This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

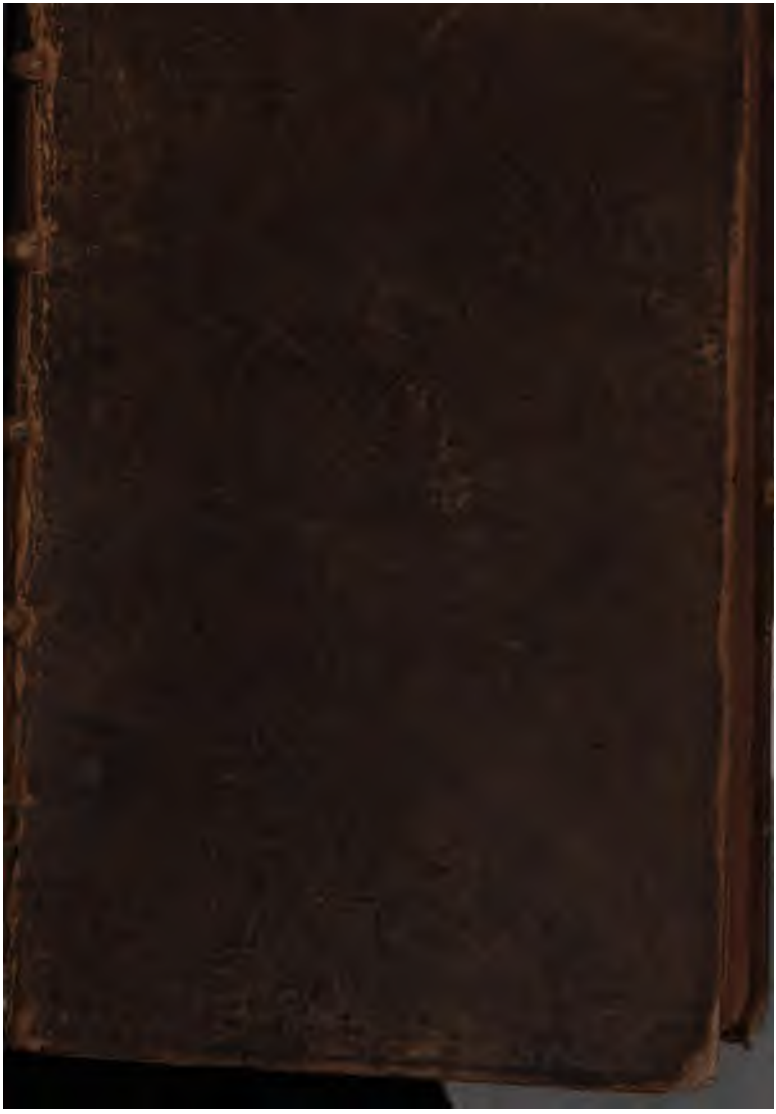

SE TAIRE
E FAIRE

SE TAIRE ET FAIRE

SE TAIRE ET FAIRE

BL
2773
.C714
1717

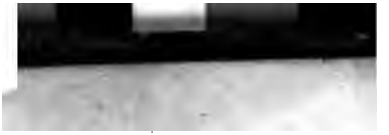

DISCOURS
SUR LA
LIBERTÉ
DE
PENSER,
ET DE
RAISONNER
SUR LES
MATIERES les plus IMPORTANTES,

Ecrit à l'ocasion de l'acroissement
d'une Nouvelle Secte
D'ESPRITS FORTS.
Ou de Gens qui pensent Librement.
Traduit de l'Anglois,
Seconde Edition révuë & corrigée.

A LONDRES
MD CC XVII.

Nil tam temerarium, tamque indignum Sapientis gravitate atque conſtantiâ, quam, quod non ſatis exploratè perceptum ſit & cognitum, ſine ulla dubitatione defendere. *Cicer. de Nat. Deor. Lib. I.*

C'eſt une imprudence qu'on ne peut pardoner à un homme raiſonnable, dont l'Egalité d'Ame & la Fermeté doivent être le caractere, de prendre parti, avec une eſpéce de certitude, pour des Opinions, qu'il ne connoit que ſuperficielement & qu'il n'a pas aprofondies. Cicer. Traité de la Nat. des Dieux. Liv. I.

AVIS du LIBRAIRE
Sur cette nouvelle Edition.

LA Lettre qui ſuit immediatement cet avertiſſement ayant été rendüe publique dans les nouvelles Litteraires, † *dans le tems qu'on finiſſoit cette réimpreſſion du* Diſcours ſur la Liberté de Penſer, *j'ai jugé que je devois la mettre a la tete du Livre; l'Auteur y fait ſon Apologie ſur les Accuſations que d'autres, que Mr. Pictet lui avoient intentées faute de l'avoir bien compris; & y fait ſi bien connoitre ſon Ortodoxie; qu'il leve tous les ſcrupules que le ſeul titre du Livre avoit jettez dans l'eſprit d'un grand nombre de perſonnes, qui craignant un poiſon caché, n'avoient oſé en lire plus que le titre & la table.*

Quoique je n'euſſe pas vû les plaintes que l'Auteur y fait par parentheſe, ſur la fidelité de cette traduction, j'ai eu ſoin de la faire revoir & corriger, par deux perſonnes differentes, de ſorte que je crois avoir rendu inutile cette parentheſe, que je n'ai cependant pas voulu retrancher ici, quoi qu'elle ne ſoit pas à mon avantage, afin qu'on ne m'accuſe pas d'avoir violé la fidelité avec la quelle on doit tranſcrire les pieces qu'on promet entieres;

† *du 24. Avril 1717.*

De l'Auteur du Discours sur la Liberté de Penser *à M. D * * *, pour servir de réponse à ce qui le concerne dans la nouvelle édition du* Traité de l'Indifference des Religions &c. *par M. PICTET, Pasteur & Professeur en Théologie dans l'Eglise & Academie de Geneve.*

JE vous suis très obligé, Monsieur, de la peine que vous avez prise de m'envoïer la nouvelle édition du *Traité* de M. Pictet *contre l'Indifference des Religions.* J'ai lû les endroits où il entreprend de réfuter mon *Discours sur l'examen*, ou *la liberté-de-penser*; & puis que vous souhaitez de savoir le jugement que j'en fais, je m'en vais vous le dire en peu de mots.

M. Pictet suppose sans le moindre fondement, & contre ce qu'on trouve presque à chaque page de mon Livre, que j'ai eu dessein d'y prouver l'*Indifference des Religions:* c'est dans cet esprit qu'il l'a lû: il rapporte & combat les passages qu'il en cite, comme s'ils avoient été écrits dans cette vûë. Mais comme ce n'est là ni le sujet, ni le but de ce *Discours*, & qu'il n'y a pas un seul endroit où l'on établisse cette *indifference*; les raisonnemens & les objecti-

jections de ce Théologien ne regardent pas plus mon livre, que les *Annales de Baronius*, ou tel autre ouvrage que ce puiſſe être.

En effet, je ne me ſuis propoſé que de prouver deux choſes dans ce *Diſcours:* l'une que *nous avons droit d'examiner toutes ſortes de matiéres:* & l'autre, que *nous ſommes obligez d'examiner les matiéres de Religion.* Tout ce que j'ai dit ſe rapporte à cela, & y aboutit comme à ſon centre. Or ces deux maximes ne donnent aucun lieu à mon Adverſaire de m'accuſer d'établir l'*Indifference des Religions*, à moins qu'il ne croie que ſoûtenir en général le *droit* & l'*obligation d'examiner*, ou de *penſer librement*, eſt la même choſe que ſoûtenir l'*indifference des Religions.* Mais cette penſée n'eſt pas ſeulement abſurde en elle-même; elle doit paroître infiniment abſurde à M. Pictet, qui en combattant vigoureuſement l'*indifference des Religions*, rapporte néanmoins * & approuve la définition que j'ai donnée de l'*Examen*, ou de *la liberté-de-penſer*; & qui *eſt* (dit-il) *convaincu* que ceux qui feront uſage de cet Examen ou de cette liberté-de-penſer, *n'entreront pas dans le ſentiment de l'indifference des Religions* †. *Bien plus*, de tous les Théolo-

* *Pag. 290.* † *P. 291.*

giens que j'ai jamais lûs, M. Pictet devroit être le plus zélé pour l'*Examen* ou la *liberté de penſer:* car il déclare qu'*il ne croit pas qu'un homme puiſſe tomber dans l'erreur, en faiſant tout ce qu'il peut faire pour n'y tomber pas** Voilà un fruit & un avantage de la *liberté-de-penſer*, qui ne m'étoit point, je l'avoue, encore venu dans l'eſprit. J'avois ſeulement ſoutenu & propoſé cette *liberté*, comme le meilleur *moyen* que nous puiſſions *humainement* emploïer, pour nous empêcher de tomber dans l'erreur: je ne l'avois jamais conſidérée comme un *moyen infaillible*. Et M. Pictet, qui en a cette idée, devroit, ce me ſemble, abandonner toutes les autres matiéres de ſpéculation, & s'attacher uniquement à enſeigner & à inculquer le dogme de l'*Examen* ou de la *liberté-de-penſer:* puiſque l'on peut éviter par là toutes les erreurs qui regardent la Religion, & en particulier celle de l'*Indifference des Religions*. Ainſi de tous les Théologiens du monde, M. Pictet eſt le moins fondé à pretendre que le but général de mon Livre, tend à établir l'*indifference des Religions*.

Vous me demanderez, ſans doute, *comment M.* Pictet a donc pû s'imaginer *que je* voulois prouver l'*Indifference*

* *P. 166.* de

des Religions? Voici, ſi je ne me trompe, la cauſe de ſon erreur. Parmi les preuves que j'ai alléguées pour montrer l'*obligation* où nous ſommes d'*examiner*, ou de *penſer librement* ſur toutes les matiéres de Religion, j'ai fait un argument *ad hominem*, qui conſiſte en pluſieurs paſſages titez des Ecrits des Théologiens, où l'on voit qu'ils aviliſſent l'Ecriture Sainte; rendent le texte ſacré incertain; & ſe contrediſent perpétuellement les uns les autres ſur les dogmes les plus importans de la Religion révélée, auſſi bien que ſur la Nature & les Attributs de Dieu. Or ces paſſages que j'ai rapportez en ſimple Hiſtorien, M. Pictet a trouvé bon de les regarder comme tout autant d'opinions ou de ſentimens que j'aprouvois & que je défendois *, & comme des raiſons que je donnois pour prouver l'*indifférence des Religions*. Mais comme la vérité ou la fauſſeté de ces paſſages ne me regarde en aucune maniére, n'ayant rien de commun avec le but de mon Livre; je ne dois pas non plus être pris à partie s'il y en a quelqu'un, ou ſi tous enſemble, tendent à prouver l'*indifférence des Religions*. Je ne les ai rapportez que pour faire voir l'obligation où nous *ſommes* d'examiner; & s'ils

* *Depuis page 390. juſqu'à la page 414.*

prouvent cette obligation, ils ſont alléguez à propos & conformément à mon deſſein : c'eſt dans cette ſeule vûë que j'en ſuis reſponſable. Pour dire la vérité, je croi que M. Pictet lui ſeul en doit répondre ; puiſque c'eſt lui qui les conſidére comme des argumens deſtinez à prouver l'*Indifférence des Religions :* par où il les répréſente comme capables d'être apportez en preuve pour établir cette *Indifférence*, qui eſt toute autre choſe que ce que j'ai eu deſſein d'établir en les alléguant.

Mais afin de rendre plauſible une prétention ſi déraiſonnable, M. Pictet me fait conclure † la ſeconde Section de mon *Diſcours*, comme ſi je diſois abſolument & ſans modification, *qu'il ne nous reſte aucun moyen de nous former une juſte idée de la Divinité ; que nous ne pouvons plus nous régler ſur l'Ecriture, que nous avons aujourd'hui ; qu'il n'y a point de fond à faire ſur le Texte Grec du Nouveau Teſtament, dont on ſe ſert communément ; & qu'il eſt impoſſible de mettre nos eſprits en repos dans l'embarras & les préjugez que les Prêtres ſuſcitent :* au lieu que ces paroles ne ſont qu'une partie de ma Concluſion, & que détachées de ce qui ſuit *immédiatement*, & ſéparées de ce qui *les modifie & les* détermine, elles ont

† P. 31.

un ſens tout différent de celui que j'ai exprimé dans ma Concluſion. En effet, dans la Traduction même de mon Livre, citée par M. Pictet, & qui eſt pourtant ſi défectueuſe que je n'y ai pas trouvé une ſeule page où l'on n'ait déguiſé & falſifié mes penſées & mes raiſonnemens, après ces mots, *que les Prêtres nous ſuſcitent*, on trouve ceux-ci: CONTRE TOUTES CES VERITEZ, QU'EN RENONÇANT ABSOLUMENT A SUIVRE LEURS PENSÉES ET EN FAISANT UN LIBRE USAGE DES NOTRES. De ſorte que ma Concluſion traduite d'une maniére plus fidéle, & répréſentée dans tout ſon entier, ſe réduit à ceci: que *nous n'avons point d'autre moyen pour fixer nôtre créance par rapport à l'idée qu'il faut avoir de Dieu; par rapport à la ſoûmiſſion qui eſt dûë au Canon de l'Ecriture, tel que nous l'avons à préſent, & à l'autenticité du Texte Grec du Nouveau Teſtament, tel qu'il eſt ordinairement imprimé: que nous ne pouvons pas nous former de juſtes idées touchant la Doctrine, la Diſcipline, & le Culte de l'Egliſe Anglicane; entant que fondez ſur la pureté de ce Texte: enfin que nous ne ſaurions joüir d'aucune tranquilité, ni d'aucune ſatisfaction intérieure, inquiétez, comme nous devons l'être, par les préjugez & les difficultez que les Théo-*

logiens nous ſuggerent CONTRE CES VERITEZ, QU'EN CESSANT DE NOUS EN REMETTRE A LEUR JUGEMENT, ET QU'EN FAISANT USAGE DE LA LIBERTÉ QUE NOUS AVONS DE PENSER ET DE JUGER POUR NOUS MEMES. D'où il paroît, que je ſuis ſi éloigné de conclure que *nous n'avons abſolument aucun moyen* de nous tirer des difficultez & de l'incertitude où les Théologiens nous jettent ſur le ſujet de la Religion, comme me l'impute M. Pictet; que je conclus, au contraire, qu'*il y a un moyen* pour éviter ces inconvéniens, (où l'on ne ſauroit s'empêcher de tomber en fondant ſa créance ſur l'autorité des Théologiens;) & que ce *moyen* c'eſt l'*examen* ou *la Liberté-de-penſer*. Comment M. Pictet, qui paroît d'ailleurs ſi ſage & ſi modéré, a-t-il pû ſe tromper ſi groſſiérement lui même en impoſer ſi viſiblement à ſes Lecteurs? Dans un ſujet moins grave & moins important, je croirois qu'il auroit voulu donner un exemple de la néceſſité qu'il y a de ne pas s'en rapporter aveuglément à Meſſieurs les Théologiens; & de l'*obligation* indiſpenſable où nous ſommes nous autres Laïques, d'*examiner* les choſes par nous *mêmes*, & de *penſer librement* ſur tout ce *qu'on nous* rapporte. Je ſuis &c. Le 28. *de Fevrier* 1717.

DIVI-

DIVISION DU DISCOURS SUR LA LIBERTÉ-DE-PENSER.

Introduction. pag: 1

SECTION. I.

Définition de la Liberté-de-penſer *prouvée par les raiſons ſuivantes.* 5

I. *C'eſt un* droit *qui apartient à tous les Hommes.* 6

II. *C'eſt le ſeul moïen de ſe rendre parfait dans les ſçiences.* 7

III. *Sans ce moïen on tombe dans toutes ſortes d'abſurditez.* 17

IV. *Que c'eſt agir contre la raiſon que de preſcrire des bornes à nôtre penſée.* 39

V. Les

V. *Les avantages de la* Liberté-de-penſer, *entre leſquels on inſiſte ſur tout ſur un de cès avantages très conſiderable.*

SECTION. II.

C'eſt une obligation indiſpenſable de penſer avec liberté *ſur les ſujèts mêmes où l'on prétend preſcrire quelque reſerve: tels ſont la Nature & les Atributs de Dieu, la Vérité & l'Autorité des Ecritures, avec le Sens qu'elles renferment &c. preuves de cette propoſition.* 49

La premiére tirée de la néceſſité qu'il y a que toute perſonne ait ſur cès diférens points une veritable Opinion ſelon même ceux qui nient cette Liberté. 50

II. *Que l'*obligation *où l'on eſt d'avoir quelque Opinion que ſe puiſſe être, conſiſte uniquement dans la* liberté d'y penſer librement. 52

III. *Qu'il n'y a point d'autre remède que cette* Liberté *contre la Superſtition qui eſt un ſi grand mal.* 55

IV. *Le grand nombre de ceux qui ſe piquent de révélation rend cette obligation indiſpenſable.* 62

V. L'éta-

V. *L'établiſſement des Miſſions que l'Angleterre entretient dans les Païs étrangers ſupoſe l'obligation de* penſer librement. 64

VI. *Le but de l'Evangile, & de la voïe de la Predication, dont Jeſus-Chriſt & les Apôtres ſe ſont ſervis, établiſſent cette Obligation.* 68

VII. *Que la conduite du Clergé eſt une preuve de cette Obligation.* 72

Mais ſur tout leurs Diviſions touchant la Nature de Dieu & de ſes Attributs. 73

Leurs Diviſions touchant les Livres ſacrez, leur Autorité & leur Sens. 81

Leurs Ouvrages font voir qu'il y a des points de doctrine enſeignez dans l'Egliſe, qui ſe contrediſent, & qui ſont contraires à la Raiſon. 114

Leur aveu qu'il ſe trouve des abus, des défauts & de fauſſes doctrines dans l'Egliſe. 117

Ils font profeſſion de ne pas dire la Verité. & ils blament ceux du Clergé qui ont aſſez de candeur pour la dire. 122

Ils donnent des noms odieux d'Athée &c. aux Chrêtiens qui paroiſſent les plus raiſonables. 125

Ils rendent le Canon des Ecritures incertain. 126

Ils

Ils rendent incertaines les Paroles même de l'Ecriture en prouvant quelles ont été changées, alterées &c. 129
Ils rendent publics les argumens des Libertins, des Athées, des Deïstes &c. 134
Les retranchemens & les changemens qu'ils font dans les livres qu'ils mettent au jour ou qu'ils traduisent. 135
Conclusion de la II. Section.

SECTION. III.

Reponses aux Objections qu'on fait contre la Liberté-de-penser. 146
I. *Reponse à l'Objection tirée de l'incapacité des hommes pour penser sur les matiéres de spéculation.* 147
II. *Reponse à l' objection tirée de la diversitité d'Opinions, préjudiciable à la Société, qui naitroit de la Liberté-de-penser.* 149
III. *Reponse à l'Objection, qu'en pensant librement, on tombe aisement dans l'Atheïsme.* 153
IV. *Reponse à l'Objection, qu'on doit se reposer sur les lumiéres des Prêtres comme on se repose sur celles d'une Medecin ou d'un Avocat.* 158

V. *Reponſe à l'Objection, que l'avantage de la Société demande que les hommes croïent, comme vraïes, certaines Opinions eſſentiellement fauſſes.* 164
VI. *Reponſe aux Invectives qu'on debite ordinairement contre ceux qui font un libre uſage de leurs penſées.* 174
Que ceux qui font profeſſion de la Liber-de-penſer *ont néceſſairement vertueux.* 177
Que malgré les perſécutions auxquelles ceux qui penſent librement ont été expoſez en tout tems cependant, les plus grands hommes de tous les tems ont fait profeſſion de cette Liberté, tels ont été.
1 SOCRATE. 181
2 PLATON. 185
3 ARISTOTE. 188
4 EPICURE. 189
5 PLUTARQUE. 192
6 VARRON. 196
7 CATON *le Cenſeur.* 198
8 CICERON. 198
9 CATON *d'Utique.* 207
10 SENEQUE. 214
11 SALOMON. 218
12 LES PROPHÉTES. 224
13 JOSEPH. 330
14 ORIGENE. 238
15 MINUTIUS FELIX. 239

16 SYNESIUS *Evêque d'Afrique.* 243
17 MILORD BACON. 249
18 HOBBES. 251
19 L'Archevêque TILLOTSON. 252

DISCOURS SUR LA LIBERTÉ DE PENSER.

LETTRE

De l'Auteur à un Chevalier de ses Amis en forme d'Avant-propos.

MONSIEUR,

CE seroit vouloir perdre & son tems & sa peine que d'entreprendre de démontrer certaines Vérités, qui portent avec elles les marques sensibles de leur évidence, à des Gens, qui sont assez dépourvûs de sens commun pour les nier. Car comme c'est sur ces mêmes véritez claires, que

 sont

ſont fondez tous les raiſonnemens, & que ſans elles il eſt impoſſible aux Hommes de rien penſer ou de juſte ou de propre à les conduire à la connoiſſance des autres Véritez, qui dépendent de celles-ci, il eſt néceſſairement vrai que ceux qui ſont capables de les rejéter ſont incapables d'être inſtruit.

Il faut cependant avoüer qu'il y a de certains Ignorans, à qui l'on n'a jamais inculqué ces principes, d'où les Hommes tirent leurs connoiſſances, & qui cependant peuvent être ſuſceptibles de quelques-unes; parce que leur Ignorance, ne les empêche point de ſe rendre à l'évidence d'une Vérité, auſſi-tôt-même qu'on la leur propoſe, ni de goûter les Conſéquences qu'on en peut tirer. Mais, quant à ceux qui nient ce qu'ils reconnoiſſent être évident de ſoi-même, ne faut-il pas reconnoitre non ſeulement qu'ils ignorent ces principes, mais même qu'ils ne les rejétent que parce qu'ils en ont d'autres qui leur ſont opoſez & qui, par conſéquent, ne ſont propres qu'à les faire tomber dans les plus grandes abſurditez.

Qu'arive-t-il à des Eſprits d'un tel caractére? ils donnent dans quelque *imagination* creuſe, ou, ce qui eſt le

plus

plus ordinaire, ils ſe livrent aux impreſſions que leur donnent volontiers certains Eſprits artificieux, qui ont toûjours quelque vûë ſecrète; ou enfin ils ſuivent aveuglement quelque *Fanatique*, à qui les viſions ont fait tourner la Cervelle. Car comme d'un côté il n'y a que ces ſortes de gens, qui ont la préſomption de ſervir de guides aux autres dans les matiéres de ſpéculation, d'un autre, il n'y a perſonne qui veuille ſe mettre ſous leur direction, que ceux qui ont l'eſprit aſſez foible pour croire qu'ils doivent ſe laiſſer guider dans une matiére ſi ſérieuſe.

Il arive bien quelquefois à ces prétendus Directeurs & à leurs dirigez d'abandonner les ſentimens qu'ils avoient autrefois adoptez, & après avoir ſuivi opiniatrément une opinion, de s'entêter auſſi aiſément d'une autre: Mais c'eſt toûjours le même motif qui eſt la cauſe de leur changement & leur derniére opinion eſt auſſi abſurde que la premiére, parce que la Vérité ne peut être favorable aux deſſeins des Fourbes, & ne peut s'acommoder à la folie de ceux qui veulent ſe laiſſer abuſer: & ceux-ci prendront toûjours autant de plaiſir à être trompez que ceux-là en auront *à les ſéduire.*

Si donc, Monſieur, je vous envoïe cette Apologie que j'ai écrite en faveur de *la liberté-de-penſer*, c'eſt moins dans l'eſpérance de voir les Hommes en profiter, que pour ſatisfaire à la demande que vous m'en avez faite. Mais, cette propoſition, *tout homme doit penſer librement*, étant ſi évidemment vraïe, qu'il eſt comme impoſſibe de rien dire, qui mette ſa vérité dans un plus grand jour, & tout eſprit raiſonnable ſe ſentant intérieurement porté à y acquieſcer, ne ſoïez pas ſurpris ſi je ſuis obligé de tirer tout ce que je dirai pour ſa défenſe, de pluſieurs preuves qui pouroient bien avoir moins d'évidence que la propoſition même.

SECTION I.

POur donner quelque ordre à ce Discours, je commencerai par expliquer ces mots, *Liberté-de-penſer*, par leſquels j'entens *l'uſage qu'il eſt permis de faire de ſon Eſprit, pour tacher de découvrir le ſens de quelque Propoſition que ce puiſſe être, en péſant l'évidence des raiſons qui l'apuïent ou qui la combatent,* AFIN D'EN PORTER SON JUGEMENT, *ſelon qu'elles paroiſſent avoir plus ou moins de force.*

Les Ennemis de la *Liberté-de-penſer* ne pouront pas improuver avec raiſon cette définition, puisque j'y renferme même le crime, dont ils chargent ceux qui ſont jaloux de cette *Liberté*, afin de les rendre *odieux* aux autres qui *font ſcrupule* de s'en ſervir. Car, s'il y a quelque crime à *penſer-librement*, je ne le cache point de la maniére que j'ai défini la *Liberté-de-penſer*, à laquelle je ne donne aucune limitation, & par là on peut voir que, ſi je défends le droit que chacun à d'examiner toute ſorte de ſujèt ſans aucune réſerve, ce n'eſt pas ſeulement mon Apologie que j'ecris, étant vrai que je fais *profeſſion* de faire agir

tous les jours *librement* ma penſée ſur tout ce qui en peut être l'objèt, mais que j'ai en vuë de plaider la Cauſe de tous ceux qui font ou qui feront uſage de la même *Liberté*.

I. La premiére raiſon qui apuïe le droit de cette *Liberté* de penſer ſur quelque propoſition que ce ſoit, eſt fondée ſur le droit même que nous avons de connoître la Vérité ; or y a-t-il quelques Véritez à la connoiſſance deſquelles nous n'aïons droit & qu'il ne nous ſoit permis de rechercher ? puis que la connoiſſance de quelques-unes nous eſt ordonnée de Dieu même, & que pour le bien de la ſociété civile il eſt néceſſaire de ſavoir les autres ; outre qu'il n'y en a aucune que la Loi divine nous oblige d'ignorer, ou dont la connoiſſance nous puiſſe être préjudiciable, ſi donc il n'y a point de Véritez que nous ne ſoïons en droit de ſavoir, qui ne voit évidemment qu'il n'y en a point non plus ſur laquelle il ne nous ſoit *libre de penſer*, ou, pour me ſervir de ma propre définition ; *de faire uſage de notre eſprit, pour tacher de découvrir le ſens de quelque propoſition que ce puiſſe être, en péſant l'évidence des raiſons qui l'apuïent, ou qui la combatent, afin d'en porter notre jugement, ſelon qu'elles*

nous

ous paroiſſent avoir plus ou moins de force. Car quel autre moïen y-a-t-il pour découvrir la Vérité? que ce libre uſage de ſa penſée.

II. Il me ſemble qu'on peut avec raiſon comparer nos penſées à des Mains, dont nous nous ſervons pour tirer les voiles qui nous cachent la Vérité; le libre uſage de ces penſées, (& c'eſt ma ſeconde raiſon) ne nous eſt donc pas moins neceſſaire pour la découvrir, cette Vérité, que le libre uſage des Mains l'eſt pour ariver à la perfection des Arts mécaniques. En effèt, ſeroit-il poſſible de découvrir ou d'exécuter quelque choſe de parfait dans quelque profeſſion que ce ſoit, ſi l'on n'avoit la liberté de faire des expériences, de comparer un ouvrage avec un autre, & de s'exercer ſur ceux qu'on trouveroit à propos? n'en eſt-il pas de même des connoiſſances de l'eſprit? & comment pouvoir trouver la Vérité qu'on cherche ſans ſe ſervir librement de ſa penſée pour examiner & discuter ce qui ſouvent n'a que les aparences de la Vérité?

Une exemple métra ceci dans un grand jour, & pour cela ſupoſons qu'il y eut des Peintres dont l'Art fut tellement *limité par la* Religion de leur Païs

qu'ils croiroient pécher contre ſes défenſes, en répréſentant quelque Créature vivante. Il eſt conſtant que cette loi métroit des bornes à leur habileté, leur ôteroit le moïen d'aquerir une plus grande perfection dans la Peinture, & priveroit les Curieux de pluſieurs belles piéces que cès Peintres pouroient devenir capables d'exécuter, s'ils avoient la même liberté de s'exercer que les Païens & les Chrêtiens, à qui leur Religion ne défend pas ces ſortes d'ouvrages.

Mais ſi quelqu'un de ces Peintres & plus hardi & plus libre que les autres entreprénoit, en tranſgreſſant la loi établie pour la Peinture, de répréſenter ſoit un Dieu ſoit une Déeſſe, ſoit même quelqu'un de ces beaux endroits de la vie de Nôtre Seigneur; il eſt très-probable que le premier eſſay qu'il en feroit n'aprocheroit en rien de la perfection de ces Originaux que nous avons des mains des fameux Maitres; & pourquoi cela ? ſinon par ce que ce Peintre n'auroit pas aquis l'expérience de cès fameux Maitres. Je veux même que dans ce païs-là on ait la liberté de peindre, on n'y portera cependant jamais cet Art à un dégré de perfection, ſi on ne joint à cette liberté des récompenſes capables d'ani-

d'animer à la recherche de ce qu'il y a de plus excellent, afin qu'un grand nombre de perſonnes s'y apliquant, s'efforcent par une certaine émulation a l'emporter les uns ſur les autres par la beauté de leurs ouvrages. En effèt, n'eſt-ce point à cette émulation excitée chez les Italiens par des libéralitez publiques qu'on doit atribuer les progrès qu'ils ont fait dans la Peinture & la réputation, qu'ils ont aquiſe, de l'emporter ſur tous les Peuples du Monde.

Tout ce que je viens de dire par raport à la Peinture & à ce qui peut en augmenter la perfection, n'eſt que ſupoſé: mais en l'apliquant à l'uſage de la penſée, tout y eſt très-réèl, & l'expérience de pluſieurs ſiécles doit avoir convaincu les Hommes que leurs connoiſſances dépendent de la *Liberté* ou de la *limitation* de leurs penſées; car qu'y a-t-il de plus certain, que ſi on impoſe des limites aux penſées des Hommes, qu'on les borne à de certaines Sciences, ou même à quelqu'une de leurs parties; leur ignorance doit être abſolûment d'autant plus grande que leurs penſées ſeront plus limitées; & ne comprend-on pas aiſément que ceux qui auront aſſez de hardieſſe pour donner l'eſſort aux leurs, & paſſer les bor-

bornes qu'on aura preſcrites, ne pouront jamais porter leurs connoiſſances à une auſſi grande perfection que s'il étoit *Libre* à tout le monde de penſer, ou qu'on fût animé, par quelque eſpérance, à donner l'eſſort à ſon imagination ſur toutes ſortes de ſujèts, & qu'il n'y en eut aucun de défendu ; autrement les progrès qu'ils feront dans les ſciences ſeront ſeulement proportionnez au dégré de la *Liberté-de-penſer* qu'on leur aura acordée.

C'eſt ainſi qu'avant le rétabliſſement des belles Lettres, tout le monde étoit plongé dans une affreuſe Ignorance, par ce qu'on s'étoit ſoumis aux bornes que les *Prêtres* avoient préſcrites ; Mais lorsque les hommes ont commencé à penſer, leurs premiéres Idées n'étoient encore que groſſiéres & qu'imparfaites, il leur a falu bien du tems & des peines pour venir à ce point de juſteſſe & de perfection où ils ſont montez aujourd'hui.

En effèt, ce n'a été que par une ſucceſſion de penſées, & qu'en paſſant d'une connoiſſance à une autre qu'on a enfin découvert, dans l'Aſtronomie, que la Terre eſt de figure ronde, & que ce n'eſt pas le Soleil qui tourne autour d'elle, mais bien elle autour du Soleil. N'eſt-ce *point de la même maniére*, qu'on eſt

venu

venu à connoître démonſtrativement l'exiſtence d'un ſeul Dieu, avec cette juſte idée, que c'eſt un Etre qui n'eſt ni compoſé de parties, ni ſuſceptible de Paſſions: enfin ſans cette liberté de paſſer d'une penſée à une autre on ignoreroit encore aujourd'hui une infinité d'autres découvertes qu'on a faites par ce ſeul moïen.

Mais ce ne ſont pas là les ſeuls inconvéniens qui naitroient d'une limitation dans l'uſage de la penſée, car il s'en ſuivra encore que ſi nous nous refuſons la *Liberté-de-penſer* ſur quelque ſcience que ce ſoit, nous n'ignorerons pas ſeulement les choſes ſur leſquelles nous n'oſerons porter nos penſées; mais même celles que nous croïons avoir droit de connoître, car * toutes les ſciences & les arts ont une telle liaiſon enſemble, & elles ont entr'elles une dépendance ſi réciproque qu'il eſt impoſſible d'en poſſéder parfaitement une ſans la connoiſſance des autres. C'eſt pourquoi vous ne ſçauriez lire aucun livre, qui puiſſe paſſer pour parfait en ſon genre, où vous ne remar-

* Omnes artes, quæ ad humanitatem pertinent, habent quoddam commune vinculum, & quaſi cognatione quâdam inter ſe continentur. Cicero pro Archiâ Poetâ.

remarquiez qu'elles y ſont toutes compriſes, & que l'Auteur n'a pû le compoſer ſans être univerſel. l'*Iliade* d'*Homére*, qui eſt un de ces ouvrages acomplis, en fournit un illuſtre exemple ; il s'y trouve un ſi merveilleux enchainement de tous les Arts & de toutes les Siences, qu'on peut dire qu'il n'y en a point qui n'y trouve ſa place, dans l'endroit & avec l'ordre, qui étoit neceſſaire pour répondre au deſſein d'un ſi excelent ouvrage ; & tous ces endroits y ſont décris avec autant d'exactitude & de ſavoir, que ſi chacun d'eux l'eut été par autant de Maîtres habiles dans l'Art ou la Sience dont ils dépendent.

Comment *Homére* auroit-il pû nous faire la deſcription d'un Char, ou de ſes rouës, auſſi bien qu'il le faloit, & auſſi bien qu'il l'a faite, ſans avoir une connoiſſance particuliére de l'Art qui enſeigne à les faire? cette connoiſſance étoit abſolûment néceſſaire à ſon deſſein, car s'il eut parlé de ces choſes, ſans en avoir une Idée exacte, il n'auroit pas manqué de tomber dans ces bévûës ſi ordinaires à ceux qui s'expoſent à parler de ce qui les paſſe ; cependant manquer à faire ces deſcriptions auroit été rendre imparfait *un ouvrage*, qu'il vouloit rendre éternel,

en le compoſant d'une maniére qui put autant inſtruire que plaire : auſſi y a-t-il admirablement bien réüſſi, & cette Sience univerſelle, qu'il a répanduë dans toute ſon *Iliade*, lui a mérité le nom d'ouvrage achevé ; en un mot, cette ſeule raiſon a forcé les plus grands Critiques à confeſſer à la louange d'*Homére* qu'il n'y a ni Siences ni Arts, dont l'*Iliade* ne contienne les Principes.

Mais paſſons à quelque choſe de plus intéreſſant, & voïons ſi on ne pouroit pas dire la même choſe des Ecrits ſacrez, qui nous touchent de ſi près : Car, qu'eſt-ce que la Bible ſinon un receuil de diférens Traitez dictez de Dieu même en diférens tems. Qui peut douter que tout ce qui y eſt contenu venant d'un tel Auteur n'y ait été couché avec la derniére perfection : puis qu'il eſt impoſſible que Dieu, en daignant bien s'abaiſſer juſqu'à enſeigner les Hommes par la voïe de l'Ecriture, eut voulu le faire d'une maniére ou plus imparfaite ou plus défectueuſe qu'un ſimple Mortel ; ou bien qu'il ait pû agir contre les regles de l'Art d'écrire en n'obſervant point la juſteſſe dans la déſcription des ſujèts, ou en ne donnant pas à leurs parties une juſte proportion, *qui nous* empêche de penſer qu'il

qu'il auroit été capable ou d'irrégularité ou de prendre une choſe pour une autre.

Or fut-il jamais dans le monde un Livre plus diverſifié que la Bible, & rempli de plus de diférens ſujèts ? On y voit des Livres d'Hiſtoires, qui traitent, les uns de la Création de ce grand Univers, & de l'affreux Déluge qui ſubmergea la Terre; les autres qui parlent du Gouvernement tant civil que ſpirituel de tout le Genre humain, pendant l'eſpace de plus de deux mille ans, & de celui d'une Nation particuliére pendant plus de huit cens.

On y aprend en diférens endroits quelles ont été les Loix preſcrites à ce Peuple particulier; Comment deux Religions, dont l'une devoit mettre fin à l'autre, ont été inſtituées; Ce qu'il y a eu de naturel ou de miraculeux dans les Phénomênes qui ont paru les plus extraordinaires dans le Monde; Juſqu'à quel point on a porté la magnificence des batimens; En un mot, on y trouve une ſi grande diverſité de matiéres, dont les unes ont raport à l'Agriculture, d'autres à la Navigation, quelques-unes même à la Médecine & à la Pharmacie, pluſieurs enfin aux Mathématiques, *qu'on peut* dire que cet ouvrage eſt ſi univer-

univerſel, qu'il n'y a ni Art ni Sience, dont quelque partie n'y ſoit touchée.

Si ce que je viens de dire des Livres ſacrez eſt inconteſtable, poura-t-on me nier cette conſéquence? que pour aquerir une parfaite intelligence des ſujèts traitez dans ce Livre divin, il faut néceſſairement avoir fait un *Libre uſage* de ſa penſée, en liſant tous les ouvrages qui traitent de cès diférentes Siences, puisque pour bien poſſéder l'abrégé de toutes cès Siences il faut néceſſairement avoir une juſte Idée de chacune d'elles. En effèt, peut-on entendre ce qui régarde l'Hiſtoire & l'acompliſſement des Propheties qui ont raport à nôtre Seigneur, ſi on n'eſt pas conſommé dans la connoiſſance de l'Antiquité, de la Chronologie, des Tems, des Loix & de l'ordre qu'il faut obſerver dans ces ouvrages, pour les rendre parfaits? Combien d'années n'a-t-il pas falu à l'Evêque de *Worceſter*, ce célébre Chronologiſte, pour ſuputer ſeulement les ſeptante ſemaines de *Daniel* juſques au tems du *Meſſie*; ſon ouvrage aïant déja été plus de dix ans ſous la Preſſe? Peut-on ſe former une idée de la beauté & de la magnificence du Temple de *Salomon* & de ce Modéle qu'en a tracé *Ezechiel*, à moins qu'on ne ſoit par-

parfaitement inſtruit dans les Mathématiques, & qu'on n'ait une connoiſſance particuliére des régles de l'Architecture? Comment pouvoir régler ſa penſée ſur la Création & le Déluge, ſans le ſecours de la Phiſique? & ſeroit-il poſſible à un eſprit qui ne poſſéderoit pas la Métaphiſique, d'entrer dans le ſens de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, qui ſemblent nous répréſenter Dieu ſous une forme humaine? Enfin s'il n'eſt pas bon Philoſophe, pour raiſonner de la nature & des attributs de cet Etre ſuprême, poura-t-il comprendre les endroits qui en traitent? Quelle aparence même de pouvoir ſe former une juſte idée de la *Morale* que renferment les Livres Sacrez, ſi on n'a étudié auparavant celle des Anciens & ſi l'on n'a une teinture de la *Loi Naturelle*, ſans laquelle il eſt comme impoſſible de découvrir en quoi conſiſtent je ne ſçais combien de Devoirs, que l'Ecriture nous impoſe, comme l'obligation d'*Aimer nos Ennemis*, de *n'avoir point de ſouci du lendemain*, de *ne point conſerver deux habits*, & tant d'autres que l'Ecriture exprime d'un maniére ſi générale? ces paſſages ne preſentent pas dabord à l'eſprit les reſtrictions dont ils *ſont ſuſceptibles* & qu'ils renferment en effet,

effet, mais qu'on ne peut trouver ſans conſulter *la Loi de Nature*: & quand ces Devoirs paroîtroient auſſi généraux que les termes mêmes, qui les expriment, on en connoitra auſſi-tôt toutes les limitations, ſi l'on s'eſt renduë familiére cette *Loi Naturelle*. D'où je puis conclure, ce me ſemble, que préſque tous les Devoirs de *Morale*, que l'Ecriture Sainte renferme, ſont couverts d'un voile inpénétrable pour ceux qui ne ſe ſont pas fait une étude particuliére de cette *Loi Naturelle*.

Tirons de tout ce raiſonnement cette conſéquence néceſſaire; Que l'unique moïen d'ariver à la perfection dans toutes les Siences, & de connoitre la volonté de Dieu révélée dans les Livres Sacrez, conſiſtant dans l'uſage que nous faiſons de nos penſées, tout Homme a un Droit abſolu d'avoir cet uſage *Libre* & *illimité*.

III. C'eſt une Vérité dont toute l'évidence paroitra encore mieux par ſon contraire, d'où j'emprunte une troiſiéme raiſon: car, ſi à force de penſer on obtient la perfection dans les Siences; en négligeant de le faire, ou en ſe perſuadant qu'on n'en a pas le pouvoir, on ſe précipite abſolument dans les Erreurs les

plus groſſiéres, tant pour la Théorie que pour la Pratique.

Les *Païens* & les premiers *Chrêtiens* en ſont une preuve bien claire & en même tems bien triſte; Car ne ſavons nous pas quelles ridicules & indignes penſées les uns & les autres ont eu de la Divinité. Les *Chrêtiens*, à la verité, n'ont pas porté l'extravagance auſſi loin que les *Païens* qui s'imaginoient que Dieu pouvoit être un *Beuf*, un *Chat* ou une *Plante*, cependant quelques uns des plus anciens Péres de l'Egliſe ont cru qu'il étoit matériel; & pluſieurs Chrêtiens ont penſé qu'il avoit la forme d'un Homme, juſques à ce que les perſonnes de chaque Païs de la Chrêtienté, à force d'avoir penſé ſur ſa nature, eurent établi le ſentiment qu'ils ont conçû de la ſpiritualité de ſon Etre.

N'eſt-ce pas de cette négligence de ſe ſervir *librement* de ſa penſée qu'on a vû ſortir cette foule d'opinions extravagantes & toutes contraires aux ſeules lumiéres de la Raiſon, qui ont inondé tout le Monde Chrêtien? de là cette infaillibilité acordée à un particulier ou à une Aſſemblée de quelques *Prêtres*, apellée *Concile*, de là le pouvoir donné à un Prêtre de damner ou de ſauver

les

les Hommes ; de là l'adoration des Saints, de leurs Statuës, de leurs Images, de leurs Reliques, & mille autres opinions auſſi abſurdes & auſſi groſſiéres qu'aucune qui ait été en vogue parmi les Nations Païennes, & qui néanmoins ont été reçûës comme vraïes par la plûpart des Chrêtiens, pendant qu'ils ont entre leurs mains (le croira-t-on !) un livre, qu'ils révérent comme écrit du Doît même de Dieu, & qui leur enſeigne tout le contraire. Et y-a-t-il eu rien de capable d'arêter le cours de ces Erreurs, & n'auroient-elles pas enfin prévalu ſans l'opoſition d'un petit nombre de Perſonnes *qui ſe ſont ſervis de leurs penſées*, & qui même, pour ſoutenir le Droit qu'ils avoient de le faire, ont ſacrifié leur vie, & donné une nouvelle face au Chriſtianiſme. Le changement qu'ils y ont cauſé a été prodigieux, ſoit en établiſſant dans quelques Païs une doctrine contraire à la premiére ; ſoit en obligeant ceux qui vouloient retenir l'ancienne, à coriger du moins leur maniére de s'exprimer par la honte & la confuſion qu'ils leur en ont faite.

De pareilles abſurditez ont eu cours dans la Morale, dans l'Aſtronomie,

dans la Phiſique & dans preſque toutes les autres Siences? quelle injuſtice, par exemple, d'ôter aux hommes, comme ont fait les Péres de la primitive Egliſe, le Droit de ſe défendre ſoi-même dans quelque cas que ce fut! Quel abus! de croire, ſelon eux, que le Mariage en ſecondes nôces étoit une eſpéce d'adultére; Quelle ignorance! de s'imaginer que l'Uſure eſt defenduë par la Loi de Dieu; Quelle erreur! de taxer d'Héréſie la croïance des Antipodes! Quelle pauvreté! de mettre *Galiléus* en priſon pour avoir aſſuré le mouvement de la Terre; En un mot, qui veut connoître d'un coup d'œil toutes les abſurditez des Anciens; n'a qu'à jeter les yeux ſur un homme d'aujourd'hui, qui ne s'eſt jamais rendu maitre de ſa penſée, il trouvera en lui une incapacité d'avancer un ſeul mot de vérité, ſur quelque ſujèt de Sience que ce puiſſe être; non pas même ſur l'idée qu'il a de Dieu & de ſa Religion; quelques beaux Diſcours qu'il entende, toutes les ſemaines, quelques propres que ces Diſcours ſoient à le mettre dans le bon chemin, & quelque tems même qu'il paſſe à lire ſa Bible chez lui. Car ce ne ſont ni les Sermons ni la lecture qui rendent les hom-

Hommes capables d'être inſtruits, il faut qu'ils ſe ſoient acoutumez eux-mêmes à penſer, & ce n'eſt que par l'uſage fréquent de leur penſée, qu'ils peuvent rendre leur eſprit capable de juger d'une matiére ſur laquelle ils entendent ou liſent un Diſcours. En effèt, l'inſtruction conſiſte proprement à avoir de certaines choſes des idées juſtes & véritables, mais quel moïen de rendre ces idées juſtes & véritables, ſi on ne penſe *avec Liberté ?* quel moïen de bien comprendre un ſujèt qu'on veut examiner, s'il eſt défendu de l'examiner dans toutes ſes parties, & quels peuvent être les effèts de cette limitation qu'on preſcrit à la penſée à l'egard de quelques ſujèts, ſinon un obſtacle à penſer juſtement ſur celui qui eſt permis?

Mais pour ſe convaincre, qu'il eſt impoſſible, que cette limitation de la penſée ne produiſe une infinité d'Erreurs & d'abus; il ne faut que comparer la *Liberté-de-penſer*, avec la *Liberté de la vûë*; & ſupoſer que les meſures que l'on prend pour empêcher de *penſer avec Liberté*, on les prend auſſi pour empêcher de *voir librement*. Imagi-

nons nous donc qu'un certain nombre de Perſonnes, ſe ſont mis dans l'eſprit qu'il eſt abſolûment néceſſaire, ſoit pour maintenir la tranquilité publique, ſoit pour quelque autre deſſein d'importance, que tous les hommes aïent la même croïance touchant certains objèts de la vûë; Et que pour venir au but qu'ils ſe ſont propoſez, ils obligent tous ceux qui ſont ſous leur autorité de ſigner, & de ſuivre une *Profeſſion de Foy-oculaire*.

Mais qui ſeroit capable de former & ſoutenir un projèt ſi chimerique, ſinon de certains Cerveaux creux, qui d'une maniére ou d'autre ſavent ſe rendre recommendables par quelque ſemblable folie, & qui cependant s'inſinuent ſi bien dans l'Eſprit du Peuple qu'ils en ſont régardez comme des gens *divinement inſpirez*? il eſt vrai que ceux-là ne ſont pas les ſeuls, & un ſi ridicule deſſein pouroit bien auſſi naître dans l'Eſprit de certains fourbes adroits dont toutes les vûës ſe terminent aux moïens de vuider la bourſe des autres pour remplir la leur. Car il ne faut pas douter que les Perſonnes d'un jugement ſolide & que l'intérêt n'aveugleroit point, jugeroient non *ſeulement* qu'on ne ſeroit pas blamable,

mais

mais même au contraire qu'on mériteroit d'être excuſé quand on auroit vû quelque objèt autrement que la *Profeſſion de Foi-oculaire* ne l'auroit déterminé ; puiſque ces ſortes de fautes ne pouroient être volontaires de la part des Hommes qui croïent quelque fois voir une choſe qu'en effèt ils ne voïent pas. Mais s'il pouvoit ariver que ces Perſonnes judicieuſes ſe perſuadaſſent que ces défauts dans la vûë peuvent avoir des ſuites trop dangereuſes pour être tolérez & excuſéz, ſans doute que l'expédient dont il ſe ſerviroient pour mettre les Hommes en état de ne ſe plus tromper à cet égard, ſeroit de les exhorter à conſidérer bien les objèts *avec liberté* & atention, bien loin de les contraindre dans l'uſage de leurs yeux : puis qu'il eſt plus raiſonnable de ſoufrir, que les Perſonnes qui ont le plus d'interêt de n'être pas trompées, s'en raportent à leurs propres yeux, que de les aſſujétir, par de certaines Loix, à voir par les yeux d'autrui. Mais ce qui rendroit cette *Profeſſion de Foï-oculaire* encore plus impertinente & ridicule, c'eſt qu'elle n'auroit point d'autre fondement que l'autorité de ces gens qui l'auroient dreſſée, lequels, n'aïant que leurs

leurs propres yeux pour les diriger, & cès yeux étant ſujèts aux mêmes défauts qui empêchent les autres de bien voir, peuvent ſe tromper auſſi aiſément que ceux dont ils prétendent rectifier la vûë; Outre qu'il eſt fort à craindre qu'ils ne veüillent ſe rendre maitres des yeux des autres qu'à deſſein de les aveugler pour les mieux tromper.

Ai-je donc tort d'avancer que les Auteurs d'un tel projèt ne pouroient être ou que des Eſprits foibles ou que des gens qui auroient quelque deſſein caché; ainſi, quels qu'ils puiſſent être, ils ne pouroient manquer d'introduire mille extravagances ſur le chapitre de la vûë, & leur prétenduë *Profeſſion de Foi-oculaire* ne pouroit être que pitoïable ou riſible, ne tendant peut-être qu'à faire voir des choſes qu'on ne voit pas. Car parmi les Auteurs de ce plaiſant Formulaire, les uns s'étant laiſſé ſurprendre aux premiéres fauſſes aparences des objèts, & faute d'examiner la choſe à fond & ſans préjugé, feront valoir tous ces faux objèts, que leur vûë leur aura preſentez: Les autres prenant une autre voïe pour aquerir quelque autorité, ſe rendront néceſſaire en acablant le Public d'*Interprétations*, d'*Apologies*, de

Para-

Paraphraſes & de *Commentaires* tant ſur la vûë & tout ce qui en peut être les objèts, que ſur la maniére de les voir.

Supoſons donc, ce qui ne ſeroit pas impoſſible, que de tous les diférens Formulaires ridicules, dreſſez en diférens tems pour régler la vûë, par des perſonnes de caprices & d'intérêts diférens, il s'en trouvât un qui renfermeroit les Articles ſuivans;

Qu'une Bale peut paſſer au travers d'une Table:

Que d'une petite Bale il en peut ſortir deux groſſes:

Qu'une piére peut d'elle-même diſparoitre à la vûë:

Qu'un Nœud peut-être défait par la vertu de quelques paroles:

Qu'un Fil réduit en cendres peut redevenir Fil:

Qu'un Viſage peut être multiplié en cent ou en mille:

Et enfin, *qu'un Jeton peut être tout d'un coup changé en une Guinée:*

Mais ce ne ſera pas aſſez d'avoir mis ces Propoſitions dans un certain ordre, pour en compoſer la *Profeſſion de Foi oculaire*, il faudra trouver les moïens d'obliger les gens à y ſoumettre leur

vûë comme à des choſes certaines. On fera des Ordonnances, & il ſera défendu d'y contredire en public. On fera encore plus, & on établira certaines récompenſes, pour encourager ceux qui feront profeſſion de croire cès véritez oculaires & de les enſeigner aux autres. Ce dernier expédient ſeroit abſolument néceſſaire, autrement on véroit bientôt tomber les nouveaux Articles de Foy; & les Hommes auroient toujours la Liberté de leurs yeux comme auparavant.

Mais on n'en reſteroit pas là, car ceux qui deviendroient les zèlez défenſeurs de ces Articles preſcrits, ne s'en contenteroient aſſurément pas, & ſans doute qu'ils en augmenteroient bientôt le nombre, en enrichiſſant ces Articles primitifs de gloſes & de longues explications, & en raportant pluſieurs propoſitions, qui, toutes incroïables quelles paroitroient, ne ſeroient pourtant pas, à leur avis, contraires aux Loix de leur nouvelle Optique. Ils ne manqueroient pas de faire bien comprendre qu'il eſt dangereux de ſe fier à ce qui vient de l'œil *charnel*, & qu'on doit, pour ſe tranquiliſer la Conſience, ſe repoſer ſur la bonne foi & ſur l'autorité de *ceux qui* ont des Penſions & qu'on

païe

païe exprès pour étudier ces choſes, qu'autrement il ſeroit inutile de leur aſſigner ces ſalaires, ſi tout le monde étoit en droit de croire ce qu'il voit de ſes propres yeux.

Mais, ſi malgré ces Loix, malgré tant de raiſons, il y avoit quelqu'un qui oſât tenter de ſe ſervir de ſa vûë d'une autre maniére qu'ils n'auroient preſcrit, ha! il n'y auroit point de chatiment aſſez ſévére pour lui, & le moindre mal qui pouroit ariver à un tel homme & à ſes partiſans, ſeroit d'être rendus odieux à tous les fidèles Croïants, & d'être régardez comme des incrédules, des entêtez, des libertins, & des téméraires, qui donnent à leur yeux la *Liberté* de tout voir, & qui, ſans avoir pour cela ni *caractére* ni *autorité*, expoſent à la cenſure du Public des ſentimens *univerſèllement reçus*: En un mot, on les feroit paſſer pour des gens de *Cabale* & des Penſionnaires ſecrèts, Dieu ſçait de qui, enfin, pour des *Supots du Diable*.

Peut-être que ceci paroitra d'abord impoſſible & on dira que j'ai pouſſé la *ſimilitude* trop loin; mais qu'on ſuſpende un moment de porter condamnation, & je juſtifierai cette longue comparaiſon *par des faits* connus tant chez

les

les *Païens* que parmi les *Chrêtiens*.

Tout le monde ſait quelle a été la réputation des *Oracles* chez les premiers; Mais dans le fond toute la fin de cette affaire n'étoit qu'un ſtratagême des Prêtres pour en impoſer aux ſens des Peuples : Car les Temples conſacrez à ces *Oracles* étoient batis exprès dans des endroit Montagneux, où il y avoit aſſez de Cavernes & de lieux creux, afin que les Echos, les retentiſſemens & l'aſpèt affreux de cès lieux puſſent ſaiſir d'un ſuperſtitieux reſpèt ceux qui les viſitoient. La ſtructure même de cès Temples, étoit capable de produire le même effèt; car étant batis ſur des *Cavernes ſouteraines* & étant remplis de machines, ils reſſembloient fort à des Théatres.

C'eſt là que les *ruſez Prêtres* joüoient adroitement leurs Perſonnages, les uns y faiſoient parler les Animaux les plus groſſiers comme un Bœuf, d'autres, avec le ſecours de certaines reſſorts faiſoient, branler la tête d'une Statuë ſelon le ſigne qu'ils vouloient quelle donnât d'acorder ou de refuſer ce qu'on lui demandoit; ils faiſoient même plus, car il faiſoient quelquefois paroitre ces Statuës toutes couvertes de ſueur, ou verſant des larmes & même du ſang, & ils ont été

juſqu'à

juſqu'à leur faire prononcer des Oracles. Il y a eu des Peuples à qui leurs Prêtres avoient perſuadé que le Ciel, où les Dieux réſidoient, étoit preciſément au deſſus de leurs têtes, que lors qu'il tomboit de la pluïe c'étoit que les Dieux ouvroient les cataractes de leur Ciel, & que la fumée des holocauſtes montoit juſqu'en la préſence de cès mêmes Dieux pour leur ſervir de Mèts & réjoüir leurs Narines de ſon odeur agréable; Enfin, ſur cette ſupoſition du voiſinage du Ciel, ils perſuadoient aux plus crédules que ces Dieux deſcendoient de leur Trône pour venir manger les Repas que les Prêtres leur préparoient dans les Temples, aux dépens du Public. Mais, comme il y en avoient pluſieurs qui étoient bien éloigné d'ajouter foi à tout cela, les Prêtres qui craignoient qu'ils ne donnaſſent ateinte à la crédulité des Peuples, ne manquoient pas de les rendre odieux par le Nom de *Prophanes*, & ils avoient un grand ſoin de ne les laiſſer pas aprocher de leurs Miſtéres; C'eſt pour cela qu'au moment qu'ils commençoient leur Farce, il crioient * *Prophanes retirez vous d'ici.* C'eſt pour les mêmes raiſons qu'on avoit

* *Procul eſte Profani!*

avoit déclaré les *Epicuriens* incapables d'être initiez aux Miſtéres, & qu'on les congédioit avec les *Chrétiens*, avec beaucoup de précaution, avant que les Prêtres oſaſſent prononcer aucun Oracle, ou faire joüer aucune de leurs Machines. Auſſi qu'ariva-t-il lorsque le nombre des *Chrétiens* fut devenu aſſez grand pour oſer refuſer de ſortir des Temples? Les Prêtres déclarérent que la préſence de tant de Perſonnes *impies*, étoit la raiſon pour laquelle le Dieu n'avoit plus la bonté de parler, & qu'eux mêmes ne pouvoient plus faire de Miracles. C'eſt l'excuſe dont ont auſſi ſû ſe ſervir certains (*a*) *Prêtres* Magiciens en *Amerique*, dont l'art n'avoit, diſoient-ils, aucune vertu en préſence des haillons de quelques Matelots Chrétiens. Mais les *Chrétiens* & les *Epicuriens* n'étoient pas les ſeuls à qui on ôtoit la *Liberté* de voir ce qui ſe paſſoit dans les Temples, on en privoit auſſi ceux-là mêmes qui étoient de la Religion Païenne, & ils n'oſoient étendre leur vûë plus loin que les Loix de la Religion leur permétoient de le faire avec ſûreté. Ainſi il ne leur étoit pas permis de pénétrer les endroits ſecrèts des Temples, ni d'examiner le dedans

(*a*) *Voiage de* Wafer.

dedans des Images, ni d'avoir la curiosité d'éprouver, ſi ce que leurs *Prêtres* avançoient de la deſcente de leurs Dieux ſur la Terre, pour y prendre leurs repas, étoit véritable; mais il faloit qu'avec une Foi aveugle il reçuſſent pour certaines & vraies des choſes, dont ils auroient découvert toute la fauſſeté avec la *Liberté* de voir; & cette *Liberté* auroit rendu ces *Prêtres* auſſi mépriſables que *Daniel* rendit autrefois ceux de *Baal*, ou que ceux qui ſervoient aux Oracles le devinrent, lors que les *Chrêtiens* en eurent expoſé les fourberies à la vûë de tout le Monde.

Une pareille *Liberté* de voir ſuffiroit pour détruire un Miracle tant vanté par les *Pretres* * de *Siam*, qui mettent dans l'eſprit du Peuple, que SOMMONOKODOM, le Dieu & l'Inſtituteur de leur Religion, prenant un jour ſes divins ébas au divertiſſement du Cerf-volant, *fit baiſſer, par la ſeule vertu de ſa parole, pluſieurs arbres qui étoient un obſtacle à ſon plaiſir, & qu'il les rendit d'une égalité auſſi reguliére que s'ils avoient été coupez par la main d'un habile Jardinier*; & de plus *que ces arbres ont continué juſques aujourd'hui dans la méme forme*

* *Voyage de Siam, de* Tachard.

forme ſans aucune altération, c'eſt-à-dire que ce Miracle ſubſiſte depuis plus de deux mille ans. Sur quoy le Pére *Tachard*, qui eſt mon Auteur, obſerve que les *Prêtres* n'ont pas bien de la peine à en impoſer au Peuple ſur ce ſujèt, puis qu'il n'y à point de *Siamois* qui ait jamais eu aſſez peu de foi, ou plûtôt aſſez de hardieſſe pour examiner ſi ces Arbres ſont toujours les mêmes.

Les Chrêtiens ne ſont pas en cela plus ſages que les autres Religions, & ils ne ſauroient nier qu'ils ſont aſſez ſoumis pour ſe laiſſer auſſi conduire par la *Foi d'autrui*. En effèt, ne (*a*) lit on pas que les GRECS & les ARMENIENS *ſont dans une forte perſuaſion que tous les ans, la veille de* Pâques, *une Flamme miraculeuſe déſcend du Ciel dans le St. Sepulchre, & que le* St. Eſprit *vole lui même ſous la figure d'une Colombe autour du Dome de l'Egliſe, lequel eſt préciſément au deſſus de ce St. Lieu. Mais les* Latins, *piquez de jalouſie de n'être pas maitres d'un ſecrèt ſi lucratif, ne ſont pas les derniers à faire connoitre l'Impoſture de ces miracles.*

Quant au *Feu Celeſte*, on prétend en bien cacher l'impoſture, en confiant tout

(*a*) *Voyage d'Alep à Jeruſalem.*

tout le secrèt à deux *Prêtres* l'un *Grec* & l'autre *Arménien* qui sont seuls chargez de le recevoir à sa descente. Pour cet effèt il s'enferment dans le *St. Sepulchre*, afin que personne n'ait la *Liberté* de voir ce qu'ils y font, & quelque tems après, ils en sortent avec des Torches alumées par ce *feu sacré*. A l'égard de la *Colombe* on ne peut point douter que la direction n'en soit commise à quelqu'un, sur la fidélité de qui ils peuvent se reposer pour la garde d'un si précieux dépôt; & l'on peut bien croire que les *Prêtres* & le Peuple crîroient de toute leur force *à l'Impie & à l'Athée* contre celui qui oseroit demander la *Liberté* d'entrer dans le *St. Sepulchre* avec les deux *Prêtres*, ou d'éprouver si la *Colombe* est bien le St. Esprit ou non; & il ne faut pas être surpris si sa curiosité lui méritoit des Noms si odieux, puisque le zèle de cès *Prêtres* est proportionné aux profits qu'ils trouvent dans cès faux Miracles; comme celui du Peuple répond à l'avantage qu'il s'imagine en devoir tirer; car, par exemple, *ils sont persuadez que s'ils ont le bonheur d'être ensévelis dans un linceul un peu gâté de ce feu du Ciel, ils seront certainement préservez de celui d'Enfer.*

L'autre Miracle dont je vais parler n'eſt ni moins faux que les précédens, ni moins crûs des GRECS, mais ſurtout des Femmes. * *Ils portent tous les ans en Proceſſion trois Images, l'une de* St. GEORGE, *l'autre de la* VIERGE, *& la troiſiéme de quelqu'autre* SAINT; *Et ils s'imaginent que ces* SAINTS *maltraitent à coups de baton le dos & les épaules de ceux qui les portent, à proportion des péchez dont ils ſont coupables.* Le Sieur RICAUT aſſure avoir été témoin de ce tour de Prêtre, & dit *que ces ignorans ſont tellement infatuez de ce Miracle, qu'il ſeroit très-difficile de les en déſabuſer, ſans mettre en danger la Religion Chrêtienne, parceque la croïance qu'ils ont ſur ce point étant auſſi profondément gravée dans leur eſprit, qu'aucun Article de Foy, la réfutation de l'un feroit revoquer en doute tout le reſte.*

Ce qui nous doit perſuader, que ces Peuples auroient autant de zèle, pour punir ceux qui voudroient viſiter ces Images, (ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour prendre cette Liberté) qu'eux mêmes font voir de ſimplicité en ſe refuſant une *Liberté* ſi utile.

Mais à quoi bon aller chercher des faits

* *Etat préſent de l'Empire* Ottoman par Ricaut.

faits si loin de nous, pendant que nous en avons qui ne leur cèdent en rien, & qui sont plus récens & plus à nôtre portée. Car les *Prêtres* soit *Païens*, soit *Grecs*, soit *Arméniens* ne l'emporteront jamais sur ceux de *Rome*. En effèt ne trompent-ils pas aussi à vûë d'œil ceux qui leur sont soumis, sachant bien qu'ils sont persuadez de cette maxime d'un de leurs Poëtes; * *Que celui-là seul peut voir les Véritez du Ciel, qui ferme les yeux & les croit.* Et que ne pouroit-on pas dire du zèle qu'ils font éclater pour la destruction de ceux, qui ne croïent point de *Prodiges*, qu'ils n'aïent la *Liberté* de voir ce qui en peut être la cause.

A quoi ne s'exposeroit pas, par exemple, un Homme qui demanderoit à considérer de près la *Liquéfaction du Sang de* St. JANVIER, pour mieux s'éclaircir de la vérité de ce prodige qui arive tous les ans à *Naples?* de quelle maniére traiteroit-on ceux qui oseroient rechercher les causes des *pleurs*, *branlemens de Tête & éffusions de sang*, qui paroissent en tant de Statuës miraculeuses? si quelqu'un se présentoit pour faire un examen public de ces *Possédez*, sur lesquels on

* *Che le cose del Ciel sol colui vede*
Chi serra gli occhi, e crede. Filli di Scito.

exerce tant de tromperies pour faire ſemblant d'en chaſſer le Diable ; ou ſi l'on vouloit voir de ſes propres yeux, ce qui fait bruler ſans diſcontinuer, dit-on, & ſans diminuer cette fameuſe *Chandelle d'Arras*, que la *Vierge* MARIE donna de ſa propre main, il y a plus de 800. ans, à l'Evêque de ce lieu, en préſence d'une grande Aſſemblée du Peuple ; Cette curioſité ne coûteroit-elle pas la Vie à celui qui voudroit la ſatisfaire. Il eſt vrai que l'Auteur de la Relation de ce dernier Miracle a invité les *Proteſtans* à venir à *Arras* pour en voir la vérité, & ſe convaincre par leurs propres yeux ; mais ce ne ſont que des paroles, ſur leſquelles il ſeroit très-dangereux de ſe fier ; puiſque le ſoin, qu'on prend de prévenir la curioſité des Hommes dans tant d'autres ocaſions, où on en impoſe à leur yeux, eſt ſi grand, qu'il ne ſe trouve pas même un Curieux dans tout le Païs qui ait envie d'avoir cette *Liberté*. Les perſonnes ſéculiéres croiroient être coupables d'un Crime qui aprocheroit de l'Infidélité, s'ils ſoupçonoient qu'il y eut la moindre fourbe dans tous ces prodiges, & les Eccléſiaſtiques ont de très-bonnes raiſons pour ne pas ſoufrir qu'on entâme aucun examen ſur ce ſujèt. Et en cela

je ne

je ne puis m'empêcher, quelque Partiſan que je ſois de la *Liberté-de-penſer*, de louer hautement la Politique des *Papiſtes*, fermement atachez à leurs principes en tout ce qu'ils font, & de la préférer à celle de ces demi-Sages, qui entrainent les Peuples dans leurs Sentimens, ſous pretexte d'agir avec eux de bonne foi, & en les flatant qu'ils ſont en droit de voir *librement*; cependant s'il s'en trouve quelques-uns qui ne ſe contentent pas de voir par les yeux de ces adroits Conducteurs, & qui demandent à voir par les leurs propres; alors s'ils ne les traitent pas avec autant de rigueur que font les *Papiſtes*, ils leur font du moins tout le mal qu'ils peuvent, c'eſt-à-dire, à proportion que l'ignorance & la ſtupidité, qu'ils trouvent dans ces Curieux, leur donne ocaſion de le faire.

Toutes ces diférentes impoſtures dont on facine les yeux des Hommes ne ſont rien en comparaiſon d'une autre qui eſt commune tant aux *Papiſtes* qu'aux *Luthériens*. Car les premiers prétendent que le Pain & le Vin dans la Ste. Céne ſont changez, par les paroles de leur Conſécration, au véritable *Corps* & au véritable *Sang* de CHRIST, & le ſoutiennent à la *face de tout le* Monde, tout contraire

traire que cela ſoit au témoignage de leurs Sens, auxquels le Sentiment des autres ne repugne pas moins, puis qu'ils font acroire à leurs Sectateurs que le *Corps* & le *Sang* de CHRIST ſont cachez ſous le *Pain* & le *Vin*; Supercherie dont l'impudence eſt égale à celle de cette Femme qui dit à ſon Mari, qui l'avoit ſurpriſe couchée avec un Prêtre, *que ce n'étoit qu'une illuſion du Diable, pour décrier un Homme de Dieu, & qu'elle eſpéroit qu'il croiroit plûtôt ſa chére Femme, que ſes yeux abuſez.* Peut-on croire plus raiſonnable & de meilleure foi une autre ſorte de *Prêtres* qui veulent que leurs Peuples croïent que dans la *Céne* ils *mangent & boivent véritablement & en effet le Corps & le Sang de* JESUS-CHRIST par la Foi; N'eſt-ce pas le même abus?

Je n'ai raporté tous ces faits avérez & inconteſtables que pour démontrer par l'expérience même les opinions monſtrueuſes qui naiſſent des meſures qu'on prend pour borner les Hommes dans le libre uſage de leurs ſens. Mais quelque infinies & quelque énormes que ſoient ces Opinions, qui régardent les facultez du Corps, il ſemble que *celles qui* régardent celles de l'Ame doi-

vent

vent être & bien plus énormes & en bien plus grand nombre ; parceque, comme il eſt plus ordinaire de s'apliquer aux choſes *Senſibles* qu'aux *Spirituelles*, on doit avoir de ces premiéres des Idées plus claires, & il eſt plus difficile de s'y tromper ſi lourdement.

IV. C'eſt pourquoi on peut, avec raiſon, régarder comme une ſource intariſſable de Sentimens groſſiers & contraires à la Raiſon, le Pouvoir qu'on s'eſt atribué de ſoumettre les Hommes à *penſer avec réſerve*. Je vais faire toucher cela au doît, & ce ſera ma quatriéme preuve, en montrant que cette *reſtriction* même, qu'on veut impoſer à nos Penſées contient une contradiction manifeſte. En effèt, peut-on prèſcrire des *bornes* à ma *Penſée*, ſans me faire penſer à la raiſon pour laquelle il ne m'eſt pas permis *d'étendre ma Penſée* ſur tel ſujèt qu'il me plaira ? par exemple, je me propoſe d'examiner *ſi la Religion Chrêtienne a été divinement révélée* ; Mais on me le défend, & on m'aſſûre (ou je me le dis à moi-même) qu'il y a du danger & même du crime à *penſer* à un tel ſujèt, de peur d'être ſurpris par les faux Raiſonemens de quelques *Sophiſtes*, & de m'*expoſer*, par mon Incrédulité, à

la Damnation éternelle ; au lieu qu'en éloignant ma penſée d'un examen ſi hardi, je ſuis de bonne foi dans le chemin du Ciel, & je ne cours aucun riſque ; d'où l'on conclu que c'eſt une penſée criminelle à moi de vouloir pénétrer dans le fond de cette Queſtion.

Mais cela même étant, il faudra qu'il me ſoit permis d'examiner, *avec toute Liberté*, la raiſon que l'on me donne de cette *limitation* qu'on ne prèſcrit, parce que, ſi je ne fais pas cet examen *librement*, je ne ſaurois connoître l'obligation que j'ai de m'arêter au milieu de ma penſée, & je pourois la pouſſer, ſans cela, juſqu'au point que je m'étois d'abord propoſé.

Or puiſqu'il m'eſt permis d'examiner la raiſon de cette défenſe ; je le fais, mais je trouve que cette raiſon eſt ſeulement ſpécieuſe, & que dans le fond elle n'eſt d'aucune force pour m'obliger à ne point paſſer les bornes qu'on veut me prèſcrire. Car qu'y a-t-il de plus contradictoire ! d'un côté, je n'ai point d'autre moïen de diſcerner la Vérité d'avec le Menſonge, ou de ſavoir ſi je ſuis dans un état de Damnation ou de Salut, qu'en me ſervant de l'Eſprit & de la Raiſon que Dieu m'a donnée : d'un autre côté

je

je dois renoncer entiérement à l'uſage de cette même Raiſon pour *ſupoſer* que je ſuis dans le bon chemin. Mais il y a encore quelque choſe de plus fort ; je prens les meſures les plus propres pour prévenir des *Erreurs* d'une dangereuſe conſéquence, & auſſi-tôt on me fait peur de ma conduite, ſans m'en donner d'autre raiſon, ſinon, qu'on en agit ainſi dans la crainte que je ne tombe dans ces mêmes *Erreurs*. Quel pitoïable raiſonement ! & n'eſt-ce pas la même choſe que ſi on vouloit me perſuader que je ne dois pas me ſervir de mes yeux dans la crainte, qu'en m'en ſervant, je ne fiſſe quelque faux pas ; en un mot c'eſt comme ſi on me diſoit que ſortant de ma Maiſon je dois marcher les yeux fermez parce qu'il me pouroit ariver de tomber, ſi je les avois ouverts. Ne voit-on pas clairement qu'un raiſonement de ce genre n'a d'autre but que de me détourner du deſſein que j'aurois formé de chercher la Vérité ; un tel raiſonement n'eſt-il pas évidemment faux, dois-je m'y arêter un moment & doit-il m'empêcher de pourſuivre mon deſſein.

Je m'éloignerois trop de mon ſujèt ſi je voulois charger ce diſcours de tant de ſemblables raiſonemens, dont les faux Dé-

vots & certaines Gens intéreſſées ſe ſervent en diférentes rencontres, pour arêter les progrès que les Hommes feroient dans les conoiſſances de l'Eſprit, en ſe ſervant *librement* de leurs penſées dans l'examen, ſoit de la Queſtion que j'ai propoſée pour exemple, ſoit de quelqu'autre de la même nature. Mais celle-là étant la plus plauſible & la plus d'uſage, je me contente de l'avoir citée, & ſans en raporter d'autres, j'oſerai aſſurer ici que les Ennemis de la *Liberté-de-penſer*, & ceux qui ſont les plus zélez pour la ravir toute entiére aux Hommes, ou tout au plus, ne leur en laiſſer que la moitié, (ſe réſervant l'autre pour eux-mêmes) ne ſauroient donner une raiſon, je ne dis pas convaincante, mais même plauſible de cette *limitation*, qu'ils voudroient établir, tant à l'égard de la Queſtion propoſée, qu'à l'égard de quelqu'autre que ce puiſſe être. En effèt tout Homme qui entreprend de me prèſcrire une telle *contrainte* n'a aucun droit que celui de la conviction & de la force des raiſons dont il peut apuïer la Loi qu'il vient m'impoſer; mais, comme nous venons de le voir, il n'y a aucune de ces raiſons qui ne ſoit un monſtrueux compoſé d'abſurditez & de contradictions.

V. Mai

V. Mais dans quel jour ne méttrons nous pas le droit de la *Liberté-de-penſer*, ſi, pour cinquiéme raiſon, nous opoſons les maux qui ſont nez de la *limitation* de ce droit, aux grands avantages que ſon *libre uſage* a procurez. Tous les ſiécles paſſez auſſi-bien que le préſent nous en fourniſſent des preuves inconteſtables. En effèt l'expérience ne nous a-t-elle pas apris que le ſeul moïen propre pour détruire parmi les Hommes la puiſſance du *Diable*, c'eſt le Pouvoir de *penſer librement*; puiſque l'Empire de ce Prince des Ténébres a eu plus ou moins d'étenduë ſelon celle de la *Liberté-de-penſer*.

Et toutes les autres meſures qu'on a priſes, comme de faire des *Exorciſmes*, de multiplier le nombre des *Prêtres*, d'augmenter leur autorité & d'avoir recours au bras ſéculier, n'ont ſervi qu'à acroître ſon régne, bien loin de mettre fin à ſa Tirannie.

Qu'on jète les yeux ſur les *Provinces-Unies*, le Diable en eſt entiérement banni, on n'y entend pas dire, comme dans les Païs voiſins de cette République, que cét Eſprit infernal eſt aparu à un tel ou en un tel endroit, tantôt ſous *ſa propre forme*, tantôt ſous celle d'un grand

grand vilain Homme noir, ici animant la carcaſſe de quelque Mort, là empruntant la figure d'un (*c*) Chat; on n'y entend pas dire qu'il obſède celui-ci, qu'il poſſède celui-là, qu'il préſide à l'Aſſemblée de ces autres: pourquoi cela? c'eſt que dans cès *Provinces* on jouït de tous les droits de la *Liberté-de-penſer*, & on n'y trouve pas de Loi proviſionnelle pour la condânation des *Sorciers* ni des autres qu'on dit avoir commerce avec le *Diable*.

Il n'en eſt pas de même de l'*Angleterre*, où cet Eſprit Malin a eu de tous tems un Empire pour ainſi dire Dèſpotique. Il commença dès le tems que nous étions encore dans les épaiſſes tenèbres du *Paganiſme*, & il augmenta depuis à meſure de celles du *Papiſme*. On ne peut pas dire que la *Réformation* y ait eu de grands avantages ſur cet Ennemi de tous les Hommes; car depuis les premiers commencemens de nôtre Sainte Egliſe, il y a environ 150 ans, on n'a point ceſſé de faire des plaintes & du grand nombre des Sortiléges & de la Puiſſance que le Diable exerce parmi nous. Témoin (*d*) l'Evêque JEWEL qui

(*c*) *On a rendu depuis peu un jugement à Herrfort en Angleterre ſur un cas de cette nature.*

nales de Strype.

qui dans un Sermon qu'il faiſoit en préſence de la Reine ELISABETH, ſe récria ſur la multitude des *Magiciens* & des *Sorciers*, qui faiſoient rage dans tout le Roïaume; & il donna aſſez à connoître l'apréhenſion où il étoit qu'ils n'exerçaſſent leurs maléfices juſques ſur la perſonne Sacrée de cette grande Princeſſe, en diſant; *Je prie Dieu que leurs pratiques éxécrables ne s'étendent pas plus loin que ſur le Sujèt.*

Témoin encore le Roi JACQUES I. qui, comme (*e*) un Archevêque de *Canterbury* eut le front de le lui dire à lui-même dans une Harangue, ne parloit qu'avec une aſſiſtance particuliére de l'Eſprit de DIEU, & n'emploïoit ſa plume que ſur des ſujèts dignes d'un Prince, comme ſont ſa *Paraphraſe ſur l'Apocalipſe*, ſa *Réponſe contre l'Apologie du Tabac*, & ſes *Lettres Galantes au Duc de Buckingham.* Ce Prince dit quelquepart (*f*) que *la crainte du Diable & de ſes déteſtables Créatures les Enchanteurs & Magiciens s'étoit de ſon tems, tellement répandu dans tout le Païs, que cela l'avoit porté à expédier promptement ſon Traité de la Démonologie.*

Sous

(*e*) *Hiſt. d'Angl. vol. 2 dans la vie de Jacques I.*
(*f*) *Ses Ouvrages pag.* 91.

Sous le Régne du Roi CHARLES I. on ne douta pas que pluſieurs de nôtre Communion ne fuſſent obſédez ou poſſédez du Diable, puiſqu'en 1640. l'Evêque JUXON, alors grand Thréſorier d'Angleterre, faiſant la viſite de ſon Diocèſe de *Londres*, mit en queſtion *ſi toute ſorte de Miniſtres pouvoient, ſans une permiſſion expreſſe, chaſſer le Diable ou les Diables, ſous quelque pretexte que ce fut d'obſeſſion ou de poſſeſſion.*

En un mot, n'a-t-on pas vû éxécuter, tous les Ans en Angleterre, un grand nombre de Magiciens, depuis l'antiquité la plus éloignée juſqu'au tems de la derniére *Révolution*, où la *Liberté-de-penſer* aïant été renduë aux habitans de cette Ile, la puiſſance du Diable y eſt viſiblement déchuë, & l'*Angleterre* s'en eſt vûë affranchie auſſi-bien que la *Hollande*. Que les *Prêtres* après cela viennent nous vanter leurs *Exorciſmes*, & qu'ils nous donnent des exemples d'un ſi grand avantage remporté ſur cet Ennemi de Mortels.

Mais depuis que le Docteur SACHEVEREL & toute ſa Sequelle ont pris le deſſus, & qu'on a crïé hautement contre le *libre uſage de la penſée*; Le Grand Maître *des Magiciens* eſt rentré dans ſon Domaine,

maine, & il y a bien des gens qui n'aperçoivent pas un Chat, qu'ils ne croïent que c'eſt le Diable, & dès qu'ils voïent quelques Vieilles enſemble, ils s'imaginent auſſi-tôt qu'elles marmotent quelque choſe de diabolique. Enfin depuis ce tems-là les Tribunaux ont été ouverts aux Acuſations contre pluſieurs de ces miſérables qu'on apelle Sorciers, & on leur a fait leur procès.

En un mot, le parti du Démon me paroît être devenu ſi puiſſant parmi nous, on a ordonné un ſi grand nombre de Miniſtres pour ſon ſervice, on ſe fait un ſi grand ſcrupule d'emploïer, en penſant librement, les lumiéres que Dieu nous a données, cette pratique enfin paroit ſi odieuſe, que je déſeſpére de voir les choſes prendre une autre face, ſans un ſecond avénement de Nôtre Seigneur. Et nous devons l'atendre bien-tôt, ſi nous en croïons pluſieurs de nos vénérables Théologiens, qui ont quelque connoiſſance des Prophêtes & de leurs Révélations.

On dira peut-être que toutes les Hiſtoires qu'on a jamais faites du Pouvoir du Diable n'ont eu pour fondement que l'impoſture des uns, & la trop grande crédulité *des autres*; Que les Exécutions

de

de ces prétendus Sorciers ont été autant de Meurtres criians, & qu'ainſi toutes les conquêtes remportées ſur le Démon depuis la Révolution ne ſont que des chimères, dont les Partiſans de la *Liberté-de-penſer* n'ont pas lieu de triompher avec tant de vanité; enfin que tout conſiſte en ce que les Peuples étant tant ſoit peu revenu en leur bon ſens, leurs Directeurs ont eu moins de hardieſſe que par le paſſé pour leur en impoſer.

He bien ſoit! mais qui eſt-ce qui fera cette objection? Ce ne ſeront par les Ignorans qui compoſent le gros du Peuple, car il croïent que toutes les Hiſtoires de cette nature ſont véritables: Ce ſeront encore moins ceux qui ont tant d'intérêt à apuïer le pouvoir de *Satan*, & qui ſe ſont ſignalez ou dans les pourſuites qu'on a faites contre tant de Miſérables qu'on acuſoit d'être ſes Supôts, ou en noirciſſant de l'odieuſe acuſation d'*Athéïſme*, des Perſonnes, dont tout le Crime étoit de n'être pas de leur ſentiment ſur l'étenduë du Pouvoir atribué au Démon, ni ſur la rigueur exercée contre ſes prétendus Supôts.

Ce ne ſeroit donc l'objection que d'un très-petit nombre de Perſonnes à qui je *répons* que quand les Partiſans de la *Liberté-*

berté-de-penſer auroient vaincu *Satan* lui-même, ils n'auroient pas aquis plus de gloire que celle qu'ils méritent pour avoir arraché des mains des Prêtres le pouvoir d'ôter la vie & la réputation à tant d'inocentes Créatures, pouvoir qu'ils n'avoient aquis & qu'ils ne (*) retenoient qu'à la faveur de la perſuaſion ou l'on étoit qu'il y avoit des Sorciers & des Magiciens : ainſi d'une maniére ou d'autre la Société Civile retire toûjours un grand avantage de l'uſage qu'on fait du Droit qu'on a de *penſer en toute Liberté*..

SECTION II.

IL ne s'agit plus ici du Droit que nous avons de faire un *libre uſage de nos*

(*) *Je demande en grace qu'on n'interprête pas ce que je dis ici, comme ſi je voulois imputer la croyance des Jortiléges & des enchantemens au* Clergé d'Angleterre *en général, ou en particulier à ces perſonnes vénérables qui o t joué le principal rôle dans le jugement rendu en dernier lieu à* Hertfort *contre les Sorciers & Magiciens ; Car je conviens avec* Philelcutére (*un de ceux qui m'a critiqué*) qu'il eſt plus rare de voir ceux du *Clergé* s'entretenir entr'eux de ces ſortes de *Contes* & y ajouter foi, que non pas le commun du Peuple & de la Nobleſſe. *Remarq: ſur le Diſcours de la Liberté de penſer.*

Penſées, ce Droit a été mis ci-deſſus dans tout ſon jour, mais il faut à préſent examiner *l'obligation indiſpenſable* où nous ſommes de nous ſervir de cette *Liberté-de-penſer* à l'égard de certains ſujèts; tels que ſont *les Atributs d'un Etre éternel, ou de Dieu*; *La verité & l'autorité des Livres eſtimez ſacrez*; *Le ſens & l'explication de ces mêmes Livres*; en un mot, *toutes les Queſtions qui concernent la Religion*, à l'examen deſquelles les Ennemis de la *Liberté-de-penſer* prétendent que nous n'avons aucun Droit.

I. Quant à moi j'oſe avancer, & même avec raiſon, que nous ne pouvons abſolument pas nous diſpenſer d'exercer nôtre Eſprit ſur ces importans ſujèts. Les Ennemis d'une ſi ſainte ocupation ſont les premiers à nous convaincre de ſa néceſſité; car c'eſt une conſéquence néceſſaire d'un de leurs principes dans lequel ils avancent *que la damnation ou le ſalut des Hommes dépendent abſolument de l'opinion fauſſe ou véritable qu'ils ont ſur ces matiéres.* Et ſur cela je raiſonne ainſi, plus il eſt important aux Hommes de ſe faire des Idées juſtes & véritables de ces grands ſujèts, plus ils ont intérêt de les bien examiner, & de les bien aprofondir *eux mêmes*; je dis *eux mêmes*,

mêmes, car c'eſt là le meilleur, pour ne pas dire le ſeul expédient dont ils puiſſent ſe ſervir pour ne pas manquer le véritable ſens de la Queſtion. En effèt s'ils ne veulent pas faire *eux mêmes* cet important examen il ne leur reſte qu'une ſeule voïe, c'eſt de régler leurs idées, à l'égard des choſes en Queſtion, ſur celles de leurs *Méres*, imbuës elles mêmes de celles de leurs *Grand' Méres*, dont elles les ont ſucées avec le lait, ou qu'elles ont entenduës de leurs *Prêtres*.

Mais en ſe ſervant de cette Méthode, il faut reconoître que s'ils prénent le véritable ſens, ce n'eſt que par un pur hazard, au lieu, qu'aïant recours au *libre uſage de leurs Penſées* & à l'examen, ils n'ont plus rien à craindre de l'incertitude d'un hazard ils ont la ſatisfaction & même la conſolation d'être aſſurez d'avoir la Vérité de leur côté; puis qu'ils n'adhérent à une telle ou une telle Opinion qu'après y avoir été déterminez par l'évidence des choſes qu'ils ont examinées.

Autrement il faut qu'on ſupoſe qu'une partie des Hommes ſont des animaux tellement dépourvûs d'Eſprit & de bon Sens, qu'il faille qu'une Opinion, quelque *déraiſonable qu'*elle ſoit, leur paroiſſe

roiſſe auſſi juſte & auſſi véritable que la plus raiſonable, parceque la Raiſon de quelques autres Hommes a trouvé à propos de l'ordonner ainſi : J'avouë qu'en ce cas il eſt évident qu'il n'y a aucune obligation d'entrer dans l'examen des Matiéres dont j'ay parlé, mais il s'enſuivroit auſſi néceſſairement qu'on n'auroit aucune obligation de s'intéreſſer à la vérité ou à la fauſſeté de quelque Opinion que ce fut ; car ſi les Hommes ont l'eſprit ſi bouché & ſi groſſier qu'il leur ſoit incapable de diſcerner le Vrai du Faux, & l'Evident de ce qui ne l'eſt pas, quel entêtement ont ces Hommes Idiots de ſe faire des Syſtêmes ? ne vaudroit-il pas mieux qu'ils n'en euſſent aucun : Cependant il n'y a perſonne qui preſſe davantage la néceſſité d'en ſuivre quelques-uns, que ceux-là mêmes qui ne veulent pas qu'on ait la *Liberté de les examiner*.

II. Neanmoins, qu'on ôte aux Hommes cette *Liberté de l'examen*, c'eſt les exemter de l'obligation d'adhérer à quelque Siſtême ; puiſque, le meilleur & le plus ſûr moïen d'en ſuivre un *véritable*, conſiſtant dans la *Liberté* de le conoître par *eux-mêmes*, ils ne ſont ſujèts à cette obligation qu'autant qu'on *leur permèt* de faire *librement* cet exa-

men.

men. En effet, un Homme qui ſe ſert du pouvoir qu'il a d'y *penſer librement*, fait tout ce qui eſt en lui pour connoître la Vérité : & de cette maniére il ſatisfait entiérement à la Volonté de Dieu, qui ne peut exiger des Hommes autre choſe que de faire tous les éforts dont ils ſont capables. Et s'il arivoit que cet Homme ſe trompât en adoptant certaines Opinions erronées, il n'en ſeroit cependant pas moins agréable à Dieu que ſi elles étoient véritables. C'eſt ce qui eſt admirablement bien exprimé par Mr. CHILLINGWORTH qui étant bon Chrétien & bon Proteſtant, devoit être, par conſéquent, un grand Amateur de la *Liberté-de-penſer* : Il dit que *ſi l'on fait, tous ſes éforts pour ſe garantir de l'erreur ; & que malgré tous ces ſoins on vienne à y tomber par la foibleſſe de l'entendement humain* ; il *eſt ſi perſuadé de la bonté de Dieu, que quand les Erreurs de tous les Proteſtans du Monde, (qui auroient pris toutes ſortes de précaution pour n'y pas tomber,) ſe trouveroient réünies en lui ſeul*, il *n'en auroit pas tant de* fraïeur *que du* Péché *qu'il y auroit à en demander pardon. Puiſque demander pardon de telles Erreurs ſeroit une penſée tacite que Dieu eſt irrité, & une acuſation ſecrète qu'il eſt*

voïez le vol d'un Oiſeau, ſi vous rencontrez un Caldéen ou un Haruſpice, s'il éclaire, s'il tonne, ſi le feu du Ciel tombe, s'il naît quelque eſpéce de Prodige; Enfin d'une infinité de choſes poſſibles, il en arrive quelqu'une, la ſuperſtition *eſt incontinent à vos trouſſes & ne vous laiſſe jamais dans une aſſiete tranquille. Le ſommeil même qui devroit être l'aſile & le refuge de tous les Hommes dans toutes leur peines & dans tous leurs ſoins, eſt pour l Superſtitieux un nouveau champ d'inquiétudes & de Fraïeurs.*

HORACE mèt cette foibleſſe de l'Eſprit humain au rang des plus grands Vices, & comme, d'un côté, il fait conſiſter la félicité de l'Homme dans l'attachement à la *Vertu* & l'independance de la *Superſtition*, d'un autre, il régard comme la plus grande des miſéres de l vie d'être *vicieux* ou *ſuperſtitieux*. (*b*) *Vous n'êtes donc point avare?* dit-il, *j'ſuis bien aiſe. Et les autres Paſſions qſont-elles devenuës? Ambition, Colére Crainte de la Mort, Songes, Terreu*

pan

(*b*) Non es avarus: abi; quid; cætera jam ſimul iſ
Cum vitio fugére? Caret tibi pectus inani
Ambitione? Caret mortis formidine & irâ?
Somnia, terrores magicos, miracula, ſagas?
Nocturnos lemures, portentaque Theſſala rides
Epiſt: II. Lib. II.

**paniques, Monſtres, Sorcières, Eſprits folets, Magie; tout cela ne vous trouble-t-il point?*

Telle étoit la *Superſtition* chez les Anciens. Mais depuis que, contre les Régles de la *Charité*, & contre toutes les lumiéres de la *Raiſon* & de la *Révélation*, on a commencé à menacer de la *Damnation éternelle* pour des riens, comme parcequ'on ne pratique pas certaines Cérémonies, ou parcequ'on n'ajoute point foi à certaines Queſtions ſpéculatives, la *Superſtition* a étendu ſes bornes d'une maniére ſurprénante, & les Hommes ont aujourd'hui l'eſprit bourelé de fraïeurs bien plus grandes & d'inquiétudes bien plus violentes que celles qui les agitoient lors qu'ils avoient moins à craindre.

Quels Trophez ne mérite pas à cet égard la *Liberté-de-penſer* qui peut ſeul réparer un mal ſi général. Oüi, c'eſt à la faveur de cette *Liberté* que nous pouvons pénétrer juſqu'à la véritable cauſe des choſes, & par conſéquent découvrir le peu de fondement de toutes ces aprehenſions que la *Superſtition* nous ſuggére. Une penſée de VIRGILE ne ſera pas ici hors d'œu-

* *Ce ſont les termes de la Traduction du Jeſuite Tarteron.*

vre, (e) *Hûreux*, dit ce célébre Poëte, *celui qui a pû pénétrer juſqu'à la connoiſſance des cauſes de toutes choſes, ſe mettre au deſſus de toutes ſortes de craintes, & mépriſer le Deſtin inéxorable & tout ce qu'on dit pour rendre éfroïable la penſée de la Mort.*

Mais y a-t-il un moïen pour obtenir un ſi précieux bonheur? il n'en faut pas douter; & l'on n'a qu'à donner à ſes *Penſées* toute la *Liberté* dont elles ont beſoin pour conoître évidemment qu'il y a un *Etre* parfaitement bon & tout-puiſſant, qui a fait le Monde & qui le gouverne par une juſte & ſage Providence; & de ce Principe, qui nous découvre les cauſes de toutes choſes, nous aprendrons que cet *Etre* infiniment juſte ne peut obliger les Hommes, dans quelque Païs & de quelque Condition qu'ils ſoient, qu'à la connoiſſance des choſes de l'évidence deſquelles ils peuvent ſe convaincre par la Raiſon dont il les a doüez; Nous aprendrons qu'un Homme qui a de la Raiſon & de la probité ne peut avoir de juſtes craintes de cet *Etre* ſi juſte, qu'au contraire il doit concevoir de

(e) Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas,
Atque metus omnes & inexorabile Fatum
Subjecit pedibus, ſtrepitumque Acherontis avari.

de la joïe de ſavoir qu'il exiſte ; & il eſt plus aiſé de ſupoſer, qu'il a peur qu'un tel *Etre* n'exiſte point, que de croire qu'il en puiſſe être éfraïé ; nous aprendrons que la Puiſſance auſſi bien que le Bonheur de cet *Etre* ſouverain n'étant ſujèts n'y au *plus* ni au *moins*, & luimême n'aïant beſoin d'aucune choſe, ne peut exiger rien des Hommes que pour leur propre bien ; & qu'ainſi chanter, danſer, changer d'habits, obſerver certains jours, manger, boire, maſſacrer des bêtes, (toutes choſes en quoi conſiſtoit le Culte du *Paganiſme*), à quoi on peut ajouter le Dogme de la *Tranſubſtantiation* ou *Conſubſtantiation* & les autres Doctrines que *l'Egliſe Anglicane* rejète, toutes ces choſes, dis-je, qui ne ſont d'aucune utilité pour les Hommes, ne ſont auſſi d'aucun prix devant *Dieu*, pourvû même qu'il ne les régarde pas comme criminelles ; en un mot, elles ne peuvent lui rendre les Hommes plus agréables. Avec une ſi douce Conſolation, un Homme ne peut-il pas poſſéder ſon Ame en paix, dans l'eſpérance d'avoir part à tout ce que Dieu peut comuniquer de bon & de délicieux ; & ſans la crainte de reſſentir les effèts terribles de ſa Colére dans les ſuplices

d'une

d'une gêne éternelle. De cette maniére le pire qui lui en peut ariver c'eſt de s'être agréablement trompé.

Mais il n'en eſt pas de même des *Superſtitieux :* Incapables qu'ils ſont de croire que *Dieu* eſt parfaitement Bon & parfaitement Juſte, il ne le font jamais parler au Genre-humain que couvert d'un nuage épais, d'où il exige des Hommes, à ce qu'ils diſent, de croire & de faire, ſous peine d'une future Miſére éternelle, les choſes qu'ils leur prèſcrivent, ſans qu'il leur ſoit poſſible de conoître avec évidence ſi cette obligation de croire ou de pratiquer ces choſes, leur eſt effectivement impoſée par cet *Etre* ſouverain, puis qu'il ne leur *eſt pas permis* d'y penſer. C'eſt ainſi que ces ſortes de Gens font paſſer pour partial *celui qui régarde également toutes les Nations de la Terre*, en lui atribuant de favoriſer particuliérement certains Peuples & certaines Nations, malgré leur indignité, & le répréſentant comme impitoïable envers d'autres, qu'il prive de ſes faveurs, ſans avoir le moindre égard pour leurs mérites. Des gens qui répandent une telle Doctrine doivent-ils porter le nom de Serviteurs de *Dieu* ou plûtôt du *Démon.* Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi

ce

ces ſortes de Gens craignent tellement ſa colére qu'ils ſont ſouvent tentez de ſouhaiter, avec les impies, *qu'il n'y eut point de Dieu*; penſée ſi dénaturée & ſi abſurde, comme le dit fort bien le Dr. CLARK dans ſes Sermons, que les *Athées*, qui ne le ſont qu'en ſpéculation, en auroient horreur. Ajoutons encore que les Gens de ce caractére n'ont jamais l'eſprit en repos, ils ſont toûjours ocupez à * chercher la Vérité, ſans pouvoir la découvrir; il croïent la trouver dans les coins les plus cachez de la Terre, & pour ainſi dire dans les ſables brulans de l'*Afrique*, où CATON dedaignoit de la chercher: Et négligeant la voix de *Dieu* qui s'en explique ſi clairement à tout le Monde, ils préférent ce qu'ils ſupoſent qu'il a révelé à un certain petit nombre de Perſonnes.

C'eſt ſur ce faux principe qu'ils croïent & qu'ils pratiquent des choſes dans leſquelles il leur eſt impoſſible de trouver la moindre ſatisfaction. Car ſupoſons que des Gens de ce caractére embraſſaſſent une Religion dont le Culte extérieur conſiſteroit, par exemple, dans la *Danſe*

* Mr. Selden dit *que les Hommes cherchent la Religion comme ce Boucher qui cherchoit ſon Couteau qu'il tenoit entre ſes dents.* Dans ſes Entretiens.

Danſe & la *Muſique* ou d'autres Cérémonies de ce genre, ou bien en des ſpéculations obſcures & inutiles; comment pouroient-ils s'aſſurer qu'ils croïent & font ce à quoi ils ſont obligé? de quelle méthode ſe ſerviroient-ils pour examiner s'ils ne ſeroient peut-être pas obligez à la pratique de quelques autres Cérémonies ou à embraſſer quelques autres Opinions? Ils reſteroient dans une affreuſe incertitude d'où il ne peut naître que des ſcrupules, des doutes, & des craintes ſans nombre. On peut naturellement conclure de tout cela que ſi l'on veut ſe mettre l'Eſprit dans une hûreuſe tranquilité, il faut en arracher juſqu'à la plus petite ſemence de *Superſtition* qui ne peut produire qu'agitation & que trouble; Et que pour y réüſſir on doit ſe ſervir de tout le Droit qu'on a de *penſer librement* pour examiner les Matiéres de Religion.

IV. De la *Superſtition* je paſſe aux *Révélations*, qu'une infinité de Particuliers ont prétendu dans tous les ſiécles avoir reçuës du Ciel. Ces ſortes de *Révélations* ont été, dit-on, confirmées par des Miracles, &, ce qui eſt conſtant, elles ont donné de nouvelles Idées de la Divinité; elles ont été ſuivies de nouveaux

Dogmes,

Dogmes; on en a extrait plusieurs nouveaux Commandemens; enfin elles ont changé toute la face du Culte. Toutes ces suites, tous ces effets rendent la *Liberté* de les examiner sérieusement d'une nécessité indispensable: Autrement comment est-il possible de distinguer le véritable Méssager du Ciel d'avec l'Imposteur? ne les confondra-t-on pas ensemble, & ne les écoutera-t-on pas sur le même pié, s'il n'est pas *libre* d'examiner quelle évidence acompagne l'un ou l'autre? Il faut même pousser la chose plus loin comme a fait un Docte (*a*) Théologien de nôtre Communion qui ne borne pas la *Liberté-de-penser* à cela seulement: mais qui déclare même que *Nous devons avoir toujours du soupçon de ceux qui se piquent de quelque chose d'extraordinaire. Car lorsque quelqu'un prétend opérer des Miracles; qu'il parle de Révélations immédiates; de Véritez inspirées; & de quelque chose qui passe l'ordinaire: la pompe de cès paroles ne doit pas nous éblouïr & nous empêcher de considérer ce qu'il peut y avoir de caché; & nous ne devons pas craindre d'aprofondir & d'examiner les choses qu'on revêt de caractéres*

(*a*) *Mr. Claget dans son exhortation à juger ingénûment des Opinions.*

ractéres ſi pompeux, puiſque c'eſt ſous le couvert de ces beaux noms, que la Superſtition, l'Idolatrie, les Entouſiaſmes, & les Impoſtures ont aquis de la vogue dans le Monde: & il eſt ſurprénant que nous nous laiſſions le plus perſuader par les mêmes raiſons qui devroient le moins nous convaincre. Cela ne s'appelle-t-il pas nous rendre maîtres abſolus de nos penſées, & nous donner toute autorité de nous en ſervir?

V. N'eſt-ce pas auſſi le but de cette *Société*, qui fleurit à la faveur des Largeſſes Roïales de Sa Majeſté à préſent régnante, & qui eſt ſoutenuë par les Contributions de tant d'Eccleſiaſtiques & de pieuſes Dames; de cette Société, dis-je, qui n'eſt établie que pour travailler à la propagation de l'Evangile dans les Païs infidèles, & qui n'a en effèt d'autres vûës que d'étendre de plus en plus la *Liberté-de-penſer* ſur les matiéres de la Religion, puiſque leur entrepriſe ſupoſe qu'il eſt de l'obligation de tout le monde d'y penſer *avec Liberté*. En effèt comment cette *Société de la Propagation* peut-elle eſpérer de réüſſir ſur l'eſprit des Nations infidèles, ſans leur faire d'abord entendre qu'il eſt de leur devoir de *penſer avec Liberté*, d'un côté aux Sentimens que leurs Ancêtres

leur ont inſpirés de DIEU & de la *Religion*, & qui ſont établis par les Loix de leur Païs; & de l'autre aux nouvelles Opinions que les Miſſionaires de l'*Egliſe Anglicane* leurs ont aportées ſur ce même ſujèt? car y a-t-il aparence que nos Miſſionaires vouluſſent débuter par leur déclarer qu'ils ne doivent pas *penſer librement* ni aux Points de leur Religion ni à ceux de la nôtre; ou, qu'après avoir embraſſé nos Sentimens par le moïen de ce *libre uſage de leurs Penſées*, ils ſeront obligez dans la ſuite de ſe priver de cette *Liberté?* Ce procédé ne répondroit guéres au moïen de leur converſion; la Raiſon & l'évidence aïant été les ſeules armes dont on s'eſt ſervi pour les convertir. Bien au contraire, c'eſt ſur ce devoir de *penſer librement* qu'un Miſſionaire doit d'abord inſiſter pour rendre leurs eſprits dociles à l'avenir.

J'ajouterai même que, ſi le *Roi* de SIAM ou quelque autre Prince infidèle, imitant les éforts que nous faiſons pour convertir & lui & ſon Roïaume, demandoit à ſon tour de nous envoïer quelqu'un de ſes TALAPOINS (qui ſont des Prêtres *Siamois*) pour nous convertir à la Religion de ſon Païs; Je ne doute pas que nôtre *Société de la Propagation de*

l'Evangile, avec tous ceux qui en ſont les Bienfaiteurs & les plus grands Amis, ne duſſent écouter la demande de ce Roi, comme très-raiſonnable, & même, comme très-conforme à leur propre deſſein; & ils ne pouroient pas nier au Roi de *Siam*, que les membres de l'Egliſe d'*Angleterre* ne fuſſent autant obligez d'exercer *librement* leurs penſées ſur ce que les Miſſionaires *Talapoins* leur propoſeroient, que ceux de l'Egliſe de *Siam* le ſeroient de faire la même choſe ſur ce qui leur ſeroit répréſenté par nos Miſſionaires. Ainſi il n'y a point de doute que ceux qui deſireroient ſincérement la Converſion des *Siamois*, ne donnaſſent ici à leurs Miſſionaires les mêmes avantages & les mêmes facilitez, que nous ſouhaiterions pour les nôtres à *Siam*. L'Inſtitution de cette *Société* ſupoſe donc que la *Liberté-de-penſer*, en matiére de Religion, eſt d'une obligation indiſpenſable à tous les Hommes qui ſont ſur la face de la Terre. Et pour cette raiſon je ne ſaurois trop en aprouver le deſſein.

Et Plût à Dieu qu'on n'emploïât à cette entrepriſe que les Perſonnes qui y ſont propres! Qu'on fit tous les ans un détâchement de nos plus zélez Eccleſiaſtiques, comme ſont nos SACHE-

VE-

VERELS, nos ATTERBURYS, nos SMALRIDGES, nos STUBS, nos HIGGINS, nos MILBURNS & nos SWIFTS, pour aller en qualité de nos Missionaires dans les Païs étrangers, y travailler à l'acroissement de l'*Evangile*. L'Employ ne pouroit être que très-agréable à des Gens d'une si grande piété; puisque la prédication de l'Evangile chez les Nations infidèles est sans doute recommandée par JESUS CHRIST; car c'est très improprement qu'on apelle Prédication de l'Evangile, *haranguer les Chrêtiens sur une Terre*. Et d'un autre côté, cès grands Hommes étant partis, nous pourions espérer de passer des jours hûreux, de voir la Doctrine & la Discipline de l'*Egliſe Anglicane* triompher par tout le Monde, & l'esprit de Faction éteint parmi nous; pendant que par la bravoure de nos vaillans Guerriers, qui rendent nos Armes Victorieuses, nous parviendrons à pouvoir joüir d'un tranquile repos pendant la Nuit & voïager sans danger & sans inquiétude dans nôtre Païs pendant le jour. Il ne faut pas même douter qu'il ne fut aussi très-avantageux au Roïaume de *Siam* qu'on envoïât de même quelqu'essain des plus célébres *Talapoins* en Mission hors du Païs.

VI. Je rentre dans mon ſujèt par l'Evangile même ; & je dis que comme les Hommes ne peuvent raiſonablement changer de Sentimens ; quiter leurs Anciennes Opinions & en épouſer de nouvelles ; ni avoir aucune croïance, qu'à la faveur de la *Liberté-de-penſer :* C'eſt pour cela que l'Evangile confirme, en pluſieurs endroits, l'obligation de *penſer librement* en matiére de Religion, ce qui eſt conforme à la raiſon, & au deſſein que JESUS CHRIST avoit d'établir la ſienne pas tout l'Univers.

Car nôtre Seigneur n'a eu d'autre deſſein dans la Prédication de ſon Evangile, que de rendre les Hommes maîtres de leurs Penſées ; afin qu'ils puſſent, en penſant, ſe déſabuſer eux-mêmes des Sentimens, qui ſe trouvoient par tout établis, touchant la Divinité & la Religion, & enſuite croire à un DIEU *inconnu* & embraſſer une Religion nouvelle, après avoir été convaincus par l'évidence des raiſons dont ſe ſerviroient ſes Apôtres ou ſes premiers Méſſagers.

C'eſt pourquoy ils ne demandoient pas qu'on les crût en aucune choſe ſur leur propre autorité, qu'ils n'euſſent auparavant donné des preuves évidentes que celle qu'ils avoient leur étoit véritable-

ment

ment donnée. St. PAUL même, dans ſes Epitres, qu'il n'écrivoit qu'à des Chrêtiens, produit pluſieurs preuves pour les confirmer dans la véritable Foi, par raport à tous les Points de la Religion Chrêtienne. Et de cette maniére il les a rendu maîtres, auſſi bien que tous ceux qui devoient les lire, de juger de la force de leur évidence : car quiconque entreprend de perſuader par voïe de Raiſonement, laiſſe à part toute autorité & ne s'efforce de gagner nôtre aprobation que par l'évidence de ſes preuves.

C'étoit dans cette vûë que le même Apôtre alloit ſouvent dans les *Sinagogues* des *Juifs*, pour y *diſputer avec eux* ; c'étoit encore dans la même vûë qu'il s'arêtoit dans les (*a*) *Places de Marché*, comme il fit à *Athénes*, *où il diſputoit avec les plus Dévots de ceux qui s'y rencontroient*. Par une ſi ſage conduite, non ſeulement il donnoit ocaſion aux *Juifs* & aux *Païens* d'*exercer libremont leurs Penſées* ſur les matiéres de Religion, mais même il laiſſoit, par une telle conduite, un exemple aux *Chrêtiens* de faire la même choſe ; exemple, qui ſans doute ne doit guéres être du goût de ceux qui ne ſont pas

(*a*) *Actes, Chap. XVII. Verſ.* 2. 3. 17.

aujourd'hui du ſentiment de ce grand Apôtre. En effet, s'il prenoit envie au *Trembleur Guillaume* PENN, ou à quelque autre Perſonne de piété, qui ſuivroit des Dogmes diférens de ceux de l'Egliſe Anglicane, d'aller à la *Chathédrale de St. Paul*, pendant le ſervice divin, pour entrer en controverſe avec le Corps des Echevins, le Prédicateur & les Chantres; ou de s'arêter dans quelque Marché de *Londres* pour y diſputer avec quelques dévots *Bouchers*; ou avec quelques pieuſes *Herbiéres*; ou même ſi Mr. WHISTON demandoit à la Chambre baſſe de la convocation du Clergé, la permiſſion d'entrer en Diſpute: il eſt certain que, ſuivant les fauſſes Notions qui ſont à-préſent en régne, l'un ſeroit traité de fou & de *Fanatique*, & l'autre de Perturbateur des procédures du Saint *Sinode*, dont les Membres s'atribuënt le Droit de décider ſans s'amuſer à diſputer avec les Perſonnes dont ils condamnent les Opinions.

Cependant Nôtre *Sauveur* eſt le premier à nous commander de (*a*) *nous enquerir diligemment des Ecritures*, c'eſt-à-dire d'en découvrir le véritable ſens: Et de peur que nous ne réglions nôtre jugement

(*a*) *Jean, Chap. V. Verſ.* 39.

gement ſur celui de nos Péres & Méres, des Gouverneurs & Prédicateurs de nôtre Egliſe; (*b*) *Régardez*, dit-il, *à ce que vous oïez* d'eux, (*c*) *comment vous les oïez*, & (*d*) *à leurs Doctrines*; il dit encore, (*e*) *que ne jugez-vous de vous-mêmes ce qui eſt juſte ?* (*f*) *ſi quelqu'un vient à moi, & ne hait pas ſon Pére & ſa Mére, il ne peut être mon Diſciple.* Il défend même a ſes Diſciples de prendre le Nom de (*g*) *Rabbi*, ou *Maitre*. C'eſt à dire, ſelon l'Interprétation que nous en donne le Docteur (*h*) WHITBY dans ſes ſavans Commentaires, que ni les anciens Péres, ni l'Egliſe; ni les Conciles, ni aucun Homme ne peuvent être apellez nos *Conducteurs* ou nos *Maitres* ſur la Terre. En effèt, ſi l'on conſidére que tous les *Prêtres* de la Terre étoient ennemis de JESUS CHRIST & de ſon Evangile, & que ce Divin Sauveur n'a accordé qu'aux ſeuls Apôtres le privilége d'*Infaïllibilité*, (car il prévoïoit bien que les Prêtres ſeroient toûjours les mêmes) je dis, que ſi l'on fait refléxion à ceci,

(*b*) *Marc, IV.* 24. (*c*) *Luc. VIII.* 18.
(*d*) *Math. XVI.* 12. (*e*) *Luc. XII.* 57.
(*f*) *Id: XIV.* 26. & *Math. XIX.* 29.
(*g*) *Math. XXIII.* 7. 8. 10.
(*h*) *Comment: ſur le Nouv: Teſtament Vol. 1 pag. 189.*

DIEU étoit (*a*) *matériel* & pluſieurs Prêtres *d'Egypte*, qui étoient de la même Egliſe, avoient l'eſprit tellement groſſier, que de ſe le répréſenter ſous une *forme humaine*, ce qui leur a fait donner le Nom d'*Anthropomorphites*; les Modernes ſoutiennent au contraire qu'il eſt *Immatériel*: Mais en combien de ſortes d'Opinions ne ſont ils pas diviſez ſur la maniére de cette Immatérialité; Quelques-uns la prenant pour *une* * *Subſtance étenduë ſans ſolidité* & les † autres la croïant *une ſubſtance non-ſeulement ſans ſolidité, mais encore ſans étenduë*. Et ſi on

(*a*) Quis enim negabit, *dit* TERTULIEN, Deum corpus eſſe, etſi ſpiritus eſt? Spiritus enim corpus ſui generis in ſuâ effigie. Sed & inviſibilia illa, quæcunque ſunt, habent apud Deum, & ſuum corpus & ſuam formam, per quæ ſoli Deo viſibilia ſunt; quanto magis quod ex ipſius ſubſtantiâ miſſum eſt, ſine ſubſtantia non erit? Cap. 7. contra Praxeam. *Par lequel paſſage le Lecteur peut voir que ces mots* Spiritus & Inviſibilis *n'avoient pas parmi* les Péres *le même ſens qu'ils ont entre les Philoſophes & les Théologiens modernes; mais qu'ils s'en ſervoient pour exprimer cette ſorte de matiére, dont il s'imaginoient, que Dieu & les Ames des Hommes étoient compoſées, pour la diſtinguer de cette groſſe matiére, dont la terre ou nos corps ſont faits.* Et *par conſequent, que les Péres ont ſoutenu que Dieu étoit matériel, en ſe ſervant de termes qui ſignifient aujourd'hui tout le contraire.*

* *Le Dr. More*, Glanvil, Turner, & le Dr. Clark.
† *La pluſpart des Prêtres.*

on fait atention à la malice avec laquelle les *Prêtres* ont écrit & parlé les uns contre les autres, on ſe laiſſera aiſément perſuader que l'Opinion de pluſieurs a été que *le Monde matériel eſt cet Etre Eternel*, qu'on apelle DIEU; c'eſt en cela proprement que conſiſte l'*Athéiſme*. Et c'eſt en ce ſens que Mr. G. CARROL (*) prouve en pluſieurs endroits de ſes Livres que le Docteur CLARK & Mr. BOLD ſont des *Athées* dans toutes les formes.

Mr. TURNER (†) acuſe auſſi comme tel le Docteur CUDWORTH à cauſe de ſon *Siſtême de l'Univers intellectuel*. Je paſſe ſous ſilence un grand nombre d'autres *Prêtres* qu'on peut raiſonablement juger coupables d'Athéiſme, ſelon la penſée d'un grand (ff) Prélat qui dit *que ce fut un effèt particulier de la Providence de Dieu qu'un ſi grand nombre du Clergé prêtérent au Gouvernement le Serment de fidélité, ſous le régne du* Roi GUILLAUME *& de la Reine* MARIE: *de peur que l'Egliſe ne tombât en ruine; & qu'il ariva par un autre effèt de la même*

(*) *Dans ſes Remarques ſur les* Sermons *du* Dr. Clarck, *& ſa* Diſſertation *contre* Mr. Locke.

† *Dans ſon* Diſcours du Meſſie *pag.* 17. 18.

(ff) *L'Evêqi* SANDERSON, *dans ſes* Notes *ſur ſa Lettre Paſtorale.*

même Providence, que pluſieurs du Clergé refuſérent de le faire, de peur que le Peuple penſant que la Religion n'étoit qu'une choſe imaginaire ne penchât auſſi du côté de l'Athéiſme. Terribles Reproches que les Eccleſiaſtiques ſe ſont atirez par la diverſité de leurs Sentimens ſur l'*Eſſence Divine*; mais qui eſt infiniment plus grande en ceux qu'ils ont de ſes *Atributs*.

(2) C'eſt ſur cette diférence de Sentimens à l'égard des *Atributs de* DIEU, que toutes les conteſtations des *Arminiens* & des *Calviniſtes* ſont fondées; & il n'y a point d'Egliſes Chrétiénes ſur la Terre où on ne trouve cette diverſité d'Opinions à cet égard; Qu'entend-on, en effèt, dans l'*Egliſe Romaine*, ſous les noms de *Janſeniſtes* & de *Jeſuites*, de *Thomiſtes* & de *Moliniſtes*, ſinon diférens Partis qui ſont en diſpute ſur ce même ſujèt? n'eſt-ce pas ce qui a donné matiére à tous les débats qui ſe ſont élevez entre les Docteurs de nôtre Egliſe depuis près d'un ſiécle, & à celui qui ſubſiſte encore aujourd'hui entre le Docteur WHITBY & ſes adverſaires, de ſorte qu'on peut aſſûrer avec vérité, qu'il y a dans chaque Egliſe autant de Sentimens touchant les *Atributs de* DIEU, *qu'il y a des Prêtres qui en traitent.* Puis

qu'il

qu'il n'y a pas un Docteur qui convienne avec un autre ſur tous les *Atribus Divins* en général, qui ne difére de lui au ſujèt de quelques uns en particulier, & nous pouvons dire d'eux ce que CICERON diſoit de quelques Anciens Philoſophes ſur un ſujèt ſemblable, (*c*) *que tous ceux, qui ſoutenoient l'exiſtence des Dieux, tenoient un ſi grand nombre d'Opinions, & ſi diférentes les unes des autres, qu'il ſeroit fort difficile d'en faire l'énumeration; qu'il n'y avoit peut-être pas une de toutes ces Opinions qui fut vraïe, & que pour certain il ne pouvoit y en avoir qu'une qui le fut.* Ainſi pour ne m'étendre pas davantage ſur ce ſujèt particulier je ne raporte plus que l'exemple d'un des plus remarquables diférens qui tiennent nos Théologiens en haleine.

Ce diférent prend ſon origine dans l'Opinion que la plus part d'eux ſuivent, ſelon laquelle ils enſeignent 1. que lorsque les Écritures atribuent à DIEU des *Piez*, des *Mains*, une *Face* & des *Yeux*; nous ne devons pas concevoir qu'il ſoit véritablement compoſé de ces parties; mais

(*c*) Qui Deos eſſe dixerunt tantâ ſunt in varietate & diſſentione conſtituti, ut eorum moleſtum ſit annumerare ſententias. Alterum fieri profectò poteſt, ut earum nulla: alterum certè non poteſt, ut plus unâ vera ſit. *Cicero de nat. Deor. lib.* 1.

mais ſeulement qu'il peut exécuter par ſa Toute-puiſſance, ce que nous ne pouvons pas faire ſans le ſecours de ces Organes; & 2. Que les Paſſions que l'on repréſente en DIEU, ne ſont que des figures qui nous ſignifient les différentes diſpoſitions ou il ſe trouve à nôtre égard & qui répondent aux mouvemens que nous reſſentons en nous-mêmes. Ainſi, nous eſt-il repreſenté en Colére? ce n'eſt que pour nous aprendre qu'il punira auſſi certainement les Méchans, que s'il étoit tranſporté par quelque mouvement colérique. Nous eſt-il parlé de ſon grand Amour? c'eſt pour nous faire entendre qu'il récompenſera auſſi infailliblement les Bons que s'il étoit ſenſible aux ardeurs de cette Paſſion. Nous aſſure-t-il qu'il ſe repentira du mal qu'il avoit réſolu de nous faire, quand nous nous repentirons des péchez que nous avons commis? il nous inſinuë par là que nous en recevrons le même bien que s'il étoit lui-même capable de changement & de repentir. Deſorte diſent-ils, que ces *Atributs* que l'*Ecriture* donne à DIEU, doivent être pris dans un ſens figuratif & non pas littéral. Mais il n'en eſt pas de même, ajoutent-ils, de l'*Entendement*, de la *Sageſſe*, de la *Volonté*, de la *Bonté*,

de

de la *Sainteté*, de la *Juſtice* & de la *Vérité* qui ſont atribuées à DIEU; Il faut prendre ces paroles à la rigueur ſelon le ſens qui leur eſt propre & naturel. C'eſt là le Syſtême que le Docteur TILLOTSON, dernier Archevêque de *Canterbury* ſuit dans tous ſes Ouvrages: & il nous en met les preuves en main en diſant, * *aucun Homme ne peut prétendre de pouvoir ignorer ce que Juſtice, Bonté, & Vérité ſont en* DIEU, *ſans être ateint d'une eſpéce de folie. En effet, ſi nous ignorons cela, il nous eſt indiférent que Dieu ſoit Bon ou qu'il ne le ſoit pas; & en même tems il nous eſt impoſſible de l'imiter dans cet Atribut; car une perſonne qui veut imiter quelque choſe, fait ſes éforts pour ſe conformer en quelque maniére à ce qu'il connoit dans le modéle qu'il ſe propoſe, & il doit néceſſairement avoir quelque idée de ce à quoy il deſire de ſe rendre ſemblable. Si donc nous n'avons aucune Notion certaine & aſſuré de la Bonté, de la Juſtice, & de la Vérité de* DIEU, *nous n'aurons aucune connoiſſance de ſon Etre; & la Religion qui conſiſte à l'imiter, ſera entiérement anéantie.* Mais voïons ce qu'opoſe à ce Prélat, ſi libre à dire ſa penſée ſur ce Point de Religion, le Docteur KING à pre-

* *Sermons, tom. 6. pag.* 15 & 16. *en Anglois.*

preſent Archevêque de *Dublin*; qui, ne diſant pas moins librement la ſienne, nous enſeigne, † *que la plus vive peinture que nous puiſſions nous faire de* DIEU *eſt infiniment éloignée de ce qu'il eſt véritablement*; Que *la Sageſſe, l'Entendement, la Miſéricorde, la Préſcience, la Prédeſtination, & la Volonté, ſous leſquelles les perfections de* DIEU *nous ſont répreſentées, ne doivent pas être proprement entenduës ſelon le ſens de ces paroles.* De plus, que *la Juſtice & la Vertu, avec les autres Atributs que nous nous répréſentons en* DIEU, *ne ſont pas la même choſe que cette Juſtice & cette Vertu &c. que nous atribuons à l'homme; mais qu'elles ſont d'une nature ſi diférente & tellement au deſſus de tout ce que nous pouvons nous imaginer, qu'il n'y a pas plus de reſſemblance entre cès Perfections Divines & celles qui ſont propre aux Hommes, qu'il s'en trouve entre nos Mains & la Puiſſance de Dieu.*

C'eſt-à-dire que, ſelon le ſentiment de ce Prélat, tous ces *Atributs Divins* doivent être expliquez de la même maniere que ceux qui nous répréſentent DIEU comme aïant des *parties corporelles*, ou étant ſujèt à des Paſſions animales.

Or

† *Sermon ſur la Predeſt. Div.* pag. 16, en Anglois.

Or d'un côté, ſuivant la penſée du Docteur TILLOTSON, Dieu devra être defini *un* ETRE *ſans parties auſſi bien que ſans Paſſions ; mais Saint, Juſte Bon &c.* Et de l'autre côté, ſuivant celle du Dr. KING, ce ſera *un* ETRE *non ſeulement ſans parties & ſans Paſſions, mais encore ſans Entendement & ſans Sageſſe ; ſans Volonté & ſans Miſéricorde ; ſans Sainteté, ſans Bonté, & même ſans Vérité.* Quelle confuſion ! quelle diverſité de Sentimens ſur les *Atributs* auſſi bien que ſur la *Nature* de DIEU !

II. Les Diviſions qui régnent parmi les Prêtres ſur toute la face de la Terre au ſujèt des *Ecritures* & de leur autorité ne ſont ni en plus petit nombre, ni moins conſidérables ; Car ſans m'arêter à ce qui ſe paſſe parmi les (*a*) *Bramins* qui tiennent pour ſacré le Livre qu'ils apellent *Shater* ; parmi les *Perſes* qui ont leur *Zundevaſtaw*, parmi les *Bonzes* de la *Chine* qui réglent leur Foi ſur les Livres écrits par les Diſciples de (*b*) FOHE, qu'ils apellent *le Dieu & le* (*c*) *Sauveur*

F *du*

(*a*) *Prêtres des Indes.* (*b*) *Voïages de* Navarette.
(*c*) Salvator Humani Generis dit CONFUCIUS *Phil. Sin. dans la Pref. de ſes Diſſ.* & LE COMTE *dit, le Dieu* FOHE *a été le Sauveur du Monde ; il eſt né pour enſeigner la voïe du ſalut* & *pour expier tous les péchez.* Vol. 2. Pag. 132.

du Monde où il vint pour enſeigner le chemin du Salut & ſatisfaire pour les péchez des Hommes; parmi le *Talapoins* de *Siam*, qui reconoiſſent pour leur Ecriture le Livre d'un certain (*d*) SOMMONOKHODON, que les *Siamois* diſent *être né d'une Vierge & être le Dieu qui avoit été attendu de l'Univers*; Enfin parmi les *Dervis* qui ſuivent leur *Alcoran*; ſans m'aréter, dis-je, ni à ces *Ecrits* ni à ce qui ce paſſe ſur leur ſujets parmi tous ces diférens Prêtres, qui les ont mis en vogue chez ces Nations, dont la Religion n'a rien de commun avec la nôtre, venons à ces Livres qui nous touchent de plus près. Les Cinq Livres de MOÏSE ſont, à la vérité, reçûs comme ſacrez par les *Rabbins Samaritains*, mais la copie qu'ils en ont eſt fort diférente de la nôtre. Et ils ont leur Chronique, ou Hiſtoire particuliére, qu'ils ont écrite eux-mêmes de ce qui s'eſt paſſé depuis MOÏSE, & qui ne convient nullement avec ce qui eſt contenu dans les *Livres Hiſtoriques* du *Vieux-Teſtament*; cette *Chronique* des *Samaritains* qui n'a jamais été imprimée, ſe trouve en (*e*) Manuſcrit dans la Bibliothéque de *Leyde*. Tous les

(*d*) Tachard *Voïage de Siam.*
(*e*) RELANDI *Diſſert.* Vol. 2. pag. 16.

les *Rabbins* des *Juifs* admettent en général les vingt-quatre Livres du *Vieux-Testament*, les Prêtres de l'Eglise *Romaine*, de l'*Anglicane* & des Autres Eglises Protestantes les reçoivent aussi, & outre cela ceux du *Nouveau-Testament*. Mais *Rome* ne reconnoit-elle pas avec cela pour Canoniques divers autres Livres que les *Protestans* rejétent comme Apocriphes; & que *l'Eglise Anglicane*, en le distinguant des autres Eglises Protestantes, fait passer pour demi-Canoniques, & pour cette raison elle fait dans ses Temples la lecture de quelques endroits de ces Ecrits demi-inspirez à la place de plusieurs Chapitres, qu'on obmèt de ces autres livres entierement Canoniques.

Voila déja une diférence dans le *nombre* de ces livres sacrez; mais combien ne trouve-t-on point d'Opinions contraires sur leur *Autorité*, les uns lisant selon un tel *Manuscrit*, & les autres selon un autre. Mais de toutes les disputes qui subsistent sur ce sujèt, il n'y en a point de plus considérable que celle qui regarde l'original *Hébreu* & la Version des *Septante*, entre lesquels il y a une si grande *diférence que* si l'on en croit cel*le-ci préférablement* à l'autre, le Monde

ſera plus vieux de 1500. ans. Ce qui a donné lieu à d'autres débats plus ou moins importans, mais que je paſſe ſous ſilence pour m'atacher à quelque choſe qui mérite plus d'atention.

Dans la *Primitive Egliſe* il y avoit pluſieurs Evangiles & autres Livres qui avoient cours parmi les Prêtres, tels étoit un (*a*) *Evangile ſelon les Hébreux*, celui *ſelon les Egiptiens*, les *Traditions de Mathias* &c. Et ne voïons nous pas par les Ecrits qui nous ſont reſtez des Péres des deux premiers Siécles, qu'ils régardoient comme ſacrez pluſieurs Livres qui ſont ou perdus pour nous ou rejetez comme Apocriphes. La même choſe ne ſubſiſte-t-elle pas encore aujourd'hui ; & n'y a-t-il pas je ne ſais combien d'Ecrits qui ſont reſpectez par quelque Secte de *Chrétiens* diſperſez, ſoit dans l'*Aſie*, ſoit dans l'*Afrique*, dont les uns nous ſont tellement inconnus que nous n'en ſavons que les Noms, tel eſt un Livre, dont (*b*) parle le Docteur GRABE, nommé *les ſecrèts de St. Pierre*, reçu par les *Cophtes* & dont nous n'avons aucune Copie ; & l'autorité des autres, que nous avons, nous eſt ſi ſuſpecte que nous ne

(*a*) *Millii* Prolag: in N. Teſt: pag. 5. 6. 7.
Spicileg: Secul. 1. p. 73.

ne faisons pas difficulté de les rejeter, tel est le Livre de *Constitutions Apostolique*, que LUDOLPHE (*e*) dit être reçû chez les *Chrétiens* de l'*Abissinie*; tel est encore *l'Evangile de St.* JAQUES que † POSTELLUS a aporté des parties Orientales, où ce Livre étoit en usage; Et qui, l'un & l'autre, ne sont parmi nous d'aucune autorité.

Après toutes cès Disputes que tous les Prêtres ont ensemble pour soutenir l'*autorité* des Livres qu'ils admètent, & détruire celle de ceux qu'ils rejètent; il s'en présente encore une autre, entre ceux qui reçoivent les mêmes, sur le dégré d'autorité qu'ils doivent avoir parmi eux : quelques uns leur en atribuant plus, quelques autres moins.

Les Prêtres de *Rome* assurent que le Texte de l'*Ecriture* est si *corrompu*, si *incompréhensible* & demande tant d'explication, que nous devons rechercher dans l'autorité de leur Eglise la Vérité des doutes particuliers qui naissent dans la Religion Chrêtienne. Les autres qui prétendent conoître plus parfaitement l'*Ecriture* ne sauroient convenir touchant l'inspiration des Livres sacrez; les

(*e*) *Hist: Æthiop:* L. 3. C. 4. §. 27.
† *Fabricii Codex Apocr.* p. 48.

uns soutiénent qu'il n'y a point de pensée, point de parole qui n'ait été inspirée; d'autres que les pensées ont été inspirées, mais non pas les paroles; plusieurs, que ces seuls pensées là ont été inspirées qui ont du raport aux Points fondamentaux de la Foy; & enfin d'autres se contentent de dire que ces Livres ont été écrits par d'honêtes gens avec un très-grand soin & beaucoup d'exactitude, mais sans inspiration ni à l'égard des pensées ni à l'Egard des paroles.

Il n'y a point de doute; si nous considérons le cours des choses humaines, que les *Brâmins*, les *Perses*, les *Bonzes*, les *Talapoins*, les *Dervis*, les *Rabins*, en un mot, tous les *Prêtres* qui ont fondé leur Religion sur des Ecritures, n'aïent varié touchant les Livres de leur Religion tant par raport à l'*inspiration*, que par raport aux *Copies* de ces mêmes Livres.

III. Mais des disputes agitées sur l'*autorité* des Livres sacrez, passons à celles qui naissent de l'*explication* & du *sens* qu'on prétend que doivent avoir tant de passages de ces Livres. Il est d'abord certain que ces diférens *sens* ont été la source d'un nombre prodigieux de *Sectes* que les Prêtres ont suscitées chacun en sa

Reli-

Religion. Et quoi que les Livres du *Vieux* & du *Nouveau Testament* aïent été immédiatement révélez de DIEU même, & que toutes les autres Ecritures aïent été faites par des *Imposteurs*; Cependant les *Prêtres* de l'*Eglise Chrétienne*, aussi bien que ceux des autres Eglises, n'ont seulement pas divisé la Religion en une infinité de *Sectes* par leurs diférentes Interpretations, mais les Prêtres même d'une même Secte se contrarient à l'infini sur le *sens* des Livres qui sont reçus parmi eux; & c'est cette contrariété qui donne une grande force à mon sentiment sur l'obligation & la nécessité de *penser avec Liberté*.

Pour mettre cette matiére dans tout son jour, & vous faire concevoir quelle est cette diférence de sentimens qui se trouve parmi les Prêtres sur le *Sens & l'interprétation* de leurs Saintes Ecritures, je ne tirerai des exemples & des preuves que du *plus divin* de tous les Livres, qui étant reconnu pour tel, devroit être plus propre à prevénir la diversité des Opinions qu'à la faire naître.

1. Ainsi en gardant un certain ordre, je commencerai par vous donner une Idée *succinte de nos* Saintes Ecritures, qui *puisse vous faire* conoître évidemment

qu'elles ont été la ſource de ce grand nombre d'Opinions qui ont partagé, & ligué les Prêtres les uns contre les autres.

2. Je vous donnerai enſuite un éſſai de cette diverſité d'Opinions, en vous raportant celles qui régnent parmi les Prêtres de l'*Egliſe Anglicane:* je dis un *éſſai*, car il faudroit faire un ouvrage complèt ſi on vouloit ſeulement faire l'Enumération de toutes les diférentes Opinions des autres Sectes de Chrêtiens; & de là vous pouvez aiſément conclure quel nombre innombrable d'Opinions il doit y avoir parmi tout le reſte des Prêtres, ſur le *Sens* de leurs Ecritures; puiſque *le Livre le plus divin* cauſe tant de diférens parmi les Prêtres d'une même Secte, quoiqu'il n'y ait ni moïen, ni force, ni intérêt qu'on ne mette en œuvre pour les contraindre de ſe réünir en un même ſentiment.

I. Je ne ſuis pas ſi orgueilleux que de me croire aſſez de lumiéres pour, en traçant les caractéres de nos divins Ecrits, vous en donner un Idée exacte. Ainſi j'aime mieux emprunter pour cela la ſavante plume de l'Evêque TAYLOR. Ce Prélat eſt aſſez célébre non ſeulement par ſa docte *Défence du Droit divin de l'Epiſcopat*, l'*Hiſtoire* qu'il a compoſé

de

de la Vie de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & d'autres Livres de Dévotion, mais auſſi par les ſoufrances qu'il a courageuſement endurées pour l'*Egliſe Anglicane* & pour la Famille Roïale, pendant les Guerres Civiles. Ce Religieux Prélat nous dit 1. * *qu'il y a une infinité de paſſages dans les Ecritures qui contiennent en eux de grands miſtéres, mais qui ſont envelopez d'un nuage ſi épais, obſcurcis d'ombres ſi impénétrables, rélévez par des Expreſſions ſi ſublimes, enrichis de tant d'Allegories, & d'Ornemens de Rhétorique, ſi profonds en matiére, & ſi cachez par la maniére dont le ſujèt eſt quelques fois revêtu & déguiſé, qu'il ſemble que Dieu ait eu le deſſein de nous les donner pour exercer nos eſprits; nous convaincre de nôtre incapacité; nous faire ſuporter charitablement les uns les autres ſur le fait de la Religion; & nous humilier, en nous mêmes; plûtôt que pour y trouver les principes de nôtre Créance & les Articles de nôtre Foy.*

2. (*a*) Il dit, *qu'il y tant de milliers de Copies des Ecritures, qui ont été écrites par des perſonnes de partis & d'Opinions ſi*

* *Dans ſes Ouvrages Polémiques p. 905. en Anglois.*

(*a*) *Pag: 966.*

opoſées, de tempéramens & de Génies ſi contraires, d'eſprits ſi diférens en habileté & en foibleſſes, qu'on reconnoit une grande variété dans le Vieux & le Nouveau Teſtament par la ſeule lecture qu'on en fait.

3. (*b*) *Qu'il ſe rencontre en pluſieurs endroits de l'Ecriture un double ſens, qui eſt tantôt Littéral, & tantôt ſpirituel; & qu'il faut encore ſubdiviſer: car le ſens Littéral eſt ou Naturel ou Figuratif; & le Spirituel eſt quelquefois Allégorique, & quelquefois Analogique; d'autres fois même une même phraſe comprend pluſieurs ſens Littéraux.*

4. (*c*) *Que pluſieurs endroits de l'Ecriture renferment de grands Miſtéres & des Points de la derniére importance, & qui cependant ſont écrits d'une certaine maniére qu'on n'a aucune marque certaine pour découvrir ſi le ſens doit être pris à la Lettre ou figurément.*

5. *Qu'il s'en trouve quelques autres qui ſont couchez dans les mêmes termes avec des paroles, des raiſons & ſur des ſujets qu'on croiroit être les mêmes en aparence; & qu'il faut cependant expliquer en un ſens tout différent.*

6. (*d*) *Qu'on lit certains paſſages de l'Ecriture qui renferment de ſi grands Miſtéres,*

(*b*) *pag.* 967. (*c*) *pag.* 969. (*d*) *pag.* 970

ſiéres, qu'il n'y a que des perſonnes très-ſaintes & très-ſpirituelles qui puiſſent en avoir l'intelligence.

7. *Qu'il arive dans l'Ecriture la même choſe que dans toutes les Sciences, dont les Syſtemes ſont exprimez d'une telle maniére qu'ils ſoufrent pluſieurs explications, & ſoit parceque le ſujet eſt compris ſous des termes généraux, ou parceque l'eſprit humain eſt rempli d'une infinité d'idées, ils répreſentent à la penſée de différentes perſonnes, & même d'une ſeule, des choſes tout-à-fait diſſemblables, quelquefois contraires & ſouvent remplies de variétées? Ce qui eſt ſi ordinaire à l'Ecriture, que s'il ne s'agiſſoit pas d'une choſe auſſi ſérieuſe & auſſi ſacrée, il y auroit de quoi divertir ſa penſée en voïant à combien de deſſeins diférens on peut faire ſervir un même paſſage.*

8. *Que la maniére dont les Livres Sacrez ſont écrits eſt telle, que la liaiſon & la ſuite de leurs parties ne peut nous ſervir à avoir une conoiſſance certaine du ſens qu'elles renferment, car lors qu'elles mètent en avant deux ou trois ſujèts qui ſont comme les antécédens de ce qu'on en doit inférer, quelle certitude peut on avoir que le raport qu'on y fait eſt juſte & que la conſéquence qu'on en tire répond à ſes prémices?*

ainſi

ainſi ce n'eſt pas le moïen de trouver le ſens de l'Ecriture que de le chercher dans l'enchainement de certains paſſages, dont l'un ne dépend point de l'autre & qui préſentent à la penſée des choſes d'une nature différente de ce qu'on avoit lû dans le paſſage précédent.

9. *Qu'il eſt vrai que la Comparaiſon des paſſages eſt un grand moïen, qu'on prétend avoir, pour fixer le ſens de l'Ecriture; mais, ce ſavoir-faire demande une Capacité ſi étendüe, que les plus habiles Théologiens n'ont pû s'empêcher de varier ou dans les paroles, ou dans le ſens, d'altérer les circonſtances, & de changer les Termes; ainſi on peut aſſurer avec raiſon qu'il n'y a rien au monde, dont les étourdis puiſſent faire un plus méchant uſage; puis que ceux qui y aportent le plus de précaution, ſont ſi ſujèts à ſe tromper; en un mot, qu'il y a de quoy arêter & embaraſſer l'eſprit le plus intelligent.*

10. *Qu'on croit pouvoir expoſer les Ecritures par l'Analogie qu'elles ont avec la Raiſon. Mais comme il faudroit pour cela que les Hommes euſſent un Intellect Univerſel muni de principes infaillibles, par leſquels chacun pouroit prouver infailliblement la vérité de tout ce qui y auroit du raport; cette maniére de raiſonner eſt auſſi ſujète à illuſion qu'aucune autre. Car il*

n'eſt de la Raiſon comme du Goût des Hommes, &c.

11. *Qu'il y en a d'autres qui eſpérent expliquer l'Ecriture par l'Analogie de la Foy. Mais c'eſt une prétention chimérique, c'eſt une choſe qu'on trouve dans les Eſpaces imaginaires, & qui change autant que la droite & la gauche d'une Colomne.*

12. *Qu'enfin on s'imagine avoir beaucoup fait pour l'interprétation des Ecritures en conſultant les Originaux : Mais la difficulté n'eſt pas dans le langage, mais dans le ſens, de quelque maniére qu'il ſoit exprimé. La Confrontation de l'Original ne ſert pas plus à trouver aujourd'hui le véritable ſens qu'il faiſoit dans la premiére Egliſe ou les Traductions de la Bible varioient à l'infini, ne s'en trouvant pas une qui fut ſemblable à l'autre.*

II. A la faveur de cette idée générale des Livres de l'Ecriture, j'entame le ſujèt qui m'a obligé à la donner, & qui eſt la diverſité des Opinions des *Prêtres* de l'*Egliſe Anglicane*, qu'ils fondent cependant toutes ſur les mêmes Ecritures.

1. Le premier de cès diférens régarde la SAINTE TRINITÉ qui eſt le point le plus fondamental de toute la Doctrine Chrêtienne : cependant tout néceſſaire qu'il ſoit de le bien entendre, en combien

bien de maniéres les Prêtres ne l'expliquent-ils pas par des conſéquences tirées de l'Ecriture?

Il y en a qui font conſiſter la Doctrine Orthodoxe touchant la *Trinité* à croire (a) *trois Etres diſtincts, Eternels & parfaitement égaux, qui ne ſont cependant qu'un dans une même Eſſence*, en quoy conviennent les *Prêtres Orthodoxes* du quatriéme ſiécle & particuliérement St. ATHANASE, (b) qui dit *que les Perſonnes de la Trinité ne ſont qu'un Dieu, comme* PIERRE, PAUL & TIMOTHÉE ne ſont qu'un Homme.

Quelques uns (c) ſoutiennent *trois Etres diſtincts, Eternels & Egaux*, dont *l'unité eſt* en partie *individuelle*, en partie *ſpécifique*.

Quelques (d) autres diſent que *ces trois Etres ſont diſtincts, Eternels, mais inégaux, dont le premier exiſte par lui même, & le ſecond & troiſiéme lui ſont ſubordonnez*; d'où nait un autre diférent entr'eux, quelques uns ſoutenant que *le Fils & le St. Eſprit émâne du Pére par une*

(a) Braddock *dans ſa Doctrine des Anciens Péres*, Vol. 1.
(b) Athanaſii Opera. *Ed Par. vol. 2. p. 160.*
(c) Scherlock *dans ſa Defence de la Trinité.*
(d) *De ce Sentiment ſont les Docteurs ſuivans, Towler*, Bull, Cudworth, Payne, & Clarke.

une nécessité qui est inhérente à sa nature, & les autres voulant que ce soit l'effet d'une opération qui lui est volontaire.

(*a*) Un autre prend les *Personnes* pour *des modes & des maniéres éternelles, qui sont propres à l'Existence Divine, ou pour trois Relations intrinséques dans une même substance divine, sous lesquelles elle s'envisage elle même.* Et selon cette *Hipothese* il soutient que *toute la Divinité s'est incarnée en* JESUS-CHRIST, *mais non pas entierement.*

(*b*) Un autre considére ces mêmes Personnes *comme des Relations extrinséques d'une même substance par raport au Genre humain*, entant qu'elle en est *le Créateur, le Rédempteur, le Sanctificateur*; à peu près comme *le Roi* GUILLAUME étoit Roi d'*Angleterre*, de *France*, & d'*Irlande*. Ce même Théologien ajoute que *les trois Personnes font un Dieu, comme la Longueur, la Largeur & la Profondeur font un Cube, ou comme trois piéces de quatre sols en font une de Douze.*

Il s'en trouve encore qui entendent par la Trinité (*c*) *un Esprit qui de toute Eternité a été la Sagesse même, qui de toute*

(*a*) Le Dr. South *dans ses Animadv sur la Trinité.*
(*b*) Le Dr. Wallis *dans ses Lettres sur la Trinité.*
(*c*) *Le Dr. Nye dans ses Institutions de la Trinité.*

toute Eternité s'eſt connu lui même, & qui de toute Eternité s'eſt aimé lui même.

(*d*) Enfin il y en a qui admettent les Paroles du *Symbole d'Athanaſe* ſans vouloir y donner aucun ſens ni aucune explication, croïant que *cet Article de foy* eſt quelque choſe *d'incompréhenſible.*

2. La diſpute que les Prêtres agitent pour ſçavoir ſi la Doctrine de la Trinité doit paſſer pour un Article fondamental de la Foi Chrêtienne cauſe un ſecond diférent.

Le Docteur SOUTH, tient pour certain (*e*) *qu'un Homme n'eſt non plus Chrêtien ſans la croïance de la* TRINITÉ *qu'il ne peut être Homme ſans une Ame raiſonable.* L'Evêque (*f*) BULL a auſſi écrit un Livre contre EPISCOPIUS & d'autres pour prouver la *néceſſité de cette Croïance* & *de celle de l'Incarnation.* On peut même dire que c'eſt le ſentiment de la plûpart des *Prêtres*; Et comme l'a obſervé l'Evêque (*g*) TAILOR, l'*Exemple, qu'un auſſi excélent Homme* qu'A-

(*d*) *Conſiderations ſur la* Trinité *par* Gaſtrel.
(*e*) *Dans L'Epit. Dedicat. de ſes Animadverſions ſur la* Trinité.
(*f*) De Neceſſitate Credendi &c.
(*g*) *Dans ſes Ouvrages Prolémiques ou de Controverſes pag.* 964.

qu'ATHANASE (*h*) *a donné dans ſon Symbole, a été ſuivi avec trop d'empreſſement ; de là eſt venu que le Monde étant partagé en Factions ; Toutes ſe damnent les unes les autres, chaque parti eſt damné par tout le reſte ; & on ne peut différer d'un autre ſur quelque opinion que ce ſoit, qu'on ne vous menace auſſitôt de Damnation éternelle.*

Cependant ce religieux Prélat ne paroit pas être de ce ſentiment, puis qu'il dit que (*i*) *ſi l'on fait atention combien peu de Gens entendent bien le* Symbole d'ATHANASE ; *Qu'il contient des choſes directement contraire, en aparence, à la raiſon naturelle, Quel peu de fondement ont dans* l'Ecriture *les explications curieuſes de ce Pére ; Avec quelle foibleſſe il pouvoit apuïer par la* Tradition, *ce qu'il avance au ſujèt de la* Trinité ; *Les motifs qu'il a eu d'inſérer cet Article, pour défendre & excuſer les Péres qui s'étoient expliquez eux-mêmes à la maniére des*

G Ariens.

(*h*) *Ce Pére dit hardiment à la fin de ſon* Symbole, Hæc eſt fides Catholica, quam niſi quis fideliter firmiterque crediderit, ſalvus eſſe non poterit. *C'eſt-là la foi Catholique ; ſi quelqu'un ne l'embraſſe point ſincerement & fermement, il ne peut être ſauvé. Par là il a donné l'Exemple de damner tous ceux qui ne ſont pas de nôtre opinion.* (*Ceste remarque eſt ajoutée.*)

(*i*) *Ibid. pag. 963.*

Ariens. *Avec quel empreſſement les Ariens en apelérent aux Péres, pour diſputer leur cauſe, & avec quel adreſſe on l'évita; ſi on conſidére, dit-il, toutes ces choſes, on jugera ſans doute qu'il n'auroit pas été mal à propos qu'on eut renvoïé le jugement final de cette importante diſpute à* JESUS-CHRIST, *qui a été établi le Juge de tous les Hommes; & qui les jugera avec équité, car il connoit toute vérité, juſques à quel point il eſt néceſſaire de la croire; & toutes les excuſes qui diminuent la malice du Péché:* Ce qu'ATHANASE *tout Saint Homme qu'il étoit ne connoiſſoit pas aſſez bien pour pouvoir nous aſſeurer ſi poſitivement qu'elle ſera cette Sentence.* De là l'Evêque TAYLOR conclut qu'*il paroit étrange qu'un tel défaut de Charité ſe trouve dans un Symbole & ſur tout qu'on en ait fait un Article de Foi.*

Le Docteur WALLIS qui convient avec cet Evêque dans ſa Concluſion, n'en difére que par un certain milieu qu'il garde, en prétendant que *les ſentences de Damnation qu'on lit dans le Symbole* d'ATHANASE *ne doivent pas être entenduë à la rigueur.* A quoi pluſieurs Théologiens ajoutent que *ces Sentences de Damnation ne font point partie du Symbole*, qui oblige ſeulement à croire l'Article

ticle de la *Trinité* comme il y eſt exprimé.

3. Nos Prêtres ſont encore dans un grand embaras au ſujèt de la *Réſurection* des Hommes; dont ils ont bien de la peine à donner quelque Idée claire. Car reſſuſciteront-ils avec un Corps compoſé du même nombre de particules matérielles qu'il avoit, lors qu'il a été mis dans le tombeau; ou avec celles qui l'ont compoſé pendant quelque tems, ou même avec toutes celles qui ſont jamais entrées dans ſa compoſition durant tout le tems qu'il a été animé?

Reprendront-ils un Corps formé de particules qui n'auront jamais été unies à l'Ame dont il étoit animé? ou bien ſera-t-il indiféremment compoſé de quelques unes de ces particules qu'il avoit & quelques autres qu'il n'avoit pas? enfin les Hommes reſſuſciteront-ils avec un Corps ou ſans corps? ce ſont des débats qui ont commencé depuis qu'il y a des Prêtres, & qui ne finiront jamais tant qu'il y en aura.

4. La *Prédeſtination* eſt un autre ſource de diférentes opinions parmi nos *Prêtres*. On ne peut douter qu'ils n'aïent été *Calviniſtes* ſur ce ſujèt dès le commencement de la Réformation & plu-

Innovateurs qui ſont parmi le Clergé. Les deux derniers ont depuis peu attaqué avec beaucoup de chaleur, mais à la vérité avec des raiſonemens très foibles, le Docteur WHITBY, qui s'eſt fait connoître pour zélé *Arminien*, dans pluſieurs Livres qu'il a nouvellement donnez au Public. Il ne faut pas que j'oublie de rendre juſtice à l'Evêque de * *Londres* d'à-préſent; Prélat d'un ſçavoir auſſi profond qu'ortodoxe, & que pluſieurs ont entendu, avec plaiſir parler, fortement dans ſes excelens Sermons, en faveur de la *Prédeſtination*.

5. Les *Tourmens de l'Enfer* ont auſſi donné la gêne, à l'eſprit de nos Prêtres, quelques uns des plus éminens en ſçavoir ont douté ſi ces tourmens ſeront éternels. Le Docteur HENRY MORE Fameux Philoſophe auſſi bien que grand Théologien, prétend § que *ces paroles* Αἰὼν & Αἰώνιος *de l'Ecriture ſignifient également ce qui eſt proprement éternel, ou bien ce qui eſt d'une longue durée; enſorte que nous ne pouvons rien décider ſur l'Eternité ou la Durée des ſuplices de l'Enfer.* Il ajoute, *que les Menaces ne ſont pas de même obligation que les Promeſſes; parce que*

* *Il eſt mort il y a environ quatre mois.*

§ *Dans ſes Anotations ſur* Lux Orientalis, *pag.* 73, 74.

que celui qui fait les Ménaces eſt cenſé le Créancier, & celui contre qui elles ſont faites eſt eſtimé le Debiteur; au contraire la perſonne qui promèt devient Debiteur, & celui à qui il eſt Promis en aquiert le titre de Créancier. D'ou il arive que le Prométant eſt dans une obligation indiſpenſable d'effectuer ſes Promeſſes, en qualité de Debiteur. Mais le menaçant en qualité de Creancier, n'eſt pas obligé, d'exiger le Chatiment; puis qu'il eſt au pouvoir de tout Créancier de remettre, s'il veut ce qui lui eſt dû. C'eſt pour cela qu'en cette menace du Feu éternel, quand Αἰώνιος *auroit le même ſens qu'il a en vie éternelle, celle-ci étant une Promeſſe & l'autre ſeulement une Menace*, il ne s'enſuit pas, ſelon la propre ſignification de ce mot, que *ſi la vie, qui doit être la récompenſe du Juſte ſera éternéle, le Feu qui ſera le châtiment du Pécheur, doive être auſſi éternel, parce que Dieu fait l'office de ce Créancier à l'egard du Pécheur qu'il menace, & qu'il conſerve toujours le droit & le pouvoir de remetre toute la dette ou une partie; Mais il ſe rend Débiteur à l'egard du juſte en vertu de ſa promeſſe & ne peut ſe diſpenſer de lui tenir parole.*

Le Docteur TILLOTSON ce pieux & *raiſonable Prélat* s'exprime à peu

près de même & ſuit le même ſentiment dans ſon Célèbre Sermons *ſur les Tourmens de l'Enfer*. Et le Docteur * HICHES nous aprend que cinq ou ſix Théologiens qui ont de hautes Dignitez dans l'Egliſe, ont été portez à adopter cette opinion par la lecture d'un Manuſcrit écrit à *Norwich* par un vieux ſceptique (c'eſt ainſi qu'il appelle Mr. WHITEFOOT.)

6. L'Oſervation du *Jour du Sabat* ou du *Dimanche* eſt encore une autre Dificulté. L'*Angleterre*, depuis la *Reformation* juſques au Regne du Roi JAQUES I. s'étoit rendue autant remarquable par ſa rigidité à obſerver ce jour religieuſement, que l'*Ecoſſe* l'eſt devenuë aujourd'hui; & je ne ſçaurois raporter aucun exemple de Prévarication contre la Sainteté de ce jour, pendant tout le long Regne de la Reine ELISABTH; à moins que de citer celui † d'AYLMER Evêque de *Londres*, qui avoit coutume de s'exercer le Dimanche dans ſon Palais de *Fulham* au *jeu de Boule*, avec ſes Chapelains. Le Roi JACQUES I. fut celui qui s'opoſa le premier à une ſi Sainte

* *Dans ſes Diſcours ſur* Tillotſon & Burnet *pag.* 46.
† *Voïez la Vie de ce Prélat écrit par* Strype *pag.* 215. 294.

Sainte Police en publiant une Proclamation qui permétoit les divertiſſemens pendant ce St. jour, & il obligea même tous les Miniſtres de la lire dans leurs Egliſes: on vit même pluſieurs (ſſ) Prêtres tant ſous ſon Regne que ſous celui de ſon Succeſſeur CHARLES I. qui écrivirent (peut-être pour s'accommoder à l'eſprit libertin de la Cour) pour prouver que le Dimanche n'étoit pas un jour de *Sabat* & n'avoit aucun raport avec les mœurs: Mais il s'eſt trouvé des Théologiens plus Pieux & plus Ortodoxes qui ont répondu à leurs Ecrits & qui ont combatu une telle Erreur. On ne peut pas dire encore que cette controverſe ait fini, puiſqu'un vénérable † *Prêtre*, d'un rang diſtingué, a compoſé depuis très-peu de tems un ouvrage pour autoriſer les Jeux & les Paſſetems pendant le St. jour du Dimanche.

7. La Queſtion ſi *l'Epiſcopat eſt d'Inſtitution divine ou humaine*, eſt une autre matiére de Diſputes entre nos Prêtres qui la regardent comme très importante par raport à l'Egliſe.

Il eſt conſtant, que depuis la Réfor-

G 5 ma-

(ſſ) *Ce furent les Docteurs* Prideaux, Berewood, White, Heylin, Dowe, Pocklington, Mede, &c.

† *Dr. Morer dans ſon Livre* du Nom & de l'Idée du Sabat.

mation juſqu'au Rétabliſſement du Roi CHARLES II., nôtre Egliſe, autoriſée en cela par pluſieurs de nos Prêtres, a crû que l'*Epiſcopat* n'étoit pas d'Inſtitution Divine; & un † *Pair* du Royaume obſerva, dans une Harangue qu'il fit dans la Chambre des Seigneurs, que l'Ordination Presbitérienne avoit été permiſe & pratiquée dans l'Egliſe depuis la Réformation juſques au tems de l'Acte *d'Uniformité* qui ne permétoit que l'Ordination Epiſcopale & qu'alors même on nomma à l'Epiſcopat pluſieurs de ceux qui n'avoient jamais été ordonez Prêtres par des Evêques. Cependant quelques (*ff*) Prêtres, dont le nombre n'eſt pas grand, ont écrit avant & après le Rétabliſſement du Roi CHARLES pour ſoutenir que l'Epiſcopat eſt de Droit Divin; & ce Différent fait à préſent beaucoup de bruit dans l'Egliſe; Et ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette Queſtion, eſt, qu'elle ne diviſe pas ſeulement les Prêtres entr'eux, les uns étant d'un parti, les autres d'un autre; mais qu'elle a eu tant de pouvoir ſur l'eſprit du Docteur STILLINGFLEET, que de le diviſer

† *Voïez le Recueil des Traitez Politiques, ou State Tracts en Anglois* à la pag. 50.
me les Evêques Hall & Taylor.

diviſer lui-même en deux partis qu'il a ſuivis alternativement. Car dans le tems qu'il étoit *Presbitérien*, il compoſa un † *Livre* pour prouver que l'Epiſcopat n'étoit que d'Inſtitution humaine, mais étant devenu *Evêque* il en fit un * autre pour ſoutenir qu'il étoit d'Inſtitution Divine; & en cela il imita AYLMER Evêque de *Londres*, qui fut d'opinion, avant d'être Evêque, (*a*) que les Biens en Terre apartenant au Clergé devoient être donnez à la Reine ELISABETH pour l'aider à faire la guerre contre la *France* & *l'Eſpagne*; & qui après qu'il eut obtenu ſon Evêché, chanta la *Palinodie*, en s'apliquant ces paroles, *quand j'étois Enfant, je parlois comme un Enfant*, & *je penſois comme un Enfant*.

8. La Doctrine du *Peché Originel*, ſur laquelle pour ainſi dire tout le ſiſtéme de la Religion Chrêtienne eſt fondée, a ſervi de matiére à une fameuſe diſpute entre l'Evêque TAYLOR, & celui de *Rocheſter*; Et c'eſt encore aujourd'hui le ſujèt de celle qui eſt entre le Docteur WHITBY & le Docteur EDWARD du College de *Chriſt* à *Oxford*; & qui

† Irenicum.

* *Dans ſes Mandemens à ſon Clergé en 1690.*

(*a*) *Dans ſa Vie écrite par* Strype *à la pag. 225. &c.*

& qui métent tous en queſtion ſi les Hommes méritent la Mort Eternelle à cauſe du Péché d'ADAM.

9. Je joindrai à cette diſpute celle que le Docteur FOWLER à préſent Evêque de *Gloceſter* a eu tout récemment avec le Docteur SHERLOCK, l'un & l'autre étant ſoutenus de leurs ſeconds, & qui mèt en queſtion ſi *l'Ame de nôtre Seigneur exiſtoit dans le Ciel avant l'incarnation.*

10. Qui ne ſait comment les Prêtres ſe ſont mutuelement anathematiſé à l'ocaſion du *Batême adminiſtré par les Laïques.* L'uſage en avoit été permis juſques au Régne de JAQUES I. Ainſi qu'il étoit exprimé dans une Rubrique de nôtre Liturgie, en ces termes: *Que ceux qui ſeront préſens au Batême invoquent Dieu, & diſent la priere Dominicale, ſi le tems le permèt; & enſuite, qu'un de la Compagnie nomme l'Enfant, en le plongeant dans l'eau ou la verſant ſur lui, en diſant, je te Baptiſe &c.* Et autant que je puis avoir connoiſſance des Livres d'Egliſe, la validité du Batême adminiſtré par un Laïque a été un point arêté parmi les meilleurs *Anglicans*, qu'on n'a mis *en queſtion* que depuis très peu de tems. *Car le digne* Prêtre Mr. SELLER, qui *étoit tellement* du parti Rigide qu'il l'étoi

l'étoit même de celui des *Jacobites*, aſſûre *que le Batême qu'*ATHANASE *encore Enfant adminiſtra, en joüant, à ſes petits Compagnons d'Ecole, qui étoient Païens auſſi bien que lui, étoit valide & ne devoit pas être réïtéré ; comme le jugea* ALEXANDRE *alors Patriarche d'Alexandrie, ſans qu'aucune partie de l'Egliſe s'y opoſât.*

Cependant l'Evêque de *Salisbury* a été cenſuré par les *Prêtres* qui ont écrit contre lui pour avoir aſſuré, † *que la Foi en la Sainte Trinité donne à tous les Hommes le droit de Bâtiſer, & que tel a été le ſentiment de l'Egliſe pendant plus de* 1400. *ans : ce qui en matiére de Rite eſt d'une grande autorité. Que l'on régardoit le Batéme comme un don que* JESUS-CHRIST *avoit fait à ſon Egliſe, & qu'ainſi, étant adminiſtré au nom du Pére du Fils & du St. Eſprit, c'eſt le Batême de Jeſus Chriſt, ſoit que ceux qui l'adminiſtrent ſoient Orthodoxes, ou Hérétiques ; Eccleſiaſtiques ou Laïques ; Hommes ou Femmes : comme il s'eſt pratiqué dans les derniers Siécles.*

11. Quel changement n'eſt il pas arivé à l'egard de l'Opinion que nos anciens *Prêtres* avoient de l'*Uſure* qu'ils *taxoient de Péché ?* un digne Eccleſiaſtique

† *Dans deux de ſes Sermons publiez en* 1710

ſtique nommé Mr. BLAXTON, a fait un Recueil des plus ſavans & des plus fameux Théologiens de l'*Egliſe Anglicane*, qui, depuis la Réformation juſques à l'année 1634., ont condamné l'*Uſure* comme une pratique illicite & défenduë par la Parole de Dieu. Et je pourois y en ajouter un ſi grand nombre d'autres, qui ont ſuivi ſur ce point le Clergé de nos premiers tems, que j'en ferois un Livre auſſi gros que celui de l'*Obéïſſance paſſive*. Mais je me contenterai de raporter l'Opinion de l'Evêque SANDERSON, Caſuiſte auſſi ſavant que Théologien profond, qui ſoutient (*a*) *que prendre ſix pour cent c'eſt violer le Sabat, & que quiconque prend de l'intérêt pour ſon argent, quand bien même ce ſeroit conformement aux Loix du Païs péche contre les Dix Commandemens & particuliérement contre le quatriéme parceque le Dimanche eſt du nombre de jours qui compoſent le terme de l'intérêt*; on peut même dire que les Sermons & les Livres que les *Prêtres* ont fait ſur ce ſujèt, avoient fait une telle impreſſion ſur l'eſprit de nos Anciens Laïques; qu'on inſera dans un Acte, paſſé la 13. année du Régne de la Reine ELISABETH, pour réduire

(*a*) *Dans ſes Notes à la Lettre Epiſcopale*, pag. 44.

réduire l'*intérêt* à dix pour cent, que *toute Uſure, étant défenduë par la Loi de Dieu, eſt un péché déteſtable*; & à la fin d'un autre Acte pour reduire l'*intérêt* à huit pour cent & aprouvé l'an vingt & uniême du Régne de JACQUES *I.* on lit, *pourvû qu'aucune parole contenuë dans cette Loi ne puiſſent être entenduë ou expliquée en faveur de l'Uſure au préjudice de la Religion & de la Conſience.* Mais la plûpart de nos *Prêtres* d'aujourd'hui ont changé de ſentiment. Et il n'y en pas un que je ſçache, qui taxe l'*Uſure* de Péché, ſi nous en exceptons Mr. DAVID JONES. Bien loin de cela il y a lieu de croire qu'ils l'ont miſe au rang des Vertus Chrêtiénes, puis qu'il n'y a rien de plus commun que de les voir ſur la *Bourſe* au nombre des Acheteurs d'Actions & qu'ils s'aquitent très-bien du devoir de Procureurs & de Notaires pour faire des contracts d'aſſûrance, quand il s'agit de placer quelque argent en intérêt.

12. L'Eſprit de diſpute les emporte encore plus loin; en effêt, ne les entend-on pas agiter la queſtion, *Quelle Religion on doit ſuivre*, celle des Prêtres, celle du Magiſtrat, ou celle de ſon propre jugement. Le Dr. PARKER Chef de leur Bande,

Bande, ſoutint, ſous le Régne du Roi CHARLES II., qui étoit un Prince ſelon leur cœur, † *Que dans les Cas & les diſputes où tout le Public étoit intéreſſé, les particuliers n'étoient pas maitres de leurs propres actions, qu'ils ne devoient pas ſe gouverner à leur tête ni ſuivre leur propre vouloir, mais que les Ordonnances & les Déciſions de l'Autorité publique devoient leur ſervir de régle. Et que s'il ſe trouvoit du Péché dans l'obſervation de cès Ordonnances, celui qui en étoit l'Auteur en repondroit.* Il ajoute, que *dans tous les cas ſujèts à diſputes, il valoit mieux être dans l'erreur avec autorité, que de ſuivre la véritable opinion malgré elle.* Mais depuis que le Magiſtrat a renoncé à dominer ſur la Conſience des Hommes; en ceſſant de les empriſonner ou de leur impoſer des Amandes au ſujèt de la Religion, & en prenant le parti de la *Tolérance*, les Prêtres (*b*) ont ſubſtitué leur propre autorité, qu'ils nomment l'Egliſe; à celle du Magiſtrat qu'ils pretendent devoir être également aſſujéti à l'*Egliſe* comme le reſte des Laïques quoique

† *Dans ſa* Police Eccleſiaſtique, *pag.* 308. *en Anglois.*

(*b*) *Comme* Hickes, Leſley & autres.

que la Loi divine l'ait également établi au dessus des Ecclesiastiques & au dessus des Laïcs. D'un autre côté quelques-uns, dont le nombre n'est pas grand, comme Mr. CHILLINGWORTH, l'Archevêque TILLOTSON & quelques autres encore vivans, ont maintenu en termes très clairs le Droit que tous les Hommes ont de se régler selon leur propre jugement.

Si je voulois augmenter ce détail du récit des autres sujets de leurs disputes, vous veriez les uns entêtez du pouvoir qu'ils s'atribuent d'absoudre les Péchez des Hommes; d'autres prenant le parti de l'*Eglise*, qu'ils rendent indépendante du Gouvernement Civil; quelques uns subtilisant sur le plus auguste des Sacremens, en font un Sacrifice: quelques autres argumentant pour la Présence réelle dans ce même Sacrement: plusieurs enfin faisant valoir le Sacerdoce des Prêtres de l'Eglise Chrêtienne pour un véritable Sacerdoce qui les constitue véritablement Prêtres; en un mot il n'y a aucun Point dans toute la Religion Chrêtienne, ni aucun texte de l'Ecriture, sur lequel vous ne visiez les esprits opposez: Mais j'en ai dit assez tant *pour faire conoître* toutes leurs divisions *touchant le sens de* l'Ecriture & sur les

Articles les plus importans que pour faire ſentir que rien n'eſt plus juſte que la conſéquence que j'en tire, qu'il eſt abſolûment néceſſaire à tout homme, pour ſa propre aſſûrance, de *penſer librement*, plûtôt que de ſe repoſer ſur les Penſées des *Prêtres*; ce que je continue de prouver par une ſeconde particularité qu'il y a à obſerver dans leur conduite.

II. Quel fonds y a-t-il a faire ſur des gens dont le procédé eſt ſi déraiſonable, que d'avoüer en termes exprès *que les Points de Doctrine enſeignez par l'Egliſe, ſont autant opoſez l'un à l'autre qu'à la Raiſon même.*

C'eſt cependant ce qui paroit par la Harangue que le Fameux Docteur SACHEVEREL prononça au tems de ſon jugement, dans laquelle il dit † qu'*en renonçant à l'obeïſſance paſſive, la marque la plus glorieuſe de nôtre Réformation, on rendoit nôtre Egliſe la plus remplie de contradictions qui fut au Monde.* D'où on peut conſéquemment inférer, qu'avant la Sentence qui fut donnée contre lui & qui condamnoit une telle Doctrine, l'Egliſe en avoit tenu *pluſieurs* autres qui ſe detruiſoient par leur contradiction;

† *Dans le Procès de ce Docteurs pag. 257. Edit. in folio, Anglois.*

diction ; car s'il n'y en avoit eu qu'*une* avec l'*Obeiſſance Paſſive* ; ce n'auroit pas été aſſez pour la rendre *l'Egliſe de toute la Terre le plus remplie de contradictions.*

Et le Docteur BEVERIDGE ne ſupoſe-t-il pas quelque choſe de plus fort ; en avançant comme il a fait (*c*) *que ce qui nous paroit le plus impoſſible eſt cela même que nous devons croire le plus véritable en Dieu.*

Les termes dont le Docteur SOUTH ſe ſert, en parlant de l'*Incarnation de* JESUS-CHRIST, ne ſont pas moins téméraires ; les voici. (*d*) *Conſidérer la Divinité, qui eſt préſente en tous lieux, revêtuë de Chair, c'eſt comme ſi nous nous imaginions tout le Monde entier, non ſeulement repreſenté, mais encore contenu dans un de nos petit Globes artificiels ; ou le Corps du Soleil envelopé dans une nuë de l'étenduë de la main. Impoſſibilitez qui paroiſſent ſurprénantes ! & qui cependant ſont moindres, en comparaiſon de la premiere, que le plus petit des Etres crées à l'égard du plus grand, entre leſquels il y a une diſparité incomprehenſible. Car de penſer que Dieu ſe ſoit transformé & qu'il ait pû diſpoſer tel-*

(*c*) *Dans ſes* Penſées Particuliéres, pag. 52.
(*d*) *Dans ſes* Sermons, Tom. 3. pag. 366. 367.

lement de ſa Gloire, que de la renfermer & la comprendre ſous une forme Humaine, pour converſer avec les Hommes; c'eſt ce que le plus vaſte Génie, n'auroit pû concevoir poſſible à Dieu, s'il ne l'avoit exécuté effectivement. Car c'eſt comme anéantir les diſtances qui doivent être eſſentiellement entre les choſes infiniment éloignées; c'eſt ôter à la Nature ſes bornes; c'eſt unir le Ciel avec la Terre; c'eſt réünir enſemble les termes les plus oppoſez. Il enchérit encore par deſſus cela, lorsque, s'expliquant ſur ce qu'il croit de la Perſonne de JESUS-CHRIST, il parle en ces termes, (§) *ſi on ne l'adoroit pas comme un Miſtére, on la rejéteroit comme une Contradiction.*

Le Docteur HENRY MORE eſt animé du même eſprit, lorsque, dans ſon *Miſtére de la Piété*, il emploïe les expreſſions ſuivantes, (*) *Qu'à peine trouvera-t-on aujourd'huy aucune Egliſe dans la Chrêtienté*, (ce qu'il entend dans la page ſuivante, de toute Egliſe viſible qui ſoit ſous les Cieux) *qui n'oblige les Hommes à croire non ſeulement des choſes qui ſont évidemment fauſſes; mais même qui paroitront à tout eſprit libre de préjugez, renfermer*

(§) *Ibid pag.* 316.
(*) *à la Page* 495.

fermer des contradictions & des impoſſibilitez manifeſtes; & cela avec autant de gravité, d'autorité & d'empreſſement que ſi elle propoſoit les Saints Oracles de Dieu. A quoi je prie le *Lecteur* de me permettre d'ajouter une judicieuſe réfléxion qu'il fait en ſuite, quoi qu'elle ne faſſe rien au deſſein que je me ſuis propoſé; *cette conduite des Prêtres*, dit-il, *eſt telle, qu'il ne ſe peut faire qu'elle n'offence extrêmement les perſonnes véritablement Religieuſes & ne donne de la joïe aux Profanes, qui tirent de là avantage pour détruire tout le Miſtére de Piété, comme s'il n'étoit pas fondé ſur la Vérité même; ce qui arive de ce qu'on s'y prend de la même maniére, ſoit qu'on veuille leur faire recevoir les Erreurs les plus groſſiéres, ſoit qu'on leur propoſe des Véritez auſquelles ils ſe ſoumétroient volontiers, ſans l'impudence avec laquelle les Prêtres maintiennent ſérieuſement ce qui eſt manifeſtement faux.*

III. Cette étrange bévûë que j'obſerve dans la conduite des Prêtres eſt ſuivie d'une autre, qui confirme l'obligation où nous ſommes *d'examiner librement* les matiéres par nous mêmes; & c'eſt l'aveu qu'ils font que *pluſieurs abus, défauts, & fauſſes Doctrines ſe ſont gliſſées dans l'Egliſe.*

Le Docteur GRABE à qui ſa Majeſté a accordé pluſieurs gratifications & que les plus habiles Théologiens de nôtre Egliſe ont aidé de leurs propres libéralitez, pour exécuter le deſſein qu'il avoit de mettre aux jour le *Manuſcrit des Septante* aporté *d'Alexandrie*; & qui, outre cela, fut emploïé par ceux qui gouvernent nôtre Egliſe, pour la défenſe de la Foi établie parmi nous & ataquée par Mr. WHISTON; Ce même Docteur GRABE reconois que certains (*) *abus & défauts* ſe ſont introduits dans nôtre Egliſe, entre leſquels il remarque, ſur tout, *la ſimple Aſperſion dont nous nous ſervons dans le Batême. Le défaut d'eau qui devroit être mêlée avec le Vin dans la Céne du Seigneur; Et la liberté de manger du ſang & de la chair des Animaux étoufez*; *Abus*, ajoute-t-il, *dans leſquels nous ſommes tombez contre l'uſage de la primitive Egliſe, dans toutes les parties de l'Univers, & contre les témoignages de l'Ecriture.* Je ne veux pas m'arêter à faire ſentir la juſteſſe de chacune de ces propoſitions, mais je ne puis m'empêcher d'avoüer, par raport à la derniere, l'étonnement où j'ai été depuis longtems de ce

(*) *Preface de* l'Eſſai ſur la Doctrine des Apô-

ce que des Gens, qui font profeſſion de reconnoître la Divinité des Ecritures, & ſur tout ceux qui prétendent les Entendre dans le ſens de la primitive Egliſe, peuvent admettre l'uſage de manger *du ſang & autres choſes étoufées*, qui eſt tout à fait opoſé aux préceptes qu'elles donnent ſur ce ſujèt: en effèt, Dieu ne l'a-t-il pas défendu dans l'ancien Teſtament (*a*) *parceque la Vie eſt dans le ſang*; raiſon qui ſera d'une obligation éternelle, auſſi nous ordonne encore-t-il dans le nouveau de nous (*b*) *abſtenir des choſes étoufées & du ſang*. Et cette défenſe étoit ſi religieuſement obſervée, par tous les Chrêtiens dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, que TERTULIEN fait ce reproche aux *Païens*: (*c*) *Le moïen dont vous vous ſervez pour découvrir les Chrêtiens, eſt de leur ſervir du Boudin, ſachant bien qu'ils régardent comme un crime & une trangreſſion de leur Loi l'action que vous leur commandé.*

Nous aprenons du Dr. HICKES que

(*a*) Geneſe Ch: IX. v. 4. Lev: XVII. 14. & XIX. 26.

(*b*) Actes Ch: XV. v. 20. & 29.

(*c*) Inter tentamenta Chriſtianorum, botulos cruore diſtentos admovetis, certiſſimi ſcilicet illicitum eſſe penes illos per quod exorbitare vultis. Opera p. 8. 9. 10.

le Docteur (*d*) GRABE *étoit porté pour le rétabliſſement de la pure Diſcipline & de l'Ancienne pratique de l'Egliſe primitive, telle qu'elle avoit continuée avec plus ou moins d'exactitude juſqu'au tems de la* Réformation; *Et ſur tout il auroit voulu qu'on rétablit l'uſage du Crême dans la Confirmation, l'Onction des Malades, la Confeſſion & l'Abſolution des Prêtres, & la Priére pour les Ames des Trépaſſez; parce*, diſoit-il, *que l'omiſſion de toutes ces choſes étoit autant de défauts dans les Egliſes Réformées*; à ce compte-là ç'auroit été faire une Réforme à rebours.

Le même Dr. HICKES fait mention de pluſieurs autres choſes qui manquent dans l'Egliſe, telle eſt (*e*) *une eſpéce de Bufèt dans lequel on devoit renfermer les choſes qui ſervent à la Communion avant qu'elles fuſſent ſur la Table.* Il ataque auſſi la pratique *d'aller à l'Egliſe avec les mêmes habits que l'on porte à la Comedie, ou au bal &c.* après quoi il remarque encore que *pluſieurs maximes très préjudiciables à la Religion Chrêtiéne paſſent en ce Royaume pour des loix*, telles ſont, dit-il, celles qui veulent que „ le „ Roi ſoit le Chef de l'Egliſe; Que les „ Ca-

(*d*) *Dans ſa Relation du* Dr. Grabe p. 8. 9. 10.
(*e*) *Dans la preſ: des lettres qu'il écrit à un Prêtre Papiſte.*

„ Canons faits dans l'Assemblée des Evê-
„ ques n'obligent point les Chrêtiens en
„ Conscience, sans ou contre le consen-
„ tement du Roi; Que le Roi, par un
„ Acte du Parlement, peut déposer les
„ Evêques; Que c'est à lui à qui on doit
„ en apeler en dernier ressort dans tou-
„ tes les causes spirituelles: *Les Actes du*
„ *Parlement* ajoute-t-il *touchant l'Election*
„ *& la Consécration des Evêques ne sont pas*
„ *moins, contre les Loix du Christianisme.*

Mr. LESLEY prétend avoir découvert un autre abus qui n'est pas moins important que les précédens; (*a*) *Les Suédois*, dit-il, *prient non seulement pour l'Eglise en général, mais même aussi pour le Clergé, avant de prier pour le Roi, ce qui est pratiqué dans toutes les Liturgies. Mais l'usage de la nôtre*, ajoute-t-il, *est de faire mention du Roi après l'Eglise & avant les Evêques (aparemment parce qu'il est Chef de l'Eglise) & de ranger toute la Famille Roïale à la suite de ceux-ci, ainsi elle les place à la tête des derniers. Ce qui montre bien évidemment*, continue ce savant, *le cas que nous faisons, & le soin que nous prenons de nos Corps préférablement à nos Ames & des choses de ce Monde préférablement à celles de l'Eternité.* Les

(*a*) *L'affaire de la Régale*, p. 28. en Anglois

Suédois *ne font pas de même, ils retiennent les anciens uſages, leur Réformation eſt dans les formes & ne s'eſt pas faite à rebours.* Enfin il faut bien qu'il y ait des défauts dans nôtre Egliſe puiſque nôtre Liturgie nous fait prier le *Mecredi des Cendres* pour le *rétabliſſement de la Sainte Diſcipline.*

IV. Mais on pouroit dire que cès défauts ne ſont rien, en comparaiſon de la conduite des Prêtres, qui a quelque choſe de bien odieux, puis qu'ils font profeſſion de ne *point dire la vérité ; & que tout Eccleſiaſtique, qui la dit, s'expoſe aux reproches de ſes Confréres.* N'eſt-ce pas ce que l'on voit clairement dans le procédé du Docteur ATTERBURY contre le Docteur WAKE, qui avoit entrepris de prouver par la Loi & par l'Hiſtoire, *le Pouvoir de nos Princes ſur les Synodes & les Aſſemblées du Clergé.* Le reproche de ſon adverſaire eſt conçû en cès termes, § *Quand le Docteur* WAKE *pouroit prouver tout ce qu'il avance, & en faire voir la vérité, cependant je laiſſe à ſes amis à juger s'il eſt de l'honneur d'un Eccleſiaſtique de ſe donner tant de peines pour éclaircir un ſujèt de cette nature*

(t) *Dans la Preface des Droits d'une Convocation Ecoſſe*, pag. 11.

nature & de montrer un ſi grand deſir de prouver que l'Egliſe n'a ni Droits ni Privilèges. Et fut-il poſſible, dit-il en un autre endroit, (*a*) *de faire une ſi belle découverte, il ne convient pourtant pas à un Homme d'Egliſe, d'y contribuer. Laiſſons ce ſale Ouvrage aux Ennemis déclarez de la Religion & du Sacerdoce; & ne ſoufrons pas que les mains de ceux qui ſont de la Famille de* LEVI, *y ſoient emploïées.*

Ce principe a été adopté par un fameux Prélat, qui, dans une lettre qu'il écrit à Mr. WHISTON, touchant la *Divinité éternelle de nôtre Seigneur*, lui fait cette leçon, *ſi vous êtes aſſuré que vous avez raiſon en quelque Point, qui a été jugé par l'Egliſe contraire à vôtre ſentiment, vous devez prendre bien garde de ne pas rompre la Paix de cette Egliſe, en écrivant le contraire, n'y eut-il qu'un ſeul Frére qui dût être ſcandaliſé par vôtre écrit; l'Apôtre dit*, (*c*) *qu'il n'eſt pas bon d'en courir le riſque, quand même vous ſçauriez que vous avez la vérité de vôtre côté, car comme il le dit enſuite, As-tu la foi? aïes la en toi-même.*

Le Docteur EDWARD *d'Oxford* a gardé la même conduite à l'égard de Mr. WHIS-

(*a*) *Dans la même Preface pag:* 38.
(*c*) *Rom. Ch: XIV, v.* 21.

WHISTON, ſur ſa renonciation à la Doctrine ordinaire de la *très-ſainte Trinité* & *de la Divinité de nôtre Sauveur*; lui répreſentant, que (*c*) *les Sermens, les ſignatures, les Déclarations ſolemnelles & réïterées, étant des Chaines & des liens que tout le monde eſtime les plus forts, elles doivent nous arêter & que nous ne pouvons pas les rompre pour paſſer outre.* De ſorte que, ſelon le ſentiment de ce profond Théologien, les Prêtres ne doivent avoir aucun égard à la Verité, que quand elle s'accorde avec les Sermens qu'ils ont une fois prêtez, & avec les ſignatures & les Déclarations qu'ils ont faites. Ainſi, un Prêtre *Mahometan* ou *Papiſte* doit perſévérer conſtamment dans les Erreurs dont il a fait une fois ſerment & qu'il a ſignées; & un Prêtre de l'*Egliſe Anglicane* doit reſter fermement ataché à ce qu'il a juré & promis, non pas parceque la Doctrine qu'il croit eſt véritable, mais par ce que ſon Serment & ſa Signature l'y engagent.

L'Archevêque CRANMER, tout grand Réformateur qu'il ait été, n'a pas laiſſé de faire connoître combien il étoit diſpoſé à cacher la vérité aux Laïques & par

(*c*) *Doctrine du Péché Originel*, p. 114. en Anglois.

& par conſéquent à blamer le Clergé qui la leur découvroit. On en trouve des preuves ſuffiſantes dans une queſtion qu'il propoſa en cès termes en préſence du Roi HENRI VIII. (a) *Quoique le Clergé connoiſſe que le petit peuple n'a une ſi grande vénération pour les Eccleſiaſtiques, que parcequ'il eſt perſuadé qu'il dépend du bon plaiſir & du pouvoir des Prêtres de rémettre leurs péchez ou de ne les pas remettre, le Clergé commèt-il un péché, en ne déſabuſant pas le Peuple & en le laiſſant volontairement dans cette fauſſe opinion?*

C'eſt ce qui a fait dire avec raiſon à Mr. WHISTON, qui a entretenu pendant un très-longtems une étroite coreſpondance avec les principaux du Clergé de nôtre Egliſe; Que (b) *ſavoir ſe déguiſer, cacher avec adreſſe & nier directement ce que l'on connoit dans ſa conſience être très-véritable, eſt un péché, dont il craint bien que pluſieurs des plus ſavans & des plus judicieux du Clergé ne ſoient aujourd'hui coupables.*

V. La cinquiéme preuve que je tire de la conduite même des Prêtres, en faveur de la *Liberté de penſer*, eſt fondée

(a) *Relation de deux différens dans la Convocation, par* Cannon, *p.* 14. 15. en Anglois.
(b) *Reſl. ſur un Diſc. de la* Liberté de penſer. *P.* 52.

dée ſur ce qu'ils ne peuvent ſoufrir qu'un bon Chrêtien raiſone mieux que le Commun, qu'auſſi-tôt ils ne crient contre lui à l'*Athée* & au *Socinien* & qu'ils ne lui donnent les noms odieux de *Déiſte* & d'*Arien* comme ſi le bon ſens & l'eſprit orthodoxe étoient incompatibles. C'eſt pourtant de cette maniére qu'on a traité pluſieurs Perſonnages illuſtres, dont j'ai parlé ailleurs. (*c*)

VI. Leur conduite par raport aux Livres ſacrez, dont ils rendent le Canon fort incertain, me fournit une ſixiéme preuve qui mérite atention. Si nous en croïons le Docteur GRABE (*f*) *le Nombre des Livres Sacrez n'a point été déterminé du vivant des Apôtres, non pas même du tems que* CLEMENT *écrivit ſon Epitre aux Corinthiens, c'eſt-à-dire un peu après le Martire de St.* PIERRE *& de St.*

(*c*) *Voiez page* 75.

(*f*) Canon ſacrorum librorum non ſtatim ab initio Eccleſiæ, vivis adhuc Apoſtolis, factus erat: imo ne quidem mox poſt martyrium Pauli & Petri, quo tempore S. Clemens epiſtolam dabat ad Corinthios, canon erat conditus, ſiquidem ipſe ſpiſſimè veteris quidem Teſtamenti ſcripturas, nullam vero novi Teſtamenti allegavit, exceptis iis quæ ad ipſos Corinthios ab Apoſtolo datæ erant, literis: unde colligere eſt, Clementem nullas alias Corinthiis notas exiſtimaſſe. Similis quoque ratio Barnabæ & Hermæ, *quorum uterque* paulo poſt excidium Hieroſolymitanum *ſcripſit*, neuter ullum novi Teſtamenti librum

St. PAUL, *& dans laquelle il cite ſouvent* l'Ancien Teſtament *ſans raporter aucun paſſage du* Nouveau *ſi ce n'eſt quelques-uns tirez des Epitres que St.* PAUL *avoit écrit aux mêmes Corinthiens; d'où on peut inférer*, ajoute ce Docteur, *que* CLEMENT *ne croïoit pas qu'ils euſſent connoiſſance d'aucun autre Livre que de cès Epitres. Et on peut raiſonablement croire la même choſe de* BARNABÉ *& d'*HERMAS, *qui n'ont fait mention d'aucun Livre du* Nouveau Teſtament, *quoique l'un & l'autre ait écrit après la Deſtruction de Jeruſalem.*

Le Dr. MILLS ne rend-il pas les Ecritures autant douteuſes qu'on peut ſe l'imaginer en avançant comme il fait (g) *qu'il ne ſe fit aucune Collection des Livres Sacrez ſoit Epitres ou Evangiles que ſoixante*

(g) Huc uſque, nimirum ab anno evulgatæ Epiſtolæ prioris D. Pauli ad Theſſal: ad tempus uſque editi Joannis Evangelii, dimidium ferè dico ſeculum, ſparſi erant hi libri, ac ſeparatim circumferebantur ſinguli, abſque omni caterorum comiatu. Nondum enim erat facta collectio aliqua ſive Epiſtolarum, ſive etiam Evangeliorum. Non Epiſtolarum certè; ſiquidem de aliquarum ex his ſeu autoribus ſeu autoriate, apud ipſas eccleſias Apoſtolicas ſeculis proximè ſequentibus privatim dubitatum ac publicè diſputatum fuit: Id quod neutiquam accidiſſet ſi ab aliquo Apoſtolorum adhuc ſuperſtite, ac præſertim Joanne, certus ipſarum *numerus fuiſſet* conſtitutus. Neque vero Evan-

ſoixante ans après la mort de JESU CHRIST. *Cela eſt très certain*, d il, *à l'égard des Epitres, puis qu'il s'elev dans les ſiecles ſuivans, de grandes diſp tes & beaucoup de doutes dans l'Egl Apoſtolique, touchant le Nom & l'autor de leurs Auteurs : ce qui ne ſeroit jam arivé ſi quelqu'un des Apôtres, qui o veçu les derniers, en avoient dreſſé le C non. On doit avoir là même penſée*, pou ſuit ce Docteur, *par raport aux Evan les, puis qu'alors on n'étoit pas encore conve de ne faire la Lecture que de ces quat dans l'Egliſe Chrétienne*, comme il pr mèt de le prouver plus bas.

Le Docteur BEVERIDGE jette e core de plus grands doutes dans l'eſpr ſur le même ſujèt, en avançant avec u eſpéce de certitude (*f*) *qu'à peine on tro ve deux anciens Auteurs, parmi tous ce qui ont écrits ſur les matiéres Eccleſiaſt ques, qui ſoient d'accord ſur le Nombre d Livres Canoniques.* Et il dit ailleu

q

Evangeliorum : de hiſce ſolis quatuor in Eccleſiâ lec tandis nihil adhuc certè difinitum erat, uti m oſtendam. *Millii Proleg.* p. 23.

(*f*) Inter omnes vetuſtiores rerum Eccleſiaſtic rum Scriptores vix duos in eodem numero libroru *canonicorum* conſentientes reperies. *Apud Eu ...uam.* p. 376.

(*i*) que *perſonne ne peut ignorer que quelques-uns des Livres des Apôtres, & qui ſont véritablement Canoniques, ont été révoquez en doute dans les trois premiers ſiécle du Chriſtianiſme.*

VII. D'un abime on tombe ordinairement dans un autre, c'eſt ce qui eſt arrivé à ces Meſſieurs qui ont fait tous leurs efforts pour prouver *que le Texte de l'Ecriture eſt mendié.* C'eſt dans cette vûë que Mr. GREGORY du College de *Chriſt* à *Oxfort*, remarque (*k*) qu'*il n'y a point d'Auteur quelque profane qu'il ſoit, qui*, cæteris paribus, *ait autant ſoufert des injures du tems que le Nouveau Teſtament.* Et le Dr. MILLS n'a rien fait de plus avantageux pour les Livres ſacrez lorsqu'il a mis au jour un Livre qui contient toutes les diférentes Lectures qui ſe font du Nouveau Teſtament, & qui montent, ſuivant la ſuputation d'un autre (*l*) Auteur, juſqu'à trente milles.

La Savante Critique, que le Dr. WHITBY a fait des ouvrages du Dr. MILLS, ſuffit pour faire voir quels coups

(*i*) De nonnullis ex verè canonicis Apoſtolorum libris, tribus prioribus Chriſtianiſmi ſeculis dubitatum fuiſſe, neminem fugit. *Codex Can. vind. Edit. Clerico.* p. 117.

(*k*) *Préface de ſes Oeuvres Poſtumes.*

(*l*) *Pref. Novi Teſtam.* Wetſtenii.

celui-ci a porté au texte sacré (c'est à dire au Texte ortodoxe de l'Eglise Anglicane.)

Voici le jugement qu'il en fait en général. † *La prodigieuse quantité de Lectures diférentes recûllies par ce Docteur, doit naturellement remplir l'esprit de doutes & de soupçons, & ne promettre rien de certain de cès Livres, qui sont donnez à lire en tant de diférentes maniéres, & qui varient si fort non seulement à chaque verset, mais encore en chaque partie d'un même verset. Le Pére* MORIN *a prouvé la dépravation du Texte grec, parcequ'il avoit trouvé tant de diverses Lectures dans les Copies manuscrites de R. Etienne; ce qui à la verité, affoiblit, beaucoup l'autorité*

(†) Variantium lectionum immensa moles multorum animos suspensos reddet, iisque suspiciones haud parvas injiciet parum quid certi ex libris in omni commate, imò in omni ferè commatis parte variantibus, expectari posse. Depravationem illam textûs Græci, quæ ejus autoritatem labefactet, ex magnâ illâ lectionum varietate, quam in exemplaribus Græcis R. Stephani invenit, arguit Morinus: Quantos igitur de textu eodem triumphos agent Pontificii, cum viderint eas lectiones à Millio quadruplo auctiores factas, & demum appendice copiosâ locupletatas? Id insuper causæ nostræ haud parum officere existimo, quod corruptelas interpolationesque haud paucas ab ipsis Ecclesiæ *incunabulis*, ævoque pænè Apostolico. S. Scriptura *accidisse* fideuter Millius pronunciet. Whitbyi Examen *Var. Lect. Millii.* p. 3. 4.

té de ce Texte : Mais quel Triomphe pour les Papiſtes, quand ils véront que le nombre de ces lectures diférentes a été ſi prodigieuſement augmenté par le Dr. MILLS *& par le long ſuplément qu'on y a ajouté ? Mais quoiqu'il en ſoit la cauſe des Proteſtans ne reçoit pas peu de préjudice, de ce que ce Docteur dit avec tant d'aſſurance, qu'il y avoit grand nombre d'endroits corompus & falſifiez, preſque dès le commencement du Chriſtianiſme, & du tems même des Apôtres. (n)*

I 2 Pour

(n) *Quant à ce qui régarde la Diſpute, qui eſt entre le Dr.* MILLS *& le Dr.* WHITBY, *ſçavoir ſi le grand nombre des Textes de l'Ecriture qui ſe liſent diféremment, y aporte quelque préjudice ou non, je tacherai d'établir la Queſtion auſſi nettement que je pourrai dans les Remarques ſuivantes.*

1. *Si nos Auteurs inſpirez avoient eu entre leurs mains un Manuſcrit Original des Ecritures, qui ſubſiſtât encore, ou ſi les diférens Copiſtes dans tous les tems de l'Egliſe avoient été inſpirez, lors qu'ils les ont tranſcrites, il ſe pouroit faire que nous aurions un Texte très-parfait de ces excellent Livre, dans ce qui en a été imprimez.*

2. *Mais puis qu'il n'a pas plû à la Providence divine, de ſe ſervir de cès deux moïens, & qu'on ſupoſe que nôtre ſalut dépend de la véritable Intelligence des Ecritures, nous ſommes obligez d'établir nôtre Foi ſur un fondement très incertain & d'avoir recours à la Critique, pour, dans ce nombre infini de diférens Textes, en choiſir un que nous puiſſions nous aproprier, peu près comme nous faiſons à l'égard de Terence ou quelque autre ancien Auteur.*

3. Il

Pour mieux apuïer cette opinion, le Docteur MILLS a découvert un *Paſſage*, dont fort peu de perſonnes avoient été informez avant lui, & qui avoit même

3. *Il y a encore plus d'incertitude à déterminer les paroles de l'Ecriture par les conjectures de la Critique, qu'il ne s'en trouve à l'égard de tous les autres Livres des Anciens, parceque la quantité des Textes, dont la Lecture varie ſi fort dans les Ecritures, ne provient pas ſeulement de l'ignorance & de la négligence, mais encore d'un propos déliberé, à deſſein de ſoutenir des ſentimens Ortodoxes ou Hérétiques; au lieu que l'ignorance & la négligence de ceux qui ont tranſcrit les anciens Auteurs eſt la ſeule cauſe de la diverſité qui ſe trouve dans la lecture qu'on en fait.*

4. *Quoique le Texte de l'Ecriture ſoit devenu incertain par l'ignorance & la négligence des Copiſtes, comme celui de tous les autres anciens Livres & qu'il le ſoit encore plus que ceux ci à cauſe des falſifications qui y ont été inſerées exprès par ceux qui l'ont tranſcrite; cependant il eſt évident que plus il eſt reſté parmi nous d'anciens manuſcrits & plus on les confronte, plus auſſi les Chrétiens qui ſont de bons Critiques ſont-ils propres à déterminer le véritable Texte de l'Ecriture, pour leur propre uſage. Et par conſéquent le Pére* Simon, *le Docteur* Bentley *& d'autres fameux Critiques ſemblables à ceux-ci, doivent être plus fidéles Crotans & tenir un Chemin plus ſur, pour parvenir au ſalut, que non pas tous les autres qui ne ſont pas auſſi habiles qu'eux en Critique.*

5. *Il n'eſt pas moins évident, que, s'il eſt vrai que le nombre des diferentes lectures ſoit ſi grand qu'il paroit par la Collection du Docteur* Mills, *cette diverſité rend le Texte imprimé, ſur lequel la* Bible *de l'Egliſe Anglicane a été traduite, comme auſſi tout autre ſoit imprimé ou manuſcrit, d'une ſi grande incertitude*

qu

même échapé au Pére SIMON dans les recherches exactes qu'il a faites, avec tant de peine, afin de prouver l'incertitude du Texte de l'Ecriture; ce Paſſage qui fait mention d'une altération générale du Texte des quatre Evangiles, faite dès le ſixiême Siécle, ſe trouve dans le *Chronicon* de VICTOR de *Tmuis*, Evêque d'*Afrique*, qui fleuriſſoit dans ce tems-là; Ce *Chronicon* n'a été imprimé qu'à *Ingolſtad* l'an 1600. par CANISIUS; & par *Joſeph* SCALIGER dans ſon edition du Chronicon d'*Euſebe*. Or ce *paſſage* eſt conçû en cès termes, (§) *ſous le conſulat de* MESSALLA *& par le commandement de l'Empereur* ANASTASE, *les Saints Evangiles ont été corigez & réformez, ſe trouvant avoir été écrits par des Evangéliſtes qui étoient des Idiots.* Ce *Docteur* ajoute que St. ISIDORE, Evêque de *Seville*, raporte le même fait dans ſon Chronicon.

que nous pouvons juſtement conclure avec un vénérable Théologien, que nous aurions une partie bien plus conſiderable du véritable Texte, ſi nous étions moins attachez à celui qui a été imprimé.

(§) *Meſſalâ Conſule, Anaſtaſio Imperatore jubente, Sancta Evangelia, tanquam ab idiotis Evangeliſtis compoſita, reprehenduntur & emendantur.*

VIII. Ce qui doit encore nous rendre la conduite du Clergé ſuſpect & nous obliger à *penſer librement* afin de n'être pas trompez, ſont les Livres qu'ils publient tous les jours *de la nature de Dieu, de la verité & de l'autorité des Ecritures*; où ils nous mettent en main les Argumens des Impies, particulierement dans leurs (*) *Traitez en forme de Dialogue*, dans leſquels ils introduiſent les *Athées*, les *Déïſtes*, les *Sceptiques* & les *Sociniens* ſoutenans leurs opinions. Et, à moins qu'on ne ſupoſe que les Prêtres n'écrivent pas de bonne foi, lors qu'ils traitent de Controverſe, il faut avoüer qu'ils s'en aquitent dans ces livres-là avec autant de force, de ſubtilité & d'artifice que cès mêmes ſortes de Gens font dans leurs Ecrits auſſi bien que dans leurs Converſations.

IX. Quelle conſéquence ne peut-on pas encore tirer de ce que je vais dire? Il ne ſe trouve qu'un ancien *ſyſteme complet d'Athéiſme*, qui eſt celui d'EPICURE, écrit par LUCRECE & qui nous a été conſervé dans un ancien langage; mais les Prêtres n'ont pû ſoufrir qu'il demeu-

(*) *Tels ſont les Conferences de* Nicholſon *avec un Deiſte. Les Dialogues de* Leſley, *entre un Deiſte & un* [illegible], *& divers autres de cette nature en Anglois.*

meurât plus longtems, pour ainſi dire enſeveli dans ce langage inconnu à tant de gens; il a falu qu'un d'eux, c'eſt le reverend Mr. CREECH, l'ait traduit en vers Anglois pour la commodité & le divertiſſement des Lecteurs. Et il paroit à la tête de cet Ouvrage, plus d'aprobations de Théologiens, que j'en aïe jamais vû au commencement d'aucun Livre quelque dévot & religieux qu'en fut le ſujèt.

X. Il ne faut pas paſſer ſous ſilence cès certaines fraudes, qu'ils apellent pieuſes, & qu'ils commettent ordinairement dans la traduction ou la publication des Livres. C'eſt par une de ces pieuſes fraudes que le mot Ἐκκλησία avoit été traduit par le mot *Congrégation* & non par celui d'*Egliſe* dans les endroits, où il ſe trouve dans l'anciene (†) *Bible Proteſtante* imprimée du tems du *Roi* EDOUARD VI., & au commencement du Régne de la *Reine* ELISABETH en 1562. Les Catholiques Romains en furent fort ſcandaliſez; Mais nos Vénérables Traducteurs de la Bible, dont on ſe ſert communement aujourd'hui, emploïent en quelques endroits le mot d'*Aſſemblée* & en quelques autres

(†) *Vie de l'Evèq.* Parker *écrit par* Strÿpe 207. *en Anglois.*

celui d'*Egliſe*, à deſſein de nous inſinue que le mot *Egliſe* ſignifie les *Prêtre* Car par tout où le mot Ἐκκλησία ſignifi manifeſtement le *Peuple*, comme dan les *Actes des Apôtres* Chap. XIX. ver 32. Ils l'expliquent par le mot *Aſſem blée*; d'autant que s'ils avoient dit, *l'E gliſe étoit confuſe & pluſieurs ne ſçavoien pour quelle cauſe ils étoient venus*, le ter me d'*Egliſe* auroit été pris ſelon ſa pro pre ſignification qui n'auroit pas répon du au ſujèt. Et lorsque Ἐκκλησία a un ſen équivoque & que la ſuite du diſcours laiſ quelque doute qui ne ſe trouve point ex pliqué dans le paſſage précédent, alo ils ſe ſervent de l'expreſſion d'*Egliſe* comme par exemple il eſt dit en *S Mat.* Chap. XVII. Verſ. 17. *dis-le l'Egliſe:* ce qui donne lieu au Clergé d l'expliquer en leur faveur prétendant qu cela ſignifie, *dis-le aux Prêtres.* Au lie que ſi l'expreſſion de l'Original avo été traduite également & qu'il y en par tout *Egliſe* ou par tout *Aſſembl* il n'y auroit eu aucune diſpute à l'occ ſion de ceux qui ſont compris ſous mot Ἐκκλησία & par conſéquent on au roit ſçû, à qui apartiennent les gran Priviléges que toute l'Ecriture atribu à ceux qui ſont ſignifiez par ce mot.

Ils ont commis une autre fraude avec la même ſainte intention, en inſérant le nom de DIEU dans ce paſſage des *Actes*; (*a*) *& ils lapidoient* ETIENNE *invoquant* DIEU, *& diſant*, *Seigneur* JESUS *reçoi mon eſprit*; ſans être authoriſez d'aucun Manuſcrit ni d'aucune Copie du nouveau Teſtament en quelque langue que ce ſoit.

Nos mêmes Traducteurs n'ont-ils pas voulu cacher la véritable ſignification du mot (*b*) Ἐπισκόπους en le traduiſant par celui de *Surveillans*, parce qu'il eſt manifeſtement pris en cet endroit pour pluſieurs perſonnes d'une même aſſemblée; au lieu que s'ils s'étoient ſervis du mot *d'Evêques* comme ils font autre part, il auroit paru que les noms d'*Evêque* & d'*Ancien* ſignifioient la même choſe, puiſque les mêmes perſonnes qui ſont ici apelez Ἐπισκόπους portent le nom de Πρεσβυτέρους dans le 17. verſet.

C'eſt encore dans la même vûë qu'ils font paſſer, dans leur Traduction, PHÆBE pour une *Servante de* l'*Egliſe*, quoiqu'il y ait dans l'original Διάκονον τῆς Ἐκκλησίας, mais en exprimant le mot *Diaconeſſe*, ils n'auroient pû parvenir à leur *but qui étoit d'abolir* l'Ordre des Diaco-

I 5 neſſes

(*a*) Ch. VII. Verſ. 59. (*b*) Act. Ch. XX. v. 28.

neſſes & d'ôter aux femmes la connoiſſance du droit que l'Evangile leur donne d'aſpirer dans l'Egliſe à quelque Office plus honorable que celui de balaïer les Temples & d'en ouvrir les Bancs.

Dans l'Apoſtille qui eſt à la fin de la ſeconde *Epitre* à TIMOTHÉE; TIMOTHÉE eſt apellé *le premier Evêque de l'Egliſe des Epheſiens* & dans celle de *l'Epitre* à TITE, TITE eſt apellé le *premier Evêque de Crete*; mais l'une & l'autre de ces expreſſions furent traitées, par le Parlement, d'additions hardies & ſupoſées, miſes par quelques Prêtres anciens, & continuées par les nôtres.

C'eſt encore avec une même ruſe que, pour donner de l'autorité aux *trois Simboles* qu'on a mis dans la *Liturgie* & qui ſont aprouvez dans la *Profeſſion de foi* de l'Egliſe, on a apellé l'un des *Apôtres*, l'autre de *Nice*, & le dernier de St. *Athanaſe*; quoiqu'il ſoit hors de diſpute (*a*) *qu'aucun n'apartient aux Auteurs ou à l'Auteur à qui ils ſont atribuez.* Mais pour rendre juſtice aux Compilateurs de la *Liturgie* & de la *Profeſſion de foi*, je veux bien reconnoître que cela s'eſt fait autant par ignorance que de deſſein *prémédité.* Cependant l'Examinateur de

(*a*) *Expoſition de l'Evêque de Salisbury*, pag. 106

de l'Exposition que l'Evêque de *Salisbury* a faite du 39. *Article*, ne se fait pas un affaire de dire ouvertement qu'il ne faloit pas découvrir cette Supercherie. C'est, ce me semble, le sens de ce qu'il dit, (*b*) *que cét Evêque, en qualité de Commentateur, auroit mieux fait d'exposer cet Article du mieux qu'il auroit pû, que d'avoir pris tant de peine à montrer que les Simboles avoient été mal intitulez: Et que la découverte que cet* Evêque *a faite, en homête Homme, ne s'acorde point avec le dessein de cet Article.*

Mais ce n'est pas seulement dans les cas de cette importance qu'ils prenent aisément la résolution de falsifier les livres, ils ne peuvent s'empêcher de tomber dans ce défaut dans les matiéres même les moins importantes, c'est ainsi que Mr. BROWN Recteur de *Sunbridg* dans la Province de *Kent*, dans la traduction qu'il a faite en Anglois de quelques Lettres du *Pére* PAUL & qu'il fit imprimer en 1693, a suprimé les passages les plus remarquables & les plus dignes d'être observez qu'il y ait dans cès Lettres; Quelques uns de ces endroits donneront assurément du plaisir aux Lecteurs. Il a *omis ces mots, I, si le Roi d'Angleterre,*

(*b*) *Preface de l'*Examinateur: pag. 41.

re, (c'eſt JAQUES I.) *n'étoit pas plus Docteur que Roi. 2, ſi le Roi d'Angleterre n'étoit pas un Docteur, on pouroit en attendre quelque bien.* Mais l'omiſſion la plus conſidérable eſt celle qui ſuit.

Je crains pour les Anglois, dit le Pére PAUL. *Le grand pouvoir des Evêques, quoique ſoumis à un Roi, me fait aprehender quelque choſe. Car auſſi-tôt qu'ils auront un Prince facile, ou un Archevêque d'un Eſprit altier, la Puiſſance Roïale tombera en decadence, les Evêques aſpireront à une Domination abſoluë. Il me ſemble que je vois deja en* Angleterre *le Cheval tout ſellé & tout bridé; le bon Homme, comme je le conjecture, montera bientôt deſſus.*

Le *Traducteur* des *Voïages* de BAUMGARTEN, dans le Recueil des Voïages imprimé par *Churchil*, a tronqué un endroit qui contient deux particularitez fort remarquables, les voici. (†) *Hors la Ville du* Grand-Caire *ſur les bords du* Nil,

(†) Extra urbem in ripâ Nili muſchkæa quædam nobis monſtrata eſt, ubi tempore quo ſacra peragunt, humati è ſepulcris prodire dicuntur, ac donec ſuos opinione ſacros ritus peragunt, ſtabiles immobileſque conſiſtere demum & diſparere; quod qui ignoret *in Cairo* nemo eſt. Vidimus inſuper ibi lacum quendam *ingentem*, Nilo contiguum, qui ſingulis annis ſervo

Nil, *on nous montra une Moſquée, où, on dit que durant le ſervice divin, les Morts ſortent de leurs Tombeaux, & demeurent hors de la Terre auſſi longtems que dure ce Service Divin, & qu'enſuite ils diſparoiſſent; ceci eſt affirmé de tout le monde dans le* Grand-Caire. *Nous vîmes auſſi un certain grand Lac proche du Nil qu'on aſſure devenir auſſi rouge que du ſang une fois l'année, ce qui continue peut-être en mémoire de cette plaïe dont l'Egipte fut affligée, lors que les Eaux furent, à ce qu'on dit, changée en ſang.*

L'Evêque FELL a corrompu beaucoup d'endroits dans l'*Hiſtoire des Antiquitées de l'Univerſité d'Oxford* compoſée par Mr. WOOD, pendant que l'Ouvrage étoit ſous la Preſſe, & en particulier il a ôté pluſieurs paſſages où Mr. WOOD avoit rendu juſtice à Mr. HOBBES & y en a inſeré d'autres qui dérogent à ſa reputation & à ſon Caractére. Mr. WOOD en donna lui-même avis à Mr. HOBBES; ſi on a la Curioſité de voir quelles ſont cès alterations, on peut conſulter la vie de HOBBES. (*a*)

En

fertur rubeſcere inſtar cruoris: quod fortè ſit in memoriam *plagæ illius Ægyptiæ*, quâ aquæ omnes in ſanguinem verſæ memorantur. Peregrinationes, l. 1. c. 18.

(*a*) p. 114.

En un mot rien n'eſt plus commun que cès ſortes de fraudes dans tous les Livres qui ont été mis au jour ou par les Prêtres, où par quelque Eccleſiaſtique que ce fut. C'eſt pourquoi j'ai envie de raporter ici ce qu'ils peuvent dire pour excuſer une telle conduite auprès d'un petit nombre de gens qui s'aviſent de leur en faire des reproches. Il eſt certain qu'ils peuvent alleguer l'autorité des anciens Chrêtiens pour excuſer ce qu'ils ont ajouté, corrompu & tronqué dans les Auteurs, avec plus de raiſon que pour prouver aucun de leurs Articles de Foi. Car St. JEROME confeſſe qu'il a fait la même choſe lorsqu'il dit, (†) *ſi en traduiſant les bons endroits* d'ORIGÉNE *j'ai corigé ou omis les mauvais, doit-on me blamer d'avoir informé les hommes de ce qu'il avoit de bon, & de les avoir privez de ce qu'il avoit de mauvais*

† Si igitur, quæ bona ſunt tranſtuli, & mala vel amputavi vel correxi vel tacui, arguendus ſum, cum per me Latini bona Origenis habeant & mala ignorent? Si hoc eſt crimen, arguatur & Hilarius: Sit in culpâ Vercellenſis, qui omnium Pſalmorum commentarios hæretici hominis [Euſebii Cæſarienſis] vertit in noſtrum eloquium, hæretica pratermittens. Tacco de Victorino Pictavionenſi & cæteris——ne non tam me defendere, quam ſocios criminis videar quærere. *Adv. Vigilantium.* Op. Tom. 2. p. 312. *Ed. Eraſmi.*

vais? ſi c'eſt là un crime, St. HILAIRE *eſt auſſi coupable que moi ;* & EUSEBE *de* VERCEIL *a commis la même faute en traduiſant en Latin les Commentaires* d'EUSEBE de Céſarée, *qui étoit un grand Hérétique, ſans avoir fait mention de ſes Héréſies. Je ne dis rien de* VICTORINUS *& des autres, de peur qu'on ne m'acuſe de ne travailler pas tant à me juſtifier de ce crime, qu'à chercher des complices pour l'autoriſer.*

Mais ce vice étoit déja à la mode dès avant le tems de St HIEROME ; Un ſavant Ecrivain nous aprend que (*) *le Clergé de l'Egliſe* Greque *avoit un ſi grand Crédit à la Cour, que les Empereurs brulérent, à leur conſidération, les Ouvrages de pluſieurs des anciens Poëtes Grecs. De là vient que nous avons perdu les Comédies de* MENANDRE.

(*) Sacordotes Græcos tantâ floruiſſe autoritate apud Cæſares Byzantinos ; ut integrâ illorum gratiâ complura de veteribus Græcis Poëmata combuſſerint. Atque ita *Menandri, Apollodori, Philemonis, Alexis* fabellas, & *Alcæi* Carmina intercidiſſe. Tum pro his ſubſtituta *Nazianzeni* noſtri Poëmata ; quæ etſi excitant animos noſtrorum hominum ad flagrantiorem Religionis cultum, non tamen verborum *Atticorum* proprietatem & *Græcæ* Linguæ elegantiam docent. Turpiter quidem iſti ſacerdotes in veteres *Græcos* malevoli fuerunt ; ſed Integritatis, Probitatis, & Religionis maximum dedêre teſtimonium. *Johannes Medices apud Barnoſii vitam Anacreontis.* p. 61.

MENANDRE, d'APOLLODORE, *de* PHILÉMON, *&* d'ALEXIS, *&* *les Poemes de* SAPHO, d'ERINNA, d'ANACREON, *de* MIMNERME, *de* BION *&* d'ALCÉE. *Et on leur ſubſtitua les Poëmes de* GRÉGOIRE *de* Nazianze *qui excitent un ardent zéle pour la Religion mais qui ſont bien éloignez des autres, pour la juſteſſe des paroles & pour l'élégance de l'Expreſſion. Ces Prêtres, à la vérité, ont honteuſement fait une grande injure aux Grecs de l'Antiquité, mais ils ont donné de très grands temoignages d'Integrité, de Probité, & de Religion.* (†) *Le ravage, que* GREGOIRE *le Grand, l'Apôtre d'*Angleterre, *fit parmi les Auteurs Latins, ne fut pas moindre, lorsque, ſous prétexte d'une ſainteté auſtére, il fit bruler à* Rome *la Bibliotheque Palatine.*

A ce grand nombre de preuves que j'ai tiré de la conduite des Prêtres, en faveur de la *Liberté-de-penſer*, je pourois en ajouter encore pluſieurs; comme *leur coutume de déclamer contre le parti de la Raiſon; Les artifices & les meſures dont ils ſe ſervent ſouvent pour diſſuader de l'exa-*

(†) Nec *Gregorius* magnus, *Saxonum* noſtrorum Patrum Apoſtolus ille, minus in *Latinas* literas peccavit; quando Bibliothecam illam *Palatinam* Romæ *comburendam* curavit, ſub auſteritatis (anctimoniæ ſpecie. *Barneſii Vita Anacreontis* p. 62. 63.

l'examen des véritez de la Réligion ; & quelquefois pour diſpoſer les eſprits à les examiner, lors qu'elles ſont combatuës par l'autorité, ou qu'ils croïent que la vérité eſt évidemment de leur côté. *Le ſoin qu'ils ont d'inſpirer leurs principes à la Jeuneſſe* &c. Mais je les paſſe toutes ſous ſilence ; pour ne pas donner trop d'étenduë à cette lettre. Car, *après nous être convaincus de la diverſité preſque infinie des Opinions qui régnent parmi les Prêtres, non ſeulement de Sectes diférentes mais encore entre ceux de la même Religion ; après nous être convaincus que les Prêtres reconnoiſſent que cès mêmes Points de doctrine, qu'ils ont ſolemnellement juré de prêcher, ſe contrediſent, qu'ils ſont contraires à la Raiſon, & qu'un grand nombre d'abus de défauts & d'erreurs ſe ſont gliſſées dans l'Egliſe : Après avoir connu qu'ils ſe déclarent eux-mêmes contre la Vérité & qu'ils ne font pas dificulté de blamer ceux qui ſont aſſez ſincères pour la dire ; Après avoir vû de quelle maniére il s'y prénent pour taxer d'incrédulité & d'héréſie des gens, qui pour avoir du bon ſens n'en ont pas moins de Chriſtianiſme : après les preuves qu'ils nous donnent de l'incertitude du Texte de l'Ecriture, les idées impies, dont ils rempliſſent l'imagination des hommes en*

MENANDRE, *d'*APOLLODORE, *de* PHILÉMON, *& d'*ALEXIS, *& les Poemes de* SAPHO, *d'*ERINNA, *d'*ANACREON, *de* MIMNERME, *de* BION *& d'*ALCÉE. *Et on leur ſubſtitua les Poëmes de* GRÉGOIRE *de* Nazianze *qui excitent un ardent zéle pour la Religion mais qui ſont bien éloignez des autres, pour la juſteſſe des paroles & pour l'élégance de l'Expreſſion. Ces Prêtres, à la vérité, ont honteuſement fait une grande injure aux Grecs de l'Antiquité, mais ils ont donné de très grands temoignages d'Integrité, de Probité, & de Religion.* (†) *Le ravage, que* GREGOIRE *le Grand, l'Apôtre d'*Angleterre, *fit parmi les Auteurs Latins, ne fut pas moindre, lorsque, ſous prétexte d'une ſainteté auſtére, il fit bruler à* Rome *la Bibliotheque Palatine.*

A ce grand nombre de preuves que j'ai tiré de la conduite des Prêtres, en faveur de la *Liberté-de-penſer*, je pourois en ajouter encore pluſieurs; comme *leur coutume de déclamer contre le parti de la Raiſon; Les artifices & les meſures dont ils ſe ſervent ſouvent pour diſſuader de l'exa-*

(†) *Nec Gregorius* magnus, *Saxonum* noſtrorum *Patrum Apoſtolus ille*, minus in *Latinas* literas peccavit; *quando Bibliothecam illam* Palatinam Romæ *comburendam curavit*, ſub auſteritoris ſanctimoniæ *pecie.* *Barneſii Vita Anacreontis* p. 62. 63.

tables qu'on puiſſe leur opoſer. C'eſt ce qui m'a déterminé à examiner ici les objections les plus fortes que j'aïe entenduës, contre la *Liberté-de-penſer*, de la bouche même des perſonnes les plus ſincéres.

I. La premiére, qui ſe préſente, eſt, *que tous les Hommes n'ont pas les qualitez requiſes pour faire les recherches dans leſquelles on prétend les engager, en leur atribuant à tous le droit de penſer ſur toutes ſortes de ſujèts; parceque la plûpart manquent effectivement de Capacité pour penſer juſtement ſur une queſtion ſpéculative; Ainſi*, conclut-on, *il eſt contre le bon ſens de ſoutenir que* le libre uſage de la penſée *apartient de droit à tous les hommes, & encore plus, de prétendre qu'ils ſont indiſpenſablement obligez de s'en ſervir.*

A cela je répons 1. que ceux qui font ce raiſonnement ne prénent aſſurément pas le juſte ſens de la Propoſition: Car, quand on dit ſimplement qu'un homme a Droit de faire une choſe, on entend qu'il a auſſi celui de s'en exemter, s'il le trouve à propos. Lors donc qu'il ne ſe trouve pas aſſez d'habileté pour faire un bon uſage de ſa penſée, rien ne la force à s'engager dans de vaines recherches, en vertu du Droit qu'il a de le faire.

2. Quand on ſoutient enſuite que tous les Hommes ſont dans l'*obligation* de *penſer avec Liberté* ſur de certains ſujèts, on ne les engage qu'à l'examen de ceux pour leſquels on peut ſupoſer qu'ils ont aſſez de capacité ; car, tout homme étant dans la néceſſité de déférer à certaines Propoſitions, & l'unique moïen de connoître quelle idée il doit s'en former, conſiſtant à y penſer ; il ſeroit infiniment abſurde de s'imaginer que Dieu voulut éxiger nôtre conſentement ſur ces ſortes de Propoſitions, ſans nous avoir rendu capables de pénétrer ce dont il s'agit.

3. Si après cela on veut ſupoſer que la plûpart des hommes ne ſont pas capables de faire un libre uſage de leurs penſées ſur les matiéres de ſpéculation, j'acorderai volontiers que la liberté de penſer n'eſt pas obligatoire ; mais les Prêtres m'accorderont à leur tour que la vérité ou la fauſſeté de cès matiéres trop ſpéculatives n'eſt d'aucune importance pour ces Hommes-là, & qu'on ne peut exiger d'eux avec juſtice qu'ils acquieſcent aux opinions qui en dépendent : Ce qui n'empêche pas que ceux qui ſont capables de ſe ſervir de

leurs

leurs penſées librement, ne conſervent toujours le Droit de le faire.

II. D'autres objectent, *que ſi on anime les Hommes à penſer librement, il s'enſuivra une diverſité d'opinions innombrables; & conſéquemment un déſordre afreux dans la Société.* Mais deux réfléxions lévront toute cette dificulté.

1. Qu'on donne, pour prevenir cette diverſité d'opinions, une regle qui n'en produiſe pas même un plus grand nombre que la *Liberté-de-penſer*, ou qui prévenant cette diverſité d'Opinions, n'engendre quelques autres inconveniens pires que le mal même, & je m'y ſoumetrai volontiers.

2. Mais c'eſt à tord qu'on prétend que la diverſité d'Opinions cauſe de la confuſion dans la Société; La *Grece* en eſt une preuve invincible; On y a vû en même tems des *Pythagoriciens*, des *Epicuriens*, des *Stoïciens*, des *Platoniciens*, des *Academiciens*, des *Ciniques* & des *Stratoniciens*, qui diféroient tous ſur les Points les plus importans, tels que ſont la *Liberté des Actions humaines*, l'*Immortalité* & la *Spiritualité de l'Ame*, l'*Exiſtence* & la *Nature des Dieux*, le *ſoin qu'ils prénent du gouvernement du Monde* &c. Cependant cette diverſité

d'Opinions n'a jamais cauſé de confuſion, & on étoit ſi éloigné de croire que la diférence des ſentimens parmi les Philoſophes pût être la cauſe de quelque déſordre, que les (*a*) *Epicuriens* auſſi-bien que les autres recevoient des apointemens du Gouvernement. L'Ancienne *Rome* avoit dans ſon ſein (*b*) plus de ſix cens ſortes de Religions & de Cultes diférens, & nous n'aprenons d'aucun Hiſtorien que cette grande diverſité y ait cauſé la moindre confuſion dans la Soçiété. En un mot, ils eurent ſi peu de Théologie Scholaſtique, & leurs Prêtres excitérent ſi peu de troubles, qu'ils n'ont fourni aucune matiére pour ce qui s'apelle Hiſtoire Eccleſiaſtique; Car comme l'a remarqué le Célèbre GROTIUS (*c*) *l'Hiſtoire Eccleſiaſtique n'eſt qu'un Tiſſu des Infamies du Clergé dominant.* Il eſt vrai qu'il y avoit une raiſon pour laquelle cette diverſité d'Opinions tant dans la *Philoſophie* que dans la *Théologie* n'étoit ſuivie d'aucun mauvais effèt; ils étoient tous animez d'un eſprit de douceur

(*a*) Gaſſendi de Vitâ & Moribus Epicurii Cap. 5. L. 2.

(*b*) *Lipſius* de Rom. trad. Rom. L. 4. C. 5.

(*c*) *Qui legit* Hiſtoriam Eccleſiaſticam, quid legit niſi Epiſcoporum Vitia? Epit. p. 7. Col.

ceur & de paix, qui leur faiſoit ſuporter qu'on penſât librement & qu'on embraſſât telles Opinions qu'on vouloit. Mais ſi la calomnie avoit été en uſage parmi eux, s'ils s'étoient réciproquement condamnez aux fagots, s'ils s'étoient jetéz l'un l'autre dans de noirs cachots, s'ils s'étoient confiſquez les Biens les uns des autres, tout cela en ce monde, en s'entremenaçant d'une damnation éternelle dans l'autre, pour engager, par ce moïen, les ignorans dans leur Parti; on auroit vû parmi eux les deſordres & les cabales qu'on voit aujourd'hui parmi cès gens qui ne veulent laiſſer aucune *Liberté* dans le choix des Opinions. Ce n'eſt pas ici une réfléxion faite à la légère, c'eſt une vérité miſe dans tout ſon jour par l'Expérience même. En effèt, combien n'y a-t-il pas de diſputes *permiſes*, & qui ne ſont que pour exercer les Eſprits, agitées parmi les Philoſophes, les Médecins & les Théologiens mêmes, ſans produire aucun mauvais effèt. Qu'on parcoure l'Hiſtoire des Turcs, qu'on examine leur Gouvernement; je m'aſſûre qu'il n'y a perſonne qui du premier coup d'œil ne reconnût quelle paix & quelle tranquilité leur Principe de *Tolérance* répand dans

tout leur Empire. Cette *Tolérance* eſt fondée ſur un Article de leur *Alcoran*, qui porte que (*d*) *celui là qui adore Dieu & qui pratique ce qui eſt bon, atire ſans doute ſur lui les Bénédictions de* DIEU, *ſoit qu'il ſoit* Chrêtien *ou* Juïf, *ſoit même qu'il ait abandonné ſa Religion pour en embraſſer une autre.* Ils ont réglé conſtament leur conduite ſur ce Principe; & depuis le commencement de leur Empire juſques à preſent, ils ont ſoufert diférentes ſortes de Religions & ſur tout celle des *Chrêtiens*, moïennant ſeulement un léger Tribut, quoi qu'ils ſçuſſent que cès mêmes *Chrêtiens* régardent leur *Prophête* comme un *Impoſteur*, & qu'ils extirperoient infailliblement, par le fer & le feu, leurs Protecteurs d'àpréſent, ſi l'Empire étoit entre leurs mains. Enfin la tolérance & la charité des *Turcs* conſervent dans leur Empire une tranquilité ſi parfaite en comparaiſon de celle dont joüiſſent les *Chrêtiens* que nôtre Pieux Evêque TAYLOR a avoûé, (*) qu'*il ne pouvoit s'empêcher de croire que Dieu n'étendît les limites de l'Empire des Turcs; & qu'il ne punît les Chrêtiens d'une maniére ou d'une autre, à cauſe de leur entête-*

(*d*) Azora, 2.

(*) *Epitre Dedicatoire de la* Liberté de Prophétiſer

tement à vouloir disputer sur des Questions inutiles & impossibles à résoudre, & à cause de la haine & des persécutions qu'ils exercent envers leurs Fréres, qui devroient leur être aussi chers que leur propre vie, & qu'ils ne peuvent soufrir, parcequ'ils refusent d'aquiescer aux vaines & folles Opinions aux quelles ils veulent se soumetre les uns les autres.

L'expérience prouve donc évidemment que la seule cause de tout le *désordre*, qu'on croit venir de la Diversité des Opinions, vient de ce qu'on contraint les Hommes dans l'usage de leurs pensées, & que l'unique moïen de prévenir cette confusion, est de les en rendre les maitres.

III. La troisiéme Objection que l'on fait, est, *que si l'on autorise cette* Liberté de penser, *quelques personnes pouront s'imaginer être tombez dans l'Athéïsme, qui est régardé dans un Gouvernement comme le plus grand de tous les maux.* Comme s'il étoit fort ordinaire de trouver des Athées?

1. Mylord BACON dit en propre terme (†) qu'*il est rare de trouver un Athée de spéculation:* Et plusieurs Théologiens soutiennent qu'*il n'y en eut jamais*

(†) *Dans ses Essais pag. 93. 410. en Anglois.*

un d'effet. C'eſt donc un fait ſi incertain qu'il peut à bon droit paſſer pour problématique; ainſi on n'a aucune raiſon valable de prendre des meſures pour ſe garantir d'un monſtre chimérique.

2. Mais ſupoſons que ce monſtre ſi rare puiſſe ſe trouver, voïons ce que ce pouroit être. DAVID nous en a donné le Caractére en cès mots; *Le* Fou *a dit en ſon cœur? il n'y a point de Dieu*; c'eſt à dire qu'il n'y a qu'une Tête creuſe, légére & oiſive qui puiſſe nier l'exiſtence d'un Dieu. Et Mr. HOBBES, dit (*a*) *ceux qui, étant capables de conſidérer les vaiſſaux qui ſervent à la Génération & à la nouriture, ne remarquent pas qu'ils ont été faits par un Etre plein d'Intelligence, pour diférentes fins, doivent paſſer eux mêmes pour des gens deſtituez d'intelligence!* à quoi on peut ajouter cette remarque de Milord BACON, (*b*) *qu'un peu de Philoſophie tourne un eſprit du côté de l'Athéiſme, mais y devient-il profond? il reprend auſſi-tôt le parti de la Religion.*

C'eſt

(*a*) Qui ſi machinas omnes tum generationis, tum nutritionis ſatis perſpexerint, nec tamen eas à *Mente* aliquâ conditas ordinataſque ad ſua quaſque *officia* viderint, ipſi perfectò ſine Mente eſſe cenſendi ſunt. *De Homine*, c. 1.

(*b*) *Dans ſes Eſſais*, p. 90. en Anglois.

C'eſt pourquoi (pour confirmer ſa remarque par l'expérience) l'*Athéiſme* régne le plus dans les Païs de la Communion Romaine, où il y a le plus d'ignorance & où c'eſt un crime de *penſer librement*; car la *Liberté-de-penſer* en étant bannie, il ne leur reſte point d'autre reſſource que de ſe repoſer ſur leurs Prêtres de tout ce qui concerne leur Religion: mais n'eſt-ce point ſe moquer des véritez les plus ſacrées que de les faire dépendre des diférentes fantaiſies de cès Hommes intéreſſez & autant ſujèts à l'erreur que ceux qui s'en raportent à eux. Choſes que cès peuples apercevroient aiſément, mais privez qu'ils ſont de la moitié de leur eſprit, parce qu'ils le ſont de la *Liberté-de-penſer*, ils conſentent par un *Amen* à tout ce que les Prêtres leurs diſent. Ainſi l'ignorance eſt le fondement de l'*Athéiſme*, comme la *Liberté-de-penſer* en eſt le Remède. Ainſi en ſupoſant que quelques perſonnes pouroient devenir *Athées* en ſe rendant maitres de leurs penſées, le nombre en ſera toûjours plus petit où la *Leberté-de-penſer* ſera permiſe, que là où elle ſera défenduë.

Mais je veux que cette *Liberté* faſſe *naître un grand* nombre d'*Athées*: n'eſt

il pas certain, qu'en la retranchant, il y aura un nombre infiniment plus grand de *Superſtitieux* & de *Fanatiques*. Mais ſi cès derniers ſont également & même plus pernicieux que les autres à la Soçiété, il vaut mieux autoriſer la *Liberté-de-penſer*, quand elle augmenteroit le nombre de ceux-là, que la contraindre pour acroitre celui de ceux-ci. Je ne veux raporter que deux réfléxions judicieuſes de deux perſonnes d'autorité pour vous faire convenir que les *Fanatiques* & les *Superſtitieux* feroient infiniment plus de tord à la Soçiété, que ceux qui donneroient dans l'*Atheïſme*.

La prémiére eſt de Mylord BACON. (*b*) L'Athéïſme, dit-il, *n'ôte à l'homme ni le bon ſens, ni l'Amour de la Philoſophie, ni l'inclination naturelle à la piété, ni la connoiſſance des Loix, ni l'atachement à ſa Reputation, qui ſont autant de Guides, qui, au défaut de la Religion, peuvent régler ſa conduite conformement aux dehors d'une vertu morale : Mais la* Superſtition *détruit tout ceci, & exerce un Empire abſolu ſur l'Eſprit humain. Auſſi l'*Athéïſme *n'a-t-il jamais troublé les Etats, parceque fermant les yeux aux hommes ſur un avenir éloigné*, il les met

(*b*) *Dans ſes Eſſais*, pag. 96.

au deſſus des inquiétudes turbulentes ; Et nous voïons que le ſiécle qui inclina le plus du côté de l'Atheïſme (tel que fut celui d'AUGUSTE) *a été un des plus polis. Mais combien d'Etats la* Superſtition *n'a-t-elle pas remplis de confuſion, & n'a-t-elle pas produit une eſpéce de premier Mobile, ſeul capable d'entrainer avec lui dans le deſordre toutes les Sphéres du Gouvernement.*

L'autre Réfléxion eſt du Dr. HICKES. (*d*) *Si l'*Athée, dit-il, *fait du mal, parcequ'il n'a point de Religion, le* Fanatique *en fait mille fois davantage parcequ'il croit que la ſienne autoriſe celui qu'il fait. Le premier, quelque méchant qu'il ſoit, ne s'atache à aucun moïen parcequ'il ne ſe propoſe aucune fin ; mais l'autre s'imagine que la bonté de ſes vûës ſanctifie les moïens les plus déteſtables qu'il prend pour y arriver. En un mot, tous les deux ſe ſervent du prétexte de la Religion, que l'un ataque & l'autre défend, pour aſſouvir leur Avarice, leur Ambiton & leur Cruauté. Ni l'un, ni l'autre ne ſe fera une affaire de mentir, de tuer, de voler, de ſe revolter pour ou contre la Sainte Egliſe & la Religion : Et jamais il n'y eut ni Croizades, ni Ligues, ni Cabales*

ſe

(*d*) *Diſcours ſur Tillotſon & Burnet.* pag. 27.

ſoit pour commencer, ſoit pour pourſuivre le deſſein de quelque revolte ſous le St. prétexte de Religion, qui n'eut pour Chefs ou des Athées *ou des* Fanatiques: *& il eſt difficile de déterminer leſquels ont cauſé le plus de déſordres; puis qu'ils ne diférent qu'en ce que les* Fanatiques *ont mieux ſû ſe deguiſer, & en impoſer avec de plus belles aparences à la faveur de leur Hipocriſie: Car, aïant le ſecrèt de fondre en larmes avec plus de facilité & de ſe contrefaire plus naturellement, ils aquièrent bientôt chez le peuple la reputation de Dévots: En un mot, ils ſe transforment de meilleure grace en Ange de Lumiére.* Paſſons à une quatriéme objection.

IV. *C'eſt le devoir particulier des Prêtres*, dit-on, *de penſer librement pour les Laïques, & doit-on avoir moins de confiance en eux qu'on en a pour les Médecins, les Juriſconſultes &c. chacun dans ſa faculté?* Mais j'opoſe à cette objection, ſi plauſible, trois Réfléxions qui méritent d'être péſées.

1. Il n'y a perſonne qui ſoit exclu de l'Etude de la *Juriſprudence* ou de la *Médecine*, & qui ne puiſſe ſuivre ſes propres lumiéres lors qu'il eſt en procès ou *malade*, parcequ'il y a des hommes qui *font* une profeſſion particuliére de ces Sciences

Siences: Rien auſſi n'empêche qu'un homme, qui n'eſt point paſſé Docteur en *Droit* ou en *Médecine*, n'ait autant de connoiſſance des Loix & des moïens de guerir qu'aucun de ceux qui en font profeſſion. Pourquoi donc la diſtinction qu'on a mis entre le reſte des Hommes & un petit nombre deſtiné à l'Etude de la Théologie, oteroit-elle à quelqu'un la liberté de s'apliquer à la même Sience & de ſuivre ſon propre ſentiment ſur un Point de doctrine? pourquoi en un mot n'aurois-je pas autant de connoiſſance dans la Théologie que celui qui porte le Bonnèt de Docteur. D'où, il me ſemble que je ſuis en droit de conclure qu'il n'y a aucune néceſſité de s'en raporter au ſentiment de qui que ce ſoit en fait d'*Opinion* non plus qu'en fait de *Médecine* ou de *Droit*. Ceci me rapelle un joli endroit de la Bibliotheque choiſie de Mr. le CLERC; Il y parle de la nouvelle *Jerſey* en *Amerique*, qui a peu d'Habitans qui ne ſoient Trembleurs: (*b*) *Un Gentilhomme*, dit ce ſavant, *demandant à un habitant de ce Païs, s'il y avoit des* Avocats, *des* Médecins, *& des* Prêtres. *Il lui repondit, par ordre, que non. L'hûreux Païs! repliqua le* Gentilhomme, *il faut que ce ſoit un* Paradis!

(*b*) *Tom. 25. p. 130.*

2. Mai

2. Mais quand j'acorderois que les Hommes ſont obligez en général de ſe fier en matiére de *Droit* & de *Médecine* aux perſonnes de cès Profeſſions, on n'en pouroit tirer aucunes conſéquences par raport à la *Théologie*, parceque ce ſont des cas entiérement diférens comme j'eſpére le prouver par les raiſons ſuivantes.

(1.) Lorsque, ne me ſentant pas aſſez verſé, ſoit dans le *Droit*, ſoit dans la *Médecine*, j'ai recours à un Avocat où a un Médecin, il eſt conſtant que je ne ſuis obligé, en aucune maniére, de *croire* les principes ou les ſentimens ſur leſquels les procédures de l'un ou les Ordonnances de l'autre, ſont fondées, ni même d'entrer en connoiſſance de quelque choſe que ce ſoit qui y ait du raport : Le Médecin peut me guerir, l'Avocat peut me faire gagner mon procès, & moi ignorer juſqu'aux choſes qui ont quelque raport avec leurs Profeſſions, parceque on peut agir dans cès cas-là par Procureur ; Mais dans les Matiéres de *Religion* je ſuis d'obligation de faire *moi-même* profeſſion de telles ou telles Opinions ; je ne puis dans ces ſortes d'affaires ſubſtituer quelqu'autre en ma place, car ce *ſera ma Foi*, & non celle de mon voiſin *qui me ſauvera* : D'où je concluë qu'il eſt indiſ-

indiſpenſablement de mon devoir de *penſer moi-même* ſur le Chapitre de la Religion ; au lieu que je ſuis très libre d'étudier ou non, le Droit & la Médecine.

(2.) Les *Prêtres* n'ont aucun intérêt d'enſeigner aux autres la *Vérité*, ils ſe contentent de leur débiter les Opinions qu'ils ont embraſſées, & qui le plus ſouvent ſont erronées ; on peut même dire qu'il eſt manifeſte que tous les *Prêtres*, exceptez les Orthodoxes, ſont gagez pour conduire les Hommes dans l'Erreur. Il n'en eſt pas de même ni des Avocats ni des Médecins ; ils ne ſont ni établis ni gagez pour défendre les *fauſſes Opinions* qui peuvent être dans leur Profeſſion ; l'Avocat & ſon client, le Médecin & ſon patient ont un intérêt égal dans le ſuccès, ſoit d'un procès, ſoit d'une cure ; Mais il n'en eſt pas de même du Prêtre & du Laïque : Celui-ci a beſoin de connoître la *Vérité* & celui-là ne demande qu'à l'atirer dans ſon Opinion.

(3.) Les *Prêtres* ne ſont pas établis pour étudier la *Théologie*, de la même maniére que les Avocats & les Médecins le ſont pour s'apliquer à la connoiſſance des Loix & de la Nature. Ce n'eſt pas à *l'Etude de la* Théologie proprement

dite qu'ils s'atachent, ils donnent toute leur atention à la recherche des moïens de ſoutenir certains Siſtêmes qu'ils adoptent. Ainſi les Prêtres *Romains*, *Mahométans*, *Luthériens*, *Juifs*, *Siamois*, *Presbitériens*, ne ſont atentifs qu'à maintenir chacun le leur. En eſt-il ainſi des *Médecins*? les voit-on diviſez en Sectateurs d'HIPOCRATES, ou de GALIEN, ou de PARACELSE? la Nature & les obſervations de toutes ſortes de Perſonnes ſont les ſujèts ſur leſquelles ils s'exercent en toute Liberté ſans ſouſcrire aux Opinions de quelqu'un en particulier. On peut dire la même choſe des *Juriſconſultes*, la Loi ſeule eſt leur régle, ils peuvent librement l'interpréter ſelon ſon véritable ſens, & ils n'ont ni *Articles*, ni *Signature* qui les obligent à l'interpréter autrement.

(4.) Si l'Ordonnance d'un *Médecin* eſt cauſe de ma mort, ou ſi je perds mon procès par la faute de mon *Avocat*, voilà le pis qui m'en puiſſe ariver; Mais ſi je me mèts ſous la conduite d'un *Prêtre* hétérodoxe, il y va pour moi de la damnation Eternelle, au jugement de tout le monde.

3. J'opoſe en troiſiéme lieu à cette *derniére objection*, que, ſupoſé même

que

que les cas fuſſent pareils, les *Prêtres* n'en pouroient tirer aucun avantage en leur particulier, & généralement on n'en pouroit tirer aucune raiſon de ſe récrier tant contre la diverſité des Opinions, & contre les autres maux qu'on impute à la *Liberté-de-penſer*. En effèt, les cas étant ſemblables, on doit avoir autant de Liberté de ſe choiſir un *Prêtre*, comme de ſe choiſir un *Avocat* ou un *Médecin*; Ainſi l'un poura s'atacher à † J. BUNYAN, l'autre à D. BURGES, celui-ci au Dr. SWIFT, celui-là au Dr. ATTERBURY, & ainſi des Autres. Il eſt donc conſtant qu'étant libre d'adhérer à tel *Prêtre* qu'on voudra, il ne doit pas être moins libre de ſe conſulter ſoi-même; puis qu'il eſt impoſſible, en ce cas-ci, qu'on ait des Opinions plus diférentes, qu'on ſe haïſſe & qu'on ſe perſécute avec plus d'Animoſité, qu'on ſeroit obligé de le faire en ſe tenant ataché à des *Prêtres* de diférens caractéres.

† *J.* Bunyan *&* *D.* Burges *étoient des Miniſtres, l'un* Indépendant, *l'autre* Presbitérien. *Ils étoient fort ſuivi par le petit peuple, chacun atant ſes partiſans déclarez. Les Drs* Swift *&* Atterbury *ſont du Parti* Anglican, *mais ſuivans des ſentimens fort* differens, que *les perſonnes qui connoiſſent tant ſoit peu l'Angleterre, ſavent aſſez, & qu'on ne pourroit exprimer ici ſans choquer quelqu'un.* (R. adjoutée.)

V. J'ai vû encore des perſonnes qui croïoient opoſer quelque choſe de bien fort contre la *Liberté-de-penſer*, en objectant qu'*il y a certaines opinions de ſpéculation qui ſont, à la vérité, fauſſes; mais qu'on doit néceſſairement préſcrire aux hommes, pour aider le Magiſtrat à conſerver la Paix dans la Société*; d'où l'on conclut qu'*étant donc raiſonnable de les tromper quelquefois en fait d'Opinions pour leur propre bien, comme on fait à l'égard des Enfans à qui on en fait accroire, il eſt abſurde de vouloir engager cès mêmes Hommes à penſer ſur cès ſortes de ſujèts, dont il leur eſt avantageux d'ignorer la fauſſeté.*

1. Je pourois facilement détruire cette objection en priant toute perſonne raiſonnable d'en conſidérer l'*impiété*; C'eſt ainſi que CICERON l'a réfuté: (*a*) *Que penſez-vous*, dit ce grand Orateur, *de cès Gens qui ont avancé que l'Opinion de l'Exiſtence des Dieux immortels n'a été inventée par les Philoſophes que pour le bien public, afin que ceux qui ne*

(*a*) Quid? ii qui dixerunt totam de Diis immortalibus opinionem fictam eſſe ab hominibus ſapientibus Reipublicæ cauſâ, ut quos ratio non movet, *eos ad officium* Religio duceret, nonne omnem Religionem funditus ſuſtulerunt? De Naturâ Deor.

ne voudroient pas obéïr à la Raiſon puſſent être portez par l'influence de la Religion à faire leur Devoir? ne peut-on pas dire que cès gens-là ont renverſé, par ce moïen, juſqu'aux fondemens de la Religion?

2. Mais quand j'acorderois que ce principe, *le Bien de la Société doit être la Régle de tout ce qui doit être permis ou défendu*, ſur lequel cette objection eſt fondée, eſt un principe juſte; quand j'acorderois que, ſi les Erreurs ſont utiles à la Société, on à raiſon de les faire recevoir aux hommes comme des véritez, & que, par une conſequence néceſſaire, la *Liberté-de-penſer* doit être limitée; je ſuis toûjours en droit de ſoutenir que, ſi d'un côté rien n'eſt plus impie que de faire valoir ce principe à l'égard de la Religion, de l'autre rien n'eſt plus déraiſonable que de vouloir en faire ici l'aplication; puiſque l'expérience auſſi-bien que la raiſon font voir démonſtrativement que *rien n'eſt plus contraire au Bien public que d'impoſer aux hommes des Points de ſpéculation ſoit vrais ſoit faux, en un mot, que c'eſt le plus grand mal qui ſoit jamais arivé ou qui puiſſe arriver au Genre-humain:* C'eſt ce *que j'entreprends* de prouver par les *deux réfléxions* ſuivantes.

(a) Le Luxe, l'Avarice, la Vengeance, & l'Ambition ont de tout tems troublé le Monde & y ont causé des Maux effroiables; c'est une vérité de fait. Mais le *Zèle* d'imposer aux hommes des sentimens de pure spéculation n'a pas seulement produit les mêmes funestes effets que ces Passions violentes, il a encore emporté les hommes à un tel excès de méchanceté que sans ce monstrueux *Zèle*, *l'œil n'auroit rien vû, l'oreille n'auroit rien entendu de semblable, & la pensée n'en seroit jamais montée au Cœur de l'homme.* Et qu'est-ce que l'histoire tant ancienne que moderne peut fournir qu'on puisse mettre en comparaison avec la *Brutalité des* (b) *Zélez Dévots?* Quoi, qui aproche de la Barbarie des Meurtres, des Pillages, des Massacres sans nombre, & tous faits par des motifs religieux? Quoi, en particulier, de comparable aux Massacres de *France* & d'*Irlande*, & aux desolations, meurtres & cruautez commises par les *Espagnols* dans les *Indes-occidentales?* Peut-on rien inventer qui aproche de la méchanceté & de la cruauté de

(b) *Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique Christianorum, experti sumus. Martell. p.* 302, Ed. Valesii.

de nôtre *Clergé Anglican*, qu'HENRI IV, qui avoit uſurpé la Couronne, vouloit gagner, comme nous le dit l'Evêque (*c*) TAYLOR, à quelque prix que ce fut, juſqu'à *mettre à mort les Hérétiques*, afin que, par cette complaiſance, il put s'aſſurer d'eux pour exécuter tous ſes autres deſſeins. Enfin que peut-on inventer de plus cruel, de plus tiranique, de plus infame que le barbare Tribunal de l'*Inquiſition ?* voila ce que produit le *Zèle* d'impoſer aux hommes des Opinions telles qu'on veut. La plus irréguliére de nos paſſions perd de ſa vigueur avec le tems, un peu de bon ſens & de Politique en arête les effèts pernicieux, il arive même ſouvent quelle ſe trouve contre-balancée par d'autres, telles que ſont la pitié, l'humanité, les bonnes inclinations naturelles qui nous ſervent à conſerver, dans les mouvemens de nôtre Ame, un équilibre aſſez juſte. Mais il en eſt bien autrement du *Zèle de Religion*; Le tems le fortifie, il renverſe & le bon ſens & toute politique; il franchit les bornes de l'humanité, que la Nature même nous inſpire, enfin il étouffe toutes les Paſſions les plus tendres. *C'eſt ce qui* a fait obſerver avec

(*c*) *Epis: Ded. de la Liberté de Prophétiſer.*

beaucoup de raiſon un célèbre Archevêque TILLOTSON (*d*) Qu'*il ſeroit difficile de déterminer combien de dégrez d'innocence & de bon naturel, ou de froideur & d'indiférence ſont néceſſaire pour contrebalancer la* fureur d'un zèle aveugle; *puis qu'il s'eſt trouvé de ces* Zélez, *qui auroient été d'excélens perſonnages, ſi leur Religion n'y avoit été un obſtacle, & ſi les ſentimens & les Principes de leur Egliſe n'avoient perverties leurs bonnes diſpoſitions.*

(2.) On ne peut diſconvenir que l'Entretien de tant de Gens deſtinez & néceſſaires pour défendre & maintenir les Opinions qu'on a impoſées aux hommes, eſt un fardeau infiniment plus péſant à la Société qu'aucun qu'elle ait été obligé de porter en toute autre rencontre; Et il n'y a perſonne qui n'avouë que les Revenus, qui apartiennent aux Ordres de Prêtres, Moines, & Religieux dans les Païs ſoumis à *Rome*, ſont pour les Peuples une Taxe plus grande que celles que les plus avares Tirans aïent jamais exigées; & qu'ils ont introduit plus de pauvreté que n'en ont cauſé les Conquerans les plus ambitieux. Cès derniers ſe ſont contentez de piller pour un tems

(*d*) *Sermons, vol.* 3. *pag.* 26. *en Anglois.*

tems & il ne ſe ſont pas apliquez à établir des moïens d'apauvrir les Hommes pour toujours. D'où je concluë avec raiſon, que *la ſeule charge de faire ſubſiſter un ſi prodigieux nombre d'Eccléſiaſtiques, eſt* un très grand mal *pour la Société*, quand même on ſupoſeroit qu'ils ſeroient emploïez à la choſe du monde la plus innocente, c'eſt à dire à n'avoir autre choſe à faire qu'à boire, manger & dormir.

3. Mais pour répondre plus préciſément à la cinquiéme objection que j'ai raportée ci-deſſus, j'oſe ſoutenir que *la Paix & le bon ordre dans la Société civile dépendent des* Devoirs Moraux, *ou plutôt, conſiſte dans leur pratique, & que ſi on impoſe aux hommes quelqu'autre obligation que celle-là, le* Zèle *d'y ſatisfaire diminuera indubitablement de leur ardeur pour la* Morale; *par conſéquent, cette eſpéce d'obligation impoſée au préjudice des* Devoirs Moraux *eſt très-nuiſible à la tranquilité publique.*

(1.) Car, en préſentant au *Zèle* d'autres objets que ceux qui dépendent de la *Morale*, il eſt inconteſtable qu'à proportion qu'il s'embraſera pour ceux-là, il ſe ralentira dans la pratique de ceux-ci. En effèt, la foibleſſe de l'homme étant *telle qu'il ne peut s'*aquiter entiérement *de tous ſes devoirs*, il eſt naturel qu'il

prefére d'être le plus exacte en ce qui lui paroit le plus facile ; C'eſt pourquoi trouvant cette facilité infiniment plus grande dans cès obligations ſpéculatives que dans la pratique ſévére des devoirs Moraux, ils ne ſe fera point une affaire d'omettre d'autant plus de ceux-ci qu'il croira être plus ardemment ataché à ceux qui ne conſiſtent que dans la ſpéculation.

(2.) Mais ce n'eſt pas ici une ſpéculation abſtraite, c'eſt un fait que l'Experience prouve tous les jours. On voit par tout le Zèle pour les matiéres de ſpéculation l'emporter ſur la pratique des *Devoirs Moraux* ; que dis-je l'emporter ? ils les detruiſent juſques dans leurs fondemens. Il n'y a point de Secte de Religion qui ne nous en donne des preuves, & rien n'eſt plus ordinaire que de voir des gens defendre les opinions de leur Secte & attaquer celles des autres. Mais pour dire quelque choſe de plus particulier, ſi vous étes un Partiſan Zélé de la *puiſſance abſoluë que les Prêtres s'attribuent*, *du Droit qu'ils prétendent avoir ſeuls de prêcher*, *& du pouvoir de damner & de ſauver qui bon leur ſemble* ; l'indulgence, qu'on aura pour vos défauts & vos vices, ira ſi loin qu'il n'y aura

rien

rien qu'on ne faſſe pour les cacher, & s'ils étoient trop-publics, il n'y a rien qu'on n'inventa pour les couvrir de l'interprétation la plus charitable ; Mais vous opoſéz-vous, par exemple, à *la Prédeſtination*, qu'on fait profeſſion de croire en *Ecoſſe*, à la *Tranſubſtantiation*, qui a la vogue en *France*, ou au *pouvoir* que les *Prêtres* ont dans l'un & dans l'autre païs, atendez-vous auſſi-tôt à paſſer pour le plus infame de tous les Hommes. On ne trouvera rien d'irrégulier dans vos *Mœurs*, ni dans toute vôtre conduite : hé bien, on s'en prendra à vos vertus-mêmes & à vos actions les plus innocentes auxquelles on donnera les interprétations les moins charitables.

J'ai fait plus d'une fois une remarque qui convient fort bien au ſujèt dont il s'agit. Il n'y a peut-être point de Ville dont les ruës ſoient plus remplies de femmes débauchées, dont on tolére publiquement les déréglemens, que celles de *Londres* ; Et ceux qui les fréquentent, en ſont-ils punis ? en ſont-ils même cenſurez ? Cependant la *chaire* ne retenti que peu ou point des plaintes qu'on devroit faire contre un ſi infame déſordre, la Preſſe même n'a jamais roulé pour ce ſujèt : Mais quelqu'un oſe-t-il avancer ou ſoutenir qu'a

Laïq

Laïque peut jéter de l'Eau au viſage d'un Enfant, ou *faire un diſcours public ſur quelque texte de l'Ecriture*; mille Preſſes roulent auſſi tôt contre un attentat ſi énorme, & le vénérable Dr. SACHEVEREL s'écrie auſſi-tôt en chaire que (*b*) *le Fanatique Anglois, qui établi les Laïques dans les fonctions Sacerdotales, eſt le Monſtre le plus horrible qui ſoit ſur la face de la Terre.*

L'Expérience nous aprend encore que ceux qui ont quelque intérêt ſoit d'agrandir leur Secte, ſoit de la tenir bien unie, ſachant que rien ne peut contribuer davantage à leur deſſein que la tolerance du vice & du déréglement, ils ſe font une Loi de le ſoufrir, autant qu'ils le peuvent avec quelque bien ſeance: Et par ce moïen ils ſont comme certains d'engager dans leur parti les plus perdus & les plus vicieux, & par conſéquent, tous ceux qui auront la folie de ſe ſoumettre à leur direction. De là eſt venu que le pouvoir des Prêtres étant monté juſqu'à ſon plus haut période, ils ont porté la tolérance ou plutôt l'encouragement du crime juſqu'à faire des Egliſes autant d'Aziles & de lieux de refuge *pour toute* ſorte d'infamies.

Le

(*b*) *Sermon prêché* à Oxfort en 1704.

Le Pape SIXTE V. fit bien connoître qu'il n'ignoroit pas cet admirable secrèt de maintenir une *Secte*, lorsque, sur ce qu'on l'assuroit que les *Protestans* faisoient tout de bon la Guerre à l'Adultére & à la fornication, il dit, (*c*) *s'ils ne soufrent pas ce divertissement dans leur Religion, elle ne sera pas de longue durée.* On peut même dire que ce secrèt a été d'usage dès les premiers tems, même avec succès, puisque ZOZIME nous dit que (*d*) CONSTANTIN *le* Grand *avoit commis des crimes si déteſtables que les* Prêtres *Païens lui déclarérent qu'il n'y avoit point d'expiation dans leur Religion qui pût en effacer la noirceur ; Mais un* Evêque † *Egiptien l'aïant assuré qu'il n'y avoit point de Turpitude qui ne pût être expiée par les Sacremens de la Religion Chré-*

(*c*) Non si chiava in questa Religione, non durera. *Confes. Cath. de Sancy.* liv. 1. c. 1.

(*d*, Προσῆιε τοῖς λεγουσι παθάρσια τῶν ἁμαρτημάτων εἶναι τὸν. εἰποῦσαν δὲ ὡς ἐ παραδίδοιτο παθαρμὸς τρόπῳ δυσεκβιάστα ταλικαῦτα καθῆραι δυνάμενος, Αἰγύπτιός τις πάσης ἁμαρτάδος αὐ αἰρετικὸν εἶναι τῶν Χριστιανῶν διαζευξάμενον δόξαν. ᾗ τοῦτο ἰχνος ἐπαγγελμα τὸ τὰς ἀσεβεις μεταλαμβανοῦσας αὐτοῦς, πάσης ἁμαρτίας ἔξω παραχρῆμα καθίσασθαι. Δεξάμενος δὲ ῥᾳδίως Κωνσταντῖνος τὸν λόγον, ἐ φειδόμενος τῶν πατρίων μετασχόντος δὲ δὴ ὁ Αἰγυπτιὸς αὐτῷ μετοδίδοι, τῆς ἀσεβους τὴν ἐξουσιαν ἐποιήσατο, &c. *Edit. Oxon. p.* 104.

† *Les Cesars de Julien par* Spanheim *pag.* 309.

Chrêtienne ; il embraſſa, dit Zozime, *la nouvelle impieté, & abandonna la Religion de ſes Ancêtres.* Cette Converſion de l'Empereur *Conſtantin* donna lieu à JULIEN de faire cette Satire contre nôtre Religion ; (*e*) *ſi quelqu'un*, dit cet Apoſtat, *eſt coupable de meurtres, de ſacrileges, ou d'autres crimes abominables, qu'il ſe faſſe laver d'eau, il deviendra auſſi-tôt auſſi pur que la Sainteté même : Et s'il retombe dans les mêmes excès, qu'il ne s'alarme pas, il recouvrera ſa pureté & ſa ſainteté en ſe donnant des coups de poing ſur la poitrine & en ſe frapant la tête.*

VI. La ſixiéme objection ne renferme que des invectives contre ceux qui font profeſſion de *penſer librement*, qu'on qualifie *les moins raiſonables, les plus méchans & les plus infames de tous les Hommes.*

Avant que je travaille à détruire cès Acuſations par des preuves, il me ſemble à propos de faire remarquer qu'il eſt ordinaire à toutes les Sectes d'emploïer cès reproches *d'ignorance* & de *méchanceté* les unes contre les autres. C'eſt

(*e*) Ὅστις φθορεὺς, ὅστις μιαιφόνος, ὅστις ἐναγὴς καὶ ἐθέλων ἐλθεῖν, ἢν θυμῶν, ἀπόφασιν ἔχῃς αὐτὸν τοῦτο τὸ ὕδωρ λάσεως δύνασθαι καθαρὸν κἂν πάλιν ἥκῃ τοῖς ἑαυτοῦ γνήσιος, δίδου τε εἰς στέρνα πλήξαντι, καὶ τὴν κεφαλὴν παταξάντι, καθαρὸν γίνεσθαι. Juliani Opera, Edit. Lipſ. p. 336.

C'eſt un moïen dont l'uſage eſt très commun, tant pour unir plus étroitement entr'eux les membres de chaque troupeau, que pour leur inſpirer ou du *mépris* ou de l'*indignation* pour les autres Sectes. Cela n'empêche point, à la vérité, que toute perſonne déſintéreſſée ne voïe fort bien qu'en effèt tous les hommes, de quelque Secte qu'ils ſoïent, ſont également *raiſonnables*, puiſque la littérature eſt ſur le même pié chez les uns & chez les autres; & que leur maniere de vivre & de converſer eſt en tout ſemblable: Mais la plûpart des Hommes étant acoutumez à juger de tout par un certain eſprit de parti & de Secte, ils ne s'aperçoivent que des défauts des autres. En un mot, il n'y a point de Secte où la partialité ne régne, & nous ajoutons auſſi aiſement foi aux mauvais raports qu'on nous fait de ceux, dont les Opinions ne ſont pas conformes aux nôtres, que nous écoutons avec joïe ce qu'on débite à l'avantage de ceux qui ſont de nôtre parti. Ajoutons à cela qu'on a une ſi grande diſpoſition à donner une interprétation maligne aux actions des uns, & à juger favorablement de celles des autres, qu'il eſt comme impoſſible, ſans un commerce très-familier, à des

gens de Sectes diférentes & conduits par diférens Prêtres, de revenir de leurs préjugez, ou même de ſe perſuader, qu'aïant des Paſteurs diférens, ils peuvent cependant être doüez d'un même jugement & avoir les mêmes mœurs.

Apliquons cès notions aux défenſeurs de la *Liberté-de-penſer*, & on véra bientôt pour quelle raiſon ils ont moins lieu que les partiſans des autres Sectes, de ſe diſculper des reproches qu'on leur fait. Premierement, il y a ſi peu d'hommes qui aïent le tems, la capacité & le courage de s'apliquer à *penſer librement*, que leur nombre n'eſt preſque rien en comparaiſon de la multitude des partiſans de chacune des autres Sectes: Et en ſecond lieu, les plaintes ſemées contr'eux, ſont ſi profondément gravées dans l'eſprit de tous les Hommes, & on les y entretient avec tant de ſoin, qu'il leur eſt preſque impoſſible de les détruire du moins dans leurs converſations & dans leur commerce avec ceux qui ne ſont pas de leur parti; & je crois qu'il faut implorer le ſecours du papier, pour rendre tout le monde juge ſi ce n'eſt pas avec la plus grande de toutes les injuſtices qu'on les ataque. C'eſt ce que j'entreprens ici & je prie le Lecteur de remarquer avec moi,

1. Que

1. Que *ceux qui ſe ſervent de leur Jugement, doivent avoir plus de ſens que ceux qui ne s'en ſervent point.* Cette propoſition, que j'opoſe à ceux qui accuſe d'*ignorance ceux qui penſent librement*, me paroit d'une évidence à n'être point conteſtée. Et je réponds à ceux qui les traitent de *méchans* & d'*infames*, que *tous ceux qui ſont partiſans de la* Liberté-de-penſer *doivent paſſer, conſidérez ſous ce caractére, pour les perſonnes les plus vertueuſes qui ſe puiſſent trouver dans le Monde.* Je fortifie cette propoſition des preuves ſuivantes.

(1.) Il faut qu'ils ſoient tels, parce qu'entreprénant de *penſer eux-mêmes pour eux-mêmes*, & renonçant, par ce principe, aux ſentimens des autres hommes avec leſquels ils vivent, il doivent s'atendre à être expoſez à toute le malice des *Prêtres*, de tous ceux qui ſe laiſſent aveuglément conduire par eux & même des autres, dont il y en a *999* entre 1000. qui eſpérent faire leur fortune, en faiſant ſemblant d'être ſoûmis Sectateurs de leurs Opinions: Ainſi un Partiſant de la *Liberté-de-penſer* doit ſe perſuader qu'il n'aura de Crédit qu'autant que ſa *Vertu* poura lui en procurer, en dépit de tant d'Ennemis. Mais

tout le contraire arive aux ſcélérats les plus déterminez ; qui ſont ſurs de trouver de la faveur, de la protection, de l'apui dans quelque Secte qu'ils ſoient, pourvû qu'ils aïent, pour les recommander, *un zèle aveugle pour la Secte dont ils ſont*, ce qui eſt de tous les vices le plus déteſtable. Ainſi tout homme qui fait profeſſion de *penſer librement*, eſt obligé, pour l'amour de lui-même, d'être vertueux & honnête-homme dans ce monde ; obligation à laquelle le *Bigot* n'eſt point ſujet, puiſqu'on peut même dire qu'il eſt expoſé à la tentation de devenir mal-honnête homme, parce que, plus il eſt *Bigot* plus il trouve d'eſprits foibles, dont toutes les Sectes fourmillent, qui ſont toûjours prêts à le prendre pour leur Conducteur, trompez qu'ils ſont par ſa *bigoterie*, & incapables qu'ils ſont de ſe convaincre, quelques exemples qu'ils aïent tous les jours devant leurs yeux, que *toutes ſortes de ſuperſtition rendent ſouvent un homme plus fripon, mais qu'elles ne peuvent jamais les rendre plus vertueux.*

(2.) De toutes les ocupations il n'y en a point qui demande plus de diligence & plus d'aplication que celle de *penſer* ; on ne peut s'y apliquer qu'on ne ſe *ſoit abſolument* defait de cès habitudes

& de

& de cès Paſſions vicieuſes qui agitent & entrainent ceux qui ne s'ocupent de rien.

(3.) Ce n'eſt qu'à force de *penſer* beaucoup que les Hommes peuvent parvenir à connoître à fond ce que c'eſt que la vie humaine, & à ſe perſuader que la miſére & les malheurs ſont les ſuites du *Vice*; & que le plaiſir & une vie hûreuſe ſont toûjours les fruits de la *Vertu*. CICERON en étoit bien convaincu lors qu'il diſoit; (*a*) *Quel Homme vit plus agréablement que celui qui s'aquite de ſes devoirs avec plaiſir, qui eſt atentif ſur toutes ſes actions & qui ſait les regler; en un mot, qui n'obéit pas à la Loy par un motif de crainte, mais qui l'accomplit & l'obſerve parcequ'il ſe perſuade que c'eſt la meilleure choſe qu'il puiſſe faire.* L'expérience ne nous fournit-elle pas tous les jours mille exemples, qui prouvent invinciblement que parce que la plûpart des Hommes, ne conſidérent pas ce que c'eſt que la vie, ils ſe trompent lourdement dans le choix des choſes qu'ils croïent devoir faire

(*a*) Quis igitur vivit, ut vult, niſi qui gaudet officio *cui vivendi via conſiderata* atque proviſa eſt; *qui legibus non propter metum* paret, *ſed eas ſequitur* atque colit, quia id maximè ſalutare eſſe judicat? *Ciceronis Opera*, GRON. p. 4170.

leur bonheur ? Ils le font consister, ce bonheur, à satisfaire leurs inclinations, &, sur ce principe, la croïance d'une félicité ou d'une misére future les excite fort peu à devenir vertueux, tant qu'ils sont dans cette Erreur. Ainsi c'est une Espéce de nécessité que les gens, *qui ne pensent point*, vivent dans le déréglement, ou il faut qu'ils en soïent empêchez par quelques défauts naturels; & si leurs mœurs sont bien reglées, ce n'est qu'un effèt de leur bon naturel.

On peut dire que CICERON a fort bien connu tous les mauvais effèts que produit l'illusion qu'on se fait dans le choix de la régle qu'on doit observer dans la Morale: Voici comme ce grand Homme s'en explique, (*b*) *lors qu'on ne fait point dépendre le* souverain bien *de la* vertu *& de l'*honnêteté, *& qu'au lieu de l'y faire consister on ne le mesure que par l'utilité & l'intérêt; il est clair que, si l'on veut être d'acord avec soi-même & si la bonté*

(*b*) Qui summum bonum instituit ut nihil habeat cum virtute conjunctum, idque suis commodis non honestate metitur; hic si sibi ipse consentiat & non *interdum* bonitate naturæ vincatur, neque amicitiam *colere possit*, nec justitiam, nec liberalitatem: fortis *vero, dolorem* summum malum judicans; aut temperans, voluptatem summum bonum statuens, esse certè nullo modo potest. *De* Offic. l. 1.

bonté du naturel ne l'emporte quelque fois ſur les principes, on ne ſauroit être ni bon ami, ni équitable, ni bienfaiſant; & qu'il n'eſt pas poſſible de trouver ni force dans celui qui croit que la douleur eſt le ſouverain mal, ni tempérance dans celui qui fait ſon ſouverain bien de la Volupté.

2. La ſeconde choſe à laquelle je crois qu'on dois faire attention, c'eſt qu'il n'y a preſque point de Païs, quelque dépourvû de *Prêtres* qu'ils ait été, quelque peu d'autorité qu'ils y euſſent, & tout bas qu'y fut la *Superſtition*, où il n'y en eut aſſez pour ſuciter toûjours du chagrin aux défenſeurs de la *Liberté-de-penſer*: Ce qui les a fait ou ſucomber ſous le régne de la *Superſtition*, ou ſoufrir en patience qu'elle fit toûjours de nouveaux progrèz; parcequ'ils prévoïent bien d'un côté le peu de bien qu'on doit atendre d'un animal auſſi malhonête & auſſi ignorant que l'homme, & de l'autre le mal qu'il peut faire. Cela n'a cependant pû empêcher que ceux, qui ſe ſont le plus diſtinguez dans tous les ſiécles, par la ſolidité de leur jûgement, n'aïent fait profeſſion de *penſer librement*.

(1.) SOCRATE l'homme le plus ſage qui ait jamais paru dans le Paganiſme,

nisme, à la Vertu & à la Sageſſe duquelle tous les âges ont rendu juſtice, a été un des plus grands Amateurs de cette *Liberté-de-penſer*. Non ſeulement il ne pouvoit reconnoître *la Divinité* des Dieux de ſon Païs, & la *croïance* que chacun en avoit, non ſeulement il faiſoit éclater ſon indignation lors qu'il entendoit atribuer aux Dieux le *repentir*, la *Colére* & les autres *Paſſions*, lors qu'on parloit de *guerres & de combats dans les Cieux*, ou que les *Dieux débauchoient les femmes*, & d'autres ſemblables hiſtoires auſſi fabuleuſes qu'impies; mais même on peut dire qu'il étoit parvenu juſqu'à une véritable connoiſſance *de la Nature & des Atributs de* DIEU, parfaitement conforme à celle que la *Révélation* nous en a donnée: C'eſt ce qui a fait juger que SOCRATE *étoit véritablement Chrétien*, ſi nous croïons que les anciens Péres ſçuſſent bien ce que c'étoit que Chriſtianiſme; Car JUSTIN *Martir* dit en propres termes, (c) CHRIST *le premier né de* DIEU *n'eſt autre choſe que la* Raiſon, *dont tous les Hommes ſont participans; & tous ceux, qui font un bon*

(c) Τὸν Χριστὸν πρωτότοκον τῦ Θεῦ, καὶ λόγον ὄντα, ἧ ἐνθρώπων μετέχε. καὶ οἱ μετὰ λόγον βιώσαντες, κὰν ἄθεοι ἐνομίσθησαν εἶναι ἐν Ἕλλησι, οἷον καὶ ἐν Ὁμήρῳ. Opera, Ed. Par. p. 83.

bon uſage de cette Raiſon, *quand bien même on les feroit paſſer pour des Athées, & pour des gens qui n'adorent point de* DIEU, *ils ſont cependant de véritables* Chrêtiens; *tels ont été* SOCRATE *& ſes ſemblables.* ERASME faiſant comparaiſon, dans ſes Dialogues, de SOCRATE avec les Chrêtiens, avouë qu'il trouve plus de Chriſtianiſme dans ce ſage Païen que dans ceux-ci, & il déclare que *rien ne conviendroit mieux à un Chrêtien qui cès derniers paroles de* SOCRATE *à* CRITON, *un moment avant d'avaler ſon poiſon:* „ Je ne ſais, diſoit ce „ Philoſophe, ſi Dieu aprouvera les „ Actions de ma vie, du moins ſuis-je „ certain d'avoir fait tous mes éforts

 „ pour

† Nihil aptius quadret in hominen verè Chriſtianum quam quod Socrates paulo poſt bibiturus cicutam, dixit Critoni; *An Opera* inquit, *noſtra ſit probaturus Deus, neſcio. Certè ſedulò conati ſumus, ut illi placeremus. Eſt mihi tamen bona ſpes, quod ille conatus noſtros ſit boni conſulturus.* Mirandus profectò animus in eo qui Chriſtum & ſacras ſcripturas non noverat. Proinde quum hujuſmodi lego, vix mihi tempero; quin dicam, *Sancte Socrates ora pro nobis!*—At ego quot vidi Chriſtianos, quam frigidè morientes! Quidam fidunt in iis rebus, quibus non eſt fidendum: quidam ob conſcientiam ſcelerum & ſcrupulos quibus indocti quidam obſtrepunt morituro, pænè deſperantes exhalant animam. Nec mirum eos ſic mori, qui per omnem vitam tantum *philoſophati ſunt in* ceremoniis, &c. Opera vol. *p. 683.*

„ pour lui plaire, & j'eſpére que cès „ éforts lui auront été agréables. *Penſée digne d'admiration*, s'écrie ERASME, *dans un homme qui ne connoiſſoit, ni* JESUS-CHRIST, *ni les ſaintes Ecritures. Lorsque je lis cès choſes, peu s'en faut que je ne m'écrie* Sancte SOCRATES Ora pro nobis! *ſur tout quand je me rapelle dans la mémoire avec quelle froideur j'ai vû mourir pluſieurs Chrêtiens. Quelques-uns mettent leur confiance dans des choſes qui ne la méritent pas; d'autres mêlent le déſéſpoir aux dernier ſoupirs, en proïe qu'ils ſont aux remords de leur Conſience, & aux ſcrupules, dont un Prêtre ignorant leur a rempli la tête. Mais doit-on étre ſurpris que des gens, qui ont paſſez toute leur vie à diſputer ſur des je ne ſais quoi & à pratiquer de ſeches Cérémonies, aient une telle fin.* Mais revenons à SOCRATE, il étoit ſi éloigné de faire conſiſter aucune partie de la Religion ſoit dans des ſpéculations, ſoit dans des Miſtéres, qu'il prouve démonſtrativement que (e) *ceux-là méritent de paſſer*

(e) Τὰς φροντίζοντας τα τοιαῦτα ματαιότητας ἐπιδείκνυε. ἡγ πρῶτον μὲν αὐτὸν ἐσκόπει, πότερα ποτὲ νομίσαντες ἱκανὸς ἤδη τὰνθρώπινα εἰδέναι, ἐχωροῦσι ἐπὶ τὸ περὶ τῶν τοιούτων φροντίζειν. ἢ τὰ μὲν ἀνθρώπινα παρέντες, τὰ δαιμόνια δὲ σκοποῦντες, ἡγοῦνται τὰ ἀφανῆ καὶ τα πρόσθεν Xenophont. Opera. Ed. Par. p. 710.

paſſer pour inſenſéz qui ſe donnent tant de peine pour pénétrer dans les Miſtéres *céleſtes*; & il demande à cès curieux, *s'ils ſont parvenus à une parfaite connoiſſance des choſes humaines puisqu'ils veulent aprofondir dans les ſecrèts du Ciel, ou s'ils ſe croïent ſages de négliger ce qui les touche de plus près pour s'apliquer à ce qui paſſe leurs lumiéres.*

Enfin peut-on avoir une preuve plus évidente que SOCRATE étoit du nombre de ceux qui *penſent librement*, qu'en le voïant ſubir le ſort commun à tous ceux qui ſe déclarent pour cette même *Liberté*. Pendant ſa vie, la Calomnie le taxa d'*Athéiſme*, quoique l'*Oracle d'Apollon* eut declaré qu'*il étoit le plus ſage homme qui fut ſur la Terre*: Et enfin il a eu la même fin que la méchanceté & la folie des Hommes, unies enſemble & arivées à un certain degré, ſont toujours prêtes de faire ſubir à tous ceux, qui ont le courage de faire leurs éforts pour imiter ce grand Homme.

(2.) PLATON, aïant vû quel avoit été le deſtin de SOCRATE, fut plus politique que lui dans ſes converſations. Il ne parla jamais ni *contre les Dieux, ni contre la Religion de ſon Païs*: Cependant il n'en fut pas moins Amateur de la *Liber-*

de-penſer puis qu'il eût des ſentimens ſi opoſez aux Opinions communes & qui avoient la vogue dans la *Grece*, que quelques Chrêtiens ſe ſont perſuadez qu'il avoit été divinement inſpiré, & d'autres qu'il faloit qu'il eut lû l'*Ancien Teſtament* : En un mot, il ſe trouve tant d'endroits dans ſes Ouvrages, conformes aux véritez Evangeliques, que CELSE, le grand adverſaire du Chriſtianiſme, (*a*) acuſe nôtre Seigneur JESUS-CHRIST d'avoir emprunté ſa Doctrine de ce ſage Païen. Il eſt vrai qu'ORIGENE, en le réfutant, dit que (*b*) CELSE *mérite qu'on ſe moque de lui, lors qu'il aſſure que* JESUS-CHRIST *avoit lû* PLATON, *puis*, dit-il, *qu'il étoit né & avoit été élevé parmi les* Juifs, *& que tant s'en faut qu'il eut apris les lettres Grecques, ſelon le témoignage des Ecritures; il n'avoit pas même été inſtruit dans l'Hébreu.* Mais bien loin qu'ORIGENE deſavoüât la conformité qu'il y a entre le *Chriſtianiſme* & le *Platoniſme*, une

(*a*) Origen. contra Celſ. p. 286.

(*b*) Τις δὰν, ἢ μετρίως ἀπισάμενος τοῖς πράγμασι συνάμενος τὸν Κέλσον γελάσαι, ἀκόων ὅτι Ἰησους (ὁ παρὰ Ἰουδαίοις γεγεννημένος καὶ ἀνατεθραμμένος, καὶ μηδεμιᾶ Ἑλλήνων, ἀλλ' οὐδὲ παὶ Ἑβραίων, ὅτις καὶ αἱ φιλαλήθεις μαρτυρίαι γράφει τὰ περὶ αὐτὸν) ἀνέγνω Πλατῶνα. Ibid.

une grande partie de ſon Ouvrage, contre CELSE, ne roule que ſur cette conformité. AMELIUS qui étoit un Païen *platonicien*, qui fleuriſſoit dans le troiſiéme ſiécle, porta le même jugement lors qu'à la ſeule lecture des premiers Verſets de *l'Evangile de St.* JEAN, il s'écria, † *Par Jupiter! ce barbare eſt du ſentiment de nôtre Maître* PLATON. On peut ajouter que le grand raport qui ſe trouve entre le *Platoniſme* & le *Chriſtianiſme* a été cauſe que pluſieurs *Platoniciens* ſe ſont fait *Chrétiens*, & que pluſieurs des premiers Chrêtiens ſe ſont atachez aux ſentimens de PLATON; Et c'eſt pour cette raiſon, que diverſes Opinions de ce Philoſophe ont été régardées dans la ſuite comme Articles fondamentaux de la Foi Chrêtienne, & qu'elles ont ſervi de baſe à pluſieurs Ecrits, que des Chrêtiens zélez ont forgez ſous le nom de *Platon*, & qui étoient cependant beaucoup plus conformes aux véritez de leur ſainte Religion: je puis mettre de ce nombre la XII. Lettre à DENIS, imprimées dans ſes Ouvrages, laquelle, avec pluſieurs autres de même caractére

† Per Jovem barbarus iſte cum noſtro Platone ſenſit. *Diſſert. de Reeve ſur Juſtin Martyr.*

caractére n'ont pas peu ſervi à la converſion des Nations Païennes.

(3.) ARISTOTE n'a pas moins contribué, pendant le cours de pluſieurs ſiécles, aux (*b*) Articles de foi de l'Egliſe de *Rome* que PLATON avoit fait à ceux de l'Egliſe Primitive. Ce célèbre Philoſophe traitoit de la *Liberté-de-penſer* dans les Leçons qu'il donnoit à ſes Diſciples, du vivant même d'ALEXANDRE *le Grand* ſon Diſciple & ſon Protecteur: Mais après la Mort de ce Monarque, le Prêtre EURIMEDON, l'accuſa (*c*) d'*impiété*, pour vouloir introduire des ſentimens Philoſophiques contraires à la Religion des *Athéniens*. Et le zèle fut porté ſi loin qu'il fut obligé de ſe dérober d'*Athénes*, d'où il alla à *Chalcis*, après en avoir donné cette raiſon à ſes amis; § Qu'*il quittoit* Athénes, *afin de ne pas donner ocaſion aux* Athéniens *de commettre une ſeconde fois le même crime qu'ils avoient commis en la perſonne de* So-

(*b*) Senza Ariſtotele noi mancavamo di molti Articoli di Fede, *ſelon le ſentiment du Cardinal* Palaviciuo.

(*c*) Diog. Laert. vitâ Ariſtot.

§ Ἀπίωμεν ἀπὸ τῶν Ἀθηναίων, ἵνα μὴ πρόφασιν δώμεν Ἀθηναίοις τοῦ δεύτερον ἁμαρτεῖν ἀναλαβοῦσι παραπλήσιον τῷ κατὰ Σωκράτη, ἢ ἵνα μὴ δεύτερον εἰς φιλοσοφίαν ἁμάρτωμεν. p. 51. Origen. contra Celſum, p. 51.

OCRATE, & de peur *qu'ils ne ſe rendiſſent doublement coupables à l'égard de la Philoſophie.*

(4.) EPICURE a été reconnu d'une maniére diſtinguée, parmi les *Savans* de tous les ſiécles, pour un grand Fauteur de la *Liberté-de-penſer*, auſſi bien que pour un homme d'une rare vertu; Et il ſemble qu'il ait excellé, par ce dernier endroit, ſur tous les autres Philoſophes. Il ne ſe diſtinguoit pas ſeulement par ſa * *piété envers ſes parens*, par ſa *tendreſſe à l'egard de ſes fréres*, par ſa *douceur envers ſes domeſtiques*, par ſon *honnêteté à l'égard de tout le monde*, par ſon *amour pour ſa patrie*, & par ſa *Chaſteté*, ſa *tempérance* & ſa *frugalité*; mais il étoit ſur tout remarquable par la maniére dont il cultivoit l'*Amitié*, qu'on peut apeller la plus excellente de toutes les *Vertus*, qui fait ſentir, à celui qui la pratique, le plus grand plaiſir de la vie, & dont un méchant eſt incapable. Il avoit en lui cette noble qualité en un ſi haut dégré de perfection, & la cultiva ſi bien en ſes Diſciples, que la ſucceſſion de ſon Ecole continua pluſieurs centaines d'années après la fin des autres, ſans cette diviſion qui arriva plus ou moins dans ce les-c

* *Diog. Laert. in vitâ Epicuri.*

les-ci, & qui avança leur ruïne. CICERON tout oppoſé qu'il fut aux Opinions Philoſophiques d'EPICURE † & quelques peines qu'il ſe donna pour renverſer, ſous le nom de *Cotta*, ſon *Siſiéme du hazard*, lui rend cependant ce temoignage; (e) EPICURE, dit-il, *déclare que de toutes les choſes, que la ſageſſe nous peut ſuggérer, pour mener une vie hûreuſe, l'Amitié cauſe le plaiſir le plus excellant, le plus univerſel, & le plus délicieux. C'eſt un ſentiment qu'il ne ſoutient pas ſeulement, dans ſes Ecrits, mais dont il a laiſſé des preuves par les exemples qu'il en a donnez & dans ſa vie & dans ſes Entretiens. Il en mérite d'autant plus de louange, que les exemples de cette amitié paroiſſent rares dans la Mythologie des Anciens qui, quelqu'ample qu'elle ſoit & quoique pleine de variété-*

† De natura Deor. l. 1.

(e) Epicurus ita dicit, *Omnium rerum, quæ ad beatè vivendum ſapientiâ comparaverit, nihil eſſe majus amicitiâ, nihil uberius, nihil jucundius* Neque verò hoc oratione ſolum, ſed multo magis vitâ & factis & moribus comprobavit. Quod quàm magnum ſit, fictæ veterum declarant fabulæ, in quibus tam multis, tamque variis, ab ultima antiquitate repetitis, tria vix amicorum paria reperiuntur. ut ad Oreſtem pervenias, profectus à Theſeo. At vero Epicurus unâ in domo, & ea quidem angusta, quàm magnos, quantâque amoris conſpiratione conſentientes tenuit amicorum greges! Quod fit etiam *ab Epicureis.* De *Finibus*, &c. l. 1. ad finem.

varietez, nous en fournit à peine trois depuis le tems de THESÉE *juſqu'à celui d'*ORESTES. *Mais quelle foule d'Amis ſe rendoient des tous côtez dans la petite habitation d'*EPICURE, *& quelle admirable harmonie régnoit entr'eux ! aujourd'hui même, les* Epicuriens *ſuivent encore ce bel exemple.*

L'Atachement qu'EPICURE avoit pour l'Amitié devroit nous inſpirer pour lui infiniment plus d'eſtime que CICERON n'en avoit; puis qu'il nous dépeint ſi bien une ſi admirable vertu à la pratique de laquelle nous ne nous trouvons cependant engagez par aucune Loi de nôtre Sainte Religion : En effèt l'Evêque TAILOR obſerve fort bien, dans le *Traité* qu'il en a fait, que *le terme* (*f*) *d'*Amitié, *dans le ſens qu'on le prend ordinairement, ne ſe trouve ſeulement pas dans tout le Nouveau Teſtament, & que nôtre Religion ne nous prèſcrit rien touchant cette vertu; Ceci vous ſurprendra,* dit ce Prélat, *mais liſez le nouveau Teſtament, & ſuſpendez vôtre étonnement juſqu'à ce que vous l'aïez lû. Il eſt vrai qu'il y eſt fait mention d'*amitié avec le monde, *& elle y eſt traitée d'*inimitié avec Dieu; *mais le mot ne s'y trouve nulle autre part, ni en ce*

(*f*) *à la fin de ſes ouvrages Polemiques ou de controverſe.*

*ce ſens, ni en un autre. On y parle ſouvent d'*Amis ; *mais ſous ce nom on entend nos Connoiſſances, nos Parens, les Alliez de nôtre Famille, ou ceux qui ont du raport à nôtre Fortune ou à nôtre Secte. Il y eſt touché quelque choſe de Société ou d'honnêteté ; ce qui ne marque qu'une expreſſion de tendreſſe & de civilité, un engagement de bienfait ou de devoir, de ſervice ou de ſoumiſſion. De ſorte que je crois avoir raiſon d'aſſûrer que le mot* d'Ami *n'a point d'autre uſage dans les* Evangiles, *les* Epitres, *ou* Actes des Apôtres, *que pour ſignifier ces diférentes relations.*

(5.) PUTARQUE eſt, de tous les Anciens, l'Auteur le plus connu. Ses Ouvrages ont été traduits dans toutes les Langues modernes, & par ce moïen ſon ſavoir & ſa vertu ſont expoſez aux yeux de tous ceux qui aiment la Lecture. Tout Prêtre Païen qu'il eut été, il conſerva cependant toujours ſon jugement libre ; le motif du gain ne put jamais lui faire prendre parti pour la *Superſtition* ; Et il ne donna point dans les pratiques des Gens de ſon Métier, du moins juſqu'au point de déguiſer ce qu'il penſoit du mal que la *Superſtition* peut cauſer. (*a*) *L'impiété*

(*a*) *En differens endroits des trois premieres pages de ſon Traité de la Superſtition, & le XXI. de ſes Oeuvres Morales.*

piété de l'Athée, dit-il dans ſon Traité de la Superſtition, *eſt un faux jugement, qui, lui faiſant croire qu'il n'y a point d'Etre incorruptible & ſouverainement hûreux, le conduit à n'avoir pour un tel Etre ni amour ni crainte: mais, ſur tout, la fin de celui qui nie un* DIEU, *eſt de s'exemter de le craindre: Mais la* Superſtition, *n'étant* (ſelon la propre ſignification du mot Grec, & comme THÉOPHRASTE l'a defini dans ſes Caractéres) *autre choſe que* la crainte des Dieux, *on peut dire que c'eſt en même tems un Opinion que la paſſion fait naître, ou plutôt une imagination creuſe qui imprime dans l'eſprit de l'homme une fraïeur qui l'abat & l'aterre; car en le convainquant de l'Exiſtence des Dieux, elle les lui répreſente comme malfaiſans, ſevéres, & toujours prêts à ſe vanger. Ainſi l'Athéiſme eſt la ſuite d'un faux raiſonement, au lieu que la Superſtition n'eſt autre choſe que la crainte, qui eſt une paſſion également deſtituée de raiſon & de courage, qui étourdit l'homme, lui ôte le bon ſens, & le jéte dans une inaction dangereuſe..... On peut même dire qu'il n'y a point de peur qui trouble l'homme comme celle que la Religion Superſtitieuſe lui inſpire: car celui-là ne craint point la mer qui ne navige point; ni le com-*

bat, qui ne ſuit point les Armées ; ni les voleurs de grand chemins, qui ne ſort point de ſa maiſon ; ni la calomnie, qui n'a rien ; ni l'Envie, qui mêne une vie privée ; ni les Tremblemens de terre, qui demeure dans les Gaules, ni la foudre, qui habite l'Ethiopie ; mais, celui qui craint les Dieux, *craint toutes choſes, la Terre & la Mer, l'Air & le Ciel, les tenèbres & la lumiére, le bruit & le ſilence, il craint même juſqu'à un ſonge : En un mot, le Sommeil fait oublier à l'Eſclave la ſévérité de ſon Maître, & au malhûreux la péſanteur des fers dont il eſt garoté ; l'inflammation d'une plaïe, la malignité d'un ulcere, les douleurs les plus aiguës donnent quelque relache pendant la nuit à ceux qui en ſont tourmentez ; mais la Superſtition ne fait point de Treve, pas même avec le Sommeil, elle ne permèt pas à une pauvre Ame de reſpirer un ſeul moment, ni de ſe raſſurer, en rejettant, du moins pour quelque inſtant, cès mauvaiſes & éfraïantes idées qu'elle a de la Divinité* † ..... *Mais le pis eſt que les* Superſtitieux *n'ont pas même*

† Plutarque ajoute quelque choſe ici qui dépeint bien le trouble du Superſtitieux. *Ainſi, dit il, on peut dire que le dormir du* Superſtitieux, *eſt pour lui un Enfer, où il eſt en proie à mille imaginations horribles, & à mille viſions monſtrueuſes & effraïa-*

même l'eſprit, lorsqu'ils ſont éveillez, de ſe rire de tout cela, & de concevoir qu'il n'y a rien de réèl dans tous cès fantomes qui les épouvantent; Enfin quoiqu'ils ſoient ſortis *de leurs ſonges, ils s'entretiennent encore dans leur Illuſion, & redoutent une ombre chimérique qui ne leur peut faire aucun mal..... Mais ce qui paſſe toute imagination, c'eſt que la mort même, qui vient mettre fin à la vie de l'homme, non ſeulement n'engloutit pas la Superſtition, qu'aucontraire on diroit qu'elle la fortifie, & l'imagination paſſant les limites du Tombeau, porte les craintes juſqu'au delà de la vie, où elle trouve des peines éternelles; & ceſſant alors de penſer aux maux paſſez, elle s'en répreſente qui les ſuivront pour ne finir jamais: Les Portes, de je ne ſais quel Enfer, s'ouvrent pour laiſſer voir à l'Ame Superſtitieuſe, des Rivieres de feu, & les noirs torrens du Styx; là elle aperçoit d'épaiſes tenèbres remplies de Spectres hideux & de figures afreuſes à voir, qui pouſſent des cris & des gemiſſemens pitoïables. Là ſe preſentent à ſon imagination des Juges, des tour-*

tes de Diables & de furies qui tourmentent ſa miſérable Ame & lui ôte tout ſon repos, par des ſonges dont elle ſe tourmente elle-même avec autant de ſoin que elle y étoit contrainte par quelque autre. Plutarque d'Amiot pag. 324. in 8. (R. ajoute.)

mens, des Bouraux, enfin des abimes & des cavernes pleines de miſéres & de douleurs.

Plutarque n'en reſte pas là, il porte ſes réfléxions mordantes juſques ſur le Culte public, qui eſt cependant tel qu'il paſſe, dans la plûpart des Païs, pour la véritable maniére de ſervir DIEU. Voici comme il en parle dans le même Traité ; *Miſérables Grecs, qui introduiſez dans la Religion, une dévotion baſſe & mépriſable, que vous ne faites conſiſter que dans des Grimaces épouvantables, dans des humiliations indécentes, un viſage contrefait, des yeux baiſſez, une contenance mortifiée, des proternemens & d'autres mouvemens qui vous défigurent ; au milieu même du Service Divin vous joignez à cès contorſions, à cès poſtures génantes & contraintes, à cès Viſages contrefaits, des Tons de Mendians, des grimaces de Gueux & autres choſes ſemblables.*

(6.) VARRON, le plus ſavant des Romains, dit en parlant de leur Théologie (*a*) qu'*elle contenoit pluſieurs fables indignes de la Majeſté & de la Nature des Etres Immortels*, entre leſquelles

(*a*) *Multa ſunt contra dignitatem & naturam Immortalium ficta. In hoc enim eſt, ut Deus alius ex capite, alius ex femore ſit, alius ex guttis ſanguinis s. Aug. de Civ. Dei. l. 6. c. 5.*

quelles il raporte pour Exemples *des Dieux ſortans & naiſſans de la tête, de la cuiſſe ou même de quelques goutes de ſang des autres Dieux.* Et il dit ailleurs qu'*il y avoit dans la Religion pluſieurs Véritez qu'il n'étoit pas utile que le Peuple aprofondit, & même quelques fauſſetez qu'il n'étoit pas à propos qu'il connût pour telles.* St. Auguſtin, en raportant ce paſſage, remarque ſur cette decouverte, que (*b*) VARRON n'avoit fait qu'en ſe ſervant du Droit qu'il avoit de *penſer librement*, que (*c*) *ce Romain découvroit par là tout le ſecrèt des Politiques & des Miniſtres d'Etat.* Enfin VARRON, voulant rendre raiſon de ce que dans ſes Ouvrages il traite le plus ſouvent des choſes humaines avant les Divines, il dit que c'eſt (*d*) *parceque les Villes ſont avant les Dieux qu'elles ont établis, comme le Peintre eſt avant le tableau qu'il a fait.*

(7.) On peut dire que la ſage hardieſſe, avec laquelle CATON *le Cenſeur*

 a fait

(*b*) Multa eſſe vera quæ vulgo ſcire non ſit utile, & quædam quæ tametſi falſa ſint; aliter exiſtimare populum expediat. *Ibid.* l. 4. c. 31.

(*c*) Totum conſilium prodidit ſapientum, per quos civitates & populi regerentur. Ibid. l. 4. c. 31.

(*d*) *Quia civitates* Diis, quos ipſæ inſtituerunt, *pictor tabellâ, priores ſunt.* Apud Sarterii Hiſtoriſm Gentilium. p. 7.

a fait usage de la *liberté de penser*, lui a aquis un nom qui vivra Eternellement. C'est avec cette louable *Liberté* qu'il a dit ce que CICERON raporte & qui fait voir qu'il pénétroit dans le mistére de la Religion établie à Rome par les Loix. (e) *Je m'étonne disoit-il comment un de nos Prêtres peut s'empêcher de rire quand il en voit un autre.*

(8.) Quoique CICERON, aussi grand Philosophe que fidèle patriote, fut Prêtre, Consul, & engagé dans les charges publiques, qui obligent les hommes à être plus sur leurs gardes & à avoir moins de sincérité, rien ne l'empêcha de laisser des preuves éclatantes de la *Liberté* avec laquelle il pensoit.

Comme il faisoit profession des sentimens des *Academiciens* ou *Sceptiques* il étoit engagé, par cela même, à (f) *examiner la Doctrine de tous les autres Philosophes*, pour voir s'il y avoit quelque Certitude dans aucun de leurs Sistémes. Cet examen lui a donné lieu de composer deux Traitez, l'un *de la Nature des Dieux*, dans lequel il a taché de faire sentir la foi-

blesse

(e) Mirari se aiebat, quod non rideret Haruspex, *cum Haruspicem* vidisset. Opera Ed. Gron. p. 1806.

(f) *Qui sequuntur disciplinam Academicam, omnes disciplinas iis percipere cecesse est.* De Nat. Deor. *l. 1.*

bleſſe de tous les Argumens dont les *Stoïciens*, qui furent les plus grand *Deïſtes* de l'antiquité, ſe ſervoient pour prouver l'exiſtence des Dieux; & l'autre touchant la *Divination*, qu'il emploïe à renverſer toute la Religion des *Grecs* & des *Romains*, qui ſe vantoient qu'elle leur avoit été révélée; Et pour en venir plus aiſement à bout, il découvre l'impoſture de leurs miracles, & la foibleſſe des raiſons ſur leſquelles on prétendoit que toute cette Religion étoit fondée. On peut dire que CICERON qui avoit parcouru tous les Ouvrages des Philoſophes, qui avoit pratiqué ce qu'il y avoit de Savans de ſon tems & qui lui même faiſoit profeſſion de Philoſophie, a voulu nous laiſſer ſon Caractére & celui de la plûpart des Philoſophes, lorſque raportant ſes ſentiment & les leurs, il fait paſſer pour probable que, (*b*) *Ceux qui s'apliquent à la Philoſophie ne croïent pas qu'il ait de Dieux:* c'eſt-à-dire, qu'il y en ait de tels que le peuple croit. Ses *Tuſculannes* ſont pleines de propoſitions qui nient directement les chatimens à venir; & après avoir raporté les ſentimens de pluſieurs

(*b*) *Hujuſmodi* eſt probabile—Eos, qui dant *Philoſophiæ operam*, non arbitrari deos eſſe. Opera *ed. Gron. p. 157.*

Philoſophes ſur la nature de l'Ame, il en conclut (*c*) qu'*il ne peut y avoir rien après la mort*, ſi leurs Opinions peuvent paſſer pour véritables. Dans un autre endroit, s'adreſſant à ATTICUS, qu'il fait parler dans ſes Dialogues, ou qui étoit ſon Auditeur, comme quelques-uns le prétendent, il dit, (*d*) *pour ce qui eſt des preuves ſur leſquelles Platon fondent l'Immortalité de l'Ame, nous les paſſerons ſous ſilence, ſi vous voulez m'en croire? & nous ne nous arêterons pas à l'eſpérance de cette Immortalité.* Ces paroles firent bien concevoir à ATTICUS que CICERON nioit l'Immortalité de l'Ame, c'eſt ce qui lui fit ſagement répondre à cet habile Maitre, (*e*) *vous me manquez de parole, après m'avoir diſpoſé à entendre de vous des preuves de l'Immortalité de l'Ame? mais n'importe, j'aime mieux me tromper avec Platon, pour qui je connois l'eſtime que vous avez, & que j'admire ſur l'autorité de vôtre temoignage,*

(*c*) His ſententiis omnibus nihil poſt mortem pertinere ad quenquam pot eſt. *p.* 3433.

(*d*) Platonis rationem prætermittamus, & hanc totam ſpem Immortalitatis relinquamus. *p.* 3438.

(*e*) *An tu cum me in ſummam expectationem adduxeris; deſcris?* Errare mehercule malo cum Platone, *quem tu quam quanti facias ſcio, & quem ex ore tuo admiror, quam cum vera ſentire.*

gnage, que de ſuivre les ſentimens des autres quand même je ſaurois que c'eſt la Verité.

Tel fut CICERON, & cependant on ne ceſſe de citer ſes Ouvrages, & en Chaire & dans le Cabinèt contre les Partiſans de la *Liberté-de-penſer*, eſpérant de les confondre par l'autorité de ce grand homme. C'eſt pourquoi je trouve à propos d'enlever ce rempart aux Ennemis de cette Liberté, ce qui ne me ſera point difficile puiſque je n'ai qu'à découvrir la *ſupercherie* dont on ſe ſert dans cette ocaſion pour faire illuſion à tout le Monde. Elle doit ſon Origine, cette *ſupercherie*, à quelques perſonnes éminentes en ſavoir, ſoit faute de diſcernement, ſoit faute de bonne foi; & de moins Savans l'ont perpétuée en déférant aux ſentimens des autres.

On doit ſavoir avant toutes choſes que les Ouvrages Philoſophiques de CICERON étant pour la plûpart écrits en forme de Dialogues, il y introduit des Philoſophes de diférentes Sectes, qui raiſonnent chacun ſelon leurs Opinions. C'eſt ainſi que les trois livres *de la Nature des Dieux* contiennent un Dialogue entre un *Epicurien*, un *Stoïcien*, & un

Académicien; & que les deux qu'il a faits *de la Divination* eſt un entretien qu'il a avec ſon Frére QUINTUS, qui parle en *Stoïcien*. Venons préſentement au fait; toutes les fois que les Prêtres modernes rencontrent un endroit que CICERON mèt dans la bouche du *Stoïcien*, ou de l'*Epicurien*, & qui favoriſe la *Superſtition*; ils jugent auſſi-tôt à propos de le *Sanctifier*, comme ils diſent; & ils ne manquent pas, pour lui donner plus d'autorité, de le faire paſſer pour un ſentiment de CICERON. C'eſt ainſi que quand ils trouvent un *Epicurien* qui *tire des idées naturelles à tous les hommes & de leur conſentiment univerſel, des preuves pour l'exiſtence des Dieux*, dans le même ſens d'EPICURE, c'eſt-à-dire, des *Dieux ſous une forme humaine, qui n'ont aucun ſoin du monde ni des affaires d'ici bas*, ils voudroient perſuader le Lecteur que c'eſt CICERON qui tire cette conſéquence. Cependant rien de plus éloigné de la penſée de CICERON, qui, bien loin d'aprouver ce qu'il mèt dans la bouche des *Stoïciens* & des *Epicuriens*, n'a compoſé tout ſon diſcours *de la nature des Dieux*, que pour *réfuter* leurs argumens ſous la perſonne d'un *Academicien*, dont il profeſſe

par

par tout les Sentimens; on peut dire la même choſe de ſon diſcours de la *Divination*, dans lequel il ſe moque ouvertement de toutes les raiſons que les *Stoïciens* aportent en faveur de la *Superſtition*. De cette maniére CICERON eſt auſſi maltraité toutes les fois qu'on le cite contre la *Liberté-de-penſer*, que les Prêtres le ſeroient, ſi quelqu'un faiſoit paſſer pour leurs ſentimens, ce qu'ils font dire aux *Déïſtes*, aux *Sceptiques* & aux *Sociniens*, dans les Ouvrages qu'ils compoſent en forme de Dialogues contre cès diférentes Sectes.

Ainſi le véritable moïen de découvrir les ſentimens de CICERON, eſt de voir ce qu'il dit lui-même, ou en la perſonne d'un *Académicien*; de même que le meilleur expédient, pour ſçavoir quels ſont les Opinions que nos Théologiens ſoutiennent dans leurs Dialogues, eſt de prendre garde à ce qu'ils y font dire a celui à qui il font faire le perſonnage d'un Orthodoxe. Si les Lecteurs de CICERON, cherchant à bien entendre ce célèbre Ecrivain, ſuivent cette régle, que le ſens commun enſeigne, ils trouveront qu'il s'eſt autant rendu recommandable *par ſa Liberté-de-penſer* que pour la Philoſophie, l'Art de bien parler, ſa Ver-

tu

tu, & ſon Amour pour ſa Patrie. Ils ne rencontreront dans tous ſes Ouvrages aucun paſſage, qui favoriſe le moins du monde la *Superſtition*, ſinon ceux, qu'on voit évidemment, qu'il débitoit ſoit pour ſe ſauver du danger, ſoit pour montrer ſon habileté à tourner un argument comme il vouloit; & les autres qu'il emploïe dans ſes Oraiſons, pour ſe faire eſtimer de la Populace de *Rome*, qui comme celle des autres païs, étoit extrêmement ſuperſtitieuſe, & ne diféroit en rien de ſa Poſtérité, qui y vit à preſent, à moins qu'on ne diſe qu'elle étoit plus innocente, & que ſa Superſtition avoit moins d'Abſurditez. Quoiqu'il en ſoit, le Zèle de CICERON contre tout ce qu'il régardoit comme *Superſtitieux*, lui faiſoit ſouvent oublier ſa propre † Maxime, & il lui échapoit quelque fois dans ſes *Oraiſons* publiques des choſes qu'il ne pouvoit prononcer en ſûreté que dans une Aſſemblée de Philoſophe; Je

† Quæritur ſintne Dei, nec ne ſint? Difficile eſt negare. Credo, ſi in Concione quæratur; ſed in ejuſcemodi Sermone & Conſeſſu, facillimum. *De nat. Deor.* lib. 1. C'eſt à dire, *Si en propoſant la queſtion y a t il des Dieux, on répond qu'il eſt difficile de le nier; j'en tombe d'accord, lorsqu'on agite cette queſtion en Public; mais la traite-t-on dans la converſation ou dans une aſſemblée de Philoſophes, je crois que rien n'eſt plus aiſé à prouver que la négative.*

Je n'en veux pour preuve que les paroles ſuivantes, (*a*) *je ne voudrois pas, diſoit-il, que vous vous perſuadaſſiez que des furies armées de flambeaux ardens, comme on les répreſente ſur le Théatre, pourſuivent ſans relache les méchans, par l'ordre des Dieux. La propre injuſtice d'un chacun, ſa propre malice, ſon infamie, ſa hardieſſe déſeſpérée, le tranſporte hors de lui-même, & met ſes penſées en deſordre : ce ſont là les Furies qui tourmentent le méchant ; ce ſont là les flames & les Flambeaux.* Il dit ailleurs, (*b*) *Quand vous haranguez le peuple avec une éloquence empoiſonée ; quand vous renverſéz les Maiſons des Citoïens, quand à coups de pierres vous chaſſez les plus dignes Senateurs hors de la place publique ; quand*

(*a*) Nolite enim putare, ut in ſcenâ videtis, homines conſceleratos, impulſu deorum, terreri furiarum tædis ardentibus. Sua quemque fraus, ſuum facinus, ſuum ſcelus, ſua audacia de ſanitate & mente deturbat ; hæ ſunt impiorum furiæ, hæ flammæ, hæ faces p. 1827.

(*b*) Tu cum furiales in concionibus voces mittis, cum domos civium evertis, cum lapidibus optimos viros Foro pellis, cum ardentes faces in vicinorum tecta jactas, cum ædes ſacras inflammas, cum ſervos concitas, cum ſacra ludoſque conturbas, cum *uxorem ſororemque* non diſcernis ; cum quod ineas *cubile non ſentis ;* cum bacchatis, cum furis ; tum *das eas pœnas, quæ ſunt ſolæ hominum ſceleri à Diis immortalibus conſtitutæ*, p. 1622.

quand vous mettez en feu les Maiſons de vos Voiſins & que vous réduiſez les Temples en Cendre ; quand vous excitez les Eſclaves à la ſédition, quand vous troublez la célébration du Culte Religieux ; quand emportez par une brutalité infame vous ne faites point de diſtinction entre vôtre Femme & vôtre Sœur, & que vous ne vous ſouciez point de qui vous ſouillez la couche ; Quand ſemblables à des Bachantes en furie vous vous abandonnez à la rage & à la fureur la plus éffrenée, c'eſt alors que vous étes en proïe à cès ſuplices horribles, qui ſont les ſeuls que les Dieux ont deſtinez pour chatier les Crimes des Hommes. Et ailleurs (*c*) *pouvons-nous dire que la Mort eſt un mal pour lui ? à moins qu'ajoutant foi au récit de certaines fables ridicules, nous ne croïons qu'il ſubit quelque punition dans les Enfers & qu'il a trouvé là plus d'Ennemis qu'il n'en a laiſſé ici. On peut donc dire que ſi la Mort l'a privé de quelque choſe c'eſt du ſentiment de toute douleur ?*

Je concluë de cette longue digreſſion que

(*c*) Quid illi mors attulit ? Niſi forte ineptiis ac *fabulis ducimur*, exiſtimemus, illum apud inferos *impiorum ſupplicia* perferre, ac plures illic offendiſſe *inimicos*, quàm hic reliquiſſe. Quod tandem *ei aliud eripuit* mors, præter ſenſum doloris : p. 1277.

que ſi quelqu'un vouloit ſe donner la peine de lire tous les Ouvrages de CICERON, qui méritent aſſurément cette peine autant que ceux d'aucun autre homme, on reconnoitroit qu'ils ſont auſſi peu propres au deſſein auquel les Prêtres veulent les faire ſervir, que les Ecrits des Péres de l'Egliſe (auſquels on renvoïe les Laïques pour y trouver ce qui n'y eſt pas) répondent peu aux vûës de toutes les différentes Egliſes qui ſont ſur la Terre.

(9.) De CICERON nous paſſerons à un de ſes illuſtres Contemporains, c'eſt CATON d'*Utique*, dont V. PATERCULUS fait cet éloge, (*d*) qu'*il étoit un homme d'une ſi grande Vertu qu'il en étoit la véritable image & que par la ſageſſe de ſes actions il reſſembloit plus aux Dieux qu'aux hommes ; que jamais il n'a faite une bonne action pour la gloire de l'avoir faite, mais parcequ'il lui étoit impoſſible de faire autrement ; qu'il n'eſtimoit raiſonable que ce qui étoit juſte, & exemt des défauts ordinaires aux hommes, il*

(*d*) Homo virtuti ſimillimus, & per omnia ingenio diis quam hominibus propior, qui nunquam recte fecit, ut facere videretur, ſed quia aliter facere non poterat ; cuique id ſolum viſum eſt rationem habere, quod haberet juſtitiam ; omnibus humanis vitiis immunis, ſemper fortunam in ſua poteſtate habuit. L. 2. c. 35.

il étoit toujours maitre de la Fortune. PATERCULUS n'eſt pas le ſeul qui a eu la gloire de faire l'Eloge du mérite de ce grand homme, l'inimitable LUCAIN a élevé un illuſtre moment à ſa ſageſſe & à ſa vertu, mais ſur tout à ſa *Liberté-de-penſer.* Il en a pris ocaſion de l'aproche de CATON vers le Temple de *Jupiter Ammon*, lors qu'à la tête d'une Armée il traverſoit les deſerts de l'Afrique. [Dans l'eſpérance de faire plaiſir au Lecteur, on joint ici à l'original la meilleure Traduction que nous aïons en François de cet Ancien Poëte, elle eſt de Monſr. de Brebeuf.]

* *Aux Portes de ce Temple où l'Africain adore,*
On voit dans le reſpèt le Peuples de l'Aurore,
Qui viennent conſulter l'Arbitre des Dèſtins.
A l'inſtant chacun court vers le Chèf des Latins,
On le preſſe de ſuivre un ſi pieux exemple,
D'intéroger le Dieu qu'on révére en ce temple,
De voïr pour qui le Ciel s'eſt enfin déclaré,
Et fonder ſur l'Oracle un eſpoir aſſuré.

Sei-

* ——— Comiteſque Catonem
Orant, exploret Libycum memorata per orbem
Numina, de ſumm tam longi judicet ævi.

Mari-

Seigneur, dit l'un des siens, vers cès lieux adorables,
Les Dieux, à nos desseins peut-être favorables,
Ont dirigez nos pas pour, selon nos souhaits,
Par un Divin Oracle, aprouver nos projèts.
A qui le Dieu puissant qui régit la Nature,
Peut-il mieux s'expliquer qu'à ton ame si pure,
Qui se rend chaque jour, en respectant ses Loix,
Digne de son oreille & digne de sa voix;
De cès Devoirs remplis un Mortel doit atendre,
Le Droit de lui parler & le Droit de l'entendre,
Ose donc en ce jour, ose l'entretenir,
Entre, aprend de ce Dieu ce que pour l'avenir,
De l'orgueilleux CESAR *resoud sa Providence,*
Quels seront ses progrès, quelle sa décadence.

Maximus horaror ſcrutandi voce deorum
Eventus LABIENUS erat. Sors obtulit, inquit,
Et fortuna viæ, tam magni Numinis ora,
Conſiliumque Dei: Tanto Duce poſſumus uti
Per Syrtes, bellique datos cognoſcere caſus.
Nam cui crediderim Superos arcana daturos,
Dicturoſque magis, quam ſancto vera CATONI!
Certè vita tibi ſemper directa ſupernas
Ad Leges, ſequeriſque Deum, datur ecce loquendi
Cum Jove libertas: inquire in fata nefandi
Cæſaris, & Patriæ venturos exdare mores:

Jus

Si nos Dieux mépriſez trament ſes chatimens,
Ou nous otent les fruits des civils mouvemens:
Ou du moins, Sectateur d'une vertu ſevére,
Vois quelle eſt ſon eſſence, ou quel eſt ſon ſalaire,
Et puiſque le hazard te conduit en ce lieu,
Des Loix de ton Devoir informe-toi du Dieux
Qui ſeul peut éclaircir les doutes de ton Ame.
A cès mots le Héros, plein du Dieu qui l'enflame,
Sans, dit-il, que ce Dieu m'inſtruiſe par ſa voix,
Je ſais de mon devoir la meſure & les Loix,
Et pour être certain que la vie eſt à plaindre,
Que c'eſt un long combat dont liſſuë eſt à craindre,
Qu'un trepas glorieux eſt préférable aux fers,
Je ne conſulte point les Dieux ni les Enfers;
Sans que le Dieu AMMON *éclaire ma penſée,*
Je ſais que la Vertu ne peut être bleſſée,

Que

Jure ſuo populis uti, legumque licebit,
An bellum civile perit. Tua pectora ſacrâ
Voce reple: duræ ſaltem virtutis Amator
Quære quid eſt virtus, & poſce exemplar honeſti.
Ille Deo plenus, tacitâ quem mente gerebat,
Effudit dignas Adytis è pectore voces:
Quid quæri LABIENE jubes? an liber in armis
Occubuiſſe velim potius, quam regna videre?
An ſit vita nihil, ſed longam differat ætas?
An nocear vis ulla bono? Fortunaque perdat

Op-

Que le Cœur généreux trouve en ſoi ſon apui,
Que les Maux du dehors ne vont point juſqu'à lui,
Que dans ſa fermeté l'une ou l'autre Fortune
N'a rien qui le ſéduiſe ou rien qui l'importune;
Je ſais que les ſuccès ne réglent pas l'honneur,
Que le ſolide éclat n'eſt pas dans le bonheur;
Lorsque d'un rien fécond nous paſſons juſqu'à l'Etre,
Le Ciel mèt dans nos cœurs tout ce qu'il faut conoitre
Nous trouvons Dieu par tout, par tout il parle à nous,
Nous ſavons ce qui fait ou detruit ſon Couroux
Et chacun porte en ſoi ce Conſeil ſalutaire,
Si le charme des ſens ne le force à ſe taire,
Croïons-nous qu'à ce temple un Dieu ſoit limité
Qu'il ait dans cès ſablons plongé la Vérité?
Faut-il d'autre ſéjour à ce Monarque auguſte,
Que les Cieux, que la Terre, & que le cœur du juſte?

Oppoſitâ virtute minas? Laudandaque velle
Sit ſatis, & nunquam ſucceſſu creſcat honeſtum?
Scimus, & hæc nobis non altius inſeret Ammon.
Hæremus cuncti Superis, temploque tacente
Nil facimus non ſponte Dei nec vocibus ullis
Numen eget, *dixitque ſemel naſcentibus auctor*
Quidquid ſcire licet: ſteriles nec legit arenas,
Ut caneret paucis, *merſitque hoc pulvere verum.*
Eſt-ne *Dei ſedes niſi* Terra & Pontus & Aer,

C'eſt lui qui nous ſoutient, c'eſt lui qui nous conduit ;
C'eſt ſa main qui nous guide & ſon feu qui nous luit ;
Tout ce que nous voïons eſt cet Etre ſupreme
Ou du moins c'eſt pour nous un crajon de lui même ;
Ouï c'eſt aſſez pour moi que cès vives leçons
Que Dieu grave en nôtre Ame au point que nous naiſſons
A l'un & l'autre Sort mon Ame eſt préparée
Rien ne l'aſſure mieux qu'une mort aſſurée
Ainſi laiſſons, Romains, un ſecours ſi honteux
A cès Ames qu'agite un avenir douteux
Mais deja trop longtems nous flatons dans ce doute
Fuïons, quittons cès Lieux pour ſuivons nôtre Route.
Le Héros prend ſes dards & devance les ſiens
C'eſt lui qui fait l'eſſai des périls Libiens

Le

Et cœlum & Virtus? Superos quid quærimus ultra?
JUPITER eſt quodcumque vides, quocumque moveris.
Sortilegis egeant dubii, ſemperque futuris
Caſibus ancipites: *me non oracula certum*
Sed mors certa facit: pavido fortique cavendum eſt.
Hoc ſatis eſt dixiſſe JOVEM. Sic ille perfatur
Servatâque fide Templi diſceſcit ab aris
Non exploratum populis AMMONA relinquens.
Ipſe manu ſua pila gerens, præcedit anheli
Militis ora pedes: Monſtrat tolerare labores,
Non jubet, & nullâ vehitur cervice ſupinus,
Carpentove ſedens. Somni parciſſimus ipſe eſt,

Ulii

Le premier à ſouffrir des fatigues immenſes
Le dernier à chercher un remede aux ſouffrances ;
Tous les ſiens après lui ſentent moins leur tourmens ,
Ses exemples pour eux ſont ſes commandemens :
Mais après les ſueurs d'une pénible courſe
Si quelque bûreux vallon leur montre quelque ſource
S'il faut offrir ce charme à leurs corps abatus
Alors il ſuit l'exemple & ne le donne plus.
Certes ſi la vertu conſacre la mémoire
Si ſans d'bûreux ſuccez elle méne à la gloire
Ce ſtérile travail eſt bien plus glorieux
Que tous les hauts exploits qu'on produit nos Ayeux.
Bien que l'Afrique ait vû cette vertu trompée ,
Les Syrtes valent plus que les chars de POMPE'E ,
Et ces Heros fameux qu'à couronné l'honneur ,
Sont , au prix de CATON , *l'ouvrage du bonheur.*

Ultimus hauſtor aquæ: cum tandem fonte reperto
Indiga cogatur Latices Potare juventus ,
Stat , dum lixa bibat. Si veris magna paratur
Fama bonis & ſi ſucceſſu nuda remoto
Inſpicitur virtus, quidquid laudamus in ullo
Majorum, fortuna fuit. Quis Marte ſecundo
Quis tantum meruit populorum ſanguine nomen ;
Hunc ego per Syrtes , Libyæque extrema Triumphum
Ducere maluerim , quam ter Capitolia curru
Scandere POMPEII , *quam* frangere colla JUGURTHÆ.

Ecce

Voilà, Rome, voilà le ſoutien d'Heſpérie,
Le Pére de l'Etat, l'apui de ſa Patrie,
La reſource & l'eſpoir de tès droits expirans,
Par qui tu peux jurer mieux que par tes Tyrans,
Et qui mérite mieux l'encens que tu prophanes,
L'homage que tu perds, que cès indignes Manes.

(10.) Ajoutons encore le fameux SENEQUE à tous cès Amateurs de la *Liberté-de-penſer* que le Paganiſme le plus ſavant & le plus éclairé nous a fournis. Il n'y a guéres d'*Anglois* qui n'ait entre les mains l'*excélente Morale* de ce célèbre Philoſophe qui s'eſt aquis une reputation immortelle par ſa vertu & par ſa ſience, & qui ne diſſimule pas en pluſieurs endroits de ſes Ecrits combien cette *Liberté-de-penſer* lui étoit chére; Cès mêmes Ecrits ſon pleins de la haute idée, qu'il avoit du Culte des Dieux & cependant, ce qu'il en dit ſuffiroit aux Prêtres de nos jours pour les faire crier à l'Athée contre un homme qui parleroit aujourd'hui comme SENEQUE. Peut-on

Ecce Parens verus Patriæ digniſſimus Aris
Roma tuis, per quem nunquam jurare pigebit,
Et quem ſi ſteteris unquam cervice ſoluta
olim *factura* Deum

Peut-on cependant rien de plus juſte que ce qu'il dit dans une de ſes Lettres, j'en fait tout le monde juge ; (*a*) *Ne ſouffrons point*, dit-il, *qu'on allume des Lampes en préſence des Dieux aux jours de Sabat, parceque d'un côté les Dieux n'ont pas beſoin de lumiére, & que de l'autre les hommes n'aiment pas l'odeur de leur épaiſe fumée : ne permettons pas auſſi cès ſortes de devotions qu'on pratique d'ordinaire le matin, & empêchons qu'on s'aſſöie aux portes des Temples ; cès choſes ſont inutiles*, la véritable maniére d'adorer les Dieux c'eſt de les connoître. *Empêchons encore qu'on vienne offrir à* JUPITER *des Linges & des Peignes, & de tenir des Miroirs en la préſence de* JUNON. *Les Dieux n'ont beſoin ni de Miniſtres, ni de Serviteurs : En effet, ne ſont-ce pas eux qui ſervent les Hommes, & ne ſont-ils pas toûjours prêts à les ſecourir en tous lieux ? En un mot, veût-on ſe rendre les Dieux*

(*a*) Accendere aliquem lucernam ſabbatis prohibeamus, quoniam nec Dii lumine egent, & ne homines quidem fuligine delectantur. Veremus ſalutationibus matutinis fungi, & foribus aſſidere tem plorum. *Deum colit, qui novit.* Veremus linte & ſtrigiles Jovi ferre, & ſpeculum tenere Junon *Non quærit miniſtros* Deus. Quid ni ? Ipſe humanæ *generi miniſtrat : ubique* & omnibus præſtoeſt. *Deos propitiare ? Bonus* eſto. Satis illos *quiſquis imitatus* eſt. *Epiſt.* 95.

propices, qu'on ſoit homme-de-bien, c'eſt honorer les Dieux que de les imiter. Et dans une autre Lettre il décrit bien naturellement & ce que c'eſt que la *Superſtition* & ce qu'il en penſe, lorſqu'il dit (*b*) *la* Superſtition *eſt une erreur qui a un caractére de folie, car elle craint ceux qui méritent d'être aimez, & elle outrage ceux qu'elle adore.*

Tout réligieux que fut SÉNÉQUE, étant de la Secte des *Stoïciens* qui avoient une ſi grande réputation de piété, il nioit, comme eux, l'*Immortalité de l'Ame*; & c'eſt ce qui lui faiſoit dire à MARCIA, en la conſolant de la mort de ſon Fils, (*c*) *Vous devez vous perſuader que celui qui eſt mort ne ſoufre aucun mal, & que tout ce qu'on nous dit d'un épouvantable Enfer, ne ſont que des fables. Non, non, les Morts ne ſont ſujèts ni à des tenèbres afreu-*

(*b*) Superſtitio inſanus eſt error. Amondos timet, quos colit violat. *Epiſt.* 123.

(*c*) Cogita nullis defunctum malis affici. Illa quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabulam eſſe. Nullas imminere mortuis tenebras, nec carcerem, nec flumina flagrantia igne, nec oblivionis amnem, nec tribunalia. Luſerunt iſta Poetæ, & vanis nos agitavere terroribus. Mors omnium dolorum & ſolutio eſt & finis: ultra quam mala noſtra non exeunt, *quæ nos in illam* tranquillitatem in quâ antequam *naſceremur jacuimus*, reponit. Si mortuorum aliquis miſeretur, & non natorum miſereatur. Conſ *ad Marciam*, c. 19.

afreuſes, ni à de triſtes priſons, ni à un Phlégton ardent, ni à un fleuve Lethé, ni à un Tribunal redoutable : ce ſont des inventions de la Verve échaufée des Poëtes qui nous rempliſſent ſotement l'Ame de fraïeurs. La mort eſt l'hûreuſe fin de toutes ſortes de maux, & bien loin que cès maux nous ſuivent dans le tombeau, nous y rentrons dans cette paiſible tranquilité dont nous jouïſſions avant nôtre naiſſance : Ainſi, on a bien plus raiſon de pleurer ſur ceux qui naiſſent que ſur ceux qui meurent.

Quels noms des penſées ſi hardies n'auroient-elles pas attirez à SENEQUE s'il les eut prononcé de nos jours? cependant bien loin qu'elles aïent diminué en rien la juſte eſtime que les premiers *Chrêtiens* avoient pour ſa ſience & pour ſa vertu, ils crurent rendre un grand ſervice au *Chriſtianiſme* en inventant une coreſpondance de (*d*) Lettres entre St. PAUL & lui. Cès Lettres ſont citées par St. JÉROME & St. AUGUSTIN comme véritables, & le premier étoit ſi charmé de SENEQUE qu'il n'a pas fait de difficulté de le mettre dans le *Catalogue des Saints.*

(*d*) *Nous les avons encore, & on les trouve imprimées dans pluſieurs Anciennes éditions de Seneque & depuis peu dans le* Codex Apocryphus Nov Teſtam. *de* Fabricius *p.* 892.

(11) De ces Illuſtres Païens paſſons à des Hommes éclairés d'une Sainte Revelation. Le Premier qui s'offre à ma Penſée eſt SALOMON, que nos Saintes Ecritures qualifient *le plus ſage de tous les Hommes*. Quelques-uns des Ecrits de ce Roi font partie de cès Saintes Ecritures, & il y en a qui nous donne de ſi grande preuve de la *Liberté* avec laquelle ce plus ſage de tous les Hommes *penſoit*, que s'il vivoit aujourd'hui, il ne paſſeroit pas moins que pour un *Athée*, à moins qu'il ne gagna les bonnes graces des Prêtres par ſa généroſité à leur batir des Egliſes.

Mais afin qu'on ne m'acuſe pas de raporter aucun fait ſans preuves, voïons ce qu'il dit dans ſon ECCLESIASTE; (*a*) *Une génération paſſe, & l'autre génération vient; mais la Terre demeure toûjours ferme. Le Soleil de même ſe leve, & le Soleil ſe couche, & court avec rapidité vers le lieu d'où il ſe leve. Le vent va vers le midi & tourne vers l'Aquilon; il va tournant çà & là & continuellement il revient ſur ſes pas, tous les fleuves vont à la Mer, & la Mer n'en eſt point remplie; Les fleuves retournent au lieu d'où ils étoient partis pour revenir à la Mer ....*

Ce

(*a*) *Chap. I. Verſ. 4. 5. 6. 7. 9.*

Ce qui a été, c'eſt ce qui ſera; Et ce qui a été fait c'eſt ce qui ſe fera; & il n'y a rien de nouveau ſous le Soleil. Peut-on faire une plus élégante deſcription de *l'Eternité du monde*, & le Poëte MANILIUS a-t-il parlé autrement quand il a dit. (*b*) *Il n'y a rien de créé qui ne ſoit aſſujeti à un continuel changement; La terre change de face au retour de chaque année, & il n'y a point Nation qui voïe écouler un ſiécle ſans éprouver quelque revolution. Il n'en eſt pas ainſi du Monde, toûjours le même, on ne voit point de changement chez lui, ſes jours qui ſe ſuivent, ne le voient pas croitre, & ſa vielleſſe ne le rend pas plus foible, ſa courſe toujours égal ne le fatigue pas, & il ſera toujours le même parce-qu'il l'a toujours été; tel que nos Ancêtres l'ont vû, tel le vera nôtre Poſterité; en un mot, c'eſt un Dieu, il n'eſt ſujèt à aucun changement.*

Mais revenons à SALOMON & voïons comment il continuë dans le même livre;

(*b*) Omnia mortali mutantur lege creata:
Nec ſe cognoſcunt terræ vertentibus annis.
Exutæ variant faciem per ſæcula gentes.
At manet incolumis Mundus, ſuaque omnia ſervat,
Quæ nec longa dies auget, minuitve ſenectus,
Nec motus puncto currit, curſuſve fatigat:
Idem ſemper erit, quoniam ſemper fuit idem.
Non alium videre patres, aliumve nepotes
Aſpicient; Deus eſt, qui non mutatur in ævum.

vre; (c) *J'ai penſé en mon cœur*, dit-il, *ſur l'état des Hommes, que Dieu les en éclairciroit, & qu'ils véroient qu'ils ne ſont que des Bêtes; car l'accident qui arive aux Hommes & l'accident qui arive aux Bêtes, eſt un même accident; quelle eſt la mort de l'un, telle eſt la mort de l'autre, & ils ont tous un même ſouffle; & l'Homme n'a point d'avantage par deſſus la Bête: car tout eſt vanité: Tout va en un même lieu, car tout a été fait de poudre, & tout retourne en poudre. Qui eſt-ce qui conoit que le ſouſle des Enfans d'Adam eſt celui qui monte haut & que le ſouſle de la Bête eſt celui qui deſcent en bas en terre. J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur ſinon que l'homme s'ejouïſſe en ce qu'il fait, d'autant que c'eſt là ſa portion; car qui eſt-ce qui le raménera pour voir ce qui ſera après lui.*

Le Raiſonnement dont on a coutume d'apuïer l'exiſtence d'une vie à venir eſt celui-ci, *pourquoi les gens de bien ſeroient-ils ici dans une continuelle miſére pendant que les méchans y regorgent de biens, s'il n'y avoit une œconomie future, où leurs conditions ſeront bien diferentes; Cur bonis malè & malis benè.* SALOMON prévient les conſéquences qu'on peut tirer de ce raiſonnement; (a) *Au jour du bien*, dit-il, uſe

(c) *Chap. III. Verſ.* 18.19.20.21.22.
(a) *Eccleſiaſte, Chap. VII. Verſ.* 14.

uſe du bien, & au jour de l'adverſité, prends y garde auſſi, Dieu a fait l'un a l'opoſite de l'autre afin que l'homme ne trouve rien † à redire *après lui.* Enfin il dit en un autre Endroit; (*b*) *Les Morts ne ſavent rien & ne gagnent plus rien & au ſepulture il n'y a ni œuvre ni diſcours ni ſience ni ſageſſe.*

Ces Paſſages, que quelques-uns ſupoſent, ſans aucun fondement, être les Paroles d'un *Epicurien* que SALOMON fait parler, montrent évidemment que lorsque dans d'autres Endroits de ſes Ouvrages il parle d'un *Jugement*, il entend un *jugement en ce monde*, & non pas en l'autre, qui eſt cependant le ſens que les Chrêtiens ont coutume de donner à ce mot dans les *Nouveau Teſtament*, ſans faire réflexion que, ſelon la Religion & les Loix judaïques, les *récompenſes promiſes* & les *chatimens* dont on menace, ne ſignifie jamais rien que de temporel.

Mais parceque je ne doute pas que le Lecteur étant perſuadé de *l'immortalité de*

† *Il faut remarquer que le mot* à redire *qui eſt dans les Bibles Calviniſtes & dans la Vulgâte n'eſt ni dans l'Original ni dans la Verſion Angloiſe, & chacun voit quelle differente cauſe ce ſeul mot dans la penſée de Salomon, que l'Autheur aplique fort juſtement.* [*R. adjoutée.*]

(*b*) *Chap. IX. Verſ.* 5. & 10.

de l'Ame, & cela avec raiſon puisque c'eſt ſur l'autorité infaillible de JESUS-CHRIST, ne ſoit ſurpris qu'un homme auſſi ſage que SALOMON prît une ſi grande *Liberté-de-penſer* que de nier ſi nuëment une vérité ſi importante, je crois devoir prendre en main la défenſe de la Sageſſe de ce Roi, & j'obſerve

I. Que *l'Immortalité de l'Ame* étoit un point ſi obſcurément traité dans *l'ancien Teſtament*, que les *Saducéens*, qui étoient les plus grands Philoſophes de la Nation Juive, chez laquelle ils tenoient les premiéres places dans la Magiſtrature, la nioient abſolûment. La plupart des Philoſophes *Grecs* convenoient en cela avec les *Saducéens*, puiſque s'ils ne la rejetoient pas tout à fait, ils en doutoient; & que les *Stoïciens*, qui étoient la Secte plus religieuſe, la nioient ſans reſerve: Et CICERON nous aprend (*c*) qu'*avant* PHERECYDE *de l'Ile Syros aucun Auteur ne l'avoit ſoutenuë par écrit* & un autre Auteur dit que (*a*) *les Egiptiens ſont les premiers qui l'ont enſeignée*. Nôtre ſavant Chevalier MARSHAM confirme cette penſée d'HERODOTE

(*c*) Pherecydes Syrius (quod literis exſtet) primum dixit animos hominum eſſe ſempiternas. *Tuſc. l. Edit. Davisii.* p. 33.

(*a*) Herodotus, *Edit. Genevæ* pag. 123.

DOTE en ſoutenant (*b*) qu'*elle eſt une noble invention de cès peuples.* Il ne faut donc pas s'étonner ſi SALOMON qui vivoit avant la plupart d'eux, a raiſonné de la même maniére que les ſavans de ſon païs & que les plus éclairez des Philoſophes des Nations voiſines.

II. C'eſt dans le *Nouveau Teſtament* qu'il faut rechercher les Principes ſur leſquels on fonde l'*Immortalité de l'Ame.* Car l'*Ancien* en nous diſant qu'ADAM, en mangeant du fruit défendu ſe rendit ſujèt à la *mort* avec toute ſa poſtérité, nous donne par ce mot de *Mort*, une idée que nous ne trouvons expliquée que dans le *Nouveau Teſtament*, qui nous aprend que par la *Mort* il faut entendre une *vie éternellement malhûreuſe*; Alors nous aprénons que Dieu n'avoit qu'un moïen de nous rendre capable de jouïr d'une felicité éternelle, & qu'il conſiſtoit à envoïer dans le monde JESUS-CHRIST, *qui eſt* DIEU *& homme, & fils de* DIEU; *d'une même eſſence avec ce Dieu dont il eſt fils, mais dont les perſonnes ſont diſtinctes*, & qui pouvoit, (par ſes ſoufrances comme Homme & non comme Dieu, qui ne peut ni ſouffrir ni mourir,) donner une ſatisfaction d'u-

(*b*) *Chron. Canon. pag.* 21.

d'un prix infini à Dieu infiniment offencé & infiniment miſéricordieux, afin d'apaiſer ſa colére & ſauver par ce moïen les Elus. Après avoir fait cette réfléxion importante je ſuis en Droit de demander comment un homme pouvoit, ſans une *Révélation expreſſe*, ſavoir que cette *Mort* ſignifioit une *vie éternellement malhûreuſe*, ou que la poſtérité d'ADAM deviendroit, à cauſe de la Tranſgreſſion du Pére des Hommes, ſujète à une damnation éternelle? Comment un ſiſteme auſſi ſublime que celui de l'Evangile, qui eſt l'unique fondement d'une immortalité bienhûreuſe, pouvoit-il, ſans être révélé, entrer dans l'imagination même *du plus ſage de tous les Hommes*.

(12.) Je trouve, après SALOMON, une ſucceſſion, pour ainſi-dire non interompuë, de gens qui faiſoient une profeſſion ouverte de *penſer librement*, ce ſont les *Prophetes*; Il y avoit parmi les *Juifs* peu de perſonnes mieux inſtruites qu'eux, ils étoient élevez dans des eſpéces d'Académies qu'on nommoit les Ecoles des Prophétes; c'étoit là qu'ils aprenoit à prophétiſer, ou plutôt (*a*) *ils*

(*a*) In Judæorum ſacrificiis incipiebant hymni & *choreæ in laudem* numinis, propterea ut videtur, quod poſt

ils y aprénoit à jouer des inſtrumens & à boire, deux qualitez qu'ils régardoient comme très-propres pour obtenir l'eſprit prophétique. Nous les entendons dans leurs Ecrits ſe dechainer continuellement contre la *Religion établie* parmi les *Iſraëlites*, avec autant de *Liberté* que s'ils la régardoient comme un tiſſu d'impoſture, quoique les peuples la reſpectaſſent comme inſtituée de Dieu même; En un mot, les *Prophétes* ont plus décriez & les *Prêtres* & les *autres Prophétes* tout inſpirez qu'ils étoient, que n'a fait l'Auteur des (*b*) *Droits de l'Egliſe* à l'égard des *Prêtres* & des *Prophétes* de nôtre *Iſraël* qui ſont ſans inſpiration. Mais venons à la preuve de ces deux ſujèts ſur leſquels les Prophêtes ont uſé d'une entiére *Liberté-de-penſer*.

(1.) Voici les termes dont ils ſe ſont

poſt hilaritatem illam quam è vini hauſtu conceperant, aptiores viderentur ſacro illi enthuſiaſmo percipiendo quo ſacra illa eſſent peragenda. Multis hæc probari poterant, ni vidiſſem orationem potiùs eſſe contrahendam. Et verò corporeis id genus auxiliis Judæos uſos eſſe conſtat ad concipiendum ſpiritum Propheticum. Sic muſicam adhibuit Eliſæus, cibum filii Eſavi, & vinum ſenior Iſaacus. *Dodwell de Jure Laic p.* 359

(*b*) *Voiez au ſujèt de ce Livre, le Tome* X. *de la Bibliothéque choiſie de Mr. le* Clerc.

ſervi par raport à la *Religion établie* (c) *Qu'ai-je à faire, dit l'Eternel, de la multitude de vos ſacrifices? je ſuis ſou d'Holocauſtes de Moutons & de Graiſſe de Bêtes graſſes. Je ne prens point plaiſir au ſang des jeunes Bœufs, ni des Agnaux ni des Boucs. Quand vous entrez pour vous préſenter devant ma face, qui a exigé cela de vos mains, que vous fouliez de vos piez mès Parvis? ne continuez plus de m'aporter des Oblations de néant: Le Parfum m'eſt abominable: quant aux Nouvelles Lunes & aux Sabats, & à la Publication de vos Convocations, je n'en puis plus ſuporter l'ennui, ni de vos Aſſemblées ſolemnelles. Mon Ame hait vos Nouvelles Lunes & vos Fêtes ſolemnelles: elles me ſont facheuſes, je ſuis las de les porter.. .... (d) A quoi faire me ſera préſenté l'Encens venu de Sçéba, & le Roſeau aromatique du païs éloigné, vos holocauſtes ne me ſont point plaiſir, & vos ſacrifices ne me ſont point agreables.* Ils font même dire à DIEU ſans aucun détours; (e) *je n'ai point parlé à vos Péres, ni ne leur ai point baillé de charge, au jour que je les fis ſortir hors du païs d'Egipte, par raport aux holocauſtes & aux ſacrifices.....*

Je

(c) Eſaïe *Chap. I. Verſ* 11. 12. 13. 14.
(d) Jérémie *Chap. VI. Verſ.* 20.
(e) *Idem Chap. VII. Verſ.* 22.

(*f*) *Je leur ai donné, dit l'Eternel, des Statuts qui n'étoient point bons, & des Ordonnances par lesquelles ils ne vivroient point.....* (*a*) *Je hai & rebute vos Fêtes, & je ne flairerai point,* † ce que vous m'offrirez, *dans vos Assemblées solemnelles. Que si vous m'ofrez vos holocaustes & vos gâteaux je ne les accepterai point, & ne régarderai point les Oblations de prospérité de vos Bêtes grasses. Otes arière de moi le bruit de tès Chansons aussi-bien n'écouterai-je point la mélodie de tès instrumens.*

(2.) Pour ce qui régarde les *Prêtres* & les *Prophétes*, voici comme ils les décrient; (*b*) *Le* Sacrificateur *& le* Prophéte, *se sont oubliez en la Cervoise, ils ont engloutis le vin, ils se sont égarez à cause de la Cervoise, ils se sont oubliez en la Vision, & ils ont choppé au jugement.* ..... (*c*) *Les* Sacrificateurs *n'ont point dit, où est l'Eternel? Et ceux qui maniéient la Loi ne m'ont point connu: & les* Pasteurs *ont forfait contre moi; & les* Prophêtes *ont prophetisé de par* Bahal, *& ont cheminez après des choses qui ne profi-*

P 2 *tent*

(*f*) Ezechiel *Chap. XX Vers.* 25.
(*d*) Amos *Chap. V. Vers.* 21. 22. 23.
† *Ces mots ne sont ni dans le Texte ni dans l'Anglois.*
(*b*) Esaïe *Chap. XXVIII. Vers.* 7.
(*c*) Jérém: *Chap.* 2. *Vers.* 8.

tent de rien..... (*d*) *Les* Prophêtes *prophétiſent menſonge, & les* Sacrificateurs *dominent par leur moien : & mon Peuple a aimé cela..... Tant le* Prophête *que le* Sacrificateur, *tous ſe portent fauſſement. ..... L'Eternel me dit, ce n'eſt que menſonge que cès* Prophêtes *prophétiſent en mon nom ; je ne les ai point envoïez, & ne leur ai point donné charge, & n'ai point parlé à eux : ils vous prophétiſent viſion de menſonges & de devinement & choſes de neant, & tromperie de leur cœur..... Tant le* Prophête *que le* Sacrificateur *ſont des Hipocrites..... J'avois vû la folie des* Prophêtes *de Samarie, ils prophétiſoient de par* Bahal, *& jetoient mon peuple d'Iſraël dans l'Erreur ; mais j'ai vû une choſe énorme dans les* Prophêtes *de Jeruſalem, car ils commettent adultére & cheminent dans le menſonge, ils ont protégé ceux qui font le mal, tellement que pas un ne s'eſt détourné de ſa malice : Eux tous me ſont comme Sodome & les habitans de la Ville comme Gomore..... La Profanation eſt ſortie des* Prophêtes *de Jeruſalem par tout le païs ; ..... Ainſi a dit l'Eternel des Armées, n'écoutez point les paroles des* Prophêtes, *qui vous prophétiſent ;*

(*d*) *Jérém. V.* 31. *VI.* 13. *& VIII.* 10. *XIV.* 14. *XXXIII.* 11. 13. 14. 15. 16.

ſent ; ils vous font devenir vains, ils prononcent la viſion de leur cœur & non point de la bouche de l'Eternel..... Je n'ai point envoïé cès Phrophétes, & ils ont couru, je n'ai point parlé à eux & ils ont prophétiſez..... Ils prophétiſent menſonges en mon nom..... J'en ai contre les Prophêtes *dit l'Eternel..... N'écoutez point vos* Prophêtes, *car ils vous prophétiſent menſonge, mais aſſerviſſez vous au Roi de Babilone.....* (c) *L'Ennemi fut entré dans les Portes de Jéruſalem à cauſe des péchez de ſes Prophêtes & des iniquitez de ſes* Sacrificateurs, *qui répandoient le ſang des juſtes au milieu d'elle.....* (d) *Prophétiſe contre les* Prophêtes *d'Iſraël. ..... il y a un complot de ſes* Prophêtes *au milieu d'elle : ils ſont comme des Lions rugiſſans, raviſſans la proïe, ils ont dévoré les Ames : ils ont emporté les richeſſes & la gloire : ils ont multiplié les Veuves au milieu d'elle..... ils ont prophétiſé diſant l'Eternel dit ainſi, & l'Eternel n'avoit point parlé....* (e) *Comme les Bandes de Brigans atendent quelqu'un, ainſi les Sacrificateurs aïant comploté tuent les gens en chemin.....* (f) *Les* Sacrificateurs

21. 25. 30. XXVII. 15. & 16. (c) Lament. Chap. IV. Verſ. 12. & 13. (d) Ezechiel Chap. XIII. v. 2. XXII. Verſ. 25. (e) Oſée Chap. VI. Verſ. 9. [f] Michée Chap. III. Verſ. 11.

cateurs *enſeignent pour ſalaire & les* Prophêtes *devinent pour de l'Argent ; puis s'apuïent ſur l'Eternel, diſant, l'Eternel n'eſt-il point parmi nous ?*

Voilà des preuves de la *Liberté-de-penſer* des *Prophêtes* qui ſont telles que ſi un Anglois de nos jours avoit oſé les prendre pour exemple, & parler avec la même ſainte hardieſſe contre le Clergé d'aujourd'hui, il ne faut pas douter qu'on ne lui eut donné une place dans le Procès du Dr. SACHEVEREL ; & la *Chambre baſſe de la Convocation du Clergé* n'auroit pas manqué de le noter dans ſes *Remontrances*, comme aïant avancé ces choſes comme des preuves de *Profanation*, de *Blaſphême* & *d'Athéïſme* impoſez à la Nation.

(13.) Depuis le tems des *Prophêtes*, on ne trouve rien de plus illuſtre dans la Republique Jüive que l'Hiſtorien JOSEPH. L'Antiquité ne nous à rien laiſſé de plus fort, ſi l'on mèt à part ce qui eſt inſpiré, pour prouver l'autorité du Canon des Divines Ecritures, que ce qui nous reſte de ce célèbre Auteur, qui fut le plus ſavant & le plus poli de toute ſa Nation. Le Stile, l'ordre & la netteté de ſon Hiſtoire ne le cédent en rien aux Grecs & aux Romains ; & j'avouë

qu'en

qu'en la liſant j'ai ſouvent ſouhaité qu'il eut pris pour écrire un ſujet plus digne que n'étoit un (*a*) Peuple auſſi ignorant, auſſi barbare, & auſſi extravagant.

Les *Prêtres* avouënt que JOSEPH s'eſt donné beaucoup de liberté dans ſes Ecrits & qu'il ſuivoit inviolablement certaines idées générales de l'Excellence de la Vertu & de la piété : c'eſt à dire ſelon cès Meſſieurs, que JOSEPH *n'étoit pas moins amateur de la vertu que d'une raiſonnable Liberté-de-penſer.* Et pour en donner des preuves je raporterai ici quelques endroits où il s'eſt ſervi de cette liberté ; voici, par exemple ce qu'il dit touchant CAÏN ; (*b*) *Après avoir traverſé divers Païs, il établit ſa*

(*a*) Le Dr. SOUTH nous peint admirablement bien les *Juifs* quand il dit que *c'étoit un peuple revêche, méchant, opiniâtre, en un mot, tel qu'il ſemble que* DIEU *ſe l'étoit choiſie pour la même raiſon que* SOCRATE *avoit choiſi* XANTIPPE ; *c'eſt à dire, ſeulement à cauſe de ſes diſpoſitions qui étoient peut être les plus mauvaiſes qui ſe pouvoient trouver dans tout le Genre humain, & cela dans la vûë d'exercer & de faire connoître à tout le Monde ſon extreme patience.* Dans ſes Serm. Vol. I. pag. 539. Mais les Docteurs SPENCER & BURNET ont fait le caractére de cette nation d'une maniére bien plus étenduë & particulariſée, le premier dit,

(*b*) Joſeph *traduit par* d'Andilly T. I. p. 6. *prés. d'Amſt. 1713.*

demeure en un lieu nommé Naïs, où il eut pluſieurs Enfans. Mais tant s'en faut que ſon chatiment le rendit meilleur, qu'au contraire il en devint encore pire: il s'aban-

De tous les Habitans de la Terre, il n'y en a point à qui la Nature ait donné un temperament plus bourru, plus fantaſque & qui porta plus loin l'opiniatreté — C'étoit un peuple dont le naturel étoit auſſi feroce qu'intraitable — & qui ignorant tout ce qui s'apelle ſcience ſe livroit tout entier à la Superſtition.

Natura gentem Hebræorum præter cæteros orbis incolas ingenio moroſo, difficili, & ad infamiam uſque pertinaci, finxit — Moribus aſperis & efferatis. — Gens ſuperſtitioſa & omni pænè literaturâ deſtituta.

Et pour juſtifier l'inſtitution que Dieu avoit faite des loix Judaïques, il ajoute,

La Superſtition étant de tous les monſtres le plus difficile à reduire, ſur tout, quand, marchant dans les ténébres de l'ignorance, il y aquiert une obſtination & une ferocité inſurmontable. Dieu fut, pour ainſi dire, néceſſité, dans la conduite qu'il a gardée avec cette nation auſſi ignorante que Superſtitieuſe, d'avoir égard à leur infirmité, & de les attirer à lui plutôt par une eſpece de ruſe que par la Raiſon

Contumax autem bellua ſuperſtitio, ſi præſertim ab ignorantiæ tenebris novam ferociam & contumaciam hauſerit. Quando itaque Deo jam negotium eſſet cum populo tam barbaro & ſuperſtitioni tam impenſè dedito; pænè neceſſe fuit, ut aliquid eorum infirmitati daret, eoſque dolo quodam (non argumentis) ad ſeipſum alliceret. Nullum animal ſuperſtitioſo, rudi præſertim, moroſius

eſt,

bandonna à toute ſorte de voluptez & uſa même de violence ; il ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui, raſſembla des mechans & des ſcélérats, dont il ſe rendit le chef, & leur aprit à connoitre toute ſorte

Raiſon. En effet y a t il une animal plus revêche & qui demande d'être traité avec plus de menagement que le Superſtitieux *ſur tout s'il eſt ignorant.*

Le Docteur BURNET remarque auſſi *qu'on ne peut lire les loix des* juifs *& l'Oeconomie Moſaïque ſans reconnoitre combien ce peuple étoit ſtupide, groſſier & incapable de connoitre tant les choſes de cette vie que celles de l'autre. En effet, leur ſage Légiſlateur auroit il impoſé à des Philoſophes & à des gens capables des choſes divines, un ſi grand nombre de rites purement exterieurs de Cérémonies ſéches, de minuties inutiles & d'obſervances qu'on peut traiter de bagateles, & dans leſquels il n'a mêlé rien de ſpirituel rien qui fut au deſſus des ſens, rien même qui leur fit comprendre*

eſt, aut majori arte tractandum. *Spencer de Legibus Hebræor.* p. 628, 629.

EX Hebræorum Legibus & Oeconomiâ Moſaicâ judicare licet, craſſam hebetemque fuiſſe iſtius populi indolem: neque rebus naturalibus contemplandis, aut divinis percipiendis, idoneam. Tot ritibus externis, tot ceremoniis infrugiferis, tot minutiis & obſervatiunculis, viros Philoſophos aut cœleſtium docites, nequaquam oneraſſet ſapientiſſimus legiſlator. Nihil intellectuale, aut à ſenſibus abſtractum, neque propriarum animarum immortalitatem, ſuis inſtitutis & religioni intexuit; pariterque in præmiis & pœnis, ad legem corroborandam propoſitis,

de crimes & d'impiétez. Il changeât cette innocente maniére de vivre qu'on pratiquoit au Commencement, inventa les poids & les meſures, & fit ſucceder l'artifice & la tromperie à cette franchiſe & à cette ſincérité qui étoit d'autant plus louable qu'elle étoit plus ſimple. En parlant ainſi ne ſupoſe-t-il pas évidemment qu'il y avoit des Hommes avant Adam. (*c*)

Le même Auteur dit ailleurs (*d*) que *le Paſſage des* Iſraëlites *au travers de la Mer Rouge n'eut rien de plus extraordinaire*

dre l'immortalité de leur Ames. Et quand il emplote les menaces ou les promeſſes ſoit contre les violateurs, ſoit en faveur des obſervateurs de ſes Loix, il n'étend ni les unes ni les autres au delà de cette vie Il ne faut pas que cela nous faſſe acuſer MOÏSE *d'ignorance, il étoit obligé d'en agir ainſi pour ſe conformer à la ſtupidité du Juif ignorant.*

tis, nihil pollicitus aut minatus eſt ultra hujus vitæ terminos, atque bona aut mala temporalia: idque non ob ſuam, ſed populi iſtius ignorantiam, & animorum, ut ità dicam, craſſitudinem, *Archæol. Phil.* p. 392.

(*c*) *Mais* Puffendorf *&* Barbeyrac, *ſon Commentateur, diſent que* JOSEPH *ne mérite pas qu'on le croïe dans la plus grande partie des choſes qu'il dit dans tout ce paſſage.* Puffendorff *du droit de la Nat. & des Gens. T. I p. 452. in 4. Not. 2.* [R. *ajoutée*]

(*d*) *Joſeph* traduit par *d'Andilly T. I pag. 118.*

naire que celui des Macedoniens par la Mer de Pamphilie *ſous la conduite d'*ALEXANDRE *le Grand*, & dans lequel, ſi on en croit ALEXANDRE (*e*) même, il n'y eut rien moins que du miracle. Lorsque cet Hiſtorien Juif raporte *l'Aparition miraculeuſe de* DIEU *ſur la Montagne de Sinaï*, ce n'eſt qu'en ajoutant, (*f*) *je laiſſe à ceux qui liront ceci à en juger comme ils voudront.* Et au lieu de raporter l'Hiſtoire de Nabucadnezar comme DANIEL, qui nous aprend que ce Roi (*g*) *fut chaſſé d'entre les Hommes, qu'il mangea l'herbe comme les Bœufs*, & que *ſon corps fut aroſé de la Roſée des Cieux, juſqu'à ce que ſon poil crût comme celui de l'Aigle, & ſes ongles comme ceux des Oiſeaux &c.* JOSEPH nous recite ainſi cet endroit de l'Hiſtoire de ce Roi ſuperbe, (*h*) *Ce Prince remonta ſur le Trône après avoir paſſé ſept ans dans la ſolitude & apaiſé la colére de Dieu par une ſi grande pénitence, ſans que perſonne durant ce tems-là oſât s'emparer de ſon Etat.*

Je pourois extraire ici une infinité d'Endroits du même ordre que ceux-ci, mais

(*e*) *Dans une Lettre de ce Prince raportée par Plutarque dans ſa vie.*

(*f*) Joſeph *traduit par d'*Andilly *T.* III. *pag.* 134.

(*g*) *Propheſie de Daniel Ch.* IV. *Verſ.* 33. 34. 36.

mais de peur d'être trop long, je finirai par le plus remarquable qui ſe rencontre dans tous les Ouvrages qui nous reſte de cet Ecrivain, & que je tire de ſon ſecond Livre contre APION, où il dit que *Moïſe jugea bien par ſa juſtice & par ſa piété qu'il avoit Dieu même pour ſon Guide, & que quand il ſe fut une fois fortement perſuadé de cela, il fit bien d'en perſuader de même le peuple; ſemblable en cela aux* Grecs *qui s'imaginoient avoir reçu leurs Loix d'*APOLLON, *ſoit qu'en effet il euſſent cette croïance, ſoit qu'ils ne l'euſſent pas, & qu'ils cruſſent que c'étoit le meilleur expédient pour les faire recevoir aux Peuples.* (*a*)

Les

(*a*) Ce paſſage n'eſt pas dans *Joſeph* tel que l'Auteur de ce Diſcours le raporte, auſſi averti-t-il qu'il ſuit la Traduction du Dr. WILLES: Mais ce paſſage, tiré d'un diſcours de ce Docteur ſur *Joſeph*, n'eſt aparament qu'une paraphraſe de l'Endroit de *Joſeph* cité ici, qui eſt en termes. *Quoique* MOÏSE *perſuadât tout ce qu'il vouloit à cette grande Multitude & qu'elle lui fut extrémement ſoumiſe, il ne fut jamais tenté du deſir de Dominer. — au lieu d'abuſer de ſon autorité il ne penſa qu'à marcher dans la crainte de Dieu, qu'à exciter ce peuple à embraſſer la piété & la juſtice, qu'à l'y former par ſon exemple & qu'à affermir ſon repos. Une conduite ſi ſainte & tant de grandes actions ne donnent-elles pas ſujet de croire que Dieu étoit l'Oracle qu'il conſultoit, & qu'étant perſuadé qu'il devoit en toute choſe ſe conformer à ſa volonté*

Les *Prêtres* voulant pallier cette *Liberté-de-penſer* de JOSEPH ſe jétent eux-mêmes dans une autre liberté qui ne me paroit ceder en rien à celle de cet Auteur ſi libre, car preſque tous s'acordent à dire avec nôtre ſavant Docteur GREGORY (*b*) que JOSEPH, *aïant envie que ſon Ouvrage fut bien reçu des* Gentils, *avoit pris un grand ſoin d'aporter dans ſon Hiſtoire un ſi juſte temperament qu'elle ne renfermât rien de ſi incroiable qu'il ne fut conforme avec tout ce qui avoit été connu auparavant, & qui n'eut quelque aparence de l'être avec ce qui devroit ariver dans la ſuite.*

(14.) Mais ſi du *Judaïſme* nous paſſons au *Chriſtianiſme*, nous y trouverons autant de Sectateurs & de défenſeurs de la *Liberté-de-penſer* que le *Paganiſme* & le.

volonté il n'y avoit rien qu'il en fit pour inſpirer ce même ſentiment au peuple dont il avoit la Conduite; rien n'étant ſi capable d'empêcher les Hommes de tomber dans le péché que la croïance qu'ils ont que Dieu a les yeux ouverts ſur toutes leurs actions — ſemblables en cela à MINOS *& à ces autres Légiſlateurs dont les* Grecs *ſe glorifient; Car* MINOS *diſoit avoir reçû ſes Loix d'*APOLLON, *& les autres diſoient les tenir d'autres divinitez, ſoit qu'ils le cruſſent en effet, ou qu'ils vouluſſent le perſuader aux Peuples.* JOSEPH defend en cet Endroit MOÏSE contre les Calomnies de MOLON & autres Grecs. *Traduction d'* Andilly. *T. 5. pag. 318.*

(*b*) *Dans ſes Oeuvres* Poſthumes p. 32.

le *Judaïſme* enſemble nous en ont fournis ; mais craignant d'être trop long ſi je raportois des preuves de l'uſage qu'ils ont tous fait de cette *Liberté*, je me contenterai de quatre ou cinq des plus illuſtres & je commence par ORIGENE, le premier Chrêtien d'une Litterature univerſelle, dont les Talens furent ſi éclatans qu'ils détruiſirent, ſelon un grand § Théologien, l'objection populaire qu'on faiſoit aux Chrêtiens pendant les deux premiers Siécles, *qu'il n'y avoit que des fous qui embraſſaſſent leur Religion* ; ORIGENE, dis-je, dont le ſavoir & la piété étoient ſi dignes d'admiration qu'EUSEBE a emploïé tout le *ſixiéme Livre* de ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique* pour nous en donner une juſte Idée ; Cet ORIGENE étoit un des plus grand Amateurs de la *Liberté-de-penſer* ; c'eſt pour cette raiſon qu'il n'a point été honoré du titre de SAINT comme les autres Péres, qui n'y avoient d'autre droit que celui que leur donnoit ou leur *ignorance* ou *l'excès de leur zèle*. On peut même dire que l'Egliſe a donné un temoignage autentique de la *Liberté-de-penſer* de ce grand Homme en metant en queſtion *s'il eſt damné ou non* ; & en ſe deter-

§ *Le Dr.* Reeve *dans ſon Apologie* Vol. 2. p. 25.

déterminant pour l'afirmative dans † le cinquiéme *Concile général* : jugement que les *Prêtres* de ce *Concile* rendirent pour deux raiſons, du poids deſquelles je laiſſe tout le monde juge; la premiére, *parcequ'un ſaint Vieillard avoit vû en ſonge Origéne dans les Enfers*, & la ſeconde, *parceque l'Empereur* * *de ce tems-là ſouhaitoit qu'il en fut ainſi ordonné afin que ſes Opinions fuſſent condamnées avec lui.*

MINUTIUS FELIX eſt auſſi un de de cès Ecrivains qualifiez du titre de *Péres de l'Egliſe*; Il avoit toute la ſience & toute la Politeſſe qui étoient le partage ordinaire de ceux qui comme lui, brilloient dans le Barcau Romain. Nous avons de lui une Apologie pour la Religion Chrêtienne, à laquelle un Auteur diſtingué ne fait pas difficulté de donner

† Binet *du ſalut d'*Origere *p* 191. *C'étoit le II. Concile de* Conſtantinople *tenu en* 553. *où il y avoit cent ſoixante cinq Prélats; ce Concile peut paſſer pour le plus fameux & le plus bizare des Conciles généraux, tant par la maniére dont ceux qui le compoſoient ſe comportérent, que par les démarches du Pape* Vigile *& de l'Empereur.* [R. ajoutée]

* C'étoit *Juſtinien*, celui qui a fait recenillir les Loix en un corps, qui commença ſon Empire par pluſieurs actions d'une piété exemplaire, mais qui *s'étant mélées* enſuite des diſputes de Religion, qui *étoient en grand nombre* de ſon tems, tomba dans *une infinité de fautes* dont ſes préjugez, ſon ambition, *& ſon entêtement* furent la cauſe. [R. ajoutée]

ner (*a*) *le premier rang après les Livres de la Bible.* C'eſt dans cet excellent Livre que MINUTIUS nous à laiſſé des preuves de la Liberté avec laquelle il penſoit, Liberté que tout Chrêtien raiſonnables devroit imiter.

Cet Auteur avoit une ſi haute idée du Chriſtianiſme qu'il avance que (*b*) *tous les Chrêtiens étoient Philoſophes ou que tous les Anciens Philoſophes étoient Chrêtiens.* Et ſur ce que les *Païens* reprochoient aux Chrêtiens qu'ils n'avoient (*c*) ni *Temples ni Autels, ni Prédication ni aſſemblées publiques*; MINUTIUS répond comme auroit fait un *Libertin* moderne, (car c'eſt ainſi que les *Prêtres* trouvent bon de qualifier les Chrêtiens qui ſe metant au deſſus des prejugéz, examinent les choſes librement & en parlent de même) (*a*) *Quel Temple puis-je bâtir*

(*a*) *Le Dr.* Reeve *dans la Préface de ſon* Apologie.

(*b*) Aut Chriſtianos Philoſophos eſſe, aut Philoſophos fuiſſe Chriſtianos. *Min. Felix.* notis var. *p.* 155.

(*c*) Cur nullas aras habent, nulla templa, nunquam palam loqui, nunquam libertè congregari? *p* 91

(*a*) Quod templum ei extruam, cum totus hic mundus eum capere non poſſit? Et cum homo latius maneam, intra unam Ædiculam vim tantæ Majeſtatis includam? Nonne melius in noſtra dedican-

dus

tir à ce DIEU, *que toute la vaſte étenduë de la Terre ne peut contenir? Moi qui n'étant qu'un ſimple homme aime à me loger commodément, comment oſerois-je entreprendre de renfermer dans un petit Edifice toute l'Immenſité de mon Dieu? n'eſt-il pas infiniment plus digne de la Majeſté de cet Etre parfait de lui conſacrer un Temple dans nos Eſprits & dans nos Cœurs? ofrirois-je à* DIEU *en Sacrifice cès choſes qu'il a la bonté de me donner pour mon uſage? ne ſeroit-ce pas, pour ainſi dire, refuſer ſes préſens? & ne tomberois-je point par là dans la plus baſſe des ingratitudes, ſur tout ſachant que le ſacrifice qui lui eſt le plus agréable c'eſt la juſtice, la Pureté, la ſincérité? C'eſt pourquoi celui qui vit innocemment, l'adore; celui qui fait ce qui eſt juſte, lui ſacrifie; celui qui a en horreur tout ce qui s'apelle fraude, ſe le rend favorable; celui qui ſauve ſon prochain du*

Q *danger,*

dus eſt mente? In noſtro imo conſecrandus eſt pectore? Hoſtias & victimas domino offeram, quas in uſum mei protulit, ut rejiciam ei ſuum munus? Ingratum eſt; cum ſit litabilis hoſtia, bonus animus, & pura mens, & ſincera conſcientia. Igitur qui innocentiam colit, Domino ſupplicat; qui juſtitiam, Deo libat: qui fraudibus abſtinet, propitiat *Deum*; *qui homicem* reticulo ſubtripit, *optimam victimam cædit.* hæc noſtra ſacrificia, hæc *Dei ſacra ſunt.* Sic apud nos religioſior ille eſt, qui *iuſtior. Ibid. p.* 313.

danger, lui offre de toutes les victimes la plus agréable. Auſſi ſont-ce là nos ſacrifices & nôtre ſervice divin; c'eſt ainſi que parmi nous le plus honnête homme eſt celui que nous régardons comme le plus religieux.

MINUTIUS FELIX fait voir dans ce beau paſſage qu'on régardoit de ſon tems & qu'il régardoit lui-même les *Autels*, les *Sacrifices*, les *Prédications*, comme des choſes qui ne faiſoient nullement partie du Culte religieux; Et par une conſéquence abſolue il falloit qu'il crut que les *Prêtres* n'étoient pas plus néceſſaires; auſſi s'eſt-il ſervi des couleurs les plus vives pour nous dépeindre les maux que cauſent ces ſortes de Gens, & quel étoit le bonheur de la Société avant qu'il y en eut; voici comme il s'exprime, (*b*) *peut-on trouver des lieux où il ſe donne plus de rendez-vous, où il ſe faſſe plus de commerces honteux, où il ſe concerte plus d'Adultéres que dans le Temple & au pied des Autels, & cela par les Prêtres mêmes?*

(*b*) Ubi magis à ſacerdotibus quam inter aras & delubra conducuntur ſtupra, tractantur lenocinia, adulteria meditantur? Frequentius denique in ædituorum cellulis, quam in ipſis lupanaribus flagrans *libido* defungitur. Et tamen ante eos, diu regna *renuerunt*, Aſſyrii, Medi, Perſæ, Græci etiam, *& Ægyptii*, cum Pontifices & arvales, & Salios, & *Veſtales*, & Augures non haberent. *Ibid. p. 231.*

mêmes? Et ne s'abandonne-t-on point aux impuretez les plus ſales, dans toutes cès Chapelles dont les Temples ſont pleins, avec plus de licence que dans les maiſons des plus débauchées. Mais de quelle neceſſité ſont cès Prêtres? avant qu'il y en eut au monde, oui avant qu'il y eut ni Pontifes, *ni* Prêtres *de* Cérés *& de* Bacchus, *ni* Saliens, *ni* Veſtales *ni* Augures, *les Empires des* Aſſiriens, *des* Mèdes, *des* Perſes, *des* Grecs *& des* Egiptiens *ont ſubſiſté, & même avec Gloire.* Enfin il faut avouer que ce ſage Romain connoiſſoit bien le *foible* & la malice du genre humain, lors qu'il diſoit que (*c*) *quoique nous ſçuſſions que nos Péres ne nous ont laiſſé que des fables & des abſurditez, cependant, ce qui eſt inſuportable, nous y donnons toute nôtre attention, nous en faiſons toute nôtre étude.*

SYNESIUS, § celèbre Evêque d'*Afrique*, dans le Cinquiéme Siécle, étoit

(*c*) Fabulas & errores ab imperitis Parentibus diſcimus; & quod eſt gravius, ipſis ſtudiis & diſciplinis elaboramus. *p.* 203.

§ *Comme* Syneſius *n'eſt pas auſſi connû que d'autres Ecrivains citez dans ce Diſcours, on a crû que le Lecteur ne ſeroit pas faché qu'on lui aprit ce qu'en diſent ceux qui nous ont donné ſes Ouvrages C'étoit un des plus obſtinés Diſciples de Platon, dont il avoit étudié la Philoſophie dans l'Ecole, qu'*Hypatia, *fille de Théon, le*

à Alex-

un des plus grands Philoſophes de ſon tems. Il avoit, comme *Origéne* & *Minutius Felix*, trop de ſavoir, & trop peu de ce *zèle bigot* pour mériter le titre de SAINT. En un mot il porta ſa ſincérité & ſa probité juſqu'à n'accepter l'Epiſcopat qu'à condition *de penſer avec liberté*. Voici comme il s'en exprime, (*a*) *je regarde comme une choſe dificile, pour ne point dire impoſſible, de renoncer à certains*

à Alexandrie. *La pureté de ſes mœurs étoit telle, tout* Païen *qu'il fut, qu'elle porta les* Chrêtiens *à faire leurs éforts pour l'atirer dans leur Religion. Et ils avoient pour lui tant de reſpét, que l'Evêque de* Cyréne *étant mort, ils lui diférérent l'Epiſcopat d'une commune voix: mais* Syneſius *n'accepta cette dignité qu'à condition* qu'il ne quiteroit pas ſa femme & qu'il ne renonceroit pas à ſes Opinions, *qu'il a en effet répanduës dans tous ſes Ouvrages, ſur tout lors qu'il parle de Dieu, de la Trinité, de l'Ame & des Démons; Mais les* Prêtres *lui donnant aujourd'hui une autre intention que celle qu'il avoit lorsqu'il propoſa ces conditions, voudroient inſinuer qu'il ne les propoſa que pour éviter une elevation dont ſon humilité lui perſuadoit qu'il étoit indigne. Imaginations ſorties de la téte du Pére* Petau *& des autres* Prêtres *qui ont écrit ſur cet Afriquain & qu'il eſt aiſé de detruire en liſant ce que* Syneſius *écrit à ſon frére, à qui il parle à cœur ouvert & ſans un deguiſement dont tout homme qui penſe* Librement *eſt incapable.* [R, *ajouté*]

(*a*) Καλεπόν ἐστιν, εἰ μὴ τῷ λίαν δεδύσθαι, εἰς ψυχὴν τὰ δὲ ἐπιτήμης εἰς ἀπόδειξιν ἀληθῆ δόγματα σαλευθῆναι. ὅπερ δ' ὅη πολλὰ φιλοσοφία τοῖς θρυλλμένοις τύτοις ἀντι-

s principes qui ſont d'une évidence
ſtrative ; & d'un autre côté la Phi-
e eſt telle qu'elle peut difficilement
ir avec les Opinions vulgaires. Je
rois convenir, par exemple, que
ſoit d'une date poſtérieure à celle du
je ne peux concevoir que l'Univers
tes ſes parties doivent périr un jour ;
ſemble que l'Opinion commune tou-
la Réſurection *contient quelque cho-*
ſacré, qu'on ne doit pas divulguer ;
ne croi pas qu'on doive tout dire &

ἀπίστως δόγμασιν. ἀμέλει τὴν ψυχὴν ὡς ἀξιώσω
μετὰ ὑστέρησιν νομίζειν· τὸν κόσμον δ' φθορὰ μὴ
λῆψ συνδιαφθείρεσθαι. τὴν καθαρωτέραν ἀνα-
γωγὴν καὶ ἀπόῤῥητον ἔγκλημα, καὶ πολλῶ δίκαιον παῖς
ἂν ὑπολάβοιεν ὁμολογῆσαι. νῦν μὲν ἔν φιλοσοφί-
ᾳ τάληθὲς, συγχωρεῖ τῶ χρεία τῶν ψεύδεσθαι.
γὰρ ἐστ φῶς πρὸς ἀλήθειαν, καὶ ὄμμα πρὸς ὄψιν.
καλμῶ εἰς κακὸν ἂν ἀποκαύσειε, φωτός, καὶ ἂ
καλμῶσι τὸ σκότ ἀφελοίμεθ' ἄν. ταύτῃ καὶ τὸ
ῥφελῶ εἶναι τίθημαι δόγμα, καὶ βλαβερὸν τὴν
τοῖς ὡς ἰσχύουσιν ἐναντίωσαι πρὸς τὰν τῶν ὄντων
ν. εἰ ταῦτα καὶ ὁ τὰς καθ' ἡμᾶς ἰσχυούσης
στν ἐμοὶ νόμοι, δυσείμαν ἂν ἰσχῦσθαι. τὰ μὲν
σοφῶν, τὰ δ' ἔξω φιλομυθῶν, οἱ μὲν διδάσκων,
μὲν τοι μαθητιῶσιν, μόνων δ' ἐὰν ἐπὶ τῆς
ας. εἰ δὲ φασιν ἔτω δεῖν καὶ κινεῖσθαι, καὶ δόμον
ἰσχία ταῖς δόξαις, ὡς ἂν φθάνοιμι φανερῶν ἡμαυ-
κρότας. δόμω γὰρ δὴ τῇ φιλοσοφίᾳ, τὸ πρὸς
τὰν μὲν ἀλήθειαν τῶν θείων ἀπόῤῥητον εἶναι δεῖ.
ἐτέρας ἕξεως δεῖται. ὧν δὲ καὶ πολ-
, μηδέποτε ἐπαίσχυς παρούσης. ἐπ' ἀλείχειν
ἐπ' ἀλίγχισθαι. καλέμω δ' εἰς ἐφανέτην, ἐ-
φασιολεῖσθαι δόγματα. ταῦτα θεὸν, ταῦτα
μαρτύρομαι. Opera, p. 248.

un Philoſophe, toute connuë que la vérité lui ſoit, doit pourtant céder à la neceſſité de la déguiſer: Car ce que la lumiére eſt à la vuë, la vérité l'eſt pour le Peuple; or comme la vûë ne peut ſuporter, ſans courir riſque, une lumiére trop éclatante, & que les ténébres ſont plus propres pour des yeux foibles; de méme le déguiſement, à mon avis, eſt plus ſalutaire pour le vulgaire, car la Vérité bleſſe ceux qui ne ſauroient étre atentifs à l'évidence des choſes. Ainſi ſi les Loix de la Conſécration épiſcopale, qui ſont établies parmi nous, ſouffrent cès tempéramens, je me ſoumetrai à étre conſacré, puis qu'alors j'aurai la liberté de Philoſopher en mon particulier, & de parler miſtérieuſement au peuple ſans lui enſeigner aucune choſe dans toute ſon étenduë; & ſans le déſabuſer des Opinions dont il aura été imbu & dans leſquelles je trouve qu'on doit le laiſſer continuer. Mais ſi cès Loix exigent d'un Evêque qu'il ait la méme croïance que le Peuple, j'avouë que je ne puis me réſoudre à déſavouër mès ſentimens en public: car quel raport y a-t-il entre la Philoſophie & le Commun peuple, auquel on ne doit faire apercevoir la Vérité des choſes divines que d'une maniére toute miſtérieuſe. Je le répéte encore, & je declare

hardi-

hardiment que je crois qu'un homme ſage doit, à moins d'une preſſante néceſſité du contraire, laiſſer les autres dans leurs ſentimens, & en même tems avoir les ſiens en particulier. Ainſi ſi l'on me fait Evêque, je prends Dieu & les Hommes à témoins que je ne veux rien changer à mes ſentimens. Et il fut Evêque de *Cyrene* à cès conditions de *penſer librement.*

Il faut avoüer que ceux qui l'élurent, étoient bien perſuadez que la vertu du caractére Epiſcopal opéreroit bientôt quelque changement, & ils ne furent pas trompez; Car à l'inſtant même de ſa conſécration il en reçut des connoiſſances qu'on peut apeller infuſes, ſur le point important de la *Réſurection.* En effèt, †EVARISTE, Philioſophe *Païen*, ſon ancien Ami, l'étant venu féliciter ſur ſa promotion, SYNESIUS prit ſa converſion telement à cœur, que ce Philoſophe déclara qu'il étoit couvaincu de la Vérité de la Religion Chrêtienne & en particulier de la *Réſurection.* Et on a aſſurement eu envie de laiſſer à la poſterité une preuve convaincante de la ſincérité de ces deux perſonnages, lors qu'on a couché le fait ſuivant dans l'Hiſtoire

† *La Biblioth. de* du Pin, *Siècle* 5. *prem. part. p.* 845. *tiré du* pratum Spirituale.

Eccleſiaſtique. „ Après que ce Philo-
„ ſophe eut reçu le Batême, il vint
„ trouver Syneſius, à qui il donna une
„ ſomme d'Argent pour la diſtribuer
„ aux Pauvres, & lui demanda un Reçu
„ ſigné de ſa main, dans lequel il s'enga-
„ geât de lui rendre cet Argent dans
„ l'autre Monde. SYNESIUS ne fit
„ aucune difficulté de lui donner un tel
„ Reçu que le Philoſophe garda précieu-
„ ſement, & quelque tems avant ſa mort
„ il ordonna à ſes Enfans de le mettre
„ dans ſon tombeau. Il y avoit déja
„ trois jours qu'il étoit entéré lors qu'il
„ aparut à SYNESIUS & le pria d'al-
„ ler à ſon tombeau pour y reprendre
„ l'Ecrit qu'il lui avoit donné, parce-
„ qu'il avoit reçu ſon argent, & il l'aſ-
„ ſura qu'il trouveroit un reçu en bonne
„ forme au bas de l'Ecrit. SYNESIUS,
„ qui ne ſavoit pas que les Enfans d'E-
„ VARISTE avoient mis l'Ecrit dans
„ le Cercueil de leur Pére, les fit ve-
„ nir, & aïant apris d'eux la vérité du
„ fait, il leur fit part de ce qui s'étoit
„ paſſé dans la viſion; Il fut enſuite avec
„ le Magiſtrat & le Clergé de *Cyréne* au
„ Tombeau d'EVARISTE; on ouvrit le
„ Cercueil, & on trouva l'Ecrit avec un
„ Reçu ſigné de ſa main. Et c'eſt en

temoignage de la Vérité de ce fait qu'on a conſervé la *Promeſſe* & le *Reçu* dans les Archives de l'Egliſe Epiſcopale de *Cyrene*.

(17) Mylord BACON a donné des marques autentiques de ſa *Liberté-de-penſer*, non ſeulement lorsqu'en rejétant l'ancienne Philoſophie il en introduiſit une nouvelle; mais encore dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages qui régardent directement la *Religion*. Il y explique tout le *ſécret de la ſuperſtition*, en diſant, Que * *la Nature a mis dans toute creature vivante une eſpéce de ſouci, & de crainte pour la conſervation de ſa propre vie & de ſon Etre, pour aller au devant & reſiſter aux maux qui peuvent lui arriver; que cependant cette nature n'a pû s'empêcher d'y entremêler des craintes vaines & frivoles; en ſorte que ſi on*

* Natura rerum omnibus viventibus indidit metum & formidinem, vitæ atque eſſentiæ ſuæ conſervatricem, ac mala ingruentia vitantem & depellentem. Veruntamen eadem natura modum tenere neſcia eſt, ſed timoribus ſalutaribus ſemper vanos & inanes admiſcet; adeo ut (ſi intus conſpici darentur) omnia *Panicis Terroribus* pleniſſima ſunt: præſertim humana, & maximè omnium apud vulgum, qui ſuperſtitione (quæ verè nihil aliud eſt niſi *Panicus Terror*) in immenſum laborat & agitatur, præcipuè temporibus *duris*, & trepidis, & adverſis. *Augm. Scient. l. 2. c. 13.*

pouvoit pénétrer dans l'interieur de cès Créatures, on trouveroit qu'elles ſont pleines de terreurs paniques: ſur tout les Hommes & particulierement ceux du Vulgaire, qui dans des circonſtances mêlées de dangers & d'adverſitez ſont en proïe à mille Superſtitions, *qui ne ſont que des fraïeurs paniques.* Il fait beaucoup de cas de cès paroles d'EPICURE qu'il apelle *divines*, * „Que les Sages ne ſont point des „profanes lorsqu'ils nient les Dieux du „commun Peuple, mais qu'ils le ſont „lors qu'ils croient que les Dieux ſont „ſemblables à ceux auſquels le vulgaire „ajoute foi.

Il fait auſſi aſſez connoitre qu'il doutoit fort de la vérité de cès faits ſur les quels la plûpart des *Superſtitions* du monde ſon fondées; lors qu'il remarque † *que tout ce qui à le moindre raport à la Religion, eſt ſujèt à caution; comme par exemple les Hiſtoires ſurprénantes & les Prodiges dont* LIVY *fait mention.* En un mot par la préférence qu'il donne à l'*Athéiſme* ſur la *Superſtition*, dans ſon *Eſſai*

* Ut divine Epicurus locutus ſit, *Non deos vulgi negare profanum, ſed vulgi opiniones diis applicare prophanum* ibid.

† Maximè habenda ſunt pro ſuſpecti- quæ quomodocumque dependent à Religione ut prodigia Li *Nov. Org. l. 2, Aph. 29.*

Essai sur ce sujèt, il fait bien voir qu'il avoit penetré dans tout le desorde qu'elle cause.

(18) THOMAS HOBBES de *Malmesbury*, qu'on peut apeller à juste titre un homme de savoir & de Probité, quoi qu'il ait eu plusieurs Opinions erronées, & qu'il se soit tenu ataché aparemment par politique au parti des Rigides, autorise aussi par son exemple la *Liberté-de-penser*. Voici le temoignage que lui rend *Mylord* CLARENDON; *Il y a dans son* Leviathan *un mélange prodigieux de connoissances, dont il se sert avec beaucoup de délicatesse & qu'il réduit avec autant d'esprit que d'adresse en une méthode très-belle, & dont le stile a de la force & de l'agrément..... Entre ce grand nombre d'excelentes qualitez & de rares talens dont Mr.* HOBBES *est richement revetu, son ordre, ses expressions nétes, ses conceptions soutenuës de termes propres, significatifs & énergiques, sont sur tout dignes d'atention. C'est*, dit-il, *une de mes anciennes habitudes & j'ai toujours eu pour lui une estime telle que la mérite un homme, qui outre son sçavoir & ses belles connoissances, a toûjours passé pour un homme de Probité & d'une vie exemte de scandale.*

(19) Je

(19) Je finirai cette longue liſte de grands Hommes qui ont fait profeſſion de *penſer librement*, par l'Archevêque TILLOTSON, que tous les *Anglois* qui prénent le parti de la *Liberté-de-penſer*, reconnoiſſent pour leur Chef. Les Ennemis de cette *Liberté* avoûront que ſon exemple répond très-bien à mon deſſein. Perſonne ne diſpute ſon ſçavoir & ſon bon ſens. Et pour ſa vertu & *ſa Liberté-de-penſer* j'en apelle au Dr. HICKES qui dit, (†) qu'*il a été cauſe que pluſieurs ſont devenus* Athées; & qu'il *tourne la Prêtriſe & la Religion en Ridicule*; il l'apelle encore *le plus Grave Athée qui fut jamais*. Mais ſi on conſidére qui tient ce langage & à qui il eſt appliqué, on connoîtra bien-tôt que ſous le Caractére qu'il lui donne d'avoir contribué à l'*Athéiſme* & de s'être moqué de la *Prêtriſe*, il entend *un homme qui ne régloit point ſes Opinions ſur l'autorité d'un autre, ou qui ne conſeilloit pas aux autres de le faire*, c'eſt-à-dire *qu'il faiſoit profeſſion de penſer librement*; Et que lors qu'il le traite de *Grave* il veut dire *un homme de Vertu & de bonnes mœurs*. Mais ſes Ouvrages en donnent de plus illuſtres témoignages. Quoi qu'ils conſiſtent

(†) *Dans ſon* Diſcours ſur Tillotſon & Burnet.

ſiſtent principalement en *Sermons*, ils tendent à établir la *Liberté-de-penſer* accompagnée de la Religion & de la Vertu, dont la pratique contribue le plus à la Paix & au bonheur de la Société; On peut même dire qu'il a laiſſé, dans cès admirables piéces, des modèles parfaits d'un *bon Sermon*, qui nous en donne une idée encore plus nette que celle qu'il vouloit lui même en donner en repétant ſouvent ces paroles d'une Perſonne ſpirituelle, * *qu'un Sermon étoit* bon *lorsqu'il ne contenoit rien d'offençant.*

Quelle admirable Idée ne nous donne-

* *Ce qu'on dit ici des* Sermons *pourroit peut être offencer les Predicateurs & quelqu'un de ceux qui les écoutent: C'eſt pourquoi je les prie de faire attention à l'autorité ſuivante, d'une des plus ſages Princeſſes, la Reine* ELISABETH, *grande Amatrice de la* Liberté-de-penſer, *& que je tire de ſon excellente* Proclamation, *pour défendre de precher, imprimée dans le ſuplément des Annales de* Strype; „ *Puis qu'entre le* „ *commun peuple il nait de la Predication, non ſeulement* „ *des diſputes en matière de Religion, mais encore* „ *des querelles & des motifs de rompre le Repos* „ *public; Sa Majeſté voulant procurer à ſes ſujets* „ *toute ſorte de tranquilité, a jugé néceſſaire d'enjoindre à tous ſes Sujèts tant Laïques qu'Eccleſiaſtiques,* „ *& de leur commander qu'ils s'abſtiennent de precher ou d'enſeigner & d'écouter aucune ſorte de* „ *Doctrine & de Sermons: Sa Majeſté deſirant de* „ *procurer par toute ſorte de moïens poſſibles & de* „ *rétablir la vertu & la pieté dans ſon Roïaume avec* „ *une charité & une Concorde qui ſoit univerſelle.*

ne-t-il pas de la Divinité ? elle ſuffit ſeule, ſans aucun autre raiſonnement, pour inſpirer à un *Athée* le deſir qu'il y eut une *Divinité*, & comme ce que ce Prélat dit de cet Etre ſuprême, eſt très-propre pour le guerir de tous ſes préjugez, elle le diſpoſe par là même à être convaincu de ſon exiſtence. † *Si un homme*, dit-il, *avoit une véritable idée de* DIEU, *il lui paroitroit un Etre ſi aimable, & ſi plein de bonté & de toutes les perfections qu'on peut ſouhaiter en lui, que cès perſonnes mêmes qui ont un jugement ſi irrégulier que de ne point croire de Divinité, ne pourroient s'empêcher de ſouhaiter de tout leur cœur qu'il y en eût une. Car n'eſt-ce pas une choſe deſirable à tout homme qu'il y ait un Etre qui prenne un ſoin particulier de nous tous, qui nous aime & qui ſe plaiſe à nous faire du bien, qui connoiſſe tous nos beſoins, & qui puiſſe & veüille nous aſſiſter dans nos plus grandes détreſſes, lorsque rien autre choſe ne le peut faire ? N'eſt-ce pas l'intérêt de tous les Hommes qu'il y ait un tel Etre qui gouverne le Monde, qui ſe propoſe véritablement de nous rendre hûreux & qui n'omèt rien de tout ce qui y peut contribuer ; qui nous gouverne pour nôtre propre*

† *Dans ſes Sermons* tom. I. p. 69. en Anglois.

propre avantage, & qui ne nous demande rien que pour nôtre propre bien, qui enfin nous recompensera infiniment pour avoir fait ce qui nous est le plus avantageux? n'avons nous pas lieu de croire que s'il y a un tel Etre, c'est DIEU.

Que l'Idée que cet illustre Prélat avoit du Christianisme étoit différente de celle qu'on tache de nous en donner dans les *Simboles*, les *Cérémonies*, & les *Formulaires* parculiers du Gouvernement Ecclesiastique! & cependant que cette idée est grande, qu'elle est Majestueuse, qu'elle est Chrêtienne! voici comme il s'exprime; *Tous les Devoirs de la Religion Chrêtienne par rapport à Dieu ne sont, que ce que la lumiére naturelle nous enseigne, à la réserve des deux Sacremens, & de la priére faite au nom & par la médiation de* JESUS-CHRIST. Il observe même, avec raison, que cès choses, qui ne nous engagent qu'autant qu'elles sont positivement commandées de Dieu, sont de moindre importance, qu'aucun de cès dévoirs de Religion qui naturellement tendent au bonheur de la Société Civile. (†) *Car*, dit-il, *je me croi obligé d'agir en conscience, & de rémontrer*

* *Ibid. pag.* 169.

(†) *Dans son vol. de* 6. *Sermons &c. pag.* 73

trer ſincérement aux Méres, que c'eſt un devoir naturel d'avoir ſoin de leurs enfans; Or puiſque cela eſt ainſi, *nourir leurs Enfans, eſt une obligation plus indiſpenſable qu'aucun précepte poſitif qu'il y ait dans la Religion toute revelée qu'elle ſoit.* De plus, comme il reconnoit que *toutes les Sectes ſont communément emportées de fureur pour les choſes où il y a le moins de ſujèt*; auſſi, toutes les fois que la croïance fondée ſur la Revelation, eſt accompagnée d'emportement, il ne ſe fait point un ſcrupule de dire; † *Qu'il vaudroit mieux qu'il n'y eut point de Religion revelée, mais que la Nature humaine fut abandonnée à la conduite de ſes propres lumiéres & de ſes inclinations beaucoup plus moderées, plus compatibles, plus tendantes à la paix & au bonheur de la Société, que d'être conduite par une Religion, qui inſpire aux hommes une fureur ſi barbare.*

Sauf le reſpèt dû aux Aſſemblées, Conciles, Convocations, Synodes de *Prêtres* ou de *Presbitériens*; ſes Ennemis lui attribuent ce bon mot; *Qu'il n'a jamais ſçû qu'aucune Aſſemblée de Prêtres eut produit aucun bien.* Mais ſes pro-

† *Dans ſon troiſiéme vol. de Sermons p. 350. en Anglois.*

propres paroles touchant *le ſecond Concile général de* Nicée montrent clairement le jugement qu'il faiſoit de l'autorité de ſemblables Corps : (*) *Si les Athées*, dit-il, *s'étoient aſſemblez dans un Concile général, à deſſein de ſe moquer de la Religion, ils n'auroient pû y mieux réuſſir par leurs diſcours ridicules, que ceux qui compoſoient celui-là n'ont fait.* Que peut-on dire qui égale la franchiſe, le courage & la probité qui lui ont fait déclarer autre part, † *Que ſi tous les grands Mathématiciens de tous les âges, tel qu'*ARCHIMEDES, EUCLIDE, APPOLLONIUS, DIOPHANTE *&c. pouvoient ſe trouver enſemble dans un Concile Général, & qu'ils y declaraſſent de la maniére la plus ſolemnelle que* deux fois deux ne font pas quatre, mais cinq, *& qu'ils le donnaſſent écrit & ſigné de leur main ; cela ne pouroit le perſuader en aucune maniére d'être de leur ſentiment.*

Enfin, il ne ſoutient pas ſeulement le Droit que nous avons de *penſer librement*, mais il avouë encore l'étonnement où il eſt de ce que nous ſoufrons qu'on doute de la validité de ce Droit. Voici

(*) *Regle de la Foi pag.* 251. *en Anglois.*
† *Dans ſon vol. de* 6. *Sermons &c.* p. 13.

comme il s'en explique. (†) *Nôtre meilleure Raiſon eſt courte & imparfaite, mais puis qu'elle n'eſt pas meilleure, nous devons nous en ſervir telle qu'elle eſt, & nous tirer d'affaire avec ſon ſecours le mieux qu'il eſt poſſible. Et je me ſuis ſouvent étonnné*, dit-il, *comment les gens ont la patience d'écouter leurs Prédicateurs & leurs Directeurs parler contre la Raiſon; mais ſur tout de ce qu'ils leurs font tant de ſoumiſſions & leur marquent tant de reſpèt parcequ'ils en agiſſent ainſi avec eux. On s'imagineroit aiſement que c'eſt là un pauvre moïen pour aquerir de l'autorité ſur l'eſprit des hommes, mais il y a des gens adroits & qui ont leurs vuës, qui trouvent par experience, que l'expédient eſt bon pour ſe rendre recommandable auprès les ignorans, de même que les Nourices ont coutume de plaire aux enfans par leur grand bruit & leur galimatias.*

Je ne ſaurois mieux terminer ce détail des Sectateurs de la *Liberté-de-penſer*, que par cet excellent Homme; parce qu'à ſon exemple, quiconque eſt Amateur de cette *liberté*, ne ſe fera point de peine de partager avec lui les reproches d'*Athéïſme* & de *libertinage*, & tant d'autres Calomnies qui n'ont point d'autre fon-

(†) *Sermons publiés après ſa Mort. Vol. I. p. 68. 69.*

fondement que le bon plaiſir de ceux qui les ont, pour ainſi dire, ſanctifiées à cet uſage. On ſe metra même peu en peine d'être en réputation à moins que ce ne ſoit auprès de certaines perſonnes, qui ont aſſez de *jugement* & de *probité*, pour eſtimer ce vénérable Prélat, dont les Ouvrages tendent ſi fort à rétablir *l'uſage de la Raiſon* & à inſpirer un *ſincére atachement à la vertu*, deux choſes en quoi conſiſte uniquement la perfection de l'homme.

Je pourrois encore citer pour Exemples ERASME, le *Pére* PAUL, MONTAGNE, JOSEPH SCALIGER, DES CARTES, GASSENDY, GROTIUS, HOOKER, CHILLINGWORTH, *Milord* FALKLAND, *Milord* HERBERT *de Cherbury*, SELDEN, HALES, MILTON, WILKINS, MARSHAM, SPENCER, WHITCHCOT, CUDWORTH, MORE, le Chevalier TEMPLE, *Samuel* JOHNSON, & LOCKE. Mais je crains deja d'avoir été trop long; & ils ſont aſſez connus, de ceux qui s'apliquent à la lecture des Auteurs modernes, tant pour leur pénétration & leur *vertu* que pour leur *Liberté-de-penſer*; enfin leur renommée eſt aſſez grande pour les avoir fait connoître aux autres.

J'ajouterai ſeulement, qu'il eſt difficile pour ne pas dire impoſſible, de nommer un homme qui ſe ſoit diſtingué par ſon bon ſens & ſa vertu, & qui nous ait laiſſé quelque choſe après lui propre à nous en faire porter quelque jugement qui ne nous ait donné des témoignages de ſa *Liberté-de-penſer*, en rejettant les Opinions communement reçuës; en effet, tout homme de bon ſens qui penſe un peu, doit le faire, à moins qu'on ne puiſſe ſuppoſer, que, quand les Opinions ont le deſſus par un pur hazard ſans aucun égard à la Raiſon, la Raiſon & le Hazard produiſent le même effet. D'un autre côté j'oſe avancer qu'il eſt impoſſible de nommer un Ennemi de la *Liberté-de-penſer*, de quelque Rang & de quelque diſtinction que ce ſoit, qui n'eut le cerveau un peu bleſſé & ne fut Fanatique, ou qui ne ſe ſoit montré ambitieux inhumain & plein de vices abominables, en un mot qui n'ait toujours été prêt à tout faire, quelque mal que ce fut, ſous le ſpécieux motif de la Gloire de Dieu, & du bien de l'Egliſe, qui n'ait laiſſé des marques de ſa profonde ignorance & de ſa brutalité, enfin qui ne ſoit rendu l'eſclave des *Prêtres*, des *Femmes* ou de la Fortune.

C'eſt

C'eſt ainſi, Monſieur que j'ai taché d'éxécuter vos ordres. Je vous laiſſe à préſent en pleine liberté de diſpoſer comme il vous plaira de ce que j'ai écrit, avec cette réſerve, que ſi vous l'eſtimez digne de la Preſſe, vous y ſuprimiez vôtre nom & le laiſſiez devenir public ſans l'honorer de vôtre aprobation: Car je croi que d'emploïer ſes efforts pour faire du bien, ſans s'expoſer à en recevoir du mal, eſt avoir aſſez de *Vertu*, dans un Païs tel que le nôtre, dont le Peuple eſt, tant en général qu'en particulier, ignorant, Stupide, Superſtitieux & dépourvû de Vertu.

FIN.

Fautes à Corriger.

Pag. 28. *l.* 4. toute la fin, *liſez* tout le fin.
Pag. 67. *l.* 14. *ſur une Terre*, liſez *ſur un Texte.*
Pag. 72. *l.* 11. IL a conduite, *liſez* La conduite.
Pag: 83. *l.* 11. en le *liſez* en ſe.
Pag: 99. *l.* 20. & quelques *liſez* & de quelques.
Pag: 111. *l.* 13. il n'y en a pas *liſez* n'y en a pas.

EXAMEN

DU TRAITÉ

DE LA

LIBERTÉ DE PENSER.

ECRIT à M.D. Lig.***.

PAR M.D. CR.*****

Crousaz, Jean Pierre de

A AMSTERDAM,
Chez L'Honoré & Chatelain,
MDCCXVIII.

AVERTISSEMENT.

LE Titre ſeul de l'Ouvrage qu'on examine a déja allarmé bien des gens, qui font conſiſter leur Religion à dominer, & celle des autres à ſe ſoûmettre. Mais une infinité de choſes, qui y ſont répandues, n'ont pas moins ſcandalizé les perſonnes raiſonnables, qui ſe ſont formées de juſtes idées de la Religion, & qui l'eſtiment & l'aiment, comme elle le merite; de ſorte que M.*** a trouvé le ſecret de déplaire à tous ceux qui ne ſont pas partiſans des Athées & des Déiſtes.

On peut ranger en deux claſſes les Matieres, qui compoſent ce Livre. Il y prouve qu'on ne doit rien croire ſans examen. C'eſt là un but qu'il ne déguiſe point, & il paroit d'abord que ſon Livre n'eſt écrit que dans cette vûe. S'il avoit agi de bonne foi, & qu'en effet il ne ſe fût rien propoſé d'autre, on devroit toûjours lui tenir compte de ſa bonne intention, quoique ce même ſujet ait déja été mis par divers Auteurs, dans un beaucoup plus grand jour. Mais dès qu'on *a lû quelques pages* du Traité de la Li-

BERTE' DE PENSER, on ne ſauroit s'empêcher de ſoupçonner ſon Auteur d'avoir eu une autre vûe, que celle dont il fait d'abord profeſſion. A tout moment, il poſe des Principes; il fait des Raiſonnemens; il laiſſe échapper des Reflexions, qui vont à perſuader que l'Examen eſt inutile, qu'il ne ſauroit aboutir à aucune certitude, & qu'il eſt comme impoſſible de s'aſſurer d'aucune Verité. Raſſemblez ces deux Parties, voici ce que vous en conclurrez: On ne doit rien croire ſans examen: L'examen ne ſauroit rien nous apprendre ſûrement: Donc il ne faut rien croire; & ſi on raiſonne ce doit être ſimplement pour s'amuſer, pour ne laiſſer pas enrouiller dans une oiſive ſtupidité, la faculté qu'on a de penſer, de reflechir, & de contredire les autres, pour goûter enfin le doux plaiſir de donner carriere à ſon Eſprit & à ſon Imagination. Ces Maximes mènent à d'affreuſes conſéquences, & elles ne vont pas moins qu'à bouleverſer la Société, & à faire du Genre *Humain le* plus affreux Cahos. S'il ne *faut rien croire* ſans examiner, & ſi l'exa*men ne nous apprend* rien avec certitud

ne

nous ne saurions nous assurer si la Vertu & le Vice ne sont que de vains Noms; si tout est permis, ou s'il y a quelque chose d'injuste. En un mot, sur les sentimens & sur la conduite, sur le présent, & sur l'avenir, en vain on consultera la Raison, qui n'apprend rien que de douteux. Il vaut mieux suivre sa fantaisie, qui a au moins l'agrément de son côté. Les Libertins pourroient les premiers se trouver mal de ces conseils. Il leur plaît de donner essor à leur Esprit, & de s'égayer en regardant comme des Visionnaires ceux qui ont de la Religion; mais ceux ci se consoleront de cette injure en regardant à leur tour ceux qui la leur font, comme des Insensez & des Furieux.

On auroit pû séparer tout ce que ce Livre renferme de favorable au Libertinage d'avec quelques Réflexions sensées, qui servent de prétexte, & comme d'enveloppe à ce que bien des gens regardent, comme le but principal de l'Auteur. Mais pour faire cette séparation il auroit *fallu* refondre un Ouvrage où *d'ailleurs l'ordre* ne régne pas beaucou *Pour abreger* on a pris un autre parti.

a commencé la lecture de ce Livre, en mettant à part toute prévention. Ce qu'on y a trouvé de juſte, on en a profité, & quelquefois on l'a appuïé par de nouvelles preuves; & ce qu'on y a rencontré de Raiſonnemens dangereux, on l'a relevé, & on s'eſt appliqué à en découvrir le foible.

On auroit pû pouſſer cet Examen beaucoup plus loin; mais on a crû qu'il n'étoit pas néceſſaire de l'étendre davantage, pour rendre ſans effet tous les coups, que M. *** s'eſt flatté de porter à la Verité & à la Religion.

EXA-

EXAMEN DU TRAITÉ DE LA LIBERTÉ DE PENSER.

A M***.

QUELQUE empreſſement que j'euſſe à lire le nouveau *Traité de la Liberté de Penſer*, je n'en ai pu trouver le temps avant le commencement de nos Vacances d'Automne; diverſes occupations dont je m'étois chargé & que je devois indiſpenſablement remplir, avant que de penſer à autre choſe, ne m'ont pas permis de vous ſatisfaire plûtôt, & de vous tracer ces Reflexions que je vous ai deſtinées, dès le moment que vous me les avez demandées.

Dans quel esprit on a fait cet Examen.

J'ai commencé la Lecture de cet Ouvrage dans toute cette favorable prévention que vous me connoissez pour les Auteurs qui se plaignent, & sur tout pour ceux qui gemissent sous des coups que le zèle & la bonne intention ne permettent pas de moderer, & plus l'on m'assuroit que Mr. * * s'étoit effectivement rendu digne de l'indignation du public, plus j'étois sur mes gardes, dans l'apprehension de lui faire tort, en me laissant emporter par le nombre des suffrages, & je me flattois agréablement de la pensée de vous plaire en me rendant l'Avocat d'un Auteur accablé.

Vous savez d'ailleurs que ces gens toujours prêts à se recrier sur le poison d'une lecture, dès qu'elle presente quelques idées qui n'assortissent pas assez avec leur système, ne sont pas fort de mon goût. C'est trop honorer l'Erreur que de la croire si redoutable, & de s'imaginer qu'on ne peut éviter ses pieges qu'en la fuyant. Le Spectre croît à votre Imagination effrayée, dès que vous lui tournez le dos: Mais osez le regarder d'un œil fixe, vous verrez que ce n'est rien & vous aurez honte d'avoir eu peur. Le grand jour est contraire à une tenebreuse

lueur. Mais la lumiere du jour ne ſauroit être obſcurcie par les ténèbres, c'eſt à elle à les diſſiper, la confiance ſied bien à une bonne cauſe. Un homme qui croit ſur d'autres fondemens que ſur l'autorité de ſa Nourrice, ou ſur celle de quelques Maîtres, qui eux-mêmes n'ont jamais examiné après leur Nourrice; Un homme qui croit parce qu'il a cherché la Verité, & qu'il s'en eſt convaincu par de ſolides raiſons, ſe trouve trop bien de la voye de diſcuſſion pour la redouter & pour refuſer d'y entrer avec qui que ce ſoit.

Il me tombe peu de Livres entre les mains que je ne liſe encore dans le même eſprit que je liſois dans ma jeuneſſe, uniquement en vûë de m'inſtruire, d'apprendre quelque verité, de decouvrir quelque lumiere que je n'avois pas encore apperçuë, ou quelque nouvelle preuve des ſentimens dont j'étois déja perſuadé; ou enfin quelque reflexion qui me tire de quelque erreur dont il ſe peut que je me fuſſe laiſſé ſurprendre. Tel eſt l'effet d'une longue habitude & c'eſt dans cette vuë que j'ai étudié le *Traité de la Liberté de Penſer* dont le Titre ſeul me faiſoit déja plaiſir.

Il faut penſer, il faut reflechir pour ne pas devenir *la dupe* de quelques Maîtres Neceſſité de reſte chez lui habi-

habiles, dont toutes les inſtructions aboutiſſent à profiter de notre facilité, & à nous prévenir pour ce qu'ils ont interêt de nous faire croire. Il faut encore penſer & reflechir pour n'être pas le joüet des Viſionnaires, dont l'imagination échauffée ébranle, comme par contagion, celle des autres & l'entraine dans tous ſes écarts, ſouvent ſans rien alleguer qui merite tant ſoit peu le nom de preuve. On comprend par la Préface de l'Auteur du *Traité de la Liberté de Penſer*, qu'il s'eſt propoſé d'écrire pour garentir ſon Lecteur de ces deux genres d'illuſions.

Il y a des gens à qui des préventions dont ils ſont imbus font rejetter des Principes *évidens par eux-mêmes. Des Eſprits d'un tel caractère donnent dans quelque imagination creuſe, ou, ce qui eſt le plus ordinaire, ſe livrent aux impreſſions que leur donnent volontiers certains artificieux qui ont toujours quelque vuë ſecrette; ou enfin ils ſuivent aveuglément quelques Fanatiques, à qui les viſions ont fait tourner la cervelle.* Pour ceux-ci il ne ſe promet pas que ſon Livre leur puiſſe être utile, car ils *prendront toujours autant de plaiſir à être trompez que les autres en auront à les ſeduire. Mais il faut auſſi avoüer qu'il y a de certains ignorans à qui l'on n'a jamais inculqué*

ces principes d'où les hommes tirent leurs connoiſſances, & qui cependant peuvent être ſuſceptibles de quelques-unes, parce que leur ignorance ne les empêche point de ſe rendre à l'évidence d'une verité; auſſi-tôt mêmes qu'on la leur propoſe, ni de goûter les conſéquences qu'on en tire. On a lieu de ſe promettre que ceux qui ſont moins dans la prevention que dans l'ignorance, profiteront de cette lecture, & ſe diſpoſeront à uſer de leurs droits & à ſe dégager des liens de l'autorité, en un mot à penſer librement.

Il commence la premiere Section par definir cette Liberté de Penſer qu'il a en vûë d'établir C'eſt, dit-il, le Droit de s'appliquer à découvrir le ſens de ce qu'on nous dit & l'évidence des preuves par leſquelles on l'apuye, afin de n'acquieſcer qu'à celles qui meritent de nous convaincre, c'eſt à dire, qui ont aſſez de force ou d'évidence pour produire cet effet ſur un eſprit attentif. *La Liberté de Penſer, c'eſt l'uſage qu'il eſt permis de faire de ſon Eſprit, pour tâcher de decouvrir le ſens de quelque Propoſition que ce puiſſe être, en peſant l'évidence des Raiſons qui l'appuient, ou qui la* combattent, *afin d'en porter ſon jugement, ſuivant qu'elles paroiſſent avoir plus ou moins de force.*

Il faut renoncer au titre d'homme pour renoncer à ce Droit, & il faut ceſſer de regarder les autres hommes comme tels, pour le leur conteſter. Un homme veut-il que je le croye pendant que je ne ſai ce qu'il veut dire? Et dès que j'ai connu ſon intention, dès que j'ai une fois connu de quoi il me parle, & ce qu'il ſouhaite que j'en croye, en vertu de quoi encore prétendroit-il que j'adoptaſſe ſes ſentimens par cela ſeul qu'il veut que je les adopte? Si l'on s'en tient à cette définition, il eſt manifeſte que le Droit de penſer librement c'eſt le Droit même de penſer ſagement, de penſer avec précaution, & ce n'eſt pas ſeulement un Droit dont il nous eſt permis d'uſer, c'eſt une obligation qu'il ne nous eſt pas permis de negliger. Ce Droit eſt ſi évident que les preuves par où l'Auteur s'applique à l'établir le ſont beaucoup moins. Je trouve même qu'il les expoſe d'une maniere qui pourroit faire prendre le change à un Lecteur peu attentif. Par exemple, quand il dit qu'il n'y a *aucune verité qu'il ne nous ſoit permis de rechercher* (pag. 6.) *& qu'il ſeroit bon qu'on fut animé par des eſperances à donner eſſor à ſon imagination ſur toutes ſortes de ſujets* (p. 10.) pour peu qu'on perdît de vûë ſa définition

tion, on ſoupçonneroit qu'il a eu deſſein d'engager les hommes à aller au delà du Droit de Penſer ſagement.

Sur quelque ſujet qu'on nous entretienne, nous ſommes ſans contredit en droit d'exiger qu'on nous faſſe entendre ce que l'on en dit, & qu'on nous prouve que ce qu'on nous en dit eſt vrai, ſi l'on veut que nous le recevions pour tel. Il n'y a point de Maxime plus ſage & plus neceſſaire. Mais ce ſeroit une licence extravagante que de ne donner aucune borne à ſa curioſité, de ne renfermer ſes penſées dans aucun ordre, & de s'évaporer en conjectures ou en objections ſur tous les ſujets qui pourroient ſe preſenter, ſans conſulter ſes forces & ſans examiner ſi l'on eſt muni de tous les principes neceſſaires pour en juger ſolidement.

En qu
ſens o
doit r
ferme
dans d
certain
bornes
Liberté
Penſer

Je conçois qu'une extrême averſion pour la contrainte peut engager un Eſprit, d'ailleurs raiſonnable, à ſe permettre plus de liberté qu'il ne devroit, car par là même qu'on hait la contrainte, on donne dans des penſées hardies, & on ſe laiſſe aller à des expreſſions outrées. *Les Sciences & les Arts tiennent l'un à l'autre; Il a raiſon* de le dire, & peut-être *qu'il n'y en a point* dont on puiſſe ſe pro-

procurer une parfaite connoiſſance, pendant qu'on n'aura aucune teinture des autres: Mais de conclure de là que toutes les Sciences doivent concourir à l'éclairciſſement de l'Ecriture Sainte, comme ſi Dieu à l'imitation d'Homere (ſi tant eſt qu'Homere ait eu le deſſein que ſes Commentateurs lui attribuent) avoit affecté de dicter un Livre, où l'élevation infinie de ſon Intelligence fut marquée dans l'obſervation de l'*Art d'écrire le plus exquis*; ce ſeroit là attribuer au Seigneur un deſſein très-indigne de lui. Un Ouvrage eſt parfait, quand il renferme ce qui le rend propre au but auquel il eſt deſtiné; or pour mettre les hommes dans la route du ſalut, un Livre qui renfermât énigmatiquement toutes les Sciences n'étoit pas ce qu'il falloit. *Qu'eſt-ce que la Bible, ſinon un Recueil de differens Traitez dictez de Dieu même en differens temps? Qui peut douter que tout ce qui y eſt contenu venant d'un tel Auteur n'y ait été couché avec la derniere perfection: puiſqu'il eſt impoſſible que Dieu, en daignant bien s'abbaiſſer juſqu'à enſeigner les hommes par la voye de l'Ecriture, eût voulu le faire d'une maniere plus imparfaite & plus defectueuſe qu'un ſimple Mortel; ou bien qu'il ait pu agir contre les Regles de l'Art d'écrire*

Mepriſe ces expreſſions peu exactes de l'Auteur ſur le ſujet de la Bible.

n'ol

n'obſervant point la juſteſſe dans la deſcription des ſujets, ou en ne donnant pas à leurs parties une juſte proportion, qui nous empêche de penſer qu'il auroit été capable ou d'irregularité, ou de prendre une choſe pour une autre. Or fut-il jamais dans le monde un Livre plus diverſifié que la Bible, & rempli de plus de differens ſujets ? On y voit des Livres d'Hiſtoires, qui traitent les uns de la Creation de ce grand Univers, & de l'affreux Déluge qui ſubmergea la Terre; les autres qui parlent du Gouvernement tant civil que ſpirituel de tout le Genre Humain, pendant l'eſpace de plus de deux mille ans, & de celui d'une Nation particuliere pendant plus de huit cens.

On y apprend en differens endroits quelles ont été les Loix preſcrites à ce Peuple particulier; Comment deux Religions dont l'une devoit mettre fin à l'autre, ont été inſtituées; Ce qu'il y a eu de naturel ou de miraculeux dans les Phenomenes qui ont paru les plus extraordinaires dans le Monde; juſqu'à quel point on a porté la magnificence des Bâtimens; En un mot on y trouve une ſi grande diverſité de matiéres, dont les unes ont rapport à l'Agriculture, d'autres à la Navigation, quelques-unes même à la Medecine & *à la Pharmacie, pluſieurs enfin aux Mathematiques, qu'on peut dire que cet Ouvra-*

ge eſt ſi univerſel, qu'il n'y a ni Art ni Science dont quelque partie n'y ſoit touchée.

Si ce que je viens de dire des Livres Sacrez eſt inconteſtable, pourra-t-on me nier cette conſequence? Que pour acquerir une parfaite intelligence des ſujets traitez dans ce Livre Divin, il faut neceſſairement avoir fait un libre uſage de ſa penſée, en liſant tous les Ouvrages qui traitent de ces differentes Sciences, puiſque pour bien poſſeder l'abregé de toutes ces differentes Sciences il faut neceſſairement avoir une juſte idée de chacune d'elles.

Ces paroles me paroiſſent renfermer des veritez parmi bien des exagerations. On peut, ſans le ſecours des Sciences humaines, s'inſtruire, en liſant l'Ecriture, de pluſieurs veritez & de veritez capitales, dont la perſuaſion remplit de confiance en Dieu & nous forme à la vertu. On peut auſſi tirer des Sciences humaines des ſecours très-utiles pour éclaircir divers endroits qui ſont obſcurs par des raiſons que je vais rapporter. Voici donc de quelle maniere je penſe ſur les ſecours qu'on peut tirer des Sciences humaines, pour l'éclairciſſement de l'Ecriture Sainte.

L'Homme eſt ſans doute obligé à

faire uſage des facultez qu'il a reçuës de ſon Créateur, Dieu nous les auroit-il données s'il vouloit bien que nous les négligeaſſions, & qu'elles demeuraſſent inutiles? Le bon uſage de nos facultez n'eſt donc pas une ſimple *Liberté*, c'eſt une *Obligation*; ce n'eſt pas ſeulement un *Droit*, c'eſt un *Devoir*. Dieu nous a rendus capables d'acquerir des connoiſſances, le ſoin que nous prenons de nous inſtruire marque que nous ſommes ſenſibles à cette faveur, & nous en témoignons nôtre reconnoiſſance par nôtre application à en profiter. Un homme donc qui par la ſituation où la Providence l'a placé ſur la Terre, ſe trouve en état de cultiver ſa *Raiſon*, fait ce qu'il doit, & ce à quoi Dieu l'appelle, quand il ſe rend attentif à ſes *Idées*, qu'il les compare les unes avec les autres, qu'il ſepare avec une grande circonſpection, ce qu'il connoit avec évidence d'avec ce où il trouve encore de l'obſcurité, de l'embarras & de l'incertitude. Il fait ce qu'il doit lors qu'éclairé par des Principes évidens, il en tire des conſequences néceſſaires, afin d'aller de lumiere en lumiere, de croître *chaque jour en connoiſſance & de faire ſervir celles dont il eſt éclairé à éclairer les autres.*

On

On a ſur tout de très-grandes obligations à ceux qui étudient en vûë d'éclaircir l'Ecriture Sainte, & de diſſiper les obſcuritez que la ſuite des temps a repandu ſur ce Livre ſacré, dont les inſtructions ont l'autorité de Dieu même pour preuve de leur verité. On ſait qu'il y a des gens qui ſemblent n'avoir dans la tête que le furieux deſſein de s'affranchir, & d'affranchir avec eux le reſte des hommes, de toute contrainte & de toute Règle. Ils en veulent ſur tout à l'Ecriture Sainte, & tous leurs raiſonnemens tendent à la faire regarder ou comme incertaine, faute de preuves qui établiſſent bien nettement ſa Divinité, ou comme iuutile, par ſon extrême obſcurité. Le Genre Humain a des obligations infinies aux Savans qui s'appliquent à devoiler le pernicieux deſſein de ces gens-là, à rendre inutiles tous les prétextes dont ils ſe ſervent pour le couvrir, & à diſſiper tout ce qu'ils alleguent de preuves pour s'autoriſer dans leurs doutes. Ceux là donc qui travaillent ou à établir la verité & la divinité de l'Ecriture Sainte, ou à éclaircir ce qu'on y rencontre d'obſcur, me paroiſſent faire un ſi bon uſage de leur tems, & s'occuper d'un deſſein ſi important & ſi utile, que ſi même il

leur arrive quelquefois de ſe meprendre, loin de relever leurs fautes avec aigreur & avec emportement, (comme cela n'arrive que trop) il me ſemble au contraire qu'on devroit pardonner à leur zele & à leur bonne intention. Si ceux qui travaillent à l'explication de l'Ecriture Sainte, unis de cœur, par la conformité d'un but ſi ſage & ſi louable, s'aimoient & ſe communiquoient modeſtement leurs conjectures, on verroit bien-tôt ceſſer les diſputes, & l'opiniâtreté cederoit au plaiſir raiſonnable de ſe prêter reciproquement leurs lumieres, & de profiter des penſées les uns des autres.

Je conviens donc que la connoiſſance des Langues, & des Coutumes Anciennes, que l'Etude de l'Hiſtoire, & celle des Mathematiques même, peut répandre un grand jour ſur bien des endroits, qui ſans cela demeureroient obſcurs, & quelquefois inintelligibles : Mais de ſe figurer, ſous ce prétexte, que l'Ecriture Sainte eſt un Livre dicté avec un Art ſi Divin, qu'il renferme un precis de toutes connoiſſances, une ENCYCLOPEDIE pour l'intelligence de laquelle il faut tout ſavoir, c'eſt, ce me ſemble, trop *abuſer de la liberté* de penſer, c'eſt donner *carriere à ſon* imagination & lui permet-

mettre des conjectures ſans fondement.

Deſſein de Dieu dans l'Ecriture ſainte.

Dieu connoiſſant le panchant des hommes à préferer les phantômes de leur imagination à l'évidence de leurs idées, & à la lumiere du Bon Sens, & voyant la facilité avec laquelle ils abuſent de leur Raiſon, & la plient en mille ſens pour autoriſer leurs chimeres, a voulu, dans ſon infinie bonté, prévenir nos égaremens, par le moyen des Maximes qu'il a fait repandre dans les Livres ſacrez; Ces Maximes doivent être nos Règles. Quand nous parvenons en raiſonnant aux mêmes concluſions, c'eſt une preuve que nous avons fait un bon uſage de nos idées; Mais quand le contraire nous arrive, nous devons craindre de nous être trompés; & alors nous devons réïterer avec une attention nouvelle l'éxamen des principes ſur leſquels nous nous ſommes appuyez, & celui des conſéquences que nous en avons tirées. Dieu, ſur tout, pour garentir les ſimples, les gens du commun, qui, par l'état de leurs affaires & les bornes de leur genie, n'ont ni le temps ni les forces de faire des progrès en raiſonnant, Dieu, dis-*je, pour* les garentir des illuſions où *pourroient* les jetter les Sophiſtes ou les *Viſionnaires*, a trouvé à propos de declarer

clarer en peu de mots, & d'une maniere admirablement proportionnée à leur portée, les Veritez dont la connoiſſance leur eſt le plus néceſſaire, & qui doivent ſervir de Règle à leurs Moeurs & de Fondement à leurs Eſperances. Telles ſont ces Veritez : L'Univers a pour Auteur une Intelligence Suprême digne de toutes nos adorations; Dieu prend ſoin des hommes par ſa Providence, il veut qu'ils règlent leur conduite ſur de certaines Loix, dont il punira le mépris & recompenſera l'obſervation.

Les hommes ont un ſi grand penchant à ſe diſpenſer d'obeir, à ſubſtituer la *Science* à la *Vertu* & à s'imaginer que l'étendue de leur foi ſuppléera à l'imperfection de leur obeiſſance, que ſi Dieu avoit renfermé, dans les Livres de la Revelation, des myſtères de Phyſique, & de Metaphyſique, on n'auroit jamais manqué, & on ſe ſeroit même cru autoriſé à faire de la Theorie le capital de la Religion. A peine peut-on ſe garentir de cette faute, malgré tout ce que la bonté de Dieu a pris ſoin de faire pour la prévenir.

Dieu s'eſt contenté de nous apprendre *en peu de mots* qu'en ſix jours il a agencé *l'Univers*, ſans nous laiſſer, dans ce qu'il

qu'il nous dit ſur chacun de ces jours, aucun ſecours propre à nous faire deviner de quelle maniere il lui a plu de le former, & peut-être même n'auroit-il pas fait mention de ces ſix jours, ſi cette connoiſſance n'avoit pas dû ſervir de fondement à l'inſtitution du Sabbat, *Monument* de la Création, que le Temps, qui detruit tous les autres, devoit au contraire ſervir à perpetuer, puiſque ce Monument ſe renouvelloit toutes les Semaines. Il a donc appris aux hommes ſur la Création, ce qu'il leur étoit neceſſaire d'en ſavoir pour regler leur conduite.

Il en eſt de même de la Providence. Ce que Dieu nous en apprend, dans les premiers Livres de l'Ecriture, eſt renfermé dans des exemples, maniere d'inſtruire le plus à la portée des ſimples; & on n'y trouve rien qui ſerve à exciter ni à nourrir la curioſité des Savans. Comme Dieu avoit trouvé à propos de conſerver dans un Peuple particulier la pureté de ſa connoiſſance & de ſon Culte, le même Livre, qui nous inſtruit que nous avons un Créateur qui prend ſoin de nous par ſa Providence, renferme encore les Annales de ce Peuple, autant qu'il étoit neceſſaire pour l'aſſurer de ſes

droits

droits & conſerver dans ſa memoire les obligations infinies qu'il avoit à Dieu.

Dans ce même Livre ſont renfermées les Loix qui devoient regler la conduite de ce même Peuple; & ces Loix, comme chacun ſait, étoient de trois ſortes: les Loix Morales, les Loix Ceremonielles, & les Loix Politiques. Les Loix *Morales*, qui ſont pour tous les hommes, les fondemens de la Vertu & les Règles de la probité, ont toûjours été fort claires. Les Loix *Politiques* & les Loix *Cérémonielles* l'étoient auſſi, dans le tems que Dieu les donna à ſon Peuple. Mille circonſtances dont la memoire s'eſt effacée avec le tems, rendoient clair & ſans difficulté, pendant que la Republique des Hebreux ſubſiſtoit dans ſa ſplendeur, ce qui eſt maintenant obſcur, & l'eſt ſans inconvenient, puiſque Dieu n'exige plus l'obſervation de ces Loix-là.

Les Prophetes faiſoient diverſes prédictions dont le ſens étoit très-clair, dans le tems même qu'ils les prononçoient, & les évenemens, qui ſouvent ne tardoient pas à les verifier, affermiſſoient le Peuple de Dieu dans la foi qu'il devoit aux Propheties.

Je reconnois qu'une profonde connoiſſance de l'Hiſtoire nous peut mettre au- Utilité d Sciences humain

pour entendre l'Ecriture.

aujourd'hui au fait de diverſes circonſtances, dont il faut être inſtruit pour voir clair & dans la prédiction & dans l'évenement qui l'a verifiée. Mais quand nous ignorerions parfaitement le ſens de mille prédictions particulieres, nôtre foi ſeroit toûjours ſuffiſamment affermie par l'accompliſſement de la GRANDE PREDICTION, le CENTRE de toutes les autres : JESUS-CHRIST qui a rempli exactement tout ce qui étoit annoncé ſur le MESSIE. Les Savans peuvent entrer là-deſſus dans des details utiles & édifians; je le reconnois avec l'Auteur que j'examine, je reconnois encore qu'ils ſont dans l'obligation de s'appliquer à ce travail, & de faire part au Public de leurs decouvertes, comme le Public à ſon tour eſt dans l'obligation de les animer à des travaux, bien ſouvent très-penibles, & par ſa reconnoiſſance & par ſa facilité à leur pardonner quelques mepriſes, quand il leur arrive d'y tomber. Mais quand les details ſeroient ignorez, ce qu'il y a de neceſſaire à ſavoir eſt évident & hors de doute : le tems où les prédictions devoient être accomplies eſt paſſé. Elles *ont été* remplies par ce que Jeſus-Chriſt *a fait ;* les plus ſimples ſont en état de *s'en convaincre :* tels étant les deſſeins

de Dieu quand il a fait écrire ſa Parole. Pour remplir ſes deſſeins, il n'étoit nullement neceſſaire d'y renfermer un étalage d'Hiſtoire, de Mathematiques, & de Phyſique, qui ne pût être compris que par les plus Savans. Sans rien ſavoir de ces Sciences on peut faire ſervir l'Ecriture au but auquel elle eſt deſtinée. L'Auteur ſe donne donc une étrange liberté de penſer, quand il mêle l'incertain avec le certain, & des penſées hazardées, parmi des veritez qu'on ne lui conteſtera pas. En particulier rien n'eſt plus hardi que ce qu'il avance (pag. 16.) ſur la neceſſité d'avoir étudié la Loi Naturelle pour entendre la Morale de l'Ecriture Sainte; voici ſes paroles :

Quelle apparence même de pouvoir ſe former une juſte idée de la Morale que renferment les Livres ſacrez, ſi on n'a étudié auparavant celle des Anciens & ſi l'on n'a une teinture de la Loi Naturelle, ſous laquelle il eſt comme impoſſible de decouvrir en quoi conſiſtent je ne ſai combien de Devoirs, que l'Ecriture nous impoſe, comme l'obligation d'aimer nos Ennemis, de n'avoir point de ſouci du lendemain, de ne point conſerver deux habits, & tant d'autres que l'Ecriture exprime d'une maniere ſi generale ? Ces paſſages ne preſentent pas d'abord à l'eſprit

les reſtrictions dont ils ſont ſuſceptibles & qu'ils renferment en effet, mais qu'on ne peut trouver ſans conſulter la Loi Naturelle : & quand ces Devoirs paroîtroient auſſi généraux que les termes mêmes, qui les expriment, on en connoitra auſſi-tôt toutes les limitations, ſi l'on s'eſt renduë familiere cette Loi Naturelle. D'où je puis conclure, ce me ſemble, que preſque tous les Devoirs de Morale, que l'Ecriture Sainte renferme, ſont couverts d'un voile impenetrable pour ceux qui ne ſe ſont pas fait une étude particuliere de cette Loi Naturelle.

De la clarté de l'Ecriture Sainte par rapport à la Morale.

Si les paroles de l'Auteur ont un ſens il ſe reduit à ceci : Les Preceptes de Morale repandus dans l'Ecriture Sainte ſont par leur obſcurité, inutiles à ceux qui n'ont pas étudié à fond le Droit Naturel le ſens de ces Preceptes ne peut être entendu que par ceux qui, à force de mediter & de cultiver leur Raiſon, ont acquis une exacte connoiſſance de la Morale, c'eſt à dire que ces Preceptes ne peuvent ſervir qu'à ceux qui n'en ont plus beſoin, puiſqu'ils ont déja connu par leurs propres lumieres ce que ces Preceptes demandent ; & voilà à quoi ſe reduit ce qu'il y a de plus beau, de plus neceſſaire, & de plus eſſentiel dans ce *Livre*, qui ne porteroit point les caractè-

tères de l'Auteur qui l'a dicté, s'il cedoit en Art, en plenitude de Science & en juſte proportion de parties à aucun Ouvrage de l'Eſprit humain. Que ſe propoſe un homme qui avance de pareilles maximes ? Et s'il ne ſe propoſe rien, s'il parle ainſi à l'avanture, il a bien-tôt oublié ſa Definition, & la *Liberté de Penſer* devient, par l'uſage qu'il en fait, le Droit de donner carriere à ſes penſées, & d'avoir une parfaite indulgence pour tout ce qui tombe dans l'Eſprit ; & cet abus de la Liberté eſt d'autant plus fâcheux qu'il affermit dans leurs prejugez les ennemis de la Liberté & de la Raiſon. Il y a dans le monde une infinité de gens qui ſe déclarent ennemis de la Raiſon ; à la verité les uns plus, les autres moins, les uns directement & les autres indirectement. Tous ces gens-là s'accordent à mettre ſous le joug les eſprits ſur qui ils peuvent prendre quelque pouvoir. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui ont aſſez de courage pour s'oppoſer à cette tyrannie & pour prendre en main la defenſe de la Liberté de Penſer contre ces Uſurpateurs, priſſent le ſoin de penſer avec aſſez d'attention, de circonſpection & de juſteſſe, pour enlever à leurs ennemis les plus ſpecieux de

leurs pretextes ; L'Esprit humain, disent-ils, ne sauroit manquer d'abuser de sa Liberté, jamais il ne se renfermera dans de justes bornes, & se permettant tout, dès le moment qu'on lui permettra quelque chose, il adoptera toutes ses propres visions comme des Veritez divines, & mêlera l'incertain & le faux pêle-mêle avec l'évident & le vrai. L'Auteur que j'examine paroit affecter de donner dans ces écarts ; l'Ecriture Sainte qu'il vient d'élever au dessus de tous les autres Livres (p. 13.) ne laisse pas d'être le plus inutile de tous les Livres, puisque dans ce qu'elle renferme de plus important & de plus necessaire, elle ne peut être utile qu'à ceux qui n'en ont plus besoin.

Un homme qui veut prendre les maximes de l'Ecriture Sainte pour Règle de sa conduite, y trouvera toutes les lumieres qu'il lui faut pour se conduire sagement, & quand il ne tient qu'à nous de nous servir de ce Livre, on peut dire que si nous manquons à nôtre Devoir, ce n'est plus faute de Lumiere, mais faute d'amour pour la Lumiere. Nos Passions nous aveuglent, tout ce que nous voyons à travers nous le voyons mal, & souvent elles font cause que nous ne voulons pas même voir.

Mais

Mais un homme qui aime Dieu, un homme qui aime à penſer qu'il vit ſous ſes yeux, qu'il l'a pour témoin continuel de ſes deſſeins & de ſes demarches, ſe garentit aiſément des ténèbres & des égaremens où les paſſions ont accoutumé d'entrainer. La preſence de cet Etre Suprême, qu'il aime & qu'il adore, fait évanouïr à ſes yeux l'éclat trompeur par où les objets des Sens ſont capables de nous ſeduire. Il aſſigne à chaque choſe ſon veritable prix, & rien n'empêche à ſon ame ainſi éclairée, de ſe mettre à la place des autres, & de ſentir nettement par là ce qu'elle doit au prochain. Quand un homme ainſi diſpoſé vient à lire ce Precepte, *Quand tu rencontreras le bœuf de ton ennemi égaré, tu ne manqueras pas de le lui ramener*, quelque petit que ſoit ſon genie, il ne laiſſe pas de comprendre, ſans le ſecours de Commentaires, ni d'aucun effort de raiſon, qu'il faut oublier les chagrins qu'on nous a faits pour profiter d'une occaſion qui s'offre de rendre ſervice à un homme, qui n'a pas toûjours fait à notre égard ce qu'il devoit. J'avouë que, par des combinaiſons de circonſtances, il peut arriver des cas qui embarraſſent ; mais ces cas-là ſont fort rares & les perſonnes du commun n'y Exod. XXIII.

ſont pas expoſées. La Parole de Dieu fournit bien des principes propres à lever ces embarras, mais elle n'entre pas dans le detail de ces Queſtions, car il ne convenoit pas à cette ſainte Parole d'être un Syſtème de ſubtilitez. On a appellé la Science des Caſuiſtes *l'Art de chicaner avec Dieu*; mais ſa Parole eſt l'éternelle Ecole de ſageſſe, parce que c'eſt l'Ecole de la bonne foi & de la ſimplicité.

Reflexions ſur l'obſcurité des preuves dont l'Auteur ſe ſert pour établir la Liberté de Penſer.

Reliſez, Monſieur, je vous prie, la Definition que l'Auteur donne de la Liberté de penſer, & repaſſez les deux premieres preuves par leſquelles il travaille à l'établir & vous ſentirez combien elles cedent en évidence à cette définition dont elles devroient ſervir à demontrer la juſteſſe.

p. 6. *S'il n'y a point de veritez que nous ne ſoyions en droit de ſavoir; il n'y en a point non plus ſur laquelle il ne nous ſoit libre de penſer.*

p. 7. *Le libre uſage des penſées ne nous eſt pas moins neceſſaire pour decouvrir la verité, que le libre uſage des mains pour arriver à la perfection des Arts Mechaniques.*

p. 11. *Si nous nous refuſons la Liberté de Penſer ſur quelque Science que ce ſoit; nous n'ignorerons pas ſeulement les choſes ſur leſquelles nous n'oſerons porter nos penſées, mais*

même

même celles que nous croïons avoir droit de connoître, car toutes les Sciences & les Arts ont une telle liaiſon enſemble, & elles ont entr'elles une dépendance ſi réciproque qu'il eſt impoſſible d'en poſſeder parfaitement une ſans la connoiſſance des autres. C'eſt pourquoi vous ne ſauriez lire aucun Livre, qui puiſſe paſſer pour parfait en ſon genre, où vous ne remarquiez qu'elles y ſont toutes compriſes, & que l'Auteur n'a pû le compoſer ſans être univerſel. L'Iliade d'Homere, qui eſt un de ces Ouvrages accomplis, en fournit un illuſtre exemple; il s'y trouve un ſi merveilleux enchainement de tous les Arts & de toutes les Sciences, qu'on peut dire qu'il n'y en a point qui n'y trouve ſa place, dans l'endroit & avec l'ordre, qui étoit neceſſaire pour répondre au deſſein d'un ſi excellent Ouvrage; & tous ces endroits y ſont decrits avec autant d'exactitude & de ſavoir, que ſi chacun d'eux l'eût été par autant de Maîtres habiles dans l'Art ou la Science dont ils dependent.

Il faut nous donner la liberté de Penſer, il faut l'étendre à tout. Il faut tout ſavoir s'il eſt poſſible, puiſque les Sciences ont tant de liaiſon qu'on n'en pourroit poſſeder une ſans connoitre en même temps toutes les autres. Il faut être univerſel ou l'on n'eſt rien. Cette étroite

liaiſon de toutes les Sciences en vertu de laquelle il n'en faut point ignorer, ou l'on n'en ſait aucune, eſt une chimere. La preuve que l'Auteur tire d'Homere juſtifie ce que je dis, car à l'exception de la Poëſie, cet Eſprit univerſel, ce Modele d'habileté, n'avoit ſur quoi que ce ſoit qu'une connoiſſance très-ſuperficielle.

Il ſemble que l'Auteur ſe ſoit épuiſé dans les premieres lignes, qu'il nous a données : je ne ſai s'il a quelques vuës ſecretes, mais à regarder ſon diſcours en lui-même, il me paroit qu'il ne reſſemble pas mal à ces compoſitions des Ecoliers de Rhetorique qui, ſur une ſentence d'une verité inconteſtable qu'on leur preſcrit pour ſujet, entaſſent pêle-mêle ce qui leur vient dans l'Eſprit, ſans ſe mettre fort en peine s'ils l'embrouillent ou s'ils l'éclairciſſent.

Reflexions ſur la troiſiéme preuve.

Je rapelle encore ſa Définition pour la comparer avec la troiſiéme de ſes Preuves. Quand on nous propoſe quelque choſe à croire, nous devons premierement nous former une idée de cette propoſition & demander en quoi conſiſte ce qu'on veut que nous croïons. Après cela nous devons en écouter les preuves, en comprendre encore le ſens & en peſer *la force*. C'eſt-là un Droit irrevocable.

ble, & il ne nous eſt pas plus permis d'y renoncer qu'à notre Nature, c'eſt le ſeul endroit par où nous pouvons nous garentir de l'erreur & nous empêcher d'être le jouët du premier qui voudra nous tromper ; s'oppoſer à cette Liberté, c'eſt traiter les hommes tyranniquement.

Que dit maintenant l'Auteur dans ſon troiſiéme Article (pag. 17.) Pour ſoutenir cette liberté & la faire valoir, il donne une liſte d'un grand nombre d'erreurs, où les hommes ſont tombez. Mais on lui répondra que les hommes ne ſont tombez dans un ſi grand nombre d'erreurs, que parce qu'ils ſe ſont donnez la liberté de raiſonner. Si les premiers hommes s'en étoient tenus à un petit nombre de veritez que Dieu a eu la bonté de leur apprendre, & qu'ils n'euſſent rien voulu ſavoir au delà, peut-être leurs connoiſſances ſe ſeroient-elles renfermées dans des bornes bien étroites, mais elles auroient été pures & ſans mélange d'erreur, & ſi leurs enfans avoient ſuivi les mêmes maximes, & cela de génération en génération, nous ſaurions peu, nous ignorerions bien des choſes, mais nous ne nous tromperions ſur aucune. J'en dis de même des premiers Chré-

tiens;

tiens ; s'ils s'étoient faits une Loi de ne ſavoir rien au delà de ce qu'ils avoient appris de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, s'ils s'étoient faits un ſcrupule d'y ajouter quoi que ce ſoit, ſous pretexte d'éclaircir, de commenter & d'étendre ils auroient tranſmis à leurs ſucceſſeurs la Verité auſſi pure qu'ils l'auroient reçue eux-mêmes, & ſi, dans la ſuite des tems, perſonne encore n'y avoit ajouté du ſien en ſe donnant la liberté de raiſonner, notre croyance ſeroit preciſément la même que celle des bienheureux Apôtres.

Notre Auteur ne s'énonce donc pas avec aſſez de netteté ; & quand il impute toutes les erreurs, dont il donne une liſte, au defaut de penſer librement, il ſuppoſe ce qui eſt en queſtion. Il a raiſon de ſoutenir qu'il faut entendre ce qu'on nous dit, pour être en état de l'examiner, & qu'il faut en comprendre & en peſer les preuves avant que de s'y rendre : Il a raiſon de penſer qu'il eſt ridicule de n'oſer pas ſeulement ſoupçonner qu'il pourroit y avoir de l'erreur dans une doctrine autoriſée par le Tems, puiſque ſouvent elle ne doit ſon âge & ſon autorité qu'à la pareſſe des uns & à la tyrannie des autres.

Il y a une infinité de gens qui vivent dans l'erreur, parce que par pareſſe, par prévention pour ceux qui les enſeignent, & quelquefois encore par défiance de leurs propres lumieres, ils ſe ſoumettent à tout ce dont on trouve à propos de leur recommander la croyance, ſans ſe mettre en peine d'en entendre le ſens, ni d'en peſer les preuves. Mais il y en a auſſi pluſieurs qui ſe trompent ſans qu'une ſoumiſſion aveugle à l'autorité d'autrui ſoit le principe de leurs erreurs. Il y en a qui, naturellement ennemis de toute contrainte, joignant à leur repugnance naturelle à dépendre d'autrui, beaucoup de vanité & de préſomption, ſe font un plaiſir de donner l'eſſor à leurs penſées, &, charmez de faire un tel uſage de leur liberté, adoptent pour vrai, tout ce qui leur vient dans l'eſprit, ſans l'examiner que très-ſuperficiellement. C'eſt dans des eſprits ainſi faits que l'Erreur prend ſa premiere naiſſance. En vain la pareſſe diſpoſeroit la plus grande partie des hommes à embraſſer tout ce que des perſonnes ſoutenues de quelque autorité, ou de quelque avantage éblouïſſant, s'aviſeroient de leur enſeigner : la multitude ignorante ne deviendroit jamais par là le jouet de l'Erreur faute d'examiner

& de faire uſage de ſa Liberté, ſi ceux qui l'enſeignent n'y étoient tombez les premiers faute de bien examiner, & de faire un bon uſage de leur Liberté.

Ainſi la Liberté de Penſer n'eſt point l'unique moyen de ſe garentir de l'erreur, ou ne l'évite que par un examen attentif & accompagné d'une exacte circonſpection. Quand on ſe rend ſans examen, on n'uſe pas de ſa Liberté de penſer; quand on n'examine pas bien on en uſe mal. On peut donc s'en ſervir & ne s'en ſervir pas bien. Il y a un milieu entre n'oſer ſe ſervir de ſa Raiſon, & entre donner eſſor à ſes conjectures, & c'eſt ce milieu ſi important que l'Auteur ne recommande pas & qu'il ne ſe met pas en peine de ſuivre.

Vous connoiſſez, Monſieur, ma repugnance à critiquer, & par là je me flatte que vous regarderez mon attention à relever ce que je trouve de defauts dans le Traité de la Liberté de Penſer, comme une preuve de ma parfaite complaiſance pour ce que vous ſouhaitez de moi.

§. IV. Plus j'eſpere de ſatisfaction dans une Lecture; plus je ſuis mortifié, lors qu'au lieu de la lumiere que je me promettois d'y voir, j'y rencontre des embarras, qui me

me font perdre de vûë le but d'un Auteur & qui obſcurciſſent ſes preuves. Auſſi lorſque des Articles ſur leſquels je viens de vous propoſer mes reflexions, j'ai paſſé au 4. & ceux qui le ſuivent, ç'a été avec ce plaiſir que l'on ſent en ſortant d'un brouillard pour être éclairé d'un beau jour.

Ce qu'il dit en paſſant Art. V. de la Section II. (pag. 67.) ſur la tranquillité dont la Grande Bretagne joüiroit ſi on obligeoit les Sacheverels, les Atterburys & les autres Doctes de leur humeur, de courir les Mers en qualité de Miſſionaires pour établir, ſous le Nom de Jeſus-Chriſt, leur Domination chez des Peuples Barbares, cela, dis-je, m'a fait penſer qu'il pourroit bien dans d'autres endroits avoir auſſi une double vûë, & que c'eſt cette double vûë qui lui fait ſemer quelques penſées qu'on trouve n'avoir pas toûjours un aſſez juſte rapport à ſon ſujet principal. Art. V.

L'Article VII. de la Section Seconde commence ainſi: *La conduite même de ces Prêtres qui prétendent ſervir de Guides aux autres dans les matieres de Religion, ne fait-elle pas beaucoup pour nous; & ce qu'ils ont avancé de la Nature de Dieu & de ſes Attributs, de l'Autorité des Ecritures, & du* Reflexi ſur l'A VII. de 2. Secti

Sens

ſens qu'elles renferment, n'eſt-il pas une preuve ſuffiſante que la Liberté de Penſer ſur les matieres de Religion, eſt d'un obligation indiſpenſable ? C'eſt ce que j'eſpere faire voir par un detail de leurs differens ſentimens.

Il entre en effet dans ce détail & je ne conçois pas qu'il ſoit poſſible de ſe donner plus de ſoin qu'il en prend pour le rendre le plus affreux & le plus ſcandaleux de tous les détails. On y voit les differens Peuples, &, dans une même Nation, des Corps entiers, & dans un même Corps des Particuliers, & des Particuliers Illuſtres par leurs emplois & par leur ſavoir, partagez ſur tout ce qui a quelque rapport à la Religion; ſur la Nature de Dieu, ſur ſes Attributs; ſur les Livres qu'on doit reſpecter comme renfermans des Revelations divines, ſur leur Nombre, leur Integrité, leur Obſcurité, ſur les Dogmes que les uns y trouvent & que les autres refuſent d'y voir; ſur les Caractères de la veritable Egliſe à laquelle il faut s'unir; ſur le Culte public & ſes differentes parties; ſur les Cérémonies; ſur la Priére; ſur la Diſcipline Eccleſiaſtique, &c. En un mot, on ne ſauroit arrêter ſon attention ſur un Portrait plus aſſom-

mant,

mant, & plus propre à faire perdre & l'eſperance de réüſſir dans l'examen & la recherche de la Vérité, & le courage de la chercher & de l'examiner. Et ſon diſcours eſt d'autant plus propre à produire ce mauvais effet qu'il y entaſſe adroitement & pêle mêle l'important avec ce qui l'eſt peu, & avec ce qui ne l'eſt point du tout. Des véritez capitales & qui décident ſur la droiture du cœur & de la conduite, & ſur la ſolidité de nos eſperances, avec des Queſtions obſcures, épineuſes, metaphyſiques, & même avec les faits; de pures curioſitez ſur la maniere dont on peut ſe figurer que ces faits arriveront; des puerilitez ſur le Cérémoniel, des Points de vanité ſur la Diſcipline, tout cela eſt confondu avec la Religion pour groſſir le nombre des difficultez & rendre le détail plus épouvantable. Un mediocre genie, qui n'eſt pas même exercé à faire de juſtes diſcernemens demeure accablé ſous cette multitude de difficultez dont on le terraſſe & ſuivant l'humeur dont il ſe trouve, ou il s'en tient, à tout hazard, à ce à quoi l'éducation l'a fixé, ou ne voyant aucun moyen de s'aſſurer de la vérité, qui lui paroît ſi embarraſſée de difficultez, & ſi enveloppée de ténèbres, il renonce au

deſſein de la chercher, il prend le parti du Doute & de l'Indifference, & de peur de ſe tromper dans le choix d'une Religion, il ne ſe détermine dans le cœur pour aucune ; il regarde le reſte des hommes comme des ſuperſtitieux & des téméraires ; les Déiſtes ſont les ſeuls ſages à ſes yeux. Soit que M. **. ait travaillé en vûë d'amener là ſes Lecteurs, ſoit que ſon diſcours aille à produire ce mauvais effet ſans qu'il ſe le ſoit propoſé & qu'il s'en ſoit apperçû ; il me paroît important de le prévenir, & de diſtinguer les conſéquences qui coulent naturellement des faits qu'il rapporte, d'avec celles qu'on auroit tort d'en tirer.

Voici à quoi ſe reduit ſon raiſonnement, ſi l'on en tire ce qui va préciſément à établir la neceſſité d'examiner avant que de croire.

Les Théologiens, & en général les Miniſtres de la Religion, ſe ſont partagez de tout temps ſur une infinité de points. On ne peut ſans temerité ſe rendre à l'autorité de l'un plutôt qu'à celle de l'autre. Donc il faut examiner. Vous ſentez bien la force de ce raiſonnement.

Mais à quels travaux cette concluſion n'engage-t-elle pas les hommes, & dans quels embarras ne les plonge-t-elle pas?

A

A quoi ſe reduit le nombre de ceux qui ſe trouvent en état de diſcuter une ſi grande quantité de conteſtations? Je répons que cette difficulté ſeroit accablante, ſi pour vivre tranquile dans une Societé Religieuſe il étoit néceſſaire de vivre parfaitement éclairci ſur toutes les queſtions que ceux qui la compoſent peuvent ſe mettre en tête d'agiter. Mais il y a bien de la difference entre n'admettre quoi que ce ſoit par une pareſſeuſe déference, par une credulité aveugle, & ſans l'avoir éxaminé; & entre ſe charger & ſe mettre en peine d'étudier & d'éxaminer tout ce qu'il prendra fantaiſie aux autres de propoſer. On commencera donc par l'éxamen de l'importance des matieres; on ne s'embarraſſera pas de celles qu'on peut ignorer ſans riſque; & quant à celles qu'il importe de connoître, on differera encore l'étude des moins importantes, juſqu'à ce qu'on ſe ſoit aſſuré ſur la verité de celles qui le ſont davantage. Method d'examiner raiſonnablement.

Outre cela un homme ſage s'appliquera d'abord à decouvrir ſi les Queſtions qu'on lui propoſe ſont à ſa portée & s'il eſt muni des Principes néceſſaires pour les décider nettement. S'il trouve qu'il les ait, il s'en ſervira; s'il s'appercevoit qu'*ils lui manquent* il s'appliquera à ſe

acquerir & n'entreprendra aucune diſcuſſion avant que de s'être procuré tous les principes & tous les ſecours neceſſaires pour la faire ſûrement.

Quand on eſt dans ces diſpoſitions on peut lire ſans danger la Liſte affreuſe qui ſemble n'avoir été dreſſée que pour troubler & pour épouvanter. Un Credule ajoute foi à tout ce que lui diſent ceux pour qui il s'eſt une fois prévenu. Un Superſtitieux s'échaufe ſur ce dont il s'eſt entêté ſans fondement. Il y a des Pareſſeux qui croupiſſent dans l'Ignorance & dans le Doute, parce qu'ils ne veulent pas ſe donner la peine de s'en tirer. Il y a des Opiniâtres qui ſe font un plaiſir de ne rien écouter, afin de ne rien croire. Il y a des Eſprits amis de la contradiction, qui cherchent par tout des difficultez qu'ils ſeroient bien fâchez qu'on leur levât. Mais il y a auſſi des Eſprits Modeſtes qui, ne decidant rien ſur ce qu'ils n'entendent pas aſſez, aiment en même temps aſſez la Verité pour profiter de toutes les occaſions de s'en inſtruire & font honneur à celles qu'ils connoiſſent déja, en reglant ſur elles tous leurs mouvemens. Fermes dans ce qu'ils connoiſſent; Humbles dans ce qu'ils ignorent, & toûjours

à apprendre ce qu'ils ne connoiſſent

noiſſent pas. Ces gens-là ne tomberont dans l'erreur, ni en croyant ce que diſent les autres ſur leur parole, & ſans preuve; ni en décidant eux-mêmes ſur ce qui pourroit leur faire plaiſir legérement & ſans être déterminez par l'évidence.

On peut donc s'aſſurer ſur bien des choſes, quand même on ne ſe trouve pas en état de s'éclaircir ſur tout, de ſorte que la longue Liſte de l'Auteur ne doit décourager perſonne. Je m'en vai encore profiter de ſes principes pour établir la neceſſité de l'éxamen & je continuerai à montrer de quelle maniere on doit le faire pour ſe garentir du Déïſme & du Pyrrhoniſme où la Lecture de ſon Livre pourroit diſpoſer, à ce que m'ont aſſuré bien des gens.

Choiſiſſez celui qu'il vous plaira des principaux Articles de la Religion & interrogez ſur cet Article un Théologien. Après qu'il vous aura expoſé ſa Foi là-deſſus, demandez-lui encore ſi ſa croiance eſt l'effet d'une ſoumiſſion aveugle pour ceux qui l'ont enſeigné, ou la ſuite d'un examen attentif: S'il a pris le premier de ces partis, il n'eſt dans la verité que par hazard, (ſuppoſé qu'il y ſoit) & loin de lui en tenir compte il merite au contraire qu'on lui reproche de n'avoir reçû la

Vérité que par un principe indigne d'elle, indigne de la Nature humaine, par un Principe des plus condamnables, puiſque c'eſt celui-là même par lequel les Mahometans ſont ennemis de la Religion Chrétienne & les Payens ſont Idolatres. Mais s'ils ont examiné & qu'ils ſe ſoient bien trouvez de cet examen, de quel front trouveroient-ils mauvais que les autres ſe donnaſſent une Liberté qu'ils ſe ſont donnez eux-mêmes, & qu'ils ne croyent pas qu'aucun homme ſoit en droit de leur interdire ?

Que répondre à cela? Dira-t-on qu'à la vérité il eſt permis d'examiner, qu'il eſt même néceſſaire, mais à condition qu'on examine bien; Que c'eſt un Droit dont on eſt dans l'obligation de faire uſage, mais que ceux qui ſe trompent en abuſent. Je ne ſai s'il eſt toûjours permis de juger de l'application par le ſuccès, mais quand on accorderoit tout cela, à quoi cette concluſion ameneroit-elle ? Celui qui en examinant croiroit avoir trouvé la Vérité, ſe trouveroit-il par là en droit de reprocher aux autres la témérité & la nonchalance de leurs examens? Mais les autres le trouveroient impertinent de leur faire ces reproches, [illegible] diroient-ils, autant & plus

que

que qui que ce ſoit, puiſque c'eſt lui qui ſe trompe, & qui par conſequent a mal éxaminé, de ſorte que le Sens Commun dicte que le meilleur eſt de s'abſtenir mutuellement d'une Cenſure qui ne ſauroit jamais finir, puiſque chacun ſe trouveroit également en droit de le faire à tous les autres.

Comme on peut parer aux inconveniens de l'Examen

Mais enfin on ne ſauroit nier que la Liberté qu'on ſe donne de penſer, ne ſoit ſuivie de bien des inconveniens. Auſſi ne le nie-je point & je ſens cette triſte vérité autant que qui que ce ſoit. On ſe partage en differens ſentimens; on s'évapore en conjectures que l'on publie ſouvent avec indiſcretion; on fait pis, on les ſoutient avec aigreur, on s'emporte contre ceux qui ne veulent pas en tomber d'accord; on fait paſſer pour très-important, & quelquefois pour capital, ce qu'on peut ignorer en toute ſûreté; & dans cette prévention, on damne ſans miſericorde ceux que l'on voit dans d'autres ſentimens que ceux où l'on eſt: Ces diſputes allarment les Bonnes Gens, elles les ſcandaliſent & les jettent dans de triſtes ſcrupules. Les Mauvais Cœurs au contraire s'en font une fête. Ils prennent occaſion de là de ſe jetter dans le doute, & de regarder ce qu'on appelle Religion comme un amas d'incertitudes.

Il ſeroit bien à ſouhaiter que l'on put apporter du remede à des inconveniens dont les ſuites ſont affreuſes. Quoi que je n'aie rien lû dans ce VII Article de la Sect. II. où nous ſommes maintenant parvenus, dont je ne fuſſe deja très-informé, cette lecture n'a pas laiſſé de me donner bien de la mortification, & je connois des gens qui ſe ſont imaginez que notre Auteur avoit tout exprès affecté cette longue énumeration des mesintelligences qui regnent parmi les Théologiens, pour inſpirer à ſes Lecteurs du dégout pour la Théologie & pour la Religion : Ce jugement pourroit être temeraire, la ſuite nous apprendra peut-être s'il a quelque fondement.

Mais le mal eſt fait, & de plus ſi connu qu'il ſeroit deſormais inutile de vouloir le deguiſer. Les Diſſenſions des Théologiens ont tant fait de bruit qu'on ſe flatteroit en vain d'en pouvoir dérober la connoiſſance au Public. On ſe tromperoit du tout au tout ſi l'on ſe promettoit d'y remedier en leur impoſant ſilence, & en leur ordonnant de n'avoir d'autres idées que celles qu'on trouveroit à propos de leur preſcrire. L'execution de ce projet n'eſt pas poſſible, & quand elle le ſeroit, elle oppoſeroit à un Mal un Remède pire que le Mal même.

Que

Que diriez-vous, Monſieur, ſi je vous prouvois que la Liberté de Penſer, bien entenduë, eſt elle-même le moien le plus propre de prévenir tous les inconveniens qu'on lui attribue, & qui en paroiſſent naître ?

Quand des perſonnes raiſonnables ſoutiennent qu'il ſeroit très-injuſte & très-tyrannique d'interdire aux hommes la Liberté de Penſer, ils ſont infiniment éloignez de prétendre qu'on ne doit point ſe mettre en peine ſur ce qu'il faut croire, que chacun peut, ſans ſcrupule, donner eſſor à ſon eſprit, & ſe faire un Syſteme à ſon gré. Ils poſent au contraire pour principe que la Connoiſſance de la Vérité, & l'attachement à la Vertu ſont les plus grands de tous les biens; qu'il faut s'appliquer de tout ſon cœur à découvrir la Vérité & à s'en aſſurer, & que pour cèt effet on doit apporter tout le ſoin imaginable pour mettre dans ſes idées l'ordre & l'évidence, afin de ne chercher à connoitre que ce qu'on eſt à portée d'entendre, & de ne décider que ſur ce qu'on entend. Chacun doit être à cet égard un juge ſevere de ſoi-même, mais pour ce qui eſt des autres il en faut laiſſer le jugement à Dieu, lui ſeul eſt capable de connoitre exactement, & de peſer

que la *Maniere* de penſer differe plus que le *Fond* même des penſées ; quand un homme aime la Verité de bonne foi, il ne lui arrive pas de la perdre abſolument de vuë, & l'Erreur ne fait jamais chez lui qu'une partie de ſa penſée, l'autre ſe trouve vraye, & c'eſt ſous l'ombre même de cette partie vraie que l'Erreur ſe couvre & s'inſinue. Lorſque deux amis de la Verité tombent dans des concluſions oppoſées, il arrive pour l'ordinaire que chacun d'eux a vû une partie de cette Vérité qu'il aime, & que s'ils réuniſſent ce qu'ils ont vû, ils ſe corrigeront l'un l'autre ſur ce qu'ils croioient de voir, mais qu'ils n'avoient pas apperçu aſſez nettement.

L'Article VII. où nous en ſommes me fournit autant d'exemples que de pages, tous faits exprès, ce ſemble, pour éclaircir ce que je viens de vous dire. Je me bornerai à un ſeul, par où vous pourrez juger des autres. L'Auteur oppoſe l'Archevêque de Dublin à celui de Cantorbery. Le premier dit dans l'un de ſes Sermons ; *Aucun homme ne peut pretendre de pouvoir ignorer ce que Juſtice, Bonté, & Verité ſont en Dieu, ſans être atteint d'une eſpece de folie. En effet, ſi nous ignorons ce*

us eſt indifferent que Dieu ſoit

bon

Bon ou qu'il ne le ſoit pas ; & en même temps il nous eſt impoſſible de l'imiter dans cet Attribut ; car une perſonne qui veut imiter quelque choſe fait ſes efforts pour ſe conformer, en quelque maniere, à ce qu'il connoit dans le modèle qu'il ſe propoſe, & il doit neceſſairement avoir quelque idée de ce à quoi il deſire de ſe rendre ſemblable. Si donc nous n'avons aucune Notion certaine & aſſurée de la Bonté, de la Juſtice, & de la Vérité de Dieu, nous n'aurons aucune connoiſſance de ſon Etre ; & la Religion qui conſiſte à l'imiter, ſera entierement anéantie.

L'autre s'exprime ainſi dans un Sermon ſur la Predeſtination :

La plus vive peinture que nous puiſſions nous faire de Dieu eſt infiniment éloignée de ce qu'il eſt veritablement ; la Sageſſe, l'Entendement, la Miſericorde, la Preſcience, la Prédeſtination, & la Volonté, ſous leſquelles les Perfections de Dieu nous ſont repréſentées, ne doivent pas être proprement entenduës ſelon le ſens de ces paroles. De plus la Juſtice & la Vertu, avec les autres Attributs que nous nous repreſentons en Dieu, ne ſont pas la même choſe que cette Juſtice & cette Vertu &c. que nous attribuons à l'Homme ; mais elles ſont d'une nature ſi differente & tellement au deſſus de tout ce

nous pouvons nous imaginer, qu'il n'y a pas plus de reſſemblance entre ces Perfections Divines & celles qui ſont propres aux hommes, qu'il s'en trouve entre nos Mains & la Puiſſance de Dieu.

Si on ſe contente de lire ces paroles en courant, ces deux Savans paroîtront auſſi oppoſez dans leurs ſentimens, que ſi l'un diſoit d'une figure, c'eſt un *Cercle*, & l'autre c'eſt un *Triangle*. Cependant je m'en vais vous faire voir qu'à peine le ſont-ils; & que, quand ils le ſeroient, leur oppoſition ne tire à aucune conſéquence. Nous donnons à Dieu l'Eloge *d'Infiniment Sage*, quand nous le conſiderons comme l'Auteur d'une infinité d'Ouvrages, dont l'ordre & la ſtructure nous ravit d'autant plus en admiration, que nous les connoiſſons plus diſtinctement. Nous lui donnons l'Eloge *d'Infiniment Bon*, quand nous le conſiderons comme la ſource d'une infinité de douceurs qui contribuent à nôtre felicité.

Meſſieurs Tillotſon & King parlent l'un & l'autre de Dieu dans ce ſens, le louent, & l'adorent à ces deux égards. Nous ſommes appellez à l'imitation de la Sageſſe & de la Bonté de Dieu; c'eſt à dire Nous ſommes appellez à faire en ſorte que nôtre conduite porte les Ca-

ractéres

ractères de cèt ordre & de cette beneficence que nous reconnoiſſons dans celle de Dieu. De côté & d'autre on en conviendra. C'eſt là notre Règle. Qu'il y ait en Dieu une Perfection qui eſt la ſource de cet ordre admirable, qui regne dans l'Univers, Monſieur Tillotſon le poſe en fait, & Monſieur King ne le nie pas. Que ce que nous appellons en Dieu *Sageſſe* & *Bonté* n'ait quelque Analogie avec ce que nous appellons dans les hommes *Sageſſe* & *Bonté*, & plus d'Analogie qu'il n'y en a entre ce que nous appellons dans l'Homme, *Deſordre* & *Indiference*, il eſt impoſſible de le nier. Que la Sageſſe & la Bonté de Dieu ne reſſemblent à la Sageſſe & à la Bonté de l'Homme qu'autant & à proportion que l'infinie élevation de ſa Nature au deſſus de la nôtre le permet, Monſieur Tillotſon en conviendra & c'eſt la penſée de Monſieur King. Il y a une infinité de conteſtations ſur leſquelles on pourroit ainſi ſe raprocher ſi on le vouloit. Mais il ſemble qu'on aime à s'éloigner : on ſe fuit autant qu'on peut, on exagere de legeres differences & on les fait paſſer pour monſtrueuſes: un zele impatient ne peut ſouffrir la moindre diverſité dans les expreſſions, il faut ſe reſoudre à ſoutenir

toute

toute l'impetuoſité de ſa Vertu favorite, qu'il ſubſtitue à celle de la Charité ; la Vanité & l'Eſprit de parti qui ſont les aiguillons d'un zele emporté, transforment en objets d'horreur juſqu'aux projets de Paix & de Reconciliation.

On ne ſauroit diſconvenir que l'article de l'Eternité des peines ne ſoit un des plus intereſſans de la Religion, & c'eſt pour M.*** un affreux ſujet de ſcandale de voir les Théologiens diviſez ſur un point de cette importance. Mais qu'on ne s'echaufe point, qu'on ceſſe de ſe charger de ſoupçons injurieux & qu'on ne debute point par ſe regarder de travers ; la conteſtation tombera.

L'Ecriture Sainte s'exprime ſur ce ſujet en des termes qui donnent lieu de craindre l'éternité des peines ; c'eſt de quoi tout le monde convient.

Il eſt de la prudence de s'éloigner du vice, avec autant de ſoin que s'il devoit être infailliblement ſuivi de ces peines qui, pour le moins, y paroiſſent attachées ; c'eſt le parti, le plus ſûr & il faut être inſenſé pour ne le prendre pas.

Mais enfin, dira un ſubtil Raiſonneur, à force de méditer, j'ai découvert que ces peines tant redoutées auront pourtant une fin : ſi je l'avois ſû plutôt, je me ſerois

con-

conduit tout autrement : Pendant que j'ai crû que le Maître de l'Univers ſeroit éternellement ſevere aux pécheurs impénitens, je me ſuis cruellement gêné pour lui obeïr, mais il eſt tems que ma contrainte finiſſe, puis que mes peines finiront. Puiſque Dieu eſt aſſez bon pour mettre une fin à ces châtimens, je ne me contraindrai plus pour lui plaire, je vivrai au gré de mes deſirs, & ſi par là je l'offenſe, ma punition finira & je la verrai ſuivie d'une heureuſe éternité.

Un homme qui ſe moque ainſi de Dieu, & qui abuſe ainſi de ſa bonté pour l'outrager avec plus d'inſolence, n'a-t-il pas tout lieu de craindre que ces peines qu'il mepriſe, parce qu'elles finiront, ne ſoient pour lui ſans aucune fin ? Si quelcun mérite d'être trompé dans ſes projets, c'eſt ſans contredit, celui qui dit dans le fond de ſon cœur: „ Je vai m'a-„ bandonner à la licence, à l'infamie, „ à l'injuſtice, & à l'ingratitude la plus „ noire, puiſque tous les maux que ma „ conduite criminelle pourra m'attirer fi-„ niront & feront place à une éternelle „ paix.

Il n'y a que des inſenſez qui s'abandonnent à une ſecurité ſi peu fondée, & que peut l'idée de l'éternité des peines

ſur des inſenſez réſolus d'en courir les riſques?

Si les Théologiens changeoient une fois cet Eſprit d'emportement contre un Eſprit de douceur, de moderation, de politeſſe & de tranquillité, entre une infinité d'avantages qu'on en retireroit, en voici un qui mérite bien d'être compté, & qui fait à notre ſujet; c'eſt qu'il y a une troiſième eſpèce de gens qui errent, & que les errans de cette troiſiéme eſpece au lieu qu'ils font beaucoup de mal, n'en pourroient plus faire. Les Athées, les Déiſtes, en un mot les Libertins, de quelque genre qu'ils ſoient, n'ont qu'à écrire pour ſe faire des Sectateurs, parce que le cœur très-corrompu de la plûpart des hommes ſe range incontinent dans leur parti, & prête à leurs raiſons une force qu'elles n'ont point. Mais ſans les diſſenſions des Théologiens qu'auroient-ils à dire? Or pour les exagerer ils n'ont pas beſoin d'inventer un nouveau langage; ils n'ont qu'à adopter celui des Théologiens eux-mêmes, pour preſenter la Religion ſi heriſſée d'épines & de contradictions, qu'on ſe félicite de la mépriſer, dès qu'on en juge par les portraits qu'ils en font.

t de la tion II. Le reſte de la Section II. contient une preuve

preuve de ce que je dis, cette lecture a frappé, a ébranlé, bien des gens, & les cœurs aſſez gâtez pour n'attendre plus qu'un prétexte plauſible, pour ſecouer le joug de l'Evangile, dont ils ne pouvoient s'accommoder, n'auront pas manqué de profiter d'un long & confus entaſſement de diſputes, pour en conclure avec un extrême plaiſir & avec la précipitation & la hardieſſe de l'Auteur, qu'il n'y a plus de fonds à faire ſur le Texte du Nouveau Teſtament; & ſi M. *** en qualité de bon Citoien du Monde en général, & en particulier de la Grande Bretagne, a eu en vûë d'augmenter, dans ſa Patrie & ailleurs, le nombre des gens qui veulent vivre ſans principes, c'eſt-à-dire des Scelerats, il a dequoi ſe féliciter; il a réuſſi ſur pluſieurs. Mais quelle conquête! Ceux qu'il a gagnez ſont des gens qui cherchoient à ſe rendre, & qui ſe ſont rendus ſans examen, contre le principe qu'il fait d'abord profeſſion de vouloir établir. Je ne lui envie point ſa conquête: des Diſciples d'un ſi mauvais Caractère ne ſauroient faire plaiſir qu'à un Maître qui fait gloire de leur reſſembler. Je vous avouë que je ſuis fâché de voir une auſſi bonne cauſe, que celle du Droit d'exa-

miner, ſoutenue par un Auteur qui ſemble affecter les Sophiſmes & l'embarras; mais je me conſole par la penſée que ſa maniere d'écrire fait honneur à la Religion. Un Auteur, qui prend en main les Droits de la Raiſon contre ceux qui prétendent qu'elle doit ſe ſoumettre à leur autorité, devroit, ce ſemble, pour faire ſentir la bonté de ſa cauſe, raiſonner avec une extrême exactitude & une parfaite circonſpection; Il le feroit ſans doute ſi ce qu'il ſe propoſe d'établir étoit ſuſceptible d'exactitude & de juſteſſe, mais les Droits de la Raiſon ne ſont chez lui qu'un pretexte; le Libertinage eſt ſon but & ſon veritable ſujet; voilà où il tend, & voilà où l'on ne peut aller que par des detours & des Sophiſmes.

Parcourez, je vous prie, ce qu'il dit depuis la page 88. juſques à la fin de cette Section. D'abord il rapporte les paroles de TAYLOR qu'il cite reſpectueuſement comme ſi c'étoient tout autant d'Oracles.

flexions
les pa-
les de
ylor &
conſe-
ences
e l'Au-
ur en
e.

Ce Religieux Prelat nous dit 1. *qu'il y a une infinité de paſſages dans les Ecritures qui contiennent en eux de grands myſteres, mais qui ſont enveloppez d'un nuage ſi épais, obſcurcis d'ombres ſi impenetrables, relevez par des expreſſions ſi ſublimes, enrichis de tant d'allegories & d'ornemens de Rhetori-*

que,

que, ſi profonds en matiere, & ſi cachez par la maniere dont le ſujet eſt quelquefois revêtu & deguiſé, qu'il ſemble que Dieu ait eu le deſſein de nous les donner pour éxercer nos eſprits; nous convaincre de nôtre incapacité; nous faire ſupporter charitablement les uns les autres ſur le fait de la Religion, & nous humilier, en nous-mêmes, plutôt que pour y trouver les principes de notre croiance & les articles de notre foi.

2. *Il dit, qu'il y a tant de milliers de copies des Ecritures, qui ont été écrites par des perſonnes de partis & d'opinions ſi oppoſées, de temperamens & de genies ſi contraires, d'eſprits ſi differens en habileté & en foibleſſes, qu'on reconnoit une grande varieté dans le Vieux & le Nouveau Teſtament par la ſeule lecture qu'on en fait.*

3. *Qu'il ſe rencontre en pluſieurs endroits de l'Ecriture un double ſens, qui eſt tantôt Litteral, & tantôt Spirituel; & qu'il faut encore ſubdiviſer: car le Sens Litteral eſt ou Naturel ou Figuratif; & le Spirituel eſt quelquefois Allegorique, & quelquefois Analogique; d'autrefois même une même phraſe comprend pluſieurs Sens litteraux.*

4. *Que pluſieurs endroits de l'Ecriture renferment de grands Myſteres & des points de la derniere importance, & qui cepen-*

dant ſont écrits d'une certaine maniere qu'on n'a aucune marque certaine pour decouvrir ſi le Sens doit être pris à la lettre ou figurément.

5. Qu'il s'en trouve quelques autres qui ſont couchez dans les mêmes termes, avec des paroles, des raiſons & ſur des ſujets qu'on croiroit être les mêmes en apparence; & qu'il faut cependant expliquer en un ſens tout different.

6. Qu'on lit certains paſſages de l'Ecriture qui renferment de ſi grands Myſteres, qu'il n'y a que des perſonnes très-ſpirituelles qui puiſſent en avoir l'intelligence.

7. Qu'il arrive dans l'Ecriture la même choſe que dans toutes les Sciences, dont les Syſtêmes ſont exprimez d'une telle maniere qu'ils ſouffrent pluſieurs explications, & ſoit parce que le ſujet eſt compris ſous des termes généraux, ou parce que l'Eſprit humain eſt rempli d'une infinité d'idées, ils repreſentent à la penſée de differentes perſonnes, & même d'une ſeule, des choſes tout à fait diſſemblables, quelquefois contraires & ſouvent remplies de varietez: ce qui eſt ſi ordinaire à l'Ecriture, que s'il ne s'agiſſoit pas d'une choſe auſſi ſérieuſe & auſſi ſacrée, il y auroit dequoi divertir ſa penſée, en voiant à combien de deſſeins differens on peut faire ſervir un même paſſage.

8. Que

8. *Que la maniere dont les Livres Sacrez ſont écrits eſt telle, que la liaiſon & la ſuite de leurs parties ne peut nous ſervir à avoir une connoiſſance certaine du ſens qu'elles renferment, car lorſqu'elles mettent en avant deux ou trois ſujets, qui ſont comme les antecedens de ce qu'on en doit inferer, quelle certitude peut-on avoir que le rapport qu'on y fait eſt juſte & que la conſéquence qu'on en tire répond à ſes Prémiſſes? Ainſi ce n'eſt pas le moien de trouver le ſens de l'Ecriture que de le chercher dans l'enchainement de certains paſſages, dont l'un ne dépend point de l'autre, & qui preſentent à la penſée des choſes d'une nature differente de ce qu'on avoit lû dans le paſſage precedent.*

9. *Qu'il eſt vrai que la comparaiſon des paſſages eſt un grand moien, qu'on prétend avoir, pour fixer le ſens de l'Ecriture; mais ce ſavoir-faire demande une capacité ſi étendue que les plus habiles Theologiens n'ont pû s'empêcher de varier, ou dans les paroles, ou dans le ſens, d'alterer les circonſtances, & de changer les termes: ainſi on peut aſſurer avec raiſon qu'il n'y a rien au monde, dont les étourdis puiſſent faire un plus mechant uſage; puiſque ceux qui y apportent le plus de précaution ſont ſi ſujets à ſe tromper; en un mot qu'il y a dequoi arrêter & em-*

embarraſſer l'eſprit le plus intelligent.

10. *Qu'on croit pouvoir expoſer les Ecritures par l'analogie qu'elles ont avec la Raiſon. Mais comme il faudroit pour cela que les hommes euſſent un Intellect univerſel muni de principes infaillibles par leſquels chacun pourroit prouver infailliblement la verité de tout ce qui y auroit du rapport ; cette maniere de raiſonner eſt auſſi ſujette à illuſion qu'aucune autre. Car il en eſt de la Raiſon comme du Gout des hommes &c.*

11. *Qu'il y en a d'autres qui eſperent expliquer l'Ecriture par l'analogie de la foi. Mais c'eſt une prétention chimerique, c'eſt une choſe qu'on trouve dans les Eſpaces imaginaires, & qui change autant que la droite & la gauche d'une Colomne.*

12. *Qu'enfin on s'imagine avoir beaucoup fait pour l'interpretation des Ecritures en conſultant les Originaux : mais la difficulté n'eſt pas dans le langage, mais dans le ſens, de quelque maniere qu'il ſoit exprimé. La confrontation de l'Original ne ſert pas plus à trouver aujourd'hui le véritable ſens qu'il faiſoit dans la première Egliſe, où les Traductions de la Bible varioient à l'infini, ne s'en trouvant pas une qui fut ſemblable à l'autre.*

Si Taylor a eu raiſon, il faut ſe ſoumettre aveuglément à l'autorité de ſes

Con-

Conducteurs, la Raiſon ni l'Ecriture ne peuvent nous ſervir de guides. De quel poids eſt donc cette citation pour établir le Droit d'examiner ? D'aucun; car ſi Taylor a raiſon, c'eſt un Droit inutile; mais elle peut ſervir à conduire au Pyrrhoniſme, & à ſe donner pleine licence dans ſa maniere de penſer, & c'eſt à ce but que l'Ouvrage de Mr. *** ſe rapporte. Ce qu'il dit de Taylor ſerviroit à l'établiſſement de ſon Syſteme ſi Taylor méritoit d'être cru ſur ſa parole. Mais tout ce qui, dans cette longue citation, va à rendre inutiles les ſecours qu'on peut tirer de la Raiſon & de la Revelation pour s'aſſurer de ce qu'il eſt neceſſaire de croire & de faire, tout cela ſe peut nier auſſi hardiment qu'on l'avance.

Mr. * * * s'en eſt ſans doute apperçu ; & voila pourquoi il eſſaie de prévenir ſon Lecteur ſur le compte de cet Evêque. *Il a écrit*, dit-il, *une défenſe du Droit divin de l'Epiſcopat. Il a enduré courageuſement des ſouffrances pour l'Egliſe Anglicane & pour la famille Roiale pendant les guerres Civiles.*

Cet Auteur qui dans la ſuite entreprendra de nous prouver, par des raiſons ſoutenues d'un grand nombre d'exemples, que la *Vertu* eſt la ſuite naturelle

de la *Liberté de Penſer*, & qu'elle marche de compagnie avec la probité, apparemment n'avoit pas encore penſé à cet Article, qu'il nous donnera dans la ſuite, quand il écrivoit celui-ci ; car il y renonce trop viſiblement à la ſincerité, la premiere des Vertus & la Baſe de toutes les autres. Lui qui paroit ſi éloigné de goûter les Atterburys & les Sacheverels, defenſeurs zelez de la haute Egliſe, lui qui paroit en tant d'endroits ſi ſcandaliſé des hauteurs du Clergé & de ſon Eſprit de domination, parle-t-il comme il penſe quand il releve l'habileté de Taylor, & qu'il tâche de lui concilier de l'autorité, parce qu'il a entrepris la défenſe du Droit divin de l'Epiſcopat ? Un homme qui fait le moins du monde uſage de ſa Raiſon, peut-il regarder comme une preuve de l'habileté d'un homme, en matiere de Théologie, & de la juſteſſe de ſes idées, le zele qu'il a marqué pour un certain parti, fût-il même celui de la juſtice ? On peut prendre le bon parti par tant d'interêts, que ce choix n'eſt pas même une preuve ſûre de droiture & de probité, & quand il le ſeroit, on peut être bon Citoien à de certains égards, & raiſonner très-mal ſur la Théologie.

Mais

Mais notre Auteur a interêt de faire valoir les paroles de Taylor, voila pourquoi il nous le donne pour un Religieux Prelat, *Il y a, dit ce* Religieux *Prelat*, &c. Reliſez je vous prie, le premier de ces Articles. Quand je reconnoitrois dans l'Ecriture des paſſages enveloppez d'une épaiſſe obſcurité, je nierois hautement qu'il y en eût une infinité, je nierois encore plus qu'ils *fuſſent relevez par des expreſſions ſublimes, enrichies de tant d'allegories, & d'ornemens de Rhetorique ſi cachez par la maniere dont le ſujet y eſt quelquefois revêtu & deguiſé, qu'il ſemble que Dieu nous les ait donnez, plutôt pour nous convaincre de notre incapacité, & nous humilier par là, que de nous apprendre ce que nous devons ſavoir, ce que nous devons croire & faire pour lui plaire.* Cette affectation de Rhetorique, d'Allegorie, de déguiſement, d'énigme, eſt indigne de la Sageſſe & de la Bonté de Dieu. Grande merveille ſi Dieu ſait faire jetter ſur le papier des expreſſions, que les hommes ne ſauront pas bien entendre, & qu'ils ne devineront qu'imparfaitement. Sa Bonté qui, par la Revelation, a voulu ſuppléer à la foibleſſe de notre Raiſon, auroit admirablement réuſſi, en rempliſſant ſa Parole d'énigmes où l'on

ne voit goute, & dont le but n'eſt pas de nous apprendre quelque choſe. Quand vous interpreterez l'Ecriture, prenez pour Règle le bon Sens, & la ſimplicité; aidez-vous encore de la connoiſſance des Langues, dans leſquelles elle a été écrite, vous n'y trouverez rien de ce que Taylor étale avec tant de pompe, & tout ſon étalage ne vous paroitra plus qu'un trop hardi galimatias. Mais quand, prévenus de mille erreurs, & de mille ſuppoſitions ſans fondement, nous cherchons dans l'Ecriture Sainte nos ſubtilitez & nos écarts Metaphyſiques, quand nous y cherchons des preuves aux Syſtèmes de notre vanité & de nos Interêts; quand nous y cherchons nos Types & nos Prédictions arbitraires, ou plutôt nos Songes & nos Imaginations, alors il faut bien prêter à la lettre, & lui faire violence à l'aide de la Rhetorique & des Allégories. Il faut bien y reconnoitre des ſens cachez & des obſcuritez profondes, quand on veut lui faire dire ce qu'elle ne dit point. Aſſurément Taylor y avoit cherché, y avoit ſuppoſé ce qui n'y eſt pas; voila pourquoi il l'avoit trouvé differente de ce qu'elle eſt.

Celui qui ſuppoſeroit que le Secret de la Pierre Philoſophale eſt renfermé dans

plu-

pluſieurs endroits de l'Ecriture Ste. ſeroit bien obligé de reconnoitre que ce myſtere y eſt deguiſé ſous des figures de Rhetorique & ſous des Allegories dont le ſens ſeroit impenetrable à toute autre perſonne qu'à des gens illuminez par une grace particuliere. Mais on y cherche quelquefois des myſteres qui n'y ſont pas plus que la Pierre Philoſophale. Ce n'eſt pas pour nous amuſer par des Chimeres, que Dieu nous a honorez d'une Revelation, c'eſt pour nous inſtruire de ce qu'il nous importe de ſavoir pour bien vivre & pour bien mourir.

St. Pierre reconnoit bien qu'il y a dans 2 Ep. les Epitres de St. Paul des choſes *difficiles à entendre*; mais il reconnoit auſſi qu'elles ne peuvent jetter dans l'erreur que des ignorans prévenus de mauvaiſes diſpoſitions. Tout leur effet ſur des eſprits peu exercez, mais d'ailleurs ſages & modeſtes, ſe reduit à leur faire avouër qu'ils ne les entendent pas. Mais il s'y trouve un grand nombre d'autres endroits à la portée de tous, & voilà pourquoi St. Pierre en recommande la Lecture. Un homme ſage ſe règle ſur ce qui eſt clair & ne décide pas ſur ce qui lui paroit obſcur. Dieu n'éxige point de nous de telles déciſions, & le Bon Sens les defend.

C'eſt aſſez que nous ne négligions pas de nous inſtruire par mepris & par indifference pour la lumiere de la Vérité. Celui qui décide ſur ce qu'il n'a pas bien entendu, ne craint pas aſſez de ſe tromper & par conſéquent n'aime pas aſſez la Vérité. Celui qui, ſatisfait d'avoir appris ce qui eſt de plain pied, ne ſe met pas en peine d'aller plus loin, & ne fait aucun effort pour ſe rendre capable d'acquerir plus de connoiſſances, ſe plait trop dans les Tenèbres & ne connoit pas le prix de la Lumiere. Il y a un ſage milieu entre ces deux extremitez, qui eſt de travailler à s'éclairer de plus en plus, mais de travailler avec circonſpection en comptant toûjours qu'on recule quand on ſe trompe, & qu'on prend l'apparence pour la réalité.

Quand il ajoute qu'*il y a tant de milliers de Copies des Ecritures, qui ont été écrites par des perſonnes de partis & d'opinions ſi oppoſées, de temperamens & de genies ſi contraires, d'eſprits ſi differens en habileté & en foibleſſe, qu'on reconnoit une grande varieté dans le Vieux & dans le Nouveau Teſtament par la ſeule lecture qu'on en fait*, C'eſt lui qui deploye ſa Rhetorique pour bâtir ſur des Chimeres une con-

concluſion d'une fauſſeté palpable. Nous verrons bien-tôt que les fautes des Copiſtes, qu'on fait ſonner ſi haut, ſe reduiſent à rien, & ne doivent nous faire aucun embarras.

Il s'en rencontre, continue-t-il, *en pluſieurs &c.* (Reliſez l'article 3°.)

Il y a des gens dont l'imagination féconde en écarts a enfanté toutes ces reveries; Mais ce ſont des réveries; On ne ſauroit prouver que l'Ecriture ſoit un Livre ainſi écrit à double & à triple entente. Quelques Philoſophes Payens ſe ſont aviſez de joindre ces ſens Allegoriques au Litteral, pour ſauver les extravagances de leurs Poëtes. Mais tout homme qui, au lieu de ſe rendre aveuglément à l'autorité des Commentateurs fera uſage de ſa Liberté de Penſer, ſe moquera de ces Regles faites après coup, & inventées tout exprès pour pallier quelques obſcuritez. De quel droit prendroit-on pour principes des Regles ſi arbitraires, quand il s'agit d'expliquer l'Ecriture Ste. Il eſt bien vrai que ſous l'Ancienne Oeconomie Dieu avoit trouvé à propos de preſenter les choſes ſpirituelles & celeſtes, ſous des images corporelles & terreſtres. Qu'on reconnoiſſe donc ſes images, & qu'on admire les juſtes rapports qu'elles

ont

ont avec leurs objets, là où ces rapports ſautent aux yeux, j'y conſens; Mais changer, ſous ce pretexte, tout en Images, en Emblemes, en Allegories, dans le Nouveau Teſtament, comme dans le Vieux, c'eſt là manifeſtement une de ces intemperances, & de ces excès où ſe jette l'Eſprit humain, lorſque ſon imagination eſt frappée de quelque Idée qui la domine, qu'il s'entête de quelque Syſtème, & que mepriſant, comme trop ſimple & trop fade, tout ce qui ſe trouve dans la route unie du Bon Sens, il cherche par tout l'extraordinaire & le merveilleux.

Dans le 7e. Article où il dit *Qu'il arrive dans l'Ecriture la même choſe que dans toutes les Sciences dont les Syſtèmes ſont exprimez d'une telle maniere qu'ils ſouffrent pluſieurs explications, & ſoit parce que le ſujet eſt compris ſous des termes généraux, ou parce que l'Eſprit humain eſt rempli d'une infinité d'idées, ils repreſentent à la penſée de differentes perſonnes, & même d'une ſeule, des choſes tout à fait diſſemblables, quelquefois contraires & ſouvent remplies de varietez: Ce qui eſt ſi ordinaire à l'Ecriture, que s'il ne s'agiſſoit pas d'une choſe auſſi ſérieuſe & auſſi ſacrée, il y auroit dequoi divertir ſa penſée en voyant à combien de deſſeins*

differens on peut faire ſervir un même paſſage.

Il charge encore l'Ecriture des defauts qui ne doivent être mis que ſur le compte des hommes, à qui il tient uniquement de la mieux entendre ; car au lieu de ſe borner à des idées générales là où les Ecrivains ſacrez n'ont employé que des termes généraux, de quel droit ſubſtituent-ils des *Idées déterminées* à des expreſſions *vagues*, & impoſent-ils aux autres la neceſſité d'en déterminer ainſi le ſens, lors qu'on ne peut demontrer la juſteſſe de ces Idées, ni par des raiſons d'une parfaite évidence, ni par d'autres paſſages exprès, déciſifs & déterminez?

A l'Article 8. je n'ai à répondre autre choſe ſi ce n'eſt qu'il eſt chargé de fauſſetez & de calomnies, inventées à plaiſir, afin de faire paſſer l'Ecriture, non ſeulement pour le plus inutile, mais encore pour le plus ridicule de tous les Livres, & ſuppoſé qu'il fut divin, rien ne ſeroit plus dangereux que ſa lecture, puiſqu'à tout moment on courroit riſque de reſpecter comme venant de Dieu tout le contraire de ce qu'il auroit enſeigné.

Le 9. eſt une conſéquence du huitième, appuyée de plus par quelques faits d'une fauſſeté manifeſte. Tel eſt celui-ci, *La Comparaiſon des Paſſages demande une*

capacité ſi étendue que les plus habiles Theologiens n'ont pu s'empêcher d'alterer les circonſtances & de changer les termes. A qui Taylor croit-il de s'adreſſer ? S'imagine-t-il que ſur ſa parole, on mettra au rang des plus habiles Theologiens ceux qui ſe ſignalent en impudence, & qui ſont ſi éloignez du reſpect qui eſt dû à la Revelation, qu'ils ne peuvent s'empêcher d'en alterer les circonſtances & d'en varier les termes, afin de l'amener à dire tout ce qu'ils ont interêt d'y trouver ? Mais, ajoûte-t-il, *Il n'y a point de Livre dont les Etourdis puiſſent faire un plus mechant uſage.* Accordons-lui cela. Ce n'eſt pas pour les Etourdis que ce ſacré Livre eſt fait ; *ſi l'Evangile eſt obſcur*, il l'eſt pour ceux qui veulent bien ſe perdre : Mais pour ceux qui l'étudient de bonne foi, avec ſimplicité de cœur & degagez de toutes preventions, dans le deſſein d'y puiſer des connoiſſances qui ſervent de Règle à leur conduite, & de fondement à leurs eſperances, il n'y a rien de plus faux, que de dire qu'ils n'y trouvent qu'incertitude, & que s'ils ſe repoſent ſur quelque ſens comme ſur le veritable, c'eſt un pur effet de leur temerité. Je tranſcris encore une fois l'Article

10. *On croit pouvoir* expoſer *les Ecritures*

par

par l'Analogie qu'elles ont avec la Raiſon. Mais comme il faudroit pour cela que les hommes euſſent un Intellect univerſel muni de principes infaillibles par leſquels chacun pourroit prouver infailliblement la verité de tout ce qui y auroit du rapport; cette maniere de raiſonner eſt auſſi ſujette à illuſion qu'aucune autre. Car il en eſt de la Raiſon comme du gout des hommes.

Je lui demande d'abord, d'où il a tiré ces belles remarques : La Revelation les lui-a-t-elle fournies. Mais il vient d'établir que de quelque côté qu'on ſe tourne, on ne peut rien tirer de la Revelation, ſur quoi on puiſſe compter ſurement. Eſt-ce donc la Raiſon elle-même qui l'a conduit à ces reflexions? Mais a t-il un *Intellect univerſel muni de principes infaillibles?* A t-il un privilege particulier pour raiſonner? *Cette maniere* de penſer n'eſt-elle point chez lui *ſujette* à *illuſion* auſſi bien que chez les autres? N'en eſt-il pas de la *Raiſon comme du Goût des hommes?* &c. Ainſi, par ſes propres principes, ſa maxime eſt incertaine, & je ſuis autant en droit de la mepriſer comme lui de la recommander.

Je n'entreprendrai pas ici la defenſe *de la Raiſon* contre le Pyrrhoniſme. Cela m'engageroit ſur un ſeul article d'une ci-

cation, à une Digression de l'étenduë d'un petit Traité. Je me contenterai de ce que vous avez déja lû dans d'autres Ouvrages sur la Religion.

Le plus grand des hommes à douter de tout, pour faire perir les verités de la Religion, avec toutes leurs autres connoissances par un commun naufrage, fait voir qu'il n'y a point de doute si chimerique, ni d'opinion si absurde, que l'Incredulité n'adopte pour son interêt; qu'elle donne un credit & de la consideration à tout ce qui lui est favorable; & que puis qu'elle change la certitude de toutes choses en doute; il ne faut pas s'étonner si en d'autres rencontres elle veut changer les moindres doutes en certitude.

Remarquez après cela un vrai stile de Sophiste dans l'obscurité & dans l'équivoque de ces expressions. *Analogie avec la Raison, Intellect universel, Principes infaillibles. Il en est de la Raison comme du gout.* A ce langage captieux substituons des termes plus simples, & le sophisme s'évanoüira. Nous avons des idees si simples, & si évidentes, & dont les rapports quand on les compare entr'elles, sont si manifestes, qu'il est impossible de ne les pas appercevoir & de n'en pas convenir, quand on veut bien y arrêter son attention. Telles sont ces Véritez. Deux fois deux sont quatre

quatre. Le Tout eſt plus grand que la Partie. Un homme qui en uſe de bonne foi avec ſoi-même, s'aviſera-t-il de retracter l'acquieſcement qu'il a donné à des Principes de cette nature, dès qu'on lui repreſentera qu'il n'a pas *un Intellect univerſel, qu'il lui arrive de ſe faire des illuſions, qu'il en eſt de la Raiſon comme du Goût?* Quand on ne ſauroit que répondre à ces ſophiſmes, on n'en ſeroit pourtant pas plus ébranlé, qu'un Laboureur le ſeroit de celui-ci: *Le Lievre a des oreilles. Vous avez des oreilles: Donc vous êtes un Lievre.*

Les conſequences qui ſont des ſuites de ces Principes dont l'évidence force, & dont la liaiſon & la néceſſité eſt auſſi évidente que les principes mêmes d'où elles decoulent; ces conſéquences ne doivent-elles pas paſſer pour autant indubitables que les principes mêmes d'où on les a tirées?

Si donc on peut, par le ſecours de tels principes & de telles conſéquences, établir des Règles d'Interpretation, reſtera-t-il quelque doute ſur des explications manifeſtement conformes à ces Règles, ſous prétexte que *l'Intellect de l'Homme n'eſt pas univerſel*? C'eſt-à-dire doutera-t-on que l'on ſait quel-

que choſe parce que l'on ne ſait pas tout? Et parce qu'on ſe fait quelquefois des Illuſions, lorſqu'on ne juge pas des choſes ſuivant les Regles, craindra-t-on de s'être trompé quand on les a évidemment ſuivies?

Enfin, Monſieur, je vous prie de vous ſouvenir qu'ordinairement on ne declame contre la Raiſon que parce qu'on ne la connoit pas. Si Taylor s'étoit demandé ce que c'eſt que de tomber dans l'inconvenient de ceux qui parlent ſans ſavoir ce qu'ils diſent, il auroit d'abord ſenti que rien n'eſt plus extravagant que ſon parallele. *Raiſonner*, c'eſt décider ſur l'évidence des Idées. Mais décider par *gout* c'eſt décider par *ſentiment*, & cette eſpèce de ſentiment qui porte le nom de *Gout*, n'eſt pas ſeulement un effet de l'impreſſion des Objets ſur nos ſens exterieurs; *C'eſt, quand la Raiſon* ne l'a *pas rectifié*, un reſultat des prejugez, du temperament, de l'Education, des habitudes, des paſſions enfin, & des interêts qui nous dominent. Quand donc je vois un homme qui aſſure hardiment qu'il en eſt de la *Raiſon* comme du *Goût*, afin de nous enlever avec toutes les lumieres que nous en pouvons tirer, toutes celles que la Revelation eſt capable de nous fournir,

je

je ne ſaï de quoi je dois plus m'étonner, de ſa *Folie*, ou de ſon *Mauvais Cœur*; & je dis de lui : Le *Fol malin* s'applaudit en ſecret de penſer que nous n'avons point de *Règle*; ſemblable à celui qui eſt charmé de ſe dire interieurement *Il n'y a point de Dieu*; car par où nous en convaincre? Nous n'avons pas un *Intellect univerſel, nous ſommes ſujets à illuſion & il en eſt de la Raiſon comme du Goût.*

Il y en a d'autres, pourſuit-il, *qui eſperent expliquer l'Ecriture par l'Analogie de la foi. Mais c'eſt une prétention chimerique; c'eſt une choſe qu'on trouve dans les Eſpaces Imaginaires, & qui change autant que la gauche & la droite d'une Colomne.*

Si par une *Explication* de l'Ecriture conforme à l'Analogie de la *Foi*, il entend une explication qui s'accorde avec toutes les ſuppoſitions *d'un Syſtème* par où l'on a commencé ſes études, & en faveur duquel on eſt parfaitement prévenu, je lui abandonne cette Règle, que ceux-là même, qui la ſuivent le plus religieuſement, n'oſeroient ſoutenir, quand elle eſt ainſi énoncée. Mais ſi expliquer un paſſage obſcur ſuivant *l'Analogie de la Foi*, c'eſt éviter de lui donner un ſens qui combatte celui qui eſt renfermé dans d'autres paſſages très-clairs & très-ſimplement énon-

cez; rejetter cette Règle c'eſt nier que des Principes clairs puiſſent ſervir à lever des difficultez qui couvrent un ſujet plus obſcur.

Ce qu'il dit enfin dans le dernier Article ſur l'inutilité des Originaux eſt avancé avec une hardieſſe dont je n'ai jamais vû d'exemples ailleurs. Vous diriez qu'il a vécu dans les premiers ſiecles, tant il en parle déciſivement. Mais nous ferons bientôt évanouïr cette difficulté tirée de la difference des Originaux & des Traductions.

ıpteté de écriture ns l'eſ- ntiel.

Un homme de bonne foi & qui aime ſincerement la Vérité, auroit beau lire tous les jours cette longue invective de Taylor contre la Revelation & la Religion, l'évidence le raſſureroit contre cet entaſſement de reproches & d'incertitudes, dès qu'il tomberoit, par exemple, ſur ces paroles & ſur cette importante leçon, *La grace de Dieu ſalutaire à tous les hommes eſt clairement apparue, pour nous apprendre qu'en renonçant au Monde & aux convoitiſes du Monde, nous vivions en ce preſent ſiecle ſobrement, juſtement, & religieuſement, en attendant la bienheureuſe Eſperance & l'apparition de la Gloire de notre Grand Dieu & Sauveur Jeſus-Chriſt.*

te 2

Il en eſt de même de celle-ci, *La Religion pure & ſans tâche envers Notre Dieu & Pere, c'eſt de viſiter les Veuves & les Orphelins dans leurs afflictions, & de ſe garder de ce Monde ſans en être ſouillé.* Jaq. 2

Un ſens commun, dont la ſimplicité ne ſauroit être ſuſpecte, fait appercevoir dans ces paroles qu'au lieu de faire conſiſter la Religion dans des ſpeculations ſubtiles, & qui ſe renferment dans l'eſprit & dans le diſcours, ce que Dieu demande & à quoi ſe rapportent toutes les Vérités dont il nous a éclairez, c'eſt d'être attaché aux devoirs de la Charité & de la pureté. Toute l'Ecriture eſt remplie de maximes de cette évidence.

Cela m'a fait penſer que quand notre Auteur appelle *Taylor* un *Religieux Prelat*, il ſe pourroit bien qu'il lui donne ce titre par Ironie; Rien, en effet, n'eſt plus incompatible avec cet Eloge qu'un diſcours qui va à decourager entierement les *hommes de conſulter l'Ecriture & la Raiſon*, ſur ce fondement que ni l'une ni l'autre ne ſauroient nous fournir aucune lumiere ſure pour regler ni notre croyance ni notre conduite. Ce qu'il ajoute à ſa louange & ſur ſon zele pour les Droits de l'Epiſcopat, & ſur ſa fermeté pour

le parti de la Cour, pourroit bien encore être un nouveau trait de ſatire contre les Partiſans de la Haute Egliſe, parmi leſquels on peut compter des gens qui ont fait leurs efforts pour établir leur Autorité ſur les ruïnes de la Religion.

Mais quelque vuë que M. *** ait eu, il eſt toujours vrai que ce qu'il cite de Taylor eſt très-capable de produire de mauvais effets ſur des eſprits peu attentifs, & d'y répandre des troubles, qu'il ſe ſeroit fait un devoir de prévenir, s'il avoit eu autant à cœur d'apprendre aux hommes à bien éxaminer, comme il a à cœur de les detourner de croire ſans éxamen; Car il faut bien remarquer que des principes que poſe M. *** & des faits qu'il ſeme; parmi ces principes, on peut tirer deux concluſions bien differentes, L'UNE qu'on ne doit point croire ſans examen, ni ſe rendre ſans preuve à l'autorité de ceux qui nous parlent en Maîtres, & qui nous preſcrivent tout ce qu'il leur plait. L'AUTRE qu'il eſt très-difficile, en examinant, de parvenir à quelque certitude, & que c'eſt là un ſuccès qu'on n'a pas lieu de ſe promettre. La *premiere* de ces concluſions eſt la ſuite neceſſaire de ſes principes, & cet Auteur s'applique expreſſément à l'établir.

Le Traité de la Liberté de Penſer va à deux concluſions très-differentes.

tablir. Mais pour la *ſeconde*, il ſe contente d'en fournir les occaſions, il ne la tire point lui-même il ſe contente de mettre ſes Lecteurs, autant qu'il lui eſt poſſible, en chemin de la tirer. S'il a écrit dans les vuës dont on l'accuſe, il n'en va que plus ſurement à ſon but par cette Route détournée; car pour l'ordinaire les hommes prennent plus d'attachement pour les concluſions qu'ils tirent d'eux-mêmes, que pour celles qu'on leur fait tirer, & ils les aiment d'autant plus qu'ils les regardent comme leur propre ouvrage.

Auſſi, Monſieur, comme vous vous en ſerez d'abord apperçu, dans tout l'éxamen que je fais de ce Livre, je me partage entre deux ſoins; l'un eſt d'établir avec l'Auteur qu'il faut éxaminer, & l'autre de prouver, peut-être contre lui, qu'il eſt très-poſſible de parvenir, en examinant, à connoitre autant de Véritez qu'il eſt neceſſaire d'en ſavoir, pour regler ſa conduite & pour tranquiliſer ſon cœur.

Après cela on trouve une longue énumeration des ſentimens qui diviſent les Théologiens Anglois & il y entaſſe pêle mêle leurs diſputes ſur des points de Metaphyſique, ſur des Cérémonies & des

minu-

minuties, avec leurs controverſes ſur des points de Théologie. Que veut-il conclure de là ? Eſt-ce que nous aurions tort de nous ſoumettre aveuglément à ceux qui ne s'accordent pas, & qu'il eſt juſte au moins d'examiner lequel on doit preferer de tous ces guides differens ? Eſt-ce qu'au lieu de s'embarraſſer de Metaphyſique & du Ceremoniel, ou de quelque point de Critique, il faut que chacun s'applique à connoitre ce qui eſt de ſa portée & à vivre conformément à ce qu'il entend & à ce qu'il connoit ? Ces conſequences ſeroient juſtes, mais ce n'eſt pas là ce qu'il cherche, il y en a une autre qui lui tient à cœur & à laquelle il va d'une courſe precipitée. La voici, *Nous ne pouvons plus nous regler ſur l'Ecriture que nous avons aujourd'hui.* Je reprens toute la Section pour en tirer les preuves ſur leſquelles il prétend établir cette concluſion, je n'en trouve que quatre.

1. *Ceux qui pretendent connoitre plus parfaitement l'Ecriture ne ſauroient convenir touchant l'Inſpiration des Livres ſacrez ; les uns ſoutiennent qu'il n'y a point de penſée, point de parole qui n'ait été inſpirée ; d'autres que les penſées ont été inſpirées, mais non pas les paroles ; pluſieurs, que ces ſeules penſées-là ſont inſpirées qui ont du rapport aux*

points

points fondamentaux de la foi ; & enfin d'autres ſe contentent de dire que ces Livres ont été écrits par d'honnêtes gens avec un très-grand ſoin & beaucoup d'exactitude, mais ſans inſpiration ni à l'égard des penſées ni à l'egard des paroles.

2. Il pretend que le Canon des Livres Sacrez eſt incertain. *Si nous en croions*, dit-il, Pag. 12 *le Docteur Grabe le Nombre des Livres Sacrez n'a point été déterminé du vivant des Apôtres, non pas même du tems que Clement écrivit ſon Epitre aux Corinthiens, c'eſt-à-dire un peu après le martyre de St. Pierre & de St. Paul, & dans laquelle il cite ſouvent l'Ancien Teſtament, ſans rapporter aucun paſſage du Nouveau, ſi ce n'eſt quelques-uns tirez des Epitres que St. Paul avoit écrit aux mêmes Corinthiens; d'où on peut inferer, ajoute ce Docteur, que Clement ne croïoit pas qu'ils euſſent connoiſſance d'aucun autre livre que de ces Epîtres. Et on peut raiſonnablement croire la même choſe de Barnabé & d'Hermas, qui n'ont fait mention d'aucun autre livre du Nouveau Teſtament, quoique l'un & l'autre ait écrit après la deſtruction de Jeruſalem.*

3. Dans le VI. Siecle le Texte des Evangiles a été generalement alteré, page 133.

Le Dr. Mill ne rend-il pas les Ecritures autant douteuſes qu'on peut ſe l'imaginer, en avançant comme il fait qu'il ne ſe fit aucune

Col-

Collection des Livres ſacrez ſoit Epitres ou Evangiles, que ſoixante ans après la mort de Jeſus-Chriſt. Cela eſt très-certain, dit-il, à l'égard des Epitres, puiſqu'il s'éleva dans les ſiécles ſuivans, de grandes diſputes & beaucoup de doutes dans l'Egliſe Apoſtolique, touchant le nom & l'autorité de leurs Auteurs; ce qui ne ſeroit jamais arrivé ſi quelcun des Apôtres, qui ont vécu les derniers, en avoient dreſſé le Canon. On doit avoir la même penſée, pourſuit ce Docteur, par rapport aux Evangiles, puiſqu'alors on n'etoit pas encore convenu de ne faire la lecture que de ces quatre dans l'Egliſe Chrétienne, comme il promet de le prouver plus bas.

Le Docteur Beveridge jette encore plus de doutes dans l'eſprit ſur le même ſujet, en avançant avec une eſpèce de certitude qu'à peine on trouve deux anciens Auteurs, parmi tous ceux qui ont écrit ſur les matieres Eccleſiaſtiques, qui ſoient d'accord ſur le nombre des Livres Canoniques. Et il dit ailleurs que perſonne ne peut ignorer que quelques uns des Livres des Apôtres, & qui ſont veritablement Canoniques, ont été revoquez en doute dans les trois premiers ſiecles du Chriſtianiſme.

pag. 132. *Dans le Chronicon de Victor de Tunis, Evêque d'Afrique, on lit ces termes: Sous le Conſulat*

ſulat de Meſſala, & par le commandement de l'Empereur Anaſtaſe, les Saints Evangiles ont été corrigez & reformez, ſe trouvans avoir été écrits par des Evangeliſtes qui étoient des Idiots.

La prodigieuſe quantité de lectures differentes recueillies par ce Docteur (Mill) doit naturellement remplir l'eſprit de doutes & de ſoupçons, & ne promettre rien de certain de ces Livres qui ſont donnez à lire en tant de differentes manieres, & qui varient ſi fort non ſeulement à chaque verſet, mais encore à chaque partie d'un même verſet. Le Pere Morin a prouvé la depravation du Texte Grec, parce qu'il y avoit trouvé tant de diverſes lectures dans les copies manuſcrites de Rob. Etienne; ce qui à la verité affoiblit beaucoup l'autorité de ce Texte: Mais quel Triomphe pour les Papiſtes, quand ils verront que le nombre de ces lectures differentes a été ſi prodigieuſement augmenté par le Dr. Mill & par le long ſuplément qu'on y a ajouté? Mais quoi qu'il en ſoit, la cauſe des Proteſtans ne reçoit pas peu de prejudice, de ce que ce Docteur dit avec tant d'aſſurance, qu'il y avoit un grand nombre d'endroits corrompus & falſifiez, preſque dès le commencement du Chriſtianiſme & du tems même des Apôtres. p. 130.

C'eſt là ſa derniere preuve tirée des diffe-

differentes leçons qui montent à un nombre prodigieux, ſi on conſulte les Anciens Exemplaires.

Il enchaſſe ces quatre preuves dans une longue liſte d'autres conſiderations, afin que ſon Lecteur étonné, laſſé, fatigué, ſe rende plus aiſément.

Je m'en vai vous faire voir, clair comme le jour, que ces difficultez d'où il conclud ſi hardiment que l'on ne peut point compter ſur l'Ecriture, ni la prendre pour Règle ſure, ſont incapables d'ébranler un eſprit tant ſoit peu attentif

Pour lever la premiere de ces difficultez, & lui ôter toute ſa force, je raiſonnerai du plus au moins. Je prendrai pour principe la derniere hypotheſe, c'eſt celle qui ſuppoſe le moins, & cependant elle ſuffit pour renverſer la concluſion que j'éxamine. Nous avons plus d'un Ouvrage qui établit la Vérité de l'Hiſtoire de l'Evangile. Des Savans ont demontré qu'on ne peut, ſans s'aveugler volontairement & ſe crever, pour ainſi dire, les yeux de l'Eſprit, ſoupçonner qu'elle eſt ſuppoſée, il y a eu effectivement un *Jeſus* qui a fait des Miracles, & qui a annoncé aux hommes la Doctrine que les Chrétiens reconnoiſſent

pour

pour Règle; je ne tranſcrirai pas leurs preuves; les Livres, d'où je les tirerois, ſont dans les mains de tout le monde. Puiſque Dieu a voulu autoriſer par des miracles, comme par le ſceau de ſa Toute-puiſſance, les premiers Prédicateurs de l'Evangile, l'idée de ſa Sageſſe & de ſa Bonté nous engage à conclure, qu'il a choiſi, pour l'annoncer, des hommes qui euſſent aſſez de bonne foi & d'attention pour enſeigner aux hommes ce qu'ils avoient appris, ſans l'alterer en quoi que ce ſoit, & que ſi leurs dons naturels n'avoient pas été ſuffiſans pour un tel effet, il les auroit élevés miraculeuſement, au deſſus de leur état naturel, autant qu'il étoit neceſſaire. D'ailleurs les inſtructions qu'ils nous donnent, pour être le fondement de nos Eſperances & la Règle de nos Mœurs, ne ſont point aſſez embarraſſantes, ni aſſez ſubtiles, pour craindre que celui qui en a une fois compris le ſens ſe meprenne en les rapportant, de ſorte que la difference des hypotheſes ſur la maniere de l'inſpiration, ne ſauroit empêcher de conclurre que nous devons prendre les inſtructions des Apôtres pour Règle de nos ſentimens & de notre conduite; c'eſt une concluſion

qui ſe tire de chacune de ces ſuppoſitions & qui coule évidemment de celle-là même qui reſſerre le plus l'inſpiration.

Mais ſommes-nous bien aſſurez que leurs Inſtructions ſoient parvenuës juſques à nous, telles qu'ils les ont données à leurs premiers Diſciples. *Le Canon des Ecritures n'a pas été dreſſé du temps des Apôtres.* Cette difficulté ne peut embarraſſer que des gens qui s'imagineroient que les 27. Livres qui compoſent ce que nous appellons le Nouveau Teſtament, forment tellement l'objet complet de nôtre foi, que s'il nous en manquoit un; elle ſeroit imparfaite & qu'il lui manqueroit une 27. partie. Ce ne ſont pas les Livres, ce ne pas ſont les Verſets & les mots qui fondent nôtre foi, ce ſont les choſes que ces Livres nous apprennent, & on ſeroit Chrétien quand même on ne ſauroit que ce qu'un des Evangeliſtes nous a laiſſé par écrit. *Toutes les Egliſes n'ont pas reçu en même tems ce ſacré Livre*; que conclure de là? Qu'on étoit ſur ſes gardes pour ne ſe tromper point. Or ſi on éxaminoit dans ce tems-là, on ne s'eſt pas trompé ſur des faits, dont l'examen étoit facile, puiſqu'il rouloit ſur des faits contemporains à ceux qui les examinoient.

La

La definition que l'Auteur donne, dès l'entrée de ſon Diſcours, de la Liberté de Penſer, m'avoit fait croire que ce mot ſignifioit chez lui, *le Droit d'examiner avec circonſpection dans la crainte de ſe tromper.* Mais la maniere dont il trouve à propos de raiſonner me découvre qu'il n'a debuté par une ſi ſage définition, que pour s'inſinuer dans l'Eſprit de ſes Lecteurs & s'acquerir leur confiance, pour les tromper plus aiſément. La Liberté de Penſer, de la maniere dont il en uſe, c'eſt une Liberté de Penſer à la legere, de conclure avec précipitation, & d'adopter une opinion ou une autre, ſuivant qu'on la trouve de ſon gout. Quatre lignes qu'on a trouvées dans un ſeul Auteur lui ſuffiſent pour renverſer ce qu'on a cru depuis dix-ſept ſiecles. „ Dans le Chronicon de Vic-„ tor de Tmuis, Auteur très-obſcur, „ on lit que ſous le Conſulat de Meſſala „ & par le commandement de l'Empe-„ reur Anaſtaſe, les ſaints Evangiles ont „ été corrigez & reformez, ſe trouvant „ avoir été écrits par des Evangeliſ-„ tes qui étoient des Idiots.

Tout homme qui ſe croit obligé de ſuivre quelque ordre dans ſes penſées, & quelque Règle dans ſes raiſonnemens, ne

ſauroit manquer de dire : Il faut bien que ce deſſein n'ait pas été executé puiſqu'on n'en trouve nulle part aucune mention au delà de ces quatre mots. Ce n'étoit pas là un projet qui put s'éxecuter en cachette, ni dont l'execution put s'achever en peu de jours. Depuis le Chriſtianiſme établi il ne ſe ſeroit rien fait de plus intereſſant, & le Prince qui l'auroit entrepris pour ſa gloire, ou par principe de conſcience auroit pris plaiſir qu'on en eut conſervé la memoire. Mais non ſeulement ce projet a été fait, de plus il a été executé, quoi qu'on n'en voye aucune trace, il plait à l'Auteur de le ſuppoſer ainſi. Il ne s'arrête pas là ; On forme le deſſein de corriger des fautes de Copiſtes. Donc ſelon lui on a tout refondu, & au lieu des Livres que les Apôtres nous avoient laiſſé nous en avons de tout autres, quoique ſous le même nom. Il me ſemble que je lis des Contes de Fées. Il n'y a donc qu'à ſuppoſer les choſes du monde les plus difficiles & les plus inconcevables & avoir pour ſes ſuppoſitions une indulgence qui aille à faire croire que tout ce qu'on aime à ſuppoſer eſt arrivé tout comme on le ſuppoſe.

V[illegible] aujourd'hui un Ouvrage auquel

quel on s'intereſſe aſſez peu, pour qu'il fut poſſible de le refondre au point d'en donner un tout different à ſa place? Il n'y auroit point d'Evêque, point de Chrétien qui n'eût livré ſon exemplaire pour recevoir en échange celui que les Commiſſaires de l'Empereur auroient fait écrire! Les Verſions auroient été corrigées ſur ce nouvel Original; Les Juifs auroient changé leur texte; Les Ouvrages où les paſſages du Nouveau Teſtament étoient citez, auroient eu les mêmes Correcteurs par toute la Terre; & les Chrétiens de tous les Lieux ſe ſeroient conformez à la volonté d'un Prince qui n'étoit pas leur Maître! Des attentats de cette nature auroient été ſoufferts ſans oppoſition, ni de la part des Peuples, ni de la part des Eccleſiaſtiques, dont le zéle toujours prêt à éclatter, s'allume ſouvent juſques à la fureur pour des Minuties.

Il y a donc toute apparence que le projet de l'Empereur (ſi tant eſt qu'il ait eu lieu) ſe termina à remedier à la négligence des Copiſtes, qui oublioient des lettres ou des mots, qui les deplaçoient quelquefois, & qui ſouvent lioient ce qu'il falloit ſeparer, ou ſeparoient ce qu'il falloit lier, qui, enfin par precipi-

tation ou par ignorance, manquoient à l'Orthographe & quelquefois auſſi à la conſtruction; l'on put prepoſer des Surveillans à ces abus, afin que les Exemplaires trop defectueux ne puſſent avoir aucun debit.

De la negligence des Copiſtes ſont venues ce qu'on appelle les differentes leçons, dont l'Auteur tire encore une matiere de triomphe. Mais quand d'un fait ſi aiſé à éclaircir, on tire une concluſion ſi précipitée, & qui ſuppoſe ſi faux, il faut que je l'avouë, ce n'eſt pas ſimplement manquer aux Règles de la Logique, avec une négligence ſans excuſe, c'eſt manquer à celles de la Bonne Foi, avec une hardieſſe, qui n'eſt preſque pas concevable.

Voici une Concluſion qui eſt la ſuite naturelle & legitime des diverſes leçons & de la varieté des Exemplaires. Nous ne devons faire aucune difficulté de prendre l'Ecriture Sainte pour Règle de notre croyance, puiſque quelque Exemplaire que nous trouvions à propos de choiſir, quand même le hazard ſeul décideroit de ce choix, cet Exemplaire, ainſi choiſi, ſuffiroit pour fonder notre Foi & pour regler nos mœurs, par ſa conformité, à cet égard, avec tous ceux

dont

dont il differe à d'autres, & qui pourroient d'ailleurs être plus corrects. Il n'y a point de varieté de leçons qui puiſſe être fatale; Elles ne roulent point ſur ce qui regle notre conduite & qui fonde nos eſperances. Et il ne faut pas s'en étonner, les choſes ne pouvoient tourner autrement. Les Veritez eſſentielles & dont la foi & l'obſervation nous rendent veritablement Chrétiens & agréables à Dieu, ſont repetées en tant d'endroits, que ſi elles ſont oubliées ou obſcures dans l'un, elles ſe trouvent très-claires dans dix autres. Il n'étoit pas poſſible qu'il ſe gliſſât des fautes à établir tout le contraire, car auroit-il été poſſible qu'un Copiſte ſe trouvât aſſez fou, ou aſſez diſtrait pour écrire qu'il faut haïr ſes ennemis; qu'il ne faut pas invoquer Jeſus-Chriſt; que l'on peut avoir de la complaiſance pour les Idoles, & dérober, pourvû que ce ſoit avec moderation, &c. Il n'y a perſonne à qui de pareilles fautes n'euſſent ſauté aux yeux, & qui ne les eut incontinent corrigées, comme des inadvertences d'un Copiſte qui penſoit à toute autre choſe, ou qui avoit des vûës ſacrileges, mais inutiles autant que ſacrileges. Si le ſavant & laborieux Docteur Mill ſe fût mis en tête de declarer

la guerre au Chriſtianiſme, & de s'ériger en trompette de Libertinage, il auroit pu travailler à cet execrable deſſein avec plus de ſuccès que M. *** au lieu que, dans les ſoins qu'il s'eſt donné, il ſemble, au contraire, n'avoir eu pour but que de deconcerter par avance ſa malice. Si donc ce Savant après avoir paſſé quelques années à comparer les anciens Manuſcrits, eût publié qu'il renonçoit à ſon deſſein, & qu'il en avoit déja aſſez vu pour ſe convaincre qu'il étoit inutile d'en voir davantage, & qu'il y avoit trop de difference entre les exemplaires pour pouvoir compter ſur aucun, & continuer à regarder l'Ecriture Ste. comme une Règle & une Ecôle de pure Vérité; il n'y auroit pas eu moyen de ſe tirer de cette objection, qu'en recuſant ſon témoignage, & en le defiant de le verifier. Mais aujourdhui nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur ces Collections, pour nous convaincre pleinement, que les differentes leçons ſont ſans conſequence. Il eſt édifiant pour la Religion de voir que ceux qui l'abandonnent & qui ſe font un plaiſir de la combattre, abandonnent en même temps la Vertu & foulent aux pieds la bonne foi & la ſincerité, ſans leſquelles il n'y a point de Vertu. Je ne puis

aſſez m'étonner de la hardieſſe avec laquelle l'Auteur que j'éxamine y renonce & prend plaiſir à ſe jouër de ſes Lecteurs.

Il ſemble d'abord que M. ***, ſcandaliſé de l'ambition des Sophiſtes, & indigné de la hardieſſe des Viſionnaires, qui veulent qu'on les en croye ſur leur parole, & ne peuvent ſouffrir qu'on travaille ſoi-même à s'aſſurer de la Vérité, va raſſembler des motifs pour nous maintenir dans le juſte Droit d'examiner & d'éxaminer attentivement. Contradiction de l'Auteur.

Nous ne ſaurions, dit il d'abord, *nous ne ſaurions acquerir trop de connoiſſances, puis qu'à meſure que nous ſerons Savans, nous entendrons mieux l'Ecriture Ste. ce Livre Divin, où Dieu a mis dans une juſte proportion des parties, les objets de toutes les Sciences.* Voila ce qu'il poſe en fait page 13. Mais ce Livre, ajoute-t-il dans la ſuite, *nous eſt parvenu ſi defiguré, que nous ne pouvons plus compter ſur ce que nous y liſons.*

Si l'Ancien & le Nouveau Teſtament nous ſont parvenus ſi defigurés, qu'on ne peut plus compter ſur ce qu'on y lit; à quoi bon étudier les Sciences humaines en vuë de les mieux entendre? Quand on les entendroit, on ne pourroit s'aſſu-

rer ſi on n'entend l'Original, ou ce qu'on a ſubſtitué à ſa place. De la maniere dont il parle dans la page 13. il ſemble que l'Intelligence de l'Ecriture doit être le but de nos Etudes. De la maniere dont il s'exprime ici il conçoit l'Ecriture comme un Livre inutile & ſur lequel on ne peut point compter. Peut-on parler ſi differemment quand on ne ſe fait pas un plaiſir de ſe contredire ? Mais dans les idées de M. *** il en eſt de la Liberté de Penſer, de cette Liberté dont les Droits ſont ſi clairs, qu'on eſt embarraſſé à trouver des preuves qui ne cedent en évidence à ce qu'elles ſont deſtinées à établir. Il en eſt, dis-je, chez lui de cette Liberté comme de la Liberté de Chanter. Aujourd'hui on chante un air à boire, & demain on condamne par ſes chants la debauche; aujourdhui on chantera les Eloges de la Sageſſe, demain on ſollicitera les jeunes gens à la licence. Mais vous vous contredites? Qu'importe? J'uſe de ma Liberté & je penſe ſans me contraindre, ſuivant mon humeur. Telle eſt la Liberté où il nous invite, il ne nous affranchit pas d'un joug pour nous ſoumettre à un autre, la Liberté de Penſer ne reconnoit aucunes Règles; Il ſemble d'abord poſer comme un prin-

cipe

cipe ſacré, qu'il ne faut rien admettre ſans examen. Mais bien tôt après il cite comme des Oracles les paroles de Taylor, qui vont à anéantir la certitude de tout ce que nous pourrions conclurre, ſoit de l'Ecriture, ſoit de la Raiſon; Il tourne en ridicule les Evangeliſtes, les Prophetes, les Docteurs de l'Egliſe, tantôt en les faiſant diſputer ſur des points de Metaphyſique, comme ſur des points, auxquels le Salut eſt attaché, tantôt en les repreſentant aſſez pueriles pour s'imaginer qu'il manque un article eſſentiel à la Religion, parce que les Egliſes manquent de *Buffets* pour y renfermer *les Vaſes qui p. 122.
ſervent à la Communion; & tout cela, afin qu'après avoir accoûtumé ſon Lecteur à rire des Miniſtres de la Religion, il l'amene plus aiſément à ſe moquer de la Religion même. Nous verrons bientôt qu'il ſe jouë également de la Raiſon & qu'il n'en mènage pas plus les lumieres, que ce qu'il avoit d'abord fait ſemblant de regarder comme une Revelation.

Depuis la page 146 juſques à la page 181 je trouve un ſi grand nombre de reflexions ſi juſtes & ſi preciſes, que ne pouvant comprendre qu'un Auteur qui raiſonne ſi bien dans un endroit, faſſe de ſi grands écarts dans un autre, non ſeulement

ment je crains de n'avoir pas bien pris ſa penſée, dans les endroits que je viens de relever, mais je le ſouhaiterois de tout mon cœur, & je lui en ferois toutes les excuſes imaginables. Je relis donc la Section ſeconde, avec une attention nouvelle. Mais tout prevenu que je ſois contre mes propres yeux, il m'eſt impoſſible de ne pas reconnoitre que je vois ce que j'y vois. Il ſemble que cet Auteur eſt ſujet à des paroxiſmes; Il raiſonne juſte quand il ſe trouve d'humeur à penſer attentivement; & il raiſonne à bâtons rompus, lorſqu'il eſt d'humeur à penſer de travers, parce qu'il veut toûjours penſer librement & ne ſuivre d'autre Règle que celle de ne ſe contraindre jamais. Sans ſuppoſer ces inégalitez je ne comprendrois jamais qu'un homme qui, dans la Section III. s'intereſſe au ſalut des hommes, à la pureté de leur Religion & à leur Vertu, travaille dans toute la ſeconde à leur arracher des mains, ſur de legers prétextes, l'Ecriture Ste. comme un Livre ſur lequel on ne peut point compter. Il ſemble encore qu'il ne ſeme par ci par là quelques raiſonnemens utiles, qu'en vuë de ſe menager des partiſans, & de leur fournir des prétextes pour le defendre; ou dans la crainte d'ef-

d'effaroucher ceux de ſes Lecteurs dont le cœur n'eſt pas entierement gâté ; Il s'empare de leur eſtime par intervales, & dès qu'il s'en eſt ſaiſi, il les amene inſenſiblement (car les Lecteurs, qui ſont ſur leur garde, ne ſont pas le plus grand nombre,) à ſes concluſions favorites, avec la même précipitation avec laquelle il y tombe lui-même. Ce n'eſt pas que parmi les raiſonnemens très-ſenſez que renferment ces 34 pages (depuis la 146 juſques à la 181) il n'y ait quelques endroits qu'on ne doit pas lui paſſer aiſément : Tel eſt celui ci.

Qu'on parcoure l'Hiſtoire des Turcs, qu'on examine leur Gouvernement ; je m'aſſure qu'il n'y a perſonne qui du premier coup d'œil ne reconnoiſſe quelle paix & quelle tranquillité leur principe de Tolerance répand dans tout leur Empire. Cette Tolerance eſt fondée ſur un article de leur Alcoran, qui porte que celui-là qui adore Dieu & qui pratique ce qui eſt bon, attire ſans doute ſur lui les benedictions de Dieu, ſoit qu'il ſoit Chrétien ou Juif, ſoit même qu'il ait abandonné ſa Religion pour en embraſſer une autre. Ils ont reglé conſtamment leur conduite ſur ce Principe, & depuis le commencement de leur Empire juſques à preſent, ils ont ſouffert differentes ſortes de Religions & ſur tout celle des Chrétiens, moyennant ſeulement un leger tribut,

quoi qu'ils fussent que ces mêmes Chrétiens regardent leur Prophete comme un Imposteur, & qu'ils extirperoient infailliblement par le fer & le feu, leurs Protecteurs d'à present, si l'Empire étoit entre leurs mains. Enfin la Tolerance & la Charité des Turcs conservent dans leur Empire une tranquillité si parfaite, en comparaison de celle dont jouïssent les Chrétiens que nôtre pieux Evêque Taylor a avoué, qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire que Dieu n'etendît les limites de l'Empire des Turcs; & qu'il ne punît les Chrétiens d'une maniere ou d'autre, à cause de leur entêtement à vouloir disputer sur des Questions inutiles & impossibles à resoudre, & à cause de la haine & des persecutions qu'ils exercent envers leurs Freres, qui devroient leur être aussi chers que leur propre vie, & qu'ils ne peuvent soufrir, parce qu'ils refusent d'acquiescer aux vaines & folles opinions auxquelles ils veulent se soumettre les uns les autres.

Je remarque dans les Déistes une affectation à relever & à mettre en beau la Religion Mahometane: Ne seroit-ce point en vuë de faire disparoitre les avantages que la Religion Chrétienne a sur elle? Certes quand des gens qui se piquent de raisonner & qui, frappez de l'aveuglement & des preventions du reste des hommes, semblent prendre le parti de la droi-

te Raiſon & de l'évidence ; quand des gens, qui font profeſſion, de ces principes, avancent neanmoins, dans des Livres, qu'ils ont eu tout le temps d'examiner, des raiſonnemens très-minces, des reflexions pitoyables, ne donnent-ils pas tout lieu de croire qu'ils ſe ſont du moins laiſſez éblouïr par quelque intérêt ſecret?

Veut-on oppoſer Livre à Livre? L'Evangile contient cent maximes de douceur, de charité, de ſupport, d'éloignement enfin pour la violence, pour une qu'on rencontre dans l'Alcoran. Veut-on oppoſer conduite à conduite ? A l'exception des Chrétiens qui, par le Tribunal de l'Inquiſition, violent ſi hautement les maximes de l'Evangile, de même que celles de l'humanité ; quelle difference dans les maximes des Chrétiens & des Turcs? A entendre l'Auteur vous diriez que la maxime la plus ſacrée des Turcs eſt de ſouffrir toutes les Religions moyennant un leger tribut de ceux qui s'éloignent de la dominante. Mais ſans compter que Mahomet lui-même a étendu ſa domination & ſa Religion par les armes, & en répandant le ſang de ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à ſes Loix, *au lieu que les* premiers Prédicateurs de *l'Evangile n'ont* oppoſé à leurs Perſecu-

teurs

teurs que leur patience & leur propre ſang ; ſans compter qu'encore aujourd'hui les Turcs, animez du même Eſprit que leur Fondateur, ſe font un devoir de Religion de ne faire jamais avec les Chrétiens d'Alliance de Paix, mais de ſe borner à des Trêves, comme s'ils étoient obligez de n'abandonner jamais le deſſein de les detruire ; appellerons-nous un leger tribut le tribut des Enfans qui ſervent à entretenir le Corps des Janiſſaires ? Se borne-t-on à un leger tribut, quand on ne ceſſe de vexer, de piller, de harceler les Chrétiens, & ſur tout les Eccleſiaſtiques ? On ſait que les Patriarches des Grecs ſont depoſez ſuivant le caprice des Grands Viſirs, & decapitez même ſur les plus legers prétextes. Les duretez de l'Inquiſition l'emportent-elles de beaucoup ſur celles dont les Turcs uſent à l'égard des Eſclaves qui, perſeverent dans le Chriſtianiſme ? Enfin M. *** ſe flatte-t-il de ne rencontrer que des Lecteurs qui n'auront jamais lu l'hiſtoire des Turcs, qui ne ſauront point que leurs Prêtres y preſſent la ſoumiſſion aveugle autant & plus que dans aucune Religon du monde, que les Mahometans ſont diviſez en diverſes ſectes *, qu'ils

* Les Sunnis & les Schiïs ſont les plus puiſſantes & les ennemies.

qu'ils ſe haïſſent à la fureur, & qu'il n'y a que la fuite qui puiſſe garentir du dernier ſupplice un homme qui abandonne l'Alcoran pour paſſer à la Religion Chrétienne.

On peut juger de l'eſprit tolerant des Mahometans par ce trait qu'en rapporte Monſr. Carré dans ſon Voiage des Indes Orientales Tom. I. *A Carmicha*, dit-il, *ville aſſez conſiderable de Perſe, j'aſſiſtai à une fête célèbre, qu'ils appellent le Noroux, & qu'ils célèbrent tous les ans le* 10. *de la Lune de Mai. Dès le matin toute la ville eſt en rumeur, & les habitans de la campagne y arrivent de toutes parts, pour honorer la fête. Toutes les ruës ſont pleines de monde; les fenêtres & les toits ne preſentent pas un ſpectacle peu agréable, par une quantité de femmes & d'enfans dont ils ſont remplis. La ceremonie commence par une marche confuſe de toutes ſortes de gens qui rendent étroites les plus grandes ruës. Tout ce monde ſuit une eſpece de biere couverte des plus riches étoffes, parſemée de fleurs & environnée de caſſolettes & de parfums. Cette biere avance lentement, portée ſur les épaules de ſix hommes entierement nuds: mais c'eſt une choſe affreuſe que de les voir tout couverts de ſang qu'ils ſe tirent du corps, à*

coups de couteau, pour honorer MORTUS-ALY. *C'eſt ainſi qu'ils nomment le perſonnage dont ils prétendent célébrer la mort par cette ſanglante tragédie.*

Cependant ils ſont entourez de joueurs d'inſtrumens, qui s'accordans le mieux qu'ils peuvent avec la voix des MOLA *(ce ſont les Prêtres du païs) font un concert lugubre, qui ne met que de l'horreur dans l'eſprit de ceux qui y ſont attention. Cette marche fait quelques tours dans les ruës; enſuite elle ſe rend dans la grande place, où l'on trouve au milieu une tente magnifique deſtinée à recevoir le cercueil d'Haly. Quand y fut placé, les Mola ſe rangerent tout autour, & avec la ſymphonie recommencerent leurs lamentations.*

Cela dure juſqu'à ce que la populace armée de bâtons, de pierres, d'épées mêmes & de ſabres, ſe ſepare en deux corps, comme deux armées qui ſont en preſence, & ſe prepare à donner. Auſſi-tôt la muſique ceſſe, & il n'y a par tout qu'un ſilence religieux qui tient les ſpectateurs dans le reſpect, & dans l'attente du combat. Le plus ancien Mola prend un livre, & lit tout haut la vie d'Haly. On l'écoute tranquillement: mais lorſque ſur la fin il vient à lire, comment Haly pour la defenſe de leur culte a été maſſacré indignement, alors, comme ſi c'étoit

le

le ſignal du combat, les deux partis ſe choquent de furie, & frappent à outrance, avec auſſi peu de menagement que s'ils combattoient contre leurs plus mortels ennemis. Ils aſſomment leurs propres citoiens, leurs amis, leurs parens; ils depeuplent une ville, qui eſt bien aiſe d'être depeuplée, tant la Superſtition a gagné les hommes, & leur a apporté de maux. Après une heure de combat, les Mola le firent ceſſer à grand' peine. Ces enragez étoient acharnés les uns ſur les autres.

Le tumulte étant fini les hommes deſtinez à cet emploi, firent ranger le peuple: & aians ramaſſé tous les corps morts qui étoient couchez ſur la place, ils les apporterent proche de la tente. Il y en avoit un aſſez grand nombre, & la place retentiſſoit des acclamations du peuple, & des louanges que l'on donnoit à ces malheureux qui s'étoient ſacrifiez.

On fit enſuite approcher les parens de ceux dont on avoit reconnu les corps; & l'un des Mola fit un diſcours à leur honneur, comme on en faiſoit dans l'ancienne Grece, à l'honneur des Citoiens qui avoient été tuez en combattant vaillamment. La ſubſtance de ſon diſcours fut, qu'une fin ſi noble étoit le commencement d'une vie glorieuſe & immortelle; que pour ceux qui avoient perdu

leurs proches, ils ne devoient point les regretter ; mais qu'ils devoient ſeulement ſonger à les imiter & à les ſuivre.

Perſonne ne pleuroit dans un ſi grand ſujet de pleurer ; & la force de la ſuperſtition étoit telle, que tout en danſant & pleins de joie, ils emporterent ces cadavres, & les mirent en terre avec des cérémonies qui ne reſſembloient en rien à des funerailles.

On voit par là quels ſoins on ſe donne pour perpetuer l'eſprit de Schiſme chez les Mahometans, pour y renouveller l'animoſité des partis, & les rendre irreconciliables. On ſait d'ailleurs à quel point ils ſe haïſſent. Mais nos Libertins diſſimulent tout cela : aux diviſions des Chrétiens, qui ne ſont ignorées de perſonne ils oppoſent des portraits deguiſez du Mahometiſme & de ſa douceur : il eſt aiſé de voir à quel deſſein : ils comptent que, dès qu'ils auront une fois amené un Chrétien à mettre l'Evangile en parallele avec l'Alcoran & à plus forte raiſon, lors qu'ils l'auront amené à le regarder au deſſous, ce Chrétien ſe trouvera bientôt ſans Religion. Mais qui gagnent-ils par là ? Des gens qui s'impatientent de ſe perdre & n'attendent pour cela que la plus foible occaſion, le plus leger prétexte.

Si on doit tolerer les Athées.

Je viens à l'objection qu'il faudroit donc donner une pleine Liberté aux Athées de répandre leurs ſentimens, de ſcandaliſer & de troubler les ſimples par leurs Sophiſmes & de répandre ainſi dans la Societé des principes qui vont à la bouleverſer entierement.

La troiſiéme Objection que l'on fait, eſt que ſi l'on autoriſe cette Liberté de Penſer, quelques perſonnes pourront s'imaginer être tombez dans l'Athéiſme, qui eſt regardé dans un Gouvernement comme le plus grand de tous les maux. Comme s'il étoit fort ordinaire de trouver des Athées?

1. *Mylord Bacon dit en propres termes, qu'il eſt rare de trouver un Athée de ſpeculation: & pluſieurs Théologiens ſoutiennent qu'il n'y en eut jamais un d'effet. C'eſt donc un fait ſi incertain qu'il peut à bon droit paſſer pour problématique; ainſi on n'a aucune raiſon valable de prendre des meſures pour ſe garentir d'un Monſtre chimerique.*

Mais ſuppoſons que ce Monſtre ſi rare puiſſe ſe trouver, voïons ce que ce pourroit être. David nous en a donné le caractère en ces mots; Le fou a dit en ſon cœur, il n'y a point de Dieu; c'eſt-à-dire qu'il n'y a qu'une Tête creuſe, legere & oiſive qui puiſſe nier l'éxiſtence d'un Dieu. Et M. Hobbes dit, Ceux qui, étans

capables de conſiderer les vaiſſeaux qui ſervent à la génération & à la nourriture, ne remarquent pas qu'ils ont été faits par un Etre plein d'intelligence, pour differentes fins, doivent paſſer eux-mêmes pour des gens deſtituez d'intelligence : à quoi on peut ajouter cette remarque de Mylord Bacon, qu'un peu de Philoſophie tourne un eſprit du côté de l'Athéiſme, mais y devient-il profond ? Il reprend auſſi tôt le parti de la Religion.

A cette objection tirée de la Tolerance qu'on devroit accorder aux *Athées* & de la Liberté de Penſer qu'on devroit leur permettre, l'Auteur auroit pu faire une réponſe déciſive. C'eſt qu'un Athée ne peut point alleguer pour appuyer ſon Droit, & pour juſtifier ſon zele à répandre ſa Doctrine, qu'il s'y trouve obligé par conſcience, puiſque dans le Syſteme des Athées, les mots de *Devoir* & de *Conſcience*, ſont des mots qui ne ſignifient rien, mais comme cette réponſe tourneroit contre les Déiſtes, auſſi bien que contre les Athées, il aime mieux en faire une autre, & dire qu'on n'a point à craindre les Athées, parce qu'ils ſont très-rares, ſi tant eſt qu'il y en puiſſe avoir, mais de peur qu'on aille s'imagi-

ner

ner qu'il parle très-ſerieuſement ; & qu'il panche à avoir de la Religion, il emprunte bientôt les paroles de Hobbes, & ſe couvre de ſon autorité. Or on ſait bien que dans les idées de ce Politique ſi le mot de Dieu ſignifioit quelque choſe, ce n'étoit qu'un Etre qui n'avoit ſoumis l'Homme à aucune Loi ; il cite encore David, quoi qu'il ait averti cidevant qu'on ne peut point compter ſur l'Ecriture, mais de peur que ſon Lecteur ne s'y trompe, & ne croye qu'en effet les Athées ſont extremement rares, & que c'eſt préciſément par là qu'ils ne ſont pas à craindre dans la Societé il adopte d'abord après les paroles de Bacon *que le ſiècle d'Auguſte où l'Athéiſme a eu le plus de partiſans a été un des plus polis* ; grace à Auguſte qui étoit poli naturellement. Mais ſi, dans ce ſiècle-là, avec la politeſſe on avoit eu de la Religion, & ſur tout de ſaines idées ſur la Religion, ſi ſeulement la Philoſophie des *Stoïciens* avoit pris la place de celle des *Epicuriens*, la politeſſe ſe ſeroit ſoutenue, au lieu qu'elle tomba avec Auguſte. L'Empire devint dans la ſuite & dans la Capitale & dans les Provinces un Chaos de monſtres & d'horreurs, ce qui ſouffroit quelque interruption, lors que le Thrône

étoit occupé par des Empereurs qui avoient des idées & des ſentimens de Religion ; mais qui recommençoit toûjours avec les Athées & les Brutaux. L'Athéiſme eſt donc fort éloigné d'être, par lui-même, un Principe de Politeſſe. Un Athée, à proprement parler, n'a aucun principe ; s'il ſe trouve par hazard d'un temperament doux, & qu'il ait aſſez d'eſprit pour comprendre qu'il ira plus ſûrement à ſes fins par la politeſſe, il ſe rendra poli ; mais ſi par un effet d'un temperament oppoſé, ou d'une mauvaiſe éducation, il eſt rude & prend plaiſir à maltraitter les hommes, il ſera feroce, il ſera brutal, il ſera en un mot tout ce à quoi ſon humeur le portera, ſur tout s'il n'a pas aſſez de genie pour bien demêler ſes veritables interêts, ou ſi la Raiſon, qui l'éclairera quelquefois, ne ſe trouve pas chez lui le principe le plus fort & le plus efficace. On n'a pas à craindre des Athées les effets cruels de l'Intolerance, j'en tombe d'accord, pendant qu'ils ſont en petit nombre, & par là reduits à la neceſſité de ſe deguiſer, mais ſi une fois ils devenoient les Maîtres, en vertu de quel principe, je vous prie, regarderoient-ils ſans chagrin des gens qui les regarderoient eux comme les ennemis du

Sou-

Souverain de l'Univers, indignes de vivre par leur mepris pour l'adorable Auteur de leur vie & de toutes les douceurs dont elle eſt accompagnée. On ſent vivement les maux preſens; on connoit dans toute leur étendue ceux qu'on a ſous les yeux: mais on ne ſe forme pas des idées ſi éxactes de ceux qu'on n'apperçoit qu'en éloignement. C'eſt par cette raiſon que de Grands Hommes frappez des triſtes effets de la Superſtition & du Fanatiſme, en ont fait des paralleles avec l'Atheïſme, où ils n'ont pas penſé à faire entrer tout ce que cet opprobre de la Nature humaine a de dangereux. Des gens que vous connoiſſez & que le temps a fait enfin connoitre à toute la Terre, ont abuſé en faveur de l'Athéiſme de ce que de parfaitement honnêtes gens avoient avancé, ſans aucun mauvais deſſein, contre la Superſtition.

Les erreurs par leſquelles un Superſtitieux embrouille ſon Syſteme de Religion, ſont toûjours mêlées de quelques veritez, & ces veritez ſont des principes, dont on peut, ſi on prend bien ſon tems, & ſi on ſait bien les manier, ſe ſervir pour le ramener de ſes erreurs, en ſorte qu'avec le mal l'on trouve, dans l'eſprit même du Superſ-

titieux, des remedes pour le guerir. J'en dis autant du Fanatique quand ſes viſions n'ont pas pour fondement quelque derangement phyſique du Cerveau.

Mais l'Athéiſme, de l'aveu même de l'Auteur, ſuppoſe un renverſement total de la Raiſon, & quand un homme eſt reſolu de ne ſe rendre à quoi que ce ſoit & de prendre ſur toutes choſes le parti de l'incertitude, on ne trouve en lui quoi que ce ſoit par où l'on puiſſe le ſaiſir. Un homme engagé dans le Vice, mais qui ne laiſſe pas d'admettre des principes de Religion, a des momens de calme, dont on peut profiter pour l'engager à renoncer à ſes Vices; ou du moins à en ſuſpendre ou à en moderer le cours, mais ſi un Athée ſe plait dans l'injuſtice & dans la debauche, par où l'engagera-t-on à renoncer à ſes panchans & à ſe faire violence? En quoi peut un Athée faire conſiſter le *Souverain Bien* que dans la *Volupté?* & le *Souverain Mal* que dans la *Douleur?* Or ſuivant la maxime de Ciceron que nôtre Auteur veut bien adopter comme fort juſte (pag. 180.) *Lorſqu'on ne fait point dependre le Souverain Bien de la Vertu & de l'Honnêteté, & qu'au lieu de l'y faire conſiſter on ne le meſure*

que

que par l'Utilité & l'Interêt ; il eſt clair que, ſi l'on veut être d'accord avec ſoi-même, & ſi la bonté du Naturel ne l'emporte quelquefois ſur les Principes, on ne ſauroit être ni bon Ami, ni équitable, ni bienfaiſant ; & qu'il n'eſt pas poſſible de trouver ni force dans celui qui croit que la Douleur eſt le Souverain Mal, ni tempérance dans celui qui fait ſon Souverain Bien de la Volupté.

Reflexion ſur les maximes qu'il propoſe l'Auteur

Mais notre Auteur ſe ſurpaſſe lui-même & obſerve à merveille la Maxime des Rheteurs que le Diſcours doit toûjours prendre de nouvelles forces, lors que pour prouver que tous ceux qui ſont partiſans de la Liberté de Penſer doivent paſſer, conſiderez ſous ce caractère, pour les *perſonnes* les plus vertueuſes qui ſe puiſſent trouver dans le Monde ; il fait une liſte de ceux qui ſe ſont *diſtinguez par la ſolidité de leur Jugement.* Reliſez-la, Monſieur, je vous prie, cette liſte d'un bout à l'autre, vous ſentirez d'abord que c'eſt un *Pot pourri* où l'Auteur s'eſt voulu donner le ridicule plaiſir de raſſembler des *Fables* & des *Veritez* ; des Hommes auſſi oppoſez entr'eux que la Lumiere & les Ténèbres ; des Noms *reſpectables* avec des Noms flêtris, & des Leçons de *Vertu* avec des Principes de licence. Il fait

monter ſur la Scene Socrate, Platon Ariſtote, Epicure, Plutarque, Ciceron, les deux Catons, Seneque, Salomon, les Prophetes, Joſeph, Origene, Minutius Felix, Syneſius, Bacon, Taylor, Tillotſon. Le ſujet que l'Auteur traite a beau être ſerieux, on ne ſauroit lire ce catalogue ſans avoir envie de rire. Il debute par Socrate & le loüe *d'avoir eu ſur la Nature & les Attributs de Dieu des Idées entierement conformes à celles de la Revelation* : & d'où ſait-il que les hommes ont eu une Revelation ? D'où ſait-il ce qu'elle contient ? *Puiſqu'on ne peut faire aucun fond ſur les Livres où on prétend qu'elle ſoit renfermée* (*pag.* 146.) Nouvelle preuve que la Liberté de Penſer eſt dans l'Idée de nôtre Auteur le *Droit de ſe contredire.*

Des Epicuriens. Dans la Liſte de ces grands hommes qui ſe ſont diſtinguez dans tous les ſiècles par la ſolidité de leur jugement, à *Socrate*, il aſſocie *Epicure*, & cependant ſi celui-ci a penſé juſte, Socrate doit paſſer pour un des plus grands Viſionnaires que l'on ait jamais vûs. Quand notre Auteur nage dans les contradictions il nage dans ſon Element. Dans la page 135. *La peine qu'un Eccleſiaſtique s'eſt donnée de traduire en Vers Anglois le Poëme*

de

de Lucrece qui contient le Syſtème d'Epicure, Syſtème, dit-il, complet d'Athéiſme, lui fournit une occaſion de repandre ſur ce Theologien & ſur ſes Confreres les plus affreux ſoupçons. (pag. 134.) Mais dans la page 189. ce même Epicure *a eté reconnu parmi les Savans de tous les ſiècles pour un homme d'une rare Vertu, auſſi bien que pour un grand fauteur de la* LIBERTÉ DE PENSER; parce qu'il eſt un de ces Illuſtres, qui s'étant donné cette Liberté *a excellé en ſolidité de raiſonnemens, propres à conduire à la Vertu.* Mais les Diſciples d'Epicure ſe ſont rendus célèbres par la douceur de leur commerce, par leur politeſſe, & par la conſtance de leurs amitiez. J'avouë que quelques-uns d'entr'eux ſe ſont rendus d'autant plus célèbres par là, que leurs principes y menoient moins: mais *une douceur de temperament*, (Nous venons d'en rapporter le paſſage après Mr.***.) comme le remarque Ciceron, *l'emportoit chez quelques-uns ſur leurs principes.* Quelques Epicuriens, qui ne cherchoient qu'à paſſer mollement leur vie, avoient renoncé aux emplois, & ſans ſe mêler de la République, ſans entrer dans les partis & *dans les diviſions*, vivoient en retraitte *dans de paiſibles amuſemens*: mais pour

les

les Epicuriens qui, ſans être retenus par aucune crainte de la Divinité ni par aucune apprehenſion de l'avenir, ſe laiſſoient aller à leur ambition, & cherchoient leur contentement à s'élever au deſſus des autres, ils remplirent tout de confuſion & deſolerent leur Patrie, & en cela, ils ſuivirent leurs principes & leur humeur, en même tems. Pour ce qui eſt de l'Amitié, elle étoit d'autant plus eſtimée chez les Paiens qu'elle étoit plus rare; car celle qui n'a d'autre fondement que la conformité d'humeur ne ſauroit gueres ſubſiſter, parce que l'humeur change; celle qui n'eſt appuiée que ſur une conformité d'interêt eſt encore plus ſujette à finir. La veritable, la ſolide a pour ſon premier fondement la Vertu, & la Vertu étoit rare chez les Paiens.

La doctrine de l'Evangile conduit à la plus parfaite amitié.

Cependant notre Auteur s'exprime comme ſi elle devoit encore être plus rare parmi de Chrétiens qui prendroient uniquement pour Regle l'Evangile, *où le nom même d'Amitié ne ſe trouve pas ſeulement*. Tout ce qui peut être échappé de mal conçu à quelque Auteur, le nôtre s'en ſaiſit avec empreſſement, comme d'un Threſor, dès qu'il peut ſervir à donner atteinte à la Religion. Rien n'eſt plus incon-

que les paroles de Taylor pag. 191.

L'au-

L'attachement qu'Epicure avoit pour l'Amitié devroit nous inſpirer pour lui infiniment plus d'eſtime que Ciceron n'en avoit; puiſqu'il nous depeint ſi bien une ſi admirable vertu, à la pratique de laquelle nous ne nous trouvons cependant engagez par aucune Loi de notre ſainte Religion. En effet l'Evêque Taylor obſerve fort bien, dans le Traité qu'il en fait, que le terme d'Amitié, dans le ſens qu'on le prend ordinairement, ne ſe trouve ſeulement pas dans tout le Nouveau Teſtament, & que notre Religion ne nous preſcrit rien touchant cette Vertu. Ceci vous ſurprendra, dit ce Prelat; Mais liſez le Nouveau Teſtament, & ſuſpendez votre étonnement, juſqu'à ce que vous l'ayiez lû. Il eſt vrai, qu'il eſt fait mention d'Amitié avec le Monde, & elle y eſt traitée d'Inimitié avec Dieu; mais le mot ne s'y trouve nulle autre part, ni en ce ſens, ni en un autre. On y parle ſouvent d'Amis; mais ſous ce nom on entend nos connoiſſances, nos parens, les alliez de notre famille, ou ceux qui ont du rapport à notre Secte. Il y eſt touché quelque choſe de Societé, ou d'Honnêteté, ce qui ne marque qu'une expreſſion de tendreſſe, & de civilité, un engagement de bienfaits, ou de devoirs, de ſervice, ou de ſoumiſſion. De ſorte que je crois avoir raiſon d'aſſurer que le mot d'Ami n'a point d'autre uſage dans les Evangiles, les Epitres, ou Ac-

tes des Apôtres, que pour signifier ces differentes Relations.

Rien n'est plus inconsideré que ces paroles, & rien n'est plus injuste que l'usage qu'en prétend faire notre Auteur, comme si on trouvoit avec éclat chez les Epicuriens mêmes ce dont on ne remarque pas seulement une trace dans la foi des Chrétiens. Rien au monde n'est plus faux. On doit au contraire dire; *la Loi de l'Evangile*, est *la Loi de la plus parfaite Amitié*. Que l'on forme son cœur sur ses preceptes, & l'Amitié la plus intime, que les Philosophes bornoient à deux ou trois personnes, s'étendra à des milliers. Les premiers Chrétiens, qui observoient plus exactement cette Loi, n'é-
Act. 4. 32 toient *qu'un Cœur & qu'une ame*, quoiqu'ils fussent déja une grande *multitude*; Aucun d'eux ne regardoit comme sien ce qu'il avoit hérité de ses Peres, ou qu'il avoit gagné par son travail; Chacun consideroit son Capital & ses Revenus comme le bien de la Societé. Ils prenoient
Act. 2. 6 ensemble leurs repas *avec joye & avec simplicité de cœur*, non pas en se faisant une fête comme les Epicuriens, de se moquer de la Divinité & de ceux qui la servent, mais en adorant le Dieu de l'Univers. L'Amitié, qui les lioit, ils la

fondoient ſur ce *Rocher des ſiecles. Je ne vous appelle plus mes ſerviteurs, je vous appelle mes Amis : A ce caractere je vous reconnoitrai pour miens ſi vous vous aimez les uns les autres comme je vous ai aimez :* & juſques où veut-il qu'on la pouſſe cette affection qu'il exige ? Juſqu'à être prêt de *donner ſa vie les uns pour les autres.* Jean

La parfaite union eſt tellement le but de l'Evangile que Jeſus-Chriſt exprime ainſi le plus ardent de ſes vœux: *Pere, mon deſir eſt que comme je ſuis en toi & toi en moi, eux auſſi ſoient un en nous.* Par tout les Chrétiens ſont avertis, qu'ils ne compoſent qu'*un ſeul Corps*, dont Jeſus-Chriſt eſt le *Chef.* Le nom de *Freres* eſt leur nom commun, *l'amour fraternel* leur caractere, *la Dilection* la premiere des Vertus, au deſſus de *la Foi*, au deſſus de *l'Eſpérance : Aimez & vous avez accompli la Loi.* Il faut aimer ſes freres *d'œuvres & de verité, Qui n'aime pas ſon frere, n'eſt pas de Dieu, il eſt du Diable. C'eſt le commandement Ancien. C'eſt le commandement Nouveau.* C'eſt celui que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ne peuvent jamais aſſez réïterer. Jeſus-Chriſt lui-même donne, dans ſon affection pour St. Jean, un exemple de ces attachemens de tendreſſe & de diſtinction. Il le conſi- 1 Cor. Jean II 18. Ibid. v.

dere tellement comme un autre soi-même qu'en mourant il dit à la bienheu-
17. reuse Vierge, *Femme, voilà ton Fils.* Voyez avec quel épanchement de cœur St. Paul rend graces à Dieu de ce qu'il lui a con-
12 servé Epaphrodite. Quelle tendresse de sentimens ne marque-t-il pas pour Timothée? Les salutations, par où il finit les Epitres, où il vient de traiter des sujets de la derniere importance, ne prouvent-elles pas ces attachemens d'amitié pour les personnes dont il fait une mention particuliere? Enfin les *Agapes* des premiers Chrétiens ont été célèbres, par *l'union du cœur* qui en étoit le principe & par la *pureté* qui les accompagnoit. Après cela ne m'est-il pas permis de trancher le mot, & de dire qu'il faut être marqué au coin de la plus excessive effronterie, pour oser diffamer l'Evangile & le mettre au dessous de la doctrine d'Epicure, sous pretexte que l'on n'y trouve point ce, precisément qu'on y trouve le plus, & qui fait au contraire son plus brillant caractère. *Sous le nom d'Amis*, ou sous des noms synonymes, quand ils se trouvent dans l'Evangile, *il ne faut entendre que des gens qui ont du rapport à notre Secte.* Peut-on parler ainsi? La Parabole du Samaritain n'enseigne-t-elle pas tout le

con-

contraire? *Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, que faites-vous qui ne ſoit pratiqué par les Payens & par les Peagers?* Eſt ce par un eſprit de parti que St. Paul exprime en termes ſi forts ſon affection pour les Juifs? C'eſt preciſément chez les Epicuriens que l'Amitié n'étoit qu'un effet de parti, l'eſprit de Secte les uniſſoit. Rom.

Peut-on de bonne foi regarder l'union des Chrétiens comme l'effet d'un Eſprit de parti, & l'oppoſer à la douceur des Epicuriens & à la pure & genereuſe amitié qui les lioit enſemble, après ce que Ciceron Philoſophe Academicien & très moderé, qui d'ailleurs comptoit parmi ſes amis beaucoup d'Epicuriens nous apprend ſur l'humeur d'Epicure leur chef?

„ Il avoit, *dit-il*, traité Ariſtote avec beau-
„ coup d'indignité, il s'étoit honteu-
„ ſement emporté contre Phedon. Par-
„ ce que Timocrate s'étoit tant ſoit peu
„ éloigné de ſes ſentimens, il l'avoit de-
„ chiré dans des volumes entiers, tout
„ frere qu'il fut de Metrodore ſon meil-
„ leur ami. Il avoit enfin paru ſans re-
„ connoiſſance pour Democrite dont il
„ avoit adopté la Philoſophie.

Cum Epicurus contumeliosissime Aristotelem vexarit, Phædoni Socratico turpissimè maledixit, Metrodori sodalis sui fratrem

Timocratem, quia neſcio quid in Philoſophia diſſentiret, totis voluminibus conciderit, in Democritum ipſum, quem ſecutus eſt, fuerit ingratus. Cic. de Nat. Deorum.

Mais l'Auteur, pour faire uſage de la Liberté de Penſer, ſe plait à entaſſer des extravagances, il nous donne Epicure comme un de ces Modeles Illuſtres qui, par la Liberté de Penſer à laquelle ils ſe ſont élevez, ſont parvenus à raiſonner ſolidement, & nous invite par leur exemple à penſer auſſi librement qu'eux, afin de parvenir à raiſonner auſſi juſte.

Quel modele qu'Epicure! quelle Autorité que la ſienne! puiſque ſon ſentiment ſur le ſouverain Bien, ſentiment dont il fait le principe de ſa Morale, renverſe de fonds en comble la Vertu, comme Ciceron le demontre, & comme l'Auteur en louant cette concluſion de Ciceron ſemble le reconnoitre.

Voici encore un des raiſonnemens par où Epicure combat le ſentiment des Stoïciens qui attribuoient la diſpoſition de l'Univers à une Puiſſance Suprême. Quels leviers ne lui auroit il pas fallu pour ſoulever ces poids immenſes, quelles machines pour mettre en mouvement & pour ranger dans leur juſte place, tant de maſſes énormes? Quels crocs, quels

fers

fers aſſez puiſſans pour les lire &c. La Divinité n'auroit pu faire ce dont les Mexicains ſont venus à bout, de bâtir ſans fer & ſans machines. Pourvû qu'on ſe declare contre Dieu, ou contre ſa Providence, c'eſt aſſez pour paſſer pour un Grand homme, dans l'eſprit des Libertins. Si on leur demande d'où vient qu'ils s'élevent avec tant de hardieſſe & d'opiniâtreté contre des Sentimens reçus de tout le reſte des hommes? C'eſt, répondent-ils, que nous ne pouvons nous rendre qu'à la plus parfaite évidence. Mais les obſcuritez impenetrables de Spinoſa, & les impertinences des Epicuriens plus ſemblables à des rêves qu'à des raiſonnemens ſerieux, ne les rebuttent point. Ces grands hommes ſont les ſeuls qui ayent ſû ſe ſervir de leurs yeux. C'eſt de cette maniere qu'Epicure, en ſe donnant la liberté de penſer, eſt venu à bout de raiſonner ſolidement. Prenons-le pour exemple: Mr. *** nous l'ordonne; Penſons comme Epicure, afin de penſer comme cet Auteur.

Pour mettre plus de bigarrure dans ſa Liſte, après avoir aſſocié *Epicure* à *Socrate* & à *Platon*, à *Epicure* il joint SENEQUE & PLUTARQUE, de tous les Philoſophes les plus oppoſez aux E-

picuriens. Mais Plutarque lui fournit de beaux traits contre la Superstition, & les Déistes se flattent qu'à force de rendre odieuse la Superstition par rapport à l'Athéïsme, ils accoûtumeront peu à peu les esprits à regarder d'un œil favorable les Athées leurs Confreres.

De Ciceron. Il trouve aussi à propos de mettre Ciceron dans sa Liste, mais de peur de faire tort à ce grand homme & de nuire à son dessein, par des autoritez qui appuieroient quelque article de Religion, il prend grand soin de nous apprendre que la Liberté de Penser avoit abouti chez Ciceron à ne penser rien; & en particulier il s'applique à desabuser ceux qui, en lisant ses Ouvrages, auroient pu croire que ce célèbre Orateur esperoit l'Immortalité de l'Ame, *Il ne la croioit point*, dit M. *** Qu'on ne lui fasse point ce tort. Voici encore un endroit où il ne se fait point scrupule de manquer à la bonne foi, Ciceron croyoit l'Immortalité de l'Ame autant que qui que ce soit. Il ne croioit pas que nous pussions être assurez d'aucune vérité, parfaitement & sans aucun melange de doute, mais il ne mettoit pas toutes les opinions au même rang, & les unes lui paroissoient beaucoup plus vraisemblables que les autres. C'est ainsi

qu'il

qu'il mettoit la Philoſophie des Stoiciens fort au deſſus de celle d'Epicure, pour laquelle il ne pouvoit s'empêcher de marquer du mépris & de l'indignation. Il regardoit de même le ſentiment de *l'Immortalité de l'Ame*, comme beaucoup plus vraiſemblable que le ſentiment oppoſé; &, bien different de nos Déiſtes, il declaroit ſans detours, qu'il aimeroit mieux errer ſur ce point avec *Socrate* & *Platon*, que de penſer vrai avec tout le reſte des Philoſophes. Il ne faut pas douter qu'une pleine certitude ſur ce ſujet ne l'eût rendu plus ſage & plus vertueux. Mais l'Auteur, avec ſa juſteſſe ordinaire s'efforce de nous preſenter comme un des plus beaux endroits de Ciceron, & un des plus excellens effets de ſa Liberté de Penſer, preciſément ce qu'il y a en lui de plus defectueux, & vraiſemblablement la cauſe de toutes les fautes qu'on peut lui reprocher.

Ciceron aimoit la Philoſophie, mais il aimoit encore plus les Grandeurs, il avoit de la *Sageſſe*, mais il avoit encore plus d'*Ambition*. Les ſoins de la République, ſes Intrigues de Rome, l'application à s'y faire un parti rempliſſoient la plus grande partie de ſon temps & de ſon attention, il ne lui en reſtoit

que pour effleurer les Sciences. Il ne faut donc pas s'étonner ſi, dans un tems où la Philoſophie étoit beaucoup plus obſcure qu'aujourd'hui, & où les routes qui conduiſent à la certitude, par un examen bien reglé, étoient moins connues qu'elles ne le ſont, il ne faut pas s'étonner ſi dans ce tems-là, Ciceron, qui n'avoit eu le loiſir que de parcourir les ſentimens des Philoſophes, avoit pris le parti de demeurer en ſuſpens ; il ne vouloit pas ſe déterminer à la légère, & il ne pouvoit pas ſe donner tout entier au ſoin d'examiner. Cette maniere de philoſopher s'accommodoit encore tout-à-fait à ſon genie, de même qu'à la route qu'il s'étoit faite pour parvenir aux Dignitez. Un Orateur qui veut toûjours être prêt à plaider toute ſorte de cauſes, ſuivant les divers interêts qui l'y engageront, comprend qu'il lui eſt avantageux de s'accoûtumer à ſoûtenir *le pour & le contre*, & à donner des tours également éblouïſſans aux opinions les plus oppoſées.

Mais, comme je viens de le dire, ce fut là un grand foible dans Ciceron, ſa Vertu ſe ſentit du defaut de ſes Lumieres, elle chancela de même : Son cœur *fut irreſolu* comme ſon Eſprit ; & ce même

me Ciceron, qu'on admire comme un des plus grands hommes, quand il parle en Philoſophe, on ne peut s'empêcher de le mepriſer, comme un petit genie, quand il ſe peint dans ſes Lettres au naturel; incapable de prendre un parti, toûjours accablé de difficultez, dont il ne ſait point ſe tirer, toûjours dans les allarmes, & en proye aux fraieurs. Imitons donc Ciceron dans ſes incertitudes à la ſollicitation de Monſr.***, afin de devenir comme lui flottans dans la Vertu.

Voici de quelle maniere Ciceron penſoit ſur l'immortalité de l'ame & comme il en parle, ſous le nom de Caton, qui eſt auſſi un de ceux que Monſr.*** nous propoſe pour modele. C'eſt dans ſon Livre de la Vieilleſſe.

„ Rien ne peut m'empêcher de vous di-
„ re ce qu'il me ſemble de la mort; & que
„ je croi voir d'autant mieux, que j'en ſuis
„ plus proche.

„ Je ſuis perſuadé que vos Peres, ces illus-
„ tres Perſonnages, que j'ai tant aimez, n'ont
„ point ceſſé de vivre quoi qu'ils aient paſſé
„ par la mort; & qu'ils ſont toûjours vivans
„ de cette ſorte de vie qui ſeule mérite d'être
„ appellée de ce nom-là. Car tant que nous
„ ſommes dans les liens du corps, nous

„ y ſommes comme des forçats à la chaîne;
„ puiſque notre ame eſt quelque choſe de di-
„ vin, qui du ciel, comme du lieu de ſon ori-
„ gine, eſt jettée & comme abimée dans cette
„ baſſe region de la terre qui eſt un lieu
„ d'exil & de ſupplice, pour une ſubſtance
„ celeſte & éternelle de ſa nature. Mais je
„ croi que ſi les Dieux ont engagé nos ames
„ dans nos corps, c'eſt afin que ce grand Ou-
„ vrage de l'Univers eut ſes ſpectateurs, qui
„ admiraſſent le bel ordre de la Nature, &
„ le cours ſi reglé des Corps celeſtes; & qui
„ l'exprimaſſent en quelque ſorte par le re-
„ glement & l'uniformité de leur vie.

„ Et ce n'eſt pas ſeulement le raiſonnement
„ & la meditation qui m'ont imprimé ce ſen-
„ timent; mais encore l'autorité de tout ce
„ qu'il y a eu de plus grands Philoſophes. Car
„ ne ſavons-nous pas que c'eſt ce qu'en ont
„ penſé Pythagore & ſes Diſciples; & que ces
„ Philoſophes, que nous pouvons appeller
„ nos compatriotes, & à qui on a donné dès
„ les premiers tems le nom de PHILOSOPHES
„ ITALIQUES, n'ont jamais douté que nos
„ Ames ne fuſſent des portions de cette In-
„ telligence univerſelle que nous appellons
„ Dieu.

„ C'eſt ce que m'a encore fait compren-
„ dre l'excellent diſcours de l'immortalité
„ de l'ame, que fit le dernier jour de ſa
vie,

vie, celui que l'oracle même d'Apollon „ a declaré le plus ſage de tous les hommes. „

Enfin quand je vois ce qu'il y a d'activité „ dans nos eſprits, de memoire du paſſé, „ de prevoiance de l'avenir; quand je conſidere tant d'art, de ſciences, & de „ decouvertes où ils ſont parvenus, je croi, „ & je ſuis pleinement perſuadé, qu'une „ Nature qui a en ſoi le fond de tant de „ grandes choſes ne ſauroit être mortelle. „

Je voi d'ailleurs que l'eſprit étant dans „ un mouvement perpetuel, & n'aiant „ point d'autre principe de ce mouvement „ que lui-même, ce mouvement ne finira „ point; puiſque l'eſprit qui ſe le donne, „ ne s'abandonnera pas lui-même. „

Je vois encore que l'Eſprit eſt quelque „ choſe de ſimple, ſans mélange d'aucune „ ſubſtance d'une nature differente de la „ ſienne, & qu'il eſt par conſequent quelque choſe d'indiviſible: or ce qui eſt indiviſible ne ſauroit perir. „

Quant à l'origine éternelle des ames, „ je ne vois pas qu'on en puiſſe douter, „ s'il eſt vrai que les hommes viennent au „ Monde munis d'un grand nombre de „ connoiſſances. Or une grande marque „ que cela eſt ainſi, c'eſt la facilité & la „ promptitude avec laquelle les enfans ap- „

prend-

„prennent des Arts très-difficiles ; & où „il y a une infinité de choſes à compren„dre : ce qui donne lieu de croire qu'el„les ne leur ſont pas nouvelles, & qu'en „les leur apprenant on ne fait que leur en „rappeller la memoire. C'eſt ce que nous „apprend notre bon ami Platon.

„ Je puis ajouter, à ce que je viens de „dire, le diſcours que le premier Cyrus „fit à ſes enfans ſur le point de mourir, & „qui eſt rapporté par Xenophon.

„ Gardez-vous bien de croire, mes „chers enfans, leur dit-il, que je ne ſois „ plus rien, ou que je ne ſois nulle part, „ quand je vous aurai quittez. Car dans „ le tems même que j'étois avec vous, vous „ ne voyiez point mon eſprit : mais ce que „ vous me voyiez faire vous faiſoit penſer „ qu'il y en avoit un dans mon corps. Ne „ doutez donc point que cet eſprit ne ſub„ſiſte, après même qu'il en ſera ſeparé, „ quoi qu'il ne ſe marque plus par aucune „ action. Car rendroit-on aux grands „ hommes les honneurs qu'on leur rend „ après leur mort, ſi leur eſprit étoit ſans „ aucune action qui put en faire durer „ la memoire. Pour moi, je n'ai jamais „ pû me perſuader, que nos eſprits ne vi„vent qu'autant qu'ils ſont dans nos corps, „ & qu'ils meurent quand ils en ſortent ;

ni qu'ils demeurent depourvûs d'intel- »
ligence & de ſageſſe, lors qu'ils ſont de- »
tachez d'un corps qui n'a par lui-même »
ni ſens ni raiſon. Je crois au contraire »
que quand l'eſprit degagé de la matiere »
ſe trouve dans toute la pureté, & toute »
la ſimplicité de ſa nature, c'eſt alors, »
qu'il a le plus de lumiere & de ſa- »
geſſe. »

A la mort on voit ce que deviennent »
les parties dont nos corps ſont com- »
poſez; & elles retournent d'où elles ont »
été tirées. Mais l'eſprit qui eſt d'une »
autre nature, ne ſe voit, ni quand il »
eſt dans le corps, ni quand il en ſort. »

Rien n'eſt plus ſemblable à la mort »
que le ſommeil. Or c'eſt pendant le »
ſommeil que l'eſprit fait le mieux voir »
qu'il eſt quelque choſe de divin. Car »
c'eſt alors qu'étant moins occupé du corps, »
il perce dans l'avenir, & y decouvre une in- »
finité de choſes. Que ſera-ce donc quand »
il en ſera entierement degagé ? »

Cela étant donc ainſi, il eſt de votre devoir, »
de m'honorer comme un Dieu après ma »
mort. Mais quand l'eſprit mourroit avec le »
corps, toûjours le reſpect que vous devez »
aux Dieux, qui gouvernent l'Univers, & qui »
le tiennent dans un ſi bel ordre, devroit-il »
vous obliger de conſerver des ſentimens de »

tendreſſe

„ tendreſſe & de veneration pour ma me-
„ moire.

„ Voila ce que diſoit Cyrus ſur le point de
„ mourir. Mais ſi vous le voulez bien, re-
„ venons de chez les étrangers à ce que nous
„ trouvons parmi nous.

„ Jamais on ne me perſuadera, que ni vo-
„ tre Pere, Paul Æmile, ni vos deux aieux,
„ Paul & Scipion l'Afriquain, ni le pere de
„ celui-ci, ni ſon Oncle, ni tant d'autres
„ grands hommes, dont il n'eſt pas beſoin de
„ faire le denombrement, euſſent entrepris
„ tant de grandes choſes, dont la poſterité
„ conſerveroit la memoire, s'ils n'euſſent vû
„ clairement, que l'avenir même le plus éloi-
„ gné ne les regardoit pas moins que le pre-
„ ſent.

„ Et pour me vanter auſſi à mon tour, ſelon
„ la coutume des vieillards, croiez-vous que
„ j'euſſe travaillé jour & nuit comme j'ai fait,
„ & à la guerre & dans l'interieur de la Re-
„ publique, ſi la gloire de mes travaux eût
„ dû finir avec ma vie? N'aurois-je pas ſans
„ comparaiſon mieux fait de la paſſer dans le
„ repos, ſans m'embarraſſer d'aucune ſorte
„ d'affaire? Mais mon ame, s'élevant en quel-
„ que ſorte au deſſus du tems que j'avois à vi-
„ vre, a toûjours porté ſes vuës juſques à la
„ poſterité, & j'ai toûjours compté que ce ſe-
„ *roit après* la fin de cette vie mortelle que je

ſerois

ſerois le plus vivant. C'eſt ainſi que tous „ les grands hommes comptent ; & ſi l'ame „ n'étoit immortelle, ils ne feroient pas tant „ d'efforts pour arriver à l'immortalité. „

Mais de plus, d'où vient que les plus „ ſages ſont ceux qui prennent la mort le „ plus en gré ; & que plus on eſt depourvû „ de ſageſſe, plus on eſt fâché de mourir ? „ N'eſt-ce pas que plus l'eſprit a d'étenduë „ & de lumiere, plus il voit clairement que „ la mort n'eſt qu'un paſſage à quelque „ choſe de meilleur, & que moins il en a „ moins il le voit ? Pour moi je brûle d'ar- „ deur de me rejoindre à vos peres, pour „ qui j'ai eu tant d'amour & de venera- „ tion ; & non ſeulement à ces grands hom- „ mes que j'ai connus, mais à ceux même „ dont j'ai entendu parler, & dont j'ai lu „ ou écrit moi-même les actions. Je vais „ donc vers eux avec tant de joie, qu'on „ auroit peine à me retenir, & on ne me „ feroit pas plaiſir de me refondre, com- „ me Pelias, pour me renouveller & me „ faire recommencer à vivre. Non, quand „ quelque Dieu voudroit me faire revenir „ à l'enfance, & me remettre au berceau, „ pour recommencer une nouvelle vie, je „ m'y oppoſerois de tout mon pouvoir ; „ & du bout de la carriere, où je ſuis, je „ ne voudrois pas qu'on me remît au com- „ *mencement.*

Car

„ Car qu'y a-t-il d'agréable dans la vie, „ & de combien de peines & de maux eſt- „ elle traverſée ? Mais pour ne me pas „ arrêter à en deplorer les miſeres, com- „ me ont fait tant de gens, & même des „ plus habiles ; quelque agréable que fut „ la vie, on vient enfin à s'en raſſaſier, „ comme de toute autre choſe ; & il y a „ un point où l'on peut dire *c'eſt aſſez*. J'ai „ d'autant plus de droit de parler ainſi, „ que j'ai vécu d'une maniere, à ne me pas „ repentir d'être venu au monde. J'en „ ſors donc comme d'une hôtellerie, & „ non pas comme de ma propre maiſon. „ Car la Nature ne nous a mis au monde „ que comme dans un lieu de paſſage, & „ non pas comme dans une demeure ar- „ rêtée.

„ O ! heureux jour, que celui où je ſor- „ tirai de cette foule impure & corrompuë, „ pour me rejoindre à cette divine & heu- „ reuſe troupe de grandes ames, qui ont „ quitté la terre avant moi ! J'y trouve- „ rai, non ſeulement ces grands hommes „ dont j'ai parlé ; mais encore, mon cher „ Caton, que je puis dire avoir été un des „ meilleurs hommes, du meilleur naturel, „ & des plus fideles à ſes devoirs qu'on „ ait jamais vû. J'ai mis ſon corps ſur le „ bucher, au lieu qu'il auroit dû y mettre

le mien. Mais ſon ame ne m'a point quitté ; & ſans me perdre de vuë, il n'a fait que me devancer, dans un païs où il voyoit que je le rejoindrois bien-tôt.

Dans la premiere des Queſtions Tuſculanes qui roule ſur le mépris de la mort, il raporte encore ſur le même pied & pouſſe plus loin les preuves qu'il apporte de l'immortalité, il fait remarquer que c'eſt l'ame qui voit, qui entend, qui raſſemble en elle tout ce que nous attribuons à divers Sens. Il montre que ſon origine ne peut être terreſtre, il exhorte à en ſentir l'excellence & prétend que c'eſt là l'eſprit du précepte *Connois-toi toi-même.* Il conclut enfin qu'après la mort, nous ſerons des Dieux nous-mêmes, ou du moins nous vivrons éternellement avec eux.

De Seneque & de Stoïciens

Après *Ciceron* on met *Seneque* ſur le Théatre ; *Seneque* ſi *grand zelateur de la Liberté de Penſer, & qui en a ſû faire un ſi bon uſage qu'il mérite d'être propoſé aux Chrétiens pour Modele. Tout Religieux qu'il fut*, il ne laiſſoit pas de nier l'immortalité de l'Ame, & par ſa Liberté de Penſer il étoit parvenu à aimer ſi peu la Divinité qu'il étoit ravi de confondre par la mortalité de l'Ame ſon ſort avec celui des Animaux Brutes, pour n'avoir ja-

mais de commerce avec elle. L'Auteur continue ici dans ſa bonne foi & par là fait honneur à la Religion qu'il combat, à laquelle il eſt glorieux d'avoir de tels
206. ennemis. *Seneque croyoit*, dit-il, *comme le reſte des Stoiciens la Mortalité de l'Ame.* Qui eſt-ce qui en liſant ces paroles, & comptant, dans une matiere de fait, ſur la bonne foi d'un Auteur, qui prétend que la Vertu eſt la fidelle compagne de la Liberté de Penſer, n'attribue aux Stoïciens d'avoir cru, que tout meurt avec le corps, dans l'Homme comme dans la Bête. C'étoit pourtant tout le contraire, les Stoïciens, à la verité, n'avoient pas une idée bien nette de l'Ame, non plus que les autres Philoſophes, mais ils ſoutenoient, ſans detour, qu'elle ne periſſoit point avec le Corps, ils ne s'exprimoient pas toûjours de la même maniere ſur ſon état à venir. Tantôt ils diſoient qu'elle ſe réuniroit à la Divinité, dont ils la concevoient une partie, & comme une étincelle; tantôt ils ſuppoſoient qu'après une très-longue durée, elle ſubiroit, comme le reſte des Parties de l'Univers, un renouvellement, & paſſeroit par des transformations.

Lorſque Seneque s'attache à prouver qu'il ne faut pas craindre la Mort, &

qu'on ne doit pas pleurer ceux qui ont perdu la vie, jamais il ne poſe en fait que l'Ame eſt morte avec le Corps, & toutes les fois qu'il raiſonne ſur cette ſuppoſition, il en fait toûjours un membre d'une Propoſition alternative, dont l'Immortalité de l'Ame eſt l'autre partie. Ou l'Ame eſt morte ou elle vit. Si elle eſt morte, pourquoi pleurez-vous celui qui n'eſt pas mal ? vous n'avez non plus de ſujet de pleurer celui qui ne vit plus, que vous n'en aviez, quand il ne vivoit pas encore. Mais après avoir raiſonné ſur cette ſuppoſition, il reprend l'autre, & c'eſt celle ſur laquelle il s'étend ; & qu'il travaille à ſe perſuader & à perſuader aux autres.

Pourquoi courir au ſepulchre de votre fils, dit il à Marcia? *Les Os & les cendres qu'il renferme, ne ſont non plus des parties & des debris de ce Fils que vous pleurez, que les habits dont il couvroit autrefois ſon corps. Il n'a rien laiſſé ſur la Terre, mais après s'être quelque peu arrêté dans des Regions Superieures, pour s'y purifier de ce qui pouvoit lui reſter encore de vices & de foibleſſes, il a paſſé tout entier au ſejour des Ames bienheureuſes, où une Troupe Sacrée l'a reçu.*

Je ſuis perſuadé, dit-il, dans ſa Lettre

80. *que l'Ame de Scipion eſt retournée dans le Ciel, d'où elle étoit venue, non pas à cauſe de ſa Valeur, mais à cauſe de ſa Moderation & de ſa pieté.* Et dans la Lettre 32. *O quand-verrez-vous le* TEMPS, *où vous ſaurez que le* TEMPS, *ne vous regarde plus & que dans une tranquillité profonde vous joüirez parfaitement de vous-même !*

Je pourrois rapporter cent citations de cette force, & ſi les Stoïciens n'ont pas donné dans les fables des demeures ſouterraines & des Ombres errantes, c'eſt qu'ils ne vouloient rien mêler de fabuleux au dogme important de l'Immortalité de l'Ame.

Plus j'y penſe, plus je m'étonne de la hardieſſe avec laquelle on attribue aux Stoïciens d'avoir cru & d'avoir enſeigné la mortalité de l'Ame. *Antonin* eſt traduit & eſt dans les mains de tout le monde. *Epictete* le ſera bientôt tout entier, & dès qu'on le lira il reſtera auſſi peu de doute ſur ſa croiance que ſur ſa Vertu. Voici l'Idée qu'il ſe fait de la Mort. *Mon Capitaine*, dit-il, *fait ſonner la retraite. Je me retire en chantant ſes louanges, je ſuis venu quand il l'a commandé; je m'en vais quand il l'ordonne, je ſerai ce qu'il lui plaira*, bien aſſuré qu'il connoit & qu'il

qu'il veut ce qui me convient beaucoup mieux que moi-même.

L'Auteur de la Liberté de Penſer, à force de ſe jouer de ſon Lecteur, dans les citations qu'il vient de lui mettre ſous les yeux, eſpere qu'il l'aura diſpoſé à ſouffrir, qu'il ſe joue enfin de ce qu'il y a de plus ſacré. SALOMON dont nous reſpectons les Ouvrages, comme une partie de la Règle de notre Foi & de nos Mœurs, s'il vivoit aujourd'hui, & qu'il parlât, comme il parle dans les Livres, qui portent encore ſon nom, *il donneroit contre lui de ſi violens ſoupçons d'Athéiſme & il fourniroit*, dans ſes diſcours, *des preuves ſi convaincantes à ſes Accuſateurs qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de ſe tirer d'affaires qu'en les adouciſſant par d'exceſſives Liberalitez*, c'eſt-à-dire que les Livres de Salomon, où nous croions que la Religion eſt renfermée, ſont une Ecole d'Athéiſme. *Crains Dieu & garde ſes commandemens.* Que ſignifie cela ? C'eſt le langage d'un Athée. Ne voiez-vous pas, par l'Ouvrage même de M. ***, que ces excellens hommes ſe font un plaiſir d'entaſſer des contradictions, & de détruire dans une page ce qu'ils ont avancé dans une autre.

Des Sentimens de Salomon

p. 212.

En verité il faut compter ſur la ſtupidité

pidité & ſur la corruption de ſes Lecteurs, avec un aveuglement & une prevention qui n'eſt pas concevable, pour preſenter au Public de pareilles propoſitions ; il me ſemble que je vois un homme riche environné de Paraſites qui l'écoutent avec des airs d'admiration, lorsqu'entre deux vins il ſe repand en impietez & en extravagances ; notre Auteur ſe figure qu'une partie de ſes Lecteurs reſſemblera tout-à-fait à ces gens-là.

Sa hardieſſe va juſques à dire (pag. 218.) *Mais afin qu'on ne m'accuſe de rapporter aucun fait ſans preuves, voions ce que dit Salomon dans ſon Eccleſiaſte* C. I. v. 4-9.

Une Generation paſſe, & l'autre Generation vient ; mais la Terre demeure toûjours ferme. Le Soleil de même ſe leve, & le Soleil ſe couche, & court avec rapidité vers le lieu d'où il ſe leve. Le Vent va vers le Midi, & tourne vers l'Aquilon ; il va tournant çà & là & continuellement il revient ſur ſes pas, tous les Fleuves vont à la Mer, & la Mer n'en eſt point remplie ; les Fleuves retournent au lieu d'où ils étoient partis pour revenir à la Mer. Ce qui a été, c'eſt ce qui ſera ; & ce qui a été fait, c'eſt ce qui ſe fera ; & il n'y a rien de nouveau ſous le Soleil. Peut-on faire une plus élegante deſcription de l'Eternité du Monde ?

&

& le Poëte Manilius a-t-il parlé autrement quand il a dit : Il n'y a rien de créé qui ne ſoit aſſujetti à un continuel changement ; la Terre change de face au retour de chaque Année, & il n'y a point de Nation qui voie écouler un ſiecle ſans éprouver quelque revolution. Il n'en eſt pas ainſi du Monde ; toûjours le même, on ne voit point de changement chez lui, ſes jours, qui ſe ſuivent, ne le voyent pas croître, & ſa vieilleſſe ne le rend pas plus foible, ſa courſe toûjours égale, ne le fatigue pas, & il ſera toûjours le même, parce qu'il l'a toûjours été ; tel que nos Ancêtres l'ont vû, tel le verra notre Poſterité ; en un mot, c'eſt un Dieu, il n'eſt ſujet à aucun changement.

Celui qui parle ainſi croit que le Monde eſt éternel & ne reconnoit aucun Créateur, M.*** veut voir un tel ſens dans ces paroles, & il veut que nous le voyions, ſa preuve eſt tirée de ſon autorité : il n'y en a point d'autre. Pour moi j'y vois tout le contraire. *Salomon* convaincu, par ſa propre experience, de la vanité des amuſemens ſenſuels & tellement incapables de rendre l'ame ſolidement heureuſe qu'ils ſont au contraire des ſources de chagrins, rentre ſerieuſement en lui-même, retourne à la ſageſſe qu'il

avoit abandonnée, & pour y ramener ſes Lecteurs & les y attacher, il leur fait comprendre qu'il faut chercher quelque choſe de plus ſolide que le Monde, tel que cette vie nous l'offre. La Terre eſt un Théatre, où, depuis très-longtems, on ne voit que les mêmes Rolles; ce qui y naît paſſera, on y verra des événemens tout ſemblables à ceux que l'on a déja vû, & ces événemens diſparoîtront de même: il faut donc devenir la proie de l'ennui & la victime du dégout, ou trouver quelque choſe de plus ſolide?

Mais *Salomon* & *Manile* s'expriment l'un comme l'autre. Comparez ce que nôtre Auteur rapporte de l'un & de l'autre, & vous verrez, dans ſes citations même, une preuve des prejugez, & de ce gout exquis des Déiſtes pour la Vérité, qui leur fait voir tout ce qu'ils veulent & ne leur laiſſe voir que ce qu'ils veulent.

Manile énonce ſon ſentiment en termes exprès, il decouvre tout à plein ſon impieté. *Il ſera toûjours le même parce qu'il a toûjours été. C'eſt un Dieu. Il n'eſt ſujet à aucun changement.* Ces dernieres paroles déterminent le ſens des prémieres qui ſans cela ſeroit équivoque; il faut prêter ces dernieres paroles

de

de Manile à Salomon pour le faire penſer de même, & l'accabler ſans retour du reproche d'Athéiſme, maintenant qu'il eſt dans l'impuiſſance de corrompre ſes Juges, & de s'en laver par des preſens. Mais revenons à Salomon. Dans ce Livre de l'Eccleſiaſte il décrit ſes égaremens & il les deplore, *J'ai penſé en mon cœur*, dit-il, *ſur l'état des Hommes, que Dieu les en éclairciroit, & qu'ils verroient qu'ils ne ſont que des Bêtes; car l'accident qui arrive aux Hommes, & l'accident qui arrive aux Bêtes, eſt un même accident; quelle eſt la Mort de l'un, telle eſt la Mort de l'autre, & ils ont tous un même ſouffle; & l'Homme n'a point d'avantage par deſſus la Bête: car tout eſt vanité: tout va en un même lieu, car tout a été fait de poudre, & tout retourne en poudre. Qui eſt ce qui connoit que le ſouffle des enfans d'Adam eſt celui qui monte en haut, & que le ſouffle de la Bête eſt celui qui deſcend en bas en terre? J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur, ſinon que l'homme s'éjouïſſe en ce qu'il fait, d'autant que c'eſt là ſa portion; car qui eſt-ce qui le ramenera pour voir ce qui ſera après lui?*

C'eſt le portrait qu'il fait de lui-même dans le temps de ſes extravagances; c'eſt la confeſſion publique de ſa honte & de

ſes pechez : ainſi raiſonnent les hommes qui ſe veulent perdre, & Salomon cherchoit à s'étourdir par des raiſonnemens ſemblables, dans le tems que la ſenſualité l'avoit enivré, & avoit troublé ſa Raiſon, par conſequent c'eſt ainſi qu'il ne faut point raiſonner, & dans ces paroles ce Prince repentant ſe donne auſſi peu pour modele que dans celui-ci, *Je n'ai rien refuſé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé, & je n'ai refuſé aucune ſatisfaction à mon cœur.*

Voulez-vous ſavoir ce que Salomon penſe, revenu à lui-même & éclairé de la veritable Sageſſe, *Le Corps retourne en poudre d'où il a été tiré, & l'Eſprit retourne à Dieu qui l'a donné:* il exprime nettement dans ces paroles, deux parties bien differentes, & dont le ſort ſera tout oppoſé. *Parce que la ſentence contre les œuvres mauvaiſes ne s'execute pas incontinent, le cœur de l'homme eſt plein d'envie de mal faire*, auſſi je connois, qu'il ſera bien à ceux qui aiment Dieu & qui reverent ſa face. *Jeune homme, éjouï-toi au jour de ta jeuneſſe, mais ſâche que pour toutes ces choſes Dieu t'amenera en jugement.* De quel jugement le menace-t-il ? Par quel frein veut-il moderer ſon empreſſement pour les plaiſirs : eſt-ce ſimplement,

Eccl. 8.

Eccl. 12.

plement par la crainte des Jugemens Temporels? Mais les gens de bien, les hommes modeſtes, genereux, équitables, & attentifs à ſe refuſer tout ce qui n'eſt pas dans les Règles du devoir, vivent-ils plus long-temps que ceux qui ſont attentifs à leurs interêts, & qui ont un peu plus d'indulgence pour leurs deſirs? Leurs champs ſont-ils moins expoſez à la grêle, & ſont-ils plus à couvert des maux que l'envie, que les diviſions, que la guerre traine avec ſoi. Salomon ne penſoit pas ainſi; *Un même accident arrive à tous*, &c. Eccl. 2 : 14 Et puis dira un jeune homme, dominé par ſes paſſions, „ J'aime „ mieux une courte vie, que je paſſerai „ agréablement, au gré de mes deſirs, „ que quelques années de plus, dont le „ nombre eſt toûjours petit, que je ſerai „ obligé de paſſer, avec toutes les au„ tres, dans une penible vigilance, & „ dans une application à me contrarier „ moi-même.

A quoi bon encore cette exhortation de Salomon, *Souvien-toi de ton Créateur aux jours de ta jeuneſſe?* Eccl. 11 Eſt-ce le langage d'un homme qui égale le ſort de nôtre Eſpece, à celui des Animaux Brutes? Pourquoi occuper notre attention de l'idée de notre Créateur? Nos ſages Déiſtes prétendent

dent qu'il regarde tout ce que nous faisons dans une parfaite indifference, je ne veux point me remplir de chimeres, dira un jeune homme formé dans leur Ecole, j'aime mieux m'occuper de ce que je vois que de ce que je ne vois pas. Que signifieroit encore ce que Salomon ajoute, pour rendre plus efficace son exhortation, *Avant que les jours viennent auxquels tu diras, Je n'y prens point de plaisir*, c'est-à-dire qu'il faut de bonne heure se faire une habitude de penser à son Créateur, sans quoi on ne pourra jamais s'acquiter de ce devoir. „ Et qu'importe que je m'en acquite, repondra „ le jeune Mortel, quelle consolation „ me sera-ce de penser, sur les bords de „ ma fosse, que j'ai eu un Créateur, „ qui après m'avoir gehenné par ses „ Loix, pendant ma courte vie, va „ la reprendre pour jamais, & semble „ n'avoir ouvert mes yeux à la lumiere „ que pour me la faire regretter: ma vie „ a passé comme un Songe, ai-je eu le „ tems d'en jouïr? Au lieu de la passer „ dans de tristes reflexions, & de se- „ rieuses actions de graces, dont je ne „ tirerai point de fruit, & qui trouble- „ ront incessamment la douceur, en ra- „ menant dans mon Esprit l'idée de ma „ fin; puisque je ne puis l'éviter, j'aurai soin

„ ſoin du moins de n'y penſer pas, & le
„ meilleur parti qu'une Victime de la
„ Mort, comme moi, puiſſe prendre,
„ c'eſt de ſe diſſiper & de s'étourdir.

On ne ſauroit donc attribuer à Salomon le ſentiment de la Mortalité de l'Ame, & beaucoup moins le deſſein d'en perſuader les autres, ſans le faire tomber en contradiction avec lui-même. Ainſi quand même on ne le regarderoit point comme un Auteur Sacré, il ſuffiroit de le ſuppoſer un homme ſenſé, pour en conclure que l'explication, que donnent à ſes paroles les perſonnes qui ont de la Religion, eſt beaucoup plus raiſonnable que celle des Déiſtes.

Faites reflexion, Monſieur, je vous prie, ſur le peu de ſoin que cet Auteur prend de donner de la vraiſemblance à ſes raiſonnemens. Pourvû qu'il tombe ſur la Religion tout lui eſt bon; ſa fureur s'arme de tout. Salomon eſt un grand exemple de la Liberté de Penſer, & une belle preuve de l'uſage qu'on en peut faire, pour ſe rendre plus vertueux. Vous vous ſouviendrez, Monſieur, que c'eſt là le but de ſa Liſte, ou du moins qu'il veut paroitre la donner dans cette vuë; *Tous ceux qui ſont partiſans de la Liberté de Penſer, doivent être conſiderez ſous ce*

caractere

caractere, pour les perſonnes les plus vertueuſes qui ſe puiſſent trouver dans le Monde (pag. 177.) *Ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez dans tous les Siècles, par la ſolidité de leur jugement, ont fait profeſſion de la Liberté de Penſer* (pag. 181.) & où eſt-ce, je vous prie, que cette heureuſe Liberté de Penſer a conduit Salomon? A decouvrir & à établir l'Athéiſme, l'Eternité du monde, & la Mortalité de l'Ame.

Cependant un peu plus haut Mr.*** loue le Pere de Salomon d'avoir penſé qu'il n'y a qu'une *tête creuſe, legere & oiſive qui puiſſe penſer qu'il n'y a point de Dieu*; & par où prouvera-t-on ſon exiſtence, ſi on ſuppoſe que le Monde n'eſt point ſon ouvrage. Il cite encore comme très-ſenſées ces paroles d'Hob-
154. bes: *Ceux qui étant capables de conſiderer les vaiſſeaux qui ſervent à la generation & à la nourriture, ne remarquent pas qu'ils ont été faits par un Etre plein d'intelligence, doivent paſſer eux-mêmes pour des gens deſtituez d'Intelligence.*

La Liberté de Penſer a conduit Salomon à des concluſions tout oppoſées. Voilà une découverte que nous donne M.*** Il a plu à Salomon de penſer à cet égard autrement que les hommes de ſon tems, ſans quoi ces ſentimens ne pour-

pourroient être alleguez en preuve de ſa Liberté de penſer, & quelle fureur auroit ſaiſi ce Prince, ſi habile & ſi éclairé, pour s'aviſer de remplir de ces maximes les Eſprits de ſes Sujets? Il ſappoit par là le fondement le plus ferme de leur obeiſſance & de leur fidélité, il anéantiſſoit ſon Droit & celui de ſa famille au Thrône, il faiſoit paſſer David ſon Pere pour un fou, ou pour un menteur, qui avoit uſurpé la Couronne & fait une injuſte guerre pour ſe l'aſſurer, puiſque tout ce qu'il avoit pris pour prétexte, des ordres du Ciel, n'étoit qu'un tiſſu de fables.

Cependant ce Prince eſt ſi acharné à établir la Mortalité de l'homme qu'il prend ſoin de prévenir le plus ſpecieux des Argumens par où on ſe promet une autre vie après celle ci.

Le Raiſonnement dont on a coutume d'appuyer l'Exiſtence d'une vie à venir eſt celui-ci; Pourquoi les gens de bien ſeroient-ils ici dans une continuelle miſere, pendant que les Mechans y regorgent de Biens, s'il n'y avoit une Oeconomie future, où leurs conditions ſeront bien differentes; CUR BONIS MALE ET MALIS BENE? *Salomon previent les conſequences qu'on peut tirer de ce Raiſonnement & les prévient par ces paroles,* AU JOUR DU BIEN, *dit-il,*

USE

USE DU BIEN, ET AU JOUR DE L'ADVERSITE', PRENS Y GARDE AUSSI, DIEU A FAIT L'UN A L'OPPOSITE DE L'AUTRE AFIN QUE L'HOMME NE TROUVE RIEN A REDIRE APRES LUI. *Enfin il dit en un autre endroit*; LES MORTS NE SAVENT RIEN, ET NE GAGNENT PLUS RIEN, ET AU SEPULCHRE IL N'Y A NI OEUVRE NI DISCOURS NI SCIENCE NI SAGESSE.

Il faut ſe donner une pleine licence de dire, ſans pudeur, tout ce qui vient dans l'eſprit, ne s'y preſentât-il qu'avec autant de confuſion que les Songes, pour alleguer ces paroles comme une réponſe à l'Argument qu'on vient de propoſer en faveur de l'Immortalité de l'Ame. D'où vient que les bons paſſent leur vie expoſez aux mêmes accidens que les Scelerats & ſouvent moins agréablement? Ils auroient tort de ſe plaindre, répond Salomon : *Au jour du bien il en faut uſer, Au jour du mal il y faut prendre garde.* Mais quand des douceurs ſe preſentent, eſt-ce que les Mechans n'en profitent pas auſſi habilement que les Gens de bien? & quand elles ſont ſuivies de quelques maux, eſt-ce qu'ils ne

prof-

prennent pas ſoin de s'en tirer le mieux qu'ils peuvent? Je demande donc d'où vient qu'il n'y a pas plus de difference dans leur ſort; puisqu'il y en a tant dans leurs principes & dans leurs mœurs. Il faut uſer du Bien quand il ſe préſente & prendre en patience le Mal quand il vient. Mais cela même fonde l'objection loin de lui ſervir de réponſe. Les uns & les autres font cela. N'y auroit il jamais d'inégalité dans le bonheur des hommes ſi inégaux par rapport à la Vertu & au Vice?

Je laiſſe à part que l'Auteur fait maintenant dire à Salomon, que *Dieu a fait ces choſes à l'oppoſite l'une de l'autre, afin qu'on ne trouve rien à redire après lui.* Tel eſt dans le langage de cèt Athée Salomon qui a ſi clairement établi l'Eternité du Monde, & la Mortalité de l'Ame, qu'aujourd'hui *il ne pourroit ſe tirer d'affaires* qu'en diſpoſant *par ſes largeſſes les Eccleſiaſtiques* à trahir leur cauſe & celle de Dieu pour la laiſſer en repos. Dieu, dit-il, a tout fait ſi ſagement qu'on ne ſauroit raiſonnablement trouver à redire à ce qu'il a fait. Mais, ajoute l'Auteur, il ne faut pas s'étonner ſi Salomon a cru que l'Ame étoit mortelle. On n'avoit point encore penſé avant lui à une vie à

venir. Mais que deviendra ce grand exemple de la *Liberté de Penſer* que l'Auteur nous preſente en Salomon ? Il en a ſi peu fait uſage, qu'on le trouve dans toute l'ignorance où l'on avoit vécu juſques alors, & ſi éloigné de ſortir de la route & de l'erreur commune, qu'il en entreprend vivement la défenſe. Vous le voyez, Monſieur, cet Auteur ſe propoſe de chagriner les perſonnes qui ont à cœur la Religion : & pourvû qu'il y réuſſiſſe, ce plaiſir lui eſt ſi cher, qu'il veut bien l'acheter par la honte de ſe contredire à chaque page ; il n'en plaira que plus à ſes chers Déiſtes, quand il ſe donnera ainſi un air ſoutenu de tout fouler aux pieds, & de mépriſer la Raiſon autant que la Religion.

pag. 223 *C'eſt dans le Nouveau Teſtament*, dit-il, *qu'il faut rechercher les Principes ſur leſquels on fonde l'Immortalité de l'Ame, car l'Ancien en nous diſant qu'Adam, en mangeant du fruit defendu, ſe rendit ſujet à la Mort, avec toute ſa poſterité, nous donne par ce mot de Mort, une Idée que nous ne trouvons expliquée que dans le Nouveau Teſtament, qui nous apprend que par la Mort il faut entendre une vie éternellement malheureuſe ; alors nous apprenons que Dieu n'avoit qu'un moyen de nous rendre capables de jouïr d'une felicité éternelle, & qui conſiſtoit*

fiſtoit à envoyer dans le Monde Jeſus-Chriſt, qui eſt Dieu & Homme, & Fils de Dieu, d'une même eſſence avec ce Dieu dont il eſt fils, mais dont les perſonnes ſont diſtinctes, & qui pouvoit, (par ſes ſouffrances comme Homme, & non comme Dieu, qui ne peut ni ſouffrir ni mourir,) donner une ſatisfaction d'un prix infini à Dieu infiniment offenſé & infiniment miſericordieux, afin d'appaiſer ſa colere, & ſauver par ce moyen les Elus.

Mais à quoi penſez vous Mr. ***? A qui parlez-vous? pour qui écrivez-vous? Ce que vous poſez pour principe, dans les paroles que je viens de tranſcrire, pour en tirer enſuite votre conſéquence, le croyez-vous? Si vous le croyez, vous comptez donc ſur la Revelation, *ſur laquelle on ne peut compter* ſelon vous, & votre orthodoxie va à adopter tout ce qu'il y a de plus myſterieux & de plus conteſté, dans les Syſtemes de Théologie. Mais ſi vous ne croyez pas ce que vous venez d'écrire dans cèt article, effacez-le donc.

Mais, dira-t-on, il fait ici un *Argument ad hominem.* Il combat les Chrétiens par leurs propres principes. Si c'eſt là ſon deſſein, il uſe encore de ſa mauvaiſe foi ordinaire. Ceux qui ſont dans les principes dont il fait une expoſition dans cette page 223 comptent que l'Immortalité bienheureuſe

étoit déja acquiſe aux Fideles au commencement du Monde, en vertu de ce ſacrifice de Jeſus-Chriſt qui s'accompliroit infailliblement, & que Dieu regardoit comme fait.

Mais puiſque nous en ſommes ſur cette matiere, il me paroit que chaque mot de l'Ecriture eſt une preuve de l'Immortalité de l'Ame, puiſque chaque mot fait partie d'une Revelation qui établit une Religion. Le ſort des gens de bien a trop peu d'avantage par deſſus celui des méchans (ſans compter que très-ſouvent il eſt plus infortuné) pour s'imaginer qu'il n'y ait point d'autre vie, ſuppoſé que Dieu ſe mêle des hommes.

De l'Immortalité de l'Ame

Je ne vois pas en quoi le Peuple de Dieu auroit été plus heureux que les autres peuples, & quel ſujet il auroit eu de ſe feliciter, ſi tout ce que Dieu avoit fait pour lui s'étoit borné à cette vie. Les Iſraëlites ſoumis à de dures Loix ne pouvoient les violer ſans en être d'abord très-ſéverement punis, & pendant qu'ils perſeveroient dans l'obeiſſance, leur Récompenſe n'étoit pourtant que mediocre. Les autres Peuples de l'Aſie, qui vivoient au gré de leurs deſirs, vivoient dans un plus grand luſtre & ne vivoient *pas dans* une moindre abondance. Abra-

ham auroit paſſé ſes jours plus heureuſement au milieu de ſa parenté qu'il ne les paſſa à parcourir des païs inconnus, à travers mille dangers; les plus beaux de ſes jours s'écoulerent ſans eſperance de ſe voir des ſucceſſeurs, & ſans cette douceur, ſi chere aux Anciens, d'élever des enfans. Il ſe vit enſuite obligé à éloigner Iſmaël & ſa Mere & à s'en ſeparer pour toujours. Les habitans des païs où il eſt obligé de paſſer ſa vie lui plaiſent ſi peu, qu'il ſe reſout à faire chercher une femme pour ſon fils Iſaac, parmi les parens qu'il avoit été obligé d'abandonner, & que ſans doute il ne connoiſſoit que peu. Ces magnifiques paroles du Créateur de l'Univers, *Je ſuis ton Protecteur & ta grande recompenſe*, ſe reduiroient-elles à ce ſens „ Si tu as peu de douceur avec les „ habitans des Contrées que tu traverſes, „ tu ne laiſſeras pas d'y acquerir beaucoup „ d'eſclaves & d'y voir multiplier tes Trou- „ peaux. Quand tu ne ſeras plus & que tu „ n'auras aucun ſentiment, ta poſterité, a- „ près pluſieurs generations, & pluſieurs „ ſouffrances, formera enfin un Peuple à „ qui ces Païs, où tu ès maintenant Etran- „ ger, appartiendront en propre.

Eſaü n'a-t-il pas vécu plus heureuſement que Jacob? L'un ſe voioit Prince

à la tête d'une petite Armée, conformément à ſes inclinations, pendant que l'autre éprouvoit, ſous un dur & injuſte Maître, les rigueurs à peu près de la ſervitude. Il eſt enſuite affligé par des diſſenſions domeſtiques, il vit peu avec ſa chere Rachel; les diſputes de ſes enfans lui cauſent bien des larmes; il éprouve les frayeurs de la famine, il reconnoit enfin que *ſes jours ont été courts & mauvais, les Jours*, dit-il, *de ſon pelerinage*. Regarde-t-on la vie comme un Voïage, quand on ne ſe propoſe ni but, ni Patrie? Et ce but & cette Patrie, où au lieu des jours de Pelerinage courts & mauvais, on ſe promet un doux & long repos, eſt-ce le ſepulchre où l'on n'a plus de ſentiment? Mais ils étoient éclairez de la connoiſſance du vrai Dieu? Et que leur ſervoit cette connoiſſance s'ils ne l'aimoient pas? & s'ils l'aimoient, quel ſupplice de ne le point connoitre dans cette vie, & de n'eſperer pas de le connoitre dans une autre?

Dieu preſcrit aux hommes des Loix, & ces Loix ſont en elles-mêmes très juſtes; mais l'attachement que l'on a pour les objets de la Terre & leur pouvoir ſur nos Sens & ſur notre cœur, nous detourne de la ſoumiſſion que nous devons à l'Autorité de

Dieu

Dieu & à la juſtice de ſes Loix.

Dieu, qui connoit notre foibleſſe, nous anime à notre Devoir en Maitre infiniment Bon, par le motif des Récompenſes: Mais ſi ces Récompenſes ſe terminent aux biens de cette Vie, nous ne pourrons être touchez de ce motif, nous ne pourrons même être ſenſibles à la reconnoiſſance que les bontez de Dieu méritent, qu'à proportion que nous aimerons ces biens de la Terre qu'il propoſe à nos eſperances. Il faudra donc que les hommes, pour être vivement reconnoiſſans, & ceder de tout leur cœur aux motifs que la ſageſſe de Dieu trouve à propos d'employer, il faudra, dis-je, qu'ils s'animent à aimer, & qu'ils aiment vivement ces biens Terreſtres, dont l'amour eſt la grande ſource de leurs desobeiſſances.

Quand David s'écrie avec tant de ſenſibilité, ſur le bonheur d'un *homme à qui Dieu n'impute point ſon peché*; quelle eſt, je vous prie, ſon intention? Se borne-t-il à penſer qu'un homme vit bienheureuſement lorſque Dieu ne prend pas garde à ce qu'il fait, & le laiſſe en pleine liberté de ſe conduire comme il le trouve à propos, ſans punir jamais ſes desobeiſſances d'aucun châtiment? Son zele ſe reduiroit-il à chanter le bonheur d'un

ſcelerat impuni?

Mais ſi le bonheur, qui fait l'objet de ſon admiration & de ſes vœux, eſt celui d'un homme qui, après s'être aſſez oublié pour ſe rendre digne de l'indignation de ſon Créateur, peut néanmoins s'aſſurer qu'il eſt reçû en grace, & qu'il n'a pas moins de part à ſa faveur que s'il ne lui étoit jamais arrivé de l'offenſer, à quoi ſe reduit ce bonheur tant exalté, ſi tout notre ſort ſe termine avec cette vie? On ne parviendra à cette aſſurance qu'après de profondes ſoumiſſions, d'ameres douleurs, de vives confuſions, de cruels reproches, un changement enfin & un renouvellement d'inclinations & de conduite; & quel eſt le fruit de ce pardon qu'il coute tant d'acquerir? On ſe trouve affranchi de quelques allarmes, on n'eſt plus travaillé par l'appréhenſion de quelque châtiment temporel, on ne craint plus une maladie, une perte de biens ou quelqu'autre inconvenient de cette nature. Mais ce calme qu'un homme de bien achete ſi cher, & auquel il ne parvient que par ſes troubles, un Vicieux ſe le procure ſans aucune peine, par le peu de ſoin qu'il ſe donne de s'applaudir dans tout ce qu'il lui plait de faire. Mais les maux qu'il ne craint pas

tomberont ſur lui & l'accableront ſans qu'il les ait prevûs ? L'experience nous apprend plûtôt le contraire, & d'ailleurs ces maux ſont d'une telle nature, que ſouvent il vaut mieux les ſentir, ſans les avoir prevûs, que de paſſer ſa vie dans les allarmes pour les prevenir. Nos inquietudes ſont des maux certains, par où nous nous rendons miſerables, en vûe de nous garantir de quelque miſere incertaine.

David eſt appellé par excellence *l'Homme ſelon le cœur de Dieu.* Si donc il n'y avoit dans ce temps-là, que des recompenſes temporelles pour ceux qui étoient aimez de leur Créateur, David a dû vivre le plus fortuné des hommes. Mais ſi cela avoit été, il faudroit le regarder comme le plus ingrat & le plus difficile à contenter qu'il y eut jamais eu, ſes Cantiques ſont beaucoup plus remplis de plaintes, que d'actions de graces. Il eſt parvenu ſur le Thrône, il eſt vrai ; Mais par quelle ſuite de miſeres n'a-t-il pas paſſé avant que d'y monter, quoi qu'il eut reçu de la part de Dieu l'ordre d'y penſer ? A-t-il joui de beaucoup de calme ſur ce Throne ? Parce qu'il aimoit Dieu & qu'il en étoit aimé, il ne pouvoit faire un écart ſans en être puni avec une extreme ſeverité, quand le reſte des

Rois de la Terre vivoient ſans trouble & ſans châtiment, dans une entiere licence.

Mais en s'aſſurant de la grace de Dieu & du pardon de ſes fautes, on s'aſſuroit de la durée de ſes jours, dans ce temps où une longue vie étoit la récompenſe de la Vertu. J'avouë que je ne vois pas le prix de cette récompenſe, dans la ſuppoſition de la mortalité de l'Ame. La Promeſſe d'une longue vie touche à proportion qu'on aime à vivre & à reflechir qu'on vivra; Mais à proportion qu'on ſe plait dans ces penſées, on craint la Mort, & l'idée de cette Mort inévitable qu'on regarde comme une extinction totale, de ſon Etre, repand une amertume ſur la vie, qui en empoiſonne toute la douceur. Il n'y a point de remede à ce malheur que de s'étourdir & de chaſſer les reflexions, mais par là on devient inſenſible à la récompenſe & on ne s'applique point à la mériter.

Mais l'homme ayant été condamné à la Mort parce qu'il avoit peché, il faloit une Revelation pour lui apprendre que cette Mort ne regardoit que le corps. C'eſt la remarque de l'Auteur page 223. *Comment un homme pouvoit-il, ſans une Revelation expreſſe, ſavoir que cette Mort*

ſignifi-

ſignifioit une vie éternellement malheureuſe, ou que la poſterité d'Adam deviendroit, à cauſe de la transgreſſion du Pere des hommes, ſujette à une damnation éternelle? Comment un Syſteme auſſi ſublime que celui de l'Evangile, qui eſt l'unique fondement d'une Immortalité bienheureuſe, pouvoit-il, ſans être revelé, entrer dans l'imagination même du plus ſage de tous les hommes?

Si les lumieres de l'homme n'ont pu s'élever à faire cette diſtinction, la Revelation y aura ſuppléé. Ceux qui penſent qu'Adam n'a été créé qu'avec une mediocrité de lumieres, & ceux qui penſent que ſa chute a preſque réduit à rien tout ce qu'il avoit eu de connoiſſances & de genie avant que de tomber, pourquoi ſe feroient-ils une peine de ſuppoſer, que la même bonté du Créateur, qui aida aux premiers Hommes à découvrir ce qu'il leur étoit le plus neceſſaire de ſavoir, comme l'uſage du Feu, la maniere de ſemer, de faire du pain &c: Connoiſſances où ils ne ſeroient peut-être parvenus qu'après pluſieurs ſiecles, pourquoi, dis-je, ſe feroient-ils une peine de ſuppoſer, que cette même Bonté du Créateur, qui les avoit avertis de lui offrir des ſacrifices, ſoit comme des hommages de ce qu'ils tenoient de lui, ſoit comme des

confeſſions réelles de ce qu'ils croyoient mériter, ne leur auroit pas auſſi revelé, que ſon pouvoir de récompenſer & de punir s'étendoit au delà de la Vie & que l'homme ne pouvoit pas même par la mort ſe ſouſtraire à ſa domination.

Après tout, cette verité ne me paroit point difficile à établir par la Raiſon. On peut diſtribuer les hommes en trois Claſſes. Il y en a qui aiment la Vertu plus que toutes les douceurs des Sens, qui en ſont leur objet cheri & qui s'y donnent tout entiers. Il y en a qui flottent entre leur Devoir & les Interêts qui de temps en temps les en détournent & dont la vie eſt une viciſſitude perpetuelle de Chutes & de Retours.

Il y en a enfin qui vivent ſans ſe contraindre au gré de leurs deſirs, de quelque nature qu'ils ſoient. Si l'Ame eſt Immortelle, je ne vois pas ce qu'on pourroit reprocher à ceux qui prennent ce dernier parti; Il me ſemble qu'ils choiſiſſent le mieux, & qu'ils ſont les plus heureux, ſur tout ſi à leur empreſſement pour les douceurs de la Terre, ils joignent quelque habileté à ſe les procurer, & à s'en aſſurer la poſſeſſion: Ils jouiſſent de ce qu'ils aiment & ce qu'ils aiment eſt réel: Suivant l'humeur dont ils ſeront,

& ſuivant le temperament dont ils ſe trouveront, il ſe peut qu'ils abregeront leur vie de quelques années; Mais la plus longue vie paſſe ſi rapidement que de la prolonger de quelques années, cela ne mérite pas d'être compté, & puis ne vaut-il pas mieux vivre peu, mais vivre agreablement, que de paſſer une plus longue vie dans l'ennui & dans la contrainte? Celui qui vit ſans reflexion ne craint point la Mort & vit heureux. Celui qui, pour reculer l'arrivée de ce phantôme effrayant, eſt attentif à ſes demarches, paſſe miſerablement ſes jours, car une longue vie troublée à tout moment par l'idée de ſa fin, loin d'être une Felicité & une Récompenſe, eſt plutôt un long ſupplice Mais quelle honte de negliger ſon Créateur & de fouler aux pieds ſes Loix, avec une inſolente ingratitude! & qu'importe, diront ceux dont je parle: Quel fruit tirerions-nous de notre reconnoiſſance, nous éviterions par là les invectives éloquentes de quelques Eſprits Melancoliques, mais nous perdrions des doux plaiſirs & des avantages très-réels: D'ailleurs ce Créateur, aux Loix pretendues duquel vous vous intereſſez, fait aſſez connoitre, par le peu de difference qu'il met entre ceux qui les obſervent & ceux qui les négligent; qu'il ne

s'y intereſſe pas, & que notre attachement à ſon ſervice lui eſt indifferent.

Quant à ceux dont la Vie eſt une Circulation perpetuelle d'attention & de négligence, de chutes, & d'efforts, ſoit pour ſe ſoûtenir, ſoit pour ſe relever, qui tantôt s'applaudiſſent & tantôt ſe font des reproches, qui reſpectent aſſez la Vertu pour n'oſer ſe permettre de l'abandonner entierement, mais qui ne le trouvent pas aſſez aimable pour lui ſacrifier tous leurs autres interêts, on ne ſauroit diſconvenir que ces gens-là, dont la Vertu & les Vices ne ſont que médiocres, ne paſſent leurs jours beaucoup plus miſerablement, que ceux qui ont pris leur parti & qui ne ſe conduiſent que par les motifs de leurs Interêts & de leurs Paſſions.

Il y a enfin des hommes qui ont la ſatisfaction de ſe ſoutenir conſtamment dans la Vertu, & dont la Vie n'eſt pas troublée par des confuſions & par des reproches, parce qu'ils ont le courage & la conſtance de ſacrifier à leur Devoir tout ce qui s'y oppoſe, de quelque prix qu'il paroiſſe aux yeux des hommes. Examinons, ſans nous prévenir, ce qu'il faut penſer de la Félicité de ceux qui ſont parvenus à cette perfection.

Il n'eſt pas neceſſaire de remarquer que ſi quelques-uns parviennent à cette perfection, le nombre en eſt certainement très-petit, & que la perfection des hommes ſur la Terre ſe reduit à une application conſtante, & des ſoins aſſidus à tendre à la perfection & à s'en approcher. Voilà deja une ſource d'ennuis, & d'ennuis ſans remede, ſi nous n'avons d'eſperance que dans cette vie & ſi nous ſavons que nous ne ſerons plus rien dès que nous aurons ceſſé de reſpirer. Plus on aime la Vertu, plus l'on eſt frappé de ſa Beauté, plus l'on eſt charmé de ſon idée, plus auſſi on doit ſouffrir quand on penſe qu'on ne la poſſedera jamais que très-imparfaitement. On paſſe ſes jeunes années & tout ce que la Vie a de plus beaux jours, à ſe faire des violences, à reprimer ſes paſſions, à refuſer à ſes Sens une partie de ce qu'ils demandent, & quand enfin dans un âge plus calme, mais plus foible, on s'eſt rendu plus aiſé par l'habitude, la pratique de la Vertu, & qu'on eſt en état d'y faire de plus grands progrès, quand on eſt ſur les Routes de la Verité, & qu'on pourroit s'avancer à grands pas dans ſa connoiſſance, il faut quitter pour jamais & Connoiſſances & Vertu; on s'eſt travail-

lé en vain. La Lumiere de la Verité plus chere encore que celle du Jour va ſe perdre dans une éternelle nuit.

On a beau être vertueux, on eſt Homme, & ſi la penſée que l'attachement à la Vertu ne nous étoit un garent de l'approbation de Dieu, & de ſes precieuſes ſuites, à moins que d'être d'un temperament bien melancolique, bien ſombre & bien dur, on auroit ſouvent beaucoup de peine à ſe ſoutenir.

Donnez-vous la peine, Monſieur, de reprendre les principes que je viens de poſer: La vie des hommes, qui n'ont pour la Vertu que de l'indifference & qui ne ſont attentifs qu'à leurs Plaiſirs & à leurs Interêts, ſe paſſe plus heureuſement que celle de ceux ſur qui elle a quelque pouvoir. Ceux-là même qui en font le grand objet de leur attachement, ne ſont heureux qu'à proportion qu'ils ſe paſſionnent pour une belle Chimere, & qu'ils ſont éloignez de s'appercevoir qu'on ſe trompe, en attendant un meilleur ſort après la fin de cette Vie. Si le ſentiment des Déiſtes eſt vrai, l'Illuſion eſt le parti le plus conſolant pour ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur. Quant à ceux qui les reſpectent à la verité, mais non pas au point de lui tout ſacrifier, ils ſont les

plus

plus miſerables. Mais pour ceux qui le négligent tout à fait, & ne ſe font aucun ſcrupule de violer ſes Loix, ils ſont les plus heureux. La réalité du bonheur eſt pour eux. Peut-on ſe mettre dans l'eſprit qu'un Dieu Bon, un Dieu Sage & qui aime l'ordre, un Dieu puiſſant enfin, connoiſſe ces deſordres ſans daigner jamais les reparer? Et peut-on jetter les yeux ſur l'Univers? Peut-on en étudier quelque partie que ce ſoit ſans ſe convaincre que ſon Auteur eſt Bon & Puiſſant, eſt Sage & aime l'Ordre dans ſes Ouvrages? L'Ordre Phyſique, l'Ordre inſenſible ſeroit-il le ſeul qui lui agreât? L'Ordre Moral, l'Ordre des Penſées, l'Ordre des Mouvemens & de la Conduite, l'Ordre qui eſt un effet du Diſcernement & du Choix, ne le regarderoit-il qu'avec une parfaite indifference? Dieu s'aime lui-même & s'aime infiniment, car ſans cela il ne s'aimeroit pas, comme il mérite d'être aimé, & il ne ſeroit pas le Dieu Bienheureux, & par conſéquent il ne ſeroit pas Dieu. S'aimant ſoi-même infiniment, ſe peut-il qu'il n'approuve pas plus ceux qui l'aiment & l'adorent, que ceux qui le mepriſent? Et s'il met entr'eux de la difference; puiſque leur ſort demeure confondu dans cette vie, ne faut-il pas conclure

qu'il les diſtinguera dans l'autre?

Arrêtez un peu votre attention ſur ce portrait que *Seneque* fait du Monde, Portrait accablant pour ceux qui aiment la Sageſſe, & dont la vuë paroit incompatible avec leur tranquillité.

„ On ne ſauroit ſortir de ſa maiſon, „ que de quelque côté qu'on aille, on „ n'ait à traverſer des foules de gens, „ dont les uns ſont auſſi ardens à groſ„ ſir leurs Threſors que les autres inſen„ ſez à les diſſiper. De part & d'autre „ on ne rencontre perſonne qui ait une „ veritable idée de l'honneur: Il n'y a „ qu'à être hardis pour réuſſir dans ſes „ deſſeins. On ſe trouve heureux à ſes „ propres yeux, & encore plus à ceux des „ autres, à proportion qu'on foule aux „ pieds la pudeur avec moins de retenue. „ Dès le point du jour on ſe rend au Bar„ reau, pour y faire plaider d'injuſtes „ procès, par des Avocats plus injuſtes „ encore & plus infames que ces procès „ qu'ils entreprennent. L'un ſe plaint de „ ſon Pere dont il n'a tenu qu'à lui de „ meriter la faveur. Un autre plaide a„ vec ſa Mere. L'un ſe preſente Dela„ teur d'un crime dont il eſt coupable „ lui-même, & le Juge qui condamne „ l'accuſé prononce une ſentence contre

„ ce

„ ce qu'il a fait plus d'une fois. Un mo-
„ ment après une mauvaiſe Cauſe l'em-
„ porte par l'habileté de ſon Defen-
„ ſeur, & la Multitude applaudit à ce
„ triomphe de l'Eloquence ou de la
„ Brigue. De quelque côté que vous
„ jettiez les yeux, que le Peuple ſoit
„ aſſemblé pour des affaires ſérieuſes,
„ ou pour des divertiſſemens, autant que
„ vous compterez d'hommes, autant à
„ très peu près vous pourrez compter de
„ Scelerats. A peine decouvrirez-vous
„ quelcun qui ne ſoit vendu à quelque
„ vice. A en juger par leur contenance,
„ vous les croiriez dans une profonde
„ paix; mais ce n'eſt rien moins que ce-
„ la, ils ſont en fureur les uns contre
„ les autres; le moindre Interêt ſuf-
„ fit pour les engager à perdre ceux
„ avec qui ils paroiſſent le plus é-
„ troitement unis; Ils ne ſavent s'enri-
„ chir, ils ne ſavent s'aggrandir qu'aux
„ dépens les uns des autres. Il n'eſt pas
„ poſſible d'être bien avec qui que ce ſoit,
„ on ſe fait un plaiſir de haïr ceux que
„ l'on croit heureux, & un honneur de
„ mepriſer ceux qui paroiſſent miſera-
„ bles. On ſe trouve accablé à l'idée
„ de tout ce que l'on voit au deſſus de
„ ſoi, & on ne s'en conſole qu'en ac-

„ cablant tout ce que l'on apperçoit au
„ deſſous. Un Superieur, & un Infe-
„ rieur heureux paroiſſent également des
„ obſtacles à la felicité qu'on veut poſſe-
„ der ſeul, & qui ne paroit plus félicité
„ dès que les autres y ont part. Au moin-
„ dre chagrin que l'on ſent on voudroit
„ envelopper le Genre Humain dans la
„ diſgrace où l'on ſe trouve, & pour ſe
„ conſoler d'avoir échoué dans un deſ-
„ ſein, ſouvent on verroit de bon cœur
„ l'Etat entier renverſé. Tous les hom-
„ mes reſſemblent à des troupes de Gla-
„ diateurs qui vivent & mangent enſem-
„ ble, mais toujours prêts à s'égorger,
„ & toute la difference que je trouve en-
„ tr'eux & les Bêtes les plus feroces, c'eſt
„ que celles-ci épargnent leur Eſpece,
„ & perdent même leur ferocité à l'é-
„ gard de ceux qui les nourriſſent & qui
„ prennent ſoin de les adoucir. La li-
„ cence eſt allée trop loin, pour eſperer
„ qu'on la reprimera, chaque jour on
„ s'y abandonne avec plus d'emporte-
„ ment & avec moins de honte. C'eſt
„ peu de dire que la Probité eſt rare;
„ pour parler exactement il faut tran-
„ cher le mot & prononcer qu'il n'y en
„ a plus.

„ On ne juge du Droit que par le

ſuc-

„ ſuccès, c'eſt être criminel que d'être
„ malheureux. Mais on eſt toûjours
„ digne d'Eloges, quand on réuſſit. Les
„ Traitez les plus ſacrez & les ſer-
„ mens les plus ſolennels ſont de foi-
„ bles liens. On ne ſe croit obligé à
„ les obſerver qu'autant qu'on y trouve
„ ſon compte; le même interêt, qui les
„ forme, les rompt. On ne doit plus
„ rien dès qu'on eſt le plus fort, & il
„ n'eſt rien qu'on ne ſe permette ſur ceux
„ que l'on peut accabler. Les Tribu-
„ naux, (dit-il ailleurs,) établis pour
„ être l'aſile de l'Equité, ſont devenus les
„ Places où s'éxercent les plus honteux
„ trafics, de même que les plus injuſtes
„ brigandages, mais en même tems les
„ plus impunis & les plus autoriſez.

Il auroit pu ajouter: Envain on compte ſur la bonté de ſon Droit & ſur l'évidence des raiſons qui l'établiſſent. Il ne faut compter que ſur l'humeur ou ſur l'interêt des Juges; leurs déciſions ſont l'effet de leurs fantaiſies, ou de la fureur des partis auxquels ils ſe devouent.

On pourroit charger ce Tableau d'une infinité d'autres traits qui ne ſeroient pas moins conformes à la vérité. Souvent la tendreſſe d'un Pere eſt une occaſion à

ſes enfans de le mépriſer & ils s'empreſſent d'autant moins à lui plaire, qu'il eſt plus digne de leurs empreſſemens. Les freres ſe portent envie, ils ſe ſupplantent, ils s'égorgent. Les Loix de l'Hoſpitalité autrefois ſi ſacrées, ſont des Loix dont à peine on connoit le nom. La ſincerité, le fondement le plus ſolide de la Félicité de même que de la Vertu, ſemble bannie de la terre. La vie ſe paſſe ſans qu'on ait le plaiſir de connoitre ce que c'eſt que de vivre dans une parfaite ouverture de cœur, les nœuds les plus ſacrez ne peuvent tenir contre l'habitude du déguiſement. Mais pourquoi entreprendre un detail qu'on ne ſauroit jamais finir? Quand un homme aime parfaitement la Vertu, avec qui peut-il vivre dans un commerce agréable? & que voit-il de tous côtez, que des demarches odieuſes & tout oppoſées à ſes inclinations.

Le Genre Humain eſt réduit à trouver un redoublement à ſes maux dans ce qui paroit uniquement établi pour y apporter du remede. Pour éviter les deſordres de l'Anarchie & pour ſe garentir des ennuis & des duretez d'une vie agreſte & ſemblable à celles des Animaux Brutes; on s'eſt ſoumis à des

Loix

Loix & à des Conducteurs. Mais ces Maîtres, qui ont à cœur la felicité de leurs Peuples ſont ſi rares, que ce n'eſt pas un petit Eloge pour eux, quand on peut dire que ſous leur regne on eſt heureux de ſe voir Pere, parce que pour l'ordinaire on ne ſe multiplie que pour être expoſé par plus d'endroits à leurs coups, & pour porter leurs chaînes dans un plus grand nombre de corps.

Tollere lib
ros cupium
benè ſe mer
turum de
liberis ſui
quiſque n
dubitat.
Sen. de Clem.
Talis es ut
ſub te libe
tollere libe
& expedi
Plin. Pane

L'autorité degénère ſi aiſément en Tyrannie que celle qui par ſa Nature en devroit être la plus éloignée, l'autorité des Miniſtres de la Religion, qui devroit n'être que Raiſon, que douceur, que moderation, eſt preſque toûjours devenuë la plus injuſte & la plus inſupportable. On ſe met peu en peine d'éclairer, on travaille ſeulement à faire reſpecter des Ténèbres. Les promeſſes & les menaces ſupléent à l'évidence des raiſons; on vous defend de vous inſtruire; on vous ordonne de croire. L'Erreur charme toûjours pourvû qu'on en ſoit le Pere, & la Verité deplait preſque toûjours quand il faut l'apprendre d'une autre bouche; c'eſt un preſent qui rend odieuſe la main dont on le reçoit; ceux qui font profeſſion de l'enſeigner aux au-

tres, au lieu de s'unir pour la chercher, & de faire par là un bon uſage de leur tems, le perdent miſerablement en ſe traverſant les uns les autres pour s'empêcher de la trouver, on ſe l'arrache des mains, on la fait diſparoitre à force de diſputes, de contradictions, d'aigreurs, de ſoupçons & d'emportement. *Verité*, *Sincerité*, *Utilité publique*, Termes pompeux, Noms reſpectables, ſont pour la plûpart des hommes des mots vuides de ſens, ou des prétextes pour cacher leur vanité, afin d'impoſer aux autres. La paſſion qui les occupe c'eſt celle de primer, & le plaiſir qu'ils préferent à tous les autres, c'eſt celui de regarder le reſte des hommes au deſſous d'eux.

Regardera-t-on comme un bien de naître pour vivre témoin de ces horreurs ? Le don de la Vie n'eſt-il pas un don empoiſonné & une veritable punition, ſi elle ne doit pas être ſuivie d'une autre qui nous conſole des deſordres de celle-ci ? & ne vaudroit il pas mieux que Dieu n'eût pas créé l'homme, que de le créer, pour lui permettre de s'abandonner à toute l'extravagance de ſes deſirs ſans lui en demander jamais la raiſon. On a beau dire avec Seneque que les horreurs des Mechans relevent le prix

des

des Travaux, de la Gloire & des Triomphes du Juſte; car s'il n'y a rien pour lui au delà de cette vie, dequoi triomphe-t-il, & à quoi aboutiſſent ſes travaux ſi ce n'eſt à travailler? Il arrive à ſon but, il eſt vrai, s'il ne ſe propoſe d'autre but que de ſe donner de la peine; mais les mechans arrivent auſſi à leur but, & ce but c'eſt le Plaiſir, c'eſt la Joye, & ſouvent le plaiſir de traverſer les gens de bien. Mais ceux-ci *offrent au Ciel un ſpectacle digne de ſon attention, Dieu aime à voir cette grandeur d'Ame & d'attachement invincible à la Verité & aux Loix dont il eſt la ſource.* Si cette vuë lui plait, s'il aime ces actions & ces ſentimens, il les recompenſera donc, & puis qu'il ne le fait pas dans cette vie il ſe reſerve de le faire dans l'autre d'une maniere plus digne de lui. Mais le *Vertueux ne trouve-t-il pas ſa récompenſe dans la Vertu même?* Cette maxime a beſoin de quelque éclairciſſement. Notre Ame qui a été créée pour connoitre la Verité, & pour ſe former ſur la Vertu, trouve, je l'avouë, dans la connoiſſance de la Verité & dans l'attachement à la Vertu, une douce ſatisfaction; mais dans l'état où ſont les choſes, la connoiſſance de la Verité coute tant, & on n'y avance qu'à

ſi petits pas ; l'acquiſition de la Vertu demande tant d'attention & tant d'efforts, un homme qui aime à vivre ſagement & à remplir ſes devoirs ſe trouve expoſé à tant de fatigues, & à tant de traverſes, il eſt ſouvent témoin de tant d'horreurs, que ce qu'il ſent de triſte chez lui & ce qu'il voit de hideux chez les autres, affoiblit & ſuſpend même à tout moment la ſatisfaction qu'il a de voir clair & d'aimer la Sageſſe, s'il ne trouvoit moien de ſe ſoutenir par l'eſperance d'un meilleur ſort dans une autre vie.

Me voici bientôt à la fin de l'Ouvrage que j'éxamine, & je vous avouë que je me fais un plaiſir d'y arriver, car il eſt triſte d'avoir, à toutes les pages qu'on lit, occaſion de penſer qu'il y a des hommes dont le cœur eſt aſſez mauvais, pour trouver excellent tout ce qui leur vient dans l'Eſprit pourvû qu'il paroiſſe contraire à la Religion ; Il eſt triſte de penſer que notre Auteur, pour s'être vû applaudi dans ſes pitoiables raiſonnemens par quelques Eſprits gâtez, s'eſt promis que ſon Livre trouveroit un bon nombre de Lecteurs à qui il plairroit & chez qui il viendroit à bout de faire évanouïr l'eſperance de l'Immortalité pour les amener à faire

leur

leur Tout de cette Vie & de ſes biens paſſagers.

Pour faire paſſer le ſentiment de l'immortalité de l'ame pour un ſentiment inconnu aux Anciens M.*** inſinue que *Pherecyde* en eſt l'Auteur ; mais Ciceron, dont il a tiré cette remarque, n'en parle pas ainſi. „ Je ſuis, *dit-il*, dans la „ penſée qu'on s'eſt entretenu ſur l'im„ mortalité de l'ame dans les ſiecles les „ plus reculez, mais Pherecyde eſt le „ plus ancien Auteur dont nous ayons „ ſur ce ſujet quelque choſe par écrit. „ Cet Auteur eſt fort ancien, *ajoute-*„ *t-il*, & il a precedé Pythagore.

Itaque credo equidem etiam alios tot ſæculis diſputaſſe de animis ; ſed, quod litteris exſtet, Pherecydes Syrus primum dixit animos hominum eſſe ſempiternos ; antiquus ſane : fuit enim meo regnante gentili. Hanc opinionem diſcipulus ejus Pythagoras maximè confirmavit.

S'il eſt permis d'alleguer des preuves de cette nature, ce ne peut être que dans les diſputes de l'Ecôle, où un Oppoſant avance ce qu'il peut, pour donner matiere au Répondant de parler & de faire voir à l'Auditoire qu'il entend les Theſes dont il a entrepris la défenſe.

Quelle apparence qu'un Philoſophe

de

de Syrie après s'être mis dans l'eſprit une opinion à laquelle perſonne n'avoit encore penſé, ſe ſoit fait rapidement de tous les hommes autant de diſciples, & que ſur un Paradoxe Philoſophique les Poëtes, les Prêtres aient établi incontinent dans l'eſprit des Peuples, la neceſſité de la Religion, la crainte des Enfers & la chimere des Champs Elyſées. Il y a des gens qui ſe font un mérite de ne vouloir rien croire & qui pourtant ne laiſſent pas de *digerer* les ſuppoſitions les plus incroïables.

Pro. M.*** prétend qu'il y a toûjours eu
ts. après Salomon dans le Peuple Juif une Ecole d'Illuſtres qui ont uſé, comme ce Prince, de leur Liberté de Penſer pour combattre l'erreur de l'Immortalité de l'Ame. Il nous décrit (pag. 224.) ces Ecôles des Prophetes ſous l'image des Univerſitez.

Je trouve après Salomon une ſucceſſion, pour ainſi dire non interrompue, de gens qui faiſoient une profeſſion ouverte de Penſer librement, ce ſont les Prophetes. Il y avoit parmi les Juifs peu de perſonnes mieux inſtruites qu'eux, ils étoient élevez dans des eſpèces d'Academie qu'on nommoit les Ecoles des Prophetes; c'étoit là qu'ils apprenoient à prophetiſer, ou plutôt ils y ap-

pre-

prenoient à jouer des inſtrumens & à boire, deux qualitez qu'ils regardoient comme très-propres pour obtenir l'eſprit Prophetique. Nous les entendons dans leurs Ecrits ſe dechainer continuellement contre la Religion établie parmi les Iſraëlites, avec autant de Liberté que s'ils la regardoient comme un tiſſu d'impoſtures, quoique les Peuples la reſpectaſſent comme inſtituée de Dieu même; En un mot, les Prophetes ont plus décrié & les Prêtres & les autres Prophetes tout inſpirez qu'ils étoient, que n'a fait l'Auteur des Droits de l'Egliſe *à l'égard des Prêtres & des Prophetes de notre Iſraël qui ſont ſans inſpiration. Mais venons à la preuve de ces deux ſujets ſur leſquels les Prophetes ont uſé d'une entiere Liberté de Penſer.*

Suivant Mr. *** les Ecoles des Prophetes reſſemblent à nos Univerſitez, à cela près qu'au lieu que, dans ces Univerſitez, ceux-là-même qui foulent aux pieds les Preceptes de la Religion par leur conduite, ne laiſſent pas bien ſouvent de marquer un grand zele pour en ſoutenir les Droits & la Vérité. Au lieu qne les Ecoles des Prophetes n'étoient remplies que de malheureux, aſſez ſcelerats pour annoncer aux hommes, de la part de Dieu, des Maximes qui (ſui-

vant

vant Mr.***) alloient à faire regarder la Religion comme un tiſſu d'impoſtures. Voilà les Illuſtres Modèles dont Mr.*** charge ſa Liſte pour nous animer par leur exemple à penſer librement & néanmoins dans la page 230 il les trouve aſſez dans le cas du D. Sacheverel, dont il parle ailleurs avec un extrême mepris, tant il ſe met peu en peine de ſouffler le froid & le chaud, pourvû qu'il ſe ſatisfaſſe, en repandant tout le ridicule qu'il peut ſur ce qui eſt un objet de reſpect pour ceux qui ont de la Religion.

Si les Prophetes avoient eu l'intention que leur prête Monſr. ***, ils auroient eu grand tort de ſe plaindre des traitemens qu'on leur faiſoit. Ils n'ignoroient pas que les Loix fondamentales de l'Etat étoient confondues avec celles de la Religion, & qu'ils ne pouvoient combattre celles-ci ſans anéantir tous les Droits du Peuple Juif ſur la Terre de Canaan, & ſans violer des Loix dont l'obſervation étoit preſcrite ſous peine du dernier ſupplice.

Tout ce que Mr.*** ſe donne le ſoin de raſſembler des Ecrits des Prophetes pour preuve de leur prétendue fureur à renverſer la Religion ſe reduit à deux choſes: Ils cenſuroient vivement les Sacrifica-

teurs,

teurs, & les Miniſtres publics de la Religion : & ils travailloient à ramener le Peuple de ſon attachement exceſſif pour l'exterieur dont il faiſoit le tout de la Religion, ſe permettant au reſte d'en violer les Loix les plus eſſentielles.

Le zele des Prophetes les animoit à reprendre ceux qui, par leurs vices, leurs erreurs, & leurs ſuperſtitieuſes interpretations de la Loi, travailloient à renverſer dans les Eſprits des Peuples l'Idée de la veritable Religion. Ces mêmes Prophetes affligez de voir avec quelle affreuſe négligence on abandonnoit cette Loi ſi raiſonnable, ſi ſainte, ſi auguſte que Dieu avoit prononcé lui-même avec tant d'éclat, & tant de majeſté, cette Loi dont l'obſervation avoit attiré ſes faveurs ſur les Patriarches, en memoire deſquels Dieu avoit encore de l'indulgence pour ſon Peuple, tout ingrat & tout corrompu qu'il fut, preſſoient la neceſſité d'obſerver ces ſaintes Loix, & faiſoient ſentir aux hommes le tort qu'ils avoient de leur préferer des Ceremonies, dont l'obſervation ne rend l'Ame ni plus raiſonnable ni plus pure, n'adoucit point les mœurs, & ne repand pas plus de beauté ſur la conduite, Cérémonies que Dieu n'avoit ordonnées que par condeſcendance pour la

foibleſſe & pour les préjugez d'un Peuple groſſier, qui auroit mépriſé la ſimplicité de la Religion & qui auroit plutôt donné dans l'Idolatrie, que de vivre ſans un Culte pompeux, chargé d'obſervances exterieures. Ces Veritez ſont ſi connues qu'on ne peut être excuſable quand on feint de les ignorer.

JOSEPHE vient enſuite, excellent Modèle pour nous animer par ſon exemple à penſer librement ſur la Religion ; car ce Juif diſtingué & favoriſé des Romains dans le tems que ſa Nation étoit l'objet de toute leur indignation, en écrivant l'Hiſtoire du Peuple Juif au lieu de la donner fidelement, telle qu'il la trouvoit dans les ſeuls monumens qui en reſtoient, l'a deguiſée, par ci par là, pour s'accommoder au gout de ceux pour qui il écrivoit, & à qui vouloit plaire. Où eſt la force de cet Argument, qui n'aboutit qu'à rendre Joſephe mepriſable ?

Origene. ORIGENE, qui eſt le premier Chrétien qu'il cite, a vecu & eſt mort très-perſuadé de la Religion Chrétienne, dont il a ſoutenu la verité avec beaucoup de zele & de ſuccès. Eſt-ce en cela qu'il veut que nous l'imitions ? Non ſans doute, car que gagneroient par-là les Libertins ? Mais *Origene* a donné trop de carriere à ſon imagina-

gination ſur les Allegories, & Mr.*** & ſes amis ne ſeroient pas fâchez que les Chrétiens priſſent tous ce parti-là. Ils donneroient belle priſe à ceux qui ne ſouhaitent rien tant que des occaſions de les mépriſer.

Il n'y eut jamis de Parodie, où l'on ſe ſoit plus éloigné du ſens & de l'intention de l'Auteur dont on y emprunte les termes que fait Mr.*** dans tout ce qu'il cite de MINUTIUS FELIX. Quel ſujet de ſe feliciter, s'il pouvoit n'être pas dans la Claſſe des Libertins, cet *Excellent Auteur qui tient le premier rang après les Livres de la Bible?* Minutius Felix.

Je rapporte tout le paſſage de Mr.*** (pag. 240.) *Cet Auteur avoit une ſi haute idée du Chriſtianiſme, qu'il avance que tous les Chrétiens étoient Philoſophes ou que tous les Anciens Philoſophes étoient Chrétiens. Et ſur ce que les Payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni Temples, ni Autels, ni Predication, ni Aſſemblées publiques, Minutius répond comme auroit fait un Libertin moderne, (car c'eſt ainſi que les Prêtres trouvent bon de qualifier les Chrétiens qui ſe mettant au deſſus des préjugez, examinent les choſes librement & en parlent de même) Quel Temple puis-je bâtir à ce Dieu, que toute la vaſte Etendue de la Terre ne peut contenir?*

Moi qui n'étant qu'un ſimple homme aime à me loger commodément, comment oſerois-je entreprendre de renfermer dans un petit Edifice toute l'Immenſité de mon Dieu? n'eſt-il pas infiniment plus digne de la Majeſté de cet Etre parfait de lui conſacrer un Temple dans nos Cœurs? Offrirois-je à Dieu en ſacrifice ces choſes qu'il a la bonté de me donner pour mon uſage? ne ſeroit-ce pas, pour ainſi dire, refuſer ſes preſens? & ne tomberois-je point par là dans la plus baſſe des ingratitudes, ſur tout ſachant que le ſacrifice qui lui eſt le plus agréable c'eſt la juſtice, la pureté, la ſincerité? C'eſt pourquoi celui qui vit innocemment, l'adore; celui qui fait ce qui eſt juſte, lui ſacrifie; celui qui a en horreur tout ce qui s'appelle fraude, ſe le rend favorable; celui qui ſauve ſon prochain du danger, lui offre de toutes les victimes la plus agréable. Auſſi ſont-ce là nos ſacrifices & notre ſervice divin; c'eſt ainſi que parmi nous le plus honnête homme eſt celui que nous regardons comme le plus religieux.

Minutius Felix fait voir dans ce beau paſſage qu'on regardoit de ſon tems & qu'il regardoit lui-même les Autels, les Sacrifices, les Prédications, comme des choſes qui ne faiſoient nullement partie du Culte religieux; Et par une conſequence abſolue il faloit

qu'il

qu'il crut que les Prêtres n'etoient pas plus neceſſaires ; auſſi s'eſt il ſervi des Couleurs les plus vives pour nous depeindre les maux que cauſent ces ſortes de Gens, & quel étoit le bonheur de la Societé avant qu'il y en eut ; Voici comme il s'exprime : Peut-on trouver des lieux où il ſe donne plus de rendez-vous, où il ſe faſſe plus de commerces honteux, où il ſe concerte plus d'Adulteres que dans les Temples & au pied des Autels, & cela par les Prêtres mêmes ? Et ne s'abandonne-t-on point aux impuretez les plus ſales, dans toutes les Chapelles dont les Temples ſont pleins, avec plus de licence que dans les maiſons les plus debauchées. Mais de quelle neceſſité ſont ces Prêtres ? Avant qu'il y en eut au monde, oui avant qu'il y eut ni Pontifes, ni Prêtres de Cerès & de Bacchus, ni Saliens, ni Veſtales, ni Augures, les Empires des Aſſyriens, des Medes, des Perſes, des Grecs & des Egyptiens ont ſubſiſté, & même avec gloire. Enfin il faut avouer que ce Sage Romain connoiſſoit bien le foible & la malice du Genre humain, lors qu'il diſoit que quoique nous ſuſſions que nos Peres ne nous ont laiſſé, que des fables & des abſurditez, cependant, ce qui eſt inſupportable, nous y donnons toute notre attention, nous en faiſons toute notre étude.

Quelle concluſion prétend tirer de là

l'Auteur de la Liberté de Penſer ? La voici, Que de l'aveu de Minutius Felix le Chriſtianiſme n'étoit qu'une Philoſophie ſemblable à celle des Sages qui avoient vécu dans le ſein du Paganiſme. Mais pourquoi écrire contre les Paiens une Apologie de la Religion Chrétienne, ſi on la confond avec la Philoſophie de ceux qui ont fait profeſſion exterieure du Paganiſme ? Il n'eſt pas permis d'attribuer à un Auteur dont il vient de faire l'éloge de pareilles contradictions. Il étoit aiſé de connoitre les vûes de Minutius Felix ? Les Paiens étoient Idolatres & vivoient dans la Licence. Pour les ramener de ces deux excès on leur repréſentoit que la doctrine même des Philoſophes conduiſoit à reconnoitre l'unité d'un Dieu, la pureté de la Morale de l'Evangile & la neceſſité de ſon obſervation. Ils avoient donc parmi eux des témoins contre eux-mêmes, les plus pures lumieres de la Raiſon donnent gloire au Chriſtianiſme en ſe faiſant jour comme des éclairs au milieu de l'épaiſſe Nuit de l'Idolatrie & de la Superſtition. Les Paiens uniquement attachez à l'Ecorce & à l'Exterieur de la Religion mepriſoient les Chrétiens qui n'avoient ni Temples magnifiques, ni ornemens pompeux dans

les

les lieux où ils s'aſſembloient. Minutius Felix fait voir l'inutilité de toutes ces choſes, & repréſente de plus les abus que l'on en faiſoit. A cauſe de cela ne veut-il ni Aſſemblées ni Miniſtres, & de quelle Religion fait-il donc l'Apologie ? Enfin ces paroles de Minutius Felix, *quoique nous ſachions que nos Peres ne nous ont laiſſé que des Fables ; cependant nous y donnons toute notre attention*, &c. pag. 243. par où cet Apologiſte de la Religion Chrétienne, exprime l'aveuglement & l'opiniâtreté infiniment deraiſonnable des Romains attachez au Paganiſme, M.*** les repete comme une Parodie, qu'il ſe fait un plaiſir d'appliquer à la Religion, dont les faits ſont ſi bien établis & le culte ſi raiſonnable. Si Minutius Felix a uſé de la Liberté de Penſer, le fruit de ſon attention & de ſon examen a été de l'éclairer ſur la Verité & la Nature de la Religion Chrétienne, il a demêlé ce en quoi elle conſiſte, d'avec un exterieur en quoi elle ne conſiſte pas, quoi que les mauvais Chrétiens le regardent à peu près comme l'eſſentiel, & que les Déiſtes voudroient qu'on n'y vît rien d'autre afin de pouvoir la decrier entierement.

Mr.*** n'inſere *Syneſius* dans ſon Catalogue, que pour avoir occaſion d'al- Syneſius.

léguer un conte ſur la Reſurrection, comme ſi la verité d'un dogme étoit ébranlée, dès que parmi ceux qui le croient, il s'en trouve à qui il arrive de l'appuier ſur des preuves qui manquent de force.

Bacon. L'Auteur de la Liberté de Penſer voudroit bien pouvoir répandre ſes ſoupçons d'Athéiſme, ſur un Savant auſſi célèbre que le Chancelier BACON; mais ce qu'il en cite fait voir en même tems & la foibleſſe & la malice de ſes efforts. Ce Grand Homme s'eſt declaré contre la Superſtition, il panchoit donc vers l'extremité oppoſée; quelle conſéquence! Lorſque des gens peu amis de la Religion éxercent leur eſprit à faire l'Apologie de l'Athéiſme, ſi on les ſoupçonne d'y avoir du panchant & que ce ſoupçon les incommode, leurs amis ſe recrient vivement ſur la Calomnie, & pourquoi donc répandre ces ſoupçons ſur un Grand Homme parce qu'il a vivement écrit contre la ſuperſtition? Mais, dit Mylord Bacon, (pag. 249.) *La Nature a mis dans toute créature vivante une eſpèce de ſouci & de crainte pour la conſervation de ſa propre vie & de ſon Etre, pour aller au devant & reſiſter aux maux qui peuvent lui arriver; cependant cette Nature n'a pu s'em-*

pêcher

pêcher d'y entremêler des craintes vaines & frivoles ; en ſorte que ſi on pouvoit penetrer dans l'interieur de ces Créatures, on trouveroit qu'elles ſont pleines de terreurs paniques : ſur tout les Hommes & particulierement ceux du Vulgaire, qui dans des circonſtances mêlées de dangers & d'adverſitez ſont en proie à mille ſuperſtitions, qui ne ſont que des frayeurs paniques. Que ſignifie cela ſi ce n'eſt que les hommes ſe trouvent naturellement tels, c'eſt-à-dire naiſſent & ſont élevez d'une telle maniere, que leur cœur ſe trouve ſouvent expoſé à de vaines fraieurs. Qui eſt-ce qui ignore que ces expreſſions *La Nature nous a faits tels, La Nature nous a refuſé* &c. ſont des expreſſions peu juſtes, mais qu'un long uſage a tellement autoriſées que ceux-là même qui ne les approuvent pas ont de la peine à s'en abſtenir toûjours. Ce que Bacon diſtingue le Vulgaire des autres, fait bien voir que ce qu'il attribue à la Nature, il le regarde comme un effet de l'éducation, car il n'y a pas deux Natures, deux Cauſes. (Intelligentes ou Aveugles,) qui préſident, l'une à la formation du Vulgaire, & l'autre à celle des hommes d'un plus haut rang.

Enfin Mr. *** acheve de ſe moquer de ſes Lecteurs, quand pour les encou- Hobbes.

rager à penſer librement, par le ſuccès de ceux qui s'étant ſervis de cette Liberté ſe ſont rendus plus vertueux, il nous cite *Thomas Hobbes*, à qui il attribue la lâcheté de s'être attaché par Politique au parti des Rigides les plus grands ennemis de la Liberté de Penſer. *Hobbes* nous fait concevoir les Hommes comme naturellement ſi Libres qu'ils ſont en droit de faire tout ce qu'il leur plait, ils ſe lient par des Pactes & s'impoſent des obligations par des Traitez qu'ils font les uns avec les autres. Mais qui les a obligez à faire ces Traittez ? Qui que ce ſoit; Or s'ils s'impoſent eux-mêmes des Loix, ils peuvent donc eux-mêmes les revoquer, de ſorte que par les principes d'*Hobbes* tous nos devoirs tombent par leur fondement.

Hobbes mérite ſi peu d'être mis au nombre des Partiſans de la Liberté de Penſer qu'il établit le Prince Juge ſuprême de tous les articles de la Religion, & ne reconnoit pour veritables & bons ſujets que ceux qui n'ont d'idées & de volonté que ce qu'il plait au Prince, qu'ils en aient; mais en nous ſoumettant en eſclaves à la Tyrannie des hommes, il nous affranchit des Loix de Dieu. Il nous apprend à ſecouër ſon Empire & à ne le point craindre. En voila aſſez pour me-

riter l'éloge de Defenſeur de la Liberté de Penſer.

Si l'Auteur du Traitté que j'examine parle ſincerement dans les éloges qu'il fait de l'Illuſtre TILLOTSON & dans les paſſages qu'il en rapporte, s'il ne ſe propoſe en cela aucune vuë ſecrete, je ne ſai point l'accorder avec lui-même, & je ne puis comprendre comment un homme qui paroit reſpecter & cherir un Théologien du premier rang, de qui il n'a tenu qu'à lui de recevoir de juſtes, d'aimables & de grandes idées ſur la Religion, a pris plaiſir à ſemer par tout ſon Ouvrage, des traits propres à faire douter de cette Religion des Lecteurs negligens & diſpoſez à l'incredulité & à faire de cette maniere un Chaos & de ſes ennemis & de ſes défenſeurs. Si Mr.*** n'a pas eu l'intention mauvaiſe, il faut avouer qu'il a écrit avec une extrême negligence, & qu'il s'eſt exprimé avec ſi peu de circonſpection, qu'il paroit n'avoir eu en vuë que d'ébranler la Religion & n'avoir fini par les Eloges de ce célèbre Archevêque, que pour depaïſer ſon Lecteur, ou pour avoir le plaiſir de remplir ſon Ouvrage du Pour & du Contre. Tillotſo

Les préjugez contre les Ecclesiastiques.

Ce que cet Auteur fait constamment sentir à toutes les pages de son Livre, c'est un extrême mepris du gros des Ecclesiastiques & tout le penchant imaginable à les chagriner. Je conçois fort bien de quelle maniere une forte averſion pour les Miniſtres de la Religion peut inſenſiblement engager à prendre de l'éloignement pour la Religion même. Le cœur humain va bien vite dans ſes déciſions, il confond ordinairement les objets entre leſquels il trouve quelque liaiſon, & il aime à ſe perſuader que ce qui lui deplait à quelques égards mérite de lui deplaire en tout.

C'eſt de tout tems que les hommes ont jugé de la Divinité par les Miniſtres qui faiſoient profeſſion de la ſervir, & qui, par cette raiſon, en devroient avoir une plus parfaite connoiſſance.

On ne ſauroit imaginer une cauſe plus vraiſemblable de l'extravagance des Païens de l'Orient, à adorer leurs Pagodes & à ſe repreſenter la Divinité ſous des Images également groteſques & monſtrueuſes, dont les unes ne ſont propres qu'à faire rire, & les autres qu'à faire peur. Il y a apparence que des Prêtres bien nourris & bien bourſouflez, la plûpart d'une ſeverité affreuſe & inſultante, af-

fectans

fectans un ſourire impertinent, tous d'une taille & d'une demarche ridicule, furent les premiers modeles, dont on tira des images pour être des objets de Culte; ces Prêtres pleins d'admiration pour leur reſſemblance, & ravis de ſe voir admirez & adorez juſques dans leurs images, conſacrerent l'erreur. Mais nous avons des gens qui, auſſi fous que ces Orientaux, raiſonnent ſur les mêmes principes, quoi qu'ils en tirent de tout autres concluſions. Ils jugent de la Religion, de même que ces peuples groſſiers, par les defauts de ceux qu'ils en croient les Miniſtres. Mais au lieu de reſpecter ces defauts comme font les peuples d'Orient, ils ſe croient en droit de les mépriſer & de mepriſer avec eux la Religion, qu'ils en croient, mal à propos, la ſource. Ils ont grand tort, ſans contredit, & cette maniere de penſer eſt ſi ridicule, que ceux-là même qui penſent ainſi, n'en veulent point convenir, ils ſe cachent leur faute à eux-mêmes. Mais s'ils ont tort, il faut avouër auſſi que ceux qui donnent lieu à leur faute & qui leur fourniſſent les occaſions de ſe tromper de cette maniere, ont de grands reproches à ſe faire. C'eſt à quoi je voudrois qu'on penſât plus ſouvent.

Vous

Vous vous ſouvenez, Monſieur, d'un Jeune Seigneur en qui vous reconnoiſſiez de même que moi, bien des Vertus & des qualitez très-aimables ; cependant il n'avoit que très-peu & preſque point de Religion ; & quelle en a été la cauſe ? Vous le ſavez encore, la brutalité d'un Pedant Eccleſiaſtique qui l'avoit fierement & groſſierement cenſuré. Il y a des Eſprits qui ne reviennent pas dès qu'ils ſe ſont une fois revoltez, les paſſions, les objets ſenſibles, les Plaiſirs & la diſſipation achevent ce que le depit a commencé. Il ſeroit bien à ſouhaiter que les Miniſtres de la Religion craigniſſent de donner lieu à des écarts de cette nature, & d'avoir à ſe reprocher des imprudences, dont les ſuites peuvent devenir ſi fatales. Il faut de *l'addreſſe* pour *corriger*, mais il ne faut que de *l'orgueuil* pour *cenſurer*. Ils doivent regarder comme le plus grand des malheurs de renverſer le THRONE de Jeſus-Chriſt dans les cœurs des hommes, qui ſont ſoumis à leur conduite, par un trop grand empreſſement à y établir leur DOMINATION. Les Proteſtans ſur tout qui ont toûjours dans la bouche les hauteurs du Clergé Romain pour les condamner, doivent ſoigneuſement étudier leur cœur

pour

pour decouvrir s'il ne renferme point quelques ſemences de ces penchans imperieux qui ſe fortifiant peu à peu, ont enfin fait de l'Egliſe une eſpece de Monarchie Temporelle. Pour moi je ne puis jamais penſer, ſans en être affligé, à la vanité & à l'impudente fierté de ce *Conſiſtoire* de la Rochelle qui ſous un pretexte de zele, eut l'audace de cenſurer le ROI DE NAVARRE, cenſure qui put bien ébranler, dans ce Prince, la bonne volonté qu'il avoit pour les Reformez, & la changer en un degout dont ils ont éprouvé les ſuites. Nathan étoit Prophete, il étoit chargé d'un ordre exprès de Dieu; cependant de quelle circonſpection n'uſe t-il pas ? Il ne va à ſon but que par des detours innocens; auſſi ſa modeſtie & ſa circonſpection produiſit tout l'effet que l'on pouvoit s'en promettre. Mais s'il s'étoit laiſſé gouverner par des mouvemens d'ambition, il auroit pris le parti de cenſurer & de gronder d'un plein ſaut ſon Souverain. Un de ces Miniſtres Rochelois auroit ſans doute cru avilir la dignité de ſon caractere, ſi dans une Audience particuliere il s'étoit jetté aux pieds de ce Prince, pour le ſupplier, au nom de tous les Reformez, de ne plus expoſer

dans

Egliſe ſubſiſte & ſe ſoutient ſans que les
Art. XVI. Conſeils & la Puiſſance de l'Enfer ſoient
18. capables de la détruire, ſans que la Tyrannie de ceux qui devroient être des Modeles de Moderation, & ſans que les Ténèbres dont obſcurciſſent les voies de Salut ; & les épines dont les heriſſent ceux qui devroient uniquement s'appliquer à les applanir & à les rendre aiſées à ſuivre, puiſſent empêcher ceux qui ont
it. I. à cœur de *vivre ſelon la Verité & la Pieté*, d'en venir à bout & de s'avancer dans cette route qui conduit au Créateur qu'ils adorent.

onclu-
on. VOILA, Monſieur, les remarques qui me ſont venues dans l'Eſprit, en liſant avec quelque attention le *Traité de la Liberté de Penſer*. Elles ſont, comme vous vous en ſerez apperçu, très-ſimples, & il n'eſt point neceſſaire d'être Savant pour défendre la Religion contre les coups qu'on lui porte dans cet Ouvrage, qui pour repondre à ſon Titre, auroit dû tendre à l'affermir.

Au reſte je trouve tant de ſatisfaction à eſtimer les autres hommes, & j'ai tant de repugnance à condamner qui que ce ſoit, que tout autant de fois qu'il m'eſt arrivé de tomber dans quelque page de ce Traité, où l'Auteur m'a paru penſer juſte,

juſte, & faire un meilleur uſage de ſon attention & de ſa Liberté d'examïner, je me ſuis fait des reproches de l'avoir repris ailleurs & dans la crainte de m'être trompé, j'ai toûjours relu avec une extrême attention, & plein de defiance pour mes premieres vûes, ce que j'avois pris la liberté de combattre; mais par là auſſi je me ſuis toûjours plus convaincu, que, ſoit de deſſein prémedité, ſoit faute de circonſpection, ce Livre eſt ſemé de tout ce qu'on auroit pris ſoin d'y répandre, ſi on l'avoit écrit en vûe d'engager les hommes à renoncer à la Religion, ſous prétexte de les inviter à faire uſage de leur Liberté de Penſer, & de leur Droit d'examiner.

Je connois des gens que cet Ouvrage a troublez. J'en connois qu'il a ébranlez & peut-être y en a-t-il qu'il a plus fait que d'ébranler. Il faudroit avoir bien peu de commerce avec le Monde, & avoir bien peu reflechi ſur la maniere dont on vit, & dont on penſe aujourd'hui, pour ignorer que la plûpart des hommes ſaiſiſſent avec empreſſement tous les prétextes qui s'offrent de douter de la Religion, & que la corruption de leur cœur prête toute ſa force aux plus légères objections, par où

on eſſaïe de la combattre. Peut-être n'a-t-on jamais vu les hommes plus eſclaves de l'Ambition & de la ſenſualité; jamais le Bien n'eut tant d'appas, & on ne peut rien ajouter ni à l'ardeur qu'on a pour l'acquerir, ni à l'extravagance avec laquelle on le diſſipe. Mais en même tems on n'eſt plus aſſez ſtupide pour s'imaginer qu'on peut porter auſſi loin qu'on le fait, la Debauche, la Fierté, l'Envie, la Fraude, ſans ceſſer pourtant d'être Chrétien, & on ne ſauroit aujourd'hui ſe tranquilliſer par de ſi groſſieres illuſions; les Eſprits ſont plus éclairez, il faut opter, & on ſe trouve dans la neceſſité, ou de renoncer à des paſſions cheries, ou de ſe perſuader que la Religion, qui les condamne, n'a que de vaines terreurs à y oppoſer. L'inſtinct des paſſions ne manque pas de devenir l'unique Règle de ce choix, dès qu'on ſait venir à bout de s'éblouïr par quelque fauſſe lueur, & de ſe perſuader qu'on a la Raiſon de ſon côté, en même tems qu'on choiſit conformément à ſes inclinations. On peut juger par là des obligations qu'a la Societé à ces Sages de nouvelle datte, à ces Genies ſublimes & charitables, dont l'Eſprit, libre de prevention, fournit au reſte des hom-

mes

mes des raiſons, pour les diſpenſer de ſe corriger de leur vices.

Mais encore une fois ſi l'Auteur du Traité de la Liberté de Penſer n'eſt pas de ce nombre, s'il penſe ſur la Religion comme l'Illuſtre Archevêque, par les éloges duquel il finit, & ſi, dans les mouvemens de ſon indignation pour ceux qui, par leurs mauvais raiſonnemens, de même que par leur conduite, deshonorent une Religion à la gloire de laquelle ils devroient tout ſacrifier, il lui eſt échappé des expreſſions dont il n'a pas prevû toutes les conſéquences, je lui fais dès ce moment toutes les excuſes imaginables, de ce qu'il m'eſt arrivé de combattre comme ſiens, des ſentimens dont il eſt fort éloigné.

Exame d'une L chure.

Je croiois, Monſieur, avoir fini, mais vous voulez encore quelques remarques ſur la Lettre du Medecin Mahometan & ſur un petit Livre Apologetique de M.*** dedié à M. *Pfaff*. Les voici en peu de mots.

C'eſt le ſort de la République des Lettres qu'un bon Original y ſoit toujours ſuivi de pluſieurs mauvaiſes Copies. Monſieur de la Bruyere a vû la Quatorzieme Edition de ſes Caracteres, & tel les a imitez qui peut-être n'a pas vû debiter la

premiere. L'Epitre Dedicatoire de Mathanasius a diverti ses Lecteurs; A son imitation l'Auteur d'un Supplément au Traité que je viens d'examiner a dedié son Ouvrage à M. *Pfaff*, parfaitement honnête homme, Theologien de la meilleure intention du monde, & très-respectable par sa pieté & par ses Vertus. Il ne convient pas à un homme qui tient pour l'innocence de l'erreur, de traiter si rudement ceux en qui il reconnoit encore quelque prejugé. Ces tours & ces airs de mépris revoltent les plus modestes même & ce n'est pas là le moyen de faire des Partisans à la Liberté de Penser, Il faut plus de douceur & plus de *prudence*, j'ajouterai même plus de *Charité*. On sait de quelle maniere on instruit la jeunesse dans les Ecoles & sur tout dans les Ecoles de Theologie. On sait avec quelle application le zele des Maîtres accoutume les Disciples à plier sous l'Autorité & à redouter les suites & les dangers d'un Examen entierement libre de prévention. Cela posé, il me semble qu'on doit convenir qu'il y a tel Théologien à qui un Tolerant, pour agir conformément à ses principes, doit, de bonne grace, passer au moins sept prejugez, pour un dont il voudra bien se donner la peine de revenir. C'est beau-

coup

coup de reconnoitre qu'il y en a, & c'eſt une eſpece de Miracle que d'oſer inſpirer aux Lecteurs de ſon parti le courage de s'en defier.

J'en dis de même de la Lettre du Medecin Mahometan : c'eſt une miſerable copie d'un Ouvrage très-ingenieux, *L'Eſpion dans les Cours des Princes Chrétiens.* De la tre du decin homet

L'Auteur de cette Lettre ſuppoſée, pour enlever aux Chrétiens un argument dont ils ſe ſervent contre la Religion des Mahometans, change l'état de la Queſtion. Il ne s'agit point de ſavoir ſi Mahomet a été en droit d'entreprendre les premieres Guerres qui lui ont réuſſi, & au cas qu'il n'ait pas toûjours eu la Juſtice de ſon côté, ſi des Princes Chrétiens n'ont pas été dans de ſemblables torts, & n'ont jamais travaillé à ſe rendre plus puiſſans par des Uſurpations. En un mot il ne s'agit point de ce que les Chrétiens ont fait, contre les preceptes de leur Religion & les maximes de Jeſus-Chriſt; ni de ce que peuvent avoir écrit, pour leur juſtification, des Docteurs qui ſe ſont laiſſez ſurprendre par quelque Interêt & par quelque faux zele. Mais voici dequoi il s'agit. Depuis Jeſus-Chriſt juſqu'au Siècle de Conſtantin, certainement la Religion Chrétienne n'a dû ſa propagation qu'à ſa Verité ; tout autre ſecours lui

manquoit. Si Mahomet a été envoié de Dieu pour établir une Oeconomie plus parfaite encore que celle de l'Evangile, d'où vient que ſa Religion s'eſt répandue par des voyes ſi inferieures en perfection à celles par où l'Evangile s'eſt étendu? Je ne vois rien que de naturel dans l'établiſſement de la Religion Mahometane & j'y vois des duretez que l'Auteur de la Lettre condamne dans les Chrétiens avec raiſon, car elles ſont contraires à l'Evangile. Un Prince heureux & redoutable paſſe au fil de l'épée ceux qui oſent lui réſiſter, il traite favorablement ceux qui embraſſent ſa Doctrine; Et pour ceux qui plient ſous ſes premieres menaces, ſans adopter ſes ſentimens, il leur fait grace de la Vie, mais il les charge d'un plus rude joug que les autres. L'ont ils merité? Mais pourquoi n'ont ils pas d'autres yeux, ou pourquoi ne ſont-ils pas hypocrites?

Mahomet a rétabli la Polygamie & le Droit d'avoir des Concubines que l'Evangile avoit fait diſparoitre, je joins ces deux articles en un. On ne ſauroit diſconvenir que l'Evangile ne mette plus d'égalité entre le ſort de l'Homme & celui de la Femme. Or là où il y a plus d'égalité, il y a plus d'équité. Parmi les Mahometans le ſort des Femmes eſt infiniment inferieur à

celui

celui des Hommes. Cela devroit paroitre bien injuſte à ceux ſur tout qui en font un ſi grand cas, que le Paradis même ne ſeroit point un Paradis ſans leur commerce. Une exceſſive Jalouſie, & toute la dureté des précautions qu'elle fait prendre, ſont des ſuites neceſſaires de la Polygamie, & ces ſuites en entraînent d'autres très-prejudiciables à la Societé, & qui s'oppoſent à la felicité & à la perfection du Genre humain. L'Eſprit des Femmes qui vivent dans la retraite & l'eſclavage languit ſans culture, & les Hommes qui ne voyent que des Eſclaves reſtent dans l'impoliteſſe & la groſſiereté.

Le dernier Article où l'on affecte de juſtifier les Imaginations des Mahometans ſur la Félicité Celeſte, ne ſauroit même faire rire que des gens de la plus groſſiere ſenſualité. Mais des Eſprits qui ſe comptent du premier ordre s'applaudiſſent de l'approbation de ces gens-là.

Si la felicité du Paradis étoit imparfaite, dès qu'une eſpece de plaiſir y manqueroit, il faudroit que les bienheureux vécuſſent éternellement dans l'imperfection. Ils devroient jouïr du plaiſir de la bonne chere, & de toutes ſes ſuites. Mais qui ne ſait, par ſa propre expe-

rience,

rience, que ſouvent un nouveau genre de plaiſir fait évanouïr tout ce qu'on avoit de gout pour d'autres. Je me ſouviens fort bien que, dans mon enfance, je ne comprenois pas qu'on pût être heureux quand on ne ſe plaiſoit pas à de certains amuſemens qui m'étoient chers, & aujourd'hui j'ai perdu juſqu'à l'idée du plaiſir que j'y trouvois. La Félicité du Paradis ſeroit imparfaite & indigne de la preſence de Dieu qui en fait le fonds, ſi des voluptez corporelles détournoient la plus noble partie de nous-mêmes, de ſe livrer toute entiere aux douceurs qui conviennent infiniment mieux à ſa Nature.

Les Mahometans, & les Déiſtes même, reconnoiſſent une Puiſſance au deſſus de la Nature, & capable par conſequent de faire des Miracles. Suppoſons donc un enfant qui dans l'âge, où l'on n'a encore aucune idée de l'amour, a plus de gout & de talens pour les Sciences, qu'on en ait jamais vû dans aucun homme fait : ſuppoſons qu'il n'a qu'à s'appliquer pour découvrir ce qu'il cherche, qu'il n'a qu'à prendre la plume pour mettre au net les Véritez les plus compoſées, qu'il ne fait jamais d'efforts *inutiles*; & que ſes efforts ne ſont ja-

mais

mais fatigans, que ſa vie eſt une ſuite perpetuelle de deſirs d'apprendre toujours plus, & du plaiſir d'acquerir ſans ceſſe de nouvelles connoiſſances. Il n'y a point d'homme à qui la vuë de la Verité ſoit chere & qui ait éprouvé la ſatisfaction qu'elle donne, qui ne regardât comme extravagant celui qui s'aviſeroit de plaindre le ſort de cet enfant privilegié, parce qu'il ne ſeroit jamais détourné de ſes délicieuſes occupations, par des voluptez groſſieres. Il n'y auroit pas là moins de ridicule que dans les imaginations d'un Chaſſeur qui trouveroit qu'il manque un grand point à la félicité des Savans, le plaiſir de courir les bois, ou d'un Berger qui les plaindroit de n'avoir jamais le plaiſir de paître des chevres & de voir ſon propre Troupeau mieux nourri que celui de ſon voiſin.

Le Droit de Penſer Librement n'eſt point un Droit de mettre en parallele l'Extravagance avec la Vérité, & de ſe rendre l'Avocat de toutes les Bizarreries qui peuvent venir dans l'Eſprit. Nous vivons dans l'obligation de chercher la Vérité de tout notre cœur. Nous devons craindre de lui égaler l'Erreur & la recevoir en ſa place. Voilà pourquoi nous ne devons point nous payer de mots vuides de ſens,

ni nous rendre à des propoſitions dont on n'allegue point de preuve, ou dont les preuves nous paroiſſent ſans force. On ne ſauroit nous ravir ce Droit & nous défendre de remplir cette obligation, ſans la plus injuſte Tyrannie. Mais ſous prétexte qu'aucun homme n'eſt en droit d'aſſujettir notre maniere de penſer à la ſienne, de s'en rendre Juge & de nous punir de nos erreurs, ſe faire un plaiſir de contredire les ſentimens reçûs, affecter des routes ſingulieres, chicaner les preuves les plus fortes, & ſe derober à leur évidence, quand elles ſont propoſées par les autres, pendant que d'un autre côté on ſe rend aux probabilitez les plus minces qu'on les adopte avec une entiere indulgence qu'on les étale avec confiance & avec hauteur, quand on les a inventées ſoi-même, c'eſt abuſer du plus ſacré de tous les Droits & de la plus indiſpenſable de toutes les Obligations.

FIN.

LE PARTI LE PLUS SÛR, OU LA VERITÉ RECONNUË EN DEUX PROPOSITIONS.

I. Le Droit que nous avons à la connoiſſance des Véritez tant Divines qu'humaines, eſt ſujet à de certaines modifications, qui réglent l'uſage que nous devons faire de nos penſées.

II. L'obligation où nous ſommes d'avoir de la Religion, conſiſte à régler nos penſées de la maniére la plus ſûre, pour en connoître les Véritez.

Au ſujet du Diſcours de la Liberté de Penſer.

Par le Chevalier à qui l'Auteur de ce Diſcours l'avoit adreſſé.

A BRUXELLES,
Chez les Fréres SERSTEVENS.

M. DCC. XV.

EPITRE DEDICATOIRE, DE L'INCONNU A L'INCONNU.

IL n'y a point d'Auteur, qui n'ait quelqu'eſpérance de ſe faire un Mécenas de la Perſonne à qui il dédie ſon Ouvrage; mais quelle faveur peut, par cette voye-là, eſpérer celui qui n'a autre choſe à offrir qu'un deſſein auſſi vain, que de montrer aux Hommes le Parti le plus ſûr pour trouver la Vérité dont perſonne ne doute. Quoi qu'il n'y ait rien de plus opoſé que les différens

viſages qu'on lui donne, chacun prétend la connoître. Tout le monde croit avoir embraſſé ſon Parti, & la préſenter ſous une autre forme qu'un chacun a coûtume de l'enviſager, c'eſt s'expoſer à faire un Ennemi plûtôt qu'un Protecteur.

Cependant, ſi dans la diverſité des Opinions qui la défigurent l'Auteur de ce petit Livre étoit aſſez heureux d'avoir au moins marqué le Parti le plus ſûr pour ne pas tomber dans l'erreur; il eſpére qu'entre ceux qui le liront, il ſe trouvera quelque ſincére & puiſſant Ami de la Vérité qui lui en ſaura bon gré.

C'eſt ſous les auſpices d'un ſi [illegible] me de ce rare mérite, qu'il a intention de le mettre au jour.

Vous donc, très illuſtre & très excellent Inconnu, daignez prendre pour vous cette Dédicace qu'il vous adreſſe. L'eſpérance qu'il a conçûë de l'heureux ſuccès de ſon Ouvrage ne vient point de ſon ſa-

voir

voir qui eſt très médiocre. C'eſt pourquoi, quand il parle de la Vérité, il ne préſume pas ajoûter, ni toucher à ce qu'un grand nombre de Perſonnes infiniment plus habiles que lui, ont écrit tant pour la défendre que pour la combattre. Tout ce qu'on peut dire, pour ou contre, a été déja dit; & le même amour qu'on doit ſupoſer dans tous les Hommes pour le vrai, les a ſi fortement animez à ſe fortifier, chacun dans leur ſentiment, de tout ce que la raiſon humaine eſt capable, qu'il eſt comme impoſſible d'inventer rien de nouveau ou de plus perſuaſif

Ce qu'il vous offre ici digne de votre attention auſſi-bien que de vôtre apui, ce ſont quelques marques éclatantes de la Vérité, que vous trouverez dans les opinions des uns, qui ne ſe rencontrent point dans celle des autres. Ayez la patience de pourſuivre votre lecture

juſques à la fin, à travers de l'obſcurité affreuſe de toutes les erreurs qui ont inondé le Genre humain. Vous y remarquerez le déréglement d'un fort Eſprit, qui, ſous prétexte de connoître la Vérité, attribuë aux Hommes un Droit ſi illimité dans leurs penſées, qu'on ne peut, ſelon lui, leur impoſer aucunes bornes, ni preſcrire aucune régle ſur quelque ſujet que ce puiſſe être. L'hipotéſe ſur laquelle il apuye ſon opinion ſufit pour en découvrir la fauſſeté. Il ſupoſe qu'en matiére de Sciences & d'Arts, il n'y a point de connoiſſance qui ne ſoit légitime, ou qui puiſſe être préjudiciable à la Société publique, & qu'à l'égard de la Religion elle ne renferme rien qui ſurpaſſe l'eſprit humain; d'où il conclut que les Hommes ont une liberté entiére d'y éxercer leurs penſées ſans être ſujet à aucune régle, ni à aucune reſtriction. Ce

ſeroit

ſeroit retrancher de leurs droits que de leur interdire les Arts les plus illicites, les connoiſſances les plus criminelles, & que de leur défendre les ſentimens les plus irreligieux. Il faudroit être aveugle pour ne pas voir, que ce principe là ne peut conduire à la Vérité, qui entraîne avec ſoi, ſoit qu'on l'ait prévû ou non, des conſéquences ſi contraires aux Loix naturelles & Divines, ſur leſquelles elle eſt fondée.

En effet, le Droit naturel qui met des bornes aux actions des Hommes, n'en a-t-il pas impoſé auſſi aux connoiſſances qui influent ſur ces actions? Enſorte qu'il n'eſt pas plus permis de connoître que de faire au de là de ce qu'il preſcrit; particuliérement lors que ces connoiſſances dépendent ou ſont inſéparables de certains Actes que la Loi naturelle défend. S'attribuer un droit de Penſer, avec

une entiére Liberté dans les Sciences & les Arts qui tendent à violer cette Loi, c'eſt paſſer les bornes de la raiſon, & commettre un péché que les Hommes ne laiſſent pas impuni.

A plus forte raiſon le Droit Divin, qui n'eſt diſtingué de celui-ci, que parce qu'il renferme des ſujets qui ſurpaſſent la raiſon naturelle, lui preſcrit-il des régles qui doivent lui ſervir de bornes; & ſi cette raiſon a ſes Loix preſcrites pour régler les penſées dans les connoiſſances naturelles, qu'elle ne peut enfraindre ſans crime, comment ſupoſer que l'Homme n'ait pas beſoin de régle en matiére de Religion pour rectifier ſa Doctrine, & qu'il lui ſufiſe de faire ſes éforts pour y Penſer. Se donner cette Liberté n'eſt-ce pas s'expoſer à toutes ſortes d'erreurs?

Là-deſſus, je vous prie de conſidérer les égaremens de cet Eſprit

fort, & s'ils ne ſont pas capables de faire revenir tous les Hommes à la Vérité par un ſentiment qui s'en écarte ſi loin. Il ſoûtient pourtant, que chacun eſt dans l'obligation de régler ſa Créance ſans s'aſſujettir à celle des Prêtres, & même de ces Prêtres qui ont plus ou moins ſuivi ſon Principe. D'où vient qu'il ne ſauroit condamner les derniers, qu'il ne ſe condamne lui-même. Les abus & les erreurs dont il les taxe, & qui n'ont point d'autre origine que ſa Liberté de Penſer, mettent la Vérité dans toute ſon évidence, ou au moins fait manifeſtement connoître le Parti le plus ſûr. C'eſt de quoi, très équitable Lecteur qui ne cherchez la Vérité que pour la connoître & l'apuyer, vous ſerez éclairci, dans ce petit Livre qui vous eſt préſenté. Que ſi vous le jugez digne de votre faveur, prenez ſon Parti, défendez-le, ſoyez ſon Protecteur.

tecteur. Le ſuccès qu'il aura par votre moyen cauſera à ſon Auteur une joye qu'il recevra de votre part, comme un Préſent plus agréable que ne pourroit faire le plus généreux Mécenas. Tout inconnu que lui ſera ſon Bienfaiteur, il reſſentira pour lui une reconnoiſſance intérieure, avec un deſir ſecret d'être

Son très humble & très obeïſſant ſerviteur,

A. P. A. V.

TABLE

De tout ce qui compoſe cet Ouvrage.

LEttre du Chevalier à l'Auteur de la Liberté de Penſer. Quelle impreſſion ſon Diſcours doit naturellement faire ſur un Eſprit pour la connoiſſance de la Vérité. Page 1

SECTION I.

Le droit que nous avons à la connoiſſance des Véritez, tant Divines qu'humaines, eſt ſujet à de certaines modifications qui réglent l'uſage que nous devons faire de nos penſées. 6

ARTICLE I.

Jugement préliminaire ſur le Diſcours de la Liberté de Penſer à toutes ſortes de véritez ſans aucune modification. ibid.

ART. II.

Explication du terme de Penſer, où l'on diſtingue le Droit que nous avons de Penſer ſans exception, & que nous n'avons pas ſans quelques modifications qui réglent l'uſage que nous devons faire de nos Penſées. 9

ART. III.

La définition de la Liberté de Penſer, à toutes ſortes de Véritez, ſans réſerve, détruite par elle-même. 13

ART. IV.

La connoiſſance de toutes ſortes de Véritez n'eſt point un droit, qui appartienne à tous les Hommes, par la raiſon qu'on allégue, fondée ſur

une fauſſe hipotéſe. 16

ART. V.

Le moyen de ſe perfectionner dans les Sciences & les Arts avec toute la Liberté de Penſer, eſt d'une pernicieuſe conſéquence, qui détruit la précédente Hipotéſe. 23

ART. VI.

La limitation ſur quelque partie de Science n'empêche point de s'y perfectionner. L'injuſtice qu'on fait aux Prêtres de toutes les ſortes de leur atribuer, pour cette raiſon, l'ignorance des Siécles paſſez. 31

ART. VII.

La connoiſſance de la volonté de Dieu, marquée dans l'Ecriture, ne dépend point de la connoiſſance des Sciences & des Arts, dont il y eſt fait auſſi mention. 4(

ART. VIII.

La Liberté de Penſer eſt le moyen de tomber, à l'égard des Véritez Divines, dans de plus grandes abſurditez, qu'on ne peut faire par aucune voye que ce puiſſe être. Il faut qu'il y en ait une autre par laquelle on ne tombe dans aucune. 4(

ART. IX.

La Religion ne conſiſte point dans les Opinions que quelques Prêtres font naître, lors qu'ils ôtent la Liberté de Penſer & de voir, & il n'arrive des Opinions énormes que par la Liberté de juger de tout & de voir tout ce qu'on veut croire. 5(

La Créance des Forts Eſprits. 5(

ART. X.

La Créance des Forts Eſprits eſt pire que les impoſture.

poſtures des Prêtres Payens qu'elle juſtifie. 51

ART. XI.

Que les Chrétiens croyent de faux Miracles par la foi de leurs Prêtres, eſt une impoſture ſuggérée par la Liberté de Penſer, dont ces opinions ſont plus mauvaiſes que celles qui naiſſent des faux Miracles. 65

ART. XII.

La Profeſſion de Foi des Forts Eſprits fait plus de mal, que ce qu'ils peuvent faire imaginer, par la comparaiſon de leur Profeſſion de Foi oculaire; C'eſt de quoi ſont perſuadez tous les Corps de Religion. 71

ART. XIII.

Il eſt plus contre la raiſon de preſcrire des bornes à la Sageſſe de Dieu, qu'aux penſées des hommes, le Pretendu ſervice que la Liberté de Penſer a produit au Monde Chrétien. 81

SECTION II.

L'Obligation où nous ſommes d'avoir de la Religion conſiſte à regler nos penſées de la maniere la plus ſûre pour en connoître les Veritez. 92

ART. I.

Pour ſavoir ſûrement les véritez de Religion, nous ſommes obligez d'avoir une évidence, que notre penſée eſt conforme à l'idée d'une Vérité éternelle d'où elle procede. ibid.

ART. II.

La neceſſité d'avoir une veritable Opinion nous oblige à une Evidence de conformité qui n'eſt point ſûre par le ſeul raiſonnement. 101

ART. III.

Nous ne ſommes obligez, pour ſatisfaire à la volonté de Dieu, qu'à une véritable opinion, qui

Evidence de conformité. 111

ART. IV.

L'Unique remede contre la Superſtition ne peut venir que d'une Evidence de conformité plus ſûre que celle qui provient de la Liberté de Penſer. 118

ART. V.

Le grand nombre de ceux qui ſe piquent de Révélation, nous oblige indiſpenſablement à une Evidence de conformité qu'on ne puiſſe contrefaire comme font ceux qui ſe piquent de Penſer avec Liberté. 127

ART. VI.

Le deſſein de la propagation de la Foi parmi les Infidéles, ſupoſe une véritable évidence de conformité qui les oblige à ſe convertir, ce que la Liberté de Penſer ne ſauroit donner. 132

ART. VII.

Continuation de la même Preuve tirée de la diſtinction, que l'Evidence de Conformité fait de la veritable Religion d'avec toutes les autres. 137

ART. VIII.

Le but de l'Evangile, ſelon que Jéſus Chriſt & les Apôtres l'ont prêché, établit l'obligation que nous avons de croire ſur une évidence de conformité contraire à la Liberté de Penſer. 142

ART. IX.

L'Explication de quelques endroits de l'Evangile qui prouve une Evidence de conformité contraire à la Liberté de Penſer. 147

ART. X.

Le véritable ſens de la defenſe que Jeſus Chriſt

a fait à ſes Apôtres d'être apelez Maîtres, confirme une Evidence de Conformité opoſée à la Liberté de Penſer. 151

ART. XI.

La conduite de tous les diferens Clergez du Monde, fait voir qu'on eſt obligé à une Evidence de conformité plus certaine, que celle qu'on a par la Liberté de Penſer. 162

ART. XII.

Les mauvaiſes conſequences tirées du procédé de toutes ſortes de Prêtres, dont la conduite eſt ici marquée, ſont contraires à l'évidence tirée de la Liberté de Penſer. 166

ART. XIII.

Par quelles autres conſequences on peut arriver à l'Evidence de conformité. 170

ART. XIV.

Toutes ces Conſequences nous font tomber dans une autre qui exclud de l'Evidence de conformité, toutes les Egliſes, dont la conduite ne fait voir aucunes marques des promeſſes de Jéſus Chriſt. 177

ART. XV.

Derniére conſequence. Cette Egliſe-là ſeule a une évidence de conformité de ſa Doctrine à celle de Jéſus Chriſt, dont la conduite eſt éxempte des reproches faits aux autres, marque certaine qu'en elles toutes les Promeſſes ſont acomplies. 180

ART. XVI.

Quel Jugement on doit faire des Diſputes qui arrivent dans la véritable Egliſe. 187

ART. XVII.

Sous quel emblême Jéſus Chriſt a deſigné cette vé-

TABLE.

véritable Egliſe diſtinguée des autres pa
conduite, qui ne peut être ſi parfaite, qu
des prerogatives, dont il acomplit en el
promeſſes qu'il lui en a faites, pour mo
l'Evidence de la conformité de ſa creanc
Doctrine qu'il a lui-même enſeignée.

LE

LETTRE DU CHEVALIER, A L'AUTEUR DE LA LIBERTE' DE PENSER.

Quelle impreſſion ſon diſcours doit naturellement faire ſur un eſprit pour la connoiſſance de la Vérité.

SElon l'uſage qui permet aujourd'hui d'écrire à un Ami, pour écrire à tout le monde, il n'y a perſonne qui ne puiſſe prendre la qualité de cette ſorte d'Ami. Sur ce pié, j'ai

crû que c'étoit à moi à qui vous aviez adreſſé votre Diſcours ſur la *Liberté de Penſer :* & que vous ne m'avez donné le nom de Chevalier, que parce que vous ne ſaviez pas le mien. J'ai eu d'autant plus lieu de me l'imaginer, que l'évidence de votre Diſcours n'auroit pas plus fait d'impreſſion ſur mon eſprit, quand vous l'auriez fait exprès pour moi.

A juger ſelon les aparences, on croiroit que vous avez eu deſſein de créer un nouvel Ordre d'Eſprits forts, & que dans l'eſpérance d'y engager votre Ami, vous le flatez déja du Titre de Chevalier. Mais c'eſt mal prendre votre penſée : vous n'avez pû parler de la *Liberté de penſer*, comme vous avez fait, que votre deſſein n'ait été d'en faire voir tous les inconvéniens. Il n'y eut autre fois aucun Ordre de Chevaliers, qui détruiſit plus d'ennemis de la foi par la voye des armes, qu'il eſt aiſé de le faire par l'expédient de votre Liberté. Il eſt impoſſible que toutes les fauſſes Religions réſiſtent contre l'idée que vous en avez donné ; & ſelon vos principes il ne doit y en avoir qu'une ſeule de véritable, dont il ſoit le plus ſûr d'embraſſer

braſſer le Parti. Si c'eſt être votre Ami que de profiter ainſi de vos raiſonnemens ; j'ai raiſon de m'attribuer cet honneur, ſans toutes fois me croire obligé de me conformer à l'uſage que vous avez ſuivi. Car dans la crainte où je ſuis, que vous ne vouluſſiez pas publier les Eloges que j'ai à faire de vous, je m'adreſſe directement au Public ; afin que cet Ouvrage ne manque pas de vous être rendu en main propre.

Vous pourrez alors reconnoître, que l'éfet de votre *Liberté* a été plus favorable, que vous ne l'atendiez. Vous verrez que j'ai ſurpaſſé vos eſpérances ; & que vous avez traité votre ſujet avec tant de clarté, qu'*auparavant j'étois aveugle, & que maintenant je vois.* Ce n'eſt point un miracle que vous m'ayez ainſi ouvert les yeux ; il eſt très naturel que le même bonheur arrive à tous ceux que voudront les ouvrir. Ne ſavez-vous pas que rien ne nous rend le Vice plus odieux, qu'une Deſcription patétique de tous les maux qu'il produit : que nous nous ſentons portez à aimer la Vertu, par la ſeule vûë d'un

homme dont la vie eſt déréglée : & que la réfléxion, qu'il fait lui-même ſur ſes deſordres, ſufit quelque fois pour le ramener à ſon devoir. Pourquoi le déréglement des opinions ne cauſeroit-il pas le même changement, que le déréglement des mœurs peut faire ? En éfet, vous avez ſi-bien décrit toutes les Erreurs des diférentes Religions, qui ſont ſur la terre, que j'ai découvert quelle en pouvoit être l'origine. De la maniére que vous avez expoſé le procédé des Sectateurs du menſonge, j'en ai mieux reconnu le caractére de ceux qui ſuivent la Vérité. Je me ſuis aperçû du véritable reméde des maux que vous prétendiez guérir. Et celui que vous avez voulu apliquer, a eu un tel éfet ſur moi qu'il m'a fait connoître l'unique qui pouvoit rendre ſaines toutes les penſées des hommes ſur le fait de la Religion. En un mot, les mêmes raiſons que vous avez aportées en faveur de votre *Liberté*, ne m'ont fait voir que de l'incertitude dans toutes les Opinions du monde. Mais d'une erreur à une autre, elles m'ont conduit juſqu'au point eſ-

ſentiel

ſentiel pour rendre une opinion véritable. Et prendre le certain pour l'incertain, m'a paru le Parti le plus ſûr.

Que ſi on avoit bien penſé à cette heureuſe ſuite de vos raiſonnemens, on ſe ſeroit bien gardé de vous donner des louanges auſſi fades & auſſi groſſiéres, qu'on a fait dans l'Avertiſſement qui précéde la Traduction Françoiſe de votre Diſcours ſur la Liberté de penſer. Les merveilleux éfets, que peut produire votre Ouvrage, ſufiſent pour en faire connoître le Prix. Je ne lûs jamais rien de plus propre pour réünir tous les hommes dans une même Foi. Vous ſeul pouvez faire plus de nouveaux convertis que tous les Controverſiſtes enſemble. Votre *Liberté de Penſer* démontre ſi-bien le déréglement de l'Eſprit humain, & la cauſe de tous les doutes qui naiſſent ſur les matiéres de Religion, qu'il n'y a perſonne qui héſite un moment à renoncer à des Opinions pleines d'incertitude pour embraſſer celles qui, ſelon vos mêmes Principes, ne ſont éxpoſées à aucune. Ce Parti paroîtra le plus ſûr à quiconque jugera bien de votre Liberté.

SECTION PREMIERE.

Le Droit que nous avons à la connoiſſance des Véritez tant Divines qu'humaines, eſt ſujet à des certaines modifications qui réglent l'uſage que nous devons faire de nos penſées.

ARTICLE PREMIER.

Jugement Préliminaire, ſur le Diſcours de la Liberté de Penſer ſans aucune modification.

LA Liberté de penſer eſt un ſujet, qui promet à ceux qui ſont amateurs de la nouveauté, de quoi ſe ſatisfaire agréablement. Elle leur ouvre un champ ſpacieux, où leur Eſprit a toute l'étenduë imaginable pour ſe donner carriére. S'ils ne ſont pas contens de la Liberté de Conſcience, parce qu'il y a de certaines bornes qu'elle ſe fait ſcrupule de paſſer: La *Liberté de Penſer*, qui n'en reconnoît aucune eſt très capable de donner à leur imagination de quoi s'étendre. Mais ceux qui aiment la Vérité n'en

n'en auront pas cette penſée. Ils trouveront que la matiére, qui eſt traitée dans le Diſcours de la Liberté, n'eſt pas ce qui le rend curieux, que c'eſt la maniére dont on la traite. On s'y fait fort du nom de Véritez qui portent avec ſoi leur évidence. Et quoi que ces Véritez ſoient d'une nature qu'elles ſe détruiſent d'elles-mêmes, elles ſont cependant ſoûtenuës par des raiſons ſi plauſibles ; embellies par des ſimilitudes ſi naturelles, & apuyées d'autoritez qui paroiſſent avoir tant de raport au ſujet, qu'on peut dire que jamais méchante cauſe ne fût mieux défenduë. Si la matiére étoit indiférente, on pourroit en louër l'Auteur ; mais l'Eloge qu'il mérite eſt qu'il peut aller du pair avec celui de *la Lettre du Médecin Arabe*, qu'on auroit ſujet de croire être de ſon invention. Quoi qu'il en ſoit, ſi *le grand Seigneur* avoit deſſein de faire une nouvelle Apologie de ſon Alcoran, & qu'il donnât en partage à notre Auteur le Chapitre de l'*Araignée*, pour prouver qu'il ne contient que des Véritez très évidentes, il eſt capable d'y réüſſir autant qu'hom-

me du monde. Ce n'eſt pas qu'après toutes les peines qu'il auroit priſes pour conſtruire un Ouvrage auſſi digne de lui, ce ne pourroit être qu'un travail d'Araignée, facile à être détruit d'un coup de Balai.

Il en eſt à peu près de même de ſa *Liberté de Penſer*. Quelque délicat qu'en ſoit le travail, le tiſſu n'en eſt pas plus fort, puiſque le fil des raiſonnemens de la premiére & de la ſeconde Section ne tient qu'à un *Si*, qu'il ne prouve point, ou à quelques termes équivoques qu'il laiſſe dans l'obſcurité, & qui ne ſont propres qu'à ſurprendre des *Mouches*.

Mais j'eſpére, que ſi je ſai bien diſtinguer le Droit que nous avons & que nous n'avons pas à la connoiſſance des Véritez, tant Divines qu'humaines, j'empêcherai bien des gens de s'y tromper; en leur faiſant connoître qu'il y en a au de là des bornes de l'eſprit de l'homme; auſſi-bien que d'autres qui paſſent les bornes de ſon devoir, quoi qu'elles ſoient à la portée de ſa capacité; qu'il n'a pas le pouvoir de connoître les unes, & qu'il doit plûtôt

évi-

éviter la connoiſſance des autres, que de les aprofondir par des recherches illicites : Ce qui modifie le droit que nous avons de penſer, & retranche ce qu'il y a de trop dans la Liberté illimitée qu'on prétend atribuer à tout le genre humain.

ARTICLE II.

Explication du terme de Penſer.

Où l'on diſtingue le droit que nous avons de penſer ſans exception, & que nous n'avons pas ſans quelques modifications qui réglent l'uſage de nos penſées.

PEut-être que l'Auteur prévenu, comme il eſt en faveur de *ſa Liberté de Penſer* s'imagine que c'eſt une vérité qui ſaute aux yeux, & qu'il n'y a qu'à les jetter ſur la nouveauté de ſon Titre, pour en être convaincu. Mais le terme de *Penſer* eſt ſi vague, ſa ſignification eſt ſi diverſe, & ſes ſujets ſi diférens, qu'il ne peut ſervir à exprimer une vérité évidente par elle-même, avant qu'on ſache le ſens de celui qui

s'en ſert ; auſſi-bien que l'uſage qu'il en prétend faire.

Pour faire un juſte uſage de ſa penſée, il eſt à propos de ſavoir qu'il y a diférentes maniéres de Penſer. La penſée n'eſt quelques fois qu'une aplication de l'Eſprit; d'autres fois elle commence d'être un raiſonnement qu'il forme ; tantôt c'eſt un éxamen où il s'engage; & après elle ſe tourne en un jugement qu'il fait ; enfin, elle ſe change en opinion ou en créance, où il peut s'arrêter par mépriſe ou avec opiniâtreté. Les ſujets auſſi ſur leſquels ces diverſes penſées ſe portent peuvent diférer entr'eux. Ils ſont indiférens ou préjudiciables ; Profanes ou Sacrez ; autoriſez ou défendus; les uns peuvent être compris par la ſeule raiſon ; & les autres ont beſoin d'une autre intelligence qui aide à comprendre les Véritez qu'ils contiennent.

Il eſt queſtion à préſent, de quelle maniére on entend la *Liberté de Penſer*. Car on ne nie pas qu'il n'y ait de certains ſujets, ſur leſquels il eſt libre d'éxercer ſes penſées de toutes les maniéres ; quoi qu'il y en ait d'autres ſur

quoi

quoi il eſt dangereux de le faire ſans quelques modifications. On déclare même, que dans quelques-uns la Liberté de Penſer n'eſt limitée, que ſur la maniére de tenir une opinion pour avoir la plus ſûre. C'eſt ce qui n'eſt pas encore décidé par l'Auteur dans ſon Avant-propos. Mais de la façon qu'il y établit ſon principe d'évidence, & parce qu'il traite de Fanatiques ceux qui ne le ſuivent pas, ou qui y mettent quelque limitation, il eſt aiſé de voir que la *Liberté de Penſer* eſt de toutes les maniéres & ſur toutes ſortes de ſujets; C'eſt à dire qu'il eſt libre d'apliquer ſon Eſprit à toutes ſortes de connoiſſances bonnes & mauvaiſes; de raiſonner auſſi librement des Sujets ſacrez que des matiéres profanes; qu'il eſt permis de juger de l'Evangile comme des autres Livres; de croire en matiére de Religion avec autant de licence que ſur des points de Sciences; & cela avec les ſeuls éforts de la Penſée, comme avec toute l'opiniâtreté dont un Eſprit fort eſt capable.

Voila les Véritez, dont il traite dans ſon

ſon Ouvrage, qu'il croit auſſi claire que le Soleil en plein midi; auxquelles un Eſprit raiſonnable doit néceſſairement aquieſcer. Il faut l'avouër, ce Principe eſt d'un *Eſprit fort* & tout à fait clair, pour rejetter toute autorité tant Divine qu'humaine; pour ôter aux Loix la force de commander & de défendre; & afin de paſſer pour Fanatiſme ce que les Livres Sacrez diſent de la puiſſance de l'Eſprit de Dieu; de cet Eſprit divin qui découvre la vérité des Miſtéres cachez en lui, d'une certaine intelligence que le même Eſprit donne pour les faire entendre; avec une infinité d'autres témoignages qui nous aprennent que la Science de la Religion eſt opoſée à la ſageſſe des Eſprits forts; qu'elle s'aquiert d'une autre maniére que les autres connoiſſances, & qu'elle eſt apuyée ſur une autre évidence C'eſt donc avec raiſon que la Liberté de Penſer eſt une vérité très évidente, ſi toute ſon *Evidence* ſe termine à renverſer ces Véritez de Religion. Rien n'eſt plus clair que c'eſt la fin de tous les raiſonnemens de cette *Liberté*. Elle

le comprend tout ce qu'on peut dire de plus fort dans cette vûë, & pour trouver le parti le plus ſûr au milieu de tant d'incertitudes que l'Auteur fait naître par toutes ſes raiſons, il n'y a qu'à lire celles qu'il a employée pour prouver la *Liberté de Penſer* dans ſon diſcours, dont tous les raiſonnemens nous diſpoſent à nous perſuader qu'il y a une évidence plus ſûre de la Vérité, que celle qu'on peut trouver dans le libre uſage de ſa penſée.

ARTICLE III.

La définition de la Liberté de Penſer ſur toutes ſortes de Véritez ſans exception détruite par elle-même.

Bien loin que *la Liberté de Penſer* ſoit une juſte conſéquence de tous les raiſonnemens que l'Auteur employe pour la ſoûtenir, ils ſervent plûtôt à la détruire. C'eſt ce qui ſera aiſé de connoître, ſi on prend garde qu'il entend ſa Liberté de toutes les maniéres qui ont été expliquées. En éfet, il exclut

clut de cette *Liberté* toute ſorte de ré ſerve dans l'ample Définition qu'il en donne en ces termes. *C'eſt l'uſage que nous faiſons de notre eſprit pour tâcher de découvrir la Vérité de tout ce qui ſe peut propoſer, en conſidérant l'évidence de ce qui la défend ou la combat, & en réglant ſon jugement ſelon que l'évidence paroît plus ou moins forte de part & d'autre*; de ſorte que par les choſes qu'il propoſe dans la ſuite, il donne à connoître,

Qu'il n'y a point de Sciences, ni d'Arts, de connoiſſances Divines & humaines; ni même la moindre partie de chacune en particulier, ſur quoi l'Eſprit de l'homme ne puiſſe éxercer ſa penſée ſans aucune exception, à quoi il ne lui ſoit permis de s'apliquer; dont il n'ait la liberté de raiſonner & de juger, pour croire ou ne pas croire ce qui lui paroîtra faux ou véritable: ſans faire diſtinction des ſujets, ni ſe ſervir d'aucunes autres lumiéres que celles de ſon Eſprit. Par-là on voit que l'explication que j'ai donnée du terme de *Penſer* n'eſt qu'un éclairciſſement de la Définition de notre Auteur

&

& de la penſée qu'il en a lui-même. Penſée bien hardie! puis que c'eſt rendre tous les hommes opiniâtres dans leurs opinions, & Juges en matiére de Foi comme en matiére de Science; en un mot, que c'eſt faire dépendre toutes les connoiſſances Divines & humaines d'un même principe. Ce ſera cependant la concluſion de tout ſon Diſcours.

Celui qui ne prendroit pas garde au raiſonnement d'où elle eſt tirée, ſe laiſſeroit perſuader par toutes les preuves dont il ſe ſert, qu'elle eſt très naturelle; ce qui le feroit infailliblement donner dans le paneau. Mais pour s'en garantir, il n'y a qu'à déſarmer cet Eſprit fort d'un *Si* qui fait toute ſa force, & qui ſert de faux Principe au Raiſonnement d'où il conclut ſa Liberté. On peut dire que ce malheureux *ſi*, qui eſt le premier mot qu'il avance pour établir ſon Opinion, ſert à lui couper la gorge; & que de ce premier coup dont il s'eſt frapé lui-même, il ne peut plus en revenir pour tirer une conſéquence telle qu'eſt la Définition de ſa Liberté, qui a cela de pro-

propre qu'elle nous decouvrira par les incertitudes qu'elle a cauſées dans toutes les Sectes, qu'il faut néceſſairement qu'il y ait un Parti plus ſûr que celui-là. Mais avant de venir juſques à ce point, il eſt à propos de voir de quelle maniére il détruit lui-même ſa liberté.

ARTICLE IV.

La connoiſſance de toutes ſortes de Véritez n'eſt point un Droit qui apartienne à tous les hommes, puis que cette opinion eſt fondée ſur une fauſſe hypotèſe.

L'Auteur de la Liberté ſupoſe d'abord, que tout Homme a droit de connoître toutes ſortes de Véritez, ſans exception. Ce Droit, ainſi ſupoſé, il a raiſon d'en conclure celui de la *Liberté de Penſer*; Mais comment prouvera-t-il que ce Droit ne peut être limité? il le fait en continuant l'hipotèſe de cette ſorte, ſi *de toutes les Veritez, il n'y en en a point dont la connoiſſance ne ſoit ou commandée de Dieu, ou utile aux hom-*

hommes. En ſorte que toutes ſont permiſes & nulles défenduës ſans la moindre réſerve. Mais cette ſupoſition eſt-elle bien vraye & peut-elle ſervir à la conſéquence que notre Auteur prétend tirer de ſon *ſi*, en faveur de *ſa Liberté* ? C'eſt toutes fois le Cheveu où conſiſte toute la Force de notre faux *Samſon*, & ſelon lui c'eſt une Vérité évidente par elle-même. Il faut croire à ſa parole que c'eſt un principe inconteſtable ; il ne le prouve point, il ne fait que le ſupoſer comme un Oracle infaillible. Mais pour réſoudre ce *ſi*, qui eſt le nœud de la difficulté, je réponds.

Qu'il y a de certaines Véritez dont la connoiſſance & la penſée n'auroient jamais pû, ni ne peuvent entrer dans l'Eſprit d'aucun homme, ſi non ſeulement elles n'avoient été révélées ; mais ſi elles ne l'étoient encore par de nouveaux témoignages que l'Eſprit de Dieu en rend. De ſorte que ce n'eſt qu'autant que l'Eſprit de l'homme eſt ſoûmis & croit à cet Eſprit divin, qu'il devient capable de les comprendre. A moins que ce ne ſoit de là d'où vienne la

connoiſſance des Véritez de Religion, je ne ſai ce que c'eſt que Religion. Mais je ſai bien, que ſi ce que l'Ecriture nous dit de ces Véritez & des moyens de parvenir à leur connoiſſance, eſt infaillible, il faut croire qu'elles dépendent d'une *Semence* céleſte qui les produit dans nos Eſprits, & que c'eſt à nous à la recevoir; qu'elles nous ſont découvertes par une lumiére ſurnaturelle qui nous éclaire, & qu'il eſt en notre liberté de ſuivre; que ces Véritez nous ſont renduës intelligibles par une voix qui nous les explique & que nous pouvons diſcerner de toute autre; qu'elles ſont imprimées en nous par une parole d'une vertu divine, & que nous avons le droit d'y croire. Si cela eſt vrai, il eſt évident, que la connoiſſance des Véritez de Religion, que Dieu veut que nous ayons & qu'il nous eſt permis de rechercher, n'eſt pas fondée ſur le Droit que nous avons d'y penſer avec liberté; puis que tout le droit que nous y avons vient du St. Eſprit qui donne à notre penſée toute la vivacité, la pénétration, l'ouverture & la force néceſſaire pour comprendre

prendre les moyens qu'il nous a donnez d'arriver à leur connoiſſance. C'eſt-là le Droit accordé aux Enfans de Dieu, fondé ſur une hipotèſe bien ſûre & bien plus infaillible que celle des forts Eſprits. Tout le Droit donc que nous avons de notre côté, le voici; c'eſt de recevoir avec ſoûmiſſion, de ſuivre avec promptitude, d'écouter avec atention, & de croire avec obéïſſance, ce que ce Divin Eſprit inſpire pour connoître la vérité. C'eſt en cela que doivent ſe terminer tous les éforts de notre Eſprit; c'eſt à quoi nous devons apliquer toutes nos penſées; c'eſt pour cela que nous devons faire uſage de tout notre ſavoir; & en ceci conſiſte toute notre liberté de penſer à cet égard. Sans doute le même Eſprit, qui a parlé autre fois, dont on a entendu la voix par la bouche du Fils de Dieu qui étoit venu dans le monde pour ſemer & éclairer, le même Eſprit, dis-je, le fait encore tous les jours. De quelle façon? C'eſt de quoi notre Auteur nous éclaircira mieux par la ſuite de ſes raiſonnemens, qui nous ſerviront à re-

connoître la Vérité. Mais quelle conſéquence les Forts Eſprits peuvent-ils tirer juſqu'ici ? ſinon, que la *Liberté* de raiſonner, de juger & de croire à leur mode, eſt un Droit qu'ils uſurpent injuſtement, & que la liberté qu'ils fondent ſur ce droit n'a rien de certain. Pour répondre à un autre Point de leur Hipotèſe, je dis en ſecond lieu,

Qu'il y a des Véritez qui regardent de certains ſujets ; ou, pour m'expliquer ſelon l'Auteur, *qu'il y a des Sciences & des Arts, ou quelques-unes de leurs parties*, qui nuiſent plus aux hommes ou à la plûpart des hommes, qu'elles ne leur ſervent ; qu'il eſt plûtôt défendu que permis de s'y apliquer, & encore moins de s'y éxercer par des recherches qu'on ne peut faire ſans crime. Tout ce qui nuit ou eſt défendu n'a-t-il pas raport à quelque Art, à quelque Science, ou à quelqu'une de leurs Parties ? il y a donc *des Sciences & des Arts, ou quelqu'unes de leurs parties*, dont l'étude, ou l'uſage eſt nuiſible auſſi-bien que défendu. Au moins ſi ce n'eſt à l'égard

des

des uns ; c'eſt à l'égard des autres. Eſt-il, par éxemple, utile à tout le monde d'être inſtruit en celles qui enſeignent à compoſer le ſubtil Poiſon, ou à diminuer les Eſpéces de monnoyes ; & de s'y étudier par toutes les voyes qui ſeroient néceſſaires à cette connoiſſance. Combien y a-t-il d'autres pernicieux ſecrets, dont la recherche & l'épreuve ne découvrent que trop de Véritez, qui cauſent de véritables maux au Public, comme aux Particuliers ? Il eſt du mal comme du bien, on peut ſe rendre capable dans la Science de l'un auſſi-bien que de l'autre ; c'eſt à dire, que par la connoiſſance des cauſes du mal, on vient à celle des mauvais éfets qu'elles peuvent produire, mais les véritez, que cette funeſte Science nous fait connoître, ſont des véritez dont la Théorie auſſi-bien que la Pratique, ſont plus nuiſibles à pluſieurs, que profitables ; & bien des gens ſont plûtôt en droit de les ignorer que de les connoître.

Puis donc que l'Auteur ne fait aucune exception de *parties* ; qu'il fait dépendre la parfaite connoiſſance des Sciences &

des Arts dans un libre exercice comme l'unique moyen pour arriver à leur Perfection, cela ſufit pour faire voir la fauſſeté de ſon Hipotèſe, & montrer que le droit de connoître de toute ſorte de ſujets ſans aucune reſtriction eſt mal fondé, & par conſéquent celui de penſer avec *Liberté*.

Mais ce qui rend ſon raiſonnement encore plus abſurde, c'eſt qu'il nous diſpoſe à conclure à l'égard des Véritez de Religion, en vertu du même Droit que nous avons de connoître des Sciences naturelles; comme ſi leur connoiſſance partoit du même Principe. C'eſt ce qui le fait échouer dans toutes les preuves qu'il aporte & qui nous convainquent en même tems qu'il y a un moyen bien plus ſûr pour nous découvrir ces Véritez que ne peut être ſa Liberté de Penſer. Il ſufit à préſent de ſavoir que ſa Liberté n'y peut prétendre.

ARTICLE V.

Le moyen de ſe perfectionner dans les Sciences & les Arts par une entiére Liberté de Penſer, eſt d'une pernicieuſe conſéquence qui détruit la précédente Hipothèſe.

A Quoi ſert la longue comparaiſon, que l'Auteur a faite de la Liberté de penſer qu'on doit avoir dans les Sciences, au libre éxercice qui eſt néceſſaire dans la Peinture, ou dans les autres Arts ? Cette comparaiſon eſt ſans doute très propre à démontrer les pernicieuſes conſéquences d'une Liberté illimitée. Prétend-il autoriſer tout ce qui peut ſe faire par Art ? eſt-il permis de mettre toute ſon induſtrie en uſage, de faire expérience de tout ? n'y a-t-il rien de défendu, rien de préjudiciable, rien de contraire aux Loix qu'on ne puiſſe éxécuter, tenter, eſſayer ? Ne ſauroit-on être parfait ſans éprouver toutes les parties d'un Art & tout ce qui peut s'inventer ſelon ſes régles ? L'Eſprit fort paſſe par deſſus ces conſidérations ; mais ceux qui n'ont

pas tant de force d'Eſprit croiront toujours qu'il y a des exceptions à faire dans les Arts auſſi-bien que dans les Sciences, & que les hommes n'ont point droit de s'y perfectionner par le moyen d'une Liberté ſans bornes.

La comparaiſon dont il ſe ſert pour mettre ſa penſée dans tout ſon jour, fera voir les dangereuſes ſuites de ſa Liberté. Elle eſt trop curieuſe pour ne la pas donner tout au long. „ Supoſons, dit-il, qu'il y eut des Peintres, dont l'Art fut tellement limité „ par la Religion de leur Païs, qu'ils „ cruſſent peut-être pécher contre ſes „ défenſes, en repreſentant quelque „ Créature vivante. Il eſt conſtant que „ cette Loi mettroit des bornes à leur „ habileté, leur ôteroit le moyen d'a„ quérir une plus grande perfection „ dans la Peinture, & priveroit les Cu„ rieux de pluſieurs belles piéces que „ ces Peintres pouroient devenir capa„ bles d'éxécuter, s'ils avoient la mê„ me liberté de s'éxercer, que les „ Payens & les Chrêtiens ont, à qui „ leur Religion ne défend pas ces ſor„ tes d'Ouvrages. Mais ſi quelqu'un

„ de

„de ces Peintres & plus hardi & plus „libre que les autres, entreprenoit, en „tranſgreſſant la Loi établie pour la „Peinture, de repréſenter, ſoit un „Dieu, ou une Déeſſe; il eſt très pro„bable que le premier eſſai qu'il en „feroit, n'aprocheroit en rien de la „perfection de ces Originaux, que „nous avons des mains des fameux „Peintres. Et pourquoi ? ſinon par„ce que ce Peintre n'auroit pas aquis „l'experience de ces habiles Maîtres. „Je veux même que dans ce Païs-là „on ait la liberté de peindre, on n'y „portera jamais cet Art à un haut de„gré de perfection, ſi on ne joint à „cette liberté, des récompenſes capa„bles d'animer à la recherche de ce „qu'il y a de plus excellent, afin „qu'un grand nombre de perſonnes „s'y apliquant, s'éforce par une cer„taine émulation à l'emporter les uns „ſur les autres dans la beauté de leurs „Ouvrages. En éfet, n'eſt-ce point à „cette émulation excitée chez les Ita„liens par des libéralitez publiques „qu'on doit atribuer le progrès qu'ils „ont fait dans la Peinture.

Selon cette Régle de la liberté de Peindre, pour prouver ſa *Liberté de Penſer*, il faut pareillement raiſonner de tous les autres Arts. Et ſi nous faiſons une juſte aplication du libre éxercice qui eſt néceſſaire dans la Peinture, pour arriver à ſa perfection, à la Liberté qu'on doit avoir dans la Pharmacie, on aura la même raiſon de dire que cet Art ne doit pas être limité par les Loix. S'il l'étoit, & qu'on crût pécher en éxerçant tous les ſecrets que la Pharmacie enſeigne, ſoit pour déranger le cerveau de quelqu'un, ſoit pour cauſer la ſtérilité & l'avortement dans une Femme, ou pour donner à du Poiſon tel éfet qu'on deſire ; ſi, dis-je, on croyoit faire en cela un péché, il eſt conſtant que les Loix mettroient des bornes à l'habileté des Profeſſeurs de cet Art, leur ôteroient le moyen de s'y perfectionner encore davantage, & priveroient ceux, qui en ſont curieux, de pluſieurs découvertes que ces Artiſtes pourroient faire, s'ils avoient la même Liberté que ſe ſont donné autrefois tant de gens, qui ſous le nom de Magiciens, n'excelloient

éfec-

éfectivement qu'en ces maléfices.

Mais ſi quelque Pharmacien plus hardi & plus déterminé que les autres, entreprenoit, en tranſgreſſant les Loix, d'envoyer aux petites Maiſons, par le moyen de quelque nouveau breuvage, ceux dont il voudroit ſe rendre héritier; qu'il prît la liberté, de faire des eſſais pour éprouver la force, la lenteur, ou bien la promptitude de ſon Poiſon; enfin, ſi par un libre éxercice en tout ce que l'Art peut faire, il découvroit dans les Plantes & les Mineraux, ou par le moyen de la Chimie, quelque vertu plus préjudiciable que ne peuvent faire les autres, qui n'oſeroient tenter ces funeſtes expériences, il eſt très probable que cet homme n'aprocheroit en rien de la perfection où il faloit que les Magiciens de Pharaon fuſſent arrivez, pour faire, par leurs enchantemens, tous les prodiges que nous liſons d'eux, ou de ces Empoiſonneurs qui ſe ſont rendus inſignes par la vertu terrible, mais ſi artiſtement inventée de leurs ſecrets. Dont le ſage a dit, *tu les as eus en horreur, ô Dieu! parce qu'ils faiſoient choſes horribles par leurs Poiſons.* Qui

Qui empêche que ce maudit talent ne ſoit pas aujourd'hui en ſa perfection, ſinon, parce qu'on n'a pas aquis l'expérience de ces infames Artiſtes d'iniquité. Je veux même qu'on ait la liberté d'éprouver toutes ſortes de poiſons & de maléfices, on ne portera cependant jamais la Pharmacie au dernier degré de perfection, ſi on ne joint à cette Liberté des récompenſes capables d'animer à la recherche de tout ce qui ſe peut inventer, par cet Art, de plus malin & de plus terrible; afin qu'un grand nombre de perſonnes, s'y apliquent avec émulation, pour exceller dans la rareté de leurs abominables inventions. En éfet, n'eſt-ce pas à cette émulation excitée parmi les anciens Chaldéens & Egyptiens qu'on doit atribuer les progrès qu'ils ont fait dans les ſecrets magiques que la Pharmacie cache dans une de ſes branches.

Ne voila-t-il pas le Droit de ſe perfectionner en toutes ſortes d'arts mis dans un beau jour. L'Auteur a ſupoſé que la Religion ne doit pas borner l'habileté des Peintres; puis qu'ils ont droit de ſe perfectionner dans les mêmes choſes qu'ils ont droit de connoître. Mais il faut qu'il ſu-

ſupoſe encore ici, par la même raiſon, que les Loix tant divines qu'humaines, ne bornent point l'éxercice des Arts, non plus que celui de la Pharmacie, ni d'aucune de ſes branches. Que s'il n'a pas prétendu porter ſa Liberté juſques dans le méchant uſage qu'on peut faire des Arts auſſi-bien que des Sciences, ou quelqu'une de leurs parties, il faut qu'il admette quelques modifications; qu'il régle de quelle maniére leurs uſages eſt permis & juſques à quel point le droit de s'y perfectionner eſt autoriſé. Mais puis qu'il ne le fait point, ſon Hipotèſe eſt fauſſe, & il n'eſt pas vrai qu'il n'y ait aucune connoiſſance que la Loi Divine nous oblige d'ignorer, ou qui nous puiſſe être préjudiciable, & que nous ayons droit de nous perfectionner dans toutes ſans limitation. De quelle force ſeront après cela les conſéquences qu'il doit tirer pour établir ſa liberté dans les Sciences comme dans les matiéres de Religion? puis qu'elles n'ont qu'un fondement ſupoſé, dont la fauſſeté eſt manifeſte, & d'où l'on ne peut conclure que des abſurditez inſuportables. En vérité il faut que les Eſprits ſoient bien

prévenus en faveur de tout ce qui paroît nouveau, pour ne s'être pas aperçûs de ce défaut de raiſonnement, & s'être perſuadez que l'Auteur n'avance que des véritez inconteſtables, *mais qui ne ſont pas à publier*. Ils auroient plus de raiſon de dire que toutes les autoritez qu'il rapporte ne ſont pas des véritez inconteſtables, puis que la plûpart ſont des Auteurs de ſon Païs, dont les opinions ſont ſi partagées, que l'autorité de l'un eſt détruite par celle de l'autre ; qu'il n'y a pas plus de vérité dans les faits, où il ſe rend coupable de la même partialité dont il acuſe les autres ; ils devroient encore ajoûter que s'il y a des véritez inconteſtables dans quelques autoritez ou pluſieurs autres faits, il n'y a aucune vérité dans les raiſonnemens qu'il établit deſſus, pour ſoûtenir ſa liberté.

AR.

ARTICLE VI.

La Limitation ſur quelque partie de Science n'empêche point de s'y perfectionner ; l'Injuſtice qu'on fait aux Prêtres de leur atribuer l'ignorance des Siécles paſſez pour cette raiſon-là.

QUi doute, que ce n'eſt qu'à proportion, qu'on s'éxerce dans les Sciences, qu'on découvre la vérité ? mais auſſi qui doute qu'on en peut faire un très mauvais uſage ? Outre celui des Sciences les plus certaines, comme des Mathématiques, quel mal ne peut-on pas faire ſous le nom de Science. Un homme ſe fait une Philoſophie nouvelle qu'il établit ſur des Principes qui ne ſont pas communs, & d'où il ſe forme des ſiſtêmes qui n'ont point encore paru. Quoi qu'il n'y ait ſouvent guére de vérité en toute cette Science, on ne diſpute à perſonne le droit d'éxercer ſon Eſprit pour trouver quelque choſe de plus véritable. Mais non content de cela, ce ſavant Homme veut accommoder ſa créance

ce à ſa Philoſophie, régler ſa foi ſelon ſes Principes, & ſe faire lui-même un ſiſtême de Religion qu'il défend contre tous les autres avec toute l'opiniâtreté dont un homme eſt capable. Là-deſſus je demande, ſi c'eſt porter les Sciences juſques à leur perfection que de les pouſſer juſques à ce point. N'eſt-ce pas outrer la Science que de donner ce nom aux imaginations de ſon Eſprit, qui n'ont rien d'aſſez certain pour les traiter de vérités. Il y a tant d'incertitudes parmi les plus ſavans ſur la connoiſſance des vérités naturelles, qu'ils ne doivent pas prétendre être plus certains ſur celles de la Religion. Vouloir décider opiniâtrement ſur cet article, c'eſt ſortir hors de la Sphére de leur Science, c'eſt paſſer les bornes que Dieu a preſcrites lui-même à l'eſprit humain, c'eſt une Science dont il ſe réſerve à lui ſeul le droit de découvrir la vérité. C'eſt cependant ce droit que notre Auteur s'attribuë, il ne connoît point de bornes dans ſon ſavoir, & non content d'avoir impoſé dans les Sciences, comme il eſt ordinaire aux autres hommes de faire,

il

il veut encore ſe ſervir du nom de Science pour impoſer dans la Religion. Il n'y a pas ſeulement de l'erreur en cela ; mais c'eſt encore commettre une grande injuſtice contre les Prêtres que de leur reprocher d'avoir caché au monde une partie des Sciences par les bornes qu'ils leurs ont impoſées. Comme c'eſt ſur la conduite de ceux-ci, tant Payens que Chrêtiens, qu'il doit autoriſer ſa Liberté de Penſer ſur les matiéres de Religion, je prie le Lecteur de conſidérer que cet emportement contre les Prêtres de toutes ſortes de Religions eſt auſſi inutile pour prouver ſa Liberté, qu'il eſt en éfet injuſte.

Car ces Prêtres étoient ou Payens ou Chrêtiens ; & les Sciences, ou plûtôt cette partie des Sciences qu'ils défendoient au Peuple étoit contraire à leur Religion ou bien indiférente. Je n'entreprendrai pas la défenſe des Prêtres Payens, Je les eſtime indignes d'être comparez aux Prêtres des Chrêtiens, & la conſéquence que l'Auteur en prétend tirer dans la ſuite ſans diſtinction, me paroît auſſi odieuſe que la comparaiſon même : Mais cepen-

dant ne pourroit-on point dire, que ſi les Prêtres du Paganiſme ont interdit, ou plûtôt s'ils n'ont pas enſeigné quelques Points de Science contraires à leur Religion, ils n'étoient pas tant blâmables en cela, que d'avoir crû ceux en quoi leur Religion conſiſtoit, & qu'ils permettoient aux autres de croire. Ils enſeignoient ce qu'ils croyoient en qualité de Païens, & en cela ils faiſoient plus mal que de défendre, en qualité de Prêtres, ce qu'ils ne croyoient pas, pourvû qu'ils agiſſent de bonne foi, & par ignorance plûtôt que par malice. Perſonne ne les taxera du dernier, que ceux qui s'imaginent que les Prêtres d'une autre Religion, ſavent très bien, que ce qu'ils enſeignent n'eſt que menſonge, & que ce n'eſt, qu'avec une noire malice, qu'ils cachent les véritez que leurs propres Prêtres enſeignent. Mais c'eſt une choſe ſi diabolique, qu'on a de la peine à croire qu'il y ait beaucoup de gens de ce caractère, même parmi les Payens. Que s'il y en avoit qui ne cruſſent pas de bonne foi, ce ne pouvoit être qu'un petit nombre, ſur qui le blâme d'avoir impoſé des bor-

ies aux Sciences ne peut tomber
: juſtice. Après tout, eſt-ce la défen-
que les Prêtres ont faite de quel-
partie de Science, qui a été la
e de l'ignorance des Peuples avant
établiſſement des belles Lettres.
Prêtres pouvoient-ils interdire la
ioiſſance de ce qu'ils ne connoiſ-
it point, ni eux, ni leurs contem-
ins ? N'eſt-il pas plus raiſonnable
'attribuer tant aux guerres cauſées
la révolution des Empires, qu'aux
eurs des tems inféconds en génies
ordinaires, ou à l'eſprit barbare
les hommes étoient alors poſſé-
Peut-on croire aiſément que ces
es hommes auroient été plus éclai-
s'il n'y avoit point eu des Prêtres;
que ce genre de perſonnes acoû-
z à inſtruire les autres, ſont or-
rement les plus ſpirituels. Que
défendoient de croire des choſes
: n'enſeignoient point, ce n'étoit
ans la crainte qu'on ne s'éclaircit
vérité ; mais par une ignorance
dominoit en eux auſſi-bien que
le Peuple, & qui étoit la cauſe
croyoient qu'il n'y avoit rien

de plus vrai que ce qu'ils debitoient. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ni les Prêtres, ni aucun homme n'auroit pû porter la Science juſqu'à concevoir une parfaite idée de la Divinité, ſi Dieu lui-même n'en avoit donné l'intelligence : que ce n'eſt point par la Liberté de Penſer ; mais par d'autres voyes qu'on a fait cette découverte. Que la Liberté de Penſer n'a pû produire tout au plus que des Opinions touchant la rondeur & le mouvement de la Terre, ou d'autres points de Sciences qui ſont encore en diſpute : de ſorte que c'eſt ſe moquer d'atribuer aux Prêtres Payens d'avoir caché cette connoiſſance, ou toute autre dont ils étoient eux-mêmes privez, & d'avoir par là été la cauſe de l'ignorance qui régnoit dans les ténébres du Paganiſme qui les enveloppoit également ; comme ſi la Liberté de Penſer en avoit pû éxempter de trés habiles gens & les éclairer ſur les Véritez de la Religion.

Pour les Prêtres de la Religion Chrêtienne, peut-on dire qu'avant qu'une confuſion de ſentimens, qui ont par-

partagé les Novateurs, (& dont l'Auteur prétend peut-être parler comme un éfet du rétablissement des belles Lettres,) qu'avant, dis-je, ce tems-là, les Prêtres suivissent une Doctrine qui fut contraire à quelques parties de Science qu'ils cachoient pour mieux imposer au Public, dans un tems, où les Conciles, qui décidoient de la véritable creance, avoient une autorité qui n'étoit pas révoquée en doute comme elle a été depuis les derniers Siécles, Or peut-on acuser toute l'Eglise en Corps d'avoir été coupable d'une telle supercherie ? a-t-elle défendu qu'on s'éxerçât dans aucune Science, pourvû qu'on ne tît pas consister leur perfection à vouloir dogmatiser. Que si quelques Docteurs particuliers se sont trompez sur quelque point de Science, & ont caché la vérité en enseignant le contraire, ils ne faisoient pas de leurs opinions un Point de Doctrine, & encore moins en faisoient-ils la régle de leur foi. L'eussent-ils fait, leur sentiment n'étoit-il pas rejetté par les mêmes Conciles & par les Ortodoxes, comme il se pratique de nos jours

dans toutes les Communions, dont le procédé revient à peu près à la même chose ? Il n'eſt donc pas juſte d'acuſer les Prêtres Chrétiens d'avoir impoſé des bornes aux Sciences, parce que quelques Particuliers ont enſeigné, à l'égard de quelques-unes, des ſentimens contraires à ceux qu'ils vouloient détruire. Il faudroit faire voir que tout le Corps des Preſtres a privé les hommes de quelques connoiſſances qu'on ne devoit pas leur interdire, ou ſi vous voulez que les opinions, qu'on a répanduës dans le monde, depuis qu'on eſt devenu ſi ſavant, *depuis le retabliſſement des belles Lettres*, ſont plus véritables que celles de tout ce Corps enſemble. C'eſt pourquoi l'Auteur a beau alléguer dans la ſuite l'éxemple de certains Prêtres, dont les ſentimens n'étoient pas conformes à ce que la généralité des Prêtres & du Peuple croyoit, ils ne doivent plus être regardez comme des Prêtres de la même Communion, c'eſt à dire comme ayant droit d'enſeigner, mais comme Docteurs particuliers qui renoncent au Droit commun, pour s'atribuer une Autorité par-

particuliére. Si on y prend bien garde; c'eſt l'uſage de tous les Prêtres, ſous quelque nom qu'ils puiſſent être conſidérez. Et qui ſaura ainſi diſtinguer les Prêtres, n'aura que du mépris pour tout ce que leur grand Ennemi raporte dans la ſuite de leur procédé. C'eſt aſſez pour le préſent de ſavoir, qu'ils n'ont point empêché la perfection des Sciences par les bornes qu'ils ont impoſées, & que c'eſt une grande injuſtice qu'on leur fait, pour prouver la Liberté de Penſer par une raiſon auſſi fauſſe qu'inutile.

C'eſt encore bien inutilement, que pour autoriſer cette Liberté il fait voir que toutes les Sciences & les Arts ont une telle liaiſon enſemble, que la limitation de l'une empêche la connoiſſance de l'autre, auſſi-bien que de celui-là même où l'on veut ſe rendre parfait. Car lors qu'aucune de leurs parties ne renferme non plus de mal, qu'à ſavoir comment ſe fait la rouë d'un Char, on lui acorde qu'il eſt libre de les ſavoir & même néceſſaire pour être univerſel. Mais *Homére*, dont la connoiſſance, comme remar-

que l'Auteur, s'étendoit juſques à ce point, n'étoit pas moins univerſel, pour ignorer le Secret de ſe défaire d'un homme par l'odeur empoiſonnée d'une fleur, l'uſage des Bombes & des Carcaſſes, ou ſemblables inventions, qui ſont une partie de ce que les Arts & les Sciences aprennent, & ſi préjudiciables au genre humain, qu'il ſeroit à ſouhaiter, que les hommes n'euſſent jamais eu la Liberté d'y éxercer leurs Penſées. Mais l'Auteur n'a pas encore pouſſé à bout la ſienne ſur la perfection des Sciences, il va chercher cette perfection juſques dans l'Ecriture Sainte pour apuyer ſa même raiſon, que je vais achever de réfuter.

ARTICLE VII.

La connoiſſance de la volonté de Dieu marquée dans l'Ecriture, ne dépend point de la connoiſſance des Sciences & des Arts dont il y eſt fait mention.

NE diroit-on pas, que c'eſt avoir une haute idée de la Bible, de la re-

regarder comme le Sommaire de tous les Livres, où il n'y a point d'Arts & de Sciences qui n'y ſoient couchez avec la derniére perfection. Mais cette idée ne répond nullement à l'intention de Dieu, qui en eſt le premier Auteur, & dont le deſſein n'a pas été de nous le rendre recommandable par ces beaux endroits, non plus que de nous inſtruire dans la Navigation, la Pharmacie, l'Agriculture & autres points de Sciences & d'Arts, dont il eſt fait mention dans le Diſcours de la *Liberté de Penſer*. Son unique but eſt de nous enſeigner une Science bien plus Divine, dont la perfection conſiſte dans la connoiſſance de ſa Vérité & dans l'obéiſſance à ſes Commandemens. Non, ce Livre Sacré n'a point été fait, pour nous donner de quoi éxercer nos eſprits dans les Sciences qui y ſont touchées, afin de nous rendre plus capables d'en comprendre les miſtéres, après être devenus bien ſavans & grands Artiſtes. Et c'eſt bien peu connoître la volonté de Dieu, qui y eſt contenuë, de ſoûtenir le droit que les hommes ont de Penſer de cette Science Sacrée avec la même

Liberté que des autres : puis que ſon intention paroît en avoir borné l'intelligence à ce qu'en a dit ſon Fils, qu'il a envoyé pour révéler ſa volonté, & aux moyens qu'il a établis pour la révéler de ſa part. Ce qui n'auroit pas été néceſſaire, ſi les Savans avoient Droit de la connoître, parce qu'ils ont celui de connoître les Arts & les Sciences qui ſont auſſi contenuës dans le même Livre.

Si on fait dépendre des Arts & des Sciences la connnoiſſance de Dieu & des préceptes de ſa Loi, c'eſt traiter la Bible, comme on feroit l'Illiade d'Homére. Il s'en ſuivroit que le meilleur Médecin, le plus habile Mathématicien, & le plus experimenté Navigateur, devroient avoir chacun en leur maniére, des connoiſſances de Dieu & de ſa volonté que nous n'avons pas, ou que nous ne pouvons avoir par un autre moyen. Et il ſeroit ſurprenant que les Juifs qui peuvent être auſſi bons Chronologiſtes, auſſi entendus dans la Phiſique, & les autres parties de la Philoſophie, qu'aucun Chrêtien, n'ayent cependant pas le pouvoir

voir de lever, par les ſeules lumiéres de ces Sciences, ce voile épais qui les empêche de découvrir l'acompliſſement des Prophéties que l'Auteur en fait dépendre. La vérité eſt que, quelque droit que l'on ait de ſe perfectionner dans ces différentes connoiſſances, ce ne ſera jamais par les ſeules lumiéres qu'elles donnent, qu'on entrera dans la véritable intelligence des Ecritures ; à moins que l'Eſprit de celui qui les a inſpirez n'éclaire celui qui les veut comprendre ; Il eſt donc inutile de vouloir prouver la liberté que nous avons d'en juger, par le Droit que nous avons de connoître des Arts & des Sciences, dont il y eſt fait mention, & ſur quoi on ne prétend pas limiter les penſées des hommes ; Cette limitation n'eſt que ſur la maniére de régler ſa foi ſelon la volonté de Dieu, que ces mêmes Ecritures comprennent. Tout ce que l'Auteur dit de l'habileté qu'il faut avoir dans l'Hiſtoire, la Chronologie & l'Art de l'Architecture décrit dans la conſtruction du Temple de *Salomon*, n'eſt point néceſſaire à ce deſſein. Tant de ſavoir ne nous donne point le Droit

de

de juger avec Liberté des véritez dont ce Temple n'étoit que la figure. Dieu ſeul s'eſt réſervé le Droit de nous aprendre lui-même ce qu'il nous commande de connoître ou la maniére qu'il veut que nous le connoiſſions plus ſûrement que par toutes les Sciences humaines.

C'eſt bien plûtôt nous dégoûter de ces connoiſſances par l'impoſſibilité de pénétrer dans l'intelligence d'un Livre, qui ne peut être entendu que par un Eſprit univerſel. C'eſt cependant, de ce moyen unique de connoître la volonté de Dieu révélée dans ce Livre Sacré, que notre Auteur conclut en faveur de la Liberté. Mais c'eſt domage qu'il n'ait pas diſtingué la connoiſſance de la volonté de Dieu qui regarde la Religion, de celle des Arts & des Sciences qui ne la concernent point & dont l'uſage eſt permis; mais qui ne ſufit point pour la Science du Salut. Voila donc les Hommes exclus de la connoiſſance certaine de leur Religion, & ils ſont obligez d'avoir recours à quelqu'autre moyen plus ſûr que la Liberté de Penſer; ſans laquelle toutes fois ſon Défenſeur prétend

tend montrer, pour troiſiéme raiſon, qu'on ſe précipite dans les Erreurs les plus groſſiéres.

ARTICLE VIII.

La Liberté de Penſer eſt le moyen de tomber, à l'égard des véritez Divines, dans de plus grandes abſurditez, qu'on ne peut faire par quelque voye que ce puiſſe être. Il faut qu'il y en ait une autre par laquelle on ne tombe dans aucune.

QUi a précipité les Payens dans des penſées ridicules de la Divinité, comme on le remarque dans le Diſcours de la Liberté de Penſer, & qui les a empêchez d'en avoir une véritable idée ? Etoit-ce le manque de Liberté & la négligence de Penſer ? N'étoit-ce point plûtôt une profonde ignorance & une inhabileté à penſer, comme ç'a été le trop de liberté, quand il a dépendu d'eux d'en avoir une véritable connoiſſance. C'eſt auſſi cette ignorance, ou cet excès de Liberté qui a rempli l'eſprit de pluſieurs Chrétiens de

de fauſſes notions, & fait avancer à quelques Docteurs des ſentimens contraires à la Doctrine des Orthodoxes.

Que ſi on impute à toute une Egliſe d'atribuer l'infaillibilité à un ſeul Homme, ſi on l'acuſe de donner aux Prêtres le pouvoir abſolu de damner & de ſauver, ſelon que bon leur ſemble, la concluſion qu'on en tire, pour montrer les abſurditez où l'on tombe par la négligence de Penſer, porte à faux. Il faudroit expoſer les opinions dont l'on fait voir l'abſurdité, telles qu'elles ſont autoriſées & crûës pour en tirer une conſéquence favorable à la Liberté qu'on pretend ſoûtenir. Tout ce qu'on en peut conclure ici, c'eſt que l'uſage qu'en a fait ſon grand Défenſeur, donne aſſez à connoître, qu'il ne reconnoît point d'autre infaillibilité que la ſienne; qu'il croit avoir lui-même le pouvoir, de ſauver ceux de ſa Secte, & de damner ceux qui en ſont les ennemis, ou plûtôt d'éxemter les hommes du ſalut auſſi-bien que de la damnation;

nation; non pas au nom de Dieu, mais en ſon propre nom; & qu'enfin il eſt lui-même le Chef & le Maître de ſes penſées, qui ont chez lui toute la force d'un Concile Ecuménique.

S'il ne croit pas que cela ſoit abſurde, pourquoi ne croit-il pas, que tous les Anglois ont le même droit de juger des afaires Politiques, qu'en ont tous les Etats du Royaume dûëment aſſemblez en plein Parlement, ſous l'autorité du Souverain à qui on a coûtume de donner la qualité de *Vicegérent* de Dieu. Je dis le même Droit, pour diſtinguer celui que les Etats ont de limiter les penſées des Sujets à de certaines Loix, de celui que tous les Sujets ont de raiſonner des afaires du Gouvernement, où il ne laiſſe pas encore de ſe trouver des exceptions. Sur ce pié, pourquoi l'Auteur accordera-t-il aux Anglicans chacun en leur particulier, le même pouvoir de décider, ſur des matiéres ſpirituelles, que prétend avoir toute l'Egliſe Anglicane dûëment convoquée par le même Souverain qui en eſt eſtimé le Chef ſuprême?

prême? Eſt-ce que Dieu préſide moins dans des Aſſemblées où l'on traite des afaires Religieuſes, que dans celles qui regardent le bien de l'Etat? ou prétend-il que le St. Eſprit ſoufle plus immédiatement ſur les penſées d'un Eſprit fort, que ſur les délibérations de tout un Corps.

Mais je me trompe dans la penſée de l'Auteur. Ce n'eſt pas le St. Eſprit qui donne à toute l'Egliſe Anglicane le Droit de décider & de limiter les penſées des particuliers à une certaine Doctrine. C'eſt un Droit que tous les hommes, qui la compoſent, ont en qualité d'Hommes, & ceux qui ont fait les Loix ſur leſquelles elle eſt établie, étoient une aſſemblée d'Eſprits forts. Dans quelles abſurditez ne fait-il pas tomber l'Egliſe Anglicane établie par les Loix? Quel droit, ceux qui ont établi l'Egliſe ſur ces Loix, avoient-ils, de prendre la liberté de limiter la penſée des autres. Je veux que ces Loix établiſſent l'Ecriture comme la Régle qu'un chacun doit ſuivre, elles ne laiſſent pas toutes fois de déterminer de quelle maniére on la doit en-

entendre à l'égard de certaines opinions, c'eſt établir la liberté de l'Ecriture, pour une Loi, & la détruire par une autre ; c'eſt propoſer un moyen infaillible, & le limiter par une voye qui eſt incertaine ; déclarer quelle eſt la volonté de Dieu, & la borner par la volonté des hommes ; en un mot, c'eſt aſſujettir nos penſées aux Loix divines, & les Loix divines aux Loix humaines.

Je ne vois rien de plus abſurde que ces Loix, ſi les Légiſlateurs n'avoient point d'autre Droit de connoître les véritez de la Religion, pour réünir les Eſprits & les borner à une même créance, que celui qui rend tous les hommes libres de penſer. Car tout incertain que ſoit ce Droit, tout humain que ſoit ce moyen, l'Egliſe Anglicane, qui à cauſe de cela ne prétend pas paſſer pour infaillible dans ſes jugemens, ne laiſſe pas de vouloir qu'ils ſoient ſuivis comme ſi elle l'étoit. Or il y a plus d'abſurdité dans cette conduite que dans celle de ces autres Egliſes, qui, aſſemblées ſous un Evêque qui eſt leur Chef, comme la premiére

l'eſt ſous un Roi qui eſt le ſien, prennent l'autorité de limiter le jugement des particuliers à leur Doctrine, parce qu'ils croyent que le St. Eſprit préſide à leurs déciſions pour les rendre infaillibles, & que l'Ecriture, qui doit être la régle d'un chacun, montre à un chacun une Egliſe établie ſur cette autorité. A quoi cela tend-il, ſinon de montrer, que la liberté de Penſer n'eſt point un moyen ſûr pour éviter de tomber dans des abſurditez, puis que l'Auteur, guidé par ſa Liberté de Penſer, ſe précipite dans les plus grandes, de ſorte que ſi l'Ortodoxie de ſon Egliſe n'eſt pas mieux fondée, que ſur ce principe, il ne faut pas s'étonner de la diviſion qui y régne, il y a donc un autre moyen plus divin & plus ſûr que celui-là pour ne point tomber dans ces inconvéniens.

Les abſurditez qu'il reproche encore à quelques anciens Péres, à l'égard de la Morale, ne donnent aucun droit de Penſer avec Liberté. Bien au contraire elles prouvent qu'il y a de certaines régles pour les mœurs, & une cer-

certaine réſerve à garder dans ſes penſées ; que ce n'eſt que cette réſerve & cette régle qui puiſſent nous empêcher, quelques éclairez que nous ſoyons, de nous écarter du chemin de la vérité. En éfet, ce n'eſt pas pour n'avoir point penſé, que ces anciens Docteurs ont erré ; mais pour avoir penſé avec trop de liberté. Je croi même pouvoir avancer, que le trop de liberté a cauſé plus d'erreurs que le trop de négligence à penſer. De quoi n'eſt pas capable un grand Eſprit, qui, donnant toute la Liberté à ſes penſées, les fait valoir auſſi-bien que fait notre Auteur ? Sans doute qu'il n'auroit pas fait tant de mal, s'il avoit négligé de penſer, comme il en peut faire par le tour qu'il a donné à ſes penſées pour ſurprendre les ſimples qui jugent du général par un particulier. Ses penſées ne ſeroient pas ſi criminelles, ſi elles étoient auſſi ſoûmiſes que celles des Anciens Péres dont l'opiniâtreté de quelques-uns a aboli l'autorité. Mais il faut ſavoir qu'un Eſprit fort eſt en droit de Penſer avec Liberté & qu'il n'a point d'autre régle qu'une Liberté ſans réſerve, non plus que ſans ſoûmiſſion.

Il veut même qu'on n'ait aucune réſerve dans la Lecture de l'Ecriture Sainte, & quoi qu'elle ſoit remplie de paſſages qui prescrivent une régle à ceux qui la liſent, il aſſure que tout le monde a la même Liberté, de gloſer, d'interpréter, & d'expliquer chaque parole qu'on y lit, que tous les Commentateurs & les Prédicateurs enſemble. Il faut qu'un chacun interprête leurs interprétations, explique leurs explications, & faſſe un nouveau Commentaire ſur la Bible. C'eſt ce qu'on permet; mais il a beau dire, le Luthérien l'expliquera toûjours en Luthérien, le Calviniſte en Calviniſte, & l'Auteur lui-même, tout fort Eſprit qu'il ſoit & grand Ennemi des Prêtres, ne pourra s'empêcher d'y donner un ſens Anglican. C'eſt ici que, ſans y penſer il perd ſa *Liberté de Penſer*. Car ce qu'il apelle ſa penſeé n'eſt qu'une prévention de la penſée des Prêtres qui l'ont inſtruit, ou des autres de qui il a apris à raiſonner ſi librement. Entraîné par les penſées des autres, ce n'eſt point ſelon ſa penſée, mais ſelon la leur qu'il explique les Ecritures.

C'eſt

C'eſt ce qui doit arriver à tous ceux qui ne ſont point conduits d'un certain Eſprit commun qui domine dans l'Egliſe ; qui, pour être inſtruits de l'Ecriture, n'ont recours qu'à leur propre raiſonnement, ſans prendre garde à ce qui y eſt commandé pour le régler. Ils prétendent la lire, comme ſi c'étoit le Livre d'un Philoſophe, qui ne contient que des Sciences d'un ordre naturel, ou que l'Eſprit, tant promis dans ce Livre pour en comprendre les véritez, ne fut point néceſſaire à des hommes qui ſont nez avec le Droit de les découvrir eux-mêmes. Je ne croi pas qu'on puiſſe tomber dans une abſurdité plus manifeſte, & plus capable de nous diſſuader de la Liberté de Penſer, qui a été la cauſe primitive de tant d'erreurs pareilles : Mais comme d'une erreur ſur un point d'importance, c'eſt l'ordinaire de tomber dans une autre, l'Auteur pouſſe ſon raiſonnement juſques à la plus grande de toutes les erreurs, dont j'eſpére deſabuſer le Lecteur.

ARTICLE IX.

La Religion ne conſiſte point dans les Opinions que quelques Prêtres font naître, lors qu'ils ôtent la Liberté de Penſer & de voir ; & il n'arrive des opinions énormes que par la Liberté de juger de tout, & de voir tout ce qu'on veut croire.

LA ſimilitude, dont l'Auteur ſe ſert pour prouver le contraire, eſt ſi ſcandaleuſe, & l'aplication qu'il en fait ſi peu juſte, qu'elle mérite plûtôt de l'indignation qu'une réponſe. Mais le tour qu'il y donne pour décrier toutes les Religions en général & en former une ſur le ſiſtême de la Liberté, fait voir tant de déréglement d'eſprit, qu'il rectifiera les penſées de ceux qui n'ont pas encore l'idée qu'il faut avoir de la véritable. Car on prendroit pour Religion, certaines Opinions qu'il dit que les Prêtres enſeignent ; & qu'il compare aux illuſions des joueurs de Paſſe-paſſe, qui font accroire qu'une Balle peut paſſer au tra-

travers d'une table, avec tous les autres tours d'adreſſes, dont les Bateleurs ſont capables; mais comment en faire l'aplication, & montrer, que comme pour découvrir les artifices des derniers, on doit avoir la liberté de voir par ſes propres yeux & non pas par ceux d'autrui, il en eſt ainſi pour voir les artifices des premiers. Afin que l'aplication fut juſte, il faudroit qu'il prouvât que les Véritez de leur Religion dépendent de la vûë, & que des Véritez de faits particuliers, qui dépendent de la vûë, ſont des Véritez de leur Religion. Or c'eſt ce qu'il ne peut faire comme on le verra dans la ſuite. Voici donc ſa Liberté de voir, devenuë inutile à la Religion des Prêtres, dont le devoir eſt d'enſeigner des Véritez qui ne ſe peuvent voir des yeux, & au rang deſquelles ils ne peuvent mettre celles qui en dépendent.

Mais je veux qu'il y ait des Prêtres qui uſent d'artifices, comme des Miracles qui ne ſoient que des impoſtures; y a-t-il de la comparaiſon de la vûë néceſſaire pour découvrir la vérité d'un

fait, à la penſée qui eſt néceſſaire pour compendre une Vérité de Religion. Tous les hommes ont droit de voir ce qui eſt caché dans un lieu de la terre, pour en être mieux aſſurez, mais ils n'ont pas droit de connoître des Véritez qui ſont cachées en Dieu, comme s'ils en doutoient. Dieu nous donne des yeux qui ſufiſent pour voir ſes Ouvrages, & il nous a donné un Eſprit qui ne ſufit pas pour connoître ſa volonté; c'eſt pourquoi il nous a encore donné l'Ecriture qui nous enſeigne les moyens de la connoître & nous aſſurent de notre inſufiſance. Du Droit donc que j'ai de voir les Créatures, dont je puis juger avec liberté, je ne dois pas conclure, que j'ai le droit de juger librement des Véritez Divines; parce que, ſi les objets ſenſibles dépendent de ma vûë, l'objet de ma foi ne dépend pas ſeulement de ma penſée.

De plus, ces Preſtres qui uſent d'artifice, eſt-ce le Corps des Preſtres dont je ſuis la Doctrine? Eſt-ce ſelon les penſées de ces Preſtres, eſt-ce ſelon leurs opinions que je croi, non plus que ce n'eſt

pas

pas par leurs yeux que je vois ? je crois ſelon l'Ecriture, qui autorite la Doctrine de toute l'Egliſe, je vois que leurs faux Miracles & leurs artifices ne ſont point contenus dans la créance qui fait ma Religion. Il m'eſt inutile d'en voir l'impoſture par mes propres yeux, ma Liberté de Penſer n'eſt point limitée à cela, mais à la Doctrine que je vois de mes propres yeux être univerſellement reçûë. De ſorte que, quelques Opinions qui puiſſent naître de ce que quelques Prêtres limitent la Liberté de la vûë ſur des choſes qu'il eſt au pouvoir de tous les hommes de voir, faut-il pour cela ſoûmettre la Religion au jugement de tous les Hommes & faire le procès à tous les Prêtres ?

Avant que je faſſe voir les opinions afreuſes qui coulent de cette Liberté, comme de leur ſource ; que l'Auteur me diſe, s'il croit qu'il y ait une véritable Religion ſur la terre ; ſi cette véritable Religion a des Preſtres, ou ſi elle n'en a pas. Pour nous, nous ne connoiſſons dans le monde aucune Religion un peu remarquable, ſans

Preſtres ; mais puis que les Preſtres de toutes les Religions, enſeignent ſelon lui-même des opinions ſi diférentes, que leur Doctrine paroît ſuſpecte, il faut qu'il croye qu'il n'y ait point de véritable Religion dans le monde, ou que la véritable Religion, dans le monde, n'ait point de Prêtres, qui ſans doute eſt celle des forts Eſprits. Or voyons ſi leurs opinions, établies avec toute la Liberté que les hommes peuvent donner à leurs penſées, ſont moins énormes que celles dont les Preſtres Chrétiens, & même Payens ſont, ou ont été la cauſe par les Limitations qu'ils y ont aportées ; les voici de la même maniére que l'Auteur s'en eſt lui-même expliqué en diférens endroits de ſes Ouvrages, & que je réduits dans l'ordre qui ſuit.

LA CREANCE

Des Forts Eſprits.

CRoire avoir ſatisfait à la Volonté de Dieu quand on a penſé librement.

N'avoir aucune frayeur de toutes les Erreurs où pourroient être tombez tous les Pro-

Proteſtans du monde, pourvû qu'eux & nous ayons penſé librement.

Regarder comme un péché, de croire que Dieu puiſſe être irrité contre nous, après avoir penſé librement.

Qu'il ſuffit de donner à nos penſées toute la liberté néceſſaire, pour connoître évidemment qu'il y a un Etre parfaitement bon & tout-puiſſant, & quand à la faveur de cette Liberté, on eſt parvenu à la connoiſſance de cette véritable cauſe de toutes choſes, on doit traiter le reſte de ſuperſtition. Que cet Etre infiniment juſte ne peut obliger les Hommes, dans quelque Païs ou condition qu'ils ſoient, qu'à la connoiſſance des choſes, de l'Evidence deſquelles ils peuvent ſe convaincre, par la raiſon dont il les a douez.

Que dans cette Penſée, un homme qui a de la raiſon & de la probité, peut reſter ſans crainte de reſſentir les éfets terribles de ſa Colére dans les ſuplices d'une vie future.

Que le pire qui peut arriver à celui qui penſe librement, c'eſt de s'être agréablement trompé.

Il faut que la Religion de ceux, qui n'eſtiment pas ces propoſitions Héterodoxes,

rodoxes, ſoit bien indulgente & favorable à toute ſorte de Sectes ; puis que ces Articles de Foi des Eſprits forts eſt une fourberie la plus propre du monde à faſciner les yeux du Peuple & des Preſtres mêmes pour croire voir ce qu'ils ne voyent point, pour comprendre ce qu'ils ne comprennent point, & pour ſoûtenir les Opinions les plus énormes. Ce qui me fait regarder l'Auteur de ces Articles, comme le plus grand Bateleur qui fut jamais, & ſa Profeſſion de foi comme une Gibeciére dont on peut ſe ſervir pour tromper tout le monde. En éfet, c'eſt un fond, d'où peuvent ſortir les Opinions les plus monſtreuſes. Et cette créance de la Liberté de Penſer détruit elle ſeule tout ce qu'on peut dire pour ſoûtenir ſon droit auſſi-bien que ſon uſage. C'eſt donc en vain que l'Auteur cite les Oracles & les faux miracles des anciens Payens comme un éxemple des pernicieuſes conſéquences qui réſulte de ſa limitation : Puis que, comme on le va voir, la Créance des Forts Eſprits juſtifie l'impoſture de ceux qui limitent la liberté de voir auſſi-bien que de penſer. ART.

ARTICLE X.

La créance des Forts Eſprits eſt pire, que les impoſtures des Prêtres Payens qu'elle juſtifie.

QUoi qu'en diſe notre Eſprit fort, l'impoſture qu'il reproche aux Preſtres Payens, n'avoit rien de ſi méchant que la Créance qui ſert plus à les juſtifier qu'à les condamner. Car tout raiſonnables qu'ils étoient, leur raiſon ne pouvoit percer au travers des nuages de l'ignorance qui régnoit de leur tems, & dont l'épaiſſeur empêchoit qu'ils ne puſſent concevoir une juſte idée de la Divinité. Cette raiſon leur faiſoit bien entrevoir quelque choſe de Divin, mais quelques éforts qu'ils ayent fait, ils n'ont pû pénétrer juſques à la véritable Divinité. Tout ce dont ils ont été capables a été d'en multiplier les idées & de ſe les repréſenter ſous des figures telles qu'ils ſe l'imaginoient; ou dans quelques créatures plus ou moins nobles ſelon qu'ils étoient plus ou moins ſpirituels. Ils donnoient à leurs Divinitez, une Tête, un Corps, des Pieds,

Pieds, des Mains, ou autres formes qui étoient autant de Hiéroglifes des perfections Divines. Et de même qu'ils ſe formoient des Dieux ſous des figures qui étoient de leur propre façon, auſſi-bien que les Ouvrages de leur imagination ; auſſi ſe ſont-ils imaginez, de repréſenter leurs Penſées, leurs Actions, & leurs Paroles par tous les artifices qu'ils inventoient à ce deſſein. De ſorte que, quelques faux que fuſſent leurs Oracles, (ſi jamais il n'y en eut de véritables) auſſi-bien que leurs Divinitez ; quoi que leurs Miracles ſe fiſſent par artifice, ils n'avoient cependant pû mieux réüſſir pour ſe repréſenter la Divinité & ſa maniére de ſe communiquer aux hommes. Ils avoient tourné leur eſprit de toutes les façons ; toute leur raiſon avoit été miſe en uſage ; ils avoient employé tout le ſavoir dont ils étoient capables ; c'eſt de quoi l'Auteur ne diſconvient pas en quelqu'endroit de ſon Ouvrage. Et chacun en avoit conçû la meilleure idée qui lui avoit été poſſible. D'où il eſt arrivé qu'à force de s'être fait une telle idée de la Divinité, tant en ſa forme

forme qu'en ſa maniére de ſe faire connoître au Genre humain, ils ont crû qu'éfectivement leurs Divinitez parloient par leurs Oracles, & faiſoient entendre leurs volontez par les ſignes dont ils étoient eux-mêmes les inventeurs.

Il eſt bien aiſé à un fort Eſprit de dire, que la Divinité eſt ſi évidente à un eſprit raiſonnable, que les Preſtres Païens n'ont pû, ſans impoſture, faire croire au Peuple, tout ce qu'ils leurs perſuadoient de leurs Dieux, ſans leur donner la Liberté de voir; il lui eſt, dis-je, bien aiſé de parler de la ſorte, après que lui-même a tiré des Preſtres d'aujourd'hui, contre leſquels il ſe déchaîne ſi fort, toutes les connoiſſances qu'il a de la Divinité, dont il fait un ſi mauvais uſage. Semblable en cela à ceux qui, après la découverte du nouveau monde, eſtimérent que c'étoit une choſe qui avoit été facile à faire, & qui ne pûrent cependant s'aviſer de l'expédient de faire tenir un œuf droit ſur un de ſes bouts, qu'après que celui qui avoit fait la premiére découverte le fit d'un coup qu'il

don-

donna de ſa pointe contre la table, pour leur montrer la vanité de leur jugement par ce petit tour d'eſprit.

Mais pourquoi l'Auteur de la Liberté de Penſer condamne-t-il d'impoſture les Prêtres du Paganiſme ? n'eſt-il pas vrai, ſelon les principes de ſa Religion, que s'ils ont employé toute la raiſon dont ils étoient capables; que ſi on ne peut leur diſputer la Probité dont Dieu eſt le ſeul Juge; s'ils ont donné à leurs penſées toute la Liberté imaginable pour ſe former une idée de la Nature de Dieu & de ſa Manifeſtation aux Hommes, n'eſt-il pas vrai, dis-je, qu'ils ont ſatisfait à ſa volonté, que cet Etre bon ne pouvoit s'irriter contr'eux, & qu'ils ne devoient point craindre de reſſentir les éfets terribles de ſa colére, dans les ſuplices d'une gêne éternelle; que le pire qui leur a pû arriver a été de s'être agréablement trompez. De ſorte qu'ils n'y a point de Religions, en faveur deſquelles, on ne puiſſe ſe ſervir de ce raiſonnement, pour juſtifier leurs opinions les plus énormes. Après cela je laiſſe à penſer

ſer ſi on n'y tombe que parce qu'on ne penſe pas librement. Mais cette Opinion eſt encore pire que tous les faux Miracles des Prêtres Chrêtiens auſſi-bien que leurs opinions du Corps & du Sang de Jéſus Chriſt dans le Sacrement.

ARTICLE XI.

Que les Chrêtiens croyent de faux Miracles par la Foi des Prêtres eſt une impoſture ſuggérée par la Liberté de Penſer ; dont les Opinions ſont pires, que celles qui naiſſent des faux Miracles.

QU'on éxamine toutes les Profeſſions de foi, en quoi conſiſte la Religion de chacun, on n'en trouvera point, qui comprenne la créance des Miracles ſur des faits particuliers, qui ſont des véritez dont les ſens ſont les propres juges, mais bien ſur le pouvoir que Dieu en donne, qui eſt une vérité qui eſt cruë ſans voir. La creance des Miracles d'aujourd'hui eſt la même que celle qu'on avoit autrefois des Miracles dont l'Ecriture fait men-

tion. La Religion de ceux qui en ont été les Témoins oculaires, ne conſiſtoit point à voir ce qui frapoit lá vuë, mais à admirer, comme à croire la puiſſance en vertu de laquelle ils ſe faiſoient ; d'où vient que ceux qui avoient de la Religion, voyoient ſans croire ce qu'ils voyoient, & croyoient ſans voir, ce qu'ils ne voyoient pas? Ceux qui n'en avoient point, voyoient ſans croire ce qu'ils voyoient ni ce qu'ils ne voyoient pas, & nous, ſi nous avons de la Religion, nous croyons ces Miracles ſans voir, parce que nous croyons ce qui ne ſe peut voir, la puiſſance de Dieu qui les a faits, & même ce qui ne peut être entendu, qui eſt le témoignage de ceux qui les ont vus. Et notre Religion eſt veritable, parce que nous croyons ſur des véritez plus certaines, que les ſens dont elles ne dépendent point. C'eſt pourquoi, lors que quelque Preſtre enſeigne la créance d'un faux Miracle, il peut bien impoſer aux yeux du fidèle, mais il ne peut pas impoſer à ſa Religion. Le Fidèle, ſi vous voulez, voit par les yeux du Preſtre, ce qu'il voit,

mais

mais il croit par les yeux de ſa propre créance la Toute-Puiſſance de Dieu qui peut faire de telles merveilles, quoi qu'il ne le voye pas. Sa Religion ne conſiſte point dans l'impoſture du Preſtre, (C'eſt un fort Eſprit qui en juge ainſi avec Liberté) mais elle conſiſte dans une Vérité qui ne dépend point des ſens.

Pour les Miracles, qui accompagnent la Vérité du Corps & du Sang de Jéſus Chriſt, que les Preſtres de pluſieurs Communions enſeignent, on ne peut pas dire que c'eſt impoſer aux yeux, puis que c'eſt une vérité de Religion qui n'en dépend en aucune maniére, & que les Preſtres n'obligent pas de voir autre choſe que ce qu'on y voit. Toute l'impoſture eſt du côté de l'Auteur, qui, pour faire valoir ſa Liberté, l'explique d'une autre maniére qu'ils ne font. Il ne ſufit pas de dire, qu'il y a des Preſtres qui prétendent que le Pain & le Vin deviennent le véritable Sang & le véritable Corps de Jéſus Chriſt, il faut encore dire de quelle façon ils l'entendent, laquelle ne répugne nullement aux ſens qui n'y voyent que

ce qui y eſt à voir ; elle ne répugne pas non plus à la Parole de Dieu, qui, quant à la diſpoſition qu'il doit être reçû, parle d'Eſprit, & quant à ce qui eſt reçû aſſure poſitivement que c'eſt ſon Corps & ſon Sang ; & il n'y a rien auſſi qui ſoit contraire à ſa puiſſance, qui peut faire des choſes qui ſont incompréhenſibles à l'homme, & dont l'homme ne doit point douter quand il lui en donne des aſſurances expreſſes, en vertu deſquelles les Preſtres ne peuvent impoſer à la foi des Chrétiens, auxquels ils propoſent cette Vérité, non pas ſur ce que leurs yeux voyent, mais ſur ce que Dieu a dit. De quelque maniére que les autres le prennent, ils n'enſeignent pas que le Corps & le Sang ſoient reçûs avec le Pain & le Vin d'une maniére viſible, mais impénétrable & ſurnaturelle, comme ſont les Luthériens ; auſſi-bien que les Anglicans, qui croyent recevoir véritablement le Corps & le Sang ſans vouloir pénétrer plus avant. Je ne vois point juſques-ici où ces Preſtres impoſent aux yeux du Peuple, puis qu'ils conviennent tous que c'eſt une vérité

de

de Religion qui ne dépend point des ens, quoi qu'ils diſputent ſur ce qu'il aut croire & qui n'en dépend point. L'Auteur a donc bien mauvaiſe grace de leur faire jouer à tous le perſonnage de Joueurs de Gobelets, ſans épargner les derniers, à qui, par le Droit de ſa Liberté, il atribuë, en un autre lieu, d'enſeigner la véritable Doctrine, en diſant que celles qu'ils rejettent, ne peuvent être agréables à Dieu. C'eſt ce qui s'apelle le tour de Gibeciére, que ſa Liberté de Penſer lui aprend.

Mais ſi quelques-uns de ces Preſtres, qui participent de ſa Liberté, impoſent à l'égard du même Sacrement, eſt-il bien éxempt lui-même d'impoſition ? Croit-il que le Corps & le Sang de Jéſus Chriſt n'y ſont point véritablement, mais en figure qui vaut une vérité, qu'il le mange ſans qu'il y ſoit, ou qu'il vienne dans ſa bouche ſans deſcendre du Ciel ? Quelle ſorte d'impoſition n'eſt-ce pas là ? Car il eſt impoſſible qu'il n'y ait là quelque Miracle qui ne ſe peut voir des yeux, ou quelque contradiction qui ne peut conſiſter

avec la Vérité. Non ſeulement il impoſe à la crédulité, mais encore aux ſens des Peuples qui liſent tous les jours, l'entendent de leurs oreilles, que Jéſus Chriſt promet de donner véritablement ſon Corps & ſon Sang, qu'ils ne croyent recevoir qu'en figure, parce qu'ils ne le voyent point, *pendant qu'ils ont entre leurs mains*, le croira-t-on ? *un Livre qu'ils révérent comme écrit du doigt de Dieu, & qui leurs enſeigne le contraire.* C'eſt-là une Opinion qui paroît plus énorme, que toutes celles, au ſujet deſquelles, il a fait ce reproche à la plûpart des Chrétiens, en une autre occaſion. C'eſt aſſurément bien impoſer au monde, de vouloir faire paſſer ce que les Preſtres font croire de certains Miracles pour des Véritez de Religion, & ne vouloir avoir pour Véritez de Religion, que ce qui dépend de la Liberté de Penſer auſſi-bien que de la Liberté de voir. Quelles pernicieuſes conſéquences ! quelles affreuſes opinions ne peut pas produire une pareille impoſition ! C'eſt ce qu'on verra dans toute ſon évidence, par l'idée que l'Auteur s'eſt formée lui-mê-

même pour repréſenter ce qui arriveroit, ſi on limitoit la Liberté de voir à la créance de tout ce que les Bateleurs impoſent aux yeux, dans leurs tours d'adreſſe, & qu'on pourroit réduire en certains articles qu'on nommeroit la Profeſſion de Foi oculaire, ſans doute que ce ſeroit une Créance bien ridicule. Mais la Profeſſion de Foi des Forts Eſprits paſſe le ridicule.

ARTICLE XII.

La Profeſſion de Foi des Forts Eſprits fait plus de mal que tout ce qu'ils peuvent repréſenter par la comparaiſon de leur Profeſſion de Foi Oculaire, c'eſt ce que la pratique de toutes les ſortes de Preſtres fait voir.

AFin de voir tout le mal dont *la Liberté de Penſer* eſt capable, il n'y a qu'à ſupoſer, comme fait ſon Défenſeur, ce qui arriveroit, ſi on avoit établi pour véritez pluſieurs choſes qu'on voit faire aux Joueurs de Gobelets qui en font accroire; & que tous

leurs tours paſſaſſent pour articles de foi qu'on apelleroit la Profeſſion de Foi oculaire. Les zèlez défenſeurs de cette croyance augmenteroient dans la ſuite le nombre des Articles dont elle ſeroit compoſée. Ils les enrichiroient de gloſes & de longues explications; ils avanceroient pluſieurs propoſitions, qui toutes incroyables qu'elles paroîtroient, ne ſeroient pourtant pas, à leur avis, contraires aux Loix de leur nouvel Optique, & pour donner plus d'autorité à ces Articles ils les accompagneroient d'Interprétations, d'apologies, de Paraphraſes & de Commentaires. Dans le fond tout ceci eſt bien ridicule, & le deſſein de l'Auteur l'eſt encore davantage de vouloir montrer par là le droit que les hommes ont d'être maîtres de leurs penſées en fait de Religion, parce qu'ils doivent être maîtres de leurs yeux ſur des ſujets qui ne la regardent point.

Mais ſans avoir recours à un raiſonnement imaginaire, diſons quelque choſe de plus réel; que ſi les Propoſitions que j'ai raportées des Forts Eſprits étoient établies pour articles de Foi com-

(comme elle ne l'eſt que trop parmi les perſonnes de ce Caractére), quel mal n'en arriveroit-il pas ? elles ne pourroient manquer de produire d'étranges opinions. Il n'y auroit point de fin aux raiſonnemens ; ce ſeroit à qui feroit les plus grands éforts d'eſprit pour inventer de nouveaux Siſtêmes, pour enchérir ſur les penſées des autres, pour réſiſter aux opinions d'autrui & pour ſe prévaloir de ſa propre raiſon. Ce ſeroit alors que la Religion ſeroit, pour ainſi dire, balotée. Tous les raiſonnemens des Preſtres, tous les Commentateurs, & les Interprétes ne ſont pas la Régle de la véritable Créance, qu'autant qu'ils s'y réglent eux-mêmes, & ſur ce pié ils ſont d'un grand ſervice. Mais qu'un chacun ait une liberté ſans réſerve, il y aura autant d'Articles de foi qu'il y aura de Têtes fortes qui ſe donneront la Liberté de Penſer. Chaque Eſprit fort ſera ſon interpréte, auſſi-bien que ſa Liberté ſon propre Evangile ; Chaque particulier aura le ſien ſelon l'Apologie ou le Commentaire qu'il en fera ; aſſuré qu'il eſt, que s'il ſe trouve dans

l'erreur, c'eſt ſans conſéquence, mais ſeulement par une agréable tromperie. Tout ce qu'on peut dire de l'Inquiſition, des faux Miracles, de la ſuperſtition, & de la bigoterie des Eſpagnols, n'égale point la méchanceté de ce Principe & le déréglement de cette penſée. Car ceux-ci ne fixent point leur créance à ce qui dépend de la vûë; mais à la vérité de la Doctrine qu'ils ont commune avec les autres. Il n'en va pas de même *de la Liberté de Penſer* qui n'a rien de fixe. L'eſprit de l'Homme eſt ſi idolâtre de ſes propres penſées; il y a tant de prévention, d'humeur, de caprice & de paſſion dans ce qu'il apelle raiſon, qu'il eſt impoſſible que les ſentimens de tous les hommes, entant qu'ils ſuivent leurs penſées avec liberté, ne diférent, & que ceux d'un ſeul homme ſoient toûjours les mêmes; enſorte qu'ils tourneront la Religion en toutes ſortes de façons, & leur Religion ne conſiſtera que dans les vaines imaginations de leur eſprit & le foible témoignage de leurs ſens; à moins qu'ils n'ayent une régle plus certaine qui les arrête & les ré-

réüniſſe à une même créance fondée ſur quelque choſe de plus divin.

Cela eſt ſi univerſellement reconnu, que les Religions qui ſe piquent le plus de ſuivre purement l'Ecriture Sainte, ſelon qu'elle eſt conforme à leur raiſon ou à leur inſpiration particuliére, ne font que ſuivre la raiſon commune de leur Corps, auſſi-bien que les Interprétations communément reçûës parmi eux. Ils quitent leurs Principes pour s'accommoder à la pratique la plus ſûre. C'eſt pour cela que l'Auteur n'ataque toutes les Religions, en la perſonne de leurs Preſtres, que parce qu'ils limitent la Liberté de Penſer, en limitant le ſens de l'Ecriture à leurs opinions.

En éfet, lors que quelque particulier allégue ſes raiſons, ou donne quelques explications contraires au ſentiment général, on ne manque pas de les rejetter & de les anathématiſer. En quoi ils ne diferent, que par le nom qu'ils donnent à leurs Aſſemblées & à leurs Chefs, de ceux qui ne croyent que ce qui eſt arrêté par un Concile, ſous un Chef, & a été accepté de toute

te l'Egliſe par un ſilence univerſel.

La dificulté eſt de ſavoir lequel de ces Corps d'Egliſe a le plus de droit d'être crû le Dépoſitaire, l'Interpréte & le Juge de ce qui doit faire la Régle de la Foi d'un chacun. Si nous conſidérons tous ces Corps ſelon le Principe que chacun ſuit, nous verrons qu'il n'y en a que deux. Le plus grand, qui, ſous le même Principe, tient une même Doctrine, eſt celui qui aſſûre que ſon Dépôt a le même fondement que cette Pierre ſur laquelle Jéſus Chriſt a édifié ſon Egliſe; qu'il l'a conſervée ſans y avoir rien changé depuis qu'il l'a reçû ſucceſſivement depuis le tems des Apôtres. Et que la ruine de toutes les Sectes qui ſe diſoient avoir reçû ce Dépôt ſacré, n'eſt arrivée que parce qu'ils ne l'avoient pas. Il fait voir que ſon témoignage, de l'aveu de ſes Adverſaires eſt le plus ancien, le plus univerſellement crû, le plus autentique, auſſi-bien que le plus uniforme. Il prouve que la voye d'interpréter & de juger, comme il fait de la véritable Doctrine, a plus d'analogie avec le Gouvernement des Apôtres,

qui

qui comme les Diſpenſateurs de la Loi & les Conducteurs des Fidèles avoient la Charge de veiller à leur ſalut & auxquels les derniers devoient obeïr. Et cela, conformément au Pouvoir que Jéſus Chriſt leur a laiſſé de Prêcher & d'enſeigner, de batiſer & de remettre les péchez, dont ſes Paroles ſont foi en termes ſi clairs, que c'eſt nier l'Ecriture, qui doit faire la Régle des Chrétiens, que de nier cette autorité, en lui donnant un autre ſens qui n'eſt point naturel & qui paroît toûjours forcé.

Le ſecond Corps, mais diviſé en une quantité d'autres, par une créance toute contraire, ne laiſſe pas auſſi d'être réüni ſous un même Principe pour faire tête au premier. Tous ces Corps diviſez conviennent enſemble, que chacun de leurs Sectateurs eſt le Dépoſitaire de ſa Foi ; que ſon propre témoignage eſt certain ; qu'il eſt lui-même l'Interpréte & le Juge des Ecritures qui lui donne cette aſſurance, & que c'eſt à lui à ſe régler deſſus, pourvû cependant, qu'il ſoit un des élûs de Dieu, comme ajoûtent quèlques-uns.

uns. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt cependant leurs Conducteurs qui réglent leur créance ; parce qu'ils ſavent très bien qu'il y en a fort peu qui ſoient capables de le faire ; que la plus grande partie, qui ne s'en met pas en peine, s'en raporte aveuglément à leurs ſentimens, & qu'elle eſt contente qu'ils lui montrent ou diſent le Texte, dont ſes Chefs ſont, en éfet, les ſeuls interprétes auſſi-bien que les ſeuls Juges. Que pour le petit nombre qui voudroit prendre la Liberté de Penſer & d'interpréter autrement, ils ont des moyens de les ſoûmettre ; ſi nous en croyons l'Auteur de *la Liberté de Penſer qui en parle* ainſi ; *Ils entraînent les Peuples dans leurs ſentimens, ſous prétexte d'agir avec eux de bonne foi, & en les flatant qu'ils ſont en droit de voir librement. Cependant, s'il s'en trouve quelques-uns qui ne ſe contentent pas de voir par les yeux de ces adroits Conducteurs, & qui demandent à voir par leurs propres yeux, ils leur font tout le mal qu'ils peuvent.*

Ne pouroit-on pas ajoûter ici, que les Membres de chacun de tous ſes Corps diviſez entr'eux, ne réglent l'E-

l'Ecriture & ce qu'ils apellent Inſpiration, que ſelon les Dogmes dont le Corps, à qui ils apartiennent, eſt convenu ; & qu'ils ne s'en ſéparent que lors qu'ils veulent ſuivre une autre Inſpiration, que le même Corps ne manque pas alors de traiter de Fanatiſme. Que ſi même on demande à chacun de ces Corps en particulier, pourquoi qu'ayant la même Régle, ils ont des opinions ſi diférentes ; ſans alléguer la grace que tous les Elûs ont de connoître dans l'Ecriture la veritable Doctrine qu'ils doivent ſuivre, comme ils font en d'autres rencontres, ils aſſurent en celle-ci qu'ils ne croyent rien que les autres ne croyent auſſi, quoi que ceux-ci peuvent croire plus qu'ils ne font. Ils prétendent convenir dans les Points eſſentiels du Chriſtianiſme ſelon les Simboles de l'Egliſe, à laquelle ils ont recours en cette occaſion, & ſans laquelle ils n'auroient pû en éfet convenir de pluſieurs points, s'ils n'avoient ſuivi cette Régle. Mais, quoi qu'ils s'en prévalent, ce n'eſt qu'un maſque pour cacher leurs diformitez. Qu'on liſe les opinions qu'ils ont les uns des au-

autres, qu'on examine leurs véritables ſentimens, on verra qu'ils ſont autant opoſez à la Creance qu'ils font ſemblant d'avoir, qu'ils le ſont les uns aux autres en celles qu'ils ſuivent. Ils croyent une infinité de choſes que les autres ne croyent point; & ſi on vouloit faire un détail de toutes les Opinions, qui ſont venuës de leur Principe, qui répond à celui de la Liberté de Penſer, on reconnoîtroit que tout ce qu'on debite des Reliques, de l'adoration des Saints, du Purgatoire, &c. n'a rien qui aproche de leur énormité. C'eſt cependant de cette fatale Liberté que vient un ſi grand mal qui ſurpaſſe tout ce que l'Auteur a prétendu repréſenter par ſa comparaiſon.

Revenons à ces deux Corps enſemble qui partagent tous les Chrétiens & qui ſont diſtinguez l'un de l'autre par deux principes ſi diférens.

Lequel de ces deux Corps ſuivre, ou celui qui limite la Liberté de Penſer, par une autorité Divine dont il fait une Régle par l'Ecriture, ou de l'autre, qui propoſe l'Ecriture pour régle & prend de lui-même l'autorité

de

de l'expliquer pour l'uſage. L'Auteur nous fournira de quoi diſcerner le parti le plus ſûr dans la 2. Partie. Le deſſein de celle-ci eſt de montrer, que prendre la pure Liberté de Penſer pour un moyen certain de la vérité en fait de Religion, eſt un moyen plus propre à y cauſer des opinions afreuſes; & que le Droit ſur lequel elle eſt fondée, n'eſt qu'un Droit chimérique, puis qu'il répugne même à la raiſon.

ARTICLE XIII.

Il eſt plus contre la Raiſon de preſcrire des bornes à la ſageſſe de Dieu, qu'aux penſées des Hommes. Du prétendu ſervice que la Liberté de Penſer a rendu au monde Chrêtien.

AU compte de l'Auteur, les Peuples doivent être auſſi ſages que leurs Légiſlateurs, & les hommes qui ſont ſujets à leurs Loix ont droit d'en demander la raiſon. Il eſt certain que Jéſus Chriſt a preſcrit aux Apôtres une Créance qui doit ſervir de Loi aux Chrétiens & que les mêmes Apôtres

l'ont preſcrite à leurs Succeſſeurs. Il faut donc, ou que le Fils de Dieu nous ait donné le Droit d'éxaminer avec liberté la raiſon qu'il a euë de nous faire cette Loi, ou il faut avouer qu'il eſt plus raiſonnable de borner nos Penſées à la créance, que lui, auſſi-bien que ſes Apôtres nous ont preſcrite. Peut-on dire, ſans pécher contre la raiſon, que ſa volonté eſt que nous employons les lumiéres de notre Eſprit pour pénétrer dans la raiſon de tous les points de la ſublime Doctrine qu'il nous oblige de croire par la Loi de ſon Evangile. C'eſt une liberté qui ne nous eſt pas permiſe à l'égard des Puiſſances & des Cours Souveraines, ſur des points, qui ne dépendent même que de la raiſon. Leurs Loix cependant ne demandent que notre ſoûmiſſion, ſans être obligez de nous rendre raiſon pourquoi il les ont faites. Ainſi vouloir demander raiſon de la Doctrine contenuë dans la Loi de Jéſus Chriſt, eſt douter de ſon Autorité, ſur laquelle elle eſt fondée; auſſi-bien que de ſa bonté qui ne peut avoir d'autre deſſein, que de nous mettre dans la voye du ſalut, à

quoi

quoi notre curioſité ne peut contribuer.

Toute la raiſon qu'on pouroit demander eſt, pourquoi nous croyons ſuivre la Doctrine que Jeſus Chriſt a preſcrite; mais ce n'eſt plus demander la raiſon de la Doctrine dont il nous a fait une Loi, qui borne d'elle-même nos penſées, & à laquelle il veut que nous nous ſoûmettions ſur le commandement qu'il nous en fait. De ſorte que ſi le raiſonnement de l'Auteur étoit vrai, ce ſeroit ce Divin Légiſlateur qui ſe contrediroit, & non pas le Fidèle qui ſoûmet ſes penſées aux ſiennes; car en ce cas, lui qui nous a donné la raiſon, nous l'ôte; lui qui nous a donné des yeux veut que nous les fermions, pour voir plus clair que s'il nous les avoit ouverts. Mais un Eſprit ſoûmis ne trouve point de contradiction à borner ſa raiſon à celle de ſon Dieu.

Pour ce qui eſt de la raiſon, pourquoi nous croyons ſuivre la Doctrine qu'il a preſcrite, c'eſt ce qu'il faut demander à tous les Chrétiens en général, tant à ceux qui bornent leurs penſées à quelque régle, qu'aux autres qui ne les

bornent à aucune. Si vous demandez aux premiers que l'on diſtingue ordinairement en Catholiques, & en Proteſtans. Ceux-là vous répondront, que leur Doctrine eſt celle de Jéſus Chriſt, parce que c'eſt celle de l'Ecriture, où il donne à ſon Egliſe l'autorité d'expliquer ſes intentions. Autorité qu'ils regardent comme la Clef du Royaume des Cieux, qu'aucune autre Egliſe n'oſe confeſſer avoir reçûë de lui, & qu'on a vûë toûjours s'éxercer dans celle dont ils ſont les Membres. Les autres vous diront, que leur Doctrine eſt celle de Jéſus Chriſt; parce que c'eſt celle de l'Ecriture qui explique aſſez ſes intentions à celui qui a ſa grace, ſans l'autorité d'aucune Egliſe. Enfin, ſi vous demandez aux Chrétiens, qui ſont de la ſeconde Claſſe (s'ils méritent ce nom ſous celui de Forts Eſprits) ils vous aſſurent que leur Doctrine eſt la véritable, parce qu'ils y ont Penſé avec *Liberté*.

Or de toutes ces raiſons, celle qui eſt fondée ſur un moyen contraire à la fin qu'on ſe propoſe, eſt auſſi contraire à elle-même. Le moyen ſur le-

lequel les premiers de tous apuyent leur raiſon, n'eſt aſſurément pas contraire à la connoiſſance de la véritable Doctrine de Jéſus Chriſt, ni à ſa conſervation. L'autorité d'une Egliſe infaillible eſt un moyen très propre pour la connoître & en maintenir la vérité, qui eſt la fin de Jéſus Chriſt, auſſi-bien que de tous les Chrétiens. Il a pû établir ce moyen. Rien n'y répugne. Ses Paroles ſont très fortes; & l'uniformité de la Doctrine de ceux qui fondent leur raiſon là-deſſus perſuade beaucoup qu'il a eu ce deſſein, qui a eu un ſi bon éfet. On ne peut donc pas traiter de déraiſonnables ceux qui croyent qu'il l'a fait & qui bornent là leurs penſées.

Le moyen qui régle la raiſon des ſeconds n'eſt pas non plus contraire à cette fin. Si l'Ecriture explique d'elle-même les intentions de Jéſus Chriſt à quiconque a une droite raiſon aidée d'une inſpiration Divine; c'eſt un moyen infaillible de connoître & de conſerver ſa Doctrine; pourvû qu'on bornât ſes penſées à cela, & que l'on ne confondît pas la Raiſon avec les

Préjugez, ni l'Inſpiration avec le fanatiſme, & qu'on ne prétendît pas connoître dans l'Ecriture les Intentions de Jéſus Chriſt par les intentions des Hommes. Alors le moyen ſeroit plus propre à pervertir & à détruire la Religion de Jéſus-Chriſt, qu'à la connoître & à la maintenir. La raiſon de ceux qui ſe repoſeroient ſur ce moyen, pour prouver que leur Religion eſt celle du Fils de Dieu, deviendroit contraire au deſſein qu'il a eu de nous la faire connoître & de conſerver ſon Egliſe dans ſa connoiſſance. Un ſi grand inconvénient nous feroit croire que le moyen d'inſpirer la Raiſon des Particuliers, pour régler d'eux-mêmes leur Doctrine ſur l'Ecriture, eſt un moyen ſujet à bien des mépriſes, qu'il étoit de la ſageſſe de Dieu d'empêcher. Puis qu'on voit viſiblement que c'eſt celui par lequel tant de ſortes de Sectes ſe ſont établies & ſur lequel ſeul ils fondent leur raiſon pour ſoûtenir des opinions diférentes. Quoi qu'il en ſoit, parce qu'ils croyent borner leurs penſées à l'Ecriture, quoi qu'ils bornent l'Ecriture à leurs penſées, ce qui revient

vient à peu près à la Liberté des Forts Eſprits, leur raiſon ne ſe contredit point; ils croyent agir par inſpiration, mais le malheur eſt qu'ils ſe trompent.

Pour le moyen ſur lequel les Forts Eſprits fondent leur raiſon, il eſt trop contraire à leur propre deſſein auſſi-bien qu'à celui de Jéſus Chriſt, pour ne pas ſe contredire. Leur deſſein eſt de connoître ſa véritable Doctrine dont ils confeſſent, que les Apôtres étoient les diſpenſateurs avec un droit d'infaillibilité pour en juger; mais après eux ils prétendent avoir droit de le faire comme les Apôtres qui étoient infaillibles; ils ne reconnoiſſent point d'autre moyen que d'y penſer avec liberté. Chacun n'a pas le droit de ſe ſervir de ſa raiſon pour déterminer le véritable ſens des Loix humaines, & encore moins de ſe conduire ſur l'opinion qu'il en conçoit. Ces mêmes Loix ont établi ceux qui en doivent être les Juges & regler le jugement des autres. Mais nos Eſprits forts tirent de leur raiſon un Droit de juger des Loix Evangéliques; & ne ſe réglent que ſur le moyen que cette raiſon leur donne d'y Penſer. En quoi ils contrediſent au deſſein de Jéſus

ſus Chriſt qui auroit manqué à un point eſſentiel pour la conſervation de ſa Doctrine, s'il n'avoit donné aux Hommes qu'un moyen auſſi inſuffiſant que celui-là; lors que tous les autres Légiſlateurs ont été ſi prudens pour perpétuer leurs ordonnances. Quoi,, cette Doctrine toute Céleſte ſe trouvera abandonnée à la diſcrétion d'un nombre infini de capricieux, ou de perſonnes qui ne ſont pas capables d'examiner les raiſons de la bonne & de la fauſſe Doctrine, & par-là ſeront privez du moyen de connoître la Vérité! Si donc les Apôtres n'ont point eu de Succeſſeurs en leur intaillibilité, ou que Jéſus Chriſt n'a point établi quelque voye certaine, mais qu'un chacun explique ſes Loix avec liberté, il faut reconnoître les Forts Eſprits pour les Succeſſeurs des Apôtres, & croire qu'ils ont apris d'eux la veritable Doctrine de l'Evangile, ou que comme les Apôtres, ils connoiſſent dans l'Ecriture quelles ſont les intentions de Jéſus Chriſt. Y reconnoiſſent-ils que ſa Doctrine eſt celle que chacun ſe forme après avoir fait tous les éforts pour y penſer, & qu'il n'y a rien à craindre, quand

quand on s'eſt aquité de ce devoir? N'eſt-il deſcendu du Ciel que pour enſeigner cela? Qui ne voit que ce n'eſt pas ſeulement pécher contre la Raiſon, mais encore contre le St. Eſprit, que d'eſpérer ſavoir les intentions de la Sageſſe incarnée par un moyen ſi humain & ſi foible, auſſi-bien que de croire, que tout l'expédient que cette Sageſſe infinie a trouvé pour donner à ſa Doctrine un fondement inébranlable, eſt celui d'y penſer librement. On ne voit que trop, que cet expédient n'y eſt nullement propre, par l'éxemple d'une infinité de Sectaires, qui n'en ont point eu d'autre pour donner cours à leurs ſentimens ſi opoſez les uns aux autres, que ce qui eſt eſtimé vrai par ceux-ci, paſſe pour une fauſſeté chez ceux-là. De ſorte que la *Liberté de Penſer* eſt une raiſon qui rend la Doctrine de Jéſus Chriſt fauſſe & véritable en même tems. Le moyen n'eſt-il pas bien ſûr pour réparer les Erreurs du Chriſtianiſme. Ce qui n'eſt encore rien en comparaiſon de l'inſigne avantage que la Liberté de Penſer a procuré au monde Chrétien, dont elle a chaſſé le Diable.

Les Profeſſeurs *de la Liberté de Penſer* croyent ſi peu de Diables, qu'ils ne font que plaiſanter lors qu'ils diſent que c'eſt l'unique moyen de le chaſſer & de détruire ſon Royaume. Ils apellent le chaſſer, que d'éloigner cette importune penſée de leur Eſprit, & c'eſt l'avoir détruit que de n'en point croire du tout. Si ce que l'on a attribué au Diable n'en venoit point, & ſi on a debité pluſieurs Hiſtoires fabuleuſes ſur les Magiciens, qui eſt obligé de croire ces Faits particuliers, ou plûtôt qui eſt-ce qui ne s'en moque pas? Il ſufit qu'il y ait eu des gens qui, ſous ce nom, ont fait beaucoup de mal, & que c'eſt avec juſtice que des Cours Souveraines leur ont fait porter la peine de leur malice plûtôt que de leurs Sortiléges; que d'un autre côté il peut y avoir des Poſſédez comme il y en a eu, & que quand il n'y en auroit que de cette eſpéce qui prétendent, par la force de leur Eſprit, abolir ſon Empire en le traitant de foibleſſe & de ſonge, on ne ſauroit trop multiplier les Preſtres, augmenter leur pouvoir & les aſſiſter du bras ſeculier, pour exterminer cette

rte de Démoniacle. C'eſt tout ce que érite cette mauvaiſe raiſon qu'on a- ırte pour établir *la Liberté de Penſer.* ette raiſon non plus que les autres, : .fait nullement voir avec évidence ıe ce ſoit un Droit qui apartienne à us les hommes. Au contraire, il a pa- ı trop évidemment que c'eſt un Parti op incertain pour le ſuivre, nous ver- ons dans la ſeconde Partie le plus ſûr : tous ceux dont il y ſera parlé.

SECTION SECONDE

L'obligation où nous ſommes à l'égard des Véritez de la Religion, conſiſte à régler nos penſées, de la maniére la plus ſûre pour les connoître.

ARTICLE I.

Pour ſavoir ſûrement les Véritez de la Religion, nous ſommes obligez d'avoir évidence, que notre Penſée eſt conforme à l'idée d'une Vérité éternelle, d'où elle procéde.

TOus les raiſonnemens que l'Auteur employe pour prouver l'obligation de *la Liberté de Penſer* en matiére de Religion, roulent ſur un Principe auſſi faux que les précédens. Le motif cependant en paroît ſpecieux. Il ne s'agit pas moins que de ſavoir la Religion & d'avoir une véritable connoiſſance des principaux Points qu'elle nous propoſe, à quoi tout le monde eſt obligé. C'eſt pourquoi, ſi on le la

ller ſon chemin, du même train qu'il ait, dans la fauſſe idée qu'il ſe forme d'une véritable opinion, il pourroit mener bien loin celui qui ne s'en défieroit pas. Mais qui ſaura bien ce qui rend une opinion véritable, ne manquera pas de régler la ſienne d'une maniére ſûre, & de laiſſer l'Auteur ſuivre celle dont il ſe ſert, pour nous entraîner avec lui dans le Précipice.

La vérité d'une opinion conſiſte dans la conformité de notre penſée à la vérité renfermée dans le ſujet propoſé & celà d'une maniére que nous n'ayons plus lieu d'en douter. Si le ſujet eſt de notre portée, & que ſa connoiſſance ne nous intéreſſe, que pour nous perfectionner dans les Sciences humaines, nous pouvons à force de raiſonnement & par le ſecours de la Philoſophie, en avoir une véritable opinion; parce que nous pouvons être aſſez heureux de conformer nos penſées à la vérité du ſujet à quoi nous avons penſé. Le pis aller, c'eſt de n'être pas auſſi ſavans que nous deſirions l'être. Que ſi aucontraire, le ſujet ſur quoi notre penſée ſe porte eſt

d'un

d'un ordre ſurnaturel, mais d'une ſi grande importance qu'il eſt abſolument néceſſaire d'en connoître la vérité, il eſt impoſſible que nos penſées deviennent, par la ſeule voye du raiſonnement, conformes à la vérité d'un ſujet qui le ſurpaſſe. Il eſt certain que les ſujets de Religion ſont de la nature & de l'importance que nous venons de dire. Autrement, ſi elle n'a rien de divin & de ſurnaturel, c'eſt la mettre au rang de toutes les autres connoiſſances naturelles.

Or quel peut être le moyen qui éleve nos penſées juſques à les rendre conformes à la vérité des ſujets qu'elle propoſe ? Ce ne peut être que la Révélation qui conforme notre Eſprit à l'idée d'une Vérité éternelle d'où elle procéde. Les Forts Eſprits ne laiſſent pas d'admettre cette Revelation s'ils parlent ſincérement quand ils le font, auſſi-bien que tous les Chrétiens en général. Mais le Point important d'où dépend tout le ſecret de la Religion, eſt de ſavoir qui nous rend capable, de cette Révélation. Eſt-ce l'Ecriture raiſonnée avec Liberté ? Eſt-ce cette Ecri-

Ecriture entenduë par inſpiration ? Ou bien eſt-ce la même Ecriture priſe ſelon le jugement d'une Egliſe fondée par Jéſus Chriſt, à qui il ait donné le Don de connoître ce qui n'eſt point inſpiration, auſſi-bien que ce qui eſt un faux raiſonnement. Il n'y a point d'autre moyen ſur quoi les Chrétiens puiſſent prétendre conformer leur Eſprit à l'Eſprit de la Vérité éternelle qui parle dans les Ecritures. Il eſt queſtion de ſavoir quel eſt le moyen le plus ſûr pour nous y rendre conformes d'une maniére que nous n'en ayons aucun doute.

Il eſt vrai que le Saint Eſprit révéle, dans l'Ecriture, la vérité de tous les ſujets qui regardent la Religion ; Ce qu'il ne peut faire que d'une maniére très claire, & très parfaite. Ce Livre Sacré contient des véritez infaillibles & qui ſeront toûjours les mêmes. Nous n'avons qu'à conformer nos penſées à ce que cet Eſprit divin y a compris, pour en avoir une véritable opinion. Mais pour avoir cette conformité ſufit-il de lire l'Ecriture en ſuivant les ſeules lumiéres de notre raiſon ?

Si

Si nous étions bien ſûrs, qu'elle ne nous manque jamais ; qu'elle n'eſt ſujette à aucun défaut ; que les préjugez ne l'obſcurciſſent point ; quelle eſt certaine dans ſes jugemens ; que la paſſion n'eſt point capable de la corrompre, & qu'elle eſt toûjours dans la même égalité, ſi, dis-je, tout cela étoit bien ſûr, je ne doute point que nous ne puiſſions conformer notre Eſprit à l'Eſprit de Vérité qui nous parle dans l'Ecriture ; notre raiſon n'auroit rien d'humain, nos penſées dégagées de toute imperfection, nous pourions nous enſervir avec liberté pour les conformer à la parfaite idée de Dieu. L'évidence de notre raiſonnement, ſeroit une évidence de notre conformité. Sans autre moyen, nous pourions en juger Librement. Mais où eſt l'homme, pour peu de juſtice qu'il ſe rende qui ne ſoit convaincu du contraire ? Qui eſt celui qui ne ſache pas, pour une preuve de ceci, qu'il y a des endroits dans l'Ecriture qui ſont les plus clairs de tous, parce qu'en éfet ils contiennent ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus utile dans la Religion, leſquels cependant

dant ſont rejettez ſelon le ſens le plus naturel, pour y en donner un qui eſt tout à fait obſcur. Il y en a d'autres qui ſont obſcurs ſelon l'interprétation qu'on leur donne & qu'on ſoûtient avec la même aſſurance, que s'il n'y avoit aucune dificulté. Enfin, ne voit-on pas les mêmes Paſſages expliquez tout diféremment par des perſonnes qui ſe piquent le plus de raiſon? D'où vient cette obſcurité, ces contrariétez, cette impoſſibilité de convenir, cette préſomption dans ſon propre ſentiment? N'eſt-ce pas la même Ecriture que le St. Eſprit a dictée avec tant de clarté & de perfection. Il faut donc, que toute l'évidence du raiſonnement humain ſoit une fauſſe évidence dans les matiéres de Foi; puiſque, quoi qu'on faſſe par cette voye, jamais on n'en viendra à bout, comme il a été impoſſible de le faire juſqu'ici. Toute l'obſcurité vient de la raiſon de l'homme, tout le défaut eſt dans ſon eſprit qui a beſoin d'un moyen plus excellent que l'évidence du raiſonnement pour aprocher ſes penſées des penſées de Dieu, & lui donner une évidence de conformité à ſon Eſprit.

C'eſt ce qui a été reconnu par ceux qui ne croyent pas pouvoir arriver juſqu'à l'évidence de cette conformité, ſans y être aidez d'une inſpiration qui leur en rende témoignage. Mais puis qu'ils tombent dans les mêmes inconvéniens que les premiers, ils font voir que leur inſpiration n'eſt que prétenduë, l'Eſprit divin ne peut pas inſpirer des ſentimens ſi contraires, ſi douteux, que ceux qu'ils ont tous ſur la même Ecriture dont cependant ils ne ſont pas les derniers à confeſſer la clarté. Perſonne ne peut pas trouver de ſûreté à ſuivre aucun de leurs ſentimens; ils ont beau proteſter que l'Eſprit parle en eux & leur enſeigne les véritez contenuës dans l'Ecriture; qu'ils ont ce Privilége par leur Election: c'eſt ce qu'ils aſſûrent tous & leurs diférens témoignages ne ſert qu'à montrer qu'ils n'ont aucune évidence qu'ils ſoient conformes à cet Eſprit, mais qu'ils ont auſſi beſoin d'un moyen moins ſujet à ſe méprendre.

Ce n'eſt donc pas un moyen ſûr pour aprendre les véritez révélées dans la Sainte Ecriture, que le raiſonnement dont

dont l'évidence eſt ſi défectueuſe ; non plus que l'inſpiration particuliere qui eſt ſi ſuſpecte ; il eſt néceſſaire d'avoir une autre évidence, que notre penſée eſt conforme à l'Eſprit de Dieu. Que comme cet Eſprit nous inſtruit par l'Ecriture ſans obſcurité, ſans incertitude, ſans jamais varier ni changer, nous ayons auſſi une évidence de la conformité de nos penſées aux ſiennes qui ne ſoit point obſcure, ni ſujette aux doutes ; en un mot, qui ſoit infaillible & qui ne change jamais.

Je demande à préſent, n'aurions-nous pas cette évidence d'une maniére bien ſenſible, ſi Dieu, pour ſupléer au défaut de notre raiſon, ſi pour nous rendre certains de ſon inſpiration, il eut donné à ſon Egliſe le don de diſcerner ce qui eſt contre l'une ou l'autre. Ce ſeroit alors que l'Ecriture, priſe ſelon le diſcernement qu'en feroit l'Egliſe, ne contiendroit que des véritez très claires, ou plûtôt que ce qui y eſt révélé aux hommes ſi clairement leur paroîtroit ſans dificulté. Peut-on nier que ce moyen ne fut une évidence bien manifeſte de leur conformi-

té à ſon Eſprit? S'il ne l'a pas fait, il ſeroit à ſouhaiter qu'il l'eut fait. Tous les hommes liroient dans l'Ecriture les mêmes véritez ; au lieu que ceux qui la liſent autrement, y liſent un nombre infini d'erreurs diférentes ; je ne puis pas m'empêcher de croire que Dieu ne l'ait ainſi ordonné comme le moyen le plus ſûr.

Car ſans cela, nous ne pouvons nous aſſurer que nous ayons une véritable connoiſſance de ce qu'il a révélé, mais, avec cette évidence de conformité, nous ſommes certains de notre Religion, nous en ſommes bien inſtruits, nous avons une véritable opinion des véritez qu'elle enſeigne; & c'eſt ce qui fait l'obligation que nous avons de la ſavoir: Au lieu que quelques bien inſtruits dans leur Religion que ſoient ceux qui ſuivent une autre régle, ils ne ſont inſtruits de cette Régle, ils n'y ſont obligez que ſelon l'opinion qu'ils en ont conçûë par eux-mêmes, ou qu'ils ont reçûë de quelques autre,

De là vient que l'Auteur a une fauſſe opinion des Véritez de Religion; lors qu'il prétend montrer l'obligation in.

indiſpenſable que nous avons de Penſer librement *ſur la nature d'un Etre Souverain auſſi-bien que de ſes Atributs ; ſur la Vérité & l'Autorité des Livres eſtimez Sacrez ; & ſur le ſens & l'explication des mêmes Livres*, pour en concevoir une véritable opinion par la ſeule évidence du raiſonnement, dont nous allons voir l'incertitude.

ARTICLE II.

La néceſſité d'avoir une véritable opinion nous oblige à une évidence de Conformité, qui n'eſt point ſûre par le ſeul raiſonnement.

LA conſéquence que l'Auteur tire de la néceſſité qu'il y a d'avoir une véritable opinion, répond bien mal à la Dignité & à l'importance du ſujet. La voici, la damnation auſſi-bien que le ſalut des hommes dépendent abſolument de l'opinion fauſſe ou véritable qu'ils ont ſur ces matiéres de Religion, ils ſont donc obligez de former des idées juſtes & véritables de ces grands ſujets & de les aprofondir *eux-mêmes*.

Les enfans ſont dans cette obligation *eux-mêmes* ; les ignorans doivent le faire *eux-mêmes* ; il n'y a point de femmelette, ni de gens les plus groſſiers qui puiſſent ſe diſpenſer de s'inſtruire *eux-mêmes* de la véritable opinion. En vérité ſi la Providence n'a pas pourvû à ces pauvres gens de quelque voye plus ſûre, pour avoir une opinion conforme à celle que Dieu veut que nous ayons, ſous peine de la damnation éternelle, ils ſont dans un état bien à plaindre, puis que les plus habiles ne ſauroient y réüſſir *eux-mêmes*.

Ce n'eſt être guére perſuadé de l'importance & de la néceſſité de bien connoître Dieu & ſes Ecritures, que d'inférer de là, l'obligation que nous avons de régler nous-mêmes la véritable opinion que nous en devons avoir. C'eſt cette même néceſſité qui a obligé Dieu de faire de notre ſalut ſa propre affaire, il lui a paru ſi important, qu'il a voulu régler lui-même l'opinion d'où il dépendoit. Dans cette vûë, il a inſpiré les Prophetes, il a envoyé ſon Fils, qui a enſeigné ſes intentions, tant par lui-même, que par ſes Apôtres, à qui

il

il en avoit donné la Charge. Il les a privilégiez du Don d'infaillibilité pour rendre ſa Doctrine plus certaine. Ils l'ont expliquée de bouche & par écrit. Dans ces tems-là les Chrétiens ne concluoient pas qu'ils étoient obligez eux-mêmes de régler la véritable opinion qu'ils devoient avoir ; parce que c'étoit une afaire de la derniére importance. Au contraire, parce que cette afaire étoit ſi importante, ils croyoient aux Apôtres afin d'être plus aſſurez que leur opinion étoit conforme à celle de Jéſus Chriſt. Mais après ces bien-heureux tems, les uns ont voulu raiſonner ; les autres ſe ſont crûs inſpirez & ont expliqué les paroles du Maître auſſi-bien que des Diſciples. Ils n'ont pû convenir par ces moyens. Voila donc l'Evangile & les Prophetes devenus comme inutiles : J'oſe le dire, la décente du Fils de Dieu renduë vaine, la véritable Doctrine, tant de ſon Pére, que de lui, abolie. A moins que le même pouvoir que Jéſus Chriſt a donné à ſes Apôtres, il ne l'ait donné à ſon Egliſe : à moins qu'ils n'ayent eu des Succeſſeurs avec le même Don d'infaillibilité ; en-

ſorte que le même Eſprit qui dirigeoit les premiers, dirige les ſeconds, d'une maniére que tous en Corps ne puiſſent enſeigner que les véritez que lui-même a enſeignées; & que le commun accord des Fidèles dans la même Creance que les Conducteurs de l'Egliſe ont avec eux, ne ſoit un éfet évident que la Doctrine des uns auſſi-bien que des autres eſt conforme à celle des Apôtres. A moins de cela, dis-je, je ne vois point qu'on puiſſe avoir une évidence infaillible qu'il y ait dans le monde une Doctrine conforme à celle du Fils de Dieu.

Comment ceux, qui prétendent le contraire, ont-ils eux-mêmes une véritable opinion de Dieu & des trois Perſonnes Divines, de la Divinité de Jéſus Chriſt, & du véritable ſens des Ecritures ſur ces ſujets comme ſur pluſieurs autres? Eſt-ce par leur raiſonnement? Eſt-ce par leur inſpiration? neſt-ce pas par la voye précédente, qu'on ſuivoit dans la primitive Egliſe, qu'ils ſont venus à cette connoiſſance. Car je poſe en fait, que s'ils ne ſe fuſſent ſervis que de leur raiſon, dans la lec-

lecture de Nouveau Teſtament, & qu'ils n'euſſent ſuivi que leur propre mouvement, qu'on eſt ſujet à prendre pour inſpiration, ils n'en auroient pas cette véritable opinion qu'ils en ont eu par ce moyen : ſans ce moyen ils n'auroient pû convenir ſur ces Points comme ils ne le peuvent faire ſur les autres, dès le moment qu'ils quitent cette voye. Tout ce dont ils auroient été capables, tant par raiſonnement que par inſpiration Divine, eſt qu'en liſant les Ecrits des Apôtres, ils y auroient reconnu, par tout ce que Jéſus Chriſt leur a dit, & par ce qu'ils ont dit d'eux-mêmes & du Gouvernement de l'Egliſe, cet Eſprit d'infaillibilité dont il l'a favoriſée. Inſtruits de l'Autorité & du Pouvoir dont il eſt parlé en tant d'endroits, ils ſe ſeroient adreſſez à cette même Egliſe pour aprendre d'elle la Doctrine de Jéſus Chriſt qui lui en a donné la Clé ; ſans quoi, ils n'auroient pû avoir aucune évidence d'y être conforme.

Qu'eſt-ce que le plus grand Philoſophe, & l'Homme le plus verſé dans la Juriſprudence, pourroient faire autre

hazard du monde, pour ne pas dire une impoſſibilité, s'ils aprochent de la vérité du ſujet qu'ils penſent. Je veux que ce ſoit un hazard d'être né dans une Religion; mais ſi ce hazard eſt ſecondé de l'évidence, que notre opinion eſt conforme à l'Eſprit de Dieu, qui pour ſupléer à notre foibleſſe, nous en donne un témoignage dans la voix publique qui a été entenduë de tout tems, & a toûjours été la même, cet hazard ne vaut-il pas mieux qu'une foi raiſonnée & prétenduë. Mais le hazard de celui qui veut aprofondir lui-même la vérité n'eſt point ſuivi d'un pareil bonheur. Il n'eſt ſuivi que d'une évidence de raiſonnement qui peut être faux, & on ne peut montrer qu'il ſoit acompagné de l'évidence du St. Eſprit, donc ceux d'une créance contraire ſe flatent auſſi par la préſomption & le penchant que tout homme a de croire ſes propres penſées, auſſi-bien que ſa propre ſainteté, quelques faux que l'un & l'autre puiſſe être.

Qu'ils faſſent tout ce qu'ils voudront, qu'ils employent tous les éforts dont ils ſeront capables, ils ne verront jamais

mais aſſez clair, pour n'avoir aucun doute, à moins qu'ils ne connoiſſent évidemment que les véritez qu'ils croyent ſont apuyées ſur un moyen, dont l'évidence ſoit très certaine, parce qu'il eſt divinement établi. Qu'on ne diſe donc point que c'eſt rendre les hommes des Animaux dépourvûs d'eſprit & de bon ſens que de leur ôter l'évidence du raiſonnement ; ce n'eſt point leur ôter, puis qu'il y en a qui éfectivement n'en ſont pas capables ; que les Perſonnes qui ont le plus d'Eſprit ont tant de bigearerie, d'entêtement, de vanité, & ſi peu de ſoûmiſſion à cet Eſprit ſurnaturel qui fait comprendre les Véritez divines, qu'il n'y a point de fond à faire ſur ce qu'ils apellent évidence.

Il n'y a pas plus de raiſon de dire, que c'eſt ſoûmettre les hommes à la raiſon, & comme diſent d'autres à la Foi d'autrui. Ce ſeroit les y ſoûmettre, ſi on les aſſujettiſſoit au ſentiment ou à l'inſpiration de quelque particulier, comme font ceux de diférentes Sectes ; mais eſt-ce ſe ſoûmettre à autrui, que de ne s'atacher au raiſonnement

ment ni à l'inſpiration d'aucune Perſonne, dont l'opinion n'a point une évidence de conformité ? n'eſt-ce pas plûtôt régler ſa Raiſon & ſa Foi ſelon l'Eſprit de Dieu, qui régle la Raiſon & la Foi tant de ceux qui ſont enſeignez que de ceux qui enſeignent. La Raiſon & la Foi des ſeconds ne réglent point les premiers. Pour être conformes à cet Eſprit ils doivent être les uns & les autres gouvernez par lui, & la Créance commune d'un tel gouvernement eſt l'unique évidence qu'il ſoit poſſible d'avoir dans le monde d'une véritable opinion.

On voit par là que les hommes ſont plus obligez que jamais de connoître les importantes véritez de la Religion. C'eſt une néceſſité d'en avoir une opinion véritable ; mais cette néceſſité ne les engage qu'à prendre un moyen auſſi aiſé qu'infaillible. Puis que de tous les moyens il n'y en a point qui puiſſe réüſſir, qu'une Créance univerſelle qui ſoit la Régle de tout le monde, de quelque condition, de quelque âge, de quelque humeur & de quelque capacité qu'ils puiſſent être ; ſans laquelle c'eſt

c'eſt une néceſſité, que ceux qui ne la ſuivent point, tombent dans différentes fauſſes opinions comme ils ont fait & feront toûjours. Cette même néceſſité ne nous réduit-elle pas à un point de croire, que c'eſt le moyen dont Jéſus Chriſt ſe ſert pour donner aux hommes une véritable opinion de ſa Doctrine, & que c'eſt en avoir une fauſſe idée & en détruire l'obligation, d'avancer que le ſeul moyen de la connoître eſt d'y Penſer avec Liberté, dont vous allez voir le contraire.

ARTICLE III.

Nous ne ſommes obligez, pour ſatisfaire à la Volonté de Dieu, qu'à une véritable opinion qui ait l'évidence de Conformité.

UNe Vérité de Religion (car il ne s'agit pas ici d'aucune autre) ne conſiſte pas dans l'opinion que nous en avons; mais dans celle que Dieu veut que nous ayons. Notre aprobation n'en fait point la vérité. Ce ſeroit ſoûmettre la Sageſſe Divine à la notre,

& nous rendre maîtres de la Volonté de Dieu, à qui apartient de régler le ſentiment que nous devons avoir. Que ſi la conformité de notre penſée à ſa volonté rend notre opinion véritable, c'eſt l'évidence de cette conformité qui fait toute l'obligation que nous avons de nous y atacher, & non pas l'éxamen que nous en avons fait avec Liberté.

Ce n'eſt donc pas la Liberté que nous avons d'éxaminer une opinion, qui nous y oblige; puis que ſa Vérité ne dépend point de notre penſée: Mais notre obligation eſt fondée ſur la bonté, auſſi-bien que ſur la ſageſſe de Dieu, qui, dans le deſſein que les hommes ne manquent point à connoître la Verité, veut que nous ſuivions une voye plus ſûre que nos penſées; afin de diſtinguer évidemment l'opinion qui eſt conforme à ſa volonté, de celle qui ne l'eſt pas.

C'eſt pour cela que le raiſonnement de la Liberté eſt contraire à ſoi-même. Car celui qui s'atribuë le pouvoir de pénétrer dans les intentions de Dieu, à force de Penſer; qui prétend

éxa-

éxaminer la vérité de ſa Doctrine ; qui ſe croit capable d'en avoir une connoiſſance certaine ; & de conformer ſes penſées aux ſiennes, parce qu'il fait tout ce qu'il peut pour en venir à bout, celui-là, dis-je, ne ſatisfait point à ſa volonté. C'eſt un téméraire qui expoſe les Véritez Divines au caprice, & à l'incertitude de ſes opinions, & qui s'opoſe à la volonté de Dieu. Ce n'eſt pas aſſez de faire tout ce qui eſt en ſoi, pour connoître la vérité, lors qu'il y a hors de ſoi un moyen plus ſûr pour la connoître ; lors que Dieu nous montre cette Vérité dans l'opinion qu'il veut que tous les hommes ayent. La Vérité ne peut dépendre des lumiéres d'un Particulier, dont on n'eſt pas obligé de ſuivre l'opinion & qu'il n'eſt pas obligé de ſuivre lui-même : Parce que l'Eſprit de Dieu qui eſt un Eſprit de vérité que tout le monde doit croire n'eſt pas ataché à la penſée d'un chacun. Dieu n'a point promis le St. Eſprit à un chacun pour ſuivre la ſienne propre, mais celle de ſon Fils qui a établi une Doctrine commune à tous.

Celui-là ſeul ſatisfait à la volonté de Dieu, qui ſuit une opinion fondée ſur l'évidence, qu'elle a de ſa conformité à un ſentiment commun. La Liberté de Penſer ne donne point cette évidence ; *puiſque s'il arrivoit*, dit notre Auteur, *qu'un homme après avoir fait tous ſes éforts pour connoître la vérité, eut des opinions erronées, il ne laiſſeroit pas d'être auſſi agréable à Dieu, que ſi elles étoient véritables, parce qu'il ne l'oblige pas à davantage qu'à Penſer avec Liberté.* Voilà à quoi la Liberté de Penſer expoſe la Volonté de Dieu, s'il eſt vrai, qu'il veuille que nous préférions l'opinion, que nous avons examinée Librement, à une autre fondée ſur le jugement d'une Autorité Divine, ſur l'aprobation de tout un Corps divinement inſpiré & ſur une créance apuyée ſur un fondement inébranlable. Qu'on employe tous les éforts imaginables pour connoître la Volonté de Dieu, dans les choſes qu'il ordonne de croire : qu'on éprouve tous les moyens poſſibles pour convenir de la Doctrine que Jéſus Chriſt a eu intention de nous enſeigner, on n'y réüſſira

ſira jamais ſelon ſon propre jugement. Chacun aura ſon opinion. Il ne reſte que cette ſeule voye, dont je viens de faire mention, pour connoître la vérité.

En éfet, un Eſprit ne ſeroit-il pas bien fort dont l'opinion auroit un ſi bon fondement ; il ne ſeroit pas ſujet aux erreurs de cet autre qui ſe fait fort de ſatisfaire Dieu de ſes propres penſées, & que l'Auteur juſtifie d'une maniére à faire trembler, avec l'aprobation d'un bon Chrétien, & d'un bon Proteſtant, comme lui ; mais dont les paroles ſont trop ſcandaleuſes pour mériter une place ici. Elles font voir, juſques où va la Liberté de Penſer en matiére de Chriſtianiſme & de Religion. Ce n'eſt pas tout,

Pour bien ſavoir en quoi conſiſte l'obligation d'une opinion, il eſt bon de voir en quoi conſiſte le mal de celle que nous devons rejetter. Le Défenſeur de la Liberté, ne manque pas de l'atribuer au défaut de penſer ; comme ſi toutes ſes fauſſes opinions auſſi-bien que celles de tous ſes ſemblables euſſent été inventées en dormant ;

& que ce ne fût pas à force d'avoir mis leurs penſées à la gêne, qu'ils ont enfanté de leur imagination un nombre infini de fauſſetez. Autant de fauſſes opinions, qu'ils ſe ſont donné la Liberté de Penſer, ſont autant de témoignages contre l'obligation de cette Liberté. C'eſt une preuve évidente que Dieu nous a obligé à un moyen plus excellent & plus aſſuré que cette pernicieuſe Liberté.

Après cela, que l'Auteur reproche le défaut de Penſer, à ceux qui ont recours à l'évidence de conformité, ce qu'il apelle croire ſur la foi de ſes Parens; il ne prouve rien à ſon ſujet. J'ai déja aſſez fait connoître que croire ſur cette évidence n'eſt point croire ſur la Foi d'autrui; je ne laiſſerai pas d'ajoûter que croire ſur la Foi de ſes Parens ſans avoir une évidence de conformité, c'eſt une ſtupidité & une opiniâtreté inſuportable, mais vouloir abandonner la foi de ſes Parens, pour ſuivre la ſienne propre, ſur la ſeule évidence de ſon raiſonnement particulier, c'eſt une Liberté très criminelle. Il n'y a point de gens ſi ſtupides, qui

ne

ne ſachent par leur Catéchiſme ; ou qui n'ayent entendu les raiſons pourquoi ils croyent ; l'évidence de conformité en peut fournir une des plus fortes & des plus ſenſibles. Quelque groſſier qu'on ſoit on peut rendre raiſon de ſa foi par ce ſeul moyen ; ſans quoi, ceux qui ſe rendent les propres juges de leur Foi ne peuvent rendre raiſon que de celle qui eſt conforme à leur idée, ſans être aſſurez qu'elle ſoit conforme à celle de Jéſus Chriſt. Pour les Forts Eſprits ils ne ſauroient rendre raiſon de la leur ; puiſqu'ils n'en ont aucun de certain. Où ſont leurs Articles de Foi ? c'eſt ce qu'ils n'oſeroient publier. Il faut les recueillir ſoi-même de leurs Ouvrages. Leur Catéchiſme eſt leur propre jugement ; changent-ils de penſées, ils changent de Catéchiſme : Tous Catéchiſmes ſont auſſi bons les uns que les autres, lors que la Liberté de Penſer en fait une obligation. Faux ou véritable, c'eſt tout un à l'Eſprit libre ; il n'y a point de Religion, qu'il n'ait la liberté d'embraſſer auſſi-bien que de juſtifier. Et il n'y a point de ſi certaine, ni de ſi infaillible, qu'il n'ait la

même Liberté de rejetter. C'eſt en cela qu'il fait conſiſter toute ſon obligation.

ARTICLE IV.

L'unique reméde à la ſuperſtition ne peut venir que d'une Evidence de Conformité plus ſûre que celle qui réſulte de la Liberté de nos Penſées.

IL n'y a rien de plus vrai, que la Liberté de Penſer eſt l'unique reméde au plus grand de tous les maux, qui eſt la ſuperſtition ; pourvû que la ſuperſtition ſoit priſe ſelon le ſens de l'Auteur. Car ſelon lui, croire tout ce qui eſt contraire à ſes penſées qui ſont les Articles de ſa Foi, eſt ſuperſtition. C'eſt ſuperſtition de ſe repréſenter *Dieu autrement que comme un Etre bon & juſte, mais de la juſtice duquel on ne peut avoir de juſtes craintes.* Croire que *de certaines matiéres de ſpéculation, comme la Doctrine que les uns & les autres croyent touchant le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt pris dans le Sacrement, puiſſent être agréable à Dieu à la réſerve*

de

de celle de l'Egliſe Anglicane, (dont il s'eſt moqué ci-devant.) Craindre *la damnation éternelle pour des riens, pour de ſemblables queſtions ſpéculatives. N'eſtimer pas ſufiſant la raiſon & la probité, comme ſi on avoit acompli la Loi & les Prophétes. Penſer de Dieu qu'il demande autre choſe de nous, dans quelque condition que nous ſoyons, que la connoiſſance des choſes, de l'évidence deſquelles nous pouvons nous convaincre par notre propre raiſon.* Voila ce qu'il apelle ſuperſtition. Il faut avouer qu'il n'y a qu'une terrible force d'eſprit qui puiſſe guerir d'une ſuperſtition pareille, & par ce moyen poſſéder ſon ame en paix ſans crainte d'une miſére future. Mais cette fauſſe tranquilité, avec des ſentimens ſi contraires à la Religion Chrétienne eſt trop dangereuſe, pour croire qu'elle ait aucune évidence de conformité à l'Eſprit de Dieu.

Ne peut-on pas croire avec plus d'évidence qu'une ſi grande Liberté eſt une véritable ſuperſtition? En éfet, n'eſt-ce pas une ſuperſtition d'eſprit tout à fait vaine & ridicule que d'être l'adorateur de ſes propres ſentimens; de

faire ſon idole de ſon Opinion ; de croire à ſa raiſon comme à la Divinité ; de déférer ſi religieuſement à ſon ſens particulier ; de n'avoir pour Oracles que ſes ſeules penſées, & d'en faire toute ſa Religion. Quelle plus grande ſuperſtition, que de fonder des Vérités divines & toute l'importance de ſon ſalut ſur des moyens auſſi foibles & auſſi incertains, que la raiſon & la probité dont chacun ſe flate ; de préſumer égaler ſa penſée à la penſée d'un eſprit infiniment ſage, ſans aucune évidence de ſa part, mais ſur la ſeule qu'on peut avoir de ſon côté ; de ſe repoſer ſur les éforts de ſon eſprit, au riſque d'une opinion erronée, dont on rejette la faute ſur Dieu même, pour ne nous avoir pas donné le moyen infaillible d'en avoir une véritable ? N'eſt-ce point être ſuperſtitieux au dernier degré, d'aimer plûtôt errer en particulier que de croire que Dieu ait établi une créance commune pour nous redreſſer, & de condamner ceux qui, outre l'évidence du raiſonnement, demandent encore cette évidence de conformité : lors que la Raiſon même nous dic-

dicte que la derniére eſt néceſſaire & la plus ſûre dans un ſujet auſſi élevé & auſſi important que celui du ſalut.

Qui voudroit ſe guérir de toutes ces véritables ſuperſtitions, peut-il trouver un reméde plus infaillible que l'évidence de conformité qui en découvre toute l'horreur. Ce ſont-là cependant les ſuperſtitions des Forts Eſprits qui citent leur Liberté comme un reméde unique pour guérir les Eſprits ſuperſtitieux, ſans s'apercevoir qu'elle les jette eux-mêmes dans la plus dangereuſe des ſuperſtitions.

Mais ce qui paroît le plus étrange eſt, que celui qui enſeigne un ſi bon reméde pour guérir de ſuperſtition les gens craignant Dieu, les perſonnes qui ne ſouſcrivent point aux Articles de Foi des Forts Eſprits, ne peut le faire qu'en ôtant aux premiers la Liberté qu'ils ont de Penſer. Pourquoi leur ôter la Liberté de Penſer, qu'une Raiſon ſoûmiſe à une évidence infaillible, eſt préférable à une qui eſt incertaine ? que s'il leur accorde cette Liberté, voila ſon remede qui opere contre lui-même & qui pourroit le

guérir s'il n'étoit pas incurable. Je ne puis m'empêcher d'admirer les différentes vertus de ce reméde qui produit des éfets ſi contraires. Quelqu'un veut-il ſuivre une Doctrine rejettée par l'Egliſe Anglicane, qui par ſes Loix lui en ôte la Liberté, notre fort Eſprit devenu Anglican le traite de ſuperſtitieux? Que ſi le même renonce à la Liberté de Penſer pour ſe ſoûmettre à la même Doctrine établie par les Loix, notre Anglican devenu fort Eſprit, aſſûre une autre fois que par le moyen de ſa Liberté il peut le guérir de la ſuperſtition qu'il y a à la ſuivre & dont il la taxe en pluſieurs endroits. Qui pouroit s'empêcher, en cette occaſion, de recourir à l'évidence de conformité pour ſavoir diſtinguer ce qui eſt ſuperſtition de ce qui ne l'eſt pas. Et qui ne voit que les ſecrets, que notre Auteur attribuë à ſa Liberté, lui donnent rang parmi les Charlatans, comme les tours qu'elle lui a fait faire lui ont déja mérité le nom de Bateleur.

Remédions à préſent aux étets de la ſuperſtition, comme ſont les ſcrupules,

pules, les doutes, les frayeurs, & les inquiétudes ordinaires aux véritables ſuperſtitieux qui ſe forment une fauſſe idée de la Divinité. Pour les guérir, à quoi bon offrir la Liberté de Penſer? Puis que c'eſt une fauſſe idée de la Divinité qui produit tous ces éfets, il faut ſavoir auparavant, s'il y a une créance parmi les Chrétiens qui en ſoit la cauſe. Y a-t-il quelques Religions, quelques Egliſes, qui, dans leur Confeſſion de Foi, donnent une idée de Dieu telle que l'Auteur la repréſente dans un ſuperſtitieux. Qui ſont celles qui rendent les Peuples incapables de croire que Dieu eſt parfaitement bon, & qui enſeignent qu'il éxige des choſes qu'on eſt obligé de croire, ſans aucune évidence que c'eſt lui qui les a éfectivement impoſées? Lit-on dans leurs Articles de Foi, que c'eſt un Dieu partial en faveur des uns, & impitoyable à l'égard des autres, ſans faire nulle attention à leurs mérites. En trouve-t-on qui donnent une ſi grande terreur de ſa juſtice, que c'eſt aſſez pour ſouhaiter qu'il n'y ait point de Dieu? Où ſont ces Egliſes qui perſuadent de

né-

négliger la voix de Dieu qui s'explique ſi clairement à tout le monde, pour y préférer les viſions d'un certain petit nombre de perſonnes. Enfin, y en a-t-il, qui mettent les Cérémonies au rang des principaux points de leur Créance, & non pas au nombre de leurs Rubriques, ou qui en faſſent une même obligation ? Je ne connois point parmi les Chrétiens de Religion qui donne aux Hommes une ſi fauſſe idée de la Divinité, à moins que ce ne ſoit celle de ceux qui participent de l'Eſprit fort ou de l'antouſiaſme, & le remede de la Liberté n'eſt point néceſſaire ici, où il ne feroit qu'irriter le mal.

Que s'il y a quelques eſprits tourmentez de frayeurs ſur la fauſſe idée qu'ils ſe font d'un Dieu. Ce reméde ſeroit bien pire que la maladie qu'on voudroit guérir. La raiſon que Dieu nous a donnée eſt d'un excellent uſage tant qu'elle ſe contient dans ſa Sphére ; qu'elle eſt ſoûmiſe aux Loix que Dieu lui a preſcrites ; qu'elle ſait diſcerner ce qu'elle peut & ce qu'elle ne peut pas ; lors qu'elle reconnoît ſa dépendance

pendance d'une Raiſon Supérieure & univerſelle, pour comprendre ce qui eſt divin & au deſſus de ſes forces: cette Raiſon, dis-je, eſt la voix qui s'explique clairement à tous les hommes. Et l'évidence de conformité n'eſt proprement que cette voix à laquelle le Saint Eſprit donne une nouvelle force, quand il s'agit de la Doctrine de notre Salut; ſans cette évidence on n'eſt obligé à aucune Opinion.

Mais quoi? une Raiſon qui paſſe les bornes de ſa capacité; qui ne reconnoît point de Loix déterminées par la volonté de Dieu; qui réſiſte à toute autre évidence qu'à celle dont elle eſt capable: Une Raiſon d'indépendance, préſomptueuſe, idolatre de ſes propres lumiéres, peut-elle prétendre être la Voix de Dieu & de ſon Divin Eſprit qui s'explique clairement à tout le monde? Il n'y a rien qui ſoit plus opoſé à la voix de Dieu; qui ferme plus la porte du cœur à cette voix, qui ſoit plus propre à aveugler tout le monde. Ce n'eſt point-là la voye de tout le Genre humain, ce n'eſt pas la raiſon dont Dieu a doué tous les hommes; dont

il ſe ſert pour leur expliquer évidemment & infailliblement les véritez importantes & toutes Céleſtes de ſa Loi. C'eſt la voix d'une Raiſon de la façon de l'homme; d'une Raiſon particuliére. C'eſt la voix encore un coup d'un certain petit nombre d'Eſprits forts & entêtez, qui lors qu'ils traitent de ſuperſtition ce qui eſt contraire à cet eſprit particulier, voudroient nous inſpirer une Liberté, d'où tous les doutes & les craintes coulent de ſource.

Ce qui nous fait bien voir qu'une fauſſe raiſon a ſes viſions auſſi-bien que le Fanatiſme. Car comment avoir une ſi haute Opinion de la Liberté de Penſer, qui eſt plus propre à porter un chacun à ſuivre ſuperſtitieuſement ſes penſées, & à ſuſciter tous les jours aux Peuples de nouveaux ſujets de frayeurs & d'inquiétudes, qu'à les raſſurer dans une Doctrine bien certaine? N'eſt-ce pas là une pure viſion! une raiſon infatuée, & qui croit ſes rêveries comme des Oracles? N'eſt-ce pas aſſez pour conclure, que ſans l'évidence de conformité, on eſt expoſé à toutes ces foibleſſes d'eſprit, & que

l'Au-

l'Auteur n'eſt qu'un Viſionnaire qui ſe fait une obligation de ſon imaginaire Liberté.

ARTICLE V.

Le grand nombre de ceux, qui ſe piquent de Révélation, nous oblige indiſpenſablement à une Evidence de Conformité, qu'on ne puiſſe contrefaire comme font ceux qui ſe piquent de Penſer avec Liberté.

ON ne pouvoit mieux reüſſir, pour obliger les hommes à l'évidence de conformité, qu'a fait l'Auteur, lors qu'il leur fait une obligation de Penſer librement, à cauſe du grand nombre de ceux qui ſe piquent de Révélation. C'eſt à dire en bon François, que la Révélation doit céder à *la Liberté de Penſer*. Que c'eſt par ſon moyen qu'on prétend révéler quelle eſt la véritable Religion & enſeigner même à diſtinguer Jéſus Chriſt d'avec tous les Impoſteurs. Mais pour en venir à bout, il ne faut pas ſupoſer que Jéſus Chriſt ſoit le Fils de Dieu, ni

ſa Doctrine véritable, on doit bien y penſer auparavant, éxaminer librement ſi ſes miracles ne ſont pas des impoſtures, ſans avoir égard aux témoignages de nos Péres, ou *de notre Grande Mére.* Cela répugne à la Liberté de Penſer qui ne veut pas croire ſur le raport d'autrui. Un Chrétien doit prendre garde de croire à Jeſus Chriſt ſur ſa parole, il eſt obligé de conſidérer, ſi ſa Doctrine eſt conforme à la raiſon ou à ce qui penſe. De quelque condition qu'il ſoit, il eſt dangereux pour lui de riſquer ſur la Foi, il faut qu'il ſache & non pas qu'il croye. Ce ſeroit contre le privilege de la Liberté de croire ce qui eſt écrit, ſelon le jugement de ceux, par qui l'Eſprit de Vérité a toûjours parlé, il eſt néceſſaire que chacun s'éclairciſſe des Ecritures, non pas pour y trouver les véritez univerſellement reçûës, mais les opinions qui lui plaiſent davantage. Il ne ſufit point à un Fort Eſprit d'être né Chrétien, il eſt dans l'obligation de ſe prouver à lui-même le Chriſtianiſme; il doit ſe propoſer les argumens dont les plus habiles parmi les Chré-

tiens

tiens ou d'entre les infidèles, ſoit Turcs, ſoit Payens, pouroient ſe défendre les uns contre les autres ; afin de tirer de cette Controverſe mentale quelque évidence de ſa Religion. Et tout ce que ſa raiſon aprouvera ou deſaprouvera, faux ou vrai, eſt ſufiſant pour tranquiliſer tous ſes doutes.

A Dieu ne plaiſe qu'une pareille Evidence ſoit néceſſaire pour diſcerner les prétenduës Révélations de celles de Jéſus Chriſt, ou ſa Doctrine de celle des Impoſteurs. Hélas, où en ſerions-nous! ſi Dieu ne nous avoit pas donné d'autre moyen que la Liberté de Penſer pour faire ce diſcernement. Quel malheur, que la Religion dépendît d'un diſcernement ſi incertain! Que nous ſerions à plaindre, ſi la diſpenſation de l'Evangile ne ſe faiſoit pas par quelque voye plus ſûre? Notre Religion n'auroit aucun Privilége par deſſus toutes les autres. Quel abus de croire que l'Eſprit de Dieu fût ſoûmis à la biſarrerie & aux fauſſes Révélations d'un Eſprit particulier, comme les Chefs des fauſſes Religions ont fait acroire que le leur en étoit éclairé. Si ce que

Dieu a révélé étoit ſoûmis à ce que nous apelons évidence, chacun ſuivroit ce que ſa raiſon & ſon penchant (qui eſt à peu près la même choſe) lui en révéleroit. Au lieu qu'il n'y a qu'un petit nombre de gens qui ſe piquent de Révélation, tout le monde s'en piqueroit. Il y auroit une confuſion de Prophetes d'une nouvelle fabrique, qui communiqueroient leurs Penſées comme autant de Révelations, & leurs imaginations comme autant de Prophéties.

N'eſt-ce pas ce qui eſt arrivé, lors que quelqu'un s'eſt piqué de raiſon ou d'inſpiration? Sa Liberté a donné à ſes Diſciples occaſion de l'imiter. De Diſciples de la Penſée d'un autre, ils ſont devenus Maîtres de leurs propres Penſées pour avoir à leur tour des Sectateurs. Cette multiplication de diférens Chefs ne pouvoit que donner de l'horreur au premier Auteur à la vûë d'une diformité ſi éfroyable. Quel moyen de remédier à un ſi grand deſordre? Que la Liberté de Penſer intervienne pour réünir ces faux Prophetes & les ramener à la vérité. Qu'un Eſprit fort ule de

de toutes ſes lumiéres pour rompre le cours de ce torrent d'opinions, le pourroit-il par ce moyen qui en a été la cauſe ? La confuſion en deviendroit encore plus grande. Jamais on ne verroit la fin de ceux qui contreferoient la vérité, par de fauſſes évidences de conformité; à moins qu'elle ne nous ouvrit les yeux pour reconnoître par cette expérience que Dieu ne veut pas que nous entendions ſelon notre mouvement particulier, ce qu'il nous a révélé dans ſes Ecritures. Et le ſeul parti, qui pourroit nous tirer de cet embaras, ſeroit de nous ſoûmettre à une Créance commune, dirigée par le Saint Eſprit, par laquelle nous aurions une évidence certaine quelle Doctrine eſt conforme à celle de Jéſus Chriſt. Evidence qui ſeroit l'unique moyen pour diſcerner l'impoſture d'avec la Révélation. C'eſt ce que ne peut faire notre Prophete d'une nouvelle eſpéce, lequel, pendant qu'il met ſur le tapis ceux qui ſe piquent de révélations, nous fait une obligation de ſa Liberté de Penſer, qui a été l'origine de toutes leurs rêveries comme elle l'eſt des ſiennes.

ARTICLE VI.

Le deſſein de la Propagation de la Foi, parmi les Infidèles, ſupoſe une véritable évidence de conformité, qui les oblige à ſe convertir, & que la Liberté de Penſer ne ſauroit donner.

VOuloir convertir un Infidèle, en l'obligeant ſeulement à Penſer librement à la Doctrine qu'on lui propoſe, c'eſt être bien peu verſé dans la Science d'un Jéſus Crucifié dont la ſeule idée choque la penſée d'un Grec, c'eſt à dire, d'un Eſprit fort, à qui elle paroît une folie. C'eſt n'entendre guére la vertu de la Prédication de l'Evangile, que d'aſſurer comme fait l'Auteur, que la Propagation de la Foi n'a point d'autre vûë, que d'étendre de plus en plus la Liberté de Penſer. Planter la Foi ſignifie plus qu'établir une Liberté de Penſée. La Penſée, en matiére de Foi, n'a tout au plus que la Liberté d'éxaminer, de confronter deux Religions enſemble en tout ce qui dépend du raiſonnement

nement humain. Il eſt du devoir de celui qui anonce l'Evangile, de la propoſer avec toute l'évidence dont il eſt capable, & celui qui l'écoute doit faire tout ce qui eſt en ſoi pour en connoître la vérité, comme les Juifs de *Berée* qui éxaminoient tous les jours les Ecritures pour voir ſi ce qu'on leur diſoit étoit vrai. Mais qui achévera l'Oeuvre de la Foi, *cette Oeuvre que*, comme il eſt écrit, *vous*, *ni aucun Infidèle*, *ne croirez ſi on vous la recite?* Sera-ce l'évidence des raiſonnemens du Miſſionnaire, ou de ceux de l'Infidèle. Ne faut-il pas que l'Ouvrier d'une ſi grande Oeuvre ſoit non ſeulement doué de la Raiſon, mais encore d'une vertu pour faire connoître l'évidence des Véritez qu'il prêche. De cette Vertu, dis-je, dont il eſt parlé, *Vous recevrez la Vertu du Saint Eſprit & me ſerez témoins.* Mais vertu dont il n'auroit pas beſoin, ſi le don de Penſer avec Liberté ſufiſoit pour en rendre témoignage. On ne peut pas dire non plus que le Don de Penſer avec Liberté ſoit un Don du Saint Eſprit, qui ne peut inſpirer que la véritable Doctrine que

Jéſus Chriſt à établie pour être la Créance que tout le monde doit avoir ; or la Créance que la Liberté de Penſer eſt capable de produire n'eſt point la régle des autres, cela répugne à leur Liberté, par conſéquent le Don de la Foi ne dépend point ſeulement de la penſée de l'Infidèle, mais encore de la vertu que le Miſſionnaire reçoit du Saint Eſprit pour ſoûmettre ſon Proſélite au témoignage qu'il rend à la Créance des Chrétiens, & le convaincre qu'elle eſt évidemment conforme à celle de Jéſus Chriſt, & qu'il eſt obligé de la recevoir ſur cette évidence.

D'un autre côté, ne faut-il pas aux Infidèles une lumiére d'enhaut, qui les apelle à être convaincus du témoignage qui leur eſt aporté au nom du Seigneur ? Ils ne peuvent être perſuadez de recevoir le Batême qu'en ſon Nom, auſſi-bien que par l'évidence que cette lumiére du monde fait naître dans leurs Eſprits, que le témoignage public qu'on rend de la Doctrine eſt véritable : De même qu'après que Saint Philippe eut expliqué à l'Eunuque

que la Doctrine du Meſſie, il lui demanda avant de le batiſer s'il avoit une évidence pour croire, que ce qu'il lui anonçoit de Jéſus étoit conforme à la Vérité, *ſi vous croyez.*

En éfet, la Lumiére que l'Infidèle reçoit, ne lui inſpirera pas les ſentimens particuliers de celui qui fait la fonction de Miſſionnaire; s'il prêche une fauſſe Doctrine, le Saint Eſprit ne peut pas aider le premier à une fauſſe converſion. Il ne l'éclairera qu'entant que la Doctrine que l'autre lui explique eſt celle de l'Evangile; dont il ne ſera pas même inſtruit ſi on l'abandonne à ſon propre raiſonnement ou à ſon inſpiration particuliére. Ce ne ſera pas aſſez de lui dire litez l'Evangile, croyez-y ſelon que votre raiſon vous dictera, éxaminez-la avec liberté, voila toute votre obligation. Il n'y a nulle aparence qu'il en eût une véritable Opinion ſur pluſieurs points, ſur leſquels l'Auteur aſſure qu'on doit Penſer avec Liberté, & dont il n'auroit jamais connu lui-même la vérité, par cette voye, s'il ne s'étoit, en cette occaſion, rendu à une

autre évidence de conformité. Les Infidèles ont donc encore beſoin, outre leur inſpiration intérieure, d'une perſonne qui leur explique l'Evangile conformément à la Créance que Jéſus Chriſt veut que tous les hommes ayent, & ce ſera à cette évidence de conformité que le Saint Eſprit l'inſpirera de ſe rendre ; n'en avons-nous pas pluſieurs éxemples en la perſonne de ceux qui ont été véritablement inſpirez? Le même Eſprit ne les a-t-il pas ſouvent adreſſez à quelqu'autre, dont il leur avoit commandé d'écouter le témoignage.

C'eſt ſur le même pié que la Propagation de la Foi ſe doit faire. Si elle ne ſe fait pas par des voyes ſi éclatantes, ni ſi miraculeuſes que faiſoient les Apôtres. On n'y peut réüſſir qu'à la faveur du même Eſprit, dont ils étoient animez, & qui les autoriſoit à rendre témoignage à la Doctrine de Jéſus Chriſt.

AR.

ARTICLE VII.

Continuation de la même Preuve tirée de la Diſtinction, que l'Evidence de Conformité fait de la Véritable Religion d'avec toutes les autres.

CE qui diſtingue la Véritable Religion de toutes les autres, eſt que celles-ci n'ont point une évidence de témoignage. Elles ont beau ſe prévaloir que l'Eſprit de Dieu leur rend un témoignage interieur, cet Eſprit infaillible ne leur inſpire qu'une Créance qui doit être celle de tous les Hommes. Et il ne peut leur en donner qu'un témoignage ſur lequel ils puiſſent tous ſe régler. Or ils ne peuvent pas ſe régler les uns les autres ſur leur témoignage interieur ; ou ſur l'aſſurance qu'ils croyent avoir de leur Election. C'eſt un ſecret trop impénétrable, & une voye trop ſuſpecte pour trouver la vérité qui doit être la même parmi les Chrétiens; puiſque nous voyons que les diférentes conſciences produiſent des témoignages diférens.

Quel peut être donc le témoignage que le Saint Eſprit donne intérieurement, ſinon une ſecrette inſpiration de la vraye Créance dont il donne encore lui-même, comme il faiſoit par la bouche des Apôtres, des témoignages publics qui manifeſtent la véritable Doctrine que tous les hommes doivent ſuivre. Voila la raiſon pourquoi les fauſſes Religions ne ſont point apuyées ſur la vertu du S. Eſprit; ce neſt point ſon Ouvrage ni ſon Conſeil, c'eſt l'ouvrage & le conſeil des hommes. De-là vient que de ſimples Miſſionnaires peuvent perſuader d'habiles Philoſophes, triompher même des forts Eſprits, & que l'on voit que la Religion Chrétienne remporte des avantages ſur les autres que celles-ci ne ſauroient remporter ſur elle; parce que ce qui eſt des hommes eſt aiſément défait, & que ce qui eſt du Conſeil de Dieu ne peut l'être en aucune maniére.

L'avis donc de notre Auteur à ſes Miſſionnaires Anglicans eſt digne d'un Apôtre comme lui, qui eſt d'enſeigner aux infidèles qu'il eſt de leur devoir de Penſer avec Liberté aux opinions qu'ils

qu'ils ont, auſſi-bien qu'à celles qui leurs ſont anoncées. Si ces pauvres Miſſionnaires n'ont pas d'autre reſſource pour la Propagation de leur Doctrine, il ne faut pas s'étonner s'ils font ſi peu de progrès parmi des gens qui ſont capables de raiſonner auſſi-bien qu'eux. Quel ſuccès peuvent-ils avoir, s'ils ont à faire à quelque bon Mathématicien, qui leur prouvera que pluſieurs points de leur Doctrine eſt contre la raiſon, dont ils leur accorde une Liberté entiére; ils concoureront plûtôt à la deſtruction qu'à la Propagation de leur Foi? Je dis de leur Foi, car ſi leur Doctrine n'eſt point véritable, ils ſeront eux-mêmes bien-tôt ébranlez. Mais s'ils avoient cette Foi qui n'eſt point apuyée ſur l'évidence de la Raiſon humaine, mais ſur une Evidence autentique du Saint Eſprit, aſſiſtez de ſa Vertu, ils demeureroient fermes & inébranlables dans la pourſuite de leur deſſein; convaincus, que la Propagation de la Foi a des vûës auſſi éloignées de tout ce qu'on peut penſer avec liberté, que les vûës de Dieu ſont éloignées de celles des hommes.

Com-

Comment la Propagation de la Foi dépend-elle de la Liberté de Penſer ſur les points les plus ſublimes de la Religion ? puis que tout ce qu'on peut penſer de plus fort & de plus convaincant n'eſt pas un moyen aſſez éficace, pour perſuader les véritez qui ſemblent le plus dépendre de la raiſon. Que d'ignorance ! que de préjugez ! que de motifs d'intérêt, que d'entêtement ! Que de Sageſſe ! que d'Eſprit ne trouve-t-on pas à combatre pour faire quelque progrès dans la Vigne du Seigneur ! Quelle aparence d'obliger un ignorant à comparer ſa fauſſe Créance à une véritable, par la Liberté de Penſer, dont il ne ſait faire aucun uſage ? Quel moyen de convaincre un plus ſavant que ſoi, dont la Liberté que vous lui acorderez, ſufit pour augmenter la force de ſes préjugez ? Quelle eſpérance de convertir un riche *Siamois* aux maximes de l'Evangile, qui eſt déja prévenu, qu'il eſt libre à tous les hommes de penſer avantageuſement de leur Religion, & qui ne manquera pas de ſe faire de-là une raiſon de demeurer dans la ſienne ? Sans doute qu'il

qu'il y a une autre vertu ſecrette, que la Liberté de Penſer n'a pas, & un autre Eſprit convertiſſant, pour ramener tous ces Gens de leur fauſſe raiſon, à cette Raiſon droite & véritable qui nous eſt marquée dans l'Evangile, & dont on ne peut avoir aucune évidence que dans une Créance fixe & générale qui doive ſervir de régle à tout le monde.

Avec toute l'étenduë de la Liberté de Penſer, que l'Auteur voudroit établir pour planter la Foi, il peut bien s'aſſurer que la Doctrine de Jéſus Chriſt n'en recevroit aucun accroiſſement, & que les pauvres Infidèles ſeroient plûtôt partis dans l'autre Monde pour en aprendre la Vérité, qu'ils n'auroient pû en être convaincus par les ſeules lumiéres de leur raiſon, non plus que par la Prédication des forts Eſprits.

ARTICLE VIII.

Le but de l'Evangile, ſelon que Jeſus Chriſt & les Apôtres l'ont prêchée, établit l'obligation que nous avons de croire ſur une évidence de Conformité contraire à la Liberté de Penſer.

LA fin, que Jéſus Chriſt s'eſt propoſée dans la Prédication de l'Evangile, va mettre l'évidence, que nous ſommes obligez d'avoir de la Conformité de notre Doctrine à la ſienne, dans tout ſon jour. Mais notre Auteur, pour faire voir l'obligation de la Liberté, s'eſt bien éloigné de ſon but, lors qu'il aſſure, qu'il n'a point eu d'autre intention que de rendre les hommes maîtres de leurs Penſées; comme le moyen le plus conforme à la raiſon & le plus propre à avoir quelque Créance. C'eſt une erreur ſi contraire à la vérité que cette même raiſon nous la fait connoître.

En éfet, le Fils de Dieu nous a fait connoître, que ſon intention eſt bien éloignée de ſe ſervir de la Penſée de l'hom-

l'homme, comme de l'unique moyen pour pénétrer le ſens de ſon Evangile, lors qu'il montra à un Docteur que ſa raiſon n'étoit pas capable de concevoir le deſſein de ſa Doctrine, ni d'où elle venoit; parce qu'elle étoit trop ſpirituelle pour lui, qui ne pouvoit ſeulement pas ſavoir la cauſe d'un éfet auſſi naturel que le vent; pour lui faire entendre que tout maître qu'il fut en Iſraël, il n'étoit pas encore aſſez maître de ſes Penſées pour comprendre des Véritez qui les ſurpaſſoient & ne peuvent être compriſes ſans le ſoufle d'un Eſprit bien diférent de celui de l'homme.

De plus, ſi Jéſus Chriſt eût eu deſſein d'obliger les hommes d'examiner avec Liberté l'Evangile, comme s'ils euſſent pû s'inſtruire de ſa Doctrine, & les aprendre d'eux-mêmes, il ſe fut contredit : lui qui nous aſſure qu'il faut venir à lui pour les ſavoir & qu'on ne peut même venir à lui ſans un atrait tout Divin. Avec quel front peut-on avancer que cela ſe fait par la Liberté de Penſer, & que notre obligation conſiſte dans une Penſée ſi hardie.

Il n'eſt pas plus vrai que Dieu ſe ſer-

ve

ve de la ſeule Penſée de celui qui lit avec Liberté l'Evangile, pour la lui faire comprendre. Si le Pére l'atire pour lui enſeigner la Vérité de ce qu'il contient, c'eſt pour venir à ſon Fils qu'il a envoyé pour nous en inſtruire, ou à ſes Apôtres qui ont été envoyez du Fils dans le même deſſein, de quoi perſonne ne peut diſconvenir. Ce n'eſt donc point ſur l'évidence de notre Penſée que nous ſommes obligez de connoître les Véritez Evangéliques; mais ſur l'évidence que le Témoignage du Maître auſſi-bien que des Diſciples nous donne, que nos penſées ſont conformes à l'intention du premier. Si Dieu a voulu qu'on ne crût à ſon Fils que par le Témoignage qu'il donnoit que ſa Doctrine étoit conforme à la volonté de ſon Pére, comment pouvons-nous croire que nous y ſommes conformes ſur notre propre témoignage. Davantage *la Liberté de Penſer* eſt une voye trop ténébreuſe pour arriver à la connoiſſance de l'Evangile, & pour le faire, il faut avoir une autre clarté dont nos penſées ne ſont pas capables; puis qu'il eſt dit, *La lumiére luit dans les Téné-*

bres

bres & les Ténébres ne l'ont point compriſe. Quelle eſt cette Lumiére, quels ſont ces ténébres ſelon l'eſprit de l'Evangile ? Cette Lumiére eſt celle qui nous eſt donnée pour comprendre : Ces ténébres ſont les raiſonnemens de ceux qui ne comprennent point. Cette Lumiére conſiſte dans la connoiſſance, que le Fils de Dieu nous donne de ſon Pére : Ces Ténébres, dans la préſomption de le connoître par un autre moyen. Cette Lumiére vient de l'Eſprit de Dieu qui parle en ſes Apôtres ; & ces ténébres vient de l'eſprit humain, qui n'écoute que ſes penſées. Enfin, cette Lumiére éclaire tous ceux qui la reçoivent, & les fait croire au nom de Jéſus Chriſt, en leur donnant en même tems le Droit des Enfans de Dieu, & ces ténébres aveuglent tous ceux qui, raiſonnant ſelon la chair & le ſang, ne veulent croire qu'en leur nom & ne recevoir d'autre lumiére que d'eux-mêmes, ni d'autre droit que de Penſer avec Liberté. Tout ceci ſupoſe une autre évidence que celle de notre raiſonnement.

Qu'on liſe ſans prévention, le Saint

Evangile on verra une ſuite de témoignages ſi évidens, que le deſſein de Jéſus Chriſt n'a pû être de l'établir ſur la créance que nous aurons trouvé la meilleure en l'examinant avec Liberté ou en croyant d'être inſpirez, qu'au contraire ils montrent ſi clairement qu'il y a une créance qui ne dépend point de notre penſée & qui doit être la régle de tout le monde, qu'il ne faut point douter que c'a été dant cette vûë que Jéſus Chriſt donne en tant d'endroits le pouvoir de l'expliquer aux Apôtres, & les Apôtres à ceux qui devoient gouverner l'Egliſe; pouvoir qui n'eſt point donné à tout le monde. Ce qu'il y a de ſurprenant, eſt que l'Auteur ait réſiſté à une ſi grande évidence pour nous obliger à l'éxaminer avec Liberté. Son éxemple nous confirme que *ſa Liberté de Penſer* n'eſt pas capable d'une ſi grande lumiére qui le condamne. *Voici la condamnation, c'eſt que la Lumiére eſt venuë au monde & les hommes ont mieux aimé les Ténébres que la Lumiére.*

ARTICLE IX.

Explication de quelques endroits de l'Evangile, qui prouvent une Evidence de Conformité contraire à la Liberté de Penſer.

CE ne ſeront pas les Paſſages que notre Auteur allégue de Jéſus Chriſt, auſſi-bien que de Saint Paul, qui nous perſuaderont ſon nouvel Evangile. Car ſi le Sauveur renvoyoit les Juifs aux Ecritures pour les éxaminer, ce n'étoit pas pour ſoûmettre les véritez qu'il leur annonçoit, à la Liberté de leur Jugement, & exclure l'obligation d'une autre évidence que de celle de leur raiſon. Bien loin de cela, c'étoit pour les convaincre, qu'ils ne pouvoient eux-mêmes découvrir le véritable raport de ce qu'il leur diſoit à tout ce qui étoit écrit: Puis qu'ils ne croyoient pas même à Moïſe, qui avoit parlé de lui, & dont ils n'étoient pas capables d'entendre les Ecrits. D'où vient qu'il leur diſoit, *ſi vous ne croyez pas à ſes Ecrits, comment croirez-vous à mes Paroles?*

les ? Tout ce qu'ils avoient pe
Meſſie étoit bien éloigné de ce
étoit. Envain auroient-ils cherch
les Ecritures, pour y trouver le
de ce que Jéſus Chriſt leur prop
à ce que les Prophetes avoient p
cette Liberté leur auroit été inutile
lever le voile qui étoit devant
yeux. Ils voyoient bien juſqu
leurs penſées pouvoient s'étendre,
ils réſiſtoient à cet Eſprit d'intelli
qui portent nos penſées juſqu'à c
Ils péchoient contre le Saint E
parce qu'ils réſiſtoient à l'éviden
Témoignage de nôtre Seigneur,
faiſoit voir être conforme à la v
Ainſi, l'Auteur eſt bien éloigné d
tention de Jéſus Chriſt en cet enc
comme ſont tous ceux qui le cit
ſouvent pour régler leur créanc
leur propre témoignage: Mais on a
éxaminer les Ecritures, jamais o
trouvera la vérité, ſans avoir un
dence qui ſoit plus ſûre que cell
en voici la raiſon.

La lumiére néceſſaire, pour r
notre jugement parfait & notre c
ce infaillible, ne vient point de

Penſée, & elle n'eſt que naiſſante dans l'inſpiration que chacun reçoit en ſon particulier. Car, il eſt vrai que le Saint Eſprit inſpire la raiſon d'un chacun à la recherche de la vérité, mais il ne nous inſpire pas de trouver la vérité en nous-mêmes, ni dans les Ecritures par nous-mêmes. Toutes ſes inſpirations tendent à nous faire connoître la verité dans une Creance autoritée de Jéſus Chriſt & de ſes Apôtres, le Témoignage deſquels eſt une évidence que cette Créance eſt conforme à celle du Fils de Dieu, comme le Témoignage du Fils étoit une évidence que ſa Doctrine étoit conforme à la volonté de ſon Pére, & c'eſt alors que le jugement & la créance qu'un chacun devient infaillible ſur cette évidence. Au moins c'étoit ainſi que les premiers Chrétiens ſe convertiſſoient du tems des Apôtres: touchez par leurs prédications, ils s'adreſſoient à eux: ils étoient joints au nombre des Fidèles, & leurs cœurs auſſi-bien que leurs Penſées étoient reünies dans une même Créance, & par ce moyen le Saint Eſprit rendoit leur converſion parfaite. Dans le fond ceci

ne paroît-il pas plus conforme à la raiſon, & plus digne de la ſageſſe infinie de Dieu, pour établir auſſi-bien que pour conſerver ſon Egliſe, que ne peut être la voye de la Liberté de Penſer; & c'eſt en ce ſens que Jéſus Chriſt nous avertit de prendre garde à ce que nous entendons & à celui de qui nous l'entendons.

Les Diſputes que Saint Paul avoit avec les Juifs, tant dans les Sinagogues, que dans les Places publiques, ne ſe faiſoient que dans ces mêmes vûës. Il étoit bien perſuadé, que ſon raiſonnement ne ſufiſoit point, non plus que la liberté qu'il accordoit de diſputer pour les convaincre; mais qu'ils avoient beſoin d'une autre évidence que celle de la raiſon pour être convertis à la Foi. Si les Véritez qu'il leur annonçoit avoient été telles, qu'il eut été libre à tout le monde d'y penſer, pour trouver par la ſeule penſée, une évidence propre à convaincre; pourquoi auroit-il dit qu'il n'en avoit point de honte? que parce qu'éfectivement les plus raiſonnables s'en ſcandaliſoient, & qu'elles ſembloient choquer le bon ſens.

Mais

Mais l'eſpérance qu'il avoit de les convertir étoit fondée ſur la vertu de ſon Miniſtére qui avoit aſſez de force pour rendre ſon Témoignage évident. Par là il eſpéroit tirer du fruit de ſes Diſputes auſſi-bien que de ſes Prédications, qu'il ne regardoit que comme des actions naturelles de planter & d'aroſer. Il n'avoit donc garde de vouloir rendre les hommes maîtres de leur penſées, & de les obliger à Penſer avec Liberté, pour être convaincus par la ſeule évidence de la Raiſon; puis que lui-même reconnoît l'inſufiſance de la ſienne, & que ſon Témoignage n'étoit digne de foi, & n'avoit une évidence de conformité, qu'autant qu'il étoit Apôtre de Jéſus Chriſt.

ARTICLE X.

Le véritable ſens de la Défenſe que Jéſus Chriſt a faite à ſes Apôtres, confirme une évidence de conformité opoſée à la Liberté de Penſer.

AQuels égaremens ne ſont pas ſujets dans la Religion ceux qui penſent avec Liberté, lors que maîtres

de leurs Penſées, ils s'éloignent ſi fort du bon ſens. Il en eſt de la défenſe, que Jéſus Chriſt a faite à ſes Apôtres de porter le nom de Docteur auſſi-bien que de Maître, comme de toutes les autres qui ſont ſemblables à celle-ci. Mais quelle pauvreté! les Trembleurs ſe donnent la Liberté de prendre à la Lettre pluſieurs de ſes défenſes. Ils ne veulent point être apelez Docteurs ni Maîtres; ils ſe font un ſcruple d'être ſaluez comme de ſaluer. Ils n'oſeroient faire un autre jurement que le oui & le non; cependant, par un tour de la même Liberté de Penſer, ils font pour la Bourſe; pluſieurs habits ne leur font point de peine, & ils ne laiſſent pas de garder des preſéances dans leurs Aſſemblées. Pourquoi n'obſervent-ils pas ces défenſes auſſi-bien que les autres? Pourquoi auſſi ne s'arachent-ils pas les yeux toutes les fois qu'ils leur ſont une ocaſion de péché. La raiſon ne nous dicte-elle pas, que le Fils de Dieu n'a défendu que l'ambition dans les preſéances, que l'amour de diſtinction dans les ſaluts, que l'injuſtice & le menſonge dans le jurement, auſſi-bien que le trop de prévoyance dans les autres choſes

choſes qu'il a défenduës. De même il ne comdamne dans le nom de Docteur & de Pere, que la vanité & l'orgueil qu'on en peut tirer, auſſi-bien que l'eſprit de domination ſous celui de Maître. Il ne leur défend pas d'éxercer l'Ofice ni la Charge de Maître qu'il leur a donné ſi ſolennellement ; mais ſeulement d'en aimer la Dignité auſſi-bien que les honneurs. Il eſt certain qu'il eſt notre Souverain Maître & notre propre Docteur, que cette autorité lui apartient de droit ; mais il n'a pas laiſſé de donner cette autorité à ſes Apôtres qui les rend nos Maîtres & nos Docteurs, lors qu'ils nous prêchent en ſon nom, ſa Doctrine, & non la leur.

L'Apôtre St. Paul ſavoit bien diſtinguer le devoir de ſa Charge, de l'amour auſſi-bien que de la recherche des honneurs & des dignitez qui y étoient atachez. Il diſcernoit l'Eſprit d'empire, du nom de maître, lors que dans les fonctions qu'il en faiſoit, il diſoit, *non point que nous ayons un Empire ſur vôtre Foi.* Mais pour cela il ne laiſſoit pas de prendre les noms de Pédagogue, de Pere, d'Ambaſſadeur, & autres qui

ſont tous des noms de diſtinction & de prééminence, qui ôtent à tous les autres, qui n'ont pas ces Charges, le Droit d'être maîtres de leurs Penſées, ſi ce Droit eſt fondé ſur la défenſe que Jéſus Chriſt a faite de prendre le nom de Maître.

Il fait plus, car il montre que cette ſubordination d'Apôtres, de Docteurs & autres Perſonnes deſtinées au Gouvernement établi de Dieu, même dans ſon Egliſe, eſt neceſſaire; ſans cela la belle & longue comparaiſon qu'il fait du Corps de cette Egliſe avec le corps humain, ne ſeroit pas juſte. Or comment un chacun, ſous une telle ſubordination, pourra-t-il ſe prevaloir d'être maître de ſa penſée, parce que Jeſus Chriſt a defendu à ſes Apôtres d'enſeigner en Maître, avec empire, & comme ayant d'eux-mêmes cette autorité? Cela fait voir au contraire, que lors qu'ils enſeignent par l'autorité qu'ils ont reçûë de lui, un chacun doit ceſſer d'être maître de ſoi, pour les écouter comme Jeſus Chriſt même. Nom à part, ſi vous voulez, ils ont le pouvoir de leur Maître qui leur a donné

la Clef de ſa Doctrine & leur a communiqué ſon infaillibilité.

Mais àpreſent, de quoi eſt devenu ce Pouvoir & cet Eſprit infaillible ſur lequel ce Dieu Homme a fondé l'edifice de ſon Egliſe ? Eſt-ce qu'il n'y a plus de Pedagogues, de Docteurs pour expliquer ſa Doctrine ? N'y a-t-il plus de Peres pour former quelqu'un à ſon Evangile ? Plus d'Architectes pour continuer à édifier ſur le fondement qu'il a poſé ? Plus d'Ouvriers pour travailler à ſa Moiſſon, plus d'Ambaſſadeurs pour porter ſa Parole ? Le Corps de ſon Egliſe ne ſubſiſte-t-il plus dans ce bel Ordre que Saint Paul croit ſi neceſſaire pour en empêcher la diviſion & contribuer à le maintenir ?

Cela n'eſt plus, dit notre Auteur avec bien d'autres. Le Fils de Dieu en a ordonné autrement. Que dis-je, le Fils de Dieu ! N'eſt-ce pas lui ôter cette qualité & le rendre ſujet à l'impuiſſance d'un homme, lors qu'ils diſent que le Sauveur ſe defioit trop des Preſtres pour leur donner la même infaillibilité, avec le même pouvoir qu'il avoit ſubdelegué à ſes Apôtres. A ce compte, le Sauveur n'eſt ſeulement

venu au Monde que pour rendre les hommes maîtres de leurs Penſées, parce qu'il n'a pû fléchir le cœur des Preſtres, comme il a fait celui des Apôtres, & les rendre infaillibles pour conduire ſon Egliſe, de même qu'elle a été du tems de ceux-là.

Voila la raiſon qui a fait que le Fils de Dieu a défendu le nom de Maître à ſes Apôtres, de peur que les autres ne ſe prévaluſſent de leur infaillibilité; C'eſt pourquoi, dit l'Auteur, *ni les anciens Péres, ni l'Egliſe, ni les Conciles, ni aucun Homme, ne peuvent être apelez nos Conducteurs non plus que nos Maîtres.* Que de ſupercheries & d'erreurs en ſi peu de paroles! C'eſt une vérité, que ni l'Egliſe hors des Conciles, ni l'Egliſe aſſemblée dans les Conciles, n'eſt non plus Maître de la Creance que nous devons ſuivre, que les Apôtres l'ont été: elle n'enſeigne non plus en ſon nom & de ſa propre autorité, que ceux-là l'ont fait: elle n'a pas le Droit de remettre les Péchez ou d'ouvrir le Royaume des Cieux, comme les Apôtres ne l'avoient pas auſſi; puiſque c'étoit un Privilége qu'ils avoient

avoient reçû ; en ce ſens il n'y a perſonne ſur la terre qui ſoit notre Maître que Jéſus Chriſt ; Mais s'il n'y a point d'Egliſe qui ait le Privilége de lier & de délier, s'il n'y a point d'Egliſe à qui Jéſus Chriſt ait donné la Clef des Véritez de ſon Evangile ; s'il n'y a point d'Egliſe qu'il veuille que nous écoutions, & qu'il ait fondée ſur une Créance qui ne doit jamais manquer ; j'avouë que je ne ſai où trouver l'Egliſe de Jéſus Chriſt. Il me paroît, que tout ce qu'il en a dit en termes ſi formels doit être plûtôt pris à la lettre que la défenſe qu'il a faite aux Apôtres d'être apelez Maîtres. A moins qu'on ne rende cette Egliſe ſi inviſible dans la penſée des hommes, que chacun puiſſe s'en rendre Maître. Si c'eſt là où il la faut chercher, me voici réduit dans un grand embaras. Je crains bien qu'à force de la rendre imperceptible, elle ne ſoit anéantie pour ceux qui la cherchent dans ces eſpaces imaginaires.

Pour ce qui eſt des anciens Peres, ou de quelques Preſtres que ce ſoit, qui peut les reconnoître pour ſes Conducteurs

ducteurs ou pour Maîtres, qu'autant que leur Doctrine eſt conforme à celle qu'il a ſemblé bon au St. Eſprit de leur inſpirer en corps, pour la prêcher après en particulier. Qui peut s'atacher à Céphas ou à Apollos, ſinon ceux qui ſe laiſſent gouverner par la Liberté de Penſer ſans avoir une évidence infaillible de leur conformité. Car ceux qui croyent l'Egliſe de Jéſus Chriſt infaillible, & qui font conſiſter l'évidence de Conformité dans ſon Témoignage, ne comprennent pas ſeulement les Preſtres, mais encore tout le Corps de l'Egliſe, dont le conſentement univerſel fait l'infaillibilité, & qui n'a pas encore juſques aujourd'hui atribué à aucun particulier, quelques prérogatives qu'elle reconnoiſſe d'ailleurs en lui, le Don d'Infaillibilité.

Les autres mêmes, qui tiennent que chacun a aſſez de l'Eſprit de Dieu en matiére de Foi, ne taxent-ils pas d'erreur ceux de leur Communion qui ont des ſentimens contraires à tout le Corps? Quoi qu'ils envoyent aux Ecritures pour les éxaminer avec Liberté, n'exercent-

:ent-ils pas la fonction de Maîtres & le Docteurs ? ne s'atribuent-ils pas la nême autorité qu'ils nient ? Ne ſe ont-ils pas écouter comme la véritable Egliſe ? Et d'inviſible qu'ils ſont celle de Jéſus Chriſt, ne prétendent-ils pas la rendre viſible dans leurs Aſſemblées ? Ils ſont ſi perſuadez que la Doctrine des Fidèles ne conſiſte proprement que dans celle que l'Egliſe viſible a enſeignée dans les Conciles, qu'en prêchant ſur la Divinité de Jéſus Chriſt, pour prouver qu'il eſt conſubſtantiel à ſon Pére, ils ne peuvent s'empêcher de la prouver par l'autorité du Concile de Nicée, & peu s'en faut qu'ils ne confondent l'Autorité de l'Ecriture avec celle du Concile, & qu'ils n'alléguent l'une pour l'autre. Il faut avoir autant de préſence d'eſprit, & en même tems de prevention, que j'en remarquai dans un très habile Homme, qui évita adroitement la mepriſe. Il ne laiſſa pas d'avouer que tous les Peres du Concile, à la reſerve de quatre ou cinq, furent autant de Temoins que la Doctrine de la Divinité de Jeſus Chriſt étoit la Doctrine

ne de l'Egliſe de ce tems-là. Il eſt vrai qu'il ajoûta qu'il ne croit pas cette Doctrine ſur l'autorité du Concile (ce qui ſeroit tradition) mais ſur celle de l'Ecriture. Ce qui renverſoit toute la force de ſon raiſonnement, dont le but étoit de prouver la Divinité de Jéſus Chriſt, par l'autorité ou par le moyen du Concile, qui expliquoit aux Fidèles la Doctrine de l'Egliſe qui ſe trouvoit dans l'Ecriture ; mais les Fidèles ne pouvant connoître cette Doctrine ſans l'autorité ou l'explication du Concile, c'étoit aſſez pour rendre ce Concile, ou l'Egliſe, dans le Concile, infaillible. ſi on ne peut le croire que par une ancienne Tradition, on ne peut la combattre que par une plus nouvelle.

Revenons au pouvoir & à l'infaillibilité des Apôtres, de quoi eſt-il devenu ? Car enfin, l'Egliſe doit avoir le même fondement, le même Corps, pour être la même que Jéſus Chriſt a établie & formée. Le voici, au lieu de cette Infaillibilité, chacun a ſes penſées, & en la place de ce Pouvoir, tout le monde eſt maître de penſer. C'eſt à dire, ſi l'Egliſe du Fils de Dieu

eſt

eſt un Edifice, chaque partie de cet Edifice comprend tous les autres, ſervent aux mêmes uſages, ne ſont pas plus que les autres. Si c'eſt une Moiſſon, il n'y a point de Maître de la Moiſſon où perſonne qui tienne la place du Maître dont il eſt envoyé, pour envoyer les autres; mais tous ont le même pouvoir du Maître de faire de ſa Moiſſon comme bon leur ſemblera. Si l'Egliſe eſt un Corps, chaque Membre fait l'ofice de tous en particulier; les Piez ne ſe conduiſent point par les yeux; mais ils ſont les Yeux auſſi. La Tête ne gouverne point le Corps, ou c'eſt un Corps ſans Tête. Tous le Membres enſemble n'ont pas plus de pouvoir qu'un ſeul, mais un ſeul eſt auſſi noble & a autant de Priviléges que tous enſemble. Tant d'abſurditez ſont très favorables au véritable Clergé que l'Auteur tâche de décrier dans la conduite des Preſtres & autres qui n'en ſont point.

ARTICLE XI.

La Conduite de tous les diférens Clergez du Monde fait voir, qu'il faut qu'on ſoit obligé à une autre évidence de conformité, que celle qu'on a par la Liberté de Penſer.

SAns doute que ce grand nombre de Prêtres, dont on décrie la conduite, pour autoriſer la Liberté de Penſer, ſont ſi conſidérables que leurs opinions paſſent parmi les Orthodoxes, pour être le fondement ſur lequel Jéſus Chriſt a établi ſon Egliſe; puiſque c'eſt de leur procédé qu'on prétend tirer de fortes raiſons qui obligent un chacun à ne ſe fier qu'à ſes propres penſées. Mais Dieu! Quel Clergé! Quels Preſtres! & la méchante conſéquence, que leur conduite, pour rendre chacun maître de la ſienne!

Pour commencer par ces Preſtres. Ce ſont de vieux Preſtres Payens, auſſi-bien que ceux d'aujourd'hui. Des *Talapoins*, &c. des *Dervis*, des *Rabins*, &c. de plus, des *Whigs*, des *Rigides*, des

des *Modérez*; des Evêques *demi-Whigs demi-Toris*. Sans oublier les *Janſeniſtes*, non plus que les prétenduës Sectes de *Moliniſtes*, de *Thomiſtes* avec celle auſſi des *Jéſuites*. Auxquels on ajoûte, les Preſtres de toutes les diferentes Communions répanduës en Aſie auſſi-bien qu'en Afrique. On y joint encore quelques anciens Peres, avec quelques Egliſes particuliéres. Mais de quelle autorité eſt tout ce Clergé enſemble pour ſoûtenir la Liberté de Penſer?

Il eſt vrai, que ſi la véritable Doctrine étoit atribuée à ces ſortes de Preſtres, leur conduite pourroit ſervir de raiſon pour obliger un chacun à ſe rendre maître de ſa penſée. Mais qu'en arriveroit-il? La même choſe qui eſt arrivée à la plûpart d'eux. Les uns reprendroient le chemin du Paganiſme, les autres tomberoient dans cette biſarerie de Religion, qui paroît dans cette troupe de Docteurs, dont notre Auteur expoſe la pitoyable Théologie, & qu'il tourne lui-même en ridicule par les Titres de Venerables, de Pieux & d'Ortodoxes, dans le même tems qu'il découvre l'égarement de leurs

Opinions. Ce ſeroit alors qu'il y auroit autant de Sectes qu'il y a de ces autres Docteurs, qu'on accuſe avoir une Créance différente, ſous prétexte des diferens noms qu'ils portent, mais avec beaucoup d'injuſtice ; puis que toutes leurs opinions paſſent ou pour erronées ou pour Scholaſtiques, que ces Docteurs ne les prennent pas eux-mêmes pour la Régle de leur Foi, bien loin qu'elles en ſervent aux autres. Cette retenuë n'auroit plus de lieu, ſi la Liberté de Penſer étoit en vogue. Chacun ſuivroit ſon Docteur dans ſa Créance particuliére, l'une ſous le nom de Janſeniſme, l'autre de Jéſuiticiſme ; celle-ci de Molina ou de Molinos, & celle-là de Tomiſtes ; au lieu que les Opinions qui ſont erronées ſont rejettées, & que celles qui ſont en diſpute ne ſont point crûës. Les hommes ſe laiſſeroient entraîner à l'évidence qui ſeroit plus conforme à leur génie, ſans avoir une évidence de la véritable Religion pour s'y atacher tous enſemble. Il arriveroit au moins que les plus grands Docteurs, dont la Doctrine auroit brillé dans quelques points, s'éclipſeroit

cliſeroit dans d'autres par trop de Liberté de Penſer, comme il eſt arrivé à Tertulien & à Origene. Que le ſentiment d'un grand Homme, ſemblable à un St. Athanaſe, ſeroit la Régle de pluſieurs autres ſans d'autre autorité que la ſienne; & que des Egliſes particulieres ſe feroient une créance qui cauſeroit le Schiſme & la Diviſion.

Puis donc que les Opinions de tous ces Preſtres, pris tous enſemble, comme en particulier, n'ont aucune évidence de conformité à la ſaine Doctrine, & que l'Ortodoxie ne dépend point de leur conduite; à quoi ſert cette longue énumeration des défauts, que l'Auteur a remarquez dans leur procedé, pour prouver l'obligation que tous les hommes ont de Penſer avec Liberté? Tous les Paſſages qu'il en a citez ne font pas plus à ſon ſujet que les principaux Chefs ſous leſquels il a réduit toute leur conduite. Je me contenterai de les raporter, pour montrer au doigt la fauſſeté de ſa conſequence, auſſi-bien que la verité de celles qu'on en peut tirer.

ARTICLE XII.

Les Conſéquences tirées du procédé de toutes ces ſortes de Preſtres, dont la conduite eſt ici marquée, ſont contraires à l'Evidence tirée de la Liberté de Penſer.

QUel jugement ferons-nous du procédé de ces ſortes de Preſtres, & en particulier de leurs diviſions touchant la Nature de Dieu auſſi-bien que de ſes Atributs? Que penſerons-nous de leurs diſputes ſur les Livres Sacrez, leur Autorité & le ſens qui leur eſt propre? Que conclure de ce que leurs Ouvrages font voir qu'il y a des points de Doctrine enſeignez dans l'Egliſe qui ſe contrediſent & ſont contraires à la raiſon? Qu'inférer de leur aveu qu'il ſe trouve des abus, des defauts & de fauſſes Doctrines dans l'Egliſe? Que s'en ſuit-il de ce qu'ils font profeſſion de ne pas dire la verité, & qu'ils blament ceux du Clergé qui ont aſſez de candeur pour la dire. A quoi aboutit la Liberté qu'ils prennent,

nent, de donner des noms odieux aux Chrétiens, qui se piquent d'être les plus raisonnables ? Que signifie, s'ils rendent le Canon des Ecritures incertain, comme aussi son Texte, en prouvant que les paroles ont été changées, alterées, &c. Que prouver par ce qu'ils rendent publics les Argumens des Libertins, des Athées & des Déïstes, &c. ou par les retranchemens qu'ils font dans les Livres qu'ils mettent au jour & qu'ils traduisent. Concluëra-t-on de tout ce procedé, que l'Auteur a detaillé fort inutilement, que parce que tout ce Clergé n'est pas croyable, il faut qu'un chacun se croye soi-même ; fausse consequence en faveur de la Liberté de Penser, qui fait voir qu'elle n'a aucune évidence de Conformité.

Où est l'évidence ? La Liberté de Penser, qui a servi à tant d'habiles gens pour les égarer, ne nous égarera pas. A force de Penser ils ont conçu une idée indigne & scandaleuse des Livres Sacrez ; par trop de raisonnement ils se sont éloignez du véritable sens ; mais nous, par le même moyen,

nous jugerons mieux des Ecritures qu'ils n'ont fait. Ils ont montré qu'ils n'étoient pas infaillibles dans leurs sentimens particuliers; mais pour nous, si nous voulons faire usage de notre Esprit, nous découvrirons la Vérité, non pas infailliblement, mais suffisamment pour excuser notre erreur. Quelle liberté ne se sont pas donné, dit l'Auteur même, les Prestres Payens au sujet de la Nature de Dieu ? *On peut dire qu'ils en ont eu autant de différentes idées, que le savoir, l'intérêt ou la folie ont pû leur en suggérer*; Quant à nous, nous serons les seuls sages, les seuls savans, les seuls desintéressez, dans l'usage de nos pensées, pour n'en avoir que de justes.

Cette mauvaise conséquence est encore plus sensible dans une observation particuliére, sur la conduite de St. *Hierôme*, des Sts. *Grégoire* de *Nazianze* & le *Grand*, qui sert au même Auteur pour conclure en faveur de sa Liberté. Il veut que, parce que le premier de ces grands Hommes (auxquels d'ailleurs il est forcé de rendre de grands témoignages d'intégrité, de

pro-

probité & de Religion) parce que, dis-je, il a retranché d'*Origéne* ce qui en étoit de mauvais, que les deux autres ont détruit les Ouvrages profanes de quelques anciens Poëtes, pour en ſubſtituer en leur place, qui excitaſſent du zèle pour la Religion, il veut pour cela qu'ils ſoient rendus indignes, qu'on ait égard à leurs ſentimens ſur ce qui regarde la Doctrine, préférablement à chacun le ſien. Leurs Autoritez auſſi-bien que celles de St. Auguſtin & des autres de ce poids, ne ſont, ſelon la belle comparaiſon qu'en a fait publiquement un Eſprit fort, que des *Brouſſailles*, dont il faut avoir ſoi-même l'Eſprit de ſe débaraſſer, pour penſer plus juſtement, (aparemment dans le jardin délicieux de la Liberté) qu'ils n'ont fait. On ne doit pas plus déférer à leur mérite qu'à celui des *du M....*, des *J....*, des *J....*, & d'autres Docteurs de ſemblable caractére, que le donneur d'avis ſur la Traduction Françoiſe du Diſcours de la Liberté de Penſer, a mis en parallelle avec ces Sts. & ſavans Perſonnages, par un trait de ſa Rétorique, auſſi ba-

din que mal apliqué. Mais la ſuite de tout ceci eſt auſſi mal conçuë, la voici, puiſque les uns & les autres Docteurs nous ont donné ſujet, par leur procédé, de nous défier de leurs penſées, les uns avec raiſon & les autres ſans fondement, un chacun eſt obligé de ſuivre les ſiennes. Cela s'apelle-t-il inférer aſſez évidemment, pour nous faire connoître, que nous aurons plus de bonheur de nous conformer à la Vérité. Ne ſeroit-il point plus juſte de faire les raiſonnemens ſuivans, qui, d'une Conſéquence en une autre pourront nous conduire juſques au point de la Vérité tant recherchée.

ARTICLE XIII.

Par quelles autres Conſéquences on peut arriver à l'évidence de Conformité.

1. LA conduite de tous ces Preſtres donne lieu à tant d'incertitudes, que même les penſées des plus Saints & des plus celebres Docteurs ne peuvent nous donner aucune aſſurance en matiere de Religion. A quoi cependant

ant ils n'ont pû parvenir quelques fforts qu'ils ayent fait de *Penſer avec Liberté*. Après cela ne ſommes-nous as plûtôt obligez de nous defier de os propres penſees, que de nous re-oſer deſſus, dans la crainte qu'en nous ervant des ſeuls moyens, qui en ont erdu un ſi grand nombre, & fait er-er tant d'autres, nous ne nous per-lions nous-mêmes, ou ne tombions ans l'erreur.

2. Si nos penſées, ni les penſées de ous ces Preſtres ne ſont pas ſufiſantes our y avoir aucune confiance. Et ue de l'aveu de St. Paul nous ne ſom-nes point ſufiſans pour penſer quel-ue choſe de nous-mêmes; Il faut de ecceſſité, qu'il y ait un Fondement ſſûré, une Voix intelligible, un Don urnaturel, une Regle infaillible, un Eſprit de Verité, d'où nous puiſſions voir une évidence, que notre Doc-rine eſt conforme à celle de Jéſus Chriſt. Mais d'autant que chacun roit que c'eſt de Dieu même d'où vient 'Eſprit qui l'anime, la Régle qu'il uit, le Don qu'il a de Penſer, & la Voix qu'il écoute; comment en faire

le

le diſcernement ? L'autorité de tout le Clergé, dont on a fait mention, avec toute ſa Liberté de Penſer, n'eſt point ſufiſant pour le faire. La raiſon de l'un, pour ſoûtenir ſon opinion, ſera la même de l'autre, pour maintenir la ſienne. Qui nous tirera d'une ſi grande incertitude. Celui-ci me fait valoir une créance ; celui-là une autre ; tous me propoſent diférentes Doctrines, dont ils me prétendent faire voir l'évidence de leur conformité à celle de Jéſus Chriſt, & cela ſuivant ſon même Eſprit, ſelon ſa même Régle, par ſa même Voix, avec ſon même Don, duquel ils ſe prévalent en qualité d'Elûs ou de forts Eſprits. Quel parti prendre pour découvrir la Verité ? Le raiſonnement de notre Auteur nous ſert à la découvrir, en nous obligeant de croire que Dieu a accordé au Clergé, qui doit conduire ſon Egliſe, des prerogatives pour rendre ſa conduite parfaite & éxempte des reproches, qu'on fait aux autres ; ce qui nous fait tirer cette autre conſequence.

3. Puis qu'on ne peut diſtinguer le veritable Clergé, qui apartient à l'Egliſe

gliſe de Jéſus Chriſt ; parce que d'un côté on rend cette Egliſe inviſible & que chacun la recherche dans ſes propres penſées, qu'il ſoûtient par les mêmes raiſons ; & que de l'autre, ſi elle eſt viſible, elle ne peut ſe trouver parmi les Clergez dont il a été parlé ; parce que leur conduite eſt ſi ſuſpecte qu'il vaut encore mieux s'arrêter à ſon propre ſentiment qu'au leur ; puis que cela eſt, il faut que Jéſus Chriſt ait rendu ſon Egliſe viſible par une conduite ſi parfaite dans la creance de ſon Clergé qu'il ſoit éxempt de toute ſorte de reproches, & que pour cela il ait en même tems favoriſé cette Egliſe d'un Pouvoir inviſible, qu'elle puiſſe diſcerner la véritable voix, d'avec celle qui eſt contrefaite, diſtinguer ce qu'il y a de naturel & de ſurnaturel dans le don qu'un chacun a de Penſer ; juger ſi on ſuit juſtement la Régle des Ecritures, ou ſi on ne les régle pas ſelon ſes propres lumiéres ; & quand c'eſt l'Eſprit de Verité, qui nous inſpire, ou l'Eſprit du menſonge qui nous ſuggere. Que ſi le Fils de Dieu, pour conſerver ſa Doctrine dans

ſa

ſa pureté & l'uniformité, l'avoit voulu confier à la conduite d'une Egliſe, renduë irreprochable par un tel privilege. Queſt-ce que tous les Forts Eſprits y pouroient trouver à redire. Ils ne pouroient refuſer de s'y ſoûmettre eux-mêmes, puiſque ce n'eſt que ſur les reproches qu'on fait aux Preſtres, qu'ils aiment mieux ſe conduire en penſant avec Liberté; & que pourroient-ils inférer d'une pareille Egliſe? Sinon que, ſous la conduite de ſon Clergé les Fidèles auroient tous les avantages qui leur ont été promis par le Fils de Dieu, & toutes les promeſſes qu'il a faites à ſon Egliſe ſe trouveroient accomplies ſelon l'ordre qui ſuit. 1. Tous ceux qui l'écouteroient ſeroient aſſurez d'écouter Jéſus Chriſt qui lui en a donné ſa parole. 2. Tout le monde aprendroit d'elle les Véritables intentions de notre Seigneur qu'elle aprend de lui par le Don d'infaillibilité qu'il lui promit tant en la Perſonne de St. Pierre, lors qu'il l'aſſura ſi particuliérement de la perpetuité de ſa Foi, qu'en la Perſonne des Apôtres, comme il fit un peu avant que de les quitter.

er. 3. La Priere qu'il fit à ſon Pe-
e, pour ceux qui devoient croire *par*
eur parole, auroit ſon éfet. Qui croi-
oit aux choſes qu'il a apriſes de l'E-
gliſe, & qui lui ont été confiées, ſeroit
eritablement atiré du Pere ; *Sachant*
le qui vous les avez apriſes, comme
liſoit St. Paul à Timothée, vous ſeriez
ertain que votre Foi eſt un Don qui
ient de ce Pere des Lumieres. La Foi
les autres qui viendroit d'un autre
rincipe, ſeroit fauſſe & leur preten-
duë inſpiration un pur Fanatiſme.

4. On ſe feroit une Regle infaillible
de l'Evangile, par l'intelligence qu'en
donneroit l'Egliſe, à qui le Sauveur
n'a pû acorder le pouvoir de la prê-
cher, qu'il ne lui ait communiqué la
vertu de l'entendre. Comme il falut
qu'il ouvrît l'Eſprit des Apôtres, pour
entendre les Ecritures, afin de les
pouvoir expliquer, il eſt auſſi neceſ-
ſaire qu'il en uſe ainſi à l'égard de
l'Egliſe, pour en donner l'ouverture
aux autres ; autrement, le moyen
qu'ils cruſſent ſi on ne les évangeliſoit.
De même donc que les Apôtres & les
Preſtres aſſemblez donnoient leurs Re-
ſolutions

ſolutions ſur les doutes qui s'élevoient dans l'Egliſe, quoi qu'ils euſſent entendu de Jeſus Chriſt même l'Evangile; & qu'après avoir éxaminé l'afaire en queſtion, leurs reſolutions étoient des Ordonnances qui contenoient ce qu'on devoit croire: Auſſi l'Egliſe leveroit toutes les dificultez qui peuvent ſurvenir, nonobſtant que chacun ait l'Evangile entre ſes mains. L'Egliſe l'expliqueroit de vive voix, dans les tems les plus reculez des Apôtres; où les Fidèles ont plus beſoin d'être inſtruits que du tems de St. Paul & des autres Ecrivains Sacrez, leſquels, lors que tout le monde en devoit être, pour ainſi dire, informé par ſoi-même, & étoit ſi favoriſé des dons du St. Eſprit, ne laiſſoient pas de donner des éclairciſſemens tant par leurs Ecrits que par leurs Prédications. Ce ſeroit-là ſans doute le moyen d'empêcher, que l'Evangile ne ſervît de Regle pour apuyer l'erreur.

5. On ſeroit encore aſſuré d'être conduit par l'Eſprit de Jéſus Chriſt en entendant parler l'Egliſe, car ce n'eſt point elle qui parle, mais l'Eſprit de Vé-

Vérité qui parle en elle, & qui lui dit tout ce qu'il fait du Pere auſſi-bien que du Fils. Par cette voye-là, la Doctrine du Fils ne ſeroit point expoſée à tant de fauſſes opinions qu'on fait paſſer pour véritables, ſous couleur de ce même Eſprit & qui ne proviennent que du propre ſens où chacun abonde.

ARTICLE XIV.

Toutes ces Conſequences nous font tomber dans une autre, qui exclut de l'Evidence de Conformité toutes les Egliſes, dont la conduite ne fait voir aucune marque des Promeſſes de Jéſus Chriſt.

APrès avoir inferé du procedé des Preſtres qui ont Penſé avec Liberté, qu'on ne peut éviter de tomber dans leurs erreurs en ſuivant ce Principe; de-là notre inſufiſance, pour connoître la Verité, avec la neceſſité d'une vertu Divine, a paru une ſuite inconteſtable; Mais parce que chacun s'en prevaut, il s'enſuit que Jéſus Chriſt en a donné le diſcernement à l'Egliſe

par les Prérogatives qu'il lui a accordées ſelon les promeſſes qu'il lui en a faites ; d'où il faut conclure que l'accompliſſement de ces Promeſſes dependent de la conduite de ſon Egliſe qui ne ſauroit être parfaite à l'égard de la Creance qu'elle enſeigne ſans un privilege tout particulier pour diſcerner la Verité du menſonge.

Il ne reſte plus qu'à connoître cette Egliſe qui fait voir par ſa conduite l'accompliſſement des Promeſſes qui ont été faites à l'Egliſe de Jéſus Chriſt pour rendre ſa Doctrine conforme à la ſienne. Dans quel Clergé, parmi quels Preſtres ? En quel Païs, en quelle Nation, parmi quelles ſortes de Peuples, en quel tems, cette Egliſe a-t-elle ſubſiſté, ou ſubſiſte-t-elle ? qu'elle eſt ſon commencement, quelle ſera ſa fin ? Car après tout le Fils de Dieu a une Egliſe, tout le monde en fait une Profeſſion de foi ; & cette precedente ſuite de conſequences nous ménent à un point, qu'on ne peut ſe perſuader qu'il y ait un autre moyen, pour connoître la Vérité, que celui qu'il lui a promis, & par lequel tous les Fidè-

les

les doivent arriver à ſa connoiſſance.

De quel côté que je me tourne, je n'en vois aucunes qui portent les marques de ces promeſſes, leur conduite, ſujette aux reproches qui la rendent ſuſpecte, en eſt un témoignage bien ſenſible, au ſentiment même des forts Eſprits. Toutes diſent avoir l'Ecriture, qui ſert de régle à tous ſans ſe croire obligez à autre choſe qu'à ſuivre la lumiére dont ils prétendent être éclairez. Mais pourquoi ces Egliſes ne ſauroient-elles s'éxempter d'erreurs & de tous les défauts qu'on remarque dans leur conduite? Sinon, parce qu'au lieu de l'Ecriture, elles ſuivent le grand chemin de la Liberté. Elles ſe ſervent des Oracles Sacrez, comme d'une voix qu'ils entendent de différentes maniéres. S'il y a un Don, pour les expliquer, chacun ſe l'aproprie à ſoi-même pour ſoûtenir des opinions contraires. C'eſt une régle qu'ils gauchiſſent de tous les ſens; & l'Eſprit, qui parle par ces Oracles, reçoit dans chaque bouche des interprétations, qui ſont directement opoſées. En vérité il ne paroît dans ce procédé rien de Divin,

aucunes marques des promeſſes que Jéſus Chriſt a faites à ſon Egliſe. Tout eſt humain : on ne reconnoît que l'eſprit & le génie de quelques hommes qui l'ont communiqué à un Siécle, à une Nation, à un Tems, quelquefois à un Canton, à une Ville, ou à quelques Familles. Ce qui ne fait paroître aucune évidence, que leur Doctrine ſoit conforme à celle de notre Seigneur. C'eſt notre Auteur, qui nous le fait croire & nous oblige d'inférer en dernier lieu, ce qui ſuit.

ARTICLE XV.

Derniére Conſéquence.

Cette Egliſe-là ſeule a une Evidence de la Conformité de ſa Doctrine à celle de Jéſus Chriſt, dont la conduite eſt éxemte des reproches faits aux autres; marque certaine, qu'en elle ſont accomplies toutes les Promeſſes.

CEla poſé, comme une verité inconteſtable, que l'acompliſſement de toutes les Promeſſes, faites à l'Egliſe, dependent de la conduite, à l'é-

l'égard de la Doctrine qu'elle enſeigne. Cette Egliſe, dont la creance eſt éxemte de tous les reproches faits aux autres, doit être la ſeule qui ait toute l'évidence, qu'on puiſſe ſouhaiter d'une parfaite conformité à celle que le Fils de Dieu a eu intention d'établir ſur la Terre.

Après donc toutes les conſequences, qui ſuivent de la Liberté de Penſer, elle nous oblige d'inférer en dernier lieu, que l'Egliſe véritablement Chrétienne ſe reconnoît à ces marques d'une conduite irréprochable. 1. Elle ne doit point être compoſée de * ces Preſtres, dont la conduite s'eſt renduë ſuſpecte par la diverſité de leurs ſentimens, non plus que de ces Peuples qui ſuivent les opinions de diferens Docteurs, qui ont excité tant de diſputes & cauſé tant de diviſions; Mais au contraire, elle en doit être viſiblement diſtinguée, par la conduite uniforme de tous les Preſtres auſſi-bien que de tous les Peuples qui la compoſent & en forment un Corps, animé du même Eſprit de vérité, qui leur

* *Voyez le* 12. *Art. Sect.* 2.

inſpire d'enſeigner & de croire une même Doctrine ; de ſorte qu'elle ſe conſerve toûjours dans l'union ; parce que tout ce qui eſt arrêté, & univerſellement reçû eſt une regle de Foi que perſonne ne taxe d'erreur, qui met fin à toutes les diſputes, réünit tous les Eſprits dans un même ſentiment, & dont les Fidèles revérent tous les points comme autant de veritez très certaines. Veritez qu'il ſeroit inutile de prouver, puiſque tous les raiſonnemens, qu'un particulier peut faire, n'ôtent point aux autres la Liberté de ſe fonder ſur ſa propre raiſon, & que chacun ſe croit en droit d'avoir ſon ſentiment ; ce qui eſt l'origine de toutes les diviſions ; à quoi on ne peut remedier, à moins de croire que la preuve, la plus forte des veritez de Religion, ſe tire de ce que la conduite d'une pareille Egliſe eſt un accompliſſement des Promeſſes de Jéſus Chriſt, dont on ne peut avoir des marques que par cette voye là. Et que de plus, c'eſt une ſuite du raiſonnement des Forts Eſprits, qui font dificulté de croire aux Preſtres, dont une conduite, opoſée à la précédente,

dente, eſt une forte préſomption qu'ils n'enſeignent pas la verité.

2. L'Egliſe de J. C. doit être celle où les mêmes Livres Sacrez, avec le même ſens auſſi-bien que la même autorité ſont reçus univerſellement ; en quoi elle ne peut être coupable du reproche qu'on fait aux autres, de ne pas garder la même conduite.

3. L'Egliſe Ortodoxe eſt celle qui croit, que, ſelon les paroles expreſſes de Jéſus Chriſt ſon intention n'a point été de fonder ſa Doctrine ſur la Raiſon ou l'Inſpiration de chaque Particulier, d'où eſt arrivée une ſi grande confuſion d'opinions; mais bien ſur la raiſon d'un Conſeil univerſel inſpiré du St. Eſprit, qui dirige tous les Eſprits, tant pour convenir en une même creance, que pour y croire. Bien loin d'autoriſer aucun abus, ni de ſoufrir aucun deguiſement, elle doit faire profeſſion d'élever la Vérité au deſſus de l'erreur, & de louer hautement ceux qui en prennent le parti; condamner les Ouvrages, le Sentiment, & le Procedé de quiconque tient & croit le contraire; & charger expreſſement ceux qui ont la

conduite des Ames, d'avertir le Peuple de ſe donner garde des abus & des Superſtitions où l'on peut tomber à l'égard des choſes les plus ſaintes : Sur quoi, pluſieurs reproches, qu'on a fait au pretendu Clergé, ſont fondez, & dont ceux qui ſont bien informez de la precaution & de la conduite du véritable, ne pourront jamais l'acuſer.

4. Cette Egliſe eſt vrayement Evangélique qui ne donne point de noms odieux à aucun Docteur ou autres Perſonnes, qui ſe ſervent de leur Raiſon pour mieux s'éclaircir de la Vérité, ſans prétendre ſe régler ſur ſes propres lumiéres, au riſque de ſe tromper: Mais qui, conduite par l'Eſprit de Jéſus Chriſt & de ſes Apôtres, regarde, comme gens ſéparez de la Communion des Fidèles, ceux qui, plûtôt que de l'écouter, veulent faire paſſer leur entêtement pour une droite raiſon, & leur propre raiſon pour la Vérité. Ce qui l'éxempte encore d'un autre défaut, qui ſert à décrier une Egliſe mal conduite.

5. L'Egliſe eſt Catholique, hors laquelle

quelle le Canon des Ecritures eſt rendu incertain, auſſi-bien que ſon Texte, qui a été changé & altéré dans les autres: Sous laquelle on convient du même Canon, du même Texte, & dont la Foi, qui ne manquera jamais, ne pourroit changer, s'altérer, ni ſe perdre; quand on ſupoſeroit, qu'il y auroit quelques paroles ou Paſſages de changez, d'altérez & de perdus: puiſque le même St. Eſprit, qui les a dictez, dirige l'Egliſe de Jéſus Chriſt.

6. Enfin, cette Egliſe-là eſt Sainte, qui décrie les raiſonnemens des Libertins, des Athées; qui défend & condamne leurs Ouvrages; qui ne ſuprime rien de ce qui eſt bon, ne change que ce qui eſt méchant dans les Livres qu'on met au jour, ou qu'on traduit avec ſa Permiſſion.

La conduite parfaite & irréprochable d'une pareille Egliſe met la conformité de ſa Doctrine à celle de Jéſus Chriſt, dans toute ſon évidence. A ces Caractéres, on reconnoît qu'il en eſt lui-même le Conducteur; que par elle, il explique ſes intentions, par la même Créance qu'il inſpire. Par elle

il rend l'Evangile une Régle infaillible à un chacun, & donne à tous les Fidèles un Témoignage évident qu'ils ſont conduits par un même Eſprit de Vérité. Il eſt donc juſte de la regarder comme celle à laquelle le Fils de Dieu a fait des promeſſes ſi poſitives & donné de ſi grands pouvoirs qu'on voit acomplis en elle; à laquelle auſſi les Apôtres attribuent dans leurs Ecrits, les mêmes Dons & les mêmes Priviléges, dont tous les Chrétiens reſſentent les avantages.

C'eſt-là la même Egliſe qu'on croyoit du tems des Apôtres; *Je crois la Sainte Egliſe Catholique*; la même, du tems du Concile de Nicée, *je crois une Sainte Egliſe Catholique & Apoſtolique*; la même, dont Saint Athanaſe expoſoit la néceſſité de la Créance, par ces Paroles; *Voici quelle eſt la Foi Catholique, qu'un chacun doit croire fermement & fidèlement pour être ſauvé.* Mais il ſe préſente une dificulté au ſujet de cette Egliſe que je vais tâcher d'éclaircir.

AR.

ARTICLE XVI.

Quel Jugement on doit faire des diſputes qui naiſſent dans la véritable Egliſe.

IL ne laiſſe pas de s'élever, dans l'Egliſe, des diſputes & des doutes, qui ne viennent pas d'Elle, mais de ceux qui voudroient la ſurprendre. C'eſt comme une Ville ſituée ſur une haute Montagne, qui la rend inacceſſible; & environnée de fortes murailles qui achévent de la rendre imprenable. Ses Ennemis, qui en connoiſſent les avantages, deſeſpérent d'en venir à bout par la Force & tentent de le faire par artifice: Mais le Gouverneur a ſes ſentinelles ſur les Remparts bien fortifiez, auſſi-bien que ſes Emiſſaires au dedans de la Place, qui ne ceſſent de crier, ou de l'avertir dans l'occaſion. Sur quoi, il donne ſes ordres afin de découvrir, s'il n'y a point d'ennemis cachez dans ſon enceinte ou aux environs; de ſorte que la ruſe auſſi-bien que la violence ne peuvent prevaloir contre une Ville ſi bien gardée.

Tel-

Telle eſt l'idée, que l'Ecriture nous donne de l'Egliſe. Ceux qui ont la charge de veiller à la conſervation de ſa Doctrine, ne ceſſent de crier, auſſitôt qu'ils entendent des Opinions qui aprochent de celles qu'elle a défenduës. Il eſt alors de la vigilance de celui, qui eſt au deſſus des autres Gardiens des véritez qu'elle enſeigne, de ſonder l'intention & le ſens des Propoſitions qu'on avance, pour voir s'il n'y a point de ſupercherie & de déguiſement dans le tour qu'on leur donne. S'il y aperçoit du danger, c'eſt à lui à y donner ordre par quelque *Conſtitution*, qui ſoit comme la Pierre de touche des mal-intentionnez.

Car, ou il s'agit d'opinions directement opoſées à la Doctrine univerſellement reçûë, & en ce cas réſiſter à cette Conſtitution, c'eſt ſe déclarer ouvertement contre la Conſtitution de toute l'Egliſe: ou, il s'agit ſeulement de quelques Propoſitions, qui n'attaquent qu'indirectement ſa Foi; n'eſt-ce pas alors attaquer, d'une maniére implicite, les Conſtitutions de la même Egliſe, que de ne pas déférer à cel-

celle de celui qui eſt conſtitué pour en prendre la défenſe ? Qui ſupléra à toute l'Egliſe qui ne ſe peut pas toûjours aſſembler ? Qui ſe prévaudra de l'aſſiſtance du St. Eſprit, dans une affaire qui eſt celle de tous les Fidèles ? Qui a été conſtitué pour prendre ſes intérêts communs ? Qui peut prétendre aux Priéres de toute l'Egliſe, pour obtenir les lumiéres néceſſaires à un Emploi ſi important, ou s'atribuer aucun Don, aucun Privilége & aucune Prérogative fondée ſur les Promeſſes de Jéſus Chriſt ? Sera-ce une Egliſe ou une Nation particuliére ? Cette fonction apartient-elle à quelqu'autre qu'à celui que toute l'Egliſe autoriſe. Mais que croire, dira-t-on ? Comme on a crû avant la derniére *Diſpute*, & comme on croit à préſent devant toutes les autres qui pourront arriver dans cent ans d'ici. Toutes les dificultez qui arrivent ne dépendent-elles pas de certains points principaux, de la Religion, qu'il ſufit de croire pour le ſalut d'un chacun en particulier & pour ce qui ſurvient de nouveautez, que la curioſité, ou la malice des hommes ſuſcitera toûjours, le

plus

plus ſûr eſt de ſe ſoûmettre au jugement de qui il apartient; juques à ce que, pour rendre ce jugement plus autentique & plus glorieux à toute l'Egliſe en général, il ait plû à Dieu de l'aſſembler pour prononcer ſes Oracles infaillibles, & alors elle triomphera, comme Elle a toûjours fait du menſonge, & fera régner la vérité.

Je ne crois pas qu'on puiſſe trouver à redire à ce ſentiment de l'Egliſe. Car qu'on conſidére tous les Corps de Communions qui ſe diſent compoſer celle de Jéſus Chriſt, on ne peut pas s'imaginer qu'ils ayent une autre Opinion. Ne voit-on pas, parmi ces diférens Corps, des Docteurs, des Surveillans, des Paſteurs, des Préſidens, & des Chefs? N'ont-ils pas leurs Inſtitutions, leurs Ordonnances, leurs Catechiſmes, que quelques-uns apellent *la Bible des ignorans?* Chacun n'a-t-il pas ſes Sinodes Provinceaux, Nationnaux, & ne ſe feroit-il pas une gloire d'en convoquer un Univerſel ſi ce Corps l'étoit, où s'il en avoit le pouvoir? Qui croiroit que les particuliers euſſent une autre Régle de leur Foi, que

que ce qui a été inſtitué, décidé & arrêté par leurs Principaux, & que ce qui s'enſeigne, de leur part, par ceux qu'ils nomment à cet Office. Quiconque fera réfléxion à cette conduite, s'étonnera de l'averſion, qu'on donne aux Peuples, de certains noms d'Ofice & de Dignitez, pendant qu'on éxerce ſur eux les mêmes Charges, qu'on y a les mêmes Honneurs, & qu'on les ſoûmet au même Gouvernement, qui regarde la Conſcience. Mais ce n'eſt point par les noms dont on ſe ſert dans toutes les Egliſes qui ſe glorifient, chacune en ſon particulier, d'apartenir à Jéſus Chriſt, qu'on doit diſtinguer la véritable; c'eſt par les marques qui lui ſont propres, dont on a déja parlé, & qui ne conviennent point aux autres.

Les Erreurs des autres Egliſes prétenduës paſſeront, les paroles de cette véritable, qui ſont les mêmes de Jéſus Chriſt, ne paſſeront jamais. Elles feront entendre dans tous les âges, par tout les Païs, dans toutes les Générations la même Doctrine. Ces Paroles ſeront ſi-bien Econoniſées, qu'elles ne per-

perdront rien de leur Vérité, dans le nombre infini de Bouches par où elles paſſeront, & d'Eſprits où elles ſeront reçûës; Tous les Eſprits conviendront dans les mêmes penſées & toutes les Bouches feront retentir les mêmes Paroles, comme elles ont fait dès le commencement. Cette réünion de toutes les Penſées des Ortodoxes, dans une ſeule, en tous Lieux, à l'égard de tous les Tems, de tous les Peuples, de toutes les Egliſes, de tous les Docteurs du Monde eſt l'éfet d'une conduite toute Divine. Une conduite, purement humaine ne pourroit ſubſiſter long tems, & cette penſée de tous les Chrétiens, de quelque Nation, de quelque Siécle, de quelque Age, de quelque Dignité qu'ils ſoient, ne peut manquer d'être conforme à celle de Jéſus Chriſt, qui n'a point eu d'autre but, que de conduire les Hommes, par une même Religion, à un même Eſprit de Vérité. Tous ces Diſcours, ſur le ſuccès futur de ſon Evangile, prouvent que la conduite d'une Egliſe unique eſt conforme à l'unique Vérité, qu'il a aportée du Ciel en Terre. Et puiſque

que c'eſt une vérité de Fait, démontrée par les Auteurs *de la Liberté*, que toutes les autres Egliſes n'ont pû, quelques éforts qu'ils y ayent employez, réüſſir à trouver cette precieuſe Vérité, ayant, pour cela, uſé de toute la Liberté dont l'eſprit humain eſt capable, ils nous obligent de croire, que l'unique voye, de nous conformer au grand deſſein du Verbe Incarné, eſt de nous conformer à la Créance de cette Egliſe, dont la conduite vient d'être décrite; & par conſéquent que c'eſt le parti le plus ſûr.

ARTICLE XVII.

Sous quel Emblême Jéſus Chriſt a déſigné ſon Egliſe, diſtinguée des autres par une conduite, qui ne peut être ſi parfaite que par les Prérogatives, dont il a accompli en elle ſes Promeſſes, pour montrer l'évidence de la conformité de ſa Créance à la Doctrine qu'il a lui-même enſeignée.

A Qui nous adreſſerons-nous, pour ſavoir quelle eſt cette Egliſe qui a une ſemblable conduite? ſinon au Fils

de Dieu, à qui il apartenoit, de nous la déſigner telle qu'Elle devoit être après ſon élévation dans les Cieux. C'eſt ce qu'il a fait dans ces Paroles, *Il n'y aura qu'un ſeul Troupeau & qu'un ſeul Berger.* La voix donc de ce bon Paſteur, qui ſe faiſoit entendre après lui, par les Apôtres, à qui il avoit donné le pouvoir de conduire ſon Troupeau, avec St. Pierre, qu'il avoit établi ſon Berger, d'une maniére tout à fait diſtinguée, cette Voix, dis-je, doit ſe faire entendre aujourd'hui au même ſeul Troupeau, par un ſeul Berger, diſtingué & accompagné de pluſieurs autres.

C'eſt à dire, que ce nombre de Paſteurs, joints à un ſeul qui leur dit, comme St. Pierre faiſoit de ſon tems, *Paiſſez le Troupeau de Dieu dont vous êtes chargez*; & de plus ſuivis des Brebis qui connoiſſent, en eux, la voix de Jéſus Chriſt, eſt l'Egliſe d'une conduite conforme au modèle, qu'il en a tracé lui-même pour toûjours, *il n'y aura qu'un ſeul Troupeau & un ſeul Berger.* Quoi de plus conforme à l'Evangile?

Sur

Sur ce modèle, nous aprenons, que l'Egliſe bien conduite eſt celle-ci; laquelle voit le Fils de Dieu devant ſoi, comme le ſouvrain Paſteur, à la dextre de ſon Pére, veillant continuellement à la conduite tant de ſes Paſteurs que de ſes Ouailles: laquelle voit un ſeul Paſteur, qui n'eſt que ſon ſerviteur ſur la Terre, conduire, avec tous les autres, ſon ſeul Troupeau ſur les mêmes traces qu'il a lui-même frayées, pour découvrir la Vérité & mener à la vie; laquelle enfin voit les Brebis ſuivre après; parce qu'elles connoiſſent la voix de ſa Doctrine, qui eſt la même dans le ſeul, à qui il a donné les Clefs de ſa Bergerie; La même, dans les autres, à qui il en a ouvert & ouvre tous les jours la Porte: la même, en tous ceux qui entrent dedans, par lui, pour écouter les mêmes Paſteurs, de la voix deſquels il aſſûre qu'il ſe ſervira, pour les amener à lui *.

La Voix de Jéſus Chriſt, qui apel-

 le

* *Il y a encore d'autres Brebis, qui ne ſont pas de cette Bergerie: il faut auſſi que je les améne. Elles écouteront ma voix*, [en la Perſonne du ſeul Berger, accompagné des autres, qui conduiront mon ſeul Troupeau] *& il n'y aura plus qu'un ſeul Troupeau, & qu'un ſeul Berger.* en St. Jean c. 10. v. 12.

le ainſi toute ſon Egliſe après lui, & l'union de toute l'Egliſe à le ſuivre dans la même Doctrine, eſt le témoignage le plus évident qu'on puiſſe avoir, qu'une Egliſe, ſi conforme au modèle qu'il en a donné, eſt encore conforme à la Doctrine qu'il a enſeignée & que les Apôtres ont ſuivie ſur le même pié.

Car cette conduite eſt pareille à celle de St. Pierre & des autres Apôtres, dont les Préceptes étoient une Voix, que tous les Fidèles ſuivoient, après qu'ils avoient dit; *Il a ſemblé bon au St. Eſprit & à nous.* Et dans la crainte qu'ils ne s'écartaſſent de cette voye, il les faiſoit reſſouvenir des *Préceptes*, ou comme d'autres veulent, du St. *Commandement* qu'ils leurs avoient donné, comme Apôtres, pour les faire perſévérer dans leur même Créance. Conduite, ſans doute, trop bien fondée ſur la Parole, la Sageſſe, les Promeſſes, & l'Autorité du Dieu Homme, qui en eſt le premier Directeur, pour n'avoir pas perſévéré juſques aujourd'hui.

Si j'en crois mes yeux, il n'y a qu'une Egliſe ſur la Terre qui ſe conforme

forme à ce Modèle de conduite donné & établi par le Fils de Dieu, ſuivi par les Apôtres, & laiſſé par eux dans leurs Ecrits auſſi-bien que parmi leurs Succeſſeurs ; ſi j'en crois à ma raiſon toutes leurs paroles priſes, ſelon ce modèle, ſont plus naturelles que toutes les explications forcées qu'on leur donne & qui ſont contraires au but de Jéſus Chriſt auſſi-bien qu'à l'avantage de tous les Chrétiens. Il n'y a donc qu'une Egliſe, dont la conduite puiſſe faire recevoir ſa Doctrine, comme la plus ſûre. D'un autre côté, toutes les autres rejettent cette ſorte de conduite, ſelon leur Créance, quoi qu'elles voudroient l'imiter dans la pratique. Uſant donc d'un droit qu'elles uſurpent & condamnent en même tems ; ſe ſervans de moyens incertains ; privées de toutes les Promeſſes de Jéſus Chriſt à ſon Egliſe, dont on ne voit chez elles aucun accompliſſement, il ne faut pas s'étonner ſi elles donnent tant de matiére aux reproches des Forts Eſprits qui en tirent de ſi mauvaiſes conſéquences pour apuyer leur Liberté. La plus véritable qu'on puiſſe en tirer,

eſt, que comme il n'y a qu'une Vérité, il n'y a qu'une ſeule Egliſe, aſſez déſignée par ſa conduite, & dont il ſoit ſûr de ſuivre la creance. On la diſcerne, pour ainſi dire à vûë d'œil, mais ſur tout par l'évidence qu'elle a de ſa Conformité à la véritable Doctrine que le Fils de Dieu a aportée ſur la Terre.

CONCLUSION.

CE témoignage de la Vérité eſt toute la conſéquence, que je puis tirer des raiſonnemens faits, par les Forts Eſprits, pour apuyer le droit auſſi-bien que l'obligation de leur *Liberté de Penſer*. Par leur ſiſtême ils ont découvert l'origine de tous les égaremens. Il ſemble qu'il devroit ſufire d'en connoître le principe, pour ſuivre la voye la plus ſûre: Plus ſûre que la raiſon d'un chacun, dont les diférens raiſonnemens des plus éclairez, dans les Sciences même de la portée des hommes, rendent la régle ſi incertaine: Plus ſûre que le ſentiment que chacun a d'entendre, comme il faut, les Véritez qu'il lit;

lit; dont cependant les diverſes explications, dans les endroits les plus formels, font craindre qu'on les explique plûtôt ſelon les foibles lumiéres ou le peu de ſincérité des hommes, que ſelon l'intention de Jéſus Chriſt: Plus ſûre, que la Croyance, où l'on eſt, d'être uniquement conduit, par l'Eſprit de Dieu, dans la lecture qui eſt ſi hautement recommandée par les Chefs reſpectifs. De quoi il y a grand ſujet de douter; puis que l'expérience aprend qu'on eſt autant guidé par leurs opinions, que le peuvent être ceux à qui non ſeulement on impute la défenſe de lire, mais à qui on fait un crime de ne croire que ſelon l'eſprit de leurs Conducteurs: Comme ſi conduire l'Eſprit du Peuple dans ſa lecture, ſelon ce que l'on penſe ſoi-même, & leur montre le danger de Penſer autrement, n'étoit pas de même que ſi on leur defendoit abſolument de lire.

Que ſi on avouoit franchement, que l'on ne croit, que ſelon ce qui a été arrêté par le Corps dont on ſuit la Créance, comme en éfet cela ſe pratique, chaque Communion pourroit ſe pré-

prévaloit de la Raiſon de tout ſon Corps conduite par le St. Eſprit, il y auroit plus à douter quel ſeroit le Parti le plus ſûr; leur Autorité paroîtroit ſemblable. Cet expédient auroit peut-être mieux réüſſi que tout autre: Mais puis que Dieu ne l'a pas permis; que la régle, qu'on propoſe de ſuivre, & que la plûpart croyent ſuivre, ſans ſe régler ſur d'autre que ſur elle, eſt ſujette à l'autorité qu'on prétend rejetter, & que dans le fonds on éxerce; tout ceci fait naître une ſi grande contradiction, & rend ce Parti ſi douteux, qu'il n'y paroît aucune ſûreté. D'où, en ſoûmettant mon jugement, à quiconque me fera voir que les conſéquences, que j'ai tirées de la Liberté de Penſer, ne ſont pas juſtes. Je conclus qu'on peut juger, ſelon ce que j'ai dit, quel eſt le Parti le plus ſûr.
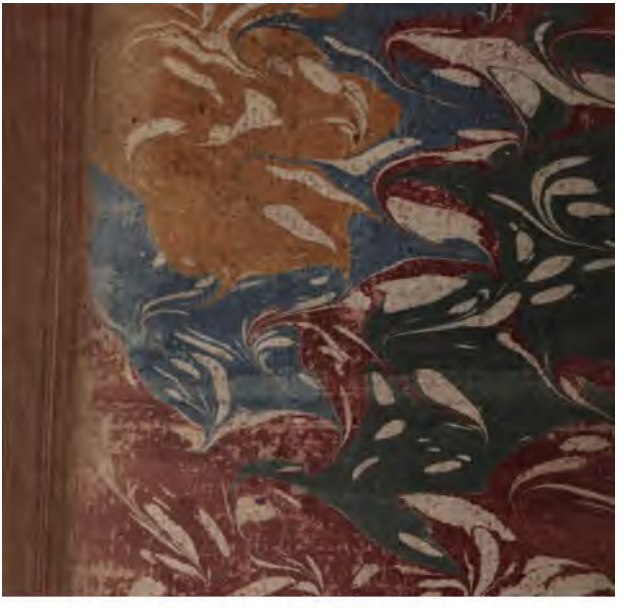
FIN.